

LE MANUEL DE LA BIBLE

JOSEPH ANGUS

Mise en page par

Jean leDuc

Juillet 2018



VOIR LE PDF ORIGINAL - IMAGES PDF

INTRODUCTION
A
L'ETUDE DE L'ECRITURE-SAINTE
PAR
LE Dr JOSEPH ANGUS
MEMBRE DE LA SOCIETE ROYALE ASIATIQUE DE LONDRES

TRADUIT DE L'ANGLAIS
PAR
J.-AUGUSTIN BOST ET ÉMILE ROCHEDIEU
PASTEURS A SEDAN.

TOULOUSE,
SOCIÉTÉ DES LIVRES RELIGIEUX.

Dépôt: rue du Lycée, 14.

1857

OUVRAGES À CONSULTER
POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DU SUJET

La Bible authentique, quelle version ?

Texte Reçu et Texte d'Alexandrie

La Septante Mythique

Versions et Révisions de la Bible

Les manuscrits du Nouveau Testament

Nos bibles modernes falsifiées

La Critique Textuelle

Peut-on ajouter à la Bible ?

La Bible des Réformateurs et les Instruments d'Amputation

Table des matières

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

§§ 1. Le livre. - 2. Lemanuel de la Bible. -3. Les noms de la Bible. - 4. Lesdeux Testaments. - 5. Le Canon. - 6. LaParole de Dieu .

PREMIÈRE PARTIE. LA BIBLE.

CHAPITRE 1er

**- De l'intégrité des Ecritures, ou la Bible
telle que les hommes Inspirés de Dieu l'ont écrite.**

SECTION I. - L'intégrité définie et prouvée.

§§ 7. Définition. - 8. L'imprimerie a simplifié les questions d'intégrité. - 9. Les premières éditions hébraïques de la Bible. - 10. Le texte reçu. - 11. Manuscrits de l'Ancien et du Nouveau-Testament postérieurs au quatrième siècle. - 12. De l'âge des manuscrits. - 13. Les manuscrits des classiques comparés aux manuscrits de la Bible. - 14. Citations de l'Ecriture-Sainte par les auteurs ecclésiastiques des premiers siècles. Targums. - 15. Traductions de la Bible. - 16. Conclusion. - 17. Homologoumènes. Antilègomènes. - 18. Preuve tirée du peu d'importance des variantes. - 19. Exemples

SECTION II - Les langues dans lesquelles furent écrits l'Ancien et le Nouveau-Testament.

§§ 20. L'hébreu. - 21. Les autres langues sémitiques. - 22. Histoire. de la langue hébraïque. - 23. Le grec du Nouveau-Testament et des Septante

SECTION III. - Les manuscrits de l'Ecriture-Sainte.

§§ 24 De l'âge des manuscrits. - 25. Des matériaux. - 26. La forme des lettres. - 27. Autres indices de l'âge des manuscrits. - 28. Résultats, - 29. Histoire de la critique. - 30. Classement des manuscrits. - 31. Liste des manuscrits en lettres

onciales du Nouveau-Testament. - 32. Nombre total des manuscrits existants. -
33. Critique dit texte de l'Ancien-Testament. - 34. Conclusion importante

SECTION IV. - Les anciennes versions de l'Ecriture-Sainte.

§§ 35. Les Septante. - 36. Versions faites d'après les Septante. - 37. Versions
faites d'après la Vulgate. - 38. Le Pentateuque samaritain. - 39. Autres versions
orientales. - 40. Conclusion

SECTION. V. - Des variantes. Règles pour déterminer le texte.

§§ 41. Des variantes. Leur origine. - 42. Principes à suivre pour la
détermination du texte véritable. - 43. Le passage. des trois témoins

SECTION VI. - Versions françaises.

§§ 43 (bis). Historique. - 44. Critique .

CHAPITRE II.

- De l'authenticité et de l'autorité des Ecritures.

SECTION I. La Bible se donne comme un livre inspiré et comme le seul livre inspiré.

§§ 45. Autorité divine des Ecritures. - 46. La Bible est la seule autorité divine.
47. De l'inspiration

SECTION II. Les livres canoniques.

§§ 48. Le Canon. - 49. Du Nouveau -Testament. - 50. Le Canon de l'Ancien-
Testament. - 51. Les Apocryphes

SECTION III. - Evidences des Ecritures.

§§ 52. Considérations générales. - 53. Témoins de l'authenticité des Ecritures
pendant les quatre premiers siècles. - 54. Des différentes sortes de preuves de
la divinité des Ecritures. - 55. Les miracles de Jésus-Christ. - 56. Les
prophéties avant Jésus-Christ. - 57. Prophéties concernant les rapports des
nations avec l'Evangile. - 57 bis. Exemples. - 58. Preuves morales. - 59. Le
caractère de Jésus-Christ. - 60. Influence de l'Ecriture sur les individus et sur
la société. - 61. Preuve tirée des harmonies littéraires. - 62. Preuve spirituelle. -
63. Conclusion

CHAPITRE III.

- Des particularités de la Bible comme révélation de Dieu.

SECTION I. - La Bible a pour objet de nous révéler Dieu et la nature humaine.

§ 64. Dieu et l'homme

SECTION II. - La Bible est une révélation des vérités religieuses et spirituelles.

§§ 65. Point de vue spécial des écrivains sacrés. - 66. Exemples. 67. Règles pratiques. - 68. La Bible n'est pas en désaccord avec la science. 68 bis. La Bible est d'accord avec l'expérience

SECTION III. - La, Bible est une révélation graduelle et progressive.

§§ 69. Progression, non dans la vérité, mais dans sa manifestation. - 70. Progression morale. - 71. Ordre dans lequel doivent être lus les divers livres de la Bible. - 72. Les diverses dispensations

SECTION IV. Unité de la Bible.

§§ 73. Unité réelle et non formelle. - 74. Corollaires

SECTION V. - La révélation n'est pas un système.

§§ 75. Du mode de la révélation. - 76. Exemples. - 77. Trois conséquences

CHAPITRE IV.

- De l'interprétation des Écritures.

SECTION I. - Des précautions à prendre dans l'étude des Écritures.

§§ 78. Etude des circonstances dans lesquelles chaque livre a été écrit. - 79. Le langage des hommes appliqué aux choses de Dieu. - 80. Exemples. - 81. Classification des différentes figures. - 82. Résumé

SECTION II. - De l'esprit dans lequel la Bible doit être étudiée.

§§ 83. Soumission du coeur aux enseignements de l'esprit. - 84. Rien au-delà de ce qui est écrit

SECTION III. - Des règles d'interprétation.

§§ 85. Première règle. Il faut autant que possible prendre les mots dans leur sens ordinaire et usuel. Hébraïsmes Semi-hébraïsmes. Des noms propres. - 86.

Seconde règle. Il faut prendre les mots dans le sens indiqué par l'ensemble de la phrase. - 87. Troisième règle. Il faut tenir compte du contexte. - 88.

Quatrième règle. Il faut tenir compte du but général du livre. - 89. Cinquième règle. Il faut expliquer l'Écriture par l'Écriture. - 90 Parallélisme des mots et des noms. - 91. Parallélisme des idées. - 92. L'analogie de la foi. Exemples. - 93. Le parallélisme appliqué au style figuré. - 94. Conclusion

SECTION IV. - L'emploi de ces règles dans l'interprétation; leur importance.

§ 95. Développements

SECTION V. - Secours extérieurs qui peuvent être employés pour l'interprétation de la Bible.

§§ 96. De la valeur à donner à ces secours extérieurs. - 97. Des opinions répandues chez ceux auxquels les Écritures étaient adressées. - 98. L'histoire profane ancienne. - 99. L'histoire ecclésiastique. - 100. La chronologie. - 101. Chronologie biblique. Tableaux. - 102. Chronologie biblique. Suite. Difficultés. - 103. Histoire naturelle. - 104. Mœurs et coutumes des Juifs. - 105.

Géographie. - 106. Géographie (suite). La Palestine. Noms. Étendue et divisions territoriales. Tableau. Topographie. Population. Jérusalem. Le temple. Histoire postérieure. - 107. Géographie (suite). Les nations étrangères. - 108.

Géographie physique. - 109. Calendrier des saisons. Tableau

SECTION VI. - Application de ces règles à l'interprétation des allégories, paraboles, types et symboles de l'Écriture.

§§ 110. Figure et allégorie. Distinction. - 111. Des règles d'interprétation.

Première règle. - 112. Seconde règle. - 113. Troisième règle. - 114. Paraboles de l'Ancien-Testament. - 115. Paraboles du Nouveau-Testament. - 116.

Interprétation allégorique de l'histoire. - 117. Abus de l'interprétation typique. - 118. Sources à consulter

SECTION VII. - De l'interprétation de la prophétie.

§§ 119. Difficultés que présente l'étude de la prophétie. A. Quant aux dates. B. Quant au langage. - 120. Du langage prophétique dans l'Ancien-Testament. - 121. Du double accomplissement des prophéties. - 122. Des règles à suivre

pour l'interprétation des prophéties. - 123. Différents systèmes d'interprétation. Tableaux. - 124. Le temps dans le langage prophétique. - 125. Leçons morales de la prophétie. - 126. La prophétie en dehors des livres prophétiques. - 127. Des expressions symboliques. Tableau

CHAPITRE V.

- De l'étude systématique et raisonnée des Ecritures.

SECTION I. - Etude des doctrines de l'Ecriture.

§§ 128 Mode de révélation de la doctrine. - 129. Règles à observer. - 130. (Suite). 131. Principes d'application

SECTION II. - Les préceptes de l'Ecriture.

§§ 132. Des principes de la sainteté. - 133. Préceptes moraux et préceptes positifs. - 134. Règles d'application

SECTION III. - Les promesses de l'Ecriture.

§§ 135. Considérations générales. Divers genres de promesses. - 136. Du bon usage des promesses

SECTION IV. - Les exemples de l'Ecriture.

§§ 137. Réserves à faire dans l'étude des exemples rapportés dans l'Ecriture. - 138. De l'utilité des exemples et de l'usage qu'on en doit faire. - 139. Règle d'imitation

CHAPITRE VI.

- Des difficultés scripturaires, ou les principes et les règles des chapitres précédents, Illustrés par les citations de l'Ancien-Testament dans le Nouveau.

§ 140. Convenance de traiter ce sujet à part.

SECTION I. - Les citations classées et examinées dans leurs rapports avec l'état du texte, les vérités et les preuves de l'Ecriture, et les principes d'interprétation.

§§ 141. Importance, nombre et objet des citations. Tableau. - 142. Nature et caractère des citations. - 143. Différences et variantes dans les citations. - 144. Résultats et conséquences de l'examen des citations

SECTION II. - Difficultés scripturaires.

§§ 145. Sources et nature de ces difficultés. - 146. Difficultés provenant du texte. - 147. Difficultés provenant des mots ou des phrases. - 148. Difficultés provenant des coutumes. - 149. Difficultés résultant de la chronologie et de l'histoire. - 150. Difficultés d'interprétation et contradictions résultant des termes employés pour l'expression de certaines vérités. - 151. Difficultés dans le fond même des choses révélées. - 152. Valeur des objections tirées des difficultés. - 153. Règles à suivre

CHAPITRE VII.

- De la lecture pratique de la Bible

§§ 154. Nécessité de l'étude pratique des Ecritures. - 155. Règles à suivre. - 156. Exemple, 2 Tim., 1, 8. - 157. Autre exemple, Jean, XI, 15. - 158. Directions pratiques

DEUXIÈME PARTIE.

LES LIVRES DE LA BIBLE

INTRODUCTION.

§§ 1. Objet de la deuxième partie. - 2. Les deux Testaments. - 3. L'Ancien-Testament. - 4. Le Nouveau-Testament. - 5. Développement du plan divin. - 6. Division de l'Ancien-Testament

CHAPITRE 1er.

- Le Pentateuque et le livre de Job.

SECTION Ire. - Intégrité et authenticité du Pentateuque.

§§ 7. Titres du livre. - 8. Le Pentateuque est l'ouvrage de Moïse. - 9. Authenticité du Pentateuque. - 10. Documents employés. - II. Additions faites au travail de Moïse. - 12. Objet du Pentateuque. - 13. Analyse

SECTION II. - Le livre de Job.

§§14. Job. L'histoire et le livre. - 15. Contenu du livre de Job. - 16. But du livre. - 17. Leçons pratiques

SECTION III. - La poésie hébraïque et les livres poétiques.

§18. La poésie hébraïque

SECTION IV. - Analyse des livres du Pentateuque et tables chronologiques.

§§19. Comment il faut étudier l'Écriture. - 20. Objet spécial d'une lecture. - 21. Observations sur les tableaux chronologiques. - 22, Premier tableau chronologique. - 23. Second tableau. - 24. Troisième tableau

SECTION V. - Objet et but de la loi. Sommaire de ses institutions religieuses.

§§ 25. Dessin et objet de la loi. - 26. Théocratie. - 27. Le tabernacle, etc. - 28. Le sacerdoce. - 29. Les sacrifices. - 30. Fêtes et solennités. - 31. Résumé

CHAPITRE II.

- Les livres historiques et les livres prophétiques jusqu'à la mort de Salomon.

SECTION Ire. - Les livres historiques de l'Écriture en général.

§§ 32. Ordre des livres historiques. - 33. Leurs auteurs. - 34. Leur but spécial. - 35. Leur valeur morale

SECTION II. - Esquisse du contenu des livres historiques.

§ 36. De Josué à la mort de Salomon

SECTION III. - Les livres de Josué, des Juges et de Ruth.

§§ 37. Josué. - 38. Leçons pratiques. - 39. Prophétie accomplie. - 40. Josué et les Juges comparés au Pentateuque. - 41. Le livre des Juges. - 42. Le livre de Ruth

SECTION IV. - Samuel, les Rois et les Chroniques.

§§ 43. Les deux livres de Samuel. - 44. L'alliance de Dieu avec David. - 45. Les mouvements de la prophétie. - 46. Les livres des Rois. - 47. Les livres des Chroniques. - 48. L'auteur. - 49. Observations. - 50. Caractère théocratique des livres historiques. - 51. David et Salomon

SECTION V. - Les livres poétiques, Psaumes, Cantique, Ecclésiaste.

§§ 52. Les Psaumes. Titre du livre. - 53. Leur ordre dans l'écriture. - 54. Les auteurs des Psaumes. - 55. Excellence des Psaumes. - 56. Classification des Psaumes. Trois tableaux. - 57. Suscriptions des Psaumes. - 58. Règles d'interprétation. - 59. Le cantique de Salomon. - 60. Le livre des Proverbes. Auteur, objet et plan du livre. - 61. Règles d'interprétation. - 62. L'Ecclésiaste. L'auteur, l'objet et le plan du livre

SECTION VI. - Tableau chronologique des faits rapportés dans les livres historiques.

§§ 63. Jusqu'à la mort de Josué. - 64. Interrègne et gouvernement des Juges. - 65. Règne de Saül. - 66. Règne de David. - 67. Règne de Salomon. - 68. Schisme et division du royaume

CHAPITRE III.

- Les livres historiques et les livres prophétiques depuis la mort de Salomon jusqu'à la clôture du canon de l'Ancien-Testament.

SECTION Ire. - Coup-d'oeil général sur cette période. Les prophètes dans leurs rapports avec l'histoire.

§§ 69. Le schisme. - 70. Histoire du royaume d'Israël. 71. Histoire du royaume de Juda. - 72. La prophétie et la liberté humaine. 73. Les livres et les prophètes de cette période. Tableau

SECTION II. - Nature de la prophétie pendant cette période. Tableau synoptique des prophéties.

§§ 74. Les prophètes de cette période. - 75. Coup-d'oeil général sur les écrits prophétiques. - 76. Tableau synoptique des prophéties de l'écriture, indiquant leur ordre et leurs principaux sujets

SECTION III. -Les livres de Jonas, Joël, Amos, Osée, Esaïe, Michée, Nahum.

§§ 77. Jonas. - 78. Joël, l'auteur et le livre. - 79. Interprétation de Joël, I à II, 11. - 80. Amos, l'auteur et le livre. - 81. Osée. - 82. Esaïe, sa personne; son livre. - 83. Les prophéties d'Esaïe. - 84. Authenticité. - 85. Division du livre. - 86. Michée. - 87. Nahum

SECTION IV. - Les livres de Sophonie, Jérémie, Habacuc, Daniel, Ezéchiel et Abdias.

§§ 88. Sophonie. - 89. Accomplissement des prophéties. - 90. Jérémie. Lamentations. - 91. Habacuc. - 92. Daniel. - 93. Ezéchiel. - 94. Abdias

SECTION V. La captivité. La restauration. Livres de cette époque. Esdras Aggée, Zacharie, Ester, Néhémie, Malachie.

§§ 95. La captivité et la restauration. - 96. Esdras. - 97. Aggée. - 98. Zacharie. - 99. Le livre de Zacharie. - 100. Ester. - 101. Néhémie. - 102. Malachie. - 103. Résumé

SECTION VI. - Tableau chronologique de l'histoire sainte depuis le schisme jusqu'au retour de la captivité.

§§ 104. Histoire des deux royaumes. - 105. Jusqu'au commencement de la captivité. - 106. Depuis la prise de Jérusalem jusqu'au décret de Cyrus pour le rétablissement des Juifs. - 107. Depuis le décret de Cyrus jusqu'à la fin des prophéties de l'Ancien-Testament

CHAPITRE IV.

- Histoire civile et morale des Juifs depuis Malachie jusqu'à Jean-Baptiste.

SECTION Ire. - Esquisse de l'histoire civile des Juifs durant la période comprise entre l'Ancien et le Nouveau-Testament.

§§ 108. Sources historiques. - 109. Tableau chronologique. - 110. Les Juifs sous les Perses. - 111. Alexandre. - 112. Les Syriens. - 113. Les Asmonéens. - 114. La Judée sous les Maccabées. - 115. Les Hérode

SECTION II. - Esquisse de l'histoire morale et religieuse des Juifs pendant la période comprise entre l'Ancien et le Nouveau-Testament.

§§ 116. Conséquences des rapports des Juifs avec les païens. - 117. Autres influences d'un caractère religieux. Les sectes. 118. L'Ecriture et la tradition. 119. La tradition juive. - 120. La cabale. 121. Pharisiens et sadducéens. 122. Les Galiléens et les hérوديens. - 123. Les esséniens. - 124. Les scribes. 125. Prosélytes de la justice. - 126. Prosélytes de la porte. - 127. Les Samaritains.

CHAPITRE V.

- Les Evangiles.

INTRODUCTION.

§§ 128. Christ, fin de l'ancienne alliance et commencement de la nouvelle. - 129. Particularités de son enseignement. - 130. La vérité révélée graduellement. - 131. Importance des miracles de Jésus-Christ. - 132. Les miracles ne sont pas contraires aux lois de la nature. - 133. L'influence de Satan dans les maladies n'est pas contraire à la nature. - 134. Christ, Homme-Dieu

SECTION Ire. - Les quatre Evangiles comparés.

§§ 135. L'Evangile. - 136. Les quatre Evangiles

SECTION II - L'intégrité des Evangiles

§137. Témoignages historiques. Tableau

SECTION III. - Introduction aux Evangiles.

§§ 138. L'Evangile selon saint Matthieu. - 139. L'Evangile selon saint Marc. - 140. L'Evangile selon saint Luc. - 141. L'Evangile selon saint Jean. 552

SECTION IV. - Chronologie des Evangiles.

§ 142. Difficultés, et solutions probables

SECTION V. Harmonie des Evangiles.

§§ 143. Importance d'une vue synoptique des Evangiles. - 144. Difficultés quant à la fixation de l'ordre chronologique. - 145. Nombre des Pâques. - 146. Quel est celui des évangélistes qui a le plus suivi l'ordre chronologique ? - 147.

Des rapports des Evangiles entre eux. - 148. Divergences apparentes. - 149.
Importance de l'étude des Evangiles. 150. Des miracles et des paraboles

SECTION VI. Directions pour la lecture des Evangiles.

§§ 151. - Série de questions à poser. - 152. Leçons résultant de la comparaison des passages

CHAPITRE VI.

- Le livre des Actes.

SECTION Ire. - L'Evangile et les Gentils.

§§ 153. Que sera l'Evangile pour les Gentils? - 154. L'homme n'a pas la conscience de sa culpabilité. - 155. L'homme ne comprend pas le caractère de Dieu. - 156. L'homme n'a aucun système positif de morale. - 157. L'homme n'a aucune certitude relative à la vie future. - 158. L'homme n'est pas capable de concilier ses craintes avec ses espérances, lui-même avec Dieu. - 159.

Condition morale de l'homme. - 160. Caractère universel et moral de ces maux. - 161. Rapports des Evangiles, des Actes et des Epîtres

SECTION II. - Introduction au livre des Actes des apôtres.

§§ 162. Caractère, auteur et date du livre. - 163. Remarques sur le contenu du livre des Actes

SECTION III. - Chronologie des Actes et des Epîtres. Tableau synoptique.

§§ 164. Chronologie apostolique. - 165. Tableau des résultats obtenus. - 166. Chronologie du Nouveau-Testament

CHAPITRE VII.

- Les Epîtres et l'Apocalypse.

SECTION Ire. - Sur l'étude des Epîtres.

§§ 167. But général des Epîtres. - 168. Auteur et destinataires de l'épître. - 169. Du but spécial de chaque épître. - 170. Erreurs particulières contre lesquelles elles étaient dirigées. - 171. Importance de la comparaison des diverses parties du Nouveau-Testament

SECTION II - Intégrité des Epîtres.

§ 172. Tableau des autorités les plus anciennes

SECTION III - Introduction spéciale aux Epîtres depuis la première aux Thessaloniens jusqu'à Jude.

§§ 173. Première aux Thessaloniens. - 174. Seconde aux Thessaloniens. - 175. Epître aux Galates. - 176. Première aux Corinthiens. - 177. Seconde aux Corinthiens. - 178. Epître aux Romains. - 179. Epître de Jacques. - 180. Epître aux Ephésiens. - 181. Epître aux Colossiens. - 182. Epître à Philémon. - 183. Epître aux Philippiens. - 184. Epître aux Hébreux. 185. Première épître catholique de Pierre. - 186. Première épître à Timothée. 187. Epître à Tite. - 188. Seconde épître de Pierre. 189. Seconde épître à Timothée. - 190. Epître catholique de Jude

SECTION IV. - Notes sur les trois épîtres de Jean et sur l'Apocalypse.

§§ 191. Première épître de Jean. - 192. Du caractère de saint Jean. - 193. Seconde épître de Jean. - 194 Troisième épître de Jean. - 195. L'Apocalypse de Jean. - 196. Règles et divers systèmes d'interprétation. - 197. Une difficulté n'est pas une objection. - 198. Résultats positifs de l'étude de l'Apocalypse. - 199. La grande apostasie

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

LE MANUEL DE LA BIBLE.
OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

•

§ 1. Le livre. - La Bible, si même on ne la considère que d'un point de vue tout humain et sous le rapport littéraire, est l'ouvrage le plus remarquable qui ait jamais paru dans le monde. C'est de tous les livres le plus ancien. Les événements qu'elle raconte sont du plus saisissant intérêt. Son histoire dans le monde c'est l'histoire de la civilisation, du progrès et de la prospérité. Les hommes les plus sages et les plus excellents dont s'honore l'humanité ont rendu témoignage à son influence intellectuelle, moralisante et sanctifiante. Ecrite par «les saints hommes de Dieu qui parlaient étant poussés par le Saint-Esprit (2 Pierre, I, 21)» pour révéler «le seul vrai Dieu et Jésus-Christ qu'il a envoyé (Jean, XVII, 3. Ps. XIX),» la Bible, par son auteur et par son sujet, peut réclamer à bon droit le respect de tous et une étude attentive et consciencieuse.

•

§ 2. Le manuel de la Bible. - Un manuel de l'Écriture n'a de véritable valeur qu'autant que l'auteur et le lecteur se rappelleront les deux observations suivantes. Ce sont deux réserves essentielles.

1° Nous ne pouvons pas contempler ce glorieux monument de la vérité divine en simples spectateurs. Notre devoir ne consiste pas à nous tenir en dehors de l'Écriture pour l'admirer de loin; il nous faut pénétrer dans son intérieur pour croire et pour obéir. Ce n'est que par la communion du cœur et par notre obéissance que nous pourrions en apprécier la magnificence et les trésors. Elle ne les révèle qu'à ceux qui l'aiment dans l'humilité. Aussi longtemps que nous ne connaissons pas de cœur, nous ne connaissons que de nom (Prov., II, 2-5. Jean, VII, 17).

2° En second lieu, l'étude d'un Guide de l'Écriture ne doit pas être confondue avec l'étude de l'Écriture elle-même. Des secours extérieurs peuvent nous aider dans la recherche de la vérité, nous faire connaître où elle est, sa position, sa nature; mais il faut pénétrer jusqu'à elle pour trouver la véritable

lumière. Le chemin que nous avons à parcourir à ses charmes comme étude; mais ce que nous devons considérer surtout, c'est le terme auquel il aboutit; il mène aux «sources du salut.» Ce n'est ni le voyage, ni la vue même de ces sources jaillissantes, qui pourront désaltérer nos âmes dans le voyage de la vie. C'est à la source elle-même que nous devons puiser. Notre but, c'est «le sabbat et le port du salut»; notre but, c'est de rendre plus claire, et par conséquent plus abondante en bons fruits, la lecture du Livre de Dieu, de «ce Dieu des livres,» comme l'appelait un théologien de l'ancien peuple de Dieu (Poème de la synagogue, No XIV, dans la collection de Léon Herbert).

§ 3. Les noms de la Bible. - Les noms donnés au saint volume sont importants et caractéristiques. Il est appelé la Bible, ou le livre par excellence, du mot grec *βιβλος*, qui désignait originairement, comme le mot latin *liber*, l'écorce intérieure du tilleul; puis, plus tard, l'écorce du papyrus, roseau égyptien, sur laquelle on écrivit les premiers manuscrits avant qu'on eût découvert l'usage du parchemin, et bien avant la fabrication du papier proprement dit.

Les mots l'Écriture (2 Tim., III, 16. Actes, VIII, 32. 2 Pierre, I, 20. Jean, X, 35. Jacq., IV, 5),

- les Écritures (Luc, XXIV, 27. Matth., XXII, 29. Actes, XVIII, 24),
- la Parole de Dieu (Luc, XI, 28. Prov., XXX, 5),
- les saintes Écritures (Rom., I, 2),
- les saintes lettres (2 Tim., III, 15),
- les oracles de Dieu (Rom., III, 2),
- les paroles de Dieu (Héb., V, 12),
- les paroles de vie (Actes, VII, 38),
- la loi (Matth., V, 18. Jean, X, 34; XII, 34, etc. 1 Cor., XIV, 21),
- les prophètes (Matth., XXVI, 56. Actes, III, 18, 21; XXVIII, 23),
- la loi et les prophètes (Matth., XI, 13,),
- l'Ancien-Testament (2 Cor., III, 14),

- ces différentes expressions, disons-nous, sont employées dans les livres du Nouveau-Testament en parlant du recueil de l'Ancien, souvent indifféremment, quelquefois avec une nuance particulière: ainsi, le mot oracle est employé dans l'Ancien-Testament pour désigner le lieu même où Dieu rendait ses oracles, le tabernacle (1 Rois, VIII, 6, 2 Chron., IV, 20. Ps. XXVIII, 2): ainsi encore la distinction entre la loi et les prophètes disparaît quelquefois, tandis qu'ailleurs elle reparaît comme une division même des livres de l'Ancien-Testament, le mot loi s'appliquant alors aux seuls livres de Moïse.

§ 4. Les deux Testaments. - La Bible se divise en deux parties bien distinctes: l'Ancien et le Nouveau-Testament. Le mot testament, c'est-à-dire alliance, accord, indique de la part de Dieu le genre de rapports qu'il voulait entretenir avec son peuple d'abord, puis avec l'humanité; il servit plus tard à désigner les livres dans lesquels étaient inscrites les conditions de cette alliance (Exode, XXIV, 7. 2 Rois, XXIII, 2. 2 Cor., III, 6-14). Le mot original signifie, dans le grec classique, une disposition testamentaire, une volonté; dans le grec postérieur et corrompu, il est souvent pris dans le sens d'alliance, de contrat, de (Gen., XXI, 27-32; XXVI, 28; XXXI, 44.)

Chez les Juifs, l'Ancien-Testament était appelé «la loi, les prophètes et les écrits»; quelquefois ces derniers, qu'on appelait aussi les saints écrits, en grec hagiographes, portaient les noms du premier d'entre eux, qui était les Psaumes; on retrouve cette division et ce nom dans Luc, XXIV, 44.

D'après Josèphe et d'autres autorités juives, les Juifs comptaient dans l'Ancien-Testament vingt-deux livres canoniques, et les divisaient ainsi qu'il suit.

D'abord la Thorah, la loi, c'est-à-dire

1° à 5°, les cinq livres de Moïse.

Puis les Nebiyim ou prophètes, qu'ils distinguaient en prophètes, historiques ou antérieurs, savoir

6° Josué,

7° Les Juges et Ruth,

8° Les deux livres de Samuel,
 9° Les deux livres des Rois,
 10° Les deux livres des Chroniques,
 11° Daniel
 12° Esdras et Néhémie,
 13° Ester,
 14° Job,
 et prophètes proprement dits ou postérieurs, savoir:
 15° Esaïe,
 16° Jérémie et Lamentations,
 17° Ezéchiel,
 18° Les douze petits prophètes;
 enfin, les hagiographes ou écrits saints, savoir
 19° Les Psaumes,
 20° Les Proverbes de Salomon,
 21° Le Cantique des cantiques,
 22° L'Ecclésiaste.

Cette dernière catégorie comprenait aussi, dans des temps plus modernes, Job, Ruth, les Lamentations, Ester, Daniel, Esdras, Néhémie et les Chroniques, (lui étaient ainsi distraits de la liste des prophètes. C'est cet arrangement qui a prévalu depuis, et qu'on retrouve aujourd'hui employé dans toutes les éditions de la Bible hébraïque.

§ 5. Le Canon. - Les écrits saints étaient quelquefois appelés le Canon de l'écriture, d'un mot grec qui signifie une verge, un bâton droit, une règle, et de là, dans un sens moral et spirituel, une règle, un règlement ou une loi (Gal., VI, 16. Philip., III, 16). Ce terme ne fut pas d'abord très-précis dans les premiers siècles du christianisme, quoiqu'il indiquât d'une manière générale la règle d'une opinion ou d'un genre de vie, le drapeau d'une idée ou d'une pratique. Mais déjà, dès le temps d'Origène, on le trouve employé en parlant des livres auxquels les chrétiens étaient d'accord à reconnaître une autorité divine. La

Bible devint ainsi le canon, c'est-à-dire la règle obligatoire en matière de religion et de morale.

§ 6. La Parole de Dieu. - Le nom qui résume le mieux et le plus complètement l'idée qui s'attache au livre dont nous nous occupons, c'est celui de Parole de Dieu. Ce titre suffit pour justifier la foi des plus faibles, et il comprend tout ce que les plus savantes et les plus profondes recherches Peuvent nous donner sur les problèmes les plus sérieux de la vie. Nous pouvons dire en d'autres mots, et avec plus de développements, tout ce que ce titre énonce, mais nous ne pouvons pas dire davantage. Ces mots la Parole de Dieu nous apprennent à regarder la Bible comme l'expression la plus parfaite de la sagesse et de l'amour divins.

CHAPITRE PREMIER.
DE L'INTÉGRITÉ DES ÉCRITURES, OU LA BIBLE
TELLE QUE LES HOMMES INSPIRÉS DE DIEU L'ONT ÉCRITE.

L'intégrité des documents de la foi chrétienne est établie jusqu'à l'évidence par des preuves dix fois plus variées, plus nombreuses et plus concluantes que toutes celles que l'on peut faire valoir en faveur d'un autre livre quelconque de l'antiquité.

(Isaac TAYLOR.)

SECTION I

L'intégrité définie et prouvée.

§ 7. Définition. - Si l'on possédait encore aujourd'hui le manuscrit original de chaque livre de la Bible, écrit de la main même de son auteur, et que le fait de cette identité fût bien établi, toute copie exacte et parfaitement conforme au manuscrit primitif serait ce qu'on appelle une copie ou un manuscrit intègre et pur. Malheureusement il n'existe plus un seul de ces autographes. Mais si la preuve de l'intégrité des manuscrits existants ne peut plus être faite sous ce rapport, elle peut être fournie avec une certitude presque égale par les circonstances qui se rattachent à la conservation et à la transmission des manuscrits de l'Écriture, tels qu'ils se rencontrent aujourd'hui dans nos différentes bibliothèques.

On appelle de même intégrité d'un livre son entière conformité avec le livre tel qu'il a été écrit par l'auteur. Si le texte varie, on dit qu'il est corrompu; interpolé, s'il s'y trouve des additions; enfin si l'on a lieu de croire que le livre n'a pas été écrit par l'auteur dont il porte le nom, ou l'appelle inauthentique ou supposé.

§ 8. L'imprimerie a simplifié les questions d'intégrité. - Les questions relatives à l'intégrité des différents livres de l'Écriture-Sainte ont été de beaucoup simplifiées par la découverte de l'imprimerie. Cet art merveilleux fixe les dates, et, par la multiplication des exemplaires et des éditions, protège le texte contre toute altération. Comme des livres imprimés ne peuvent être changés ou retouchés à la plume sans que l'œil n'en soit immédiatement prévenu, toute modification matérielle du texte est rendue impossible, toute tentative de falsification serait vaine. Les manuscrits des différents livres imprimés sont donc pour toujours placés à l'abri de la fraude sous l'égide immortelle de l'imprimerie.

§ 9. Les premières éditions hébraïques de la Bible (1188 à 1516). L'Ancien-Testament, après que plusieurs fragments en eurent paru isolés, sortis des presses de l'Italie, fut, pour la première fois, publié en entier en langue hébraïque à Soncino (1188), petit in-folio; il s'en trouve un exemplaire à la bibliothèque du collège d'Exeter, à Oxford. Une autre édition parut à Brescia (1494), dont un exemplaire, celui-là même dont Luther s'est servi pour sa traduction de la Bible, se trouve à la bibliothèque royale de Berlin. On possède également des exemplaires de l'édition grecque du Nouveau-Testament, publiée à Bâle, en 1516, par Erasme, ainsi que de l'édition grecque et latine de 1511, imprimée à Alcalá (ou en latin Complutum). Comparées les unes avec les autres, ainsi qu'avec les éditions modernes, elles sont notoirement identiques, comme il est facile de s'en convaincre. Il en résulte ce double fait: d'abord que les saintes Écritures existaient déjà comme un ensemble au quinzième siècle; puis, que le texte n'en a pas été sensiblement modifié depuis trois cent cinquante ans.

§ 10. Le Texte Reçu. - Les deux éditions du Nouveau-Testament dont il vient d'être parlé, publiées d'après un examen très-attentif des manuscrits, formèrent la base de ce qu'on est convenu d'appeler le texte reçu. La première édition de ce texte fut publiée, en 1624, par Elzevir. Il put consulter, en outre,

les éditions «Etienne (Paris, 1546), et de Bèze (Genève, 1565), mais il ne leur emprunta pas beaucoup de variantes importantes. *Le Texte Reçu Grec est le Texte Original authentique des apôtres complètement inspiré et libre d'erreurs. Les traductions qui en sont faites sont inspirées dans la mesure de leur fidélité au sens des mots originaux qui le composent.*

•

§ 11. Manuscrits de l'Ancien et du Nouveau-Testament postérieurs au quatrième siècle. - A l'époque où ces ouvrages furent imprimés, il y avait des manuscrits des saintes Ecritures dans la plupart des bibliothèques publiques de l'Europe. Ils formaient, avec les écrits des Pères et avec quelques autres ouvrages ecclésiastiques du moyen-âge, le fonds principal de la plupart des catalogues littéraires du quinzième siècle. Le docteur Kennicott (1718-1783) compulsa et compara six cent trente de ces manuscrits pour son édition critique de la Bible hébraïque. De Rossi, professeur d'hébreu à Parme vers 1776, en collationna sept cent trente-quatre de plus. Pour les éditions les plus récentes du Nouveau-Testament grec, plus de six cents manuscrits ont été mis à contribution.

•

§12. De l'âge des manuscrits. - Quant à l'Ancien-Testament, la plupart des manuscrits hébreux que l'on possède aujourd'hui ont été écrits entre les années 1000 et 1157. Quelques-uns cependant appartiennent au neuvième et même au huitième siècle, et, dans le nombre, deux des manuscrits (les No 631 et 503) récemment examinés par M. de Rossi, qui a publié les diverses leçons et variantes qu'ils renferment. - Les manuscrits du Nouveau-Testament et ceux des Septante (traduction grecque de l'Ancien -Testament) sont encore plus anciens. Le manuscrit Alexandrin, Codex Alexandrinus, que depuis Wettstein et Griesbach on désigne ordinairement par la lettre A, et qui se trouve, depuis Charles Ier, au musée britannique de Londres, paraît avoir été écrit avant la fin du cinquième siècle, et pour le plus tard au commencement du sixième; il renferme l'Ancien et le Nouveau-Testament.

Le manuscrit du Vatican, appelé B, et qui se trouve à Rouie dans la bibliothèque qui lui a donné son nom, date du quatrième siècle, ainsi que le Cottonianus (ou 1), dont des fragments existent encore au musée britannique. L'archevêque Ussérius (Usher) l'a eu tout entier à sa disposition et en a publié les variantes. Le manuscrit C, ou Codex Ephrem, qui se trouve depuis longtemps à la bibliothèque royale de Paris, paraît plus ancien que le manuscrit Alexandrin. Il contenait autrefois la Bible entière; vers le dixième ou onzième siècle, des copistes effacèrent, autant qu'ils le purent, l'écriture ancienne pour copier sur le même parchemin quelque ouvrage du père Ephrem (c'est de là que lui vient son nom); heureusement ils n'ont pas réussi tout-à-fait dans leur oeuvre de vandalisme monacal. Le Codex Bezae, ou Cantabriensis, appelé D (pour les Evangiles et les Actes seulement, car il ne contient que ces livres), a été donné à l'université de Cambridge par Théodore de Bèze (1581), qui l'avait reçu de Lyon, où on Pavait trouvé dans un monastère en 1562. On est incertain sur son âge; Wettstein et quelques critiques l'attribuent à la fin du cinquième siècle, d'autres le mettent beaucoup plus bas, jusque vers la fin du huitième.

§ 13. Les manuscrits des classiques comparés aux manuscrits de la Bible.

- Quand il S'agit des ouvrages grecs ou latins de la littérature classique et profane, on regarde vingt manuscrits et même dix comme suffisant amplement à garantir l'intégrité du texte. On connaît une quinzaine de manuscrits d'Hérodote, dont le plus ancien remonte à peine au dixième siècle: un Virgile du Vatican, chose unique, paraîtrait remonter jusqu'au quatrième siècle; mais, en général, c'est dans la période qui s'étend du dixième au quinzième siècle que doit se placer la date de presque tous les manuscrits existants. Ainsi, quant à l'âge et quant au nombre, les manuscrits des livres de la Bible l'emportent de beaucoup sur tout ce que peuvent fournir les documents les plus importants de la littérature classique ancienne. Le nombre des manuscrits a donc puissamment contribué, par la comparaison qui a été faite des uns avec les autres, à conserver la pureté primitive du texte sacré en même temps qu'il

présente une garantie presque absolue contre tous les essais de falsification, d'altération ou d'interpolation qui auraient pu être tentés.

§ 14. Citations de l'Écriture-Sainte par les auteurs ecclésiastiques des premiers siècles. Targums. - Au moment où les manuscrits commencent à faire défaut, une autre source d'évidence se présente qui n'est ni moins sûre ni moins abondante; ce sont les longues et nombreuses citations des Écritures et les allusions directes ou indirectes à certains textes qu'on trouve dans les écrits des Pères de l'Église ou dans les paraphrases des rabbins. Sous ce rapport encore, pour le dire en passant, l'infériorité des auteurs classiques est bien remarquable; suffisantes pour établir l'âge à peu près exact d'un ouvrage, les citations des auteurs classiques les uns par les autres n'ont presque aucune valeur au point de vue de la correction du texte; ce ne sont, en général, que des allusions à un fait ou à un passage et non point des citations proprement dites, ou même, lorsqu'il y a citation, c'est d'une manière souvent si peu exacte et si vague qu'il est impossible d'accorder une grande importance critique au texte ainsi reproduit. Il en est tout autrement des Écritures; elles sont habituellement citées avec le plus grand soin dans les termes mêmes dont se servent les écrivains sacrés, et forment le sujet, soit d'une discussion approfondie, soit d'un enseignement pratique important.

Ainsi, nous avons au cinquième siècle les écrits de Théodoret de Cyrène en Syrie, sur les épîtres de Paul et sur la plus grande partie de l'Ancien-Testament. Avant lui, Cyrille d'Alexandrie avait écrit sur les prophètes et sur l'évangile de Jean. Au quatrième siècle, les commentaires de Chrysostôme sur tout le Nouveau-Testament, et les écrits de Grégoire de Nysse. Au troisième et au deuxième, les ouvrages d'Origène et de Théophile d'Antioche; on en possède encore de nombreux fragments (de Théophile, seulement en latin) par les citations et reproductions des auteurs postérieurs. Au deuxième siècle, les écrits d'Irénée et de Clément d'Alexandrie. Mentionnons encore au quatrième siècle les importants commentaires de saint Jérôme sur l'Écriture et les

nombreux ouvrages de saint Augustin. Nous donnerons plus loin, § 53, la liste complète des écrivains appartenant à cette catégorie.

On compte jusqu'à cent quatre-vingts auteurs ecclésiastiques des premiers siècles du christianisme, dont les ouvrages, encore existants aujourd'hui, renferment des citations du Nouveau-Testament, et ces citations sont tellement nombreuses que, si tous les manuscrits du Nouveau-Testament avaient disparu, on pourrait reconstruire le texte original tout entier à l'aide des commentaires et des citations qui se trouvent dans les écrits des six premiers siècles seulement. Le docteur Bentley l'a essayé et avec succès.

La même observation s'applique aux livres de l'Ancien -Testament. Pour cela, nous devons remonter plus haut encore dans l'histoire. Le Targum (ou interprétation) d'Onkélos fut écrit environ 60 ans avant Christ; il donne une traduction du Pentateuque en hébreu chaldéen (de l'ordre le plus pur). Le Targum de Jonathan sur les prophètes et les livres historiques date du commencement de l'ère chrétienne. Au quatrième siècle, Joseph l'aveugle écrivit un Targum sur les hagiographes, et peu de temps après, d'autres travaux semblables sur différentes parties des Ecritures furent publiés. Ces Targums, au nombre de dix, sont d'une grande valeur, le premier surtout, pour déterminer et fixer le texte original de l'Ancien-Testament hébreu dont ils sont la paraphrase littérale.

§ 15. Traductions de la Bible. - Un autre moyen de contrôler et d'établir la fidélité du texte des Ecritures, soit de l'Ancien, soit du Nouveau-Testament, se trouve dans les anciennes et nombreuses traductions qui en ont été faites, et qui ont eu pour résultat de conserver intact le texte original, en rendant les falsifications impossibles. Or, on possède une version de la Bible en slavon ou ancien russe, d'une grande valeur critique, qui date du neuvième siècle. Au cinquième, la version arménienne faite par les soins de Miesrob, l'inventeur de l'alphabet arménien, et la version gothe d'Ulphilas à peu près complète. Au troisième et au quatrième siècle, tout le Nouveau-Testament et de nombreux fragments de l'Ancien sont traduits en cophte (ou memphitique), langage de la

basse Egypte (les Cophtes étaient les Egyptiens convertis au christianisme), et en sahidique (ou thébaïque), langue de la haute Egypte. Au quatrième siècle, la traduction éthiopienne est donnée à la patrie de Candace, à la moderne Abyssinie. Plusieurs de ces traductions furent faites d'après les Septante, quelques-unes d'après le syriaque, le petit nombre «après la Vulgate latine.

Comme la pancarte sur la croix de Christ fut écrite en trois langues: Hébreu, Grec, et Latin, les écrits originaux de la Bible furent écrits et traduits de la même façon. Les plus importantes et les plus célèbres des traductions de la Bible dans les anciens temps sont les suivantes:

La Peshito (ou la fidèle, l'exacte, la pure), version syriaque de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Elle date, à ce que Von croit, du premier siècle. *Elle fut compilée vers l'an 150 à partir des manuscrits originaux de l'Église d'Antioche qui était le dépositaire pour tous les autographes rédigés par la main des prophètes et des apôtres. De cet endroit ils furent traduit oralement de l'Hébreu au Grec sur des parchemins, puis en Araméen et en vieux Latin et recopiés et retraduits en différentes langues. La Peshito a l'honneur d'être la première traduction, la deuxième était la Vestus Itala ou Version en Vieux Latin produite vers l'an 157 par l'Église Italique du Nord de l'Italie.* Elle était généralement en usage dans les Eglises de la Syrie vers l'an 378; Ephrem, le Syrien, la cite très-souvent comme la version généralement reçue, assez ancienne de son temps déjà pour que la langue en eût vieilli et pour que de nombreuses expressions du texte dussent être expliquées. Elle est très-importante pour la détermination du texte, à cause de son caractère de traduction littérale. *Sa corruption: Son texte pur ne tarda pas à être pollué avec des lectures de manuscrits en provenance d'Alexandrie des écrits d'Origène pour former la version philoxénienne, en syriaque plus moderne, qui date du sixième siècle; celle d'Héraclée (faussement attribuée quelquefois à Philoxène) du septième: elles portent l'une et l'autre le nom de leur auteur.*

La Vestus Itala ou Bible en Vieux Latin traduite vers l'an 157 à partir des manuscrits originaux de l'Église d'Antioche, fut l'oeuvre de l'Église Italique

(Vaudoise) du Nord de l'Italie qui fut fondée vers l'an 60 de notre ère par Corneille et sa maison qui étaient de cette région (Actes 10:1), lorsqu'ils y retournèrent après leur conversion sous l'apôtre Pierre. L'apôtre Paul s'y rendit pour visiter les frères quand il était à Rome, possiblement lorsqu'il entreprit son voyage vers l'Espagne. L'Épître aux Hébreux fut rédigé à cet endroit pour les églises de la Judée et porté par Timothée (Hébreux 13:23,24). Le pur texte de la Vestus Itala fut corrompu par Jérôme qui y ajouta des lectures des textes de la Septante d'Origène d'Alexandrie à partir de la cinquième colonne de son Hexaples pour former sa Vulgate Latine sous l'ordre du pape.

La Vulgate, quelque défectueuse qu'elle soit, n'est pas non plus sans importance au point de vue du texte. Faite par saint Jérôme vers l'an 385, elle n'est, dans quelques-unes de ses parties, que la reproduction d'une version plus ancienne, la Vetus Itala, déjà citée par Tertullien en 220; mais le reste, et c'est la portion la plus considérable, a été traduit par Jérôme lui-même d'après l'hébreu. L'Eglise latine a peu à peu adopté cette version; le besoin de posséder la Bible en langue vulgaire se faisant sentir de plus en plus, un choix a dû être fait entre les traductions existantes, et le travail de saint Jérôme, malgré les altérations successives qu'il eut à subir pendant le moyen-âge, fut déclaré texte authentique et version vulgaire par le concile de Trente *de l'Église Catholique*, au moment où le latin avait cessé d'être la langue de tous, pour n'être plus que l'apanage du petit nombre. Le texte actuel est extrêmement corrompu.

Les versions grecques sont beaucoup plus anciennes encore; on en compte quatre dont les trois premières sont rédigés par des apostats Ébionnites du Judéo-christianisme qui s'opposaient à la divinité de Christ: celles de Symmaque, d'Aquila, de Théodotion et des Septante. L'hérésiarque Origène les avait, les unes et les autres, entre les mains en 228, et c'est d'après leur comparaison qu'il a corrigé et révisé ou plutôt formé le texte des Septante dont il est l'auteur officiel. La légende de la Septante a été inventée de toutes pièces par lui-même afin de donner de la crédibilité à son texte corrompu avec lequel il chercha à supplanter les textes originaux d'Antioche. Plus tard, il les publia en y

ajoutant le texte hébreu en lettres hébraïques, et le même texte en lettres grecques; ce travail est appelé les Hexaples, ou la Bible en six colonnes. La version d'Aquila fut faite vers l'an 160 pour l'usage des Juifs hellénistes; elle est citée par Justin Martyr, en 160, et par Irénée en 476. Elle est extrêmement littérale *et totalement corrompue*, et les Juifs la lisaient dans leurs synagogues. La traduction de Théodotion fut faite vers la même époque, et elle est citée par les mêmes auteurs apostats. Celle de Symmaque est postérieure; elle est plus élégante, mais moins littérale *et corrompue*. Toutes les trois sont perdues maintenant; mais leurs variantes les plus importantes ont été conservées dans l'édition des Septante, publiée par Montfaucon, à Paris, en 1713, avec les notes du texte des Hexaples.

Les Septante, ou la version des Septante, ainsi nommée, à ce que l'on croit *du mythe de la légende d'Origène*, du nombre de ceux qui ont coopéré à sa rédaction, est beaucoup plus ancienne. Elle a été reçue avec autant de faveur par les Juifs que par les chrétiens; elle est plus souvent citée dans le Nouveau-Testament que le texte hébreu, *ce qui est complètement faux vu qu'elle a été révisé longtemps par après sous la plume d'Origène*; on la lisait également dans les synagogues et dans les églises chrétiennes des premiers temps, *ce qui n'est qu'une pure invention car aucune église vraiment chrétienne n'aurait touchée à ce torchon du diable*. Aristobule, qui vivait au second siècle avant l'ère chrétienne, la mentionne. On suppose que cette traduction fut achevée vers l'an 285 avant Jésus-Christ, sous le règne de Ptolémée Lagus et de Ptolémée Philadelphe. *Mais il s'agit d'une supposition et non d'un fait réel*. C'est au moins l'opinion de Hody, Usserius, Walton, Eichhorn et d'autres, qui ont pour eux l'autorité de Clément et d'Eusèbe *qui était sous l'ordre de Constantin*. D'autres pensent, et de Wette est de ce nombre, que cette version a été faite par différentes personnes et à différentes époques; mais la date la moins ancienne qu'on lui attribue, c'est l'époque du fils de Sirach, 130 avant Jésus-Christ. *En bref, la Septante pré-chrétienne est un mythe habilement conçu pour détrôner les textes originaux d'Antioche de l'empire Byzantin*.

•

§ 16. Conclusion. - Il résulte de là jusqu'à l'évidence que, dès le premier siècle de l'ère chrétienne, et pour l'Ancien-Testament déjà deux siècles plus tôt, il existait, répandus dans toutes les parties du monde romain, des livres appelés les saintes Ecritures, écrits par les hommes inspirés, et que le texte actuel de la Bible *moderne corrompue* est identique avec le texte de ces livres à leur origine, *sauf les versions de la Bible qui proviennent du Texte Reçu Grec fidèle et entièrement inspiré de Dieu.*

•

§ 17. Homologoumènes. Antilègomènes. - Ces observations s'appliquent, sans aucune exception, à tous les livres de l'Ancien-Testament et à vingt des vingt-sept du Nouveau. Ces vingt sont les quatre Evangiles, les Actes, les épîtres de Paul (sauf celle aux Hébreux) et les premières de Pierre et de Jean; ils furent universellement reconnus comme authentiques et reçurent le nom d'homologoumènes, c'est-à-dire reconnus. Les autres sept furent contestés et même rejetés pendant un temps par quelques Eglises, et furent, à cause de cela, nommés antilègomènes, c'est-à-dire contestés. Néanmoins, après un long examen, ils finirent par être reçus comme authentiques; l'hésitation même qu'on avait mise à les recevoir est une preuve de plus du soin avec lequel fut formé et fermé le canon définitif de l'Eglise.

•

§ 18. Preuve tirée du peu d'importance des variantes. - Mais, quelque décisifs que soient ces faits, ils ne donnent encore qu'une faible idée de la masse de preuves qui se réunissent pour établir l'intégrité des Ecritures. Les manuscrits sont innombrables - ils appartiennent à toutes les époques, et beaucoup d'entre eux sont fort anciens. Ils ont été conservés pendant des siècles, dans différentes parties du monde, sous la sauvegarde de sectes opposées et dans des circonstances qui rendaient impossible toute altération ou modification un peu importante. Les possesseurs de ces manuscrits leur attribuaient la plus grande valeur et professaient de vivre sous l'influence des vérités qu'ils contenaient. Des copistes les reproduisaient avec une religieuse

exactitude, comptant toutes les lettres de chaque livre et enregistrant jusqu'aux détails les plus insignifiants, points ou lettres défectueuses du texte de la loi. Et maintenant que toutes les bibliothèques de l'Europe et du monde renfermant quelques fragments des Ecritures ont été visitées, maintenant que toutes les anciennes versions de la Bible ont été comparées, les manuscrits de tous les pays, depuis le troisième jusqu'au seizième siècle, collationnés, les commentaires de tous les Pères étudiés et interrogés, on doit constater comme une preuve décisive et bien remarquable de la sollicitude avec laquelle Dieu a veillé sur son ouvrage, ce fait que rien n'a été découvert, pas même une seule variante, qui compromette l'authenticité d'un seul passage de quelque importance. Cette conclusion négative, que notre Bible actuelle ne diffère pas essentiellement de la Bible de la primitive Eglise, est une ample et belle récompense pour le temps et les travaux qui ont été consacrés à ces recherches.

§ 19. Exemples. - Pour expliquer le mot essentiellement que nous venons d'employer et pour montrer combien peu les variantes affectent le sens général des Ecritures, à supposer que le texte actuel ne soit pas de tous points le texte ancien, nous donnerons quelques exemples tirés du Nouveau-Testament. Ainsi, dans l'épître aux Romains, qui contient quatre cent trente-trois versets, on ne compte que quatre passages au plus dont le sens soit modifié par des leçons qui, selon Griesbach, doivent être préférées:

VII, 6. Celle (la loi) dans laquelle nous étions retenus étant morte. Griesbach lit: Etant morts à celle dans laquelle nous étions retenus. Dans l'original grec, la différence ne tient qu'au changement d'une seule lettre, un au lieu d'un

XI, 6. Il omet **la dernière partie du verset.**

XII, 11. Il lit **temps** au lieu de **Seigneur**, pour

XVI, 5. Les prémices de l'**Asie** au lieu de l'**Achaïe**.

(Le passage IX, 5, ne doit pas être compté ici, parce que les différences de traduction ne proviennent que de différences dans la ponctuation.)

Telles sont les seules variantes qui affectent le sens, et elles sont, comme on voit, peu importantes. Pour les trouver, il a fallu collationner les manuscrits déjà indiqués, cent dix autres manuscrits, et trente manuscrits du mont Athos examinés par Matthaei, qui parcourut, pour cet objet, une grande partie de la Russie et de l'Asie.

Dans l'épître aux Galates, on ne trouve que les trois corrections suivantes qui puissent affecter le sens ou, pour mieux dire, la forme du sens:

IV, 17. Ils **vous** veulent exclure; Griesbach lit **nous**.

IV, 26. Il omet le mot **tous**.

V, 19. Il omet le mot **adultère**.

Dans les 7959 versets du Nouveau-Testament, il n'y a pas plus de dix ou douze variantes de quelque gravité; dans l'original, elles ne consistent le plus souvent que dans la différence d'un mot, quelquefois même d'une seule lettre. Elles ne touchent ni les unes ni les autres à la doctrine de l'Écriture, *ce qui est faux*, et vont tout au plus jusqu'à diminuer le nombre des passages que l'on peut invoquer à l'appui d'un dogme. Voici les corrections *ou plutôt altérations* les plus importantes apportées par Griesbach au texte reçu *dans une tentative de le polluer*:

Actes, VIII, 37. Il omet le verset

Actes, IX, 6. Il omet **la première partie du verset**.

Actes, XX, 28. Au lieu de l'**Eglise de Dieu**, il dit l'**Eglise du Seigneur** (au lieu de).

Philip. IV, 13. Par Christ, il lit: par **celui qui**.

1 Tim., III, 16. Au lieu de: Le mystère de piété est grand; **Dieu a été manifesté en chair, justifié**, etc., Griesbach lit: **Celui qui a été manifesté en chair a été justifié**, etc. D'autres disent: **Le mystère de piété est grand, qui a été manifesté**, etc. (En grec,; différence d'une seule lettre, ou même de deux traits de lettre).

Jacq., II, 18. Montre-moi ta foi **par les oeuvres**; Griesbach lit: **sans les oeuvres**.

1 Jean, V, 7. Griesbach omet **la première partie du verset**, qui se trouve ainsi réduit à ces mots: «Il y en a trois qui rendent témoignage sur la terre: l'Esprit, l'eau et le sang, et les trois se rapportent à cet un.»

Jude, 14. Griesbach omet le mot **Dieu**.

Apoc., I, 11. Griesbach supprime les mots: «**Je suis l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier,**» qu'il a conservés au verset 8, et XXII, 13.

Apoc., VIII, 13. Au lieu de: **un ange qui volait,** Griesbach lit **un aigle qui volait.**

Toutes ces corrections de Griesbach, sauf pour Actes, XX, 28, et 1 Tim, III, 16, sont sanctionnées par Scholz et Hahn, qui, du reste, se rapprochent plus habituellement du texte reçu pour des variantes moins importantes.

Quant à l'Ancien -Testament, des recherches faites avec beaucoup de soin ont fait connaître treize cent quatorze variantes de quelque valeur; cinq cent soixante-six d'entre elles ont été adoptées dans la version anglaise, dont cent quarante-sept seulement affectent le sens du texte, mais aucune n'a la moindre importance théologique; ce ne sont, en général, que des corrections de chiffres et de dates ou la substitution d'un mot plus clair à un autre qui l'est moins (voyez Hamilton, Codex Criticus, Londres, 1821).

Si maintenant on se rappelle que les seules comédies de Térence, qui ne sont qu'au nombre de six et qui ont été copiées mille fois moins souvent que le Nouveau-Testament, renferment trente mille variantes, on admirera l'étonnante et providentielle supériorité des saintes Ecritures au point de vue de leur parfait état de conservation, et l'on comprendra, en s'y associant, les belles paroles qu'après de longues recherches l'excellent Bengel écrivait, en 1721, à son disciple Reuss: «Mange simplement le pain des Ecritures tel qu'il se présente, et ne t'inquiète pas si parfois tu trouves çà et là un petit grain de sable qu'y a pu laisser la meule du moulin. Tu peux donc écarter tous les doutes qui dans le temps m'ont si horriblement tourmenté moi-même. Si les saintes Ecritures, qui ont été si souvent copiées et qui ont si souvent passé par les mains fautives d'hommes toujours faillibles, étaient absolument sans variantes, le miracle en serait si grand que la foi en elles ne serait plus la foi. Je m'étonne, au contraire, qu'il ne soit pas résulté de toutes ces transcriptions un bien plus grand nombre de leçons différentes.»

(Voir sur tout ce paragraphe le chapitre correspondant de la Théopneustie de M. Gaussen).

Dans tout ce qui précède, nous n'avions qu'un seul objet en vue, montrer l'identité de notre Bible actuelle avec la Bible des premiers âges. C'est à ce point de vue seulement que nous avons traité les différentes questions au fur et à mesure qu'elles se présentaient, manuscrits, variantes, langues, traductions diverses, etc. Ce que nous en avons dit suffit à notre but; nous avons maintenant à examiner ces questions pour elles-mêmes; nous aurons ainsi l'occasion d'expliquer quelques-unes des expressions dont nous nous sommes servi, et qui ne sont peut-être pas familières à tous les lecteurs.

SECTION II.

Les langues dans lesquelles furent écrits l'Ancien et le Nouveau-Testament.

•

§ 20. L'hébreu. - L'Ancien-Testament est écrit à peu près tout entier en hébreu; c'est la langue que parlaient les Israélites pendant toute la période de leur indépendance. Le peuple lui-même était connu chez les nations voisines, non sous le nom d'Israélites, mais sous celui d'Hébreux ou de Juifs. L'épithète d'hébraïque ne paraît néanmoins avoir été donnée à leur langue qu'aux jours du fils de Sirach, 430 ans avant Jésus-Christ. On la rencontre pour la première fois dans les apocryphes, où elle s'applique non point à l'ancien hébreu proprement dit, mais à l'araméen ou syro-araméen; c'est même encore le sens qu'elle a dans le Nouveau-Testament. Josèphe semble s'être le premier servi du nom hébreu pour désigner l'ancienne langue de ses pères, et il ne l'emploie, jamais dans un autre sens. Les Targums appellent l'hébreu "la langue sainte", et dans l'Ancien -Testament elle est appelée "la langue de Canaan", ou "la langue juive."

On paraît d'accord à penser que l'hébreu était aussi la langue de Canaan ou de la Phénicie; voici du moins les raisons qui le font supposer. *Encore une fois il faut remarquer que des suppositions ne sont pas des faits réels mais des notions imaginaires.*

a. Dans toute l'histoire des Israélites, il ne se trouve aucun indice que ces derniers et les habitants du pays de Canaan aient eu la moindre difficulté à se comprendre. Et cependant l'Écriture mentionne des circonstances de ce genre quand elles se présentent ainsi pour l'égyptien (Ps. LXXXI, 5; CXIV, 1), pour le syriaque, bien que ce fût une langue soeur (Esaïe, XXXVI, 11), pour le caldéen oriental qui était dans le même cas (Jér., V, 15, etc.).

b. Les noms propres cananéens, de villes ou de personnes, sont d'origine hébraïque: Abimélec, Melchisédec, Salem, Adoni-Tsédec, Kiriath-Sépher (voyez surtout les premiers chapitres de la Genèse).

c. Des inscriptions de médailles phéniciennes et carthaginoises, et quelques fragments de ces langues, conservés par des écrivains grecs et latins, prouvent que non-seulement le phénicien avait un étroit parentage avec l'hébreu, mais encore que le dialecte parlé à Carthage s'en éloignait lui-même pas beaucoup. Augustin et Jérôme disent que de leur temps encore la langue de Carthage se composait principalement de mots hébreux, et l'on sait que Carthage fut fondée par des Phéniciens bien longtemps avant que ceux-ci eussent été mis en contact avec les Israélites. Le nom même de Carthage est un nom hébreu (Kéreth-Haddesheth) qui signifie nouvelle ville, Neapolis, ou Ville-Neuve. Les premiers magistrats, chez les Carthaginois, portaient le nom de suffètes, qui n'est autre que le mot shophtim que les Hébreux donnaient à leurs juges (voyez encore les noms d'Annibal, Asdrubal, etc.)

§ 21. Les autres langues sémitiques. - L'hébreu appartient à la nombreuse famille des langues sémitiques, ainsi nommées parce que la plupart des peuples qui les parlaient descendaient de Sem (Gen., X, 21 et suiv.). Cette désignation est assez moderne; jusqu'à ces derniers temps, on les désignait sous le nom général de langues orientales, dénomination déjà en usage chez les Pères, et notamment chez saint Jérôme, mais trop vaste, et par conséquent inexacte. L'expression nouvelle est plus commode et plus vraie, quoique d'un côté elle dise trop, puisque les descendants d'Elam, fils aîné de Sem, parlaient une langue sans affinité avec l'hébreu, et que d'un autre côté elle dise trop peu, puisqu'elle exclut les descendants de Caïn et de Canaan, qui, on vient de le voir, parlaient un dialecte sémitique.

Quoi qu'il en soit, voici, après l'hébreu, les autres langues que l'on comprend sous la même dénomination:

L'araméen. C'est la plus pauvre et la moins développée de toutes les langues de cette famille; elle était parlée dans la Syrie et dans la Mésopotamie, au nord et à l'est du pays des Hébreux, au pays d'Aram, fils de Sem (Gen., X, 21, 22). Il n'en reste rien que le nom de Jégar-Sahadutha donné par Laban au monument érigé par Jacob (Gen., XXXI, 47), et peut-être le verset Jér., X, II. Quelques

inscriptions découvertes près de Palmyre, et qui datent du commencement de l'ère chrétienne, paraissent être aussi de l'araméen. Les officiers d'Ezéchias prétendaient connaître cette langue (2 Rois, XVIII, 26. Esaïe, XXXVI, 11) (l'original porte araméen et non syriaque); et ce qui prouve qu'elle était aussi en usage à Babylone lorsque l'empire babylonien florissait, c'est surtout le livre du prophète Daniel.

Le caldéen et le syriaque sont deux dialectes issus de l'araméen proprement dit. Le nom de langue caldéenne ne fut donné au dialecte araméen parlé à Babylone que parce que les Caldéens étaient au pouvoir et que la dynastie de Nébucadnetsar était caldéenne; mais c'est une désignation inexacte; la langue réelle des Caldéens, celle dont il est parlé dans Dan., I, 4, était, comme on peut le voir par les noms propres, tout-à-fait étrangère à la famille sémitique, et n'avait aucun rapport avec le dialecte araméen du même nom que l'on devrait appeler plutôt le dialecte babylonien. Tout ce qui nous reste de cette langue se trouve dans la Bible (Jér., X, 11. Dan., II, 4; VII, 28. Esdras, IV, 8; VI, 18; VII, 12-26), dans les Targums, dans les écrits des rabbins et dans les liturgies juives.

Le caldéen si pur d'Onkélos est appelé babylonien, en opposition au langage des Targums postérieurs, qu'on désigne sous le nom de dialecte de Jérusalem ou de Palestine, et qui n'est en effet qu'un mélange d'hébreu et de syriaque.

Quant à cette dernière langue, le syriaque ou l'araméen occidental, elle n'est guère connue que depuis l'ère chrétienne; elle se conserva ou se développa parmi les chrétiens d'Emesse et des environs; les Juifs de l'époque apostolique la parlaient généralement, et plusieurs mots appartenant à ce dialecte ont passé dans le texte même du Nouveau-Testament. Le syriaque eut de bonne heure une littérature ecclésiastique et théologique dont le point de départ fut peut-être la version du Nouveau-Testament, connue sous le nom de Peshito. S'il disparut vers le treizième siècle comme langue vivante, il s'est conservé comme langue ecclésiastique dans presque toutes les sectes chrétiennes de l'Orient, et les Maronites du Liban s'en servent encore comme langue savante et écrite.

Le samaritain. C'est un mélange d'hébreu et d'araméen occidental. Tout ce qui en reste est une traduction du Pentateuque, et quelques poésies publiées par Gesenius (Leipsick, 1824) d'après les manuscrits qui se trouvent au musée britannique. On possède aussi à Oxford une liturgie de Damas en samaritain, de laquelle Gesenius a pu extraire une vue d'ensemble assez complète de la théologie samaritaine (Halle, 1822).

L'arabe. De toutes les langues qui viennent d'être mentionnées, c'est incontestablement l'arabe qui a la plus riche littérature moderne; c'est avec l'hébreu la plus importante des langues sémitiques. Il est parlé dans une grande partie de l'Asie et de l'Afrique. Ses deux principaux dialectes sont l'himyaritique, autrefois parlé dans l'Yémen et qui a maintenant disparu, et le coréitique, parlé dans le nord-ouest de l'Arabie et spécialement à La Mecque: quelques pièces de poésie antérieures à Mahomet, et parvenues jusqu'à nous, appartiennent à ce dialecte, qui est encore aujourd'hui l'arabe vulgaire. L'ancienne langue était plus savante, plus variée et plus abondante; c'est à elle qu'appartient le Coran; elle se maintint comme littérature jusqu'au quatorzième siècle, et c'est en Espagne qu'elle brilla de son plus vif éclat.

L'éthiopien. Une colonie d'Arabes du sud, parlant l'himyaritique, traversèrent de bonne heure la mer Rouge, et s'établirent sur la rive opposée, en Ethiopie, où ils introduisirent leur langue, plus simple que l'arabe, et se rapprochant davantage de l'hébreu et de l'araméen. Modifié par le temps et par les circonstances, ce dialecte devint l'éthiopien. Il nous en reste une traduction de la Bible et quelques fragments d'écrits chrétiens. C'est en Abyssinie que cette langue se parlait; elle a été remplacée depuis le quatorzième siècle par l'ambarique, ou gheez, qui se parle encore de nos jours, et qui n'est pas sans affinité avec les autres dialectes sémitiques.

La connaissance de ces langues est importante pour l'étude de l'Ancien-Testament; elle peut donner des renseignements précieux sur le sens exact des mots de la langue originale, et un dictionnaire hébreu n'aura d'autorité et de valeur que s'il établit le sens des racines hébraïques en les comparant aux racines correspondantes des autres langues sémitiques. C'est de la

connaissance de ces dialectes que vient surtout la supériorité des dictionnaires modernes sur les anciens.

§ 22. Histoire de la langue hébraïque. - Cette histoire peut se diviser en trois périodes qui ont chacune leurs particularités de style et d'idiome.

La première période est celle de Moïse et du Pentateuque. On voit en effet, dans la langue d'alors, des mots, des constructions, des tournures de phrases qui ne se retrouvent nulle part ailleurs. Ainsi, “être recueilli vers ses pères (Nomb., XX, 26),” se dit habituellement pour “mourir.” - “Lève-toi, ô Eternel!” était l'expression dont on se servait quand on levait l'arche pour continuer le voyage (Nomb., X, 35). Le pronom démonstratif lui et le mot jeune homme s'emploient pour les deux genres, tandis que dans les ouvrages postérieurs ils revêtent deux formes différentes, l'une pour le masculin, l'autre pour le féminin, etc. (voyez l'introduction de Haevernick à l'Ancien-Testament). Beaucoup de mots sont employés, qui paraissent avoir bientôt vieilli; ou bien ils sont pris dans un sens qui ne tarde pas à être entièrement modifié. L'étude de ces particularités de langage sert quelquefois à déterminer et à prouver l'antiquité d'un livre ou d'un fragment; souvent aussi elle est utile pour fixer le sens d'un passage et le faire bien comprendre.

La seconde période est l'âge d'or de la littérature hébraïque; elle s'étend de Moïse à l'époque de la captivité babylonienne. La langue s'enrichit de mots nouveaux; quelques expressions vieilles disparaissent peu à peu et sont remplacées par des formes nouvelles, transformation qui s'opère progressivement jusqu'aux jours de David, où la langue apparaît à l'apogée de son élégance et de sa pureté. C'est à cette période qu'appartiennent les psaumes de David, les écrits de Salomon, les livres des Juges, de Ruth et de Samuel. Les premiers prophètes, Jonas, Amos, Osée, écrivent avec une simplicité et une vigueur qui ne se retrouvent plus chez leurs successeurs immédiats, quoique leur langage soit encore pur. Esaïe, Michée, Nahum, Habacuc et Abdias sont remarquables par la beauté du style; leur hébreu est pur, bien que chez quelques-uns déjà, notamment chez Michée et dans

quelques parties d'Esaië, on remarque des formes de langage, principalement araméennes, qui trahissent un élément étranger.

Après eux commence la troisième période, qui est celle de la décadence. Sophonie, contemporain de Josias, Jérémie, Daniel et Ezéchiel, témoignent tous de l'influence exercée par le contact des nations étrangères; il en est de même, à pins forte raison, des écrivains qui parurent pendant les jours de l'exil, ou immédiatement après, Esdras, Ester et Néhémie; on rencontre chez tous des locutions qui étaient entièrement inconnues des Hébreux de la première période. Les derniers prophètes, Aggée, Zacharie et Malachie, se rapprochent davantage de l'hébreu classique, et l'on peut supposer que cela tient en partie à ce que l'hébreu avait presque cessé, pendant la captivité, d'être une langue vivante, populaire, parlée, pour n'être plus qu'une langue écrite. Ils écrivaient pour être lus, et abandonnaient des expressions qui n'avaient cours que dans la conversation familière; leurs oracles devaient être expliqués et interprétés par les prophètes en langue vulgaire et dans les écoles publiques.

A toutes ces époques l'hébreu reste une langue pauvre eu égard au nombre de ses racines, qui ne dépasse pas cinq cents, et de ses mots, que Leusden évalue à cinq mille six cent quarante-deux; mais c'est une langue riche par le développement ingénieux de son organisme grammatical, par les modifications de sens d'un seul mot, produites par les conjugaisons, par la possibilité de lier plusieurs particules, et par le grand nombre de nuances synonymiques qu'elle possède pour les idées qu'elle veut exprimer en détail, principalement pour les idées abstraites, morales et religieuses.

Ces faits prouvent tout à la fois l'antiquité des Ecritures et la composition successive de ses différents livres. Ils montrent aussi l'importance qu'il y a, lorsqu'on traduit un livre, à se rendre bien compte du sens particulier que tel mot pouvait avoir à l'époque même où ce livre fut écrit. (Pour l'étude de l'hébreu, voir les différentes grammaires et dictionnaires, Simonis, Gesenius, Cellérier, Preisswerk, Bonifas, etc.)

§ 23. Le grec du Nouveau-Testament et des 'Septante. - Le seizième siècle fut témoin d'une singulière discussion. Erasme et L. Valla ayant prétendu que le grec du Nouveau-Testament était rempli d'hébraïsmes, Henri Etienne s'éleva contre cette assertion avec une grande véhémence; et dans sa préface au Nouveau-Testament (1576), il entreprit de prouver que le grec des écrivains inspirés était parfaitement pur. Une longue controverse suivit, et les parties combattantes furent désignées sous les noms de puristes, et hellénistes ou hébraïsants. La question, du reste, avait un côté qui pouvait paraître grave. Elle se rattachait à une question dogmatique; car, selon quelques-uns, si les écrivains de la Bible étaient inspirés, pouvaient-ils écrire autrement qu'en un style pur et correct? Des hommes poussés par l'Esprit peuvent-ils faire quelque chose d'imparfait? D'autre part, et au point de vue de l'authenticité des livres saints, on disait que si le grec du Nouveau-Testament était mélangé d'hébraïsmes, c'était une preuve qu'il avait été écrit par des Juifs, et probablement en Judée. Il s'y rattachait enfin une question d'herméneutique fort importante, c'est que, si le dialecte du Nouveau-Testament est un dialecte particulier, l'étude de la langue grecque vulgaire, classique, ne suffit pas pour assurer une interprétation exacte des Ecritures. On comprenait donc que des règles et des principes spéciaux devaient présider à la grammaire et à l'exégèse du Nouveau-Testament grec et de la version des Septante.

Mais de part et d'autre, au milieu de la chaleur de la dispute, on semblait avoir oublié qu'il s'agissait d'une question de fait, et que des considérations générales et à priori n'avaient aucune valeur en pareille matière. Or, le fait est que la langue du Nouveau-Testament est un grec hellénique, Une fois prouvée, cette vérité renferme d'importantes leçons. Il est évident d'abord que la perfection, pour une oeuvre inspirée, n'est pas tant la pureté classique du langage que l'appropriation au but proposé, et par conséquent la plus grande clarté dans l'expression. - Le grec de l'Ecriture a été écrit évidemment par des Juifs hellénisants, c'est-à-dire par des Juifs qui parlaient grec, mais dont toutes les pensées avaient été moulées sur un type hébraïque. De là une grande présomption en faveur de la vérité des faits qu'ils racontent. - De là

encore une règle importante pour l'interprétation des textes. La première source d'une bonne exégèse biblique étant naturellement la Bible elle-même, c'est dans la Bible que nous devons recueillir avec le plus de soin possible, tous les indices qui peuvent amener une détermination exacte du sens des mots qu'elle emploie.

Ces conclusions ne sont vraies que si le fait d'où elles découlent est établi; tout au plus peuvent-elles être invoquées incidemment et indirectement à l'appui du fait lui-même.

La langue grecque, du reste, est un mélange de dialectes divers. Les Hellènes, ou Grecs, étaient dans l'origine une réunion de diverses tribus dont les principales étaient les Doriens et les Ioniens.

Le dialecte dorique est le premier en date comme en influence; il est rude et grave dans ses assonances. Il compte parmi ses principaux écrivains Pindare, Sapho, Théocrite et Bion.

Le dialecte ionien, plus doux, plus fin, vient après. Il fut parlé d'abord dans l'Attique, puis sur quelques côtes de l'Asie-Mineure, lorsque les Ioniens s'y furent établis après leur grande émigration. Hérodote et Anacréon en sont dans la littérature les représentants les plus distingués.

Le dialecte attique se forma après le départ des Ioniens; il tient le milieu entre les deux précédents, et passe pour le grec le plus pur et le plus classique; c'est lui qui a donné à la littérature le plus d'auteurs distingués, Thucydide, Platon, Xénophon, Démosthènes, Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, etc.

Mais après que Philippe de Macédoine eut détruit les libertés de la Grèce, tous ses dialectes disparurent et se fondirent en une seule et même langue; un dialecte nouveau se forma sur la base de l'attique, et devint la langue vulgaire: ce fut l'hellénique.

À la mort d'Alexandre, le peuple de la Macédoine et celui d'Alexandrie occupèrent soit dans la littérature, soit dans le pouvoir, les premières places; et, sous leur influence, deux nouveaux dialectes se formèrent, le macédonien et l'alexandrin, qui se répandirent très-rapidement dans toutes les colonies de l'empire grec, et plus particulièrement en Égypte et en Orient.

Beaucoup de Juifs demeuraient à Alexandrie. C'est dans cette ville que fut écrite la version des Septante, et comme les traducteurs étaient Juifs, le dialecte alexandrin qu'ils parlaient dut se modifier sous lent, plume pour pouvoir s'assimiler les pensées et les tournures de phrases hébraïques. C'est cette langue, ainsi élaborée, qui devint plus tard aussi la langue du Nouveau-Testament. C'est une espèce de grec hébraïsant. On y trouve des mots et même des phrases d'une provenance tout-à-fait étrangère, de l'araméen, du latin, du persan, de l'égyptien; quelquefois c'est une orthographe nouvelle, ou des mots anciens pris dans un sens nouveau, ou bien encore c'est l'influence de l'esprit juif et chrétien qui modifie dans un sens spirituel l'emploi de mots, communs dans la langue ancienne, mais qui depuis longtemps étaient hors d'usage.

On peut citer ainsi les mots

Abba (Marc, XIV, 36. Rom., VIII, 15),

Haceldama (Actes, I, 19),

Boanergès (Marc, III, 17),

Racha (Matth., V, 22), qui appartiennent à l'araméen;

- Des mots latins (Matth., X, 29; XVIII, 28; V, 26; XVII, 25; XXVII, 27, 65; XXVI, 53. Marc, XV, 39. Luc, XIX, 20. Jean, II, 15. Actes, XIX, 12);

- Des phrases latines (Matth., XII, 14. Marc, XV, 15. Luc, XII, 58. Actes, XVII, 9);

- Des mots persans (Matth., XXVII, 32. Actes, VIII, 27. Matth., II, 1. Marc, VI, 11. Luc, XXIII, 43) (paradis signifie, en perse, un jardin plein d'arbres délicieux);

- Des expressions égyptiennes (Matth., XXVII, 59. Luc, XXIV, 12).

(Voyez sur ce sujet, et quant aux particularités du style du Nouveau-Testament, Planck, son traité sur ce sujet, et les grammaires de Winer en allemand, et de Stuart en anglais.)

Il résulte évidemment de ce qui précède que l'étude du grec classique ne suffit pas pour l'intelligence du Nouveau-Testament, et l'on peut dire qu'un lecteur qui n'aurait d'autre secours qu'une de nos traductions ordinaires pour déchiffrer le grec de l'original y réussirait mieux encore, dans la plupart des

cas, que celui qui n'apporterait à cette étude que la connaissance du grec classique, même la plus approfondie, sans l'intelligence des modifications profondes que le temps d'une part, et l'idée religieuse de l'autre, lui ont fait subir dans le langage des écrivains sacrés. Ajoutons que l'étude de la version des Septante, comparée avec l'original hébreu, sera de tous les moyens extérieurs celui qui donnera le plus sûrement le sens exact des mots et de la phraséologie du grec du Nouveau-Testament.

SECTION III. - Les manuscrits de l'Écriture-Sainte.

•

§ 24 De l'âge des manuscrits. - Cette question a déjà été soulevée dans la mention qui a été faite de la date de plusieurs des manuscrits des Écritures, et l'on a pu se demander comment il était possible de déterminer, d'une manière un peu exacte, l'époque à laquelle ils ont été écrits, surtout quand il s'agit, comme c'est le cas le plus souvent, de fragments isolés ou de manuscrits qui ont été exposés à des influences nombreuses, bien faites pour obscurcir et modifier tous les indices qui auraient pu mettre sur la trace de leur date et de leur origine.

Il y a cependant plusieurs moyens assez simples de fixer ces dates avec une certaine précision. D'abord elles sont quelquefois indiquées par le manuscrit lui-même, et, dans ce cas, si l'indication est de première main, sans rature ni correction, et que rien n'atténue la valeur de ce témoignage, on est généralement d'accord de le regarder comme décisif. Mais de pareilles suscriptions, fréquentes après le dixième siècle, ne se trouvent sur aucun manuscrit antérieur. D'autres fois, l'histoire d'un manuscrit a été conservée par une tradition qui ne laisse subsister aucun doute; ainsi, le manuscrit Alexandrin (A) fut donné par Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople, à Charles 1er, roi d'Angleterre, portant une inscription arabe fort ancienne, de laquelle il résulte qu'il fut écrit par une princesse égyptienne, Thécla, qui vivait peu de temps après le premier concile de Nicée (325). Cette tradition n'est contre dite par aucun indice extérieur, et les preuves internes la confirment.

Mais ordinairement la question est plus compliquée et ne peut se résoudre qu'après un examen approfondi du manuscrit lui-même; pour cela, il faut tenir compte de la substance sur laquelle est écrite le manuscrit, de la forme des lettres, et enfin du style et du caractère général de l'ouvrage.

•

§ 25. Des matériaux. - Quelques fragments de l'Ancien-Testament sont écrits sur des peaux apprêtées, rouges ou jaunes. Ces peaux étaient généralement calculées, choisies ou découpées, de manière à former un rouleau ou volume

(Esaïe, VIII, 1. Jér., XXXVI, 2. Zach., V, 1), et à contenir une portion entière des saintes Ecritures, le Pentateuque ou les prophètes, par exemple. Quelques-uns des plus anciens manuscrits qui existent dans le monde sont des copies du Pentateuque sous cette forme.

Après les peaux préparées vint le parchemin, ainsi nommé de la ville de Pergame où on le travailla pour la première fois; il tient la seconde place en date comme en solidité. La plupart des manuscrits antérieurs au sixième siècle qui sont parvenus jusqu'à nous sont écrits sur du parchemin.

Quelquefois on se servait de tables de pierre ou de bois, appelées en latin caudices ou codices (trunks d'arbre, souches) (voyez Exode, XXXII, 15. Deut., VI, 9. Esaïe, XXX, 8. Habacuc, II, 2. Luc, I, 63. 2 Cor., III, 3); c'est de là que le mot codex (code) passa peu à peu dans le langage ordinaire pour désigner toute espèce de manuscrit. L'usage de ces tables était fréquent, surtout pour la conservation de documents importants, en matière de législation, par exemple, et c'est à cette circonstance qu'est dû le nom de code donné à un système de lois. Quelquefois on enduisait d'une espèce de cire la tablette de bois et l'on écrivait sur la cire; mais, quand on voulait assurer à l'écriture plus de durée, on marquait les caractères sur la tablette elle-même; dans l'un et l'autre cas, on se servait d'un poinçon communément appelé stylus. Le mot style a bientôt passé du propre, au figuré, et il a fini par signifier la manière d'écrire d'un auteur, indépendamment de toutes les circonstances matérielles de l'écriture.

Pendant longtemps, et c'était un progrès, on se servit du papyrus égyptien, travaillé de manière à lui conserver sa légèreté en lui donnant plus d'étendue et de solidité. La fabrication de cet objet atteignit chez les Romains une grande perfection. Néanmoins, déjà vers la fin du neuvième siècle, le papyrus fut presque totalement supprimé et remplacé par un papier (l'ancien nom resta) fait de la plante du coton, et assez semblable au papier de l'Inde et de la Chine; enfin, vers la fin du dixième siècle et au commencement du onzième, du vieux linge fut substitué dans les manufactures à toute autre matière première.

Les auteurs profanes mentionnent ces diverses espèces de matériaux. Hérodote (V, 58) parle de peaux de chèvres et de moutons grossièrement préparées, en

usage chez les Ioniens. Pausanias raconte (IX, 31) qu'il a vu en Béotie les oeuvres d'Hésiode gravées sur du plomb. Les lois romaines étaient souvent gravées sur des plaques de cuivre, et Pline assure (Hist. nat., XII, 21-29) que le papyrus était en usage déjà longtemps avant la guerre de Troie (1184 ans avant Jésus-Christ). Tite-Live enfin mentionne libros linteos, des livres écrits sur du papier de coton.

§ 26. La forme des lettres. - Les plus anciens manuscrits que l'on possède, avec une date un peu certaine, sont ceux que l'on a trouvés assez récemment dans les ruines de Pompéii et d'Herculanum. Ces villes furent détruites l'an 79 après Jésus-Christ. Les livres qu'on y a découverts sont donc tout au moins de cette époque. Ils consistent en feuilles de papyrus, unies avec de la gomme et roulées. L'écriture va d'un bout à l'autre du volume; les lettres sont capitales ou onciales, sans aucune séparation des mots ou des phrases, sans accents, sans ornements d'aucun genre et avec très peu de points d'arrêt. Ces livres, beaucoup plus anciens que tous les manuscrits des Saintes-Ecritures actuellement existants, nous montrent quelle était la manière d'écrire dans les temps les plus reculés.

On voit également à la bibliothèque impériale de Vienne la copie d'un ancien ouvrage de Dioscorides, écrite par la fille d'un des premiers empereurs de Constantinople et appartenant certainement au cinquième siècle. Il concorde, par la forme des lettres et par l'absence de tout ornement et de tout accent ou signe de ponctuation, avec les manuscrits d'Herculanum. Ces particularités sont des indices précieux dans la recherche de l'âge des manuscrits.

§ 27. Autres indices de l'âge des manuscrits. - Dans les premiers temps, on divisait le Nouveau-Testament en trois parties:

les Evangiles, les Epîtres et les Actes et la Révélation. Au troisième siècle, les Evangiles furent divisés en péricopes, ou fragments détachés. La première division qui en fut faite, celle par chapitres, est attribuée à Ammonius d'Alexandrie (sections d'Ammonius); elle a été revue et améliorée par Eusèbe de

Césarée qui y adapta ses tables de référence, appelées de son nom les canons d'Eusèbe (315 à 340 après Jésus-Christ). Une autre division des Evangiles, contemporaine de celle-ci, la division par titres, n'est pas parvenue jusqu'à nous: les sections en étaient plus grandes.

Dans la dernière partie du même siècle (360), Chrysostôme parle de l'usage d'écrire les manuscrits des saintes Ecritures sur les parchemins les plus fins et les plus tendres, et avec des lettres ornées d'or ou d'argent.

Vers l'an 458, Euthalius, diacre d'Alexandrie, publia une édition des lettres de Paul, en y ajoutant des sommaires dont il n'est pas l'auteur, mais qu'il emprunta d'un autre. En 490, il divisa les Actes et les épîtres catholiques en sections et en composa lui-même les sommaires. Il fait connaître aussi qu'il introduisit les accents dans tous les manuscrits qui se firent sous sa direction; mais cette coutume ne devint guère générale que vers le sixième siècle. Ce fut lui qui ajouta à la fin des livres du Nouveau-Testament ces notices ou indications, quelquefois démenties par le contenu même du livre, et qui se sont propagées jusque dans nos versions. Pour rendre la lecture des manuscrits plus facile, spécialement dans le service public, il les divisa en stiques, ou deux mots qui signifient probablement la même chose, "ce qu'on peut lire sans reprendre haleine," ou, selon d'autres, "la longueur d'une ligne ordinaire." La stichométrie se répandit assez promptement. Néanmoins, au sixième siècle, on modifia ce système sans y renoncer complètement. On cessa de consacrer une ligne à chaque stique; on recommença à écrire dans toute la largeur du manuscrit, mais on marqua par des points la place des stiques. Ainsi, le Codex Cyprius, copié d'après un manuscrit stichométrique, a remplacé l'alinéa par un point; d'autres l'ont remplacé par un signe de croix. Ce fut le commencement de la ponctuation; bientôt d'autres signes s'ajoutèrent à celui-là, et l'on finit par ponctuer d'après le sens de la phrase et non plus d'après l'ordre des stiques.

Au septième siècle, des lectionnaires, c'est-à-dire des manuscrits spécialement destinés à l'usage du culte public et contenant le recueil des péripécopes ou des parties du Nouveau-Testament qu'on avait coutume de lire dans les Eglises, se

multiplèrent, et, soit dans l'intérêt des copistes, soit dans l'intérêt des lecteurs, on commença à donner aux lettres une forme plus oblongue, plus inclinée et moins grande, et à les relier entre elles. Au huitième siècle, ce changement fut encore plus marqué; ces caractères, appelés l'écriture cursive minuscule, étaient généralement en usage au dixième siècle. Au neuvième, le point d'interrogation et la virgule furent adoptés. La division actuelle des chapitres est du cardinal Hugues de Sainte-Chair, qui divisa ainsi la Vulgate au treizième siècle. Il partagea aussi les chapitres en versets; mais, sous ce rapport, son travail fut changé et corrigé par Robert Etienne en 1551.

§ 28. Résultats. - Des faits qui précèdent, on ne peut déduire que (les conclusions négatives. Il en résulte, en effet,

Qu'un manuscrit renfermant notre division actuelle de chapitres et de versets n'est pas antérieur au douzième siècle;

Qu'un manuscrit sur papier de coton n'est pas antérieur au onzième;

Qu'un manuscrit en lettres cursives n'est pas antérieur au dixième;

Qu'un manuscrit en lettres onciales, oblongues et inclinées, ou avec des virgules et des points d'interrogation, n'est pas antérieur au neuvième;

Qu'un manuscrit avec une ponctuation régulière ou marquant les stiques, avec des points ou avec des initiales ornées, n'est pas antérieur au huitième;

Qu'un manuscrit en lettres onciales, divisé en stiques et avec des accents, ou dans lequel se rencontrent les divisions, titres ou suscriptions d'Euthalius, ne remonte pas au-delà du cinquième;

Qu'un manuscrit avec les canons d'Eusèbe, enfin, n'est pas plus ancien que le quatrième.

Ces règles, on le voit, sont toutes négatives; on peut déterminer le terme extrême et non point l'âge exact. Pour obtenir une certitude plus grande, il faut tenir compte de circonstances très-minutieuses, d'orthographe, d'abréviation, etc., dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer ici, et qu'un sens critique très-exercé et l'habitude des manuscrits peuvent seuls faire comprendre. Encore s'y est-on trompé quelquefois.

(Voyez Steiger, Introd., § XIV, p. 78 et suivantes, Cellérier, Introd.)

§ 29. Histoire de la critique. - On a vu précédemment (§ 10) que le texte reçu du Nouveau-Testament avait pour base l'édition d'Erasme et celle des éditeurs de Complutum. Ces deux éditions reposaient elles-mêmes sur des manuscrits assez modernes, et l'on peut dire que comparativement, l'autorité du texte reçu n'est pas très-grande. *Cette affirmation est non justifiée et même tendancieuse, elle ne prend pas en considération que le Texte Reçu est une compilation de manuscrits qui représentent les lectures de 95% de la masse des manuscrits Byzantins, ce qui fait qu'il détient l'autorité suprême par la providence de Dieu qui veille sur sa Parole jalousement. C'est la raison aussi pour laquelle il est appelé aussi le Texte Majoritaire. En plus du fait que le Texte Reçu est celui qui a engendré la Réforme Protestante et non le texte de la Critique Textuelle Néologique, et surtout du fait qu'il a été justifié par le sang de milliers de chrétiens qui périrent atrocement pour la vérité de son contenu, ce qui ne se produira jamais avec un autre que celui que Dieu a désigné pour transmettre son message authentique. En d'autres mots, ceux qui critiquent le Texte Reçu critiquent Dieu même et récolteront le salaire qui leur est dû en ce monde et en l'autre. L'opposition au Texte Reçu est ce qui a engendré la Grande Apostasie dans laquelle on se trouve aujourd'hui, et ce n'est que le début de la fin.*

L'étude des manuscrits plus anciens fut un long travail et prit beaucoup d'années, Elle commença par la Bible polyglotte de Londres (1657) qui ajouta au texte primitif les variantes de seize nouveaux manuscrits et s'aida encore des anciennes versions. Curcellaeus examina de même plusieurs manuscrits pour son édition du Nouveau-Testament qui fut imprimée par Elzevir (1658). En 1675, le docteur Fell publia une nouvelle édition pour laquelle il mit à contribution quarante manuscrits qui n'avaient pas encore été examinés, et il chargea le docteur Millius d'un travail de révision des manuscrits et des versions du Nouveau-Testament plus complet encore que tout ce qu'on avait fait jusqu'alors. Le docteur Millius consacra trente années à ce travail, et publia, dans son édition, les variantes d'un très-grand nombre de manuscrits

encore inconnus; et les leçons des premiers Pères de l'Eglise. En 1734, Jean-Albert Bengel, d'abord dans son *Introductio*, puis dans son *Apparatus*, continua l'oeuvre du docteur anglais, mais avec plus de circonspection; il ne se contenta pas de recueillir et de compter les leçons, il voulut aussi les peser. L'édition de Wettstein parut en 1751 en deux volumes; il conserva comme texte le texte reçu, et ajouta en notes les résultats de ses recherches toutes les fois que le texte lui paraissait fautif. Quarante ans plus tard (1796 à 1806), Griesbach appliqua au texte lui-même les règles et les principes qui avaient guidé Wettstein dans ses recherches, et y ajouta de nombreuses variantes que ses propres recherches lui avaient fait découvrir.

Pendant ce temps, la critique elle-même avait fait des progrès. Chrétien - Frédéric Matthaei, de Moscou, publiait une édition (1782-88) remarquable surtout par le caractère général de ses variantes, qui appartenaient presque toutes à ce que l'on appela par la suite la famille ou la recension constantinopolitaine, tandis qu'Alter à Vienne (1786-87), Birch et Adler en Italie, Moldenhauer et Tychsen en Espagne, et d'autres ailleurs, s'occupaient de recueillir les documents qui devaient fournir à Griesbach les matériaux de son *Apparatus criticus*. Les résultats de ces recherches furent consignés dans l'édition du Nouveau-Testament que Birch publia à Copenhague.

§ 30. Classement des manuscrits. - En comparant les résultats généraux obtenus de son temps, Griesbach fut frappé d'un fait, qui avait déjà été observé par Bengel, puis par d'autres, mais sans qu'ils en eussent tiré des conclusions positives; c'est que certains manuscrits et certains Pères se distinguaient par des variantes d'un caractère tout-à-fait particulier, et qu'on pouvait, à cet égard, diviser les manuscrits en trois classes bien distinctes ou recensions; il appela la première Alexandrine; la seconde, Constantinopolitaine, et la troisième, Occidentale.

Cette découverte, à supposer qu'elle fût fondée, était de la plus haute importance; elle changeait la marche de la science et modifiait les résultats acquis. Ce n'était plus, en effet, la leçon appuyée par le plus grand nombre de

manuscrits qui devait être préférée, mais celle qui avait eu sa faveur le plus grand nombre de familles.

Scholz, professeur de théologie catholique à Bonn, consacra plusieurs années à cette étude, et divisa les manuscrits grecs du Nouveau-Testament, d'abord en cinq classes, puis finalement en deux familles principales:

1° Le texte alexandrin, dans lequel il comprend ce que Griesbach et d'autres appellent la famille occidentale, et

2° le texte constantinopolitain, qu'il s'accorde avec Matthaei à préférer au premier, contrairement à l'opinion de Griesbach. Hahn et Lachmann s'accordent, en général, plutôt avec Scholz, mais attachent une importance plus grande. le premier, aux caractères internes d'évidence; le second, à l'antiquité des manuscrits.

Ajoutons cependant que si les dernières découvertes n'ont pas fait rejeter entièrement le principe de ces classifications, elles ont jeté des doutes sur leur légitimité. On se demande si les conclusions de Griesbach ne sont pas un exemple de plus de ces généralisations prématurées qui sont plutôt contraires que favorables aux progrès de la science. Ces doutes ont été corroborés dernièrement encore par les travaux du docteur Lawrence de Dublin. Le docteur Bentley émit le premier le désir qu'une édition du Nouveau-Testament fût publiée, basée non sur l'examen des manuscrits considérés comme familles, mais sur le texte des plus anciens manuscrits. Lachmann suivit en grande partie ce principe dans son travail, et le docteur Tregelles se propose de s'y attacher strictement dans son édition projetée du Nouveau-Testament. **Il est permis de douter que ce principe, trop absolu comme les précédents, soit complètement à l'abri de tout reproche. Les premiers copistes étaient, aussi bien que le furent ceux qui suivirent, soumis à des influences locales. Des manuscrits en lettres cursives, bien que modernes, peuvent être des copies fort exactes de manuscrits beaucoup plus anciens qui sont maintenant perdus, et leur témoignage ne saurait être négligé; et s'il y a quelques raisons pour admettre des familles de manuscrits, on peut dire**

que l'âge, aussi bien que le nombre, peut être une source d'erreurs et d'illusions.

§ 31. Liste des manuscrits en lettres onciales du Nouveau-Testament

(voyez p. 32 et 33). - Le lecteur comprendra sans peine dans cette liste l'abréviation des noms cités dans les paragraphes précédents, de Scholz, Matthaei, Tischendorf, Montfaucon, Lachmann, Griesbach, etc., ainsi que celle des mots Alexandrin, Constantinopolitain, palimpseste, etc. - La première colonne renferme les lettres par lesquelles on désigne par abréviation, dans l'usage ordinaire, les divers manuscrits. Quelquefois la même lettre sert pour plusieurs manuscrits, lorsque ceux-ci ne contiennent aucun fragment commun.

§ 32. Nombre total des manuscrits existants.

- Outre les manuscrits en lettres onciales cités au tableau qui suit, Griesbach a noté deux cent trente-six manuscrits en écriture cursive (les No 1 à 236) dont il indique le chiffre, le contenu et la date; Matthaei en a compté vingt-trois de plus (237 à 259) - Scholz en a ajouté deux cent dix, qu'il a le premier collationnés en tout ou en partie (260 à 469). On trouvera sur ce sujet des détails dans les ouvrages spéciaux de Griesbach, Matthaei, Scholz, Tischendorf, Horne, Scott Porter, etc. En fait de lectionnaires, Scholz énumère cent soixante-seize Evangiles et quarante-huit Actes et Epîtres (Praxapostoli). Des premiers, un seul, le No 135, est attribué par lui au sixième siècle; il place la date des autres entre le dixième et le quinzième.

Scholz compte en tout:

	Manuscrits onciaux	Manuscrits cursifs.
Evangiles	27	469
Actes et Epîtres catholiques	8	192
Epîtres de Paul	9	246

Beaucoup d'autres manuscrits existent qui n'ont jamais encore été étudiés; Horne en compte trente-et-un épars dans diverses bibliothèques de l'Angleterre, et d'autres sont connus sur le continent.

§ 33. Critique du texte de l'Ancien-Testament. - L'histoire du texte hébreu est beaucoup plus simple. Les mêmes travaux qui ont été entrepris pour le texte grec depuis deux siècles environ ont été faits à Tibériade, il y a mille ans, pour l'Ancien -Testament. Là les manuscrits existants furent examinés et comparés avec beaucoup de soin, et il en résulta un texte en général assez pur, qui est à peu près celui dont on se sert encore aujourd'hui. C'est celui qui est connu sous le nom de texte massorétique. Les travaux plus récents qui ont été faits n'ont abouti qu'à maintenir, en général, ses leçons. Lorsque l'influence du mahométisme eut obligé les Juifs à se disperser de nouveau, leurs savants émigrèrent vers l'Occident, en Espagne, en Italie et dans l'Europe centrale, emportant avec eux le texte massorétique des Ecritures, et avec le temps ils en firent de nombreuses éditions (si l'on peut s'exprimer ainsi en parlant de manuscrits) pour les besoins de leurs coreligionnaires. La valeur de ces éditions dépend naturellement des soins qu'on y apporta. En fait, on est d'accord à préférer les manuscrits espagnols; les italiens viennent ensuite; puis les manuscrits allemands, qui sont les moins exacts.

Une preuve de la lenteur avec laquelle se font les progrès scientifiques, c'est que Buxtorf, un des plus savants hébraïsants qui aient existé, soutenait au dix-septième siècle la complète uniformité de tous les manuscrits du texte hébreu. Cappelle (1650) fut le premier qui combattit cette erreur de fait, et l'évêque Walton, éditeur de la Polyglotte de Londres, s'étant rangé du côté de Cappelle, posa les fondements des études critiques qui devaient suivre. Dès-lors on se mit avec vigueur à la recherche des manuscrits hébraïques, et les résultats de ces travaux furent la publication d'un texte de l'Ancien-Testament plus exact et plus pur. En 1 1667, le rabbin Athias, imprimeur à Amsterdam,

publia une Bible hébraïque d'après divers manuscrits et d'autres éditions imprimées. En 1690, Jablonski fit paraître à Berlin une édition critique, et en 1705 parut à Amsterdam l'édition si admirablement exacte de Van der Hooght, dont le texte repose sur celui d'Athias, avec les leçons massorétiques en marge et d'autres variantes à la fin.

En 1709, Opitz, à Kiel, et, en 1720, I. H. Michaélis, à Halle, publièrent aussi de bonnes éditions critiques. De 1746 à 1753, Houbigant donna à Paris sa splendide édition en quatre volumes in-folio, dont la valeur cependant est diminuée par le grand nombre de corrections hasardées qu'il a mêlées à ses notes et à sa traduction. La même année, Kennicott fit paraître sa première dissertation sur l'état du texte hébreu dans les Bibles imprimées; son édition de la Bible parut à Oxford de 1776 à 1780: c'était le texte de Van der Hooght, mais avec des variantes nombreuses puisées dans six cent quatre-vingt-douze autorités différentes, manuscrits, éditions et citations rabbiniques. De Rossi, de Parme, publia, de 1784 à 88, cinq volumes d'extraits de manuscrits hébreux; et, en 1793, les plus importantes variantes de Kennicott et de Rossi furent publiées à Leipsick par Doederlein et Meisner, puis, plus tard encore à Vienne, par Jahn, en 1806; elles le furent également, en Angleterre, par Boothroyd (1810 à 1816).

Le résultat de tous ces travaux, c'est qu'il n'y a pour le texte hébreu qu'une seule classe de manuscrits, celle des massorètes, et que l'ensemble des variantes qu'elle présente n'excède ni en nombre ni en valeur l'importance des variantes que présente une seule des familles de manuscrits du Nouveau-Testament grec. On peut désirer qu'il se fasse une édition de la Bible hébraïque basée sur les leçons les plus anciennes; mais avec les résultats obtenus jusqu'ici, ou peut prévoir aussi que ce travail serait plus curieux qu'important.

La grande uniformité des manuscrits hébraïques rend leur classification moins opportune que dans le cas des manuscrits du Nouveau-Testament. Kennicott en mentionne six cent trente, dont deux cent cinquante-huit ont été entièrement examinés par lui, les autres seulement en partie. De Rossi en compulsa sept-cent-cinquante-et-un, dont dix-sept n'avaient pas encore été

collationnés. Beaucoup d'autres existent, sur lesquels aucun travail n'a encore été fait (voyez Jahn, Bibl. hébr., vol. IV. Append.).

Quoiqu'il n'y ait qu'une seule recension proprement dite, il semble cependant qu'au dixième siècle les Juifs de Babylone aient eu des variantes particulières, et que ceux de Tibériade en aient eu d'autres. De là est venue la distinction des manuscrits en deux familles, l'orientale et l'occidentale. L'évêque Walton, dans sa Polyglotte, a indiqué les différences sur lesquelles est basée cette distinction. Ce sont des différences de lettres, au nombre d'environ deux cent vingt, dont aucune n'affecte matériellement le sens, et des différences de points-voyelles s'élevant à huit cent soixante environ. Quant aux premières, nos éditions imprimées diffèrent du texte oriental en cinquante-cinq endroits; quant aux secondes, elles suivent la ponctuation massorétique telle qu'elle a été fixée à Tibériade.

Quelques exemplaires spéciaux furent longtemps remarquables et connus pour leur minutieuse exactitude; mais ils ne nous sont plus connus aujourd'hui que par leur réputation traditionnelle.

§ 34. Observation importante. - Une preuve sommaire, mais bien remarquable, de l'intégrité du texte biblique actuel, c'est ce fait que les Juifs sont d'accord avec les chrétiens sur la lettre de l'Ancien-Testament, et que les catholiques-romains le sont avec les protestants sur la lettre du Nouveau. *Un tel accord n'est rien d'autre que la plus grande abomination jamais vue.*

(Voyez Horne, vol. II; Haevernick, Einl. in das A. T.; Steiger, Introduction au Nouveau-Testament; Cellérier, et la traduction de Davidson, tome I.)

SECTION IV. - Les anciennes versions de l'Écriture.

•

§ 35. Les Septante. - L'histoire et l'origine de cette célèbre traduction a été l'objet de longues controverses, bien que les questions qui s'y rapportent puissent être maintenant regardées comme résolues. Aristéas, qui se donne pour païen, et qui prétend avoir été un des favoris de la cour de Ptolémée Philadelphie, raconte que cette version a été faite par soixante-douze Juifs, six de chaque tribu, envoyés à Alexandrie par Eléazar à la demande de Démétrius de Phalère, et que le travail entier a été achevé dans l'espace de soixante-douze jours. D'autres ont, encore brodé sur ce thème légendaire, et l'on y a ajouté l'intervention directe de Dieu, et par conséquent l'infaillibilité des traducteurs. Le docteur Hody a le premier établi que cette histoire ne pouvait pas être authentique, sans toutefois qu'on ait rien découvert qui détruise ou rende suspecte la date attribuée à cette version, et la valeur qu'on lui a de tout temps reconnue. Au point de vue critique, les Septante contiennent beaucoup de mots gréco-égyptiens, et l'on a fait de bonne heure la remarque que le Pentateuque avait été, traduit avec beaucoup plus de soin que les autres livres. Job, les Psaumes et les Prophètes, surtout Esaïe et Daniel, sont notablement inférieurs quant à l'exactitude. Les livres historiques sont pleins de fautes. *La Septante est une corruption du Texte Massorétique, elle est l'œuvre d'Origène d'Alexandrie qui donna une direction aux forces de l'apostasie pour tous les temps.*

L'histoire de la Septante est un mythe composé d'une légende qui se retrouve dans un apocryphe de l'Ancien Testament. Il n'existe aucune preuve de l'existence d'une Bible complète en Grec avant le troisième siècle. La Septante provient en effet de la cinquième colonne de l'Hexaple d'Origène d'Alexandrie, nous la retrouvons dans les Codex Vaticanus et Sinaiticus qui firent partis des 50 bibles oécuméniques composés par Eusèbe de Césaré sous l'ordre de Constantin.

L'Eglise chrétienne primitive accordait à cette version une grande valeur, quoique souvent aussi des écrivains en appellèrent contre elle au texte hébreu. Ce fut pour en corriger les inexactitudes les plus saillantes qu'Origène forma le recueil de ses Hexaples. Ce travail, qui se composait de cinquante volumes ou

rouleaux, périt probablement dans le sac de Césarée par les Sarrasins, en 653; mais heureusement le texte des Septante, l'une des colonnes du livre, avait été recopié par Eusèbe, ainsi que les corrections et additions qu'Origène y avait jointes d'après les autres traducteurs. Ce texte des Hexaples, comme on l'appelle, fut publié par Montfaucon, à Paris, en 1714. Des deux célèbres manuscrits (les Septante, l'un, celui du Vatican (B), est conforme la version originale, tandis que l'autre, celui d'Alexandrie (A) adopte plusieurs des corrections renfermées dans les Hexaples, et se rapproche par conséquent davantage de l'original hébreu.

Les quatre principales éditions des Septante sont l'Aldine (d'Aldus Manutius, 1518), suivant en général les leçons du manuscrit B., celle de Complutum s'attachant plutôt à l'hébreu des massorètes et aux Hexaples d'Origène; celle de Rome, oui du Vatican; et celle de Grabe (Oxford, 1707), habituellement conforme au manuscrit alexandrin, En résumé, la version des Septante est plutôt libre que littérale, et souvent elle ne donne pas le sens exact. Elle a quelquefois de la valeur comme interprétation; elle en a beaucoup moins pour la détermination du texte.

§ 36. Versions faites d'après les Septante.

A. La version italique. - On connaissait, au temps de saint Augustin, plusieurs traductions latines de la Bible; la meilleure était la plus ancienne, que l'on désigne généralement sous le nom de *Velus Itala*; Jérôme lui-même rend témoignage à son excellence. Autant qu'on peut en juger par les fragments qui nous en restent (Job, les Psaumes, quelques livres apocryphes, et des morceaux détachés), elle avait été faite sur le texte alexandrin. Eichhorn l'attribue au premier siècle. *Cette notion est complètement fausse. La Vestus Itala fut faite vers l'an 157 sur les manuscrits grecs originaux de l'Église d'Antioche par l'Église Italique du Nord de l'Italie. Plus tard Jérôme en corrompu le texte avec des lectures en provenance d'Alexandrie à partir de la Hexaples d'Origène.*

B. La Vulgate. - Les nombreuses copies de la version italique différant les unes des autres, et le texte original ayant été altéré de diverses manières, *c'est l'excuse qu'on donne*, Jérôme entreprit, en 382, de le corriger, *ce qui n'était qu'une ruse pour le falsifier*, comme Origène avait précédemment révisé la version des Septante. Il se servit pour cela *des textes corrompus* des Hexaples d'Origène, et révisa soigneusement l'Ancien-Testament tout entier *pour s'assurer qu'il était en accord avec la papauté du temps*; une partie seulement de sa révision est parvenue jusqu'à nous. Mais, tandis que son travail touchait à sa fin, la version des Septante, qui avait si longtemps joui d'une grande faveur chez les Juifs, tombait en discrédit, probablement parce que, de leur côté, les chrétiens lui accordaient la même estime (*affirmation gratuite*). Ce discrédit risquait de compromettre l'oeuvre de Jérôme; aussi, sans perdre courage, il entreprit immédiatement de traduire la Bible en latin d'après l'hébreu. Il consacra vingt années à ce travail, qui fut entièrement terminé en M. Le respect traditionnel et superstitieux de plusieurs pour le texte des Septante empêcha quelque temps le succès de cette version nouvelle *corrompue*; mais elle gagna peu à peu du terrain, et à l'époque de Grégoire-le-Grand (601) elle avait acquis une autorité au moins égale à celle des plus anciennes versions, a tel point qu'on l'appela la Vulgate, c'est-à-dire l'édition vulgaire, la plus répandue.

Le texte nouveau était ainsi composé de quelques fragments de la vieille version italique, de fragments de la première révision faite par Jérôme lui-même, et enfin, en plus grande partie, d'un travail tout-à-fait neuf et original, d'une traduction faite directement d'après l'hébreu. Jérôme était en relation avec des hébraïsants distingués, des *traîtres à leur foi*, et plusieurs de leurs interprétations ont passé dans le texte de la Vulgate, quoique souvent aussi il ait conservé le sens des Septante, alors même qu'il s'éloignait de celui de l'original. Ce travail, doublement utile au point de vue de l'interprétation et au point de vue de la critique, a cependant moins de valeur sous ce dernier rapport. La version des Psaumes a été faite d'après les Hexaples d'Origène, et

on la connaît sous le nom de Psalterium gallicanum. Des erreurs se glissèrent bientôt dans les copies qui furent faites de la Vulgate, et des hommes savants, parmi lesquels nous ne nommerons qu'Alcuin et Lanfranc, durent plus d'une fois recommencer un travail de révision. Les deux principales éditions imprimées sont celles de Sixte V et de Clément VIII; mais malgré la sanction de l'autorité papale, elles renferment en grand nombre de très-remarquables erreurs et omissions ([voyez § 41](#)) que Thomas James a recueillies avec soin dans son *Bellum papale* (Londres, 1600). Le plus important manuscrit de la Vulgate de Jérôme est à Florence; il porte le nom de C. Amiatinus, et paraît avoir été écrit vers 541.

C. La version éthiopienne. - C'est vers l'an 330 que l'histoire ecclésiastique place la conversion de l'Ethiopie; la traduction des Ecritures ne pouvait manquer de suivre de près, et le même siècle vit paraître la version de la Bible en gheez, la langue sainte du pays. L'auteur de ce travail est inconnu. On ne trouve guère d'exemplaires complets de l'Ancien-Testament, quoique R. Bruce affirme en avoir vu plusieurs; il en existe cependant dans quelques-unes des principales bibliothèques de l'Europe. Il n'en a été jusqu'à ce jour imprimé que des fragments. Le texte suit les variantes du manuscrit alexandrin, et quelquefois il est entièrement conforme aux Septante. Le Nouveau -Testament a été imprimé en entier, et paraît avoir été traduit d'après la Peshito et la Velus Itala (voyez Ludolf, Gieseler, et les Voyages de Bruce).

D et E. Versions copte et thébaïque. - On possède encore la plus grande partie de l'Ancien-Testament dans les langues copte et thébaïque, qui étaient deux dialectes de l'ancienne Egypte; il n'en a été imprimé que des fragments détachés. Elles datent du troisième ou du quatrième siècle; quelques-uns même les font dater du premier ou du deuxième siècle. Elles sont traduites d'après les Septante, et généralement conformes au manuscrit A. Les traducteurs sont inconnus.

F. Version gothique. - L'auteur de la version gothique est Ulphilas, évêque des Moeso-Goths, qui assista au concile de Constantinople en 359. Cette traduction fut faite d'après le grec, et a une très grande valeur critique.

Malheureusement il n'en reste que des fragments. Le manuscrit le plus célèbre qu'on en possède est le Codex Argenteus, écrit en lettres d'argent, et conservé à la bibliothèque d'Upsal, en Suède; il ne contient que les quatre Evangiles, et encore. est-il incomplet.

G. Version arménienne. - On ne connaît guère de cette version que ce qui en a été dit plus haut. Elle date de 410. Miesrob, qui en est l'auteur, paraît s'être servi des Septante de la recension alexandrine. Elle a été imprimée plusieurs fois: la Bible à Amsterdam, en 1666; le Nouveau-Testament seul, de 1668 à 1698.

H. Version géorgienne. - Elle a beaucoup de rapports avec la précédente, qui lui a probablement servi de base. On pense qu'elle appartient au sixième siècle. Elle a été imprimée à Moscou en 1743, et déjà auparavant quelques fragments en avaient été imprimés à Tiflis, avec des variantes provenant de la version slave.

I. Version slave ou slavonne. - Elle appartient au neuvième siècle; on lui donne pour auteurs les fils d'un noble Grec, Léon, qui le premier prêcha l'Evangile aux Slavons. Bien qu'elle soit généralement rangée parmi les traductions issues des Septante, d'anciens témoignages portent qu'elle a eu pour base la version italique, et des travaux plus récents confirmeraient cette opinion. Le texte fut de bonne heure corrigé d'après des manuscrits grecs, et, sous ce rapport, elle a une valeur critique considérable. Elle fut imprimée en 1576, et a été, dès-lors souvent réimprimée fi Moscou.

§ 37. Versions faites d'après la Vulgate. - Des fragments détachés des saintes Ecritures furent successivement traduits en langue vulgaire parmi les Anglo-Saxons, et ils le furent presque toits d'après la Vulgate. Ainsi, Adhelm, premier évêque de Sherborn, traduisit les Psaumes en saxon (706); ainsi, évêque de Holy -Island (Northumberland), traduisit les quatre Évangiles. Vers la même époque à peu près (735), Bède le vénérable traduisit de nombreuses portions de la Bible. Le roi Alfred entreprit, de son côté, une nouvelle traduction des Psaumes; mais il mourut (900) ayant à peine achevé la moitié de son travail.

Aelfric de Cantorbéry traduisit le Pentateuque et quelques-uns des livres historiques. - C'est également à la Vulgate qu'il faut rattacher les diverses traductions qui furent faites de l'Ancien-Testament, en français, en italien et en espagnol, avant le seizième siècle. Enfin, Luther lui-même, dans sa traduction allemande de la Bible, se servit souvent de la version latine et en utilisa les données toutes les fois qu'elles étaient conformes au texte original.

§ 38. Le Pentateuque samaritain. - On doit le considérer plutôt comme une recension distincte que comme une traduction du texte hébreu. Eusèbe et Cyrille mentionnent différents exemplaires du Pentateuque samaritain; mais on a cru longtemps qu'il n'en existait plus un seul manuscrit. Au commencement du dix-septième siècle cependant, il en vint un de Constantinople à Paris. Usserius s'en procura plus tard six autres exemplaires, et Kennicott seize. On suppose que cette recension se fit à l'époque du schisme de Jéroboam, d'après les manuscrits du Pentateuque qui se trouvaient entre les mains des Israélites. Différentes raisons, peut-être politiques, empêchèrent les Juifs des dix tribus de faire le même travail pour les Psaumes de David et pour les écrits de Salomon bien qu'ils fussent très-répandus à cette époque.

Cette recension fut d'abord estimée fort au-delà de sa valeur réelle au point de vue critique; mais on en est bien revenu aujourd'hui, et il est constaté qu'elle n'est rien moins que supérieure au texte original. Les Septante paraissent l'avoir suivie de préférence à l'hébreu, dont, du reste, elle ne diffère sur aucun point capital. Gesenius, en plusieurs passages, adopte les variantes du Samaritain; voyez Gen., IV, 8, où il ajoute après: "Caïn dit à Abel son frère," ces mots: "Allons aux champs;" - Gen., XIV, 14., où il lit: il rassembla, au lieu de arma; - Gen., XXII, 13, où il supprime les mots: derrière lui; - Gen., XLIX, 14, où la différence est dans les termes seulement, et non dans le sens, etc.

Le texte samaritain est d'une grande valeur pour fixer l'histoire des points-voyelles hébraïques et pour constater le bon état de conservation du texte actuel; mais il ne pourrait servir de point de départ à un travail d'épuration et de rectification du texte original.

Les caractères samaritains sont très-probablement la forme primitive des lettres hébraïques.

On ne doit pas confondre le Pentateuque samaritain ancien avec la version plus moderne qui se trouve imprimée, ainsi que la précédente, dans les Bibles polyglottes, et qui n'est que la traduction littérale de l'hébreu dans l'idiome samaritain tel qu'on le parle de nos jours.

§ 39. Autres versions orientales.

A. Peshito. - La version syriaque des Ecritures fut faite probablement *vers l'an 150* par les soins de ces hommes qui furent envoyés en Palestine par l'apôtre Jude et par Abgare, roi d'Edesse; c'est au moins ce que rapporte la tradition la plus ancienne; et tout concourt à en établir la vraisemblance et la probabilité. Il résulte de l'examen des caractères internes que les traducteurs étaient des Judéo-chrétiens, et qu'ils traduisirent l'Ancien-Testament directement d'après l'original, et non avec le secours d'une autre version intermédiaire. La Peshito contient tous les livres canoniques de l'Ancien-Testament et tous ceux du Nouveau, à l'exception de la deuxième épître de Pierre, de la deuxième et de la troisième de Jean, de celle de Jude et de l'Apocalypse. Le texte diffère de celui des diverses recensions de manuscrits dont il a été parlé précédemment, et qui toutes, successivement, ont cru pouvoir le compter comme leur appartenant. Le Nouveau-Testament a été imprimé pour la première fois à Venise, en 1552, et l'Ancien-Testament dans les Bibles polyglottes de Paris et de Londres.

Les caractères intérieurs et la tradition s'accordent pour faire remonter cette version au premier siècle. Elle a une grande valeur critique. C'est elle qui a servi de base aux versions arabes les plus anciennes et à la version perse des Evangiles, imprimée dans la Polyglotte de Londres.

B. Version philoxénienne, héractéenne, etc. La version philoxénienne (le Nouveau-Testament seulement) fut faite, d'après le grec, à l'époque et par les soins de Philoxène, évêque de Maberg, en Syrie, vers l'an 508. Il n'en reste pas un seul manuscrit, mais quelques-unes de ses leçons et variantes sont conservées dans un manuscrit, qui porte au Vatican le No 153. Dans les

premières années du siècle suivant, Thomas d'Harkel ou d'Héraclée, successeur de Philoxène, se mit à réviser l'œuvre de son prédécesseur et publia sa version en 616. Elle contient tout le Nouveau-Testament, à l'exception de l'Apocalypse. Le manuscrit le plus complet qu'on en possède appartenait précédemment à Ridley, et se trouve aujourd'hui au nouveau collège d'Oxford. La traduction est extrêmement littérale, et la pureté de l'idiome syriaque a dû plus d'une fois s'en ressentir, le style est sacrifié à l'exactitude.

Il y a encore une quatrième version syriaque: ce sont des leçons des Evangiles (Vatic. manuscrit 19). Le manuscrit porte la date de 1930; mais la traduction paraît appartenir au cinquième ou au septième siècle. Le langage est un mélange de caldéen et de syriaque. Les leçons appartiennent généralement à la recension occidentale. Ce manuscrit est quelquefois appelé la version de Jérusalem ou la version palestinienne syriaque.

C. Versions arabes. Les versions arabes de différents livres des Ecritures, telles qu'elles sont données dans les polyglottes de Paris et de Londres, ont été faites, d'après les Septante, par différents auteurs, entre le dixième et le douzième siècles. Les livres de Job, Chroniques, Juges, Ruth, Samuel et quelques autres ont été traduits d'après la Peshito.

D. Version persane. C'est aussi d'après la Peshito que fut faite la version persane des Evangiles, publiée dans la Polyglotte de Londres avec la traduction latine de Leclerc; elle abonde en expressions arabes et doit être postérieure à Mahomet. Une autre traduction de la même portion des Ecritures fut publiée, en 1652, par Wheelock, mais n'a guère d'importance critique, non plus que la version plus récente faite en 1740 et 1741 par les soins de Nadir-Shah.

§ 40. Conclusion. - Il résulte de ce qui précède que le Pentateuque samaritain, les Septante, une partie de la Vulgate et la Peshito ont plus ou moins de valeur quant à ce qui concerne la détermination du texte original hébreu, mais que les autres versions issues de celles-ci n'ont, sous ce rapport du moins, aucune valeur, et ne peuvent servir qu'à fixer le texte des versions dont elles émanaient directement. Quant à ce qui regarde le Nouveau-Testament, toutes les versions

faites directement d'après le grec ont une importance qui varie, cela se comprend, suivant les conditions générales dans lesquelles le travail a été fait et les soins qu'on y a apportés.

Les traductions modernes, et sous plus d'un rapport les anciennes, ne peuvent servir que comme guides pour l'interprétation.

SECTION V. - Des variantes. Règles pour déterminer le texte.

§ 41. Des variantes. Leur origine. - Il y a plus de treize cents manuscrits hébreux et de six cents manuscrits grecs connus qui ont été collationnés pour la fixation du texte sacré. Ils ne représentent pas tous les Ecritures tout entières, mais seulement des portions plus ou moins considérables. Chacune des trois divisions de l'Ancien-Testament formait un rouleau ou volume distinct, comme chacune des divisions du Nouveau-Testament forme, en général, un manuscrit a part (voyez §§ [4](#) et [27](#)).

Ces manuscrits, copiés à la main par exemplaires isolés, ont été exposés à de nombreuses sources d'erreurs, volontaires ou involontaires, plus ou moins importantes; on ne saurait guère s'en étonner si l'on fait attention que même aujourd'hui les livres imprimés avec le plus de soin, renferment souvent de nombreuses et grosses fautes typographiques. Les chances d'erreur étaient bien plus nombreuses pour l'écriture; la possibilité de corriger à la main était également une facilité pour altérer le texte; la lenteur du travail rendait faciles l'addition, l'omission, le changement, la transposition d'une lettre, d'une syllabe, d'un mot, même d'une portion de phrase.

Quelquefois l'écrivain copiait un manuscrit placé devant lui; d'autres fois, il écrivait sous dictée. Dans le premier cas, son œil pouvait le tromper; dans le second, son oreille. Des mots différents ayant une même syllabe finale, des phrases différentes se terminant par un même mot, pouvaient induire en erreur. On pouvait ne déchiffrer qu'avec peine le manuscrit, mal comprendre ses abréviations, mal diviser les mots et les phrases, s'ils étaient écrits sans pause ni ponctuation d'aucun genre, comme c'était le cas pour les manuscrits les plus anciens; le manuscrit enfin pouvait être en partie effacé. Ainsi, différentes causes concouraient à altérer progressivement le texte, sans parler même des falsifications auxquelles certains faussaires avaient recours dans un intérêt personnel ou dogmatique. Mais ces erreurs, toujours locales, trouvaient un contrepois constant dans le texte des autres manuscrits. Elles n'avaient,

d'ailleurs, presque jamais une bien grande signification et se réduisent de fait à des erreurs du genre de celles que l'on peut trouver dans des Bibles imprimées aujourd'hui. On peut dire plus encore; les variantes des anciens manuscrits n'altèrent pas le texte aussi grossièrement ni aussi constamment que le font deux éditions de la Bible qui ont été imprimées "par autorité" des papes Sixte et Clément. Hody a fait le relevé de leurs erreurs ou omissions. L'édition sixtine a omis les passages Prov., XXV, 24. Matth., XXVII, 35. Juges, XVII, 2, 3, etc. L'édition de Clément a omis 1 Sam., XXIV, 8. 2 Sam., VIII, 8. Elles se contredisent l'une l'autre en Josué, II, 18; IX, 19. Exode, XXXII, 28. Gen., XXIV, 24. 1 Rois, II, 28, etc.

Examinons avec quelques détails quelques-unes des sources d'erreur les plus ordinaires.

1° Quelquefois, lorsqu'on dictait, la similitude du son, ou, quand on copiait, la similitude de la forme, amenait une fausse leçon. — EXEMPLES. 45

Ainsi, Juges, VIII, 16, "il les enseigna," d'après quelques manuscrits; mais plutôt, d'après d'autres, ainsi que d'après les Septante, le caldéen, l'arabe, la Peshito et la Vulgate, "il les froissa (רעו מ au lieu de ידען qui est la vraie leçon).

Nomb., XXII, 5. Des enfants de "son peuple;" quelques-uns lisent à tort: "de Hammon" (עפרון au lieu de עמו qui est la vraie leçon).

Jonas, I, 9. «Je suis hébreu. מ Les Septante et quelques manuscrits portent: "Je suis le serviteur de l'Elernel (עבוי מ au lieu de עברי, la seule différence d'un *ל et d'un ה).

Deux mots hébreux, לא et לו, qui se prononcent exactement de la même manière, mais dont le premier signifie *pas, non*, et le second *à lui*, sont souvent mis l'un pour l'autre dans les manuscrits; ainsi, לו est mis quinze fois pour לא, et l'inverse deux fois dans divers manuscrits. Le texte hébreu dont nous nous servons a, du reste, été déjà rectifié par les massorètes en ces différents endroits, sauf peut-être 2 Rois, VIII, 10, où l'on devrait lire: "Vas, dis: Tu ne vivras pas, mais, etc."

Ephés., IV, 19. Quelques manuscrits portent "ayant perdu toute espérance," ά7η5λ7Γ«ότ*£ au lieu de άτηλγηκότις.

On peut ranger dans la même catégorie certaines transpositions de lettres ou de mots qui se rencontrent quelquefois: Salmaï (Néh., VII, 48, pour Samlaï (Esdras, IV, 46); Almugghim pour Algum-mim (4 Rois, X, 11, cf. 2 Chron., IX, 10). — La différence d'une seule lettre principale et la transposition d'une autre amènent les traductions suivantes dans les passages parallèles. 2 Sam., VI, 5: “-< Toutes sortes d'instruments faits de bois de sapin,” et 1 Chron., XIII, 8: “de toute leur force.” Cf. encore en hébreu 2 Sam., VI, 2. 1 Chron., XIII, 6.

Comme les Juifs ne prononçaient jamais le nom de Jéhovah, mais le remplaçaient toujours dans la lecture par Adonaï et Elohim, ces derniers noms étaient souvent placés dans les manuscrits à la place du premier.

Enfin, les lettres servant en même temps de chiffres chez les Hébreux, il en résultait d'autant plus facilement des erreurs que dans l'origine, comme on l'a vu, les mots n'étaient pas séparés les uns des autres, et que les lettres étaient moins distinctes qu'elles ne le sont aujourd'hui.

2° Des répétitions dans le texte, des mots ou des phrases se terminant de la même manière (ce qu'on appelle un homoyoteuton) étaient l'occasion de fréquentes erreurs.

On peut en trouver des exemples dans 1 Chron., IX, 5. 4 Rois, XIV, 25, cf. 2 Chron., XII, 2, 9. Voyez aussi Nomb., XXVI, 3, et comparez Ps. XXXVU, 28, avec les Septante.

Les mots de Matth., XXVIII, 9, “comme elles allaient pour l'annoncer à ses disciples,” qui se retrouvent pour le sens et pour l'assonance à la fin du verset 8, sont omis dans B, D, ainsi que dans la Vulgate, le Syriaque, Arabe, Copte, Arménien, Persan, et dans les Pères Chrysostôme, Jérôme, Augustin, etc., mais ils se trouvent dans la plupart des manuscrits. — La fin de 4 Cor., X, 28 (car la terre, etc.), vient du verset 26 par une erreur de copiste, et manque dans A, B, D, dans les plus anciennes versions et dans les meilleures autorités.

3° Beaucoup de variantes ne sont que l'emploi de mots synonymes pris les uns pour les autres. — 4 Rois, I, 10. Il dit, au lieu de: il parla. — Matth., II, 14. Ils virent, pour: ils trouvèrent (βῆιον pour cupov). — Matth., XII, 32. Dans ce

siècle-ci, pour: dans ce présent siècle. — Luc, VII, 24. Les messagers de Jean, pour: ies disciples de Jean.

4° Des copistes pouvaient avoir la connaissance de langues orientales ou de dialectes autres que ceux des manuscrits qu'ils copiaient, et leur travail pouvait s'en ressentir, soit par la substitution de mots plus connus, soit simplement dans l'orthographe même des mots.

5° L'absence de ponctuation et la réunion des mots, sans aucune espèce de séparation, a amené quelques variantes, moins cependant qu'on n'aurait pu le prévoir. — Ps. XLV11I, 44. jusqu'à la mort (עַל־מִוִּית); quelques manuscrits, en réunissant ces deux mots, lisent: à toujours, ce qui n'altère même pas le sens. — Par une erreur semblable, on pourrait lire, Ps. XXV, 17: Augmente les détresses de mon cœur, tire-moi, etc. Cf. encore Ps. IV, 3, et les Septante.

6° Quelques abréviations pouvaient être mal comprises. Le ׀(1) des Hébreux est une abréviation du nom de Jéhovah; c'est aussi le Pronom mon. De là, Jér., VI, 11, dans la traduction des Septante, une erreur de traduction; ils ont mis ma fureur au lieu de: la fureur de l'Eternel. De même encore les lettres XΣ (4 Pierre, II, 3); elles peuvent signifier *χρηστός*, gracieux; quelques Pères, Clément d'Alexandrie, Grégoire de Nazianze, Théophile, les ont traduites par *χριστός*, Christ. (Il pourrait cependant y avoir eu aussi, dans ce cas, confusion de lettres par suite de l'itacisme, prononciation des Grecs postérieurs qui est encore celle des Grecs modernes et celle des Anglais; les deux lettres *η* et *ι* se prononçant de la même manière, les deux mots pouvaient être pris l'un pour l'autre.)

C'est de la même manière encore que s'expliquent les variantes nombreuses de 4 Tim., III, 46. Le mot Dieu, «οc, s'écrivait par abréviation ΘΣ; quelques copistes peuvent avoir lu O2 simplement, et d'autres en auront fait O pour l'accorder avec le mot neutre ρου-*Ttiptov* qui précède. Le contraire a pu arriver également.

7° Comme il n'y avait aucune séparation des mots hébreux à la fin d'une ligne et que, d'un autre côté, les copistes n'aimaient pas à laisser des espaces blancs, ils remplissaient volontiers la fin d'une ligne, soit par quelque lettre favorite, soit par un signe quelconque, soit par la lettre initiale du mot suivant

qui n'en était pas moins reproduit tout entier à la ligne suivante. Ces lettres supplémentaires, qu'on appelait *custodes Itnearum*, passaient quelquefois dans le texte par l'inadvertance d'un copiste; ainsi Esaïe, XXXV, 4. D'autres fois, au contraire, le copiste prenait pour une lettre supplémentaire une lettre qui ne l'était pas et l'omettait.

8° Des notes marginales, destinées à expliquer le texte, passaient quelquefois dans le texte même. Ainsi (Esaïe, XL, 7), les mots * vraiment le peuple est comme l'herbe" sont, selon toute apparence, une glose; ils ne se trouvent pas dans les Septante. Jahn pense qu'il en est de même du chiffre 50,000 indiqué dans 4 Sam., VI, 49, lequel devrait être placé ailleurs. — Marc, 1,46. Plusieurs copistes, pour éviter l'équivoque du pronom, ont écrit, d'après une marginale, "frère de ce même Simon. » Rom., VIII, 28, Un copiste, pour éviter toute ambiguïté, a ajouté en marge, Dieu dirige tout pour le bien; une autre a fait passer la glose dans le texte. Dans 4 Cor., XVI, 2, nous lisons «av σαββάτων, le premier jour de de la semaine; quelqu'un ajoute en marge, le jour du Seigneur, pour mieux préciser le sens du texte, et cette addition passe elle-même dans le texte. Dans d'autres cas, on écrivait même la glose à la place du mot véritable; ainsi (4 Pierre, II, 43), 11 y a χριστου, expression difficile à comprendre: un copiste l'a remplacée par yũtfi.

Toutes ces variantes et causes d'erreur se présentent avec un caractère accidentel. D'autres, au contraire, n'ont gu avoir lieu que volontairement, dans une intention bonne ou mauvaise, soit que l'on crût rectifier et rétablir le texte primitif, soit qu'on voulût le falsifier ainsi:

9° Par un respect exagéré de la lettre et pour ne pas nuire à l'apparence extérieure du manuscrit, on reproduisait jusqu'aux erreurs du manuscrit que l'on copiait; ou bien encore, si une faute était faite, on la reproduisait aussi souvent que le même mot se présentait, pour ne pas avoir deux orthographes différentes. C'est de cette manière que quelques-uns expliquent l'emploi presque constant du masculin au lieu du féminin pour désigner une jeune fille dans le Pentateuque, naar pour naara; ainsi que la faute trente-quatre fois répétée dans le chap. XL d'Ezéchiel d'un pluriel mal formé par l'omission de la

lettre caractéristique \aleph . Ajoutons cependant que ces bizarreries grammaticales peuvent encore s'expliquer autrement.

10° D'autres fois, les copistes pouvaient avoir la tentation d'altérer légèrement le texte pour le rendre plus clair et plus facile à entendre. Ainsi, plusieurs passages du premier livre des Chroniques (X, 12; XVII, 21; XV, 29), comparés avec les passages parallèles des livres de Samuel (1 Sam., XXXI, 12. 2 Sam., VII, 23; VI, 16 dans l'hébreu) nous montrent le mot ancien remplacé par le nom moderne plus connu. - Les mots *fut déliée* (Luc, I, 64), qui ne se trouvent pas dans le texte, sont ajoutés dans quelques manuscrits et dans quelques versions. - Exode, XV, 3. Les mots, un vaillant guerrier, sont remplacés dans le texte samaritain par: puissant en batailles. - Gen., II, 2. Le samaritain et le syriaque lisent: Dieu eut achevé au sixième jour, au lieu de septième qui pouvait, selon eux, entraîner des conséquences dangereuses.

On peut observer, d'une manière générale, que les manuscrits de la famille alexandrine s'attachent de préférence aux leçons que recommande la grammaire, et que la recension occidentale choisit plutôt parmi les variantes celles qui donnent le sens le plus clair.

11° Quelques rectifications étaient faites d'après d'autres passages parallèles ou pour faire concorder une citation avec le texte cité.

Sous ce rapport, les Septante ont exercé une grande influence sur le texte du Nouveau-Testament (voir Griesbach, édition de Schulz, 4827, et Tholuck, appendice à son Commentaire sur l'épître aux Hébreux). - Ainsi (Luc, IV, 18) les mots "pour guérir ceux qui ont le coeur froissé," manquent dans plusieurs manuscrits, ils ont été pris probablement dans Esaïe, LXI, 1, traduction des Septante. - Les mots "de son coeur (Matth., XII, 35)," sont venus probablement de Luc, VI, 45, et manquent dans beaucoup de manuscrits, ainsi que dans la Vulg., Syr., Copt., Pers., Arab. - Les mots "être baptisés du baptême dont je dois être baptisé (Matth., XX, 22, 23)" manquent également dans plusieurs manuscrits et versions, et ont été ajoutés d'après Marc, X, 38, 39. - La citation (Matth., XXVII, 35) "afin que fût accompli, etc.," est venue de Jean, XIX, 24, et manque dans A, B, D, E, F, G, H, K, L, M, dans beaucoup d'autres manuscrits

et dans les versions syriaque, copte, éthiopienne et arabe. - 1 Cor., XV, 5. Le mot douze n'étant pas tout-à-fait exact, puisque Thomas était absent, quelques manuscrits lisent les onze; on eût pu également lire les dix en admettant que Judas aussi fût absent. - Marc, VIII, 31. Quelques manuscrits lisent après trois jours; d'autres, le troisième jour.

12° Il y a quelques exemples de falsifications plus coupables, faites dans un intérêt de parti - Marcion est, à cet égard, le faussaire le plus renommé; mais son entreprise n'était pas dangereuse, puisqu'il l'avouait hautement. - Deut., XXVII, 4. Le Samaritain a substitué au mot d'Hébal celui de Guérizim, montagne située sur le territoire de la Samarie, et le passage ainsi falsifié fut invoqué à l'appui de la construction du temple. - Juges, XVIII, 30. Au lieu de Moïse, quelques manuscrits ont mis Manassé pour sauver l'honneur de la famille de Moïse: le rabbin Salomon Jarchi le reconnaît. Cependant de pareilles altérations sont rares dans l'Ancien-Testament; elles sont plus fréquentes dans le Nouveau. Ainsi, pour accréditer le dogme de la perpétuelle virginité de Marie, quelques manuscrits ont effacé les mots "avant qu'ils fussent ensemble" et "premier-né (Matth., I, 18, 25)." Quelques manuscrits et quelques Pères ont effacé "ni même le Fils (Marc, XIII, 32)" qui paraissaient favoriser l'arianisme; c'est peut-être avec la même préoccupation que les manuscrits A, B et quelques autres ont omis Luc, XXII, 43; de même encore Luc, XIX, 41.

13° Il y a enfin des variantes qui, ne rentrant dans aucune des catégories précédentes, ne peuvent guère s'expliquer que par des négligences de copistes. Ainsi l'omission du nom de Joël, fils de Samuel (1 Chron., VI, 28, cf. verset 33 et 1 Sam., VIII, 2). L'évêque Lowth a compté, dans Esaïe, cinquante omissions de ce genre, fort légères, du reste, quant au sens de la phrase. On peut trouver une altération assez grave en 2 Sam., XXI, 19, dont le texte doit être rétabli comme il se trouve 1 Chron., XX, 5 (voyez Bost, Dict. de la Bible, 1, p. 321). Les quatre cent trente années mentionnées (Exode, XII, 40) comme temps du séjour des Israélites en Egypte sont une incorrection; ce séjour ne fut que de deux cent quinze ans, et le texte, tel qu'il existe, est en contradiction manifeste avec Gal., III, 17. Ce chiffre, trop élevé, doit comprendre encore la vie des

patriarches depuis Abraham et leur séjour dans le désert, ainsi que l'indiquent les Septante, le Samaritain et quelques manuscrits qui ajoutent: "et de leurs pères qui vécurent dans le pays d'Égypte et en Canaan.»

Le nombre des variantes produites par ces différentes causes, on l'a déjà vu, s'élève à plusieurs milliers; mais elles ont si peu d'importance qu'en adoptant même la version lit plus défectueuse, les vérités de l'Écriture demeurent sans la moindre altération.

§ 42. Principes à suivre pour la détermination du texte véritable.

Quoique l'ensemble des variantes n'affecte pas le sens général des Écritures, il n'en est pas moins intéressant, dans la plupart des cas, de rechercher, au milieu des leçons diverses qui se présentent, celle qui paraît devoir être acceptée comme la leçon primitive et authentique. Les savants se sont occupés de déterminer les règles qui doivent présider à ce travail, et nous indiquerons ici, en substance, les résultats auxquels ils sont parvenus (Griesbach, Prolégom.; Wettstein, Introd. au Nouveau-Testament grec; Eichhorn, de Wette, Introd., I, 349; Haevernick).

Remarquons d'abord qu'on distingue les preuves en internes et externes. Quand tous les manuscrits, les versions et les citations sont d'accord sur une leçon, il y a une preuve externe de son authenticité. Quand une leçon est conforme au sens, au contexte, aux faits historiques, aux passages parallèles, il y a preuve interne. Quand ces deux preuves sont réunies, il y a évidence complète.

C'est ce qui a lieu pour l'ensemble des saintes Écritures, telles qu'elles se trouvent dans nos éditions vulgaires.

Ajoutons que la valeur d'une variante est en proportion de l'antiquité du manuscrit qui la donne, parce que, plus il est ancien, moins il y a de chances qu'il ait été dénaturé en passant par diverses mains. Cependant un manuscrit, relativement moderne, dont on sait qu'il a été copié, d'après un manuscrit fort ancien, peut avoir plus de valeur qu'un manuscrit plus ancien qui n'offrirait pas cette garantie. Il faut tenir compte aussi du nombre des manuscrits qui

renferment une variante, de la famille à laquelle ils appartiennent et du soin avec lequel ils ont été écrits.

Quand on parle des manuscrits hébreux, ce n'est pas de la famille ou de la recension, mais du pays dont ils proviennent qu'il faut tenir compte, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne représentant leurs diverses origines dans l'ordre de leur valeur critique.

Voici maintenant les règles générales qui peuvent servir de guides pour la fixation du texte: *A remarquer que la science de la Critique Textuelle est la science de critiquer la Parole de Dieu avec la faculté illusoire du libre-choix, de reprocher Dieu pour son manque de fidélité à garder sa Parole pure et intacte des caprices de l'homme corrompu qui se veut maître sur le contenu de sa révélation pour en déterminer la foi.*

1° Quand il y a désaccord entre les preuves externes et les preuves internes, les premières doivent l'emporter; car elles sont une autorité, tandis que les secondes ne sont que des présomptions; or, une question d'authenticité ou de texte est une question de fait qui ne se détermine que par une autorité.

2° Quelquefois cependant, et c'est le cas pour la plupart des variantes massorétiques, l'évidence interne est si forte qu'elle contrebalance les preuves et indices extérieurs; cela arrive quand la leçon est décidément fautive, mal orthographiée ou quand l'introduction d'une glose étrangère s'explique aisément et sans laisser aucun doute.

3° Une variante doit être admise quand elle est appuyée par la plupart des anciens manuscrits et des anciennes versions, par les citations, les parallèles et le sens, alors même qu'elle ne se trouverait pas dans tous les anciens manuscrits ou dans la version vulgaire (ainsi, Esaïe, LX, 21, mes plantes; quelques manuscrits portent sa plante).

4° Une leçon est probable quand elle a pour elle quelques anciens manuscrits et versions, les citations, les parallèles et le sens, lors même qu'elle n'aurait pas en sa faveur le plus grand nombre des manuscrits. (Ainsi, les manuscrits les plus nombreux portent, 2 Chron., XI, 18, que Roboam épousa Mahalath, fils de Jérimoth; le sens indique clairement qu'il faut lire fille.)

5° Les leçons du Pentateuque appuyées par le Samaritain, par quelques manuscrits hébreux, par les anciennes versions, le parallélisme et le sens doivent être admises, quoique ne se trouvant pas dans la plupart des manuscrits (Gen., XLVII, 3: Tes serviteurs sont un berger; il faut évidemment lire bergers au pluriel, quoiqu'il n'y ait que trente manuscrits pour cette leçon. - Gen., II, 24: Ils seront; lisez: les deux seront une même chair; c'est le texte du Samar., des Septante, de l'Ital., Arab., Vulgate et de Matth., XIX, 5. - voyez aussi Exode, XII, 40.)

6° L'accord du sens avec les plus anciens manuscrits peut suffire à montrer qu'une leçon est véritable, quoique non généralement reçue (Esaïe, LVII, 13, "que ceux que tu assembles te délivrent;" la plupart des manuscrits mettent le verbe au singulier, dix seulement ont le pluriel). Cette règle est surtout applicable au Nouveau-Testament.

7° L'accord des anciennes versions, du sens et du parallélisme suffira souvent pour établir la valeur d'une variante, surtout pour l'Ancien-Testament (Ps. LXVII, 18: "Tu as pris des dons entre les hommes;" d'après Ephés., IV, 8, Targum, Syr., Ethiop., Arab. et quelques Pères, il faudrait lire: "Tu as donné des dons, b Whiston et quelques Anglais ont proposé dans le texte hébreu l'interversion de deux lettres, ת?הל au lieu de לקחה; cependant l'exégèse a d'autres moyens d'expliquer les rapports de la citation de saint Paul avec l'original. —On peut en dire autant d'Esaïe, LIX, 20, comparé avec Rom., XI, 26).

8° Quand un texte est décidément corrompu, un passage parallèle peut indiquer la vraie leçon. (Ainsi, le mot quatrième que nos versions ont ajouté en italiques (2 Rois, XXV, 3) manquait au sens de la phrase; il a été ajouté d'après Jér., LII, 6. - 1 Chron., I, 17, doit évidemment être corrigé par Gen., X, 23. - Esaïe, XXX, 17, doit l'être probablement par Lévi., XXVI, 8.)

A ces règles générales nous en ajouterons d'autres pour les cas douteux, pour ceux où les critères extérieurs semblent appuyer également deux leçons différentes. Le travail critique est alors plus difficile, et les restes ne peuvent être appliquées d'une manière rigoureuse.

1° De deux leçons également appuyées par l'autorité des manuscrits, celle-là est la plus probable qui offre le sens le plus naturel, et dont le texte ne peut avoir été écrit par mégarde ou par erreur - 2 Cor., V, 14. On comprend que ait été omis devant par quelques copistes; on ne comprendrait pas qu'il eût été ajouté; le sens l'exige, et, quoiqu'il soit omis dans un grand nombre de manuscrits, il est généralement reconnu comme authentique. Si un est mort, etc. - Actes, XI, 20. Le texte reçu porte hellénistes, c'est-à-dire Juifs parlant grec. Mais les manuscrits A, D, plusieurs versions et plusieurs Pères portent Hellènes, c'est-à-dire Grecs (une nuance qui ne se fait pas bien sentir dans le texte français); le sens est en faveur de cette dernière leçon; c'est le second cas de païens évangélisés, cf. Actes, X, 44, 45. L'historien sacré n'aurait pas indiqué comme un fait remarquable l'évangélisation de Juifs étrangers, surtout après ce qu'il a dit au verset précédent.

2° De deux leçons également probables, la plus complète est aussi la plus vraisemblable, à moins qu'il n'y ait lieu de soupçonner une interpolation, ou que le texte lui-même trahisse une addition, auquel cas la règle doit être renversée. 1 Chron., XI, 32: Abiel; il vaut mieux lire, d'après 2 Sam., XXIII, 31, Abi-Halbon, la dernière syllabe pouvant plutôt être omise qu'ajoutée. - Matth., II, 1. "Au temps du roi Hérode" est authentique, quoiqu'il manque dans plusieurs manuscrits. - Actes, VIII, 37, qui manque dans A. et dans soixante autres manuscrits, ainsi que dans Syr., Ethiop. et Copht., doit au contraire être regardé comme inauthentique; il a été peut-être ajouté d'après Rom., X, 9.

3° De deux leçons, l'une classique, l'autre orientale, la dernière est la plus probable.

4° De deux leçons, l'une facile, l'autre plus difficile, celle-ci doit en général être préférée; on comprend, en effet, qu'un copiste ait pu se laisser tenter d'altérer le texte pour le rendre plus clair; l'inverse ne se comprendrait pas. Wettstein, Griesbach, Bengel et les meilleurs critiques attachent beaucoup d'importance à cette règle.

5° Si deux variantes sont appuyées par des autorités de même valeur, il faut choisir celle qui s'accorde le mieux avec le style de l'écrivain avec l'objet qu'il se

propose, et avec le contexte. - Jude, 1 Sanctifiés doit être préféré à la leçon aimés, *ἁγιασμένοις* à *ἀγαπημένοις*, parce que c'est une formule plus usitée au commencement des épîtres. - Actes, XVII, 26: D'un seul sang. Cette leçon est plus probable que celle qui supprime le mot sang; elle est plus conforme à l'idée hébraïque. L'autre leçon d'un seul vient peut-être de Rom., IX, 10. - Jean, VI, 69: Le Fils du Dieu vivant; *ὁ* doit être préféré à *ἅγιος*, le saint, qui n'est appliqué à Christ que dans la confession du démoniaque. - Marc, I, 2: Dans les prophètes; Griesbach et Mill lisent: Dans le prophète Esaïe. La première leçon est meilleure, parce qu'il y a ici la citation de deux prophètes.

6° Des variantes hypothétiques, recommandées par le sens ou par l'analogie de textes parallèles, peuvent être considérées comme probables, mais ne doivent être reçues que si elles sont confirmées par l'évidence. - Les mots Dieu vit que cela était bon manquent à la fin du second jour de la création (Gen., 1, 8); mais ils se trouvent au verset 10, au milieu de l'histoire du troisième jour. Il est évident qu'il y a en là une transposition, une erreur des copistes postérieurs, d'autant plus (lue les Septante ont mis ces mots à leur place naturelle. - Ce genre de variantes De peut pas être admis pour le Nouveau-Testament, dont les manuscrits sont fort nombreux; il ne peut même l'être que très-rarement pour l'Ancien. Voyez encore Josué, XXIV, 19, où il faut lire: "Ne cessez pas de servir l'Eternel. - Esaïe, LII, 15; XVII, 2, etc."

7° Notons encore quelques cas assez rares où plusieurs variantes différentes ont pour elles le sens, quelques manuscrits, quelques versions et quelques citations; il est difficile alors de prononcer, et l'on ne doit se décider qu'avec beaucoup de prudence et de circonspection.

§ 43. Le passage des trois témoins. - Comme exemple à l'appui et pour l'intelligence des principes qui viennent d'être énoncés, citons celui des passages de l'Écriture qui a fourni matière aux controverses critiques les plus importantes (1 Jean, V, 7). Ce passage se trouve dans le texte imprimé de l'édition de la Vulgate par Clément, dans l'édition grecque de Complutum, dans

la troisième édition d'Erasme; il a passé de là dans le texte vulgaire d'Etienne, de Bèze et d'Elzevir.

On fait valoir contre son authenticité

1° Qu'il ne se trouve dans aucun manuscrit grec antérieur au quinzième siècle; il manque dans cent soixante-quatorze manuscrits en lettres cursives, et dans A, B, G, H.

2° Il manque dans toutes les anciennes versions, sauf le latin; dans le plus ancien manuscrit de la Vulgate, le C. Amiatinus, et dans tous ceux qui sont antérieurs au neuvième siècle. Il manque dans les deux versions syriaques, le copte, l'éthiopien, l'arménien, le slavon, quoiqu'il se trouve dans les éditions imprimées des deux dernières versions et de la Peshito.

3° Les Pères grecs les plus anciens, qui citent fort souvent les versets 6, 8, 9, ne citent jamais le verset 7.

4° Les meilleures éditions critiques du Nouveau-Testament l'omettent; ainsi, la première et la deuxième édition d'Erasme, Aldus, Harwood, Matthaei,, Griesbach, Lachmann, Scholz, Tischendorf, Hahn. - Cependant Mill et Bengel le conservent.

En faveur de son authenticité, on peut dire:

1° Qu'il se trouve dans quelques manuscrits grecs, le Codex Ravianus de Berlin, le Guelph. et trois autres; il faut ajouter cependant que le premier n'a aucune valeur; que, pour le second, ce verset n'est pas dans le texte, mais en marge seulement; et, quant aux trois autres, qu'ils appartiennent tous au quinzième siècle, et ne sont par conséquent que de très-modernes autorités.

2° Il se trouve dans les anciennes versions latines, excepté dans les manuscrits faits en Afrique. C'est ce qu'on a déjà dit ci-dessus.

3° Quelques Pères latins, Tertullien, Cyprien, Fulgence, semblent y faire allusion. Il n'est cependant pas sûr que leurs citations se rapportent au verset 7 plutôt qu'aux versets 6 et 8.

4° Il est cité dans une confession de foi publiquement présentée au roi des Vandales par une assemblée de quatre cents évêques, en l'an 181. Ce fait,

d'ailleurs douteux, ne suffirait pas cependant à affaiblir la force de témoignages contraires.

5° Ce texte enfin serait exigé par le contexte, par la construction et l'ensemble du passage. C'est un argument intérieur dont l'appréciation dépend de chacun. Quoi qu'il en soit, il vaut mieux ne pas s'appuyer sur ce passage pour établir la doctrine de l'Écriture à l'égard de la trinité (1).

* * *

LES TROIS TÉMOINS CÉLESTES

Le passage de 1 Jean 5:7 qui constitue l'ajout des trois témoins célestes, est la lecture la plus célèbre de la Vulgate Latine insérée dans le Texte Reçu. Cette insertion particulière, qui engendra une grande controverse, doit être reçue par la foi comme étant authentique et légitime. Comme il fut mentionné précédemment, la compilation du Texte Reçu contient un aspect divin et un aspect humain, tout comme la Réforme Protestante ou n'importe quelle œuvre de la providence de Dieu. Lorsque nous considérons l'insertion des trois témoins célestes, nous voyons ces deux aspects à l'œuvre. Dans l'aspect divin, Dieu dirigea Érasme sous sa divine providence à sélectionner cette lecture de la Vulgate Latine et à l'insérer dans le Texte Reçu. Dans l'aspect humain, nous voyons qu'Érasme n'ajouta pas les trois témoins célestes dans la première édition de son Nouveau Testament Grec de 1516, sous la base que cette lecture se trouvait uniquement dans la Vulgate Latine et non dans aucun manuscrit grecs connus de ce temps. Mais pour reconforter les cris d'indignations qui s'élevèrent, il déclara qu'il était pour ajouter ce passage si on pouvait lui présenter un seul manuscrit Grec qui la contenait. Lorsqu'un tel manuscrit fut découvert peu après, il inséra ce passage controversé dans sa troisième édition de 1522, et ainsi cette lecture trouva une place permanente dans le Texte Reçu. Le manuscrit utilisé pour renverser sa position semble être le numéro «61», un manuscrit du 15^{ie} ou 16^{ie} siècle qui se trouve maintenant au «Trinity College» dans la ville de Dublin en Irlande. Plusieurs critiques croient que ce manuscrit fut écrit à Oxford vers 1520 dans le but spécifique de renverser la décision

d'Érasme, ce qu'Érasme lui-même suggéra dans ses notes. Mais la lecture des trois témoins célestes ne se trouve pas uniquement dans ce manuscrit suspect de ce temps, il se trouve aussi dans le Codex Ravianus, dans la marge du manuscrit «88», et dans celui du manuscrit «629». Même si l'évidence de ces trois manuscrits n'est pas regardé comme suffisante par les critiques sceptiques, six autres manuscrits furent découverts qui contiennent le passage des trois témoins célestes, le «61», le «88mg», le «429mg», le «629», le «636mg», et le «918». En plus, il fut confirmé par après que ce passage se retrouve aussi dans le «634mg», dans «omega 110, 221, et 2318», dans les lectionnaires «-60» et «173», ainsi que dans les écrits de quatre Père de l'Église: Tertullien, Cyprien, Augustin, et Jérôme. Ceci est amplement d'évidences pour démontrer que le passage des trois témoins célestes est authentique. Plusieurs passages furent reconnus comme authentiques sur la base de moins de preuves que ceci. Plus les recherches se poursuivent dans l'étude des anciens manuscrits, plus il se trouve d'évidences que ce passage controversé des trois témoins célestes dans 1 Jean 5:7 provient des Autographes. Ainsi, quoique fut la cause de son insertion dans le Texte Reçu, en dernière analyse nous pouvons être complètement assurés que ce ne fut pas une duperie conçue dans le but de tromper les enfants de Dieu, mais que ce passage fut ajouté sous la direction infailible de la providence de Dieu et qu'il doit être retenu et reçu comme faisant partie du Texte Original des Autographes. La providence et les évidences témoignent de son authenticité.

Au niveau des manuscrits en Latin, l'évidence pour l'existence primitive du passage des trois témoins célestes se trouve dans une multitude de versions latines, et dans les écrits des Pères de l'Église Latine. Il fut confirmé par Scrivener en l'an 1883, que ce passage fut cité par Cyprien en l'an 250. Aussi, incontestablement, ce passage se retrouve dans les écrits de deux évêques espagnols du 4^{ie} siècle, Priscillien et Idacius Clarus, qui eurent la tête tranchée par l'empereur Maximus. Au 5^{ie} siècle, ce passage fut cité par plusieurs écrivains orthodoxes de l'Afrique qui montèrent une défensive pour la doctrine de la Trinité. Vers la même période, il fut cité par Cassiodorus en Italie. Ce

passage se trouve aussi dans le manuscrit «r», un manuscrit en vieux latin du 5^{ie} siècle, et dans le Speculum, un traité qui contient le texte en vieux latin. Toutefois il ne fut pas inclus dans l'édition originale de la Vulgate Latine de Jérôme, mais fut ajouté dans son texte vers l'an 800 à partir des manuscrits en vieux latin qui datent d'avant la Vulgate. Il se trouva par après dans la grande masse des manuscrits de la Vulgate Latine. Donc, sur la base des évidences externes, nous voyons que ce passage disparu d'une manière mystérieuse du texte des manuscrits en Grec pour être préservé dans le Latin. Les érudits réprouvés de la Critique Textuelle Néologique qui refusent l'authenticité de ce passage, déclarent qu'il est une interprétation trinitaire de 1 Jean 5:8. Mais leur point de vue est invalide par le fait que la formule populaire de la Trinité est «le Père, le Fils, et le Saint-Esprit», et non «le Père, la Parole, et le Saint-Esprit» comme l'atteste 1 Jean 5:7 qui, par son unité des trois témoins célestes contredit la division de Dieu en trois personnes. Ceci est un fait remarquable qu'il ne faille point oublier, car pourquoi un tel passage serait-il inclus dans les manuscrits en Latin de l'Église Latine s'il n'était pas authentique, car il défait sa théologie trinitaire ontologique et sûrement il aurait été enlevé des manuscrits de la Vulgate Latine à cause de cela. Nous réalisons ainsi pourquoi Érasme hésita un instant avant d'ajouter ce passage qui contredit la foi trinitaire dans laquelle il fut éduqué depuis sa jeunesse, et pourquoi ce passage engendra une si grande controverse non seulement au niveau du Catholicisme qui le retrancha de ses versions modernes, mais aussi du Protestantisme qui fait de même. En fait, de nos jours, presque tout le Protestantisme s'est prostitué au Catholicisme par le truchement de l'œcuménisme qui supporte fortement le Texte Critique, et dont le pire ennemi est le Texte Reçu qu'ils ont en aversion.

La raison principale pour laquelle 1 Jean 5:7 se trouve dans peu de manuscrits en Grec, quoiqu'il s'en découvre de plus en plus, se rapporte à l'hérésie du Sabellianisme entre les années 200-270. Sabellius avait repris le Modalisme Patripacien de Noët et Praexas en y ajoutant le Saint-Esprit. Le Modalisme enseignait que le Père et le Fils étaient identique, une seule Personne, mais

selon Sabellius ces modes d'existences étaient consécutifs et intérimaires. Selon ce concept, Dieu existait en tant que Père, mais lorsqu'il devint Fils, il cessa d'être Père; de même le Fils, lorsqu'il devint le Saint-Esprit, cessa d'être Fils. Ceci avait pour effet d'annuler l'existence éternelle du Fils de Dieu comme deuxième personne de la Trinité Ontologique, et de renier ainsi sa divinité aux yeux de ceux qui défendaient la position orthodoxe. Cette attaque qu'ils considéraient dangereuse à la divinité éternelle du Seigneur Jésus-Christ, fit que le passage des trois témoins célestes de 1 Jean 5:7, de par son unité des caractéristiques personnels de Dieu qui ne mentionne aucunement trois personnes distinctes en Dieu, ne fut plus favorisé par les chrétiens dits orthodoxes qui divisaient Dieu en trois personnes. Ainsi on remplaça une hérésie par une autre. Puisque l'orthodoxie avait la suprématie dans l'Église Grecque de l'empire Byzantin, le passage de 1 Jean 5:7 fut considéré comme un ajout hérétique du Sabellianisme et supprimé des manuscrits grecs alors existants. Il en advient que ces manuscrits mutilés furent recopiés graduellement pour former la masse des manuscrits Byzantins, mais que la lecture authentique fut préservée dans la lignée des manuscrits latins. Cette succession latine débuta avec la Vestus Itala à la Vulgate Latine, jusqu'à la version latine utilisée par Érasme. Même que nous retrouvons 1 Jean 5:7 dans la version Knox de la Vulgate Latine de 1963, qui contient une note de bas de page disant: «Ce verset ne se trouve point dans aucun bon manuscrit Grec, mais les manuscrits latins ont probablement préservé le bon texte». Or comme nous avons vu, il est hors de tout doute que les manuscrits latins ont préservé le texte authentique. Plusieurs attribuent le manque de ce passage à une omission malheureuse due à l'indiscrétion des copistes, mais une crise théologique semble plutôt à l'origine de son exclusion, car seulement un conflit majeur comme celui engendré par le Sabellianisme, aurait pu être la cause que des scribes orthodoxes sans scrupules l'auraient retranché pour protéger leur doctrine de la Trinité Ontologique. C'est la raison pour laquelle ce passage fut préservé dans les textes latins de l'Afrique du Nord et de l'Espagne, où l'influence du Sabellianisme se faisait moins ressentir. Quoique la vaste

majorité des manuscrits grecs représentent fidèlement le Texte Original inspiré, le texte des manuscrits latins préserva sous la providence de Dieu plusieurs lectures des Originaux dont le passage de 1 Jean 5:7 en fait partie. Nous sommes donc assuré que ce passage est authentique et entièrement inspiré de Dieu qui l'a protégé et gardé pour nous sous sa divine providence.

SECTION VI. - Versions françaises (1).

§ 43. Historique. - Les traductions de la Bible en langues modernes datent des temps de la Réformation. Wikleff et Jean Huss en avaient déjà compris la nécessité, et Wikleff avait achevé sa traduction en 1380; mais un bill du Parlement ne permit pas qu'elle fût rendue publique. Tyndale, après lui, se remit à l'oeuvre avec l'esprit de suite et d'énergie que réclamait une entreprise aussi périlleuse que difficile (1526, 1532). Il devait mourir martyr de la vérité. Luther le suivit de près. Puis vinrent les réformateurs de France et de Suisse. Partout on comprit que la Bible donnée aux peuples était à la fois la conséquence de la Réforme et son plus puissant auxiliaire.

La première version de la Bible publiée en français parut en 1526, à Meaux, sous les auspices de Lefèvre d'Étaples - ce n'était qu'un essai; il ne comprenait que les Évangiles. - Neuf ans plus tard, en 1535, Robert Olivétan, de Neuchâtel, l'un des compagnons d'oeuvre de Farel et de Calvin, publia la première version française de la Bible tout entière (voir: [La Bible d'Olivétan](#)). Remarquable pour le temps où elle parut, cette version a servi de base à la plupart des versions protestantes françaises qui ont paru depuis. En 1561, on la réimprima sans changement pour l'Ancien-Testament, mais avec quelques modifications dans le Nouveau, corrections dues à Calvin et à Théodore de Bèze; elle était précédée d'une préface dogmatique de Calvin. Il en parut une nouvelle édition en 1588, considérablement modifiée, avec un avertissement, sous forme d'épître, sur le perfectionnement graduel des traductions de nos livres saints. Cette traduction suffit pendant plus d'un siècle, et fut réimprimée en 1693. L'édition de 1712 subit quelques corrections de langage et d'orthographe; on y ajouta quelques notes explicatives; l'épître et la préface restèrent les mêmes. Cette édition de 1712 fut évidemment de beaucoup supérieure à celles qui avaient précédé, et à l'heure qu'il est encore elle est considérée comme ayant de la valeur. Elle laissait néanmoins assez à désirer pour que David Martin, du Languedoc, pasteur à Utrecht, d'une part, et de

l'autre la compagnie des pasteurs de Genève, entreprirent le travail d'une nouvelle révision.

Le travail de Martin, moins complet, fut le premier terminé; son édition parut, et malgré quelques crudités de langage et quelques obscurités, elle satisfait assez aux besoins des Eglises pour être bientôt généralement adoptée. La révision du pasteur Ostervald, de Neuchâtel, un peu plus française, un peu plus claire, mais moins nerveuse, et quelquefois moins exacte ou moins littérale, rivalisa bientôt d'influence avec la version de Martin, et semble aujourd'hui, peut-être à tort, assez généralement préférée. En attendant, l'édition de Genève parut en 1805, et malgré des qualités incontestables, ne satisfait à peu près personne. Elle manque de couleur locale; le style en est tout moderne, la forme trop académique, la période trop harmonieuse, pour que ces avantages n'aient pas été obtenus par le sacrifice de bien des pensées naïves ou fortes, de bien des expressions simples et antiques. L'adjonction des apocryphes la caractérise comme une oeuvre tiède et faible en la foi.

Dès-lors, c'est-à-dire depuis cinquante ans, aucun travail complet n'a paru dans ce genre, ni comme traduction originale, ni comme révision. Divers essais partiels ont été tentés avec plus ou moins de succès. Le plus considérable et le plus complet est. la traduction (les hagiographes du professeur Perret-Gentil, de Neuchâtel (1848), c'est la moitié de l'Ancien-Testament et la moitié la plus difficile, celle qui laisse le plus à désirer dans nos versions ordinaires, la moitié poétique. C'est un beau travail, et l'auteur devrait se sentir encouragé, à publier le reste de l'Ancien-Testament également révisé. Nommons encore la traduction qu'a faite M. Vivien des Psaumes, des Proverbes et de l'Ecclésiaste; celle des Psaumes par une société de pasteurs à Genève, etc.

Quant au Nouveau-Testament, après avoir suivi le sort de l'Ancien jusqu'en 1805, il s'en est séparé depuis cette époque, et des travaux spéciaux, des traductions nouvelles ont paru, parmi lesquelles il faut distinguer:

1° la version des pasteurs de Genève (1835), révision assez complète de la traduction de 1805, faite avec un peu plus d'indépendance, avec plus de vigueur dans le style, mais, quoi qu'en disent les traducteurs, avec des

préoccupations dogmatiques qui se trahissent soit dans le choix des variantes, soit dans la nature des notes, assez peu nombreuses du reste, dont elle est enrichie. -

2° La version suisse, faite par une réunion de pasteurs de Genève et du canton de Vaud. Elle a pris pour base le texte reçu, et pour principe une traduction complètement littérale. Sous ce double rapport, elle échappe au reproche de tendances dogmatiques particulières. Elle est trop littérale pour être d'une lecture facile et d'un usage commode, quoiqu'il ne faille pas non plus exagérer les inconvénients de ce langage, plus grec que français, dont la nouveauté constitue peut-être la principale difficulté. D'un autre côté, son extrême littéralisme est un avantage considérable pour les personnes qui, ne sachant pas le grec, pourront en quelque sorte lire l'original en français.

Il y a peu de chose à dire sur les versions catholiques romaines. L'infaillibilité des versions sixtine et clémentine s'est reproduite dans les traductions de la Vulgate en français. Elles ont en général aussi peu de valeur critique que de valeur littéraire. La version de Lemaistre de Sacy, janséniste, est incontestablement la meilleure. Celle de M. de Genoude est bonne, mais manque d'indépendance; elle n'est pas faite à un point de vue spécial, et ne saurait à aucun titre faire oublier celle de Sacy, quoiqu'elle ait peut-être une plus grande valeur littéraire. Le Nouveau-Testament de Lamennais se distingue par un style éclatant; mais l'interprète absorbe quelquefois le traducteur, et quand on cherche la Parole de Dieu, on ne rencontre quelquefois que celle de l'homme.

§44. Critique. -Si, depuis le commencement du siècle, l'Eglise s'est occupée avec zèle de multiplier et de répandre les copies des saintes Ecritures, elle est loin de s'être occupée avec le même zèle du soin et du devoir d'en perfectionner les traductions. Il est cependant généralement reconnu, non-seulement que ces versions sont fautives sur plusieurs points, mais encore que certaines corrections déterminées seraient tout à la fois convenables et faciles à faire; il y a des cas, en effet, où la simple inspection du texte original indique la

traduction à faire, et l'on peut s'étonner à bon droit que jusqu'à présent on continue à réimprimer, en craignant de les corriger, des erreurs positivement reconnues. Il est vrai qu'elles n'altèrent presque jamais le sens réel, et jamais le sens dogmatique ou moral.

En voici quelques exemples,

1° Certains mots sont mal traduits. - 2 Sam., XII, 31. La préposition traduite par sous peut se traduire par à: il mit le peuple à des scies, à des herses de fer, etc., c'est-à-dire il les employa à des travaux ignominieux et fatigants. Le passage parallèle (1 Chron., XX, 3) semblerait cependant justifier la première traduction. - Ps. LXXIII, 4. Au lieu de: point d'angoisse en leur mort, il faut traduire: jusqu'à leur mort. - 1 Rois, XVIII, 43. Lisez: Et Elie lui dit par sept fois: Retourne-y. - 1 Rois, IV, 31. Au lieu de - fils de Mahol, il faut lire: fils du tambourin, c'est-à-dire musiciens; car, d'après 1 Chron., II, 6, ils étaient fils de Zara. - Néh., VI, II. Au lieu de: "pour sauver sa vie," il faut lire: "et vive." (Néhémie, n'étant pas prêtre, ne pouvait pas entrer dans le temple sous peine de la vie.) - Esdras, VI, 2. Au lieu de: "dans un coffre," on peut lire: "à Achmetha (Ecbatane)." - Esdras, II, 63. Au lieu de: "tandis que le sacrificateur," il faut traduire comme Néh., VII, 65: jusqu'à ce que le sacrificateur;" c'est le même texte et le même mot.

2° La force de l'expression originale n'est pas toujours exactement rendue. - Jean, I, 14: (La Parole) a habité parmi nous. Proprement - Elle a été au milieu de nous le tabernacle vivant de la gloire de Dieu, comme l'ancien tabernacle était le symbole de la présence de Dieu en Israël. Cette idée ne peut guère se traduire. La version de Lausanne dit déjà mieux: elle a dressé sa tente parmi nous. - Hébr., XII, 2: portant les yeux sur Jésus; version suisse: attachant nos yeux sur Jésus. L'idée de l'original est regardant à Jésus, et détournant les yeux de tout autre objet, etc. 2 Thes., I, 12: selon la grâce de notre Dieu et du Seigneur Jésus-Christ; la version de Lausanne porte: de notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ, ce qui est la vraie traduction, non-seulement au point de vue de l'idée, mais encore a celui de la grammaire. De même 2 Pierre, I, 1. Tite, II, 13. - L'article hébreu lui-même, moins défini que l'article grec, a dans certains

passages une importance qu'il n'est pas possible de traduire, mais que l'on peut apprécier. Exode, XVII, 14. Il faut lire, "dans le livre," c'est-à-dire dans celui de la loi. Ps. LXXXIX, 37. Lisez: "le témoin certain," c'est-à-dire l'arc-en-ciel.

3° Le génie particulier de la grammaire hébraïque n'a pas toujours été saisi. La négation qui est dans le premier membre de phrase doit conserver sa valeur dans le second, bien qu'elle ne soit pas répétée. "Tu ne le laisseras point impuni, car, etc.; mais tu ne feras pas descendre ses cheveux blancs au sépulcre par une mort violente (1 Rois, II, 9)." C'est ainsi que Salomon comprit David; il punit Simhi, mais par l'exil.

De même en grec. - Actes, XVII, 23. Au lieu de: vos dévotions, il faut lire: les objets de votre dévotion.

La syntaxe des noms de nombre, souvent mal comprise, a occasionné certaines exagérations de chiffres faciles à constater. Ainsi, dans la petite ville de Bethsémès (1 Sam., VI, 19), ce n'est pas cinquante, mille, soixante-dix hommes que l'Eternel frappa, mais deux fois cinquante, mille, et soixante-dix, c'est-à-dire onze cent soixante-dix. De même, Juges, XII, 6, il n'y eut pas quarante-deux mille hommes d'Ephraïm tués (peu de temps auparavant, cette tribu ne comptait que trente-deux mille cinq cents hommes (Nomb., XXVI, 37), mais bien quarante, et deux mille, c'est-à-dire deux mille quarante. Les Arabes, aujourd'hui, disent encore "en l'an 12 et 300" pour 312. - 1 Rois, IV, 32. Ce n'est pas cinq mille, mais mille cinq cantiques qu'il faut lire.

4° Quelquefois, un même mot de l'original est rendu en français par des mots différents. - Esaïe, XXXVII, 3. Le mot rendu par répréhension est le même qui au verset 4 est traduit par outrage. L'écrivain sacré indique, par l'emploi du même mot, que l'injure faite par Rabsaké retombera sur lui. Il a réprouvé Juda, Dieu le réprovera. - Lév., XIX, 5. Au lieu de: "de votre bon gré," il faut lire: "de manière à ce qu'il soit agréé de vous" (cf. verset 7 et XXXII, 20, 21). - Le mot vanité est représenté en hébreu par trois mots différents qui signifient:

1° néant, nullité, insignifiance (Ps. LXII, 9, 10. Ecclés., I, 2);

2° erreur coupable, telle que le culte des idoles (Esaïe, XLI, 29);

3° fausseté, mensonge (Ps. XLI, 6. Job, XXXI, 5). Au Ps. LXXXIX, 47, l'idée qui domine est celle de la petitesse, de l'apparente insignifiance; le sens est: qu'ils sont peu de chose les fils des hommes !

- Jean, XIV, 16; XV, 26; XVI, 7. Le mot consolateur est traduit par avocat 1 Jean, II, 1. L'idée est rendue par consolation Luc, II, 25, même par la version de Lausanne, qui a traduit avec raison le mot grec par défenseur dans les autres passages. - 2 Cor., III, 6, 14. Hébr., VIII, 8-10. Il n'y a en grec qu'un mot pour alliance et pour testament, et la traduction doit faire ressortir cette unité de sens.

5° D'autres fois, au contraire, des mots différents de la langue originale sont rendus par le même mot en français. Ainsi, le mot *μετάνοια*, qui désigne la repentance proprement dite (Matth., III, 8. 2 Cor., VII, 9), ne doit pas être confondue avec la qui désigne simplement un regret, un remords, un changement de plan, sans emporter habituellement l'idée d'un changement de coeur (Matth., XXI, 29, 32; XXVII, 3. 2 Cor., VII, 8, 10. Hébr., VII, 21). La version de Lausanne, en conservant le mot repentance dans le second cas, a traduit par conversion dans le premier. - Enfer signifie, dans le Nouveau-Testament,

1° lieu invisible, séjour des âmes en attendant le jugement (Matth., XI, 23; XVI, 18. Luc, X, 15; XVI, 23. Actes, II, 27, 31. 1 Cor., XV, 55. Apoc., 1, 48; VI, 8; XX, 13, 14);

2° le séjour éternel des réprouvés (Matth., V, 22, 29, 30; X, 28. Marc, IX, 43. Luc, XII, 5. Jacq., III, 6). Pour cette double signification, il y a deux mots dans l'original; il n'y en a qu'un dans nos versions ordinaires. La version de Lausanne traduit le premier par lieu invisible.

Il y a pareillement deux mots en grec, l'un pour désigner le temple proprement dit (Jean, II, 19. Matth., XXVI, 61. Marc, XIV, 58. cf. 1 Cor., III, 16; VI, 19), l'autre pour désigner l'ensemble des bâtiments consacrés, les cours, les écoles, les marchés, etc. (Matth., XXI, 12). Dans ce dernier cas, la version de Lausanne porte "lieu sacré"; les autres versions emploient dans les deux cas le mot temple.

6° Certaines expressions ont dans nos versions un sens autre que dans le langage ordinaire de la conversation. - Charité signifie amour (1Cor., XIII, 2); harnais signifie armure (1 Rois, XX, 11); héritage désigne une possession (Héb., I, 2; XI, 7); mortifier signifie mettre à mort (Rom., VIII, 13. Col., III, 5); déloger signifie mourir (Philip., I, 23, etc.)

7° Certains mots, qui avaient fini par avoir une valeur et une, signification traditionnelle, sont conservés dans nos versions sans être toujours traduits. Amen, qui signifie: c'est la vérité, ou: ainsi soit-il, Alléluia: louez l'Eternel. Hosanna: sauve maintenant. Mammon: richesse. Maranatha: le Seigneur vient. Tzebaolh (dans quelques versions): des armées. - Quelques-uns de ces mots n'ont pas une signification claire et bien déterminée; ainsi: Higgajon, Sélah, etc. (voir Bost, Dictionnaire de la Bible, aux différents articles). D'autres mots ont été conservés dans l'original parce qu'ils avaient frappé les disciples, qui aimaient, en racontant les faits, à reproduire jusqu'aux sons du mot tout-puissant qui avait rendu l'ouïe aux sourds et la vie aux morts: Hephphatah! Talitha Cumi! Eli ! Eli, lamma sabachthani ! etc.

8° Il a fallu quelquefois ajouter à l'original des mots destinés à en faciliter ou à en compléter le sens. Ces mots sont toujours imprimés en italique, afin que chacun puisse distinguer ce qui appartient à l'original de ce qui n'en est que le commentaire. Ces additions, en général assez sobres, n'ont cependant pas toutes la même valeur. Le mot *et*, auquel on aurait dû ajouter en italiques le mot *celle*, doit nécessairement se trouver ici, quoiqu'il ne soit pas dans l'hébreu (Ps. CXXXIII, 3). En effet, l'on ne peut évidemment pas lire: Comme la rosée de Hermon, qui descend sur les montagnes de Sion. Les deux montagnes étaient trop éloignées l'une de l'autre pour que l'auteur sacré pût dire que la rosée de l'une descend sur les flancs de l'autre. - Le dernier membre du verset se traduit littéralement: *et moi la prière* (Ps. CIX, 4). Nos versions l'ont complété, et peut-être trop, en paraphrasant: "Mais moi je n'ai fait que prier en leur faveur." La version anglaise dit simplement: (Mais moi je me donne à la prière." - Quelquefois l'addition est inutile, comme celle des mots: *de l'eau* (Jean, IV, 15), *par où entrent* (Jean, X, 7), *est le son* (Actes, II, 2), *leur* (Actes, XXI, 21), *de*

vous dans ce que j'en ai dit (2 Cor., VII, 14), à boire (Apoc., XVIII, 6), et en une foule d'endroits.

L'addition (Matth., XX, 23) est d'une convenance douteuse, malgré l'autorité de Calvin. L'original porte, comme l'a traduit aussi la version de Lausanne: "Il ne m'appartient de le donner qu'à ceux auxquels cela est préparé par mon Père."

Dans certains cas, les mots italiques devraient être imprimés en lettres romaines, comme se trouvant de fait dans l'esprit de la langue originale. Ainsi très-souvent le verbe auxiliaire être; ainsi encore la négation (Job, XXXIII, 20). (Deut., XXXIII, 6, doit être traduit: Que Ruben vive, et qu'il ne meure point, et que ses hommes ne soient pas en petit nombre !)

9° On a déjà dit, § [27](#), que les sommaires, titres et souscriptions des livres de la Bible n'appartiennent pas au texte original. La division par chapitres et versets n'a de même aucun caractère apostolique, non plus que l'ordre dans lequel les livres sont placés. La Vulgate est la première version qui fut divisée en chapitres; ce travail fut fait ou par le cardinal Hugo, au treizième siècle, or, selon l'opinion de Jahn, par Langton, archevêque de Cantorbéry, en 1227. Le texte hébreu fut de même divisé en chapitres par Mardochée Nathan, en 1445. Athias y joignit, en 1661, la division par versets dans son édition imprimée. Robert Etienne avait fait le même travail pour le Nouveau-Testament en 1551, et l'histoire raconte que l'idée lui en était venue, *inter equitandum*, pendant un voyage de Paris à Lyon. - Ces divisions sont du reste très-imparfaites, et souvent plus nuisibles qu'utiles à l'intelligence de l'ensemble. -

Ainsi, le second livre des Rois ne commence proprement qu'au chapitre VI, verset 24. La description des douleurs et de la gloire du Christ (Esaïe, LIII) commence à LII, 13, et les douze premiers versets de ce chapitre LII appartiennent au LI. - Une prophétie tout-à-fait distincte commence Jér., III, 6, et va jusqu'à la fin du chapitre VI. - La fin du chapitre IX de saint Matthieu appartient au chapitre X. - Le verset 1 de Jean, VIII, ne devrait faire qu'un seul verset avec VII, 53. - Col., IV, 1, appartient encore au chapitre III. - Les deux derniers versets de Actes, IV, appartiennent au chapitre V. - 1 Cor., XI, 1, se lie directement à X, 33; de même, XIV, 1, à XIII, 13.

Ces observations de détail n'ont nullement pour but d'ébranler la juste confiance qu'inspirent, dans leur ensemble les traductions de la Bible, spécialement en langue française. Non-seulement elles portent sur des points tout-à-fait secondaires, mais encore les diverses améliorations que nous venons d'indiquer peuvent être faites aisément par chacun, à l'aide soit du simple bon sens, soit d'un peu d'attention, soit des passages parallèles. Mais il n'en reste pas moins vrai que tout ce qui peut tendre à établir ou constater la complète intégrité du livre de Dieu doit être désiré et doit être fait.

Rendons grâces à Dieu de ce qu'il nous a donné une révélation écrite, l'Écriture au lieu de la tradition, un livre qui reste toujours le même au milieu des mouvements et des fluctuations diverses de la pensée et de la conscience humaine. Si la société, si même l'Eglise vient à déchoir de la foi, si les dogmes s'altèrent, si la vérité se voile, si la morale est faussée, le désordre ne peut subsister longtemps, le livre de la Réformation est là. Mais n'oublions pas aussi le respect avec lequel nous devons l'étudier; c'est Dieu qui nous parle, comme il parlait à Adam dans le jardin, à Israël dans le désert, de Moïse sur la montagne, à saint Jean dans l'île de Pathmos. Cette Parole qui est devant nous, c'est cette même voix puissante de laquelle les Israélites désiraient qu'elle ne leur fût plus adressée, et dont Esaïe disait, dans le sentiment de son indignité: "Malheur à moi, car je suis un homme souillé des lèvres!" Écrite, elle est moins redoutable que parlée; mais elle n'est ni moins vraie, ni moins sérieuse, ni moins solennelle. La facilité que nous avons à consulter les oracles de Dieu peut nous devenir en piège, et quand nous les lisons chaque jour, nous pouvons trop aisément oublier que la Bible n'est pas un livre comme un autre. Il nous faut suppléer par le recueillement et la prière aux émotions que la voix de l'Eternel produisait en ceux qui l'entendaient aux premiers siècles du monde, et nous rappeler que les paroles que nous lisons ne sont point les paroles d'un de nos semblables, mais celles de notre Créateur, de celui qui sera un jour notre juge.

(1) L'auteur anglais donne ici l'histoire et la critique de la version anglaise; on a substitué à son travail un travail analogue sur les versions françaises.

CHAPITRE II.

DE L'AUTHENTICITÉ ET DE L'AUTORITÉ DES ÉCRITURES.

SECTION Ire. - La Bible se donne comme un livre Inspiré, et comme le seul livre Inspiré.

•
§ 45. Autorité divine des Ecritures. - En établissant l'antiquité et l'intégrité des livres de la Bible, nous n'avons rien dit encore de leur autorité. Nous avons établi simplement que ces livres nous étaient parvenus tels qu'ils avaient été écrits. Quant à ce qu'ils sont, quant au respect auquel ils ont droit, quant à l'autorité qu'ils réclament, écoutons d'abord ce qu'ils en disent eux-mêmes.

1° Ils établissent que la mission de notre Sauveur Jésus a été une mission divine. Lui-même se donne pour un docteur envoyé de Dieu, et annonce qu'il est venu donner sa vie pour le salut du monde (Jean, VIII, 42; VII, 16; XVII, 8; III, 14-18).

A l'appui, et comme preuve de sa mission, il fit de nombreux miracles et montra une intelligence surnaturelle du coeur humain et des événements de l'avenir (Matth., XI, 2-6; XX, 17-19. Luc, XIX, 42-44. Jean, V, 36; XV, 24; VI, 64; XVI, 30).

Ceux qui le connaissaient, même ceux qui étaient le moins favorablement disposés en sa faveur, reconnaissaient qu'il était impossible d'expliquer sa puissance et sa sagesse par des causes naturelles (Marc, VI, 1-3. Luc, IV, 22. Jean, VII, 15).

Sa vie publique était une vie de renoncement et de désintéressement; sa vie privée était sans reproche et pleine de miséricorde (Matth., XXVII, 3, 4. Jean, IV, 34; VI, 15; VII, 18. Actes, X, 38. 1 Pierre, II, 22, 23). Il fut mis à mort, ainsi qu'il l'avait prédit, pour "s'être fait égal à Dieu," accusation qu'il ne songea pas un instant à repousser; et après sa mort il ressuscita du tombeau (Luc, XXII, 70. Jean, XX, 17. Actes, 1, 3). Ses paroles doivent en conséquence être reçues comme divines (Matth., XVII, 5. Jean, XIV, 10, 11; XII, 44-50).

2° Les Ecritures représentent comme divine la mission donnée aux apôtres. Or,

des huit écrivains du Nouveau-Testament, cinq étaient au nombre de ces apôtres à qui Jésus-Christ donna le pouvoir de faire des miracles et d'annoncer au monde son Evangile, savoir: Matthieu, Jean, Pierre, Jacques et Jude (Matth., X, 1-4, 7, 8. Luc, IX, 6).

Jésus leur promit, comme apôtres, en quatre circonstances différentes, l'assistance d'un conseiller divin qui leur remettrait en mémoire ce qu'il leur avait lui-même enseigné, et qui leur communiquerait une intelligence plus complète et plus durable de ses vérités (Matth., X, 19, 20. Luc, XII, 11, 12. Marc, XIII, 11. Luc, XXI, 14. Jean, XIV, 16, 26. Voyez aussi Matth., XXVIII, 18-20. Marc, XVI, 20. Actes, I, 4; XXI, 4. 1 Pierre, I, 12). Les apôtres montrèrent la divinité de leur mission par les miracles qu'ils firent au nom et par la puissance de Jésus-Christ, et en communiquant à d'autres les dons surnaturels qu'ils avaient reçus de lui (Actes, III, 46; V, 12, 15; VIII, 17-19. Hébr., II, 4. Marc, XVI, 17, 18).

Le plus complet renoncement à eux-mêmes, la sincérité et la sainteté de leur oeuvre, les succès rapides et, humainement parlant, inexplicables de leur action apostolique, établissent ainsi la divinité de leur mission (Actes, IV, 16; V, 29; II, 41; XII, 24).

Nous pouvons donc conclure que les paroles de Matthieu, de Jean, de Pierre, de Jacques et de Jude, sont divines (Jean, XIV, 12-14.; XX, 21. Matth., X, 20. 1 Jean, IV, 6).

3° Quant aux trois écrivains qui n'appartenaient pas au nombre des douze apôtres, Marc et Luc furent les compagnons intimes des douze; Marc passe pour avoir vécu dans l'intimité de Pierre, et quelques-uns croient que c'est lui que Pierre appelle son fils (1 Pierre, V, 13). Luc fut l'ami et le compagnon de saint Paul. Papias, Justin, Irénée, Origène, parlent de l'évangile de Marc comme étant, généralement reçu, et comme ayant été dicté ou sanctionné, par Pierre. Luc et Paul demeurèrent ensemble à Jérusalem deux ans, voyagèrent ensemble fort longtemps, firent ensemble plusieurs missions et se trouvaient encore ensemble quand Paul fut emprisonné à Rome (Actes, XXI, 17; XXVII, 2, 4; XXVIII, 16. Col., IV, 14. 2 Tim., IV, 11). - Le passage Luc, X, 7, est cité 1

Tim., V, 18, comme un texte de l'Écriture. Irénée, Tertullien, Origène, parlent de cet Évangile comme ayant été sanctionné par Paul et comme étant généralement reçu dans l'Église.

Quant à saint Paul, sa mission est également représentée comme divine. Il fut appelé de Dieu au ministère apostolique; il réclame lui-même tous les droits apostoliques, il revendique l'autorité des apôtres et justifie ses prétentions par ses miracles; il communiquait à d'autres les dons surnaturels, il montra le plus grand désintéressement, supporta les épreuves les plus douloureuses, fut reconnu par les autres apôtres et obtint les plus grands succès. Quand il parle, c'est toujours au nom de Christ (1 Cor., XV, 8. Actes, XXVI, 12-17; IX, 13-17; XIX, 6. 2 Cor., XI, 5. Gal., I, 1-12; II, 6-9. 2 Tim., I, 6, 14).

4° Les écrits des apôtres sont représentés comme ayant été composés par le commandement de Dieu et en accomplissement d'une mission spéciale (1 Thes., IV, 15. 1 Tim., IV, 1. Apoc., I, 19. Jean, XX, 31. 1 Jean, V, 13. 1 Cor., XIV, 37).

Les apôtres avaient, en écrivant, le même objet, le même but que lorsqu'ils prêchaient la Parole (Jude, 3. Hébr., XIII, 22. 1 Jean, II, 1, 26). Leurs écrits ne sont autre chose que leur enseignement oral résumé et permanent, et ils doivent être reçus comme ayant la même autorité (Ephés., III, 3-5. 1 Jean, I, 1-5; II, 12-14. 2 Pierre, I, 15; III, 1, 2. 2 Thes., II, 15; III, 14. 1 Cor., XV, 1; II, 13).

Ces écrits furent en effet reçus dans l'Église primitive comme ayant la même autorité que la prédication des apôtres, et comme agissant avec la même puissance (Actes, XV, 19-31; XVI, 4. 2 Cor., VII, 8-10. 2 Thes., II, 1, 9). On peut donc affirmer que, dès le commencement, les écrits des apôtres furent regardés comme étant, aussi bien que les livres de l'Ancien-Testament, la sainte et vraie Parole de Dieu (2 Pierre, III, 15, 16. Jacq., IV, 5. cf. Gal., V, 17-21. Jacq., II, 8. cf. Matth., XXII, 39).

5° La religion juive et les saints écrits des Hébreux sont considérés dans le Nouveau-Testament comme étant d'origine divine; Jésus-Christ et les apôtres n'ont à cet égard qu'un seul et même langage (Jean, IV, 22. Actes, III, 13. Rom.,

IX, 4). - Ils constatent la divinité de la révélation donnée à Abraham et à Moïse (Jean, VIII, 56. Marc, XII, 26. Actes, III, 25. Jean, 1, 17. Gal., III, 18. 2 Cor., III, 7). - Ils reconnaissent la divine autorité de la loi morale, et la divine origine du rituel juif et des prescriptions civiles de la loi mosaïque (Matth., XV, 4. Luc, XXII, 15, 16. 1 Pierre, I, 15, 16. Jean, XIX, 36. 1Cor., IX, 8, 9. Rom., VII, 22. cf. les versets 7 et 12). Ils voient dans le christianisme le complément et l'accomplissement du judaïsme tel qu'il avait été annoncé par les prophètes. Quant aux écrivains de l'Ancien -Testament, ils déclarent que tout ce qu'ils ont dit et écrit, ils l'ont fait sur l'ordre de Dieu qui parlait par eux (Matth., V, 17; XXVI, 54 et suiv. Actes, X, 43. Ephés., II, 20. Rom., III, 21. 2 Cor., III, 6-14. Exode, IV, 12, 15, 16. Deut., XVIII, 18. Jér., I, 6, 7. Amos, III, 7). Le Nouveau-Testament maintient ainsi la divine autorité des écrits de l'Ancien-Testament, les attribuant tous à l'Esprit de Dieu, loi, prophètes, psaumes, ou quelque division semblable que l'on puisse établir entre eux quant à leur contenu (Matth., XXII, 31, 43. Hébr., XIII, 5. Actes, XXVIII, 25. Rom., III, 10. Jean, X, 35. Gal., III, 8).

D'après les témoignages du Chef de l'Eglise et de ses apôtres, la Bible est donc le livre de Dieu; elle nous donne la vérité sans mélange, et son objet, son but, c'est le salut. L'ébranler c'est douter du Christ, et par conséquent lui enlever son absolue divinité; c'est supprimer le christianisme.

§ 46. La Bible est la seule autorité divine. - Si l'Ecriture sainte revendique une autorité divine, elle le fait d'une manière absolue et pour elle seule. Elle n'est pas une règle, elle est la règle de la foi et des oeuvres. Nous pouvons, pour la mieux comprendre, faire appel à la raison, à l'opinion des savants et des hommes pieux, à l'expérience des chrétiens, à la conscience d'un coeur dévoué; mais ni l'une ni l'autre de toutes ces sources de lumières, ni toutes ensemble, ne peuvent prétendre à la moindre autorité. Elles ne font pas partie de la loi, elles ne peuvent en être tout au plus que le commentaire. Suivre en matière de foi une opinion humaine, quand elle est en contradiction avec la Bible, c'est nier la Bible; suivre des doctrines humaines quand elles ajoutent à la Bible,

c'est admettre une autre révélation; s'appuyer enfin sur des doctrines humaines, même quand elles sont d'accord avec la Bible, si c'est à cause de la raison et non à cause de la Bible, c'est s'élever au-dessus de la Parole (le Dieu, quand notre devoir est de nous soumettre entièrement à elle, et à elle seule. Les écrivains sacrés s'adressent à des hommes de toute classe et de toute nation (Prov., VIII, 1-4. Ps. XLIX, 1-3. Rom., X, 12, 13. - Voyez Deut., XXIX, 29. Ps. LXXVIII, 5-7).

Les portions les plus considérables des saints livres étaient lues, pour l'Ancien-Testament, aux Juifs dans leurs assemblées; pour le Nouveau-Testament, à tous en général, et d'une manière spéciale dans les Eglises (Deut., V, 22; XXXI, 24, 26. Ezéch., XXXIII, 30, 31. Josué, XXIII, 6. Jér., XXXVI, 2-6. Hab., II, 2. Matth., VII, 28. Actes, V, 20. Rom., I, 7. 2 Cor., I, 1. Gal., I, 2. Col., I, 2. Philip., I, 1. Apoc., II, 29).

La lecture publique de ces livres, dans une langue comprise de tous, avait été ordonnée de Dieu, soit pour les Juifs, soit pour les chrétiens (Deut., XXXI, 11-13. Josué, VIII, 33-35. Esdras, VII, 6-10. Néh., VIII, 1-8. 1 Thes., V, 27. Col., IV, 16).

La lecture particulière des Ecritures, fortement recommandée dans l'Ancien-Testament, est ordonnée dans le Nouveau (Deut., XI, 18-20. Ps. I, 2. Ps. XIX. Josué, I, 8. Actes, VIII, 30-35; XVII, 11. Rom., XV, 4. 2 Tim., III, 15. 2 Pierre, I, 19).

Les hommes sont responsables envers Dieu de leurs opinions religieuses et de leurs oeuvres (Ecclés., XI, 9. Rom., XIV, 4-12. Jacq., IV, 12). La Bible, partant du principe de la responsabilité de l'homme, fait expressément appel à sa raison et à son intelligence (1 Sam., XII, 7, Jér., II, 9-11. Marc, VII, 14, 16. 1 Cor., X, 15).

Dans le Nouveau-Testament en particulier, l'exercice intellectuel, le travail de l'esprit, l'étude faite dans un esprit de foi et de recherche est représentée comme essentielle à l'existence et aux progrès de la vraie religion (Matth., VI, 22, 23. 1 Cor., XIV, 20. Col., I, 9. Philip., I, 9, 10. Actes, XVII, 23. Voyez 1 Pierre, III, 15. Rom., XII, 12).

Les fidèles sont exhortés dans l'Écriture à soumettre toutes les doctrines qui leur sont présentées, et leur caractère propre au témoignage de la vérité scripturaire apostolique (Esaïe, VIII, 20. 1 Jean. IV, 1. 1 Thes., V, 20, 21. Ephés., V, 6, 8, 10, 17. Col., II, 18. Gal., VI, 4, 5. 2 Cor., XIII, 5. 1 Cor., XI, 28-31).

Notre Seigneur et ses apôtres, en s'adressant à ceux qui possédaient l'Ancien-Testament, en appelait toujours à son autorité. repoussant toute usurpation spirituelle des traditions humaines, et ne reconnaissant d'autre étendard de la vérité que ce qui était écrit dans la loi et les prophètes (Matth., XXIII, 1, 8-10. 2 Cor., I, 24).

La complète insuffisance de la raison humaine, laissée à ses propres forces, pour découvrir ou pour apprécier sainement la vérité divine, suffit à montrer qu'elle est incompétente pour faire plus qu'interpréter la révélation (Ps. XIX. Gal, I, 11, 12. 1 Cor., II, 9, 14; I, 18-25).

Dès les temps les plus anciens, Dieu ordonna que tout ce qui devait servir de règle pour la foi ou pour les pratiques religieuses fût conservé par écrit (Exode, XVII, 14. Deut., XXXI, 19. Osée, VIII, 12. Esaïe, VIII, 19, 20). Les auteurs sacrés étaient dirigés d'en haut pour employer le langage et la manière en laquelle Dieu voulait qu'ils parlassent (Dan., XII, 7-9. Matth., X, 19, 20. 1 Pierre, I, 10-12. 2 Pierre, I, 21. 2 Tim., III, 16. Hébr., I, 1. 1 Cor., II, 12, 13).

Certains raisonnements reposent quelquefois sur de simples mots (1 Cor., XV, 45. Hébr., III, 7-10).

Défense absolue est faite de rien ajouter aux paroles de Dieu et d'en rien retrancher (Deut., IV, 2; XII, 32. Hébr., XIII, 1. Prov., XXX, 5, 6. Apoc., XXII, 18, 19. Gal., III, 15).

Les traditions orales des Juifs, après avoir été signalées et censurées par la loi et par les prophètes, sont positivement condamnées par Jésus-Christ (Esaïe, XXIX, 13, 14. Matth., XV, 2-9).

Si les révélations comparativement imparfaites de l'ancienne alliance étaient suffisantes pour instruire et sauver ceux qui croyaient, à plus forte raison les

révélations accomplies du Nouveau-Testament (Ps. XIX, 7-11. Prov., XXII, 19-21. Jean, XX, 30, 31. 1 Jean, I, 3, 4. 1 Cor., XV, 1-4).

Ces considérations sommaires, et surtout l'étude des passages qui les appuient, prouvent surabondamment que les Ecritures sont la seule source à laquelle nous puissions puiser la vérité, que nous sommes obligés de les sonder, et que, suivant l'usage que nous ferons de ce glorieux privilège, elles deviendront pour nous "une odeur de vie qui vivifie, ou une odeur de mort qui tue."

C'est aussi là un des premiers principes du protestantisme, un droit (lui crée un devoir, celui d'examiner par nous-mêmes la Parole. Souvenons-nous seulement qu'il ne suffit pas de connaître; il faut encore mettre en pratique. Si vous savez ces choses, vous êtes bien heureux. pourvu que vous les fassiez, a dit Jésus-Christ (Jean, XIII, 17).

§ 47. De l'inspiration. - Le fait de la divine origine et de l'autorité des saintes Ecritures est désigné sous une autre forme encore, sous un autre nom, par la science et par la Bible elle-même, quand on dit que les livres qui la composent sont inspirés, c'est-à-dire que les saints hommes de Dieu n'ont écrit et parlé que poussés par le Saint-Esprit. La théorie, à cet égard, est de peu d'importance, et l'examen des moyens par lesquels cette inspiration a pu avoir lieu est une affaire plus curieuse qu'utile; mais quant au fait lui-même, il nous est pleinement révélé.

Les païens et les Juifs, par exemple, estimaient que, pendant que les hommes inspirés étaient sous l'influence de l'impulsion divine, leur volonté et leur individualité propre étaient en quelque sorte suspendues. Les chrétiens de la primitive Eglise, au contraire, considéraient la question au point de vue pratique plutôt que d'une manière spéculative, mais en maintenant généralement l'idée que les écrivains sacrés avaient, même pendant l'inspiration, le libre exercice de leurs facultés intellectuelles. Sur le mode même de l'inspiration, ils ne disent que peu de chose. Mais quand, dans les temps modernes, l'autorité et les prétentions du pape eurent été mises en

question, la doctrine de l'inspiration dut être examinée de plus près: le fait fut reconnu comme vrai de toutes parts; mais des opinions différentes furent mises en avant quant à la manière d'en rendre compte, et le champ fut ouvert à la discussion.

Quelques-uns estiment que les livres saints ont été dictés mot à mot par le Saint-Esprit, tels qu'ils se trouvent dans la langue originale; c'est l'opinion de Haldane, en Angleterre, celle que M. Gaussen a fait connaître en France par son livre la Théopneustie.

D'autres, considérant la diversité du style, la liberté des citations sacrées, les diverses professions des écrivains inspirés, leur position et leur caractère, trouvent dans ces faits une objection positive contre la théorie de l'inspiration verbale.

D'autres encore, en petit nombre (Priestley, Burnet, etc.), tout en reconnaissant que les vérités fondamentales ont été révélées par l'Esprit de Dieu, pensent que les arguments et les développements sont d'origine humaine. A quoi l'on répond que c'est compromettre l'ensemble des Ecritures aussi longtemps qu'une règle sûre n'aura pas établi quels sont les points fondamentaux, et que cette manière de voir est en désaccord avec les textes qui établissent que la Bible est une autorité absolue en matières religieuses. D'autres encore tiennent pour divines toutes les portions des Ecritures dont les tendances morales sont notoirement bonnes, mais celles-là seulement; ce système enlève à la Bible toute autorité et suppose que l'homme peut avoir, en dehors de l'usage de la Bible, des notions exactes sur ce qui est moralement bon (Kant).

Une théorie plus moderne et plus rationnelle aussi, celle de Doddridge, de Wilson et de quelques autres théologiens, consiste à reconnaître divers degrés d'inspiration: le premier et le plus élevé révélant aux auteurs sacrés des choses que, sans elle, ils n'auraient jamais pu connaître; le second se bornant à préserver d'erreur les écrivains sacrés dans l'exposé des doctrines et des faits qu'ils connaissaient déjà pour les avoir vus de leurs yeux ou entendus de la bouche de Jésus; le troisième conférant l'autorité divine, en les approuvant, à

des écrits ou portions d'écrits composés d'abord en dehors de l'inspiration. Ce système ne diffère pas matériellement et dans ses conséquences d'un autre système que quelques-uns ont préféré. Selon eux, les saints hommes ont écrit d'après le commandement de Dieu, et, en écrivant, ils ont été préservés de toute erreur, nous ignorons comment, soit qu'ils enseignassent des choses entièrement nouvelles, soit qu'ils annonçassent des vérités et des faits déjà connus. Dans cette théorie, qui est, du reste, plus une affirmation qu'une explication, l'inspiration porte sur l'Écriture toute entière, tandis que l'idée de révélation ne s'applique, qu'à l'acte par lequel l'Esprit de Dieu communiquait aux hommes des vérités nouvelles et jusqu'alors inconnues. En d'autres termes, et selon l'expression de Thomas Scott, l'inspiration découvre d'abord des vérités nouvelles, et, dans ce cas, on l'appelle révélation; en second lieu, elle surveille et contrôle la communication des vérités anciennes. Cette distinction peut être bonne à retenir.

Mais, quoi qu'il en soit des systèmes, le fait qu'ils proclament sans l'expliquer, c'est que la Bible est partout - la Parole - de la sagesse divine, et qu'elle exprime partout les pensées qu'a voulu exprimer le Saint-Esprit. C'est ce don que les auteurs sacrés professent avoir reçu. Leurs écrits sont inspirés de Dieu, et, pour nous servir des expressions d'un théologien peu suspect de partialité en cette matière, ils sont "animés et traversés de part en part par l'Esprit." (De Wette).

Les auteurs de l'Ancien-Testament réclament pour eux-mêmes cette inspiration (Exode, IV, 15, 16; XIX, 9. Lév., passim. Nomb., XXIII, 12. Deut., IV, 2. 2 Sam., XXIII, 2. Jér., 1, 7-9. Ezéch., III, 4-10. Michée, III, 8). Le Nouveau-Testament la réclame pour lui-même et pour l'Ancien (2 Pierre, I, 20, 21. Luc, I, 20. 1 Pierre, I, 11. Actes, I, 16; XXVIII, 25. Hébr., III, 7. Jean, XIV, 26; XVI, 13, 14. 1Cor., II, 13; XIV, 37. 1 Thes., II, 13; IV, 8. 2 Pierre, III, 1, 2, etc.).

L'inspiration n'excluait pas certains faits qui peuvent paraître en contradiction avec elle; ainsi les recherches historiques des écrivains sacrés et leurs travaux pour arriver à la connaissance de la vérité (Luc, I, 1 -4); - ainsi encore:

L'expression d'une même vérité en des termes différents; comparez Matth., XXVI, 26, 27. Luc, XXII, 19, 20, et 1 Cor., XI, 24, 25. - Matth., III, 17. Marc, I, 11, et Luc, III, 22. Il faut noter aussi les citations de l'Ancien-Testament; elles sont faites quelquefois textuellement d'après les Septante, quelquefois d'après l'hébreu, quelquefois encore d'une manière indépendante de l'un et de l'autre. En général, ces citations sont plutôt conformes au sens général qu'à la lettre; Quelques diversités dans les récits (nous ne disons pas des contradictions) résultant naturellement des points de vue différents des auteurs (voyez l'introduction aux Evangiles).

Des citations d'autres écrivains inspirés; des emprunts quelquefois même assez considérables (Ps. CVIII et Ps. LVII, 8-12; LX, 9-14. - Gen., X et XI, et 1 Chron. I, 17. - 2 Rois, XVII, 37, et Esaïe, XXXVI, 1-22. Michée, IV. Esaïe, II, etc. Voyez encore les nombreux rapports des Chroniques avec les Rois et Samuel). Eichhorn a donné une liste de citations de ce genre; L'emploi de documents non inspirés (Josué, X, 13. Nomb., XXI, 14. Jude, 9, 14-15);

Enfin, certaines particularités de style, certaines manières de raisonner, résultant de la diversité des directions intellectuelles et de l'influence de l'éducation ou de la position sociale des auteurs; nous ne citerons comme exemple que la comparaison à faire entre Ezéchiel et Esaïe pour le style, et celle de Paul et de Jean pour le raisonnement.

Notons encore que les écrivains inspirés ne comprenaient pas toujours eux-mêmes le sens exact et l'application immédiate de leurs paroles; les messages prophétiques dont ils étaient chargés leur étaient adressés dans un langage qu'approuvait l'Esprit de Dieu, mais dont la signification ne devait se développer que successivement à l'esprit de l'homme (1 Pierre, I, 10, 11. Dan., XII, 8. 2 Tim., III, 16. Hébr., I, 1. 1 Cor., II, 12, 13). Ajoutons enfin que différents faits mentionnés dans le Nouveau-Testament ne sont pas indiqués dans l'Ancien; ainsi, la sépulture des patriarches à Sichem (Actes, VII, 15), les paroles de Moïse (Hébr., XII, 21), différents faits (Hébr., XI, 37), l'urne d'or (Hébr., IX, 4), etc.: cf. encore Actes, VII, 22. 2 Tim., III, 8.

Le lecteur a sous les yeux tout ce que l'Écriture nous fait connaître de cette doctrine; c'est à la théorie de les réunir et d'en expliquer les difficultés.

* * *

L'inspiration divine des Saintes Écritures, même dans ses plus petites parties, est confirmée par tous chrétiens réels qui ont expérimenté sa puissance vivifiante, premièrement dans leur conversion, puis ensuite dans les conflits qui suivirent. Lorsque la Sainte Écriture maîtrisa leur conscience, les abaissa au pied de la croix, et leur donna la révélation de l'amour de Dieu; ce qui les saisit ne fut pas la Bible dans son entier, ni même un chapitre, ce fut un verset ou même un seul mot qui fut comme la pointe de l'épée dirigée par la main de Dieu. Cette influence divine, concentrée en un seul mot, saisit leur conscience par une force irrésistible qui les envahit. Ce fut qu'une seule parole mais cette "Parole était de Dieu", (Jean 1:1), et ils la reconnurent instantanément comme "l'appel du Seigneur Jésus", le Bon Berger (Jean 10:2-4,14). Seulement les élus peuvent comprendre l'appel du message de la grâce qui leur est adressé par l'apôtre Jean: «Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé, et que nos mains ont touché, concernant la Parole de vie; Car la vie a été manifestée, et nous l'avons vu, et nous en rendons témoignage, et nous vous annonçons la vie éternelle, qui était l'expression du Père même, manifestée à nous. Ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous ayez communion avec nous. Or, notre communion est envers le Père, comme étant lui-même le Fils, JÉSUS LE MESSIE. Et nous vous écrivons ces choses, afin que votre joie soit complète.» (1 Jean 1:1-4; Bible de Machaira)

Ainsi fut le témoignage du peuple de Dieu dans tous les âges. Chacun de nous a expérimenté pour lui-même l'inspiration que la Bible se réclame, sans laquelle nous ne pouvons être considérés comme Chrétien. Nous y croyons, non seulement à cause que l'Écriture l'atteste, mais parce que nous l'avons vu

et que nous pouvons nous même rendre témoignage de cette expérience bénie (1 Jean 1:1-3). Or, le message que nous vous annonçons par "l'inspiration", est que le texte entier de la Sainte Écriture, le Texte Massorétique Hébreu pour l'Ancien Testament et le Texte Reçu Grec pour le Nouveau Testament, est "un Texte Vivant" dont "chaque mot respire de Dieu" dans l'original comme dans ses traductions, ayant été décrété ainsi dans le Souverain Conseil de Dieu avant même la fondation du monde, pour le salut des élus et le châtement éternel des réprouvés qui rejettent sa Bible Authentique pour les fabulations d'une approximation moderne. Que «toute l'Écriture est insipérée» signifie littéralement que «toute l'Écriture exalte Dieu» dans son contenu et dans sa vivification des élus.

L'Inspiration Verbale:

Nous avons désigné l'Écriture comme étant "la Révélation Spéciale" de Dieu, **une révélation où les faits et les discours vont ensemble, les mots interprétant les faits, les faits accordant aux mots toute leur substance et leur signification, la substance des mots étant imprégnée du Saint Esprit et leur signification étant prédéterminée dans un contexte prédisposé de toute éternité.** Ainsi, dans le contexte scripturaire de 2 Tim. 3:16, nous signifions par "Inspiration Verbale", l'inspiration ou vivification des mots qui composent l'Écriture, et non une inspiration de pensées ou de personnes. En d'autres mots, **selon le sens original que nous retrouvons dans le Grec «toute l'Écriture exalte Dieu», elle respire de la présence de Dieu et lui rend témoignage en manifestant sa gloire.** Chose importante que plusieurs n'ont pas réalisés, est que **le contexte immédiat de ce passage divinement pré-ordonné, ne mentionne aucunement l'inspiration des auteurs (prophètes et apôtres) qui ont rédigé les Autographes, comme prétendent plusieurs.** Pour éviter tout malentendu, nous classerons le rôle des auteurs dans "la doctrine de la Rédaction" plutôt que dans celle de "l'Inspiration". C'est pourquoi avec J.T. Mueller (*La Doctrine Chrétienne*), nous rejetons l'affirmation de Hastings: *"L'inspiration s'applique aux hommes, non aux paroles écrites"*, et

professons avec R.W. Hiley: "**Cette miraculeuse opération du Saint Esprit (l'inspiration) n'avait pas pour objet les écrivains eux-mêmes - ils n'étaient que ses instruments et devaient vite disparaître, - mais les saints livres eux-mêmes**". Le Dr. David Otis Fuller est encore plus précis dans sa citation du Dr. George Sayles Bishop: "**Rien n'est dit dans la Bible à propos de l'inspiration des écrivains**".

Nous devons maintenir cette vérité essentielle face au malentendu d'appliquer l'inspiration aux "écrivains de l'Ancien et du Nouveau Testament afin qu'ils proclament et écrivent d'une manière exacte et authentique le message tel que reçu de Dieu"; ce qui aurait pour effet de nier l'inspiration directe des mots écrits pour lui substituer la fiction d'une inspiration de la personne ou d'une inspiration des pensées, contredisant la Parole de Dieu qui nous dit: "**Toute l'Écriture est divinement inspirée**", et non: "**Tous les auteurs sont divinement inspirés**".

Nous devons rejeter aussi comme fausse l'affirmation des apostats qui supportent les théories de Westcott et Hort pour justifier le Texte Néologique, (*Doctrines Essentielles de la Bible, Tome 1, Cours de SEMBEQ*), à savoir: "**L'inspiration ne s'étend qu'aux documents originaux et non pas aux traductions ou aux copies. Ces manuscrits n'existent plus mais des savants ont beaucoup étudié pour déterminer l'exactitude du texte qui existe. Quoique des variations mineures surgissent, elles affectent rarement un enseignement de l'Écriture**". Cet enseignement aberrant et subversif de SEMBEQ, nid de la secte Baptiste au Québec, est repris par André Lamorte, un des partisans de la critique textuelle néologique, (*Problèmes des versions françaises de la Bible*): "**Quand nous déclarons que la Bible est la Parole de Dieu pleinement inspirée, il s'agit des originaux Hébreu et Grec, et non point des traductions... Nos versions, en effet, ne sont pas inspirées. C'est là un fait (?) dont les croyants ne peuvent sous-estimer l'importance**".

Voici donc le point crucial de ces déclarations fallacieuses. Si seulement les "documents originaux" (les Autographes) sont inspirés, il en advient que nos versions ne le sont pas. Conséquemment, cela voudrait dire que la Bible n'a aucune valeur aujourd'hui, pire, qu'elle n'existerait même plus puisque les "documents originaux" n'existent plus, et ceux-ci sont les seuls considérés comme étant "inspirés" par le grand savoir des réprouvés. Ils ont manqué de réaliser que l'inspiration mentionnée dans 2 Tim. 3:16,17, se réfère directement au texte de l'Ancien Testament. Ce n'est que vers la moitié du premier siècle que les écrits du Nouveau Testament furent considérés au même niveau que ceux de l'Ancien. Ce qui veut dire, qu'en cette période où l'apôtre Paul écrit ce passage, seulement des copies des Originaux de l'Ancien Testament existèrent, les Autographes ayant été détruit depuis longtemps. Ce fait indéniable n'empêcha pas l'apôtre Paul à déclarer que **"Toute l'Écriture est divinement inspirée"**. Il est évident que **Paul lui-même reconnaissait "l'inspiration" des copies des Originaux**. Jésus lui-même reconnaissait l'autorité et l'inspiration des copies des Originaux qu'il citait à mainte reprise: **"Vous sondez les Écritures, parce qu'en elles vous croyez avoir la vie éternelle, et ce sont elles qui rendent témoignage de moi"** (Jean 5:39).

Sûrement nos savants de la critique textuelle néologique et leurs pantins connaissent mieux que le Seigneur Jésus et l'apôtre Paul, après tout n'ont-ils pas *"beaucoup étudié pour déterminer l'exactitude du texte qui existe"* comme prétend Jacques Alexanian, directeur du "Séminaire Baptiste Évangélique du Québec" (SEMBEQ), nommé aussi le pape Baptiste.

Considérons ces paroles de Bruce Pringle, (*The Word of God in English*): *"Il est à remarquer que les érudits bibliques professent leur foi dans l'inspiration et l'infaillibilité des Écritures uniquement dans les Autographes Originaux. Puisque les manuscrits originaux n'existent plus aujourd'hui, je laisse le lecteur déterminer par lui-même la valeur de leur confession de Foi... **Celui qui croit***

*que l'inspiration et l'infaillibilité s'appliquent uniquement aux manuscrits originaux a très peu de respect pour la Parole de Dieu comme nous l'avons aujourd'hui, car il est évident qu'il ne croit nullement qu'elle est la Parole de Dieu... Le cœur de l'affaire est simplement que **l'inspiration sans la préservation n'a aucune valeur**".* Cette vérité fut même réalisée avant la formation du Comité de Révision en 1881 par Richard Chenevix Trench, Doyen de Westminster en 1856, (*Trench on Bible Revision*): «*Il ne faut jamais oublier que pour la grande multitude des lecteurs, la Bible Authentique n'est pas une traduction d'un livre inspiré mais est elle-même le livre inspiré, puisque **l'inspiration n'est pas limitée par les mots Hébreu et Grec du message divin qui fut communiqué premièrement aux hommes, mais se perpétue dans la traduction des mots qui représentent fidèlement et pleinement les termes originaux, et ceci, dans la mesure de leur exactitude**. Conséquemment, dans la mesure où des divergences existent entre l'original et la copie, la copie est moins inspirée que l'original; en effet, selon la gravité de l'étendue des divergences, la copie n'est pas inspirée du tout.*»

Le Dr. Trench touche le point crucial de la controverse entre la Texte Majoritaire contenu dans la grande masse (95%) des manuscrits Grecs Byzantins, les citations des Pères, et les anciennes versions, compilé et consolidé dans le Texte Reçu des Réformateurs Protestants; et le Texte Minoritaire contenu dans le petit nombre (5%) des manuscrits Grecs Alexandriens, particulièrement le Vaticanus et le Sinaiticus, restauré dans la Texte Néologique des Critiques Textuels d'où nous avons les versions modernes. Or, les manuscrits Byzantins contiennent tous quelques divergences mineures, dont la majorité est de nature grammaticale. **Évidemment une faute de grammaire est loin d'être une altération, une omission, ou une falsification.** Ces différences légères dans la famille des manuscrits Byzantins ne fournissent aucun argument contre l'inspiration perpétuelle, puisqu'elles ne doivent leur existence qu'à des fautes de grammaire. En dépit de ces

divergences mineures, **le texte que nous possédons aujourd'hui dans le Texte Reçu, compilé et consolidé sous la providence divine, est la Parole de Dieu dans sa pureté originale et dans son intégralité première, complètement inspiré dans le Grec comme dans ses traductions exactes et fidèles** que nous trouvons dans les bibles françaises de Martin et Ostervald, ainsi que dans leurs révisions modernes dans [la Bible de l'Épée](#) et [la Bible de Machaira](#), de même que dans la Bible anglaise de la King-James.

Mais tel n'est pas le cas pour la Texte Minoritaire. Il existe amplement d'évidences que les manuscrits de la famille Alexandrienne, particulièrement le Codex Vaticanus et le Codex Sinaiticus, contiennent des altérations, des omissions, et des falsifications en grand nombre. En dépit des affirmations du contraire par les réprouvés, le texte de ces manuscrits pervertis restauré dans le Texte Néologique de la Critique Textuelle, jette le doute et l'incertitude sur des doctrines essentielles de la Parole de Dieu et met en question l'authenticité de passages entiers comme Marc 16:9-20, Jean 7:53 à 8:11, 1 Jean 5:7, et plusieurs autres. **Il est évident que ce texte traduit dans les versions modernes comme Segond, TOB, Darby Jérusalem, etc, n'est point la Parole de Dieu mais seulement qu'une approximation.** La gravité du grand nombre de ses divergences avec le Texte Reçu nous indique que ce texte moderne n'est aucunement inspiré de Dieu, sauf dans ses lectures qui s'accordent avec le Texte Majoritaire. **En ceci les apostats ont raison quand ils disent que leurs versions ne sont pas inspirées, car leurs bibles dénaturées sont une fausse représentation de la Parole de Dieu.**

L'Inspiration Plénière:

Nous utilisons l'expression "inspiration plénière" pour nous opposer à ceux qui croient en "l'inspiration partielle" des Saintes Écritures, sélectionnant à leur gré ce qu'ils considèrent être inspiré ou non, ou quelle parole serait authentique ou non, comme nous voyons souvent chez certains

pentecôtistes et charismatiques. Selon J.T. Mueller: *"L'inspiration ne s'étend pas simplement à une partie de l'Écriture, par exemple à ses doctrines importantes ou à tel sujet qui, auparavant aurait été ignoré des saints auteurs, mais à la Bible tout entière (inspiration plénière). Ceci est prouvé par le verset "Toute Écriture est inspirée de Dieu", 2 Tim. 3:16. De cette affirmation, nous déduisons l'axiome: "Tout ce qui fait partie de l'Écriture Sainte est inspiré de Dieu". Ainsi, l'inspiration inclut toutes les parties de l'Écriture, qu'il s'agisse de choses qui ont été révélées spécialement aux auteurs sacrés, ou de celles qu'ils connaissaient déjà auparavant, ou encore de faits qu'ils avaient appris par l'étude et la recherche; c'est pourquoi les renseignements historiques, géographiques, archéologiques et scientifiques contenus dans l'Écriture sont aussi véritablement inspirés que le sont ses plus importantes affirmations doctrinales. Ceux qui nient cela et qui établissent des distinctions dans l'inspiration détruisent la notion même de l'inspiration scripturaire"*.

Une illustration qui semble, au premier abord, bien banale, suffira comme preuve de ce qui vient d'être dit. Plutôt que de croire dans l'inhérentie (fixe, sans erreur) et l'infailibilité (efficacité, ne peut se tromper) des Écritures, ce qui est la conséquence de l'inspiration verbale et plénière, la grande majorité des chrétiens vont supporter les déclarations scientifiques au détriment des vérités bibliques sur la position de la Terre dans l'Univers. La théorie de l'astronome polonais, Nicolas Copernic, qui place le soleil au centre de notre système solaire, contrairement à ce que dit l'Écriture qui place la Terre au centre de l'Univers (Gen. 1:10, 14-18; Es. 66:1; Mat. 5:35), est plus véridique pour le chrétien moderne illuminé par les raisonnements scientifiques, que la Révélation biblique qui demande notre foi absolue. Sur ce point, le Dr. Hills, (*The King James Version Defended*), nous fait remarquer: *"En 1917, il fut découvert que la cosmologie héliocentrique est inexacte. Le soleil ne détient plus une position centrale... Son rôle primaire est de nourrir la Terre et les hommes que Dieu a créé de ses rayons. Et ceci est ce que la Bible a toujours enseigné"*

(Gen. 1:14-18) et ce que Jésus enseigne (Mat. 5:45)... **La théorie de relativité d'Einstein est contraire aux faits...** Le point de vue réel de l'Univers est celui qui fut proposé par Tycho Brahe (1546-1601). Il enseigna que la Terre tourne sur son axe, et que le soleil, la lune et les planètes tournent autour de la Terre. Cette hypothèse s'accorde remarquablement avec l'information biblique; et selon les mathématiciens Chrétiens, J.N. Hanson et W. van der Kemp, elle est mathématiquement saine... Nous voyons ainsi que, malgré les merveilles de la science moderne, son histoire fait preuve d'apostasie et de rébellion contre Dieu". Néanmoins, sans rejeter la notion de Tycho Brahe que «la Terre tourne sur son axe», la définition du mot «terre» en Hébreu ou «erets», signifie littéralement «stable», c'est-à-dire «sans motion», ce qui veut dire exactement ce que le terme signifie, à savoir que la Terre est stable, elle ne tourne pas sur son axe; elle est suspendue dans le vide par la puissance de Dieu. La Terre n'est pas une planète, un astre errant, elle est fixe et le centre de l'Univers. En fait, la N.A.S.A. qui envoie des engins dans l'espace fait ses calculs sur la base d'une Terre stable (sans motion), autrement ils ne pourraient arriver à leurs buts. Mais de telles choses sont gardées secrètes du peuple commun (Voir: [Civilisations sur Mars](#)).

"Une guerre affreuse rage présentement dans le milieu évangélique sur l'infaillibilité de la Bible", nous dit Harold Lindsell, (The Battle for the Bible), «et il serait périlleux pour nous de l'ignorer. Il est nécessaire d'y faire face. Refusé de parler serait pire que de la lâcheté, se serait péché contre Dieu, [de la trahison]. Il vient un temps où le Chrétien ne peut plus garder le silence... Depuis un certain temps, le Christianisme Évangélique fut infiltré par des gens qui ne croient pas que la Bible est sans erreur".

Ne nous faisons pas d'illusions, nous sommes présentement, en 2013, dans l'un des chapitres les plus tristes de l'histoire du Christianisme Biblique. "Celui qui repousse l'inspiration de la Bible", nous dit J.T. Mueller, "sape le fondement

de la foi chrétienne et encourt la condamnation de Dieu (Mat. 11:25). En dernière analyse, toutes les objections à la doctrine de l'inspiration de la Bible trouvent leur origine dans le cœur incrédule de l'homme charnel (Rom. 8:7; 1 Cor. 2:14)".

L'Inspiration Perpétuelle ou Permanente:

Nous avons déjà démontré que **"l'inspiration perpétuelle ou permanente" est en conjonction avec la transmission du Texte Authentique, ses copies, et ses traductions fidèles.** Cette doctrine, trop longtemps négligée, suggère une activité continue de la part du Saint Esprit dans la préservation providentielle du texte intégral de la Parole de Dieu. Sans cette activité salutaire du Saint-Esprit qui imprègne chaque mot dans la Bible, son texte serait "une lettre morte" plutôt qu'une "Parole Vivante". En Grec, le mot "inspiré" est "Théopneustos" et signifie "souffle de Dieu" ou "respire de Dieu". Le Dictionnaire Grec-Frangais de J. Planche, 1836, nous indique que ce mot signifie par extension "Vivre de Dieu" au "exhaler l'odeur de Dieu", ou encore «l'exhalter», lui rendre témoignage. Nous obtenons ainsi l'axiome que **"Toute l'Écriture respire de Dieu", qu'elle dégage une odeur de mort pour les réprouvés et une odeur de vie pour les élus.** A strictement parler, l'assurance de la préservation du texte de la Parole de Dieu, réside dans le fait que l'inspiration est perpétuelle dans la famille du Texte Byzantin, nommé aussi Texte Traditionnel et Texte Reçu; mais qu'elle est rétrograde dans la famille des textes Alexandriens du Codex Vaticanus et Sinaiticus d'où nous avons le Texte Néologique de la Critique Textuelle et les versions modernes dénaturées. Cette doctrine ne trouve guère de faveur chez les apostats, mais elle est grandement respectée par tous les vrais Chrétiens, si peu qu'ils sont.

Le résultat pratique de l'acceptation de cette doctrine scripturaire qui unit indissolublement le Saint Esprit à l'Écriture Sainte, est la soumission de toute pensée à la Parole de Dieu écrite (2 Cor.10:5). Comme nous dit J.T. Mueller: *"Quiconque n'accepte pas sans réserve la doctrine scripturaire qui unit indissolublement le Saint Esprit à l'Écriture Sainte, ne peut considérer ce*

précieux livre de Dieu comme la seule source et la seule règle de la foi... or, la foi est engendré par le Saint Esprit au moyen de la Parole de Dieu, tandis que la foi ou assurance humaine est fondée sur des arguments ou des déductions de la raison... Les conséquences du rejet de l'inspiration de la Bible (Authentique) s'étendent très loin; on peut même dire que le Christianisme est fondé sur cette doctrine et qu'il s'écroule avec elle; car dès qu'il n'y a plus d'Écriture Sainte inspirée, il n'y a plus non plus de doctrine divine. Tous ceux qui nient l'inspiration de la Bible (Authentique)... n'ont aucune possibilité de jamais connaître la vérité de Dieu".

La Rédaction des Originaux:

Puisque le terme "inspiration" s'applique uniquement à la Révélation écrite, on ne peut parler d'une inspiration des auteurs sacrés mais plutôt d'une "impulsion divine", d'un appel efficace et irrésistible de Dieu qui les conduisit et les poussa à écrire sous la tutelle du Saint Esprit (Jer. 36:27,28; Jean 16:12,13; 2 Pi. 1:20,21).

"Sachez tout d'abord ceci, que nulle prophétie de l'Écriture ne vient d'une interprétation particulière. Car la prophétie n'a point été apportée autrefois par la volonté humaine; mais les saints hommes de Dieu, étant poussés par le Saint Esprit, ont parlé" (2 Pi. 1:20,21).

Or, le mot "**poussés**" dans ce passage provient du Grec "Phéromenoi" et signifie "engendrer, diriger, désigner, assurer, et entraîner". Ceci nous indique que **les auteurs sacrés furent désignés ou "élus" pour leur tâche particulière, qu'ils se soumirent volontairement et joyeusement à l'appel efficace de la grâce irrésistible qui les entraînait et les dirigeait, qu'ils furent assuré de transmettre le message précis et complet de la Révélation par écrit dans des mots imprégnés du Saint-Esprit.** Cette "impulsion" était l'acte particulier par lequel, surnaturellement, Dieu communiquait à l'intelligence de ceux qui écrivaient, non seulement la signification précise de tout ce qu'ils devaient

écrire, mais aussi les termes précis eux-mêmes et tous les concepts qu'ils devaient exprimer. Par ce même acte Dieu déterminait en eux la volonté d'écrire les paroles vivantes qu'il avait désignées de toute éternité dans un contexte prédéterminé. Cette impulsion implique nécessairement une révélation et une communication divine réelle de tous les mots qui constituent la Parole de Dieu écrite. Ainsi le Saint Esprit dirigeait, guidait, et gouvernait les prophètes et les apôtres; mais, comme nous dit J.T. Mueller, *«il est contraire à l'Écriture d'identifier cette assistance spirituelle avec l'acte divin de l'inspiration.»* *En d'autres termes, les Saintes Écritures ont été rédigées non parce que des hommes en manifestaient le désir, mais parce que Dieu le voulait. L'inspiration implique donc préalablement l'instigation divine ou l'impulsion particulière de la volonté d'écrire, tout autant que l'illumination par laquelle l'esprit de l'auteur sacré était pleinement éclairé".*

Contre cette doctrine merveilleuse de la Rédaction et de l'Inspiration, **la Critique Textuelle négative et contradictoire nous propose des différentes sources mythiques de rédaction avec des auteurs et des documents fictifs.** Cette science qui s'imagine la plus infallible entre toutes, place ses fabulations théoriques avant la Parole de Dieu afin que la raison humaine puisse dominer sur la Bible Authentique. **Quel est le but de cette science, si ce n'est de détruire l'authenticité de la Parole de Dieu, d'annuler son autorité, et de renverser son inspiration.** On a plus à se demander pourquoi le Christianisme moderne se trouve dans un si piètre état.

La Préservation Providentielle:

Le miracle de la rédaction des Textes Originaux assure conséquemment leur préservation, non la préservation des manuscrits originaux écrits de la main des prophètes et des apôtres, mais de leur Texte Sacré qui fut copié et traduit à travers les âges. **Il est entièrement impossible que Dieu abandonna sa Révélation écrite aux caprices des hommes et à un destin incertain après qu'elle fut rédigée.** Comme le Saint Esprit avait dirigé et guidé les auteurs

sacrés, il fit de même pour diriger et guider les copistes dans leurs transcriptions des Originaux, et veilla même sur leurs traductions. Ainsi nous dit A.R. Kayayan, directeur de "Perspectives Réformées", (*Révélation et Connaissance du Salut*): "Nous ne pouvons pas concevoir un Dieu qui, ayant achevé son œuvre, s'en désintéresserait définitivement. Dieu continu à agir dans le monde pour préserver son œuvre. Cette action divine s'appelle la Providence". Nous avons cette promesse du Dieu Tout-Puissant qui est la source même de sa Parole Vivante: "...Les paroles que je vous dis sont esprit et vie"; "Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point"; "... il n'est pas possible que la Parole de Dieu soit anéantie" (Jean 6:63; Mat. 24:35; Rom. 9:6).

Dieu serait-il menteur, ne serait-il pas capable de préserver l'intégralité et la pureté de sa Parole perpétuellement inspirée, comme prétendent les apostats de la Critique Textuelle Néologique de Westcott et Hort ? Loin de là ! **Avons-nous réellement besoin de tels gens, qui ne sont même pas chrétiens, pour nous dire qu'elle est la Parole de Dieu que nous devons croire, surtout du fait que le salut de notre âme en dépend ?** "Car quoi! si quelques-uns d'entre eux n'ont pas cru, leur incrédulité anéantira-t-elle la fidélité de Dieu? Nullement. Mais que Dieu soit reconnu véritable, et tout homme menteur" (Rom. 3:2,3; Version Ostervald, édition 1885).

La Préservation Providentielle est donc l'œuvre continue de Dieu par laquelle il maintient sa Parole pure et intégrale à travers les siècles. Il coopéra avec les copistes et les traducteurs de son Texte Authentique et les aida dans leurs transcriptions et leurs traductions, tout en acceptant leurs faiblesses et la flexibilité du langage humain dans ses différentes formes d'expressions. **La Préservation Providentielle des Écritures implique donc qu'il existe des causes secondaires: fautes de grammaire ou indiscretions des copistes et des traducteurs, dus à la méthode d'écriture primitive qui ne permettait**

pas une lecture facile des lignes ou des mots; mais ces causes secondaires n'agissent pas indépendamment de Dieu qui est Souverain sur toutes choses. Il stimula les copistes et les traducteurs à l'action, les accompagnants dans leurs tâches et rendant leur travail efficace. Toutefois, nous devons nous garder de faire de cette coopération, une occasion pour faire de Dieu le responsable du mal de certains hommes iniques qui falsifièrent sa Parole Vivante, en altérant et en retranchant des mots et des passages au complet dans certains manuscrits comme le Codex Vaticanus et le Codex Sinaiticus. Mais Dieu contrôle toute chose, et fit que les évidences des manuscrits qui portent son Texte Authentique dans la famille Byzantine, surmontent le nombre minime des manuscrits corrompus de la famille Alexandrienne.

Pour Dieu, rien n'est impossible, surtout en ce qui concerne la transcription, la traduction, et la transmission de sa Parole Vivante. Il est le Dieu Tout-Puissant qui veille jalousement sur elle, et malheur à ceux qui veulent la disséquer, la diluer, au la polluer. Dieu, qui nous a donné le Texte Authentique de sa Parole Vivante dans les versions de Martin et Ostervald, l'a aussi préservé jusqu'au temps présent et la préservera jusqu'à la fin des temps. **Vraie que la traduction d'un mot peut porter toute une gamme de significations ou synonymes dépendamment du contexte, et que le traducteur va choisir le sens d'un terme d'après son formatage religieux,** mais **cela ne fait simplement qu'indiquer la nécessité d'y faire des révisions régulières par ceux que Dieu a délivré de cette intoxication.** Toutefois nous ne sommes pas dans l'ignorance pour savoir que des hommes de tel calibre sont la perle rare, et nous espérons que Dieu s'en est réservé au moins un pour la fin des temps. **Toutefois, sans hésitation, nous déclarons que ces versions sont la Parole de Dieu pure et intégrale, qu'elles sont préservées providentiellement, et qu'elles sont complètement inspirées;** et cela au détriment de la Critiques Textuelle avec ses émendations conjecturales, ses probabilités de transcription, et ses gonflements textuels, toutes issues de l'imagination mythomane des réprouvés. A toutes les mythologies forgées par

les partisans de la Critique Textuelle Néologique qui ne communiquent que le néant, et à la cacophonie de leurs discours de désinformation dans le labyrinthe du message déformé des versions modernes contaminées, **la Bible Authentique proclame encore un message salutaire et vivant comme "une lumière qui brille dans les ténèbres"**.

"Lux lucet in tenebris"

«Une lumière qui brille dans les ténèbres»

SECTION II. - Les livres canoniques.

§ 48. **Le canon.** - La question de l'autorité des différents livres de l'Écriture-Sainte se pose quelquefois d'une autre manière; on se demande s'ils sont canoniques, s'ils appartiennent tous au canon. Cette question est résolue quand une fois on a prouvé qu'ils sont l'oeuvre d'hommes inspirés. On a reproché quelquefois à quelques docteurs chrétiens de vouloir établir l'inspiration des livres saints, en prouvant d'abord leur canonicité, en disant qu'ils étaient divins, puisque l'Église les avait reçus. Raisonner ainsi serait évidemment mal raisonner. C'est au contraire parce qu'ils sont de Dieu que l'Église les a reçus. Les livres saints n'ont été admis comme canoniques que parce qu'on avait eu des preuves évidentes de leur inspiration; et, s'il y avait en dehors du canon actuel d'autres livres dont on pût établir la divine origine, tout nous obligerait à leur donner une place à côté des premiers dans le livre de Dieu. La question de la canonicité des saints livres est triple. Chaque livre est-il bien l'ouvrage de l'auteur auquel on l'attribue? Est-il authentique? Et son auteur, en l'écrivant, a-t-il été placé sous la direction spéciale du Saint-Esprit? Les deux premières questions se confondent au point de vue particulier dont nous nous occupons.

Nous traiterons d'abord du Nouveau-Testament.

§ 49. **Du Nouveau-Testament.** - Dès les premiers jours de l'établissement du christianisme, on vit paraître un grand nombre d'écrits destinés à faire connaître aux hommes la vie et le caractère de notre Seigneur. Quatre seulement furent admis définitivement comme faisant autorité. Il fut généralement reconnu qu'ils étaient l'ouvrage des évangélistes dont ils portent le nom, et que ceux de Marc et de Luc avaient été écrits sous la direction particulière de Pierre et de Paul. L'apôtre Jean reconnut publiquement l'autorité des trois premiers évangiles, et y ajouta le sien pour les compléter. Ces livres furent donc composés par des auteurs auxquels notre Sauveur avait

spécialement promis le secours de son Esprit pour les guider en toute vérité, leur rappeler les choses qu'il leur avait dites, et les rendre capables de faire connaître au monde son Evangile.

C'est de la même manière, quoique moins directement, que Jean rendit encore témoignage au livre des Actes (voyez Wordsworth sur le canon, p. 156 à 160). Quant aux épîtres de Paul, il y en a treize qui portent son nom. D'autres disciples étaient présents, pouvant attester qu'elles avaient été écrites par lui (1 Thes., I, 1. 2 Thes., I, 1, etc.). Généralement il dictait sa lettre à un secrétaire qui, dans ce cas, était aussi un témoin qui en garantissait l'authenticité (Rom., XVI, 22), l'apôtre ajoutait alors de sa propre main la salutation et quelquefois la souscription (Col., IV, 18. 1 Cor., XVI, 21). Ses épîtres étaient confiées à des personnes sûres pour être portées à destination (Rom., XVI, 1. Col., IV, 7, 8. Philip., II, 25. Ephés., VI, 21). Il ordonna dans les premières qu'il écrivit qu'elles fussent lues en assemblée publique; les suivantes le furent pareillement (1 Thes., V, 27. 2 Thes. II, 15; III, 6, 14. 2 Cor., I, 13. Col., IV, 16); et nous savons par Ignace, Polycarpe et Clément (1), et surtout par saint Pierre (2 Pierre, III, 15, 16), que ses lettres étaient regardées comme Ecriture inspirée, et lues dans les Eglises comme la loi et les prophètes de l'Ancien-Testament et comme les Evangiles du Nouveau. Pour donner à cette observation tout son poids, ajoutons que saint Pierre, parlant des épîtres de Paul, le fait après que toutes les épîtres de l'Apôtre aux Eglises avaient déjà été écrites (voyez 2 Pierre, I, 14), et qu'il les désigne sous le nom d'Ecriture, nom qui se trouve jusqu'à cinquante fois dans le Nouveau-Testament, et qui n'est jamais employé pour désigner autre chose que les livres du canon actuel. Il en résulte donc que ces épîtres sont de Paul et qu'elles possèdent ce que Paul réclamait pour elles et ce qu'un autre grand apôtre leur attribue également, une autorité inspirée et canonique. Elles ne sont pas les paroles de l'homme, elles sont celles de l'Esprit saint. La première épître de Pierre et la première de Jean furent, ainsi que les livres déjà nommés, reconnues, dès leur apparition, comme divines. Les autres livres du Nouveau-Testament furent nommés antilègomènes, ainsi qu'on l'a vu précédemment (§ 17), ou encore deutéro-canoniques, parce qu'ils

ne furent reçus dans le canon qu'après un second travail de révision. Ils n'arrivèrent que graduellement à en faire partie au commencement du quatrième siècle, ils étaient reçus par la plupart des Eglises; à la fin du même siècle, ils l'étaient par toutes.

Sans entrer ici dans l'examen des preuves qui établissent l'authenticité de chacun de ces livres en particulier, nous ferons remarquer que les doutes qui les accueillirent au début ne portaient pas sur l'inspiration de Jacques, de Céphas, de Jean ou de Jude, mais sur la question de savoir si les écrits portant les noms de ces apôtres avaient, en effet, été écrits par eux. Ce n'était qu'une question de fait à résoudre. Or, ces doutes n'ont rien de surprenant. La question était des plus graves. Beaucoup d'ouvrages apocryphes circulaient sous le nom usurpé des apôtres. Les apôtres eux-mêmes avaient mis l'Eglise en garde contre des écrits supposés (2 Thes., II, 1-2. 1 Jean, IV, 1), et les lettres dont il est question offraient des caractères particuliers; l'épître aux Hébreux ne porte pas de nom d'auteur, et son style diffère à beaucoup d'égards de celui de Paul dans ses autres épîtres; la seconde de Pierre diffère pareillement de la première quant au style; Jacques et Jude se donnent comme serviteurs de Christ et non comme apôtres; de même Jean, dans la deuxième et troisième, se désigne simplement sous le nom d'ancien, au lieu de s'appeler apôtre; Jude enfin cite des autorités qu'on avait lieu de supposer apocryphes. Ajoutons que ces épîtres, adressées, non à des Eglises particulières, mais aux chrétiens en général ou à des individus isolés, n'avaient pas été recueillies et conservées par un corps collectif ayant de l'autorité dans les Eglises, et que, par conséquent, les preuves extérieures étaient faibles ou manquaient complètement. On comprend que ces causes réunies aient amené une certaine hésitation dans les esprits; mais on comprend aussi que la conviction universelle, se prononçant en leur faveur après les premiers doutes, soit à la fois une garantie et une preuve de plus de leur authenticité. Ces détails montrent quelle est la nature des arguments par lesquels on établit la canonicité du Nouveau-Testament. S'il est prouvé que les livres ont été écrits par les auteurs dont ils portent les noms, et si l'on a des raisons de croire que

ces auteurs écrivaient sous la direction de l'Esprit de Dieu, la preuve de la canonicité est complète.

On peut ajouter encore, comme preuve subsidiaire et secondaire (la preuve principale se trouvant toujours dans le caractère même des livres et dans l'autorité qu'ils revendiquent), que les livres qui forment le canon actuel étaient lus dans les assemblées des premiers chrétiens comme ayant une autorité divine, que les auteurs ecclésiastiques les citent abondamment, et qu'ils constituaient le canon de la primitive Eglise (voyez Lardner). Quinze catalogues des livres du Nouveau-Testament furent publiés de l'an 200 à l'an 400. Six d'entre eux, ceux d'Athanase, d'Epiphane, de Ruffin, d'Austin, du troisième concile de Carthage et de l'auteur anonyme des oeuvres de Denys l'aréopagite, sont conformes au canon actuel; trois, ceux de Cyrille, du concile de Laodicée et de Grégoire de Nazianze, omettent l'Apocalypse seulement; un, celui de Caïus (vers l'an 196), omet Jacques, la seconde de Pierre la troisième de Jean et l'épître aux Hébreux; un autre, celui d'Origène, omet Jacques et Jude, quoique ailleurs Origène reconnaisse l'authenticité de ces épîtres. Le catalogue d'Eusèbe note Jacques, Jude, la seconde de Pierre, la deuxième et la troisième de Jean, et l'Apocalypse, comme mises en doute par quelques-uns. Philastrius omet les Hébreux et l'Apocalypse. Amphiloque nomme tous les livres du canon actuel, mais en distinguant les antilègomènes; quant à lui, il regarde l'épure aux Hébreux comme authentique. Jérôme parle de cette même épître comme douteuse; cependant il la reconnaît lui-même ailleurs. Quant aux plus anciennes versions, la Peshito omet la seconde de Pierre, la deuxième et la troisième de Jean, Jude et l'Apocalypse; la version latine Itala comprenait probablement tous les livres qui formèrent plus tard la version de saint Jérôme.

Si nous rapportons le consentement presque unanime de l'Eglise primitive, ce n'est pas que nous fassions de cette tradition une preuve positive. Ce n'est qu'une preuve indirecte, une présomption, comme l'est en matière judiciaire la décision d'un tribunal compétent, comme le serait l'opinion d'un mathématicien consommé sur l'exactitude d'une démonstration ou d'un calcul.

La sagesse chrétienne examine, en tenant compte de leur valeur intrinsèque, les données de l'histoire dans le but de pouvoir mieux apprécier les titres de chaque livre; elle trouve dans la tradition un secours et non pas un contrôle. La preuve de l'inspiration de chaque livre et, par conséquent, de sa canonicité, se trouve dans le livre lui-même.

§ 50. Le canon de l'Ancien-Testament. - C'est le Nouveau-Testament qui nous fournit les plus fortes preuves de la canonicité de l'Ancien. Notre Seigneur a reçu et considéré comme "Écriture" les livres que les Juifs lui ont présentés comme tels, et les apôtres font ressortir le privilège qu'avaient obtenu les Juifs d'être faits les dépositaires des oracles de Dieu. Il y a dans le Nouveau-Testament deux cent soixante-trois citations directes et environ trois cent cinquante allusions indirectes à l'Ancien-Testament, prises de chacun des livres qui le composent ou à peu près; ce qui montre, non-seulement le rapport intime qu'il y a entre les deux alliances, mais encore le respect que le christianisme professe pour les livres saints de l'ancienne. Les témoignages les moins contestables établissent qu'à la venue de notre Seigneur le canon était fixé tel qu'il existe maintenant. Josèphe et Philon déclarent, d'une manière positive, que les livres aujourd'hui regardés comme canoniques étaient les livres saints de la nation; Josèphe ajoute que ces livres, dont il donne les noms, étaient reçus de tous les Juifs, que tous les Juifs combattaient jusqu'à la mort pour les défendre, et que personne n'avait jamais osé ni les modifier ni en rien retrancher (Contre Appion, 1, 8). En indiquant par ordre les diverses autorités qui établissent historiquement l'identité du canon ancien et du canon actuel, il ne faut pas perdre de vue que, certains livres sont quelquefois confondus, sous un même titre, avec le livre qui les précède, comme ne faisant qu'un avec lui, soit à cause du sujet, soit à cause de la commune origine; ainsi Ruth avec les Juges, Ester avec Néhémie, les Lamentations avec Jérémie; ce qui explique l'omission de quelques-uns de ces livres dans divers catalogues. Quant au silence que garde le Nouveau-Testament sur cinq ou six des livres de l'Ancien, il s'explique naturellement par

le fait que les apôtres n'ont pas eu l'occasion de les citer; de ce que pour les uns il y a une preuve positive, il ne résulte pas que la preuve soit négative pour les autres, et cela d'autant moins que plus d'une fois l'Ancien-Testament est considéré comme un ensemble.

Le Nouveau-Testament cite, en effet, l'Ancien sous la triple division de: la loi, les prophètes et les Ecritures (ou les Psaumes). Il cite, en outre, à part tous les livres, à l'exception de Ruth, Esdras, Néhémie, Ester, le Cantique, l'Ecclésiaste et peut-être les Lamentations.

La version des Septante, qui, par son origine comme par son ancienneté, est une preuve positive, les renferme tous.

Le fils de Sirach (130 ans avant Jésus-Christ) mentionne la triple division de l'Ancien-Testament, ainsi que Philon (41 ans avant Jésus-Christ) qui, en outre, cite séparément tous les livres qui le composent, excepté Ruth, Chroniques, Néhémie, Ester, le Cantique, l'Ecclésiaste, Lamentations, Ezéchiel et Daniel. Josèphe (né l'an 37) les énumère également en trois classes renfermant tous les livres du canon actuel.

Parmi les Pères de l'Eglise grecque, Mélicon (177) les mentionne tous, excepté Ester et Lamentations; Origène (230), tous sans exception; Athanase (326), tous, sauf Ester; Cyrille de Jérusalem (348), le concile de Laodicée (363), Epiphane (368), Hilaire de Poitiers (370), tous sans exception; Grégoire de Nazianze (370) et Amphiloque (id.), tous. Les canons apostoliques, d'une date incertaine, mais antérieurs à la fin du quatrième siècle, et les constitutions apostoliques les mentionnent tous aussi.

Les autorités latines, Jérôme (392), Rufin (397), le troisième concile de Carthage (397) et Augustin (395) sont d'accord à énumérer tous les livres du canon actuel, comme formant le canon des Juifs. Mais s'il est facile, grâce aux sources qui viennent d'être indiquées, de constater le fait, il l'est beaucoup moins de déterminer de quelle manière et en quel temps le canon fut formé et définitivement clos. On ne peut donner que des probabilités.

Les livres de la loi furent placés dans le tabernacle avec l'arche de l'alliance, et y furent conservés pendant les voyages du désert, puis plus tard encore à Jérusalem (Deut., XXXI, 9, 26. Josué, XXIV, 26. 1 Sam., X, 25). C'est dans le même sanctuaire que furent successivement déposés les divers livres historiques et prophétiques qui furent écrits depuis Josué jusqu'aux jours de David. Lors de l'érection du temple, Salomon y déposa, à ce qu'on pense, les anciens écrits, et y ajouta les productions inspirées de sa propre plume (2 Rois, XXII, 8. Esaïe, XXXIV, 16). Après lui s'éleva toute une succession de prophètes, Jonas, Amos, Esaïe, Osée, Joël, Michée, Nahum, Sophonie, Jérémie, Abdias et Habacuc, qui enseignèrent avant la destruction du temple et qui enrichirent de leurs nombreux écrits le volume inspiré. Mais le temple fut détruit par Nébucadnetsar quatre cent vingt ans après son érection. On ignore ce que devinrent, lors de cette calamité nationale, les manuscrits des saints livres. Néanmoins, à Babylone, Daniel parle du livre de la loi comme lui étant familier; il parle également des prophéties de Jérémie, et d'autres encore (Dan., IX, 2, 11). Puis, peu après la conquête de Babylone par Cyrus, les Juifs furent rendus à la liberté, le temple fut reconstruit, le culte restauré, et les prophètes Aggée et Zacharie élevèrent la voix pour exhorter les Juifs à l'espérance et à la fidélité.

Cinquante ans environ après la reconstruction du temple, Esdras, à ce que rapporte la tradition, rassembla les saints écrits et les réunit en collection; on voit en tout cas, par Néh., VIII, 1, 3, 9, qu'il s'occupa avec zèle d'exposer et de faire connaître à tous la loi ancienne. A cette collection furent ajoutés, probablement par Simon-le-Juste, les écrits d'Esdras lui-même, puis ceux de Néhémie et de Malachie; et c'est ainsi que fut clos le canon de l'Ancien-Testament; car ((,puis les jours du prophète Malachie il ne s'éleva plus aucun prophète jusqu'à ceux de Jean-Baptiste, qui réunit en sa personne les deux alliances, et dont il avait été annoncé qu'il précéderait le grand jour du Seigneur (Mal., III, 1).

On dit généralement que la collection des livres de l'Ancien-Testament fut l'oeuvre de la grande synagogue, conseil religieux qui compta parmi ses membres Esdras, Néhémie, Aggée, Zacharie, Malachie, et plus tard Simon-le-

Juste. Il est dans tous les cas parlé de ce conseil, de son existence et de ses travaux, dans les plus anciens ouvrages des Juifs. Après la captivité, de nombreuses synagogues s'établirent en Judée et dans toutes les contrées où résidaient les Juifs de la dispersion; les copies des saintes Ecritures se multiplièrent dès-lors si rapidement, que la conservation de quelques manuscrits particuliers cessa d'avoir aucune importance historique et ne fut plus qu'une affaire de simple curiosité (voyez Haevernick, Einl. ins A. T., et un article sur le canon de l'Ancien-Testament, dans les Mélanges de théologie réformée de Haevernick et Steiger. Genève). La traduction des Septante, dont il a été parlé déjà, fut la prompte conséquence de cette abondante dissémination des livres saints, comme elle est un témoin authentique de leur canonicité.

§ 51. Les apocryphes. - Examinés aux divers points de vue qui viennent d'être indiqués, les livres qu'on connaît sous le nom d'apocryphes ne peuvent revendiquer aucune autorité divine. Les preuves extérieures leur sont contraires, aussi bien que les preuves intérieures. Ils ne figurent en effet dans aucun catalogue des quatre premiers siècles du christianisme, et ils n'ont jamais été considérés comme règle de foi jusqu'aux jours du concile de Trente, qui le premier, et seul, les a déclarés canoniques. Philon ne les cite jamais comme il cite l'Ecriture, et Josèphe les repousse d'une manière positive (Contre Appion, 1, 8). Les Juifs ne les ont jamais reçus comme canoniques, et ils ne sont cités ni par notre Seigneur, ni par les apôtres, ce qui est d'autant plus remarquable que Paul cite jusqu'à trois fois des auteurs païens, et que Jude emprunte des citations à d'autres sources hébreuses qui ne sont pas contenues dans le canon. Il n'est pas moins digne de remarque que le dernier des hommes inspirés de l'Ancien-Testament termine ses oracles en recommandant à ses compatriotes les livres de Moïse, et en déclarant qu'il ne faut plus attendre aucun messenger de l'Eternel avant la venue du second Elie (Mal., IV, 4-6).

On peut objecter cependant que quelques-uns des livres apocryphes ont été cités comme canoniques par quelques-uns des Pères de l'Eglise. Ainsi Baruch (et Baruch seul), par Origène, Athanase, Cyrille et Epiphane; Tobie, Judith, la Sapience, l'Ecclésiastique et les deux livres des Maccabées, par Augustin seul. Quant aux autres Pères du troisième et du quatrième siècles, ils ne mentionnent pas les apocryphes, ou, s'ils le font, c'est pour en contester la canonicité.

Quant aux preuves internes, elles sont plus décisives encore. Ces livres ne revendiquent nulle part une autorité divine; parfois même ils semblent en désavouer la pensée (2 Macc., II, 21-33; XV, 38). Ils renferment des détails contraires à l'histoire, ils sont en contradiction avec eux-mêmes, ils sont en opposition avec les doctrines et les préceptes de l'Ecriture. - Ainsi, cf. Baruch, 1, 2, avec Jér., XLIII, 6, 7. L'histoire de Bel et du dragon ne concorde pas avec celle de Daniel dans la fosse aux lions. La mort d'Antiochus Epiphane est racontée de trois manières différentes - 1 Macc., VI, 4-16. 2 Macc., I, 13-16; IX, 28. - Le livre de la Sapience est attribué à Salomon, et il cite des passages d'Esaië (XIII, 11-18), qui lui est de beaucoup postérieur. - Les prières pour les morts sont sanctionnées dans 2 Macc., XII, 43-45. La justification par les oeuvres semble annoncée dans Tobie, XII, 8, 9. 2 Esdras, VIII, 33. - Le mensonge est approuvé pour certains cas dans Tobie, V, 12; XII, 15. Le suicide est loué comme héroïque dans 2 Macc., XIV, 42. L'assassinat est ordonné dans Judith, IX, 2-9. cf. Gen., XLIX, 7. Les sortilèges sont sanctionnés dans Tobie, VI, 16,17.

Toutefois, si ces livres n'ont aucune autorité canonique, ils ne sont pas tout-à-fait sans valeur historique; ils font connaître les coutumes et les moeurs des Israélites après le retour de l'exil, leurs progrès en divers genres de connaissances, leur caractère religieux et leur gouvernement. Quelques-uns développent d'anciennes prophéties et en démontrent l'accomplissement; d'autres font connaître les principes et les sentiments les plus exaltés du patriotisme chez des hommes non inspirés. Les deux livres d'Esdras, Tobie, Judith, les additions au livre d'Ester, Susanne,

et l'histoire de Bel et du dragon, n'ont presque pas de valeur; ils trahissent une puérile crédulité et l'abandon volontaire des vérités révélées. Le livre de Baruch, le Cantique des trois jeunes gens et la Prière de Manassé valent déjà mieux. L'auteur en est inconnu. Ils contiennent diverses erreurs, mais ils ont été écrits dans des intentions honnêtes et pieuses; ils montrent les idées qui avaient cours, à cette époque, sur la religion individuelle et la foi personnelle.

Les autres livres sont de beaucoup supérieurs. La Sapience, qui n'est pas de Salomon, bien qu'elle lui soit attribuée, fut probablement écrite en imitation de ses Proverbes, et renferme d'excellents conseils. L'Ecclésiastique, qui ne se donne pas pour inspiré, est souvent excellent. Il est surtout utile à étudier en ce qu'il montre comment les Juifs entendaient leur loi, quelles espérances ils puisaient dans les promesses divines, et par quels motifs ils s'encourageaient dans la pratique de la piété. Le premier livre des Maccabées donne l'histoire de la délivrance des Juifs sous le règne de l'illustre famille qui a donné son nom à ce livre. Il contient de nombreux exemples d'une foi héroïque, et peut être consulté avec le même degré de confiance que toute autre histoire non inspirée. Le second livre est inférieur au premier, historiquement et moralement; mais il prouve la ferme assurance des Juifs en une vie future, et rapporte divers exemples de dévouement à la religion et aux institutions de la loi. (Voyez Fabricii Codex Pseudepigr. V. T. 4713-41. Noulinié.)

(1) Ignac. aux Ephés., XII. Polyc. aux Phil., III, 11, 12. Clém. aux Cor., 1, 47.

.

2M 15,38 Si la composition en est bonne et réussie, c'est aussi ce que j'ai voulu. A-t-elle peu de valeur et ne dépasse-t-elle pas la médiocrité? C'est tout ce que j'ai pu faire... retour

.

2M 12,43 Puis, ayant fait une collecte d'environ 2.000 drachmes, il l'envoya à Jérusalem afin qu'on offrît un sacrifice pour le péché, agissant fort bien et noblement d'après le concept de la résurrection.

2M 12,44 Car, s'il n'avait pas espéré que les soldats tombés dussent ressusciter, il était superflu et sot de prier pour les morts, 2M 12,45 et s'il envisageait qu'une très belle récompense est réservée à ceux qui s'endorment dans la piété, c'était là une pensée sainte et pieuse. Voilà pourquoi il fit faire ce sacrifice expiatoire pour les morts, afin qu'ils fussent délivrés de leur péché. retour

.

Tb 12,8 Mieux vaut la prière avec le jeûne, et l'aumône avec la justice, que la richesse avec l'iniquité. Mieux vaut pratiquer l'aumône, que thésauriser de l'or. Tb 12,9 L'aumône sauve de la mort et elle purifie de tout péché. Ceux qui font l'aumône sont rassasiés de jours; retour

.

2M 14,42 il choisit noblement de mourir plutôt que de tomber entre des mains criminelles et de subir des outrages indignes de sa noblesse. retour

.

Tb 6,16 Il lui dit: ¶Oublieras-tu les avis de ton père? Il t'a pourtant recommandé de prendre une femme de la maison de ton père. Alors, écoute-moi, frère. Ne tiens pas compte de ce démon, et prends-la. Je te garantis que, dès ce soir, elle te sera donnée pour femme. Tb 6,17 Seulement quand tu seras entré dans la chambre, prends le foie et le coeur du poisson, mets-en un peu sur les braises de l'encens. L'odeur se répandra, autour.

SECTION III. - Evidences des Écritures.

§ 52. Considérations générales. - Jusqu'ici nous nous sommes contentés d'indiquer, en les développant et en en faisant ressortir les traits caractéristiques, les témoignages que l'Écriture elle-même rend à sa propre autorité. D'autres témoignages, plus nombreux, indirects peut-être, mais par cela même plus forts pour certaines intelligences, peuvent être invoqués - le plan de cet ouvrage ne nous permet pas de nous y arrêter longuement; nous ne pouvons que les indiquer, en renvoyant aux ouvrages spéciaux pour les développements nécessaires.

On a déjà vu que les divers livres de l'Écriture-Sainte sont authentiques, c'est-à-dire qu'ils ont été écrits par les auteurs dont ils portent les noms. En toute autre matière cette preuve ne prouverait rien de plus; mais dans le cas actuel la preuve de l'authenticité est aussi une preuve de la vérité. Si les récits sont authentiques ils ne peuvent qu'être vrais. Les livres qui rapportent ces faits sont cités et copiés comme livres historiques; ils ont été reçus comme tels, pendant que plusieurs de ceux dont ils rapportent les faits et gestes vivaient encore. La Palestine a été sous le joug des Romains; le Christ est né sous le règne d'Hérode; il n'est donné pour un docteur envoyé de Dieu; il s'est attribué le pouvoir de faire des miracles; ces miracles étaient toujours des oeuvres de miséricorde et de compassion; ils se produisaient en confirmation d'une morale jusqu'alors inconnue, non-seulement aux Gentils, mais encore aux Juifs eux-mêmes; le Christ a eu de nombreux disciples, il fut mis à mort sous Ponce Pilate; des centaines et des milliers d'hommes, admettant le fait (le sa résurrection, devinrent plus tard ses disciples; en peu d'années ces disciples se répandirent sur toute l'étendue de l'empire romain et y fondèrent de nombreuses Eglises; voilà des faits matériels qui, indépendamment de toute signification ou interprétation religieuse, ressortent du fait de l'authenticité des saints écrits. Ce sont des faits, historiquement prouvés, autant que des faits peuvent l'être; aussi, dans les premiers siècles, ceux-là même qui rejetaient l'Évangile reconnaissaient la vérité des faits sur lesquels il s'appuyait. Nous possédons en effet, en entier ou par fragments, plus de cinquante

auteurs des quatre premiers siècles, qui tous témoignent des faits contenus dans l'Évangile. Près de cinquante autres sont cités par saint Jérôme (392), mais leurs ouvrages ont disparu. Ces auteurs appartiennent à toutes les parties du monde ancien, depuis l'Euphrate jusqu'aux Pyrénées, depuis la Germanie septentrionale jusqu'aux déserts brûlants de l'Afrique. Ils parlaient syriaque, grec, ou latin. Ils représentaient la foi de nombreuses Églises professant le christianisme et le consentement de nombreuses multitudes qui n'étaient pas chrétiennes. Ils sont unanimes à citer les Écritures comme authentiques et véritables. Ils en appellent à elles comme à un livre à part, universellement reçu. Ils le commentent et l'expliquent. Ils le citent comme un livre divin. Les hérétiques ne se séparent de l'Église que sur les conclusions à tirer des faits, et non sur les faits eux-mêmes. Les incrédules, en reniant la foi, ne renient pas les faits qui en font la base. En un mot, les faits évangéliques avaient obtenu en peu de temps une telle créance, ils étaient si généralement admis, que Justin Martyr (165) raconte qu'en tous pays des prières et des actions de grâces étaient rendues au Père au nom de Jésus-Christ, et cinquante ans plus tard Tertullien constatait que dans presque toutes les villes les chrétiens formaient la majorité. Les écrivains profanes, païens ou juifs, sans même qu'ils parlent du Nouveau-Testament et sans rendre aucun témoignage à son authenticité, confirment d'une manière générale les récits de la vie de notre Seigneur et de ses disciples, et leur servent involontairement de commentaires. Josèphe dans ses Annales (37 à 93), Tacite dans son Histoire (l'an 100), Suétone dans ses Biographies (117), Juvénal dans ses Satires (123), Pline dans ses Lettres (103), tous confirment les faits de l'histoire évangélique. On peut dire, sans la moindre exagération, qu'il n'est aucun événement de l'histoire ancienne qui réunisse en sa faveur autant de preuves que ne le font les récits des Évangiles et de l'histoire sainte. (Voyez Puaux, La raison humaine, etc; Haldane, De l'évidence de la divine révélation; Paley, Beattie, etc.)

§ 53 On verra dans le tableau suivant quels sont les principaux écrivains ecclésiastiques qui, par leurs citations, prouvent l'authenticité et la pleine vérité du Nouveau-Testament.

Tout ces auteurs, toutes ces sectes, amis ou ennemis, rendant témoignage au fait évangélique, forment ce que l'on peut appeler une preuve historique suffisante. Cette preuve admise, on est placé dans les conditions dans lesquelles se trouvaient les contemporains de Jésus-Christ. La religion chrétienne est établie comme un fait vrai; des preuves d'un autre genre doivent établir ses titres et justifier ses prétentions.

§ 54. Des différentes sortes de preuves de la divinité des Ecritures. - Une fois admise l'existence d'un être tout-puissant et tout bon, il y a de fortes probabilités qu'il ne voudra pas laisser ses créatures dans l'ignorance et dans la misère; il y a des probabilités non moins fortes que ses communications renfermeront des rapports directs avec eux, et présenteront des analogies avec les autres ouvrages du Créateur. Ces probabilités sont des preuves présomptives de la révélation. Les preuves fondées sur la révélation elle-même seront appelées positives. Dieu ayant pour attributs la toute-puissance, la toute-science, la sainteté et l'amour, on pourra distinguer d'une manière analogue les preuves de la divinité des Ecritures, en évidences miraculeuses, prophétiques et morales. Quand on reçoit un message, deux genres de preuves peuvent en établir l'authenticité: le caractère ou les titres du messager qui nous le transmet, et le contenu du message lui-même. Dans le premier cas il y a preuve extérieure; dans le second, preuve intérieure. En admettant cette distinction la prophétie rentrerait dans l'une et l'autre catégorie, car la prédiction est contenue dans le message; elle est intérieure, tandis que son accomplissement, qui complète la preuve qu'on en veut tirer, appartient aux faits extérieurs, à l'histoire sainte ou profane.

Quant à la preuve intérieure, elle est double. morale ou spirituelle. Morale, c'est-à-dire fondée sur les préceptes de la Bible, le caractère des

hommes inspirés, l'influence sanctifiante de la vérité; Spirituelle, quand elle est tirée de l'harmonie des Ecritures au point de vue théologique aussi bien qu'au point de vue littéraire, de leur parfaite adaptation aux besoins de l'âme humaine, de leur parfaite conformité avec les idées les plus élevées et les plus saintes que nous pouvons nous faire de la divinité, de son caractère et de ses desseins.

C'est à cette division que nous nous proposons de rattacher les preuves dans l'exposé desquelles nous allons entrer. Remarquons seulement, avant d'aller plus loin, combien chacune de ces preuves, considérée même isolément, abonde en instructions spirituelles salutaires. Les miracles nous rappellent que ce monde physique n'est pas un produit naturel du destin, ni un simple amas d'éléments divers. La prophétie nous montre que toutes choses, les hommes comme les forces de la nature et les événements de l'histoire, sont gouvernées par une main libre et puissante qui dirige le cœur de l'homme et le cours des fleuves selon sa volonté. Les problèmes que pose la religion naturelle, la révélation les résout. Sous leurs voiles les prophéties et les miracles renferment la vérité spirituelle; on verra plus loin aussi les sentiments de sainteté que réveille l'étude des preuves morales des Ecritures, et contrairement à ce que l'on affirme parfois, on se convaincra que l'étude de cette portion de la théologie, bien loin d'être desséchante pour l'âme, raffermir la foi et devient la source de nouveaux progrès dans la vérité et la sainteté. Le tableau suivant indique d'une manière générale et facile à saisir la classification des diverses preuves auxquelles on peut en appeler, et qui seront développées dans les paragraphes suivants.

<p align="center">1. PREUVES EXTERIEURES</p>	<p align="center">appréciables par les sens et l'intelligence.</p>
<p>1° Directes, comme les miracles du Sauveur</p>	<p>Jean, III, 2; V, 36; X, 37; XIV, 11.</p>

2° Rétrospectives, comme les rapports de Christ avec les miracles et les prophéties de l'Ancien-Testament	Luc, XXIV, 26, 27. Jean, V, 47
3° Prospectives, comme l'accomplissement des prophéties depuis les jours du Sauveur	Jean, XIV, 29
II. PREUVES INTÉRIEURES.	
a. Morales, faisant appel à la conscience.	
	1° Les préceptes moraux de la Bible.
	2° Caractère de notre Seigneur et des écrivains inspirés.
	3° Caractère et vie des premiers chrétiens, et influence générale de la vérité.
b. Spirituelles, faisant appel à notre intelligence et au nouvel homme tout entier.	1° La preuve Scripturaire ou littéraire, ou la sagesse et l'harmonie de la Révélation: Dans ses diverses dispensations Dans les portions diverses du recueil sacré (Paley, etc) Avec la nature (Butler, Chalmers).
	2° La preuve expérimentale.

	L'Evangile est approprié à tous nos besoins (Pascal, Erskine, J.-J. Gurney)
	3° La preuve spirituelle. La Bible répond aux plus saintes idées que nous pouvons nous faire de Dieu, de son caractère, de ses décrets.

Nous allons reprendre l'une après l'autre ces diverses catégories de témoignages.

§ 55. Les miracles de Jésus-Christ. - Les succès de l'Evangile sont rapportés, par l'Ecriture et par tous les anciens écrivains, aux dons miraculeux qui étaient en notre Seigneur. On croyait, surtout dans les premiers temps, que des miracles, c'est-à-dire des faits qui sortaient de l'ordre naturel et ne pouvaient être attribués qu'à une puissance surhumaine, étaient nécessairement divins, et qu'ils suffisaient à garantir la vérité de la doctrine. Notre Seigneur en appelle fréquemment à ses oeuvres, telles que nul homme n'en fit jamais de semblables, et il les donne comme des preuves de sa mission. Il guérit les malades, il ressuscite les morts, non point une fois seulement, mais dans de nombreuses circonstances; et ces paroles "on lui apporta des malades afin qu'il les guérit" sont fréquemment répétées (Matth.,IV, 24; XII, 15; XIV, 14; XV, 30; XIX, 2, etc. Marc, I, 34; III, 10. Luc, VI, 17; IX, 11). Il conféra la même puissance à ses disciples, aux douze d'abord, puis aux soixante-dix. Après son ascension ses disciples reçurent le pouvoir de conférer à leur tour les dons miraculeux à tous ceux à qui ils imposaient les mains. Les apôtres en parlent comme d'une chose généralement connue et reconnue, et ils en font un des signes auxquels se reconnaissent les docteurs enseignés de Dieu. De fait, à cette époque où le Nouveau-Testament n'existait pas encore, on comprend que des miracles aient dû être le caractère extérieur d'une mission

divine.

Tout le monde reconnaissait, aux jours du Seigneur, la complète suffisance de cette preuve (Jean, VII, 31; III, 2). Les miracles établissaient, pour ceux qui en étaient témoins dans un esprit sincère et pieux, la conviction que Jésus était bien le Messie (Jean, VI, 11; II, 11); et de même, le récit de ces miracles, l'exposé des doctrines en confirmation desquelles ils étaient faits, doit produire en ceux qui le lisent ou l'entendent la foi qui sauve (Jean, XX, 30, 31). Mais, dira-t-on, ne pourrait-il pas avoir essayé de tromper le peuple? - Et comment l'aurait-il fait? Il se présentait enseignant une religion nouvelle, au milieu de nombreux ennemis. Il faisait ses miracles en public. Les sens suffisaient pour en faire justice s'ils étaient faux. Ses adversaires le surveillaient de près (Jean, IX). Et pourquoi l'aurait-il fait ? Il prévoyait et annonçait sa mort. Il promettait à ses disciples des persécutions et des souffrances; il recommandait et pratiquait lui-même une complète sainteté. Ne se serait-il pas séduit lui-même? Mais d'où viendraient alors la sobriété et la sainteté de ses préceptes, l'effrayante fidélité de ses avertissements, le contraste entre ses enseignements et les espérances de ses compatriotes? Rien en lui ne trahit un enthousiasme irréfléchi. Ses prédictions ne tardèrent pas à se réaliser. Il mourut sur la croix, et la plupart de ses apôtres scellèrent leur témoignage de leur sang et supportèrent noblement l'épreuve.

Pour se refuser à l'évidence de la preuve tirée des miracles, il faut admettre un miracle plus grand que tous ceux-là. Si Christ n'est pas le Fils de Dieu, ce n'est plus qu'un paysan juif changeant la religion du monde, réalisant dans l'histoire de sa vie l'accomplissement de prophéties anciennes, proclamant une morale de l'ordre le plus pur, aussi différente des enseignements traditionnels de ses compatriotes que supérieure aux préceptes de la philosophie païenne, supportant d'intenses douleurs avec une sérénité inouïe et obtenant de ses sectateurs de se soumettre à des persécutions sans nombre, plusieurs d'entre eux même à une mort cruelle, pour attester la réalité, non d'une doctrine, mais du prétendu fait de sa miraculeuse résurrection. Nous avons ensuite ces

disciples eux-mêmes, des hommes sans lettres, poursuivant son oeuvre, traitant les sujets les plus sublimes, persuadant les habitants des riches cités de la Grèce et de l'Italie de rejeter loin d'eux leurs idoles, de renoncer à la religion de leurs pères, d'abandonner les enseignements de la philosophie et de reconnaître pour maître, au lieu de tant d'autorités respectées, un Juif d'une humble condition qui a subi une mort infâme. Et tous seraient des imposteurs ! En présence des faits acquis, une pareille explication ne serait admissible qu'à la condition d'un miracle plus grand que tous ceux que rapporte la Bible. Les mêmes observations se rapportent également aux miracles de l'Ancien-Testament. Ils supportent tous l'épreuve des simples règles établies par Leslie, d'après lesquelles les miracles doivent être examinés et jugés, savoir:

1° les miracles étaient-ils de nature à être appréciés par les sens?

2° ont-ils été publics?

3° y a-t-il quelque document ou monument public? y a-t-il eu quelque fait extérieur destiné à rappeler le souvenir de ce fait miraculeux? et

4° ce monument a-t-il été érigé ou cette cérémonie instituée à l'époque même où se sont passés les faits qu'ils devaient rappeler, et dont-ils souffert ni altération ni interruption?

De ces règles, les deux premières garantissent que les témoins dont pu se tromper ni être trompés; les deux autres sont, pour les âges suivants, une garantie que le récit du miracle repose, non sur une tradition vague et susceptible d'amplification, mais sur un fait positif et matériel. Qu'on applique ces règles aux miracles de la Bible et à ceux de la tradition, l'on verra combien est facile la distinction entre les vrais et les faux miracles.

.

§ 56. Les prophéties avant Jésus-Christ. - Aux miracles de puissance dont il vient d'être parlé, nous devons joindre les miracles de la connaissance, c'est-à-dire les prophéties. Les premiers ont en eux-mêmes leur propre démonstration; la prophétie ne se prouve qu'avec le temps; son développement est graduel. L'étude des prophéties et de leur accomplissement est extrêmement utile, et pour l'affermissement de la foi, et pour l'instruction de l'Eglise. Si lord Bacon se

plaignait, à juste titre, en Angleterre, du manque d'ouvrages et de bons ouvrages sur ce sujet, on peut se plaindre, en France, avec non moins de raison, de la pénurie qui y règne sous ce rapport. Depuis un certain nombre d'années cependant quelques ouvrages ont paru qui encourageront et faciliteront l'étude de la prophétie: en anglais, Newton, Elliott, Keith, etc.; en français, Gaussen, Digby, Darby, Newton, etc. Pour qu'une prophétie puisse être considérée comme une preuve de la divinité des Ecritures, il faut:

1° que les événements prédits échappent à tout calcul humain;
2° que la prophétie ait été connue et répandue avant l'évènement;
3° que la prédiction se soit accomplie naturellement, et sans aucune intervention tendant à faire concorder le fait avec la prophétie. En effet, si la prudence humaine a pu suffire pour prévoir le fait, il n'y a plus prophétie, mais simple sagacité. Si la chose prévue n'a pas été prédite, il n'y a plus de preuve; si enfin la prophétie a poussé quelques personnes à en provoquer l'accomplissement d'une manière extérieure, cet accomplissement ne prouve rien, puisqu'il est le résultat d'efforts intéressés, d'une complicité humaine. Or, il y a dans la Bible quelques prophéties qui ne remplissent pas toutes ces conditions. Dans ce cas, malgré leur importance et leur autorité, et quoiqu'elles doivent être étudiées à d'autres points de vue, elles ne sauraient être considérées comme des preuves décisives en faveur de l'autorité divine des Ecritures.

Néanmoins, et malgré cette réserve, la preuve prophétique ressort de la Bible tout entière; chaque dispensation a eu ses prophéties particulières. Immédiatement après la chute, nous avons la promesse d'un Sauveur; aux jours d'Enoch, des prédictions relatives à un jugement à venir; aux jours de Noé, l'annonce du déluge. Après le déluge, la prophétie annonce une nouvelle ère et de nouvelles conditions de bénédictions temporelles rattachées à un nouveau signe, et promet la continuation régulière des saisons jusqu'à la fin des temps. En Abraham, elle fonde la double alliance de Canaan et de l'Evangile, promettant à sa postérité une contrée dans laquelle il ne possédait

encore qu'un sépulcre, et à toutes les nations, qu'elles seraient bénies en sa semence (Gen.,XII, 2, 3; XV, 13). Elle annonce la captivité d'Egypte et sa délivrance (Gen.,XV, 14). Par la bouche de Jacob, elle fait connaître l'histoire future des patriarches et de leurs descendants (Gen., XLIX). Pendant la captivité de l'Egypte, la prophétie reste muette jusqu'aux jours de Wise; mais alors, après avoir donné la loi sur le Sinaï, elle recommence à se faire entendre. Elle annonce la venue d'un second prophète plus puissant que Moïse (Deut., XVIII, 15), la dignité future de Juda (Nomb., XXIII) et les destinées du peuple hébreu jusqu'à la fin des temps (Deut., IV, 28, 33), pendant que l'économie juive tout entière reflète par avance dans ses types les grandes doctrines de l'Evangile.

Un silence prophétique de quatre siècles suit la promulgation de la loi; un silence de la même durée précède la venue de notre Seigneur. Aux jours de Samuel, dont le ministère prophétique est positivement indiqué 1 Sam., III, 20, cf. Actes,III, 24, nous voyons annoncées les conséquences de l'élection d'un roi temporel, la mort de Saül, l'élection et le caractère de David, l'établissement de son royaume, la naissance et le caractère de Salomon; puis ensuite, la division du royaume, la destruction soudaine de l'autel idolâtre de Béthel et la dispersion d'Israël. De rapides esquisses de la nature et des progrès du règne de Jésus-Christ apparaissent au milieu des préoccupations prophétiques de cette époque. (1 Sam., VIII, 11-15; XXVIII, 19; XVI,13, 14. 2 Sam., VII, 12-17. 1 Chron., XXII, 9, cf. 1 Rois, IV, 25; II, 34, 40; XIII, 1-5.) Les prophéties d'Elie et d'Elisée occupent une place considérable dans l'histoire des deux royaumes (2 Rois, I-XII), et s'étendent à peu près jusqu'aux jours de Jonas, avec qui s'ouvre pour ainsi dire la série des prophètes hébreux. Amos prédit la destruction de Samarie et la dispersion finale des dix tribus (IX, 9, etc.); Esaïe fait de même (VII, 6-8); il annonce encore la captivité temporaire de Juda à Babylone, précédée de quelques jours de paix et de tranquillité, et la défaite des Assyriens qui assiégeaient Jérusalem (XXXVII; XXXIX, 2-6). Les principales circonstances de l'exil ont pareillement été prédites par les prophètes: sa durée de soixante-dix ans, ses causes morales, ses

conséquences, et les instruments dont Dieu devait se servir pour y mettre un terme. Des noms de peuples alors à peine connus, le nom d'un conquérant qui ne devait même naître que beaucoup plus tard, sont indiqués, et la prophétie a, dans cette circonstance, l'exacte précision de l'histoire (Jér.,XXIX, 10 et suiv. Ezéch., XXIV. Jér.,XXX, 1-20. Esaïe, XXVII, etc.; XIII, 19; XIV, 3; XLIV et XLV. Jér.,XXV, 1. Ezéch., II, XII, XXIII, etc.)

Pendant toute cette période les prophètes font pressentir un changement prochain de l'alliance mosaïque; ils décrivent à grands traits l'histoire future des plus grandes nations païennes contemporaines;; ils complètent ce qui a été prédit de la venue d'un Messie réparateur et de l'oeuvre de la rédemption. L'exil entend les oracles d'Abdias et de Daniel, une partie de ceux d'Ezéchiel. Après la captivité, les prophéties d'Aggée, de Zacharie et de Malachie stimulent le zèle des reconstructeurs du temple, et proclament de plus en plus clairement la prochaine venue de l'Évangile.

C'est ainsi que la prophétie accomplit sa première et sa dernière oeuvre, la préparation du christianisme. Le ministère et la personne de Jésus-Christ sont posés comme le commencement et la fin des premières révélations de Dieu au monde.

Toutes les prophéties convergent vers un seul et grand objet; ce point mérite une attention particulière.

C'est un fait qu'aujourd'hui la religion de la Bible est reconnue d'une manière générale par environ deux cent millions de personnes, et que, tandis que les autres systèmes religieux répandus sur le globe sont visiblement en décadence et en décomposition, le christianisme, toujours jeune, se propage tous les jours et de toutes parts comme destiné à pénétrer la terre entière. Il y a dix-huit siècles, il comptait à peine un millier de disciples. Ce fait en lui-même est déjà remarquable; il le devient doublement quand on le rapproche des prophéties bibliques qui nous sont parvenues.

En effet, cet immense changement avait été prédit; les prophètes avaient annoncé qu'il aurait pour auteur et pour instrument celui qu'ils appellent la semence de la femme, qu'il serait en rapports intimes avec les destinées du

peuple qui devait naître d'Abraham; que, malgré l'étroitesse de ces rapports, ce changement aurait lieu par l'établissement d'une nouvelle alliance (Jér., XXXI, 31; XXXII, 40. Ezéch., XXXVII, 26. Michée, IV, 1); qu'il serait amené, non point par la nation tout entière, mais par un seul de ses membres; que cet homme serait méprisé et condamné par ses compatriotes, et que, bien que mis à mort, il fonderait un royaume immense et impérissable (Esaïe, IX, 6; XI, 1. Ezéch., XXXIV, 23).

Les livres prophétiques parlent avec non moins de clarté de sa nature à la fois humaine et divine; de sa généalogie par Isaac et non par Ismaël; par Jacob et non par Esaü; par Juda le quatrième, et non par Ruben l'aîné des fils de Jacob, ou par Lévi le chef de la race sacerdotale; et par David, le plus jeune des fils d'Isaï (Esaïe, IX, 6. Gen., XLIX, 10. 1 Sam., XVI, 11. Jér., XXIII, 5). Ils mentionnent l'époque de sa venue (Gen., XLIX, 10. Dan., IX, 24. Aggée, II, 6-9); le lieu et les circonstances de sa naissance (Esaïe, VII, 14; Michée, V, 2); son office comme prophète, sacrificateur et roi (Ps. CX. Zach., VI, 13. Esaïe, LXI; le théâtre de ses premiers travaux (Esaïe, IX, 1. cf. Matth., IV, 14); ses miracles, ses souffrances et sa mort (Ps. XXII, 16. Esaïe, XXXV, 5, 6; LII et LIII); sa résurrection et son ascension (Ps. LXVIII, 18); l'envoi du Saint-Esprit (Joël, II, 28); enfin, le triomphe universel et final de la vérité (Esaïe, LIII, 9, 7. Ps. II, 6; XXII, 27). On pourrait multiplier ces citations et montrer combien de fois, dans un langage toujours clair et précis, les prophètes ont annoncé l'oeuvre et la personne de notre Seigneur, indépendamment des types qui le préfiguraient, on des allusions également nombreuses qui ne se comprennent qu'à raide des déclarations plus précises des prophètes.

Ces oracles ont presque tous été prononcés au moins six siècles avant la venue du Messie; un grand nombre d'entre eux étaient peu probables, quelques-uns en apparence contradictoires, et tous sont si précis et si remarquables qu'on ne peut les expliquer que par la puissance et la sagesse d'en haut. Une prédiction tout-à-fait isolée, la venue d'un grand conquérant par exemple, aurait pu se réaliser par hasard; mais une série de prédictions complètes et détaillées, renfermant des circonstances difficiles à concilier, et cependant se réalisant

toutes en la personne de Jésus-Christ, n'ont pu être faites que par celui qui fait toutes choses d'après son conseil arrêté. Et combien n'est-il pas remarquable que tandis qu'aucun homme, pas même Moïse, n'a été l'objet d'une série de révélations prophétiques, le Messie ait été le centre et l'objet de toutes, Quand il parut, il avait, aussi bien qu'en lui-même, ses titres de créance devant lui. Il parut comme Dieu l'avait voulu, et “selon ce qu'il avait dit par la bouche des saints prophètes qui avaient été de tout temps (Luc, I, 70).”

§ 57. Prophéties concernant les rapports des nations avec l'Évangile. - Si les prophètes s'occupent spécialement du peuple juif, ils n'oublient cependant pas les autres peuples. Dieu révèle à Noé l'histoire de ses descendants; Canaan, serviteur des serviteurs de ses frères, a justifié ces oracles; Japhet s'élargissant jusqu'à “se loger dans les tabernacles de Sem,” c'est aujourd'hui l'Europe maîtresse de l'Asie. Abraham apprend de la bouche de Dieu le jugement qui attend l'Égypte et les Amorrhéens, et, pour un avenir moins éloigné, Sodome et Gomorrhe. Balaam parle des Hébreux, de l'avènement du christianisme, et des malheurs qui doivent fondre sur les Amalécites, les Kéniens et les Assyriens. Moïse annonce l'élévation de la puissance romaine huit cents ans avant la fondation de Rome. Il y a trois mille ans qu'une prophétie décrivait Ismaël comme un âne sauvage qui habiterait à la vue de tous ses frères, dont la main serait contre tous, et la main de tous contre lui (Gen., XXVI, 12); et aujourd'hui encore, malgré les efforts de Sésostris, de Cyrus, des Romains et des Turcs, nous les retrouvons libres dans leurs déserts. Les prophètes nous disent encore la destruction de l'empire perse par Alexandre, la ruine de Babylone, de Tyr, de l'Égypte, avant même que ces états se fussent élevés ou à l'époque de leur plus grande prospérité (Dan., XI, 2, 4. Ezéch., XXVIII, 1-20; XXIX, 14, 15); les conquêtes des Sarrasins et des Turcs, les noms des royaumes qui leur échapperont et de ceux qui leur seront assujettis, l'histoire d'Edom, de Moab, d'Ammon, des Philistins, sont prédits avec une exactitude de détails dans laquelle on ne peut

méconnaître l'esprit supérieur de celui qui voit et dirige tout. On dirait que le prophète a eu devant les yeux la vision des choses futures (Dan., XI, 40, 41. Jér., XLVIII et XLIX. Soph.,II, 9. Ezéch., XXV, 2-10). Ces oracles étaient prononcés au milieu des jours de décadence de l'économie juive; ils avaient pour but de rabattre l'orgueil des nations, de consoler et d'instruire les hommes pieux des deux royaumes, et surtout de diriger leurs regards vers ce royaume qui ne peut point être ébranlé. C'est pendant l'exil que Daniel compte et pèse les royaumes présents et les monarchies à venir, libre dans l'esclavage, et ne reconnaissant d'autre domination que celle de l'ancien des jours qu'il voit venir.

Ajoutons, quant à nous, que toute promesse de Dieu réalisée dans cette vie, toute prière exaucée, tout acte de foi récompensé, toute bénédiction spirituelle obtenue en retour d'un acte «obéissance spirituelle, est une prophétie accomplie.

.
§ 57 bis. Exemples. - Pour se former une idée plus exacte et plus complète de l'évidence qu'entraînent avec elles les prophéties de l'Ancien-Testament, le lecteur pourra comparer, par exemple: Ps. XXII et Esaïe, LIII, avec les Evangiles; ou bien il prendra dans le Pentateuque les prophéties relatives à l'histoire du peuple juif, auxquelles Néhémie fait allusion, et que reproduisent en partie Amos, Jérémie et Ezéchiel (Deut.,XXVIII, 64, 65. Lév., XXVI, 32, 33. Néh.,I, 8). Or, le Pentateuque, conservé avec soin par les Juifs, même dans ce qui leur était contraire, fut connu des païens depuis plus de deux mille ans; les Juifs sont aujourd'hui dispersés. La prophétie dans ce cas est non-seulement incontestable, mais incontestablement de beaucoup antérieure à son accomplissement.

Les Juifs. - Quand la première promesse fut faite à Abraham, il était encore sans enfants; et deux cents ans après, quand la promesse lui avait été plusieurs fois réitérée, sa famille ne s'élevait encore qu'à soixante-dix âmes (Gen.,XV, 2; XLVI, 27). Leur conservation et leur grandeur furent prédites par Balaam et par Moïse (Nomb.,XXIII, 9), alors que rien ne pouvait rendre

probable un pareil résultat, quand toute la nation était sous le coup du déplaisir de l'Eternel, que les nations qui les entouraient étaient toutes puissantes et ligüées pour les détruire. Esaïe annonça la captivité sous le règne d'un roi pieux et sous un gouvernement prospère. Jérémie annonçait la délivrance alors que les Juifs étaient menacés de destruction à Babylone, et que dix des tribus avaient presque entièrement disparu (Jér.,XXX, 10, 11; XXXIII,25, 26; XLVI,27, 28).

Après la ruine de Jérusalem, le pays fut foulé des Gentils (Luc,XXI, 24), et ils furent chassés de leur patrie. Depuis près de deux mille ans ils existent sans distinction de tribus, sans princes, sans gouvernement, sans temple, sans sacerdoce, sans sacrifice, dispersés, et cependant distincts au milieu des nations, sans mélange ni altération de la race; ils ont une existence et une nationalité proverbiales. C'est un fait unique et sans analogue dans l'histoire. Aucun homme n'eût pu le prévoir; aucun homme n'a pu l'arranger, l'amener, ou le faire durer pour procurer un accomplissement artificiel de la prophétie. Enfin, pour donner à cette preuve toute la force morale, la loi demeure, et les Juifs conservent avec respect ces mêmes prophéties dont ils sont le triste et vivant accomplissement, de sorte qu'ils sont devenus non-seulement "en reproche et en ignominie," mais encore "en instruction" parmi les nations qui les entourent (Ezéch.,V, 15).

Les Edomites. - L'histoire des Juifs devient une démonstration plus évidente encore, quand on la compare à celle des Edomites. Les uns et les autres descendaient «Isaac. Les Edomites prospérèrent et s'élevèrent comme nation, longtemps avant les Juifs; ils ne furent jamais dispersés par aucune captivité, ils devinrent une nation florissante. Trente villes ruinées, à environ trois journées de la mer Morte, attestent leur ancienne grandeur. Abdias et Jérémie ont prédit que ce pays et ses habitants seraient réduits en désolation (Abdias, VIII. Jér.,XLIX, 10-17), et maintenant on n'y trouve plus que ruines et décombres.

Les Edomites étaient distingués par leur sagesse; aujourd'hui leur prudence est tombée, et dans leur égarement ils regardent les ruines qui les entourent comme l'oeuvre des esprits.

L'Idumée est sur la route directe de l'Inde; mais "personne n'y passera ou n'y séjournera plus à toujours," et les Arabes même, au dire du docteur Keith, craignent d'y passer et d'y conduire les voyageurs (Esaïe,XXXIV, 10). Les habitants actuels de l'Idumée sont une race sauvage et perfide, ainsi que l'avait prédit le prophète (Mal., I, 4).

Sa désolation sera perpétuelle (Jér.,XLIX, 7-22). Et les voyageurs racontent que la contrée tout entière n'est plus qu'une vaste étendue de sables, apportés de la mer Rouge par les vents.

Quelle sagesse humaine aurait pu prévoir avec des détails aussi circonstanciés les destinées actuelles d'une nation autrefois si fière.

Babylone. - Cent soixante ans avant que Babylone tombât sous les coups de Cyrus, Esaïe avait annoncé sa ruine. Juda était alors une nation puissante. La Perse était encore barbare. Babylone commençait à peine à compter, et c'est tout au plus si les Hébreux connaissaient son existence. Cent ans après Esaïe, Jérémie prophétisait; Babylone était alors la gloire des nations, la louange du monde entier. Nébucadnetsar avait agrandi et embelli la capitale de son empire, et son autorité, suprême était reconnue dans une immense étendue de pays.

Esaïe commence ses prédictions; il annonce la ruine de cette puissante cité; il nomme par son nom Cyrus, l'instrument de sa destruction; il ajoute que Cyrus ne sera appelé ainsi que plus tard et pas dès sa naissance. Il fait venir les peuples d'Elam (Perse) et de Médie; il raconte comment la ville sera prise, le fleuve détourné, les portes ouvertes par surprise, pendant une nuit d'ivresse et de débauches. L'un et l'autre prophètes ajoutent que Babylone ne sera plus habitée, qu'elle deviendra un repaire de bêtes féroces, un marais d'eaux croupissantes (Esaïe,XIII, 21; Jér., L, LI).

Un siècle après la prophétie recevait son premier accomplissement. Nébucadnetsar s'emparait de la Judée, et deux historiens profanes, qui

vivaient, l'un, Hérodote, deux cent cinquante ans, l'autre, Xénophon, trois cent cinquante ans après Esaïe, nous donnent la preuve historique de la minutieuse exactitude de toutes ces prédictions. Hérodote (1, 114) dit que Cyrus prit ce nom lors de son avènement au trône. Xénophon (Cyrop., V; CIII, 38) fait ressortir le caractère mélangé de son armée, composée principalement de Perses et de Mèdes. Tous les deux ils donnent le récit détaillé des circonstances du siège; il racontent le détournement du fleuve, la prise de la ville et la mort du roi.

Strabon dit que de son temps Babylone n'était plus qu'une vaste solitude; Lucien, que bientôt on la chercherait, mais qu'on ne la trouverait plus (XVI); Pausanias, qu'on n'en avait plus laissé debout que les murailles (VIII, 33); Jérôme, que de son temps ses ruines n'étaient plus habitées que par des bêtes féroces. Les voyageurs modernes, jusqu'à sir R. K. Porter, rendent le même témoignage sur cette complète désolation; "c'est un immense marais au pied de quelques éminences arides et desséchées, et je ne pouvais m'empêcher, dit l'un de ces voyageurs, de remarquer combien toutes les prophéties relatives à cette cité avaient été fidèlement accomplies."

Ninive. - Plus grande encore et plus riche que Babylone, Ninive est tombée comme un monument de cette puissance divine à laquelle rien ne résiste. Aussi ancienne qu'Assur, fils de Sem, cette ville eut jusqu'à vingt lieues de tour. Elle était pleine d'orgueil et de splendeur. "C'est moi, disait-elle, et il n'y en a point d'autre que moi (Soph., II, 15)." Jonas fut envoyé pour lui annoncer sa ruine.; elle se repentit, mais son repentir ne dura guère, et au bout de quelques années, Nahum fut chargé de reproduire les mêmes menaces prophétiques. Cent ans après, c'est-à-dire cinquante ans avant qu'elle tombât, Sophonie prédit de nouveau sa prochaine destruction, et entre, à cet égard, dans des détails circonstanciés qui, lorsqu'on a lu les récits historiques de Diodore de Sicile, ressemblent plus encore à l'histoire qu'à la prophétie. Lucien, qui vivait au second siècle après Christ, et qui était originaire de ces contrées, affirme que Ninive était détruite de fond en comble, et qu'il n'en restait plus

absolument aucun vestige. Le prophète l'avait dit avant lui: Elle sera réduite en désert pour être le gîte des bêtes.

C'est à ses oracles que Dieu en appelle: «Qui a déclaré ces choses ? n'est-ce pas moi, l'Eternel. ? Or il n'y a point d'autre Dieu que moi... Vous, tous les bouts de la terre, regardez vers moi, et vous serez sauvés (Esaïe,XLV, 21, 22).»

Ces preuves du christianisme, que nous venons de développer, les miracles et les prophéties, sont ce qu'on appelle les preuves directes et extérieures. Nous avons à considérer maintenant les preuves intérieures, qui se divisent en preuves morales, littéraires et spirituelles.

SECTION III. - Evidences des Écritures. (Suite)

§ 58. Preuves morales. - Si la Bible n'est pas ce qu'elle prétend être, le livre de Dieu, elle ne peut être qu'une fable artificieusement composée. On se demande donc laquelle de ces deux suppositions est la plus probable. Quoiqu'il semble au premier abord que l'esprit humain ne soit guère compétent pour déclarer à priori ce qui doit être une révélation de Dieu, cependant, dans les formes dans lesquelles la question est posée, il est facile de décider si les enseignements de l'Écriture peuvent être attribués à l'enthousiasme ou à l'imposture. C'est une question que chacun peut résoudre, quoiqu'elle exige sans doute de l'expérience, la connaissance du monde et surtout une connaissance exacte des Écritures.

1° Remarquons d'abord l'extrême importance que la Bible attache à la sainteté. Si l'on en juge par tous les systèmes religieux inventés par les hommes, une religion humaine aurait employé toutes ses forces à l'établissement d'observances cérémonielles, on bien elle aurait exigé de ses adhérents des services sérieux, des sacrifices réels à son profit, en expiation de leurs fautes et de leurs dérèglements. Le mahométisme assigne dans le ciel la place d'honneur à ceux qui combattent et meurent pour le défendre. L'indouisme accorde les plus hautes récompenses à ceux qui se distinguent le plus par des actes extérieurs de dévotion. Une tradition juive porte que tous les Juifs, par le fait de leur naissance, seront sauvés. L'Écriture, au contraire, place tous les hommes en présence d'un être d'une sainteté infinie, devant lequel les caractères les plus nobles et les plus élevés ne sont que péché et corruption (Job, XL, 4. Esaïe, VI, 5. Dan., IX, 4. 1 Tim., I, 15). Elle déclare, en outre, que rien de ce que nous pourrions faire par actes ou par paroles pour la cause de Christ ne suppléera jamais ce qui nous manque en vertu personnelle. Ceux même qui auront prêché au nom de Christ seront repoussés s'ils ont été des ouvriers d'iniquité, et la connaissance de la vérité, la profession de la foi ne font que rendre la sainteté chrétienne un devoir plus indispensable et plus impérieux.

2° Les devoirs moraux enseignés par la Bible sont d'une telle nature qu'il est

bien peu probable qu'un homme eût pu les imaginer et les proclamer. Quand notre Seigneur vint au monde, les Romains étaient fiers de leur gloire militaire, les Grecs de leur sagesse supérieure. Parmi les Juifs régnait un esprit pharisaïque, et toute la nation était divisée en sectes et partis qui n'étaient d'accord que pour haïr tous les païens en général, et les Romains leurs oppresseurs en particulier. Un enthousiaste serait certainement devenu le partisan d'une de ces vues exclusives; un imposteur aurait flatté toutes ces sectes en condamnant les fautes et les erreurs des autres, ou la nation en condamnant la domination étrangère. Jésus-Christ arrive au contraire, docteur indépendant, repoussant toutes les erreurs, condamnant toutes les sectes, et sans même rien faire pour se concilier la faveur des masses. Ses préceptes ordonnent de rendre le bien pour le mal, d'aimer ses ennemis, d'être humble et plein de support, de considérer tous les peuples, races, tribus et nations, comme étant sur le même niveau devant Dieu. Évidemment, ils n'étaient acceptables pour personne; néanmoins il les répète et les reproduit avec la plus grande force et la plus vive insistance. On peut objecter, il est vrai, que les hommes sont toujours disposés à recommander un degré de moralité supérieur à celui qu'ils pratiquent eux-mêmes et qu'ils espèrent obtenir des autres, et que les anciens philosophes ont écrit des traités remplis d'une morale beaucoup plus pure que celle qui avait cours parmi leurs compatriotes. Cette observation serait spécieuse si les pêcheurs de Galilée avaient étudié la philosophie; mais c'étaient des hommes ignorants, et leurs préceptes sont supérieurs non-seulement à la morale telle qu'elle était mise en pratique, mais encore à la morale telle qu'elle pouvait être conçue et rêvée par l'esprit humain. L'Évangile n'est pas seulement meilleur que la conduite des hommes; il est en opposition complète avec elle. La patience dans l'épreuve, le pardon des injures, l'exercice d'un esprit soumis, non-seulement n'étaient pas mis en pratique, mais ils n'étaient pas même admirés; l'Évangile, en nous les prescrivant comme des devoirs, les rattache à un héroïsme spirituel dont le monde n'a pas la moindre idée; car la grandeur morale a toujours été considérée dans ce monde comme inconciliable avec les

vertus humbles et patientes que prescrit l'Écriture.

3° Un autre caractère important à remarquer, et que Paley a fort bien développé, c'est que l'Écriture s'attache à régler les pensées et les motifs non moins que les actes eux-mêmes; elle veut que le cœur soit disposé à rapporter toutes ses actions à la volonté de Dieu.

Cela seul suffirait à prouver que l'Évangile est de Dieu et non des hommes. Des imposteurs n'eussent pas imaginé une pareille moralité; des hommes honnêtes et droits n'eussent pas cherché à accréditer de si hautes vérités par l'imposture.

4° La place donnée à Dieu en toute circonstance est encore un trait bien remarquable de l'Écriture. Ainsi, le péché n'est jamais envisagé que comme une offense contre Dieu; et toujours, quoi qu'il arrive, c'est à Dieu seul, et non point à ses instruments humains ou autres, que gloire est rendue. Or, quant au péché, la notion biblique est inconnue à toute la philosophie païenne; quant à la glorification de Dieu, elle est antipathique aux tendances naturelles du cœur de l'homme. "C'est une vérité reconnue de tous les philosophes, dit Cicéron, que la divinité ne peut éprouver aucun déplaisir des actions humaines, et qu'elle n'est pas disposée davantage à les affliger." Jean-Jacques Rousseau dit la même chose.

Dans l'Écriture, au contraire, le péché est représenté comme une chose mauvaise et coupable, parce qu'il déshonore Dieu. De là la destruction des Cananéens, des Amalécites, de Sanchérib, de Beltsçatsar (Exode, XVII, 16. 2 Rois, XIX, 22-37. Dan., V, 23). De là les Gentils abandonnés à un esprit de vertige et «erreur (Rom., I, 21, 28). De là les contestations de Dieu avec les Juifs et avec Moïse (Héb., III, 19. Nomb., XX, 12). De là les châtiments d'Héli et de David (1 Sam., II, 29, 30. 2 Sam., XII, 9. Cf. Ps. LXI, 4). De là la mort de Nadab et «Abihu, de Huza, d'Hérode (Lév., X, 1-3. 2 Sam., VI, 7. Actes, XII, 23). De là encore les calamités qui frappèrent le royaume de Salomon, le schisme d'Israël, la captivité et la destruction des deux royaumes (1 Rois, XI, 3-14; 2 Rois, XVII, 14-20. 2 Chron., XXXVI, 16, 17. Luc, XIX, 42-44. Rom., XI, 20). Dieu seul est honoré. Les écrivains sacrés semblent ne pas avoir d'autre objet

que de diriger vers lui les pensées des hommes. Le faux docteur se donne comme étant lui-même un grand personnage (Actes, VIII, 9), mais dans la Bible Dieu seul est grand.

Voyez, pour Moïse, Deut., I, 31; II, 33; III, 3; IV, 32-38. Exode, XVIII, 8; - pour Josué, Josué, XXIII, 3; - pour David, 1 Chron., XXIV, 11, 14; - pour Daniel, Dan., II, 20; - pour Esdras, Esdras, VII, 28; - pour Néhémie, Néh., II, 12; - pour Pierre et Jean, Actes, III, 12-16; - pour Paul, Actes, XXI, 19. 1 Cor., III, 5. 2 Cor., IV, 7.

La création nous est représentée comme Dieu dans la nature, Ps. CIV, 10. Jér., V, 24. Joël, II, 23, 24. Matth., X, 29; - et les révolutions des empires, comme Dieu dans l'histoire, Jér., XVII, 7-10. Dan., IV, 35. Jér., XXV, 9. Esaïe, XXXIV, 28.

C'est en partie aussi pour fortifier en nous les sentiments que ces idées doivent réveiller que la foi nous est donnée comme un principe d'obéissance et de succès; car, vis-à-vis de Dieu, la foi est une confession de notre faiblesse, et elle exclut tout orgueil; considérée quant à la tâche que nous avons à remplir, elle est toute-puissante; c'est une vérité aussi profonde en philosophie qu'importante au point de vue spirituel. Et cette vérité n'est révélée que dans la Bible (Rom., III, 27. Ephés., II, 8, 9. 1 Cor., I, 29-31. Jean, XI, 40. Esaïe, VII, 9). La candeur et la sincérité des écrivains sacrés ne sont pas moins remarquables que leurs préceptes moraux, et ne peuvent s'expliquer ni avec l'enthousiasme ni avec l'imposture.

Ils dénoncent les péchés de leur nation (Deut., IX, 24. Juges, II, 19. 1 Sam., XII, 12. Néh., IX). Ils parlent d'eux-mêmes ou de ceux dont le caractère aurait pu jeter le plus de lustre sur leur cause avec une parfaite humiliation. Moïse annonce que les Juifs violeront l'alliance de Dieu, et qu'il sera lui-même surpassé par un plus grand prophète (Gen., XLIX, 10. Deut., XVIII, 15, 18. Actes, VII, 38). - Moïse raconte, sans rien voiler, les péchés des patriarches (Gen., XII, 11-13; XX, etc.); ceux de son aïeul Lévi (Gen., XLIX, 5-7); ceux d'Aaron et de ses fils aînés (Exode, XXXII. Lév., X), non moins que ses propres péchés (Nomb., XX, 12; XXVII, 12-14. Deut., XXXII, 51).

Rien n'est caché des péchés de David, des désordres de Salomon, des faiblesses de foi du puissant Elie.

Les évangélistes ne sont pas moins prêts à raconter leurs propres faiblesses, leurs chutes, leur incrédulité si longue et si persistante. Ils ne cachent ni les souffrances, ni les faiblesses matérielles, ni les humiliations du Sauveur, ni sa mort ignominieuse. Les apôtres n'essaient pas de taire ou de déguiser les désordres qui se glissaient dans les nouvelles Eglises fondées par eux, et ils reconnaissent que leur autorité a souvent été méconnue et mise en question (1 Cor., I, 11; V, 1. 2 Cor., II, 4; XI, 5-23; XII, 20).

Ce n'est pas ainsi que des imposteurs se recommandent au monde. Une pareille abnégation d'esprit et de coeur entraîne avec elle la conviction intime que les écrivains sacrés n'ont eu d'autre objet en vue que de faire connaître à la conscience humaine des révélations divines. Aucune analyse ne peut donner l'idée de la sublimité de la morale évangélique. C'est dans son ensemble qu'elle doit être comparée avec les enseignements des hommes. Les sages ont proclamé des maximes de vertu, ils ont fait appel aux sentiments moraux de notre nature, et pour faciliter la pratique du bien, ils ont fait des systèmes de morale. Mais tout cela pêche à son point de départ. Les maximes vulgaires de vertu sont dictées par la prudence et l'expérience, non par l'autorité du devoir. Les sentiments moraux sont bien vagues et souvent bien fugitifs, aisément étouffés ou altérés par les passions qui les avoisinent; ils sont le plus faibles alors qu'ils sont le plus nécessaires. Les systèmes de morale, comme tout ce qui tient du raisonnement, dépendent de la perfection de nos facultés, et sont trop souvent des sujets de discussion pour pouvoir devenir des mobiles puissants de sainteté. Ils sont en outre défectueux en ce qu'ils ne tiennent pas compte de la chute, et qu'ils méconnaissent la nécessité d'une régénération. L'Écriture recommande toutes ces choses aux chrétiens, mais en les subordonnant toutes à ses propres leçons. Elle Commence l'oeuvre morale en forçant l'homme à reconnaître sa chute, et en lui ouvrant les yeux sur la fin de sa destinée; elle met l'âme en harmonie avec Dieu et avec elle-même; elle éclaire et dirige la conscience, adoucit et purifie les sentiments,

soumet les instincts à la raison, la raison à l'amour, et tout à Dieu; elle donne enfin, par le secours du Saint-Esprit, une force aussi puissante et aussi efficace que les vérités qu'elle révèle, et sur lesquelles elle repose, vérités sublimes et célestes.

§ 59. Le caractère de Jésus-Christ. - L'une des preuves morales les plus décisives en faveur de la divinité des Ecritures est sans contredit le Caractère même de notre Seigneur. Mais c'est une preuve qu'il est plus facile de sentir que d'analyser, et dont la puissance est en proportion des dispositions morales du lecteur lui-même. Des intelligences pures et saintes en seront frappées plus que d'autres, et comme Nathanaël, l'Israélite sans fraude, elles s'écrieront: Maître, tu es le Fils de Dieu, tu es le Roi d'Israël. Il y a trois observations à faire sur l'histoire écrite de Jésus-Christ .
1° elle ne porte nulle part le caractère d'un panégyrique;
2° le caractère de Jésus n'est pas l'objet d'une étude proprement dite, les faits étant racontés simplement, par des hommes sans étude, sans art et sans éloquence;
3° le caractère moral de Jésus-Christ n'a été attaqué par personne, pas même par les ennemis de l'Evangile. Ses apôtres en appellent au témoignage de tous quant à sa moralité, comme à un fait notoire et généralement reconnu. Ses enseignements sont également un appel à l'opinion; car s'il eût été coupable des mêmes choses qu'il condamne, ses nombreux ennemis n'eussent pas manqué de s'en prévaloir pour lui reprocher l'inconséquence de ses actes comparés à ses doctrines.

A l'appui de cette preuve, en pourrait citer en entier les quatre Evangiles qui font ressortir à chaque ligne sa sainteté, son amour de tous les hommes, sa compassion pour toutes les douleurs, son humilité, sa force morale, sa résignation, l'absence de tout enthousiasme charnel, sa haine de l'hypocrisie, son renoncement à lui-même, sa sobriété à tous égards, et toutes ces vertus qui par leur humilité même exigent un héroïsme de coeur que la terre ne connaît ni ne saurait donner.

Le caractère de Christ, a dit un éminent écrivain, est une preuve merveilleuse de la divinité de la Bible. L'Indou ne peut se représenter la sainteté de son Dieu qu'en lui prêtant les abstinences, les pratiques et l'autorité qu'il admire dans ses images vivantes. Le Socrate de Platon se compose d'éléments essentiellement grecs; il est doué des vertus qui sont l'apanage et l'ornement naturel du sage. Les écrits rabbiniques nous fourniraient plusieurs exemples de l'idéal d'un docteur juif, et l'on y retrouverait l'image de ces scribes et de ces pharisiens que condamne si formellement l'Évangile. Mais dans la vie de notre Rédempteur nous avons un caractère qui diffère entièrement du type moral national qu'eussent pu rêver les auteurs juifs, et du type de toutes les autres nations connues, comme il s'éloigne aussi dans sa beauté de tout ce que l'usage, l'éducation, la religion et le patriotisme, eussent pu faire considérer comme le modèle du beau.

Quatre écrivains différents ont rapporté et recueilli de nombreux faits, et dans leurs récits on retrouve une même idée fondamentale, différente de tout ce qu'ils eussent pu voir et entendre, et nécessairement inspirée par un même modèle. Et néanmoins ce glorieux caractère, qui n'a rien emprunté de personne, ni Grec, ni Indou, ni Juif, qui n'a rien de commun avec les règles ordinaires de la perfection, devient pour chaque fidèle le type par excellence de tout ce qui est beau, de tout ce qui est bon. Il n'est l'inventeur d'aucun des systèmes de la Grèce, et le Grec l'adore; il appartient à la caste inférieure des pécheurs, et le brahmine le révère; il appartient aux faces pâles de l'Orient, et l'homme rouge du Canada se prosterne devant lui.

.
§ 60. Influence de l'Écriture sur les individus et sur la société. On est d'accord à reconnaître que les doctrines de la Bible sont étroitement liées avec la morale qu'elle proclame, et que dans leur ensemble elles contiennent des motifs puissants de sanctification. Cette union du dogme et de la morale suffirait comme base d'une apologie, et plusieurs auteurs ont insisté sur ce fait, Fuller, Erskine, etc. (Voyez 1 Pierre, II, 12.) Nous nous bornerons à quelques indications sommaires. Les effets de

l'Évangile dans l'Église primitive sont bien connus, et les Épîtres nous les révèlent incidemment. Paul nous raconte ce qui se passait à Corinthe et à Ephèse, et Pierre nous parle de l'influence de la vérité dans le Pont et la Galatie (1 Cor., VI, 11. Ephés., IV, 19; Il, 1. 1 Pierre, IV, 3). A une époque dissolue, et sous le plus mauvais de tous les gouvernements, les chrétiens, qui ne valaient d'abord pas mieux que ceux qui les entouraient, avaient atteint un degré de moralité et de vertu qui n'a peut-être jamais été dépassé. On trouve des témoignages analogues dans les écrits des premiers apologistes. Clément de Rome, dans son épître aux Corinthiens, l'an 100, fait l'éloge de leurs vertus: "Et qui, s'écrie-t-il, a pu vivre, au milieu de vous, sans admirer votre piété sobre et modérée, votre large hospitalité. Vous êtes humbles et point orgueilleux, vous êtes contents du pain quotidien que Dieu vous envoie, vous écoutez diligemment sa Parole et vous croissez en charité." - Justin Martyr, qui avait été un philosophe platonicien, dit de même dans son Apologie, l'an 165: "Nous qui nous complaisions autrefois dans l'adultère, nous vivons aujourd'hui dans la plus grande chasteté; nous qui nous adonnions à la magie, nous ne connaissons plus que le vrai Dieu; nous qui mettions l'argent et le gain au-dessus de toutes choses, nous possédons maintenant tout en commun et nous donnons à chacun suivant ses besoins." - "Et vous, dit Minutius Félix à son adversaire païen, vous ne punissez le mal que lorsqu'il s'est traduit en faits extérieurs, tandis que nous regardons comme un péché même de nourrir des pensées coupables. Ce sont les vôtres qui remplissent vos prisons; vous n'y trouverez pas un seul chrétien,- à moins que ce ne soit un apostat, ou un confesseur de la vérité." - Tertullien, le premier écrivain ecclésiastique latin dont les oeuvres soient parvenues jusqu'à nous (l'an 220) tient un langage semblable et parle de multitudes nombreuses qui, dans l'empire romain, avaient subi l'influence morale de la conversion. Origène, dans sa réponse à Celse (246), Lactance, le précepteur de Constantin, reproduisent les mêmes faits, et il n'y a pas jusqu'à l'empereur Julien l'apostat qui l'offre les chrétiens en modèles aux païens sous le rapport de l'amour du prochain, de l'amour des ennemis et de la sainteté de la vie.

Cette influence de l'Évangile se fit sentir de bonne heure parmi les nations anciennes. En Grèce, les impuretés les plus effrayantes avaient été patronnées par Lycurgue et Solon. A Rome, elles se commettaient publiquement et sans être l'objet d'aucune désapprobation. Le suicide était presque partout estimé, recommandé même dans certaines circonstances. Sénèque et Plutarque, Plin l'ancien et Quintilien l'applaudissent. Les sacrifices humains, l'exposition des petits enfants sont permis et encouragés. Mais partout où l'Évangile pénètre, il condamne ces pratiques, les frappe de honte et finit par les faire disparaître. Ces progrès ne furent évidemment pas l'oeuvre de la civilisation, car ils s'opérèrent par l'avènement de la doctrine évangélique au milieu de peuples bien supérieurs aux chrétiens en connaissances et en raffinements de toutes espèces; toujours et partout la moralité progresse et s'élève dans la mesure où se développe, non l'intelligence de l'homme, mais la connaissance de la vérité divine.

Le soin des pauvres et l'assistance donnée aux malheureux sont partout un caractère particulier des nations chrétiennes. Il n'y avait pas à Constantinople, avant l'introduction du christianisme, un seul établissement de charité; mais peu de temps après qu'il eut pénétré dans cette grande cité, on y compta jusqu'à trente maisons et plus, consacrées à recueillir les infortunes de cette terre, les pauvres, les malades, les orphelins, les vieillards, les étrangers, etc. A Rome, également, vingt maisons de charité ne tardaient pas à s'élever sous l'influence de l'Évangile. C'est le même esprit encore, on peut l'affirmer, qui a aboli la polygamie, adouci les horreurs de la guerre, racheté les prisonniers, aboli l'esclavage, tenu en échec la tendance oppressive de la féodalité, flétri les lois des nations barbares. "On est obligé de reconnaître, dit Gibbon, qui n'est guère suspect en cette matière, que le triomphe du christianisme fut pour l'ancien et le nouveau monde la source de nombreux bienfaits matériels, qu'il prévint la destruction complète de la littérature, adoucit la férocité des temps, vint en aide aux faibles et aux opprimés, et rendit à la société civile l'ordre et la paix depuis longtemps menacés (Gibbon, Hist., LV)." Ainsi, comme on reconnaît la providence de Dieu dans la conservation de la

Bible, on reconnaît dans ses effets la grâce d'en haut; ces effets sont un puissant témoignage de son origine divine (1 Thes., 1, 4-10. Gal., V, 22). L'ouvrage anglais de Lelaud, et, en français, les travaux récents de MM. les professeurs Schmidt et Chastel, font ressortir avec force et d'une manière intéressante cette preuve de l'immense supériorité pratique du christianisme comparé aux religions, aux philosophies et aux systèmes anciens.

§ 61. Preuve tirée des harmonies littéraires. - On peut comprendre sous bien des chefs divers et diviser en plusieurs preuves distinctes la preuve tirée des harmonies des saints livres. Bien des auteurs l'ont envisagée, tantôt sous un point de vue, tantôt sous un autre.

Ainsi, les docteurs Kidder et Alexander se sont attachés à faire ressortir les harmonies merveilleuses qui existent entre les deux économies; - l'évêque Butler, celles qu'on peut remarquer entre les doctrines de la révélation et les faits de la nature; - Bryant, Lardner, Gray, Prideaux, Shuckford, Russel, les rapports entre l'histoire sainte et l'histoire profane; - Harmer, Clarke, Keith, les coïncidences et la parfaite exactitude des données des livres saints, comparées à la géographie et à l'histoire naturelle de la Palestine; - Graves, Blunt, Paley, Birks, et, en français, N. Roussel, les coïncidences inattendues, les harmonies accidentelles, les rapports impossibles à calculer à l'avance, entre les différentes parties du recueil sacré.

Ces harmonies sont à la lettre innombrables, et se trouvent mêlées au texte entier des Ecritures. Quelques-unes sont frappantes et matérielles, comme lorsqu'il est dit que notre Seigneur descendit de Nazareth à Capernaüm, expression qui concorde tout-à-fait avec les données géographiques. D'autres sont saisissantes de vérité naturelle, comme lorsqu'il est dit que du sang et de l'eau sortirent du côté percé de Jésus; cette circonstance est considérée par toutes les autorités médicales comme une preuve évidente de la mort, et ne se présente que lorsque le coeur a été profondément atteint (voyez une citation du docteur Wisemann, dans Puaux, La raison, etc., p. 108 et suiv.). D'autres sont critiques; ainsi l'on remarque qu'à aucune époque postérieure à

la destruction de Jérusalem, personne n'eût pu écrire dans le style de la Bible; et en second lieu que les divers livres des Ecritures n'appartiennent pas tous à la même période littéraire, ce qui établit tout ensemble différents âges, différents auteurs, et une très-haute antiquité pour le recueil unique de la Bible. D'autres sont historiques; après l'époque des apôtres, le nom de chrétiens devint général, et fut employé par tous les écrivains pour désigner les disciples de Christ; cette désignation constitue une date précise; or, nulle part dans le Nouveau-Testament, nous ne la trouvons employée par les chrétiens parlant les uns des autres; les noms dont les apôtres se servent le plus habituellement dans ce cas sont ceux de saints et de bien-aimés, ou fidèles. D'autres enfin sont religieuses: on a fait l'observation très-juste que la seule chose qui eût pu paraître naturelle et acceptable à tous, soit juifs, soit païens, dans l'établissement d'une religion nouvelle, l'institution de sacrifices, est précisément la seule omission bien remarquable dans la religion apportée par Jésus-Christ et promulguée par ses apôtres ! Ils n'ont donc fait aucune concession d'aucun genre, même la plus simple en apparence, à l'esprit de leur siècle.

Il est donc impossible de méconnaître en présence de faits pareils, qu'il serait facile de multiplier à l'infini, la complète créance que méritent les livres de la Bible, et la loyauté de leurs différents auteurs.

Citons encore, pour donner une idée du livre de Paley (Horoe paulinoe), la concordance des passages suivants qu'il indique, écrits par différents auteurs, à différentes époques, et en vue de différents objets. Leur parfaite harmonie, qui n'a point été recherchée, prouve tout ensemble leur bonne foi et leur parfaite connaissance des choses:

Rom., XV, 25, 26	Actes, XX, 2, 3 XXI, 17; XXIV, 17-19. 1 Cor. XVI, 1-4. 2 Cor., VIII, 1-4; IX, 2.
------------------	--

Rom., XVI, 21-24.	Actes, XX, 4.
Rom., I, 13; XV, 23, 24.	Actes, XIX, 21.
1 Cor., IV, 17-19.	Actes, XIX, 21, 22.
1 Cor., XVI, 10, 11.	Actes, XIX, 21. 1 Tim., IV, 12.
1 Cor., II 12; III, 6.	Actes, XVIII, 27, 28; XIX, 1.
1 Cor., IX, 20.	Actes, XVI, 3; XXI, 23, 26.
1 Cor., I, 14-17.	Actes, XVIII, 8. Rom., XVI, 23. 1 Cor., XVI, 15.

Voici encore un détail. Barnabas, est-il dit, était natif de l'île de Chypre; c'est lui qui vendit ses biens et en mit le prix aux pieds des apôtres (Actes, IV, 36, 37). Ailleurs nous lisons, mentionné d'une manière tout-à-fait incidente, que Marc était son neveu (Col., IV, 10). Ce double fait jette une lumière particulière sur d'autres circonstances: qui sans cela se comprendraient plus difficilement, Marc s'arrêtant à Chypre, son pays natal, et refusant de suivre Paul plus loin, puis rejoignant sa mère à Jérusalem, au grand mécontentement de l'apôtre; ce détail devient naturel, tout s'explique, et combien est remarquable l'ensemble de ces coïncidences ! (cf. 1 Cor., IX, 6, 7. Actes, XI, 20, 22; XIII, 4; XV, 37, 39; et XIII, 13.) Blunt ajoute que ce seul fait suffirait à imprimer au livre des Actes le cachet d'une histoire de la plus scrupuleuse exactitude (voyez aussi Birks, *Horae apostolicoe*).

Comparez enfin la brusque interruption du récit Actes, VIII, 40 avec XXI, 8, 9.

§ 62. Preuve spirituelle. - Aux nombreuses évidences qui viennent d'être énumérées, il faut ajouter encore celle qui les domine presque toutes, la preuve spirituelle proprement dite, la preuve intérieure, celle qui ne peut être appréciée que par l'intelligence, le cœur et la conscience. En tant qu'elle nous parle de l'homme, tel que l'Évangile le trouve, elle s'adresse à tous indistinctement; l'apôtre l'invoque 1 Cor., XIV, 23, 25. Mais si elle parle de l'homme, tel que l'Évangile le forme, elle ne s'adresse qu'aux chrétiens, elle n'est appréciable que par l'expérience chrétienne (Rom., VIII, 16. 1 Jean, V, 20). Cette preuve réside en partie dans l'accord frappant qui se trouve entre ce qu'éprouve le pécheur réveillé, et ce que la Parole de Dieu dit de lui. L'Évangile

proclame la corruption universelle de la nature humaine. Il parle non-seulement de péchés et de transgressions, mais d'une habitude profonde et invétérée d'irréligion naturelle, et de la nécessité d'une complète transformation. Si la conscience protestait contre cette description du coeur, si l'homme avait le sentiment qu'il lui est naturellement doux de soumettre sa volonté à la volonté de Dieu, et d'obéir à des commandements qui froissent son égoïsme et son amour-propre, il pourrait douter des vérités de l'Évangile. Mais s'il trouve que ce portrait de son âme est exact, et si tous les efforts qu'il tente pour échapper aux conséquences de cette découverte, ne font que lui en démontrer toujours plus la triste mais parfaite exactitude, il aura en lui-même un témoin vivant qui lui dira que l'Évangile est vrai. C'est là la première preuve intérieure.

Cette preuve se complétera si cet homme reconnaît que les directions de l'Évangile sont bien adaptées à son état. Il est coupable, il a besoin de pardon. Il est corrompu, il a besoin de sainteté. Il est entouré de tentations, il a besoin de force. Il vit dans un monde de tribulations et de douleurs, il a besoin de consolations et de bonheur. Il va mourir, il redoute la mort, il aspire à connaître mieux ce qui se trouve au-delà de la tombe; il veut vivre, et vivre toujours. Et l'Évangile pourvoit à tous ces besoins. Il est un message de pardon pour le coupable, de sainteté pour le pécheur, de paix pour l'affligé, de vie pour celui qui est assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort. Si l'Évangile est ainsi parfaitement en rapport avec les besoins de l'âme humaine, il n'y a pas moins harmonie complète entre ce que l'Évangile nous dit des résultats qu'il doit produire, et l'expérience des chrétiens. Les effets de la foi sont à plusieurs reprises dépeints dans les Écritures. Chaque promesse est une prophétie qui reçoit chaque jour aussi son accomplissement. La repentance et ses fruits, l'obéissance de la foi et les progrès de lumière et de paix qui en sont la conséquence, le pouvoir de la prière, l'influence des vérités chrétiennes sur l'intelligence, sur le coeur et le caractère; les combats les victoires, les défaites même de la vie nouvelle, tout est prédit décrit, analysé avec une précision qui constitue une preuve nouvelle et une preuve puissante de la divinité du livre qui raconte à l'avance les faits les plus intimes de l'expérience chrétienne; preuve qui grandit elle-même à mesure que nous avançons dans la connaissance de l'amour de la vérité. Un coup-d'oeil si sûr et si perçant dans les profondeurs de l'homme intérieur ne peut être le fait de la sagesse humaine; un regard si clairvoyant n'appartient qu'à Dieu seul.

Au reste, nous le répétons, cette preuve ne peut servir qu'à confirmer la foi, mais elle ne saurait la produire, puisqu'elle la suppose. Quant au chrétien,

cette preuve d'expérience l'emporte sur toutes les autres - aussi n'attache-t-il plus qu'un médiocre intérêt à la controverse entre le christianisme et l'incrédulité; il sent, il savoure, il éprouve déjà la vérité qu'on voudrait lui démontrer, et quand on en est là on n'a plus besoin de preuves; on a en soi-même un témoin vivant, une démonstration vivante des choses qui ne se voient pas.

Ajoutons cependant que cette preuve ne consiste pas tant dans l'adaptation du christianisme à nos besoins, que dans son influence sanctifiante qui nous amène, non-seulement à aimer, mais encore à pratiquer la sainteté. Quand Christ apparut, les Juifs éprouvaient le besoin d'un libérateur politique et terrestre; ils n'éprouvaient nullement le besoin d'un Messie qui vint appeler les Gentils à partager l'héritage avec eux. Le système de Mahomet est aussi très-habilement adapté aux désirs sensuels, aux passions grossières d'un peuple ambitieux. Les Indous adhèrent de coeur, et sans chercher des preuves, à un système parfaitement approprié à leurs goûts et à leurs appétits. Le christianisme, au contraire, se présente, non point comme conforme à nos inclinations naturelles, mais comme s'efforçant de les former à sa propre image, et ce n'est que lorsque ce travail d'assimilation est commencé, qu'on reconnaît combien il est approprié aux vrais besoins de l'homme. Les systèmes païens sont tous d'accord avec les penchants corrompus de l'homme tel qu'il est naturellement; le christianisme est adapté aux besoins de l'homme tel qu'il doit être, tel qu'il devient par la régénération. Le paganisme est un système corrompu, calculé pour harmoniser avec une nature corrompue; le christianisme est un système vivifiant pour une nature qui a besoin d'être renouvelée. Le premier met ses doctrines en rapport avec nos goûts; le second cherche à rendre nos goûts conformes à ses doctrines. Et c'est quand ce dernier travail se fait dans le coeur, que le croyant reconnaît l'évidence de la vérité. Il a d'abord l'espérance de la foi, puis vient l'espérance de l'expérience, expérience fondée sur l'influence sanctifiante de l'amour de Dieu (Rom., V, 2-5). Il en est de l'Evangile comme d'un médecin appelé pour soigner un malade gravement atteint. Il peut faire deux choses, traiter les symptômes de la maladie, ou combattre la maladie elle-même. Si dans la fièvre il se préoccupe de la soif ardente du patient, si dans l'apoplexie il ne s'attache qu'à exciter le système engourdi, on pourra bien dire dans un sens qu'il répond aux besoins immédiats du malade, mais il est peu probable qu'il lui fasse un bien réel. Un praticien plus sage fera abstraction de ces détails, et s'occupera de la maladie elle-même; il lui importera peu que ses prescriptions flattent le palais du moribond, ou lui causent une excitation momentanée; il lui importera que le mal cède peu à peu, et que le malade se rétablisse. Ce résultat obtenu, il pourra dire, mieux que dans le premier cas, que son système était en harmonie

avec les besoins du patient qui lui était confié. Le christianisme ne flatte pas l'homme; il n'en est pas moins la meilleure, la seule bonne réponse qui puisse être faite à tous ses besoins spirituels. L'expérience vient plus tard justifier et confirmer ce que l'étude et le raisonnement avaient pu suggérer d'abord comme possible, probable, et méritant examen.

§ 63. Conclusion. - Et maintenant à cette question: Quelles sont les raisons de notre espérance ? chacun pourra répondre, non point sans doute d'une manière complète, car l'examen de toutes les preuves que peut invoquer le christianisme serait le travail d'une vie d'homme tout entière, mais d'une manière suffisante pour justifier notre foi. Le christianisme et le livre des chrétiens existent depuis dix-huit siècles. Les écrivains profanes sont d'accord avec les auteurs ecclésiastiques pour constater ce fait. Le fondateur de la religion chrétienne a fait des miracles publics à l'appui de sa doctrine, et il a donné à ses disciples le pouvoir d'en faire autant. Tous ont cruellement souffert, et plusieurs sont morts en témoignage de la vérité des faits qu'ils affirmaient avoir vus de leurs yeux et des vérités qui en découlent. Ces faits et ces doctrines ont été admis et reçus comme vrais par de nombreuses multitudes, malgré l'influence contraire des systèmes religieux dans lesquels elles avaient été élevées. Le caractère et l'histoire du Fondateur de la foi avaient été annoncés des siècles à l'avance dans les livres saints des Hébreux. Il enseigne la morale la plus pure. Il a fait de nombreuses prophéties, et elles ont toutes été accomplies. Ses doctrines ont changé le caractère de ceux qui les ont reçues, elles ont adouci et civilisé les peuples anciens, elles comptent parmi les influences les plus puissantes qui se soient produites en tous lieux et en tous temps dans l'histoire du monde. Elles se donnent comme révélées de Dieu, et s'appuient pour cela sur d'innombrables preuves, tellement que nous devons, ou bien reconnaître les Ecritures comme divines, ou bien les attribuer à une imposture bien intentionnée, plus miraculeuse encore. Ajoutez encore que celui qui les reçoit trouve en lui-même une preuve de plus de leur origine et de leur sainteté, et peut dire avec saint Jean: "Je sais que le Fils de Dieu est venu et nous a donné l'intelligence pour connaître le véritable; et nous sommes dans le véritable, dans son Fils Jésus-Christ . celui-ci est le véritable et la vie éternelle (1 Jean, V, 20)."

Ce ne sont point là des idées abstraites, ce sont des faits accessibles à tous, intelligibles pour tous. L'une quelconque des preuves nombreuses que nous avons indiquées suffira pour une personne de bonne foi, aucun autre système religieux ne reposant sur des miracles et des prophéties, aucun ne respirant

tant de sainteté et de charité. Quant à l'ensemble de ces preuves combinées, il est surabondamment concluant pour toute personne qui se servira de sa raison pour examiner et pour comprendre.

Et malgré toutes ces évidences, il reste encore beaucoup d'incrédulité, et parmi ceux qui cherchent la vérité, et parmi les chrétiens de profession. Parmi ceux qui cherchent, parce qu'ils manquent de candeur et de docilité; une preuve de plus de la vérité de l'Écriture, preuve tout-à-fait en harmonie avec la conduite générale de l'Esprit de Dieu. Dans la vie ordinaire, la légèreté, le préjugé, la négligence sont souvent des causes d'erreur, et peuvent rendre un homme incapable de discerner ce qui est réellement sage et vrai. L'Écriture d'ailleurs déclare elle-même, d'une manière positive, que ceux qui n'aiment pas la vérité ne sauraient la comprendre. Grotius était si vivement frappé de ce fait, qu'il regardait l'évidence du christianisme comme étant elle-même une preuve de l'origine divine de l'Évangile, étant merveilleusement propre à sonder et à éprouver le caractère des hommes (Grot. De verit., II, § 19). (Voyez Dan., XII, 10. Esaïe, XXIX, 13, 14. Matth., VI, 23; XI, 25; XIII, 11, 12. Jean, III, 19. 1 Cor., II, 14. 2 Cor., IV, 4. 2 Tim., III, 13).

Parmi les chrétiens eux-mêmes, il y a quelquefois des doutes sur la plénitude des preuves scripturaires; il y a par conséquent aussi pour eux besoin d'examiner. Baxter reconnaît lui-même que, dans sa jeunesse, il a été éprouvé par des doutes sur sa propre sincérité, plus tard par des doutes sur la vérité des Écritures. Ces doutes disparurent devant un examen plus attentif. La preuve qui lui parut le plus concluante, ce fut la preuve interne. "L'esprit de prophétie, dit-il, fut mon premier témoin: l'esprit des pouvoirs miraculeux fut le second; et maintenant nous avons l'esprit de renouvellement et de sainteté... Que les chrétiens ne craignent pas d'exposer leurs doutes, et qu'ils recherchent les preuves de la vérité divine; car il y en a une provision suffisante pour résoudre toutes les difficultés et dissiper tous les doutes."

Oui, l'examen fera disparaître presque tous les doutes que peuvent avoir les hommes pieux. Il en restera peut-être quelques-uns, spéculatifs surtout, contre lesquels viendront échouer les preuves les plus puissantes. Mais dans ce cas encore il y a du remède. La philosophie ne les résoudra pas; mais la prière et une saine activité dans le domaine de la vie pratique, où les doutes ne sauraient pénétrer, les dissiperont; ou si elles n'en font pas justice, elles auront l'avantage de nous prouver que ces questions n'ont qu'une importance secondaire, et qu'il nous faut attendre avec patience des lumières nouvelles. Notre nature est complexe, et quelquefois les langueurs d'une partie de notre organisation sont guéries par l'activité croissante de l'autre. Une foi irritable ou

surexcitée est le symptôme d'un manque d'activité, et le meilleur remède se trouve dans une application plus constante aux devoirs pratiques de la vie chrétienne. Des difficultés qu'aucun examen ne pouvait vaincre ont souvent disparu dans la chaleur et la vigueur nouvelle produites par une ardente charité.

CHAPITRE III.

DES PARTICULARITÉS DE, LÀ, BIBLE COMME RÉVÉLATION DE DIEU.

SECTION I. La Bible a pour objet de nous révéler

Dieu et la nature humaine.

On peut considérer l'Écriture-Sainte sous divers points de vue. Le plus important est celui qui nous la montre dans les relations de Dieu avec l'homme, de l'homme avec Dieu, de l'un et de l'autre avec l'oeuvre et le ministère du Rédempteur.

§ 64. Dieu et l'homme. - La Bible nous révèle Dieu, son caractère et sa volonté. Cette volonté est écrite dans toutes les oeuvres de Dieu, et plus clairement encore dans la constitution de l'homme; mais nulle part elle n'est tracée aussi complètement que dans la Bible; et c'est là seulement qu'elle est préservée de toute altération.

On peut dire également que la Bible tout entière est le portrait de l'homme et de l'humanité, des individus et des peuples, sous toutes les formes de leur développement, de l'homme saint, tenté, tombé, dégénéré, racheté, croyant, incrédule, luttant, victorieux, régénéré. Elle commence avec l'homme dans le jardin d'Eden, ayant son Créateur pour ami; et après une histoire merveilleuse, elle nous le montre de nouveau dans la même intimité de son Dieu, non plus sur la terre et dans le paradis, mais dans le ciel, sa bénédiction perdue ayant été rachetée par l'incarnation et les souffrances du Fils de Dieu.

Plus généralement on peut dire de la Bible qu'elle est un immense bazar de faits, de préceptes et de doctrines spirituelles. Elle donne des détails authentiques sur l'histoire du monde depuis les temps les plus reculés, alors que les documents humains nous manquent on sont encore remplis de fables; elle raconte l'occasion et les suites immédiates du premier péché, l'origine des nations et celle de la confusion des langues, Nous pouvons suivre ainsi le développement régulier et uniforme des principes par lesquels les hommes ont

été gouvernés depuis le commencement, tous rendant témoignage de la sagesse et de la sainteté de Dieu, et des soins miséricordieux de sa providence. Nous suivons les progrès et les développements de la nature humaine, et ceux du plan de la rédemption: la première nous étant montrée sous toutes ses faces et dans les positions les plus diverses; la seconde, la rédemption, présidant à tous les conseils de Dieu, accomplis en Christ, et se manifestant dans l'Évangile. En un mot, nous trouvons toutes les grandes questions (matérielles, morales ou spirituelles) qui ont occupé l'attention des sages de tous les temps résolues d'autorité et par des principes qui n'admettent pas d'appel. Nous possédons les décisions de la sagesse infinie comme bases de nos opinions et de nos actes, et ses promesses comme fondements de nos espérances.

Il n'est aucune page de la Bible à l'on ne puisse se demander, avec la certitude de rencontrer une réponse exacte et satisfaisante: Que nous enseigne-t-elle touchant l'homme ? ou touchant Dieu ? ou touchant la grande oeuvre de la rédemption ? ou touchant la restauration de la nature humaine dans sa dignité et dans sa félicité première ?

SECTION II. - La Bible est une révélation des vérités religieuses et spirituelles.

§ 65. Point de vue spécial des écrivains sacrés. - Si l'on se rappelle ce qui vient d'être dit de l'objet spécial de la Bible, on comprendra mieux certaines omissions qu'on y remarque, comparées à certains développements sur des points en apparence moins importants. La Bible nous donne l'histoire du monde, comme "monde de Dieu," et comme destiné à devenir un jour le royaume de son Fils. Elle ne nous parle de son origine que pour nous faire connaître, par ce qu'il a fait, le respect qui lui est dû; la puissance de celui dont elle nous fait connaître la volonté; de qui nous sommes les créatures, afin que nous ne le confondions pas avec les idoles des païens qui sont, ou des êtres imaginaires, ou des parties de la création. Tout le reste est écrit au même point de vue. C'est une histoire inspirée de la

religion, et des autres évènements en tant qu'ils ont avec elle quelques rapports. Les nations idolâtres apparaissent dans ce livre, non à cause de leur importance intrinsèque, mais à cause de l'influence qu'elles ont exercée sur le peuple de Dieu, ou de l'influence que le peuple de Dieu a exercée sur elles. C'est ainsi que, depuis le premier péché, la prophétie et la narration nous conduisent de siècle en siècle, à travers toute une période de décadence et de transgressions, jusqu'à cette époque diversement caractérisée, mais rappelée sous les deux alliances, où "le Dieu des cieux établira un royaume qui ne sera jamais ébranlé."

Que ces révélations historiques fournissent d'amples et nombreux matériaux pour l'étude, pour des réfutations même dans le cas où elles seraient erronées, c'est ce qui est évident. Il est évident aussi que, n'ayant jamais été réfutées, elles sont par le fait de leur antiquité et de leur étendue une présomption extrêmement forte de la vérité des Ecritures. Mais ce que nous avons à remarquer ici surtout, c'est le principe qui a présidé au choix des récits et le but particulier de l'ensemble. L'auteur se propose toujours de faire ressortir la vérité religieuse. Quoi que l'on étudie, il faut le faire en se rappelant ce principe, et se rappeler aussi que les faits passés sous silence ne sont omis que parce qu'ils n'étaient pas essentiels au but que l'auteur se proposait. C'est Dieu en tant que saint, dans ses rapports avec l'homme en tant que pécheur, c'est Dieu et l'homme dans leur rapport avec Jésus-Christ en tant que Rédempteur, qui sont le thème constant, l'objet unique de la révélation; tout est raconté à ce point de vue, tout ce qui ne s'y rapporte pas est omis.

.
§ 66. Exemples. - Qu'on prenne l'histoire du premier péché. Le but de ce récit est essentiellement moral. Il raconte les progrès et les conséquences de la tentation, et dirige nos pensées vers le Sauveur. On y voit la conviction du devoir, l'attrait du plaisir que le péché peut procurer, la conscience s'endormant peu à peu, l'espoir naissant d'une conciliation possible entre le plaisir et la conscience, la perspective de pouvoir pécher et d'éviter en même temps les conséquences du péché, le châtement, la tentation devenant plus

forte, la passion plus ardente, la conscience plus faible, jusqu'à ce qu'enfin. la volonté consente, et Pacte fatal s'accomplisse. On retrouve les mêmes phases dans toute transgression. Ainsi la leçon morale de la chute est comprise, quoiqu'un grand nombre de détails aient sans doute été omis. L'histoire de Caïn nous fait voir les conséquences pratiques du péché; l'histoire du déluge nous montre combien rapide et profonde a été la chute de l'humanité. Et cependant chaque parole de déplaisir qui tombe de la bouche de l'Eternel. est tempérée par une parole de miséricorde, comme pour nous préparer à comprendre cette double vérité, que Dieu tient en réserve un Rédempteur pour nous rendre la faveur divine, et un Saint-Esprit pour nous rendre la sainteté. De là, certains faits qui, au milieu d'un monde déchu, rappellent la perspective d'une restauration et jusqu'aux moyens qui seuls pourront l'amener. Abel, Seth, Enoch, Noé, sont des témoins vivants de la foi aux promesses de Dieu et de la sainteté qui l'accompagne. Ils invoquent le nom de l'Eternel, ils offrent de plus excellents sacrifices que leurs impies contemporains, ils marchent avec Dieu.

Après que le monde eut été repeuplé, le péché se montra sous d'autres formes. Les hommes se répandent sur la surface de la terre, et le plan de Dieu se modifie. Une famille particulière est faite le dépositaire de la volonté divine, et l'histoire générale se concentre autour de ses destinées. L'enfant de la promesse est choisi dans cette famille; ce n'est pas l'aîné et le favori, c'est le plus jeune. L'histoire de ses descendants nous est donnée, sous le double rapport de leur foi et de leur obéissance d'une part, et de l'autre de la venue du Messie. Il y a là un but prochain et un but final, mais tous deux ont une portée morale. Les institutions données à ce peuple préparent les doctrines de la croix, et nous avons en outre l'exemple de leurs péchés pour nous en détourner, celui de leur repentance pour l'imiter. Bien des choses auraient pu être ajoutées aux récits inspirés; des questions d'art, d'histoire, de physique auraient pu être résolues, bien des difficultés auraient pu être levées, mais la révélation ne les aborde pas; elle ne s'écarte jamais de son objet unique.

Ainsi, l'Assyrie est mentionnée dans Gen., X, 11, 12; puis quinze siècles s'écoulaient sans que l'Écriture en reparle, jusqu'aux jours de Ménéhem, roi d'Israël, ou pour la première fois nous voyons cette puissance idolâtre en contact avec le peuple de Dieu. Il n'est de même rien dit de l'Égypte entre les jours de Moïse et ceux de Salomon. L'histoire ancienne de ces deux peuples est extrêmement obscure, et la Bible eût pu rendre, par quelques détails, de grands services à la science; mais ces détails étaient inutiles au salut de l'homme comme à l'histoire de l'Église, et rien dans l'Écriture n'est écrit pour nous distraire du grand objet pour lequel l'Écriture nous a été donnée. La même chose peut se dire des livres prophétiques. Ils sont tous ou moraux ou messianiques, ou l'un et l'autre à la fois. Ils eussent pu être davantage sans que la preuve qu'ils offrent de la divinité des Écritures en fût affaiblie. Le don prophétique et le don d'enseignement moral eussent pu être séparés, mais ils ne le sont pas. Tout ce qui, en fait «oracles, n'eût servi qu'à satisfaire notre curiosité naturelle est subordonné à la sainteté morale. Le prophète est en même temps le docteur, et l'histoire de l'avenir, qui est la prophétie, devient, comme l'histoire du passé, le message conducteur de la vérité évangélique et de la régénération spirituelle.

De même encore pour tout ce qui concerne le Christ, le Messie. Ce qui est dit de la dignité de sa personne a un rapport direct et constant avec nous, hommes pécheurs, et concerne notre salut. S'il apparaît comme la lumière du monde, c'est pour nous conduire dans le chemin de la paix; s'il est l'Agneau de Dieu, c'est pour nous racheter par son sang; s'il est monté aux cieux, c'est comme intercesseur pour nous auprès du Père. Nous l'appelons à juste titre le Fils de Dieu; lui-même, plein de sympathie et rempli du sentiment de son oeuvre, aimait à s'appeler le Fils de l'homme, un nom que ses apôtres ne lui ont jamais donné.

.
§ 67. Règles pratiques. - L'Écriture-Sainte, révélation des vérités religieuses, écrite pour une nature déchue et coupable, ne doit donc être étudiée qu'au point de vue de la rédemption et de la sanctification. Sans doute, elle peut

nous révéler d'autres vérités encore; sans doute aussi la vérité qu'elle proclame peut nous frapper par sa grandeur et sa sublimité. Mais ce ne sont là que des choses secondaires. C'est pour enseigner, convaincre, corriger, instruire, que l'Écriture a été inspirée. Toute étude peut être utile; une seule, celle-là, est nécessaire. C'est d'elle qu'il est écrit: "Embrasse l'instruction et ne la lâche pas; garde-là, car c'est ta vie (Prov., IV, 13)." Il en résulte:

1° Que nous ne devons pas demander à l'Écriture-Sainte autre chose que ce qu'elle veut bien nous donner. Il en est qui cherchent les morts parmi les vivants, dit lord Bacon, et qui cherchent dans la Bible des renseignements de philosophie naturelle ou de science humaine. D'autres voudraient lui arracher les secrets de Dieu, et l'interrogent sur un avenir dont les détails ni les temps ne nous ont point été révélés. La Bible refuse de répondre à ces questions, ou profanes, ou indiscrètes; elle ne répond qu'à cette seule question: Que dois-je faire pour être sauvé?

2° Le devoir du chrétien est de mettre en pratique toutes les vérités révélées, les appliquant à tous les détails de la vie. La foi ne peut se séparer des œuvres. Il est mal de repousser la vérité; il est mal aussi de rejeter la morale évangélique; il n'est pas moins mal de les disjoindre en isolant l'une de l'autre. La vertu n'est complète que lorsqu'elle est en quelque sorte moulée sur la vérité.

§ 68. La Bible n'est pas en désaccord avec la science. - De ce qui précède sur le but exclusif de la Parole de Dieu, l'on aurait tort de conclure que pour tout le reste elle participe des faiblesses humaines, et que dès qu'elle redescend de sa sphère céleste pour parler le langage des hommes, elle leur emprunte leurs erreurs et cesse d'être inspirée par la sagesse souveraine. Ce que nous ne serions pas en droit de lui demander, elle nous le donne encore dans son inépuisable richesse.

Alors que tous les anciens systèmes religieux ou philosophiques, alors que les sages de toutes les nations de l'antiquité, alors que les Pères de l'Église eux-mêmes fourmillent d'erreurs astronomiques ou géologiques, la Bible subit, sans

en être ébranlée, l'examen de la science moderne, et révèle un auteur dont le regard a sondé les entrailles de la terre et les profondeurs des cieux. Aristote, et après lui les Grecs et les Latins, ne voyaient au-dessus de leurs têtes qu'une voûte solide, pavée d'étoiles; ils considéraient le ciel comme quelque chose de ferme, firmamentum.

Les Orientaux admettaient une influence maligne des astres, de mauvaises étoiles, (désastre). Ils ne reconnaissaient que quatre corps simples qu'ils appelaient des éléments: le feu, l'air, la terre et l'eau, qui sont au contraire des corps composés. Mahomet enseignait que les montagnes ont été placées sur la terre pour la retenir et l'empêcher de bouger. Lactance disait de la rotondité de la terre que personne n'était assez dépourvu de sens pour y croire. Combien n'est-il pas admirable que la Bible qui, certes, n'a pas eu pour mission de rien enseigner sur ces matières, soit cependant exempte de toute erreur de ce genre; bien plus, qu'elle trahisse une si parfaite connaissance de la vérité sur ces points toutes les fois qu'elle affirme et qu'elle parle. La terre est un globe suspendu sur le néant (Esaïe, XL, 22. Job, XXVI, 7-10. Prov., VIII, 27). Les eaux ont leur équilibre, nécessaire à la stabilité des continents. L'air, dont jusqu'à Galilée on ignorait la pesanteur, a reçu de Dieu son poids (Job, XXVIII, 25). Les cieux sont l'étendue. La lumière est indépendante du soleil. La terre est pleine d'un feu intérieur. Si le soleil s'arrête à la voix de Josué, la lune doit s'arrêter aussi. Quand le Fils de l'homme apparaîtra, une moitié du monde sera livrée au travail, l'autre au sommeil; pour l'une, il fera jour; pour l'autre, nuit. Le nombre des étoiles est innombrable comme le sable de la mer; Ptolémée en comptait mille vingt-six. L'unité de la race humaine, l'unité primitive de son langage sont constatés. Les époques géologiques sont racontées, et les révolutions du globe ressortent des récits de Moïse aussi savantes que des profondes recherches de Cuvier (1). On peut, il est vrai, opposer à cette règle générale quelques exceptions (Job, IX, 6; XXXVIII, 6. Ps. CIV, 3. Prov., III, 20). Mais le langage poétique aime à décrire, les splendeurs de la nature telles qu'elles apparaissent bien plus que telles qu'elles sont en réalité. Ce langage vulgaire, même celui des savants, se

conforme souvent à l'apparence. Et des assertions scientifiques jetées dans un livre religieux, au milieu d'un peuple et dans un siècle ignorant, bien loin de faire ressortir les vérités morales, eussent compromis leur influence sur l'âme et cette unité d'impression que la Bible aspire à produire.

§ 68b. La Bible est d'accord avec l'expérience. - Les questions les plus abstraites, les grands principes de la philosophie morale, les lois de notre nature humaine ne sont pas indiquées avec moins d'autorité et de vérité dans le livre de celui qui sonde les coeurs et les reins. Elles ne sont exposées nulle part d'une manière formelle et dogmatique, mais elles sont supposées partout. La philosophie a constaté depuis longtemps l'influence que la direction habituelle des pensées peut exercer sur le coeur, l'influence que peut exercer sur le caractère tout ce qui intéresse l'esprit. L'Écriture-Sainte nous dit de même qu'une attention constante et fidèle aux vérités du christianisme est le grand moyen d'amener l'âme à l'amour et à la pratique de la sainteté (1 Jean, IV, 10, 16, 19. Gal., II, 20. 1 Cor., XV, 2. 2 Cor., III, 18. 1 Tim., IV, 16. Ps. CXIX, 9-11. 1 Pierre, I, 22).

Les hommes qui pensent se sont bien des fois posé cette question: Comment se forment les croyances? La philosophie a répondu: En recherchant l'évidence et en méditant la vérité quand une fois elle a été reconnue. L'Écriture-Sainte fait la même réponse. La croyance et le sentiment, la foi et l'amour sont les fruits, non de l'analyse ou des efforts que l'on peut faire pour se les procurer, mais de l'examen de la vérité et de la communion intérieure avec les objets qui réclament et méritent notre affection. La Bible nous appelle à considérer, à faire attention, nous assurant qu'une humble et patiente contemplation a pour fin la foi, et que la foi a pour résultats naturels les sentiments de sainteté et d'amour qu'elle peut seule développer. L'attention est souvent recommandée dans l'Écriture par des préceptes et par des exemples (Ps. CXIX, 2. Prov., IV, 14. Actes, VIII, 6. Voyez encore Marc, IV, 24, 25; VIII, 18. Gal., V, 6. Josué, XXII, 5, etc.).

L'Écriture a d'ailleurs soin d'ajouter que, quels que soient les moyens extérieurs employés, ils n'ont d'efficace que sous l'influence vivifiante et bénie du Saint-Esprit (Actes, XVI, 14; X, 44. Zach., XII, 10. Esaïe, XLII, 7. 1 Cor., II, 14. Ephés., I, 17, 18. 2 Pierre, I, 2, 3. Gal., V, 22).

(1) Voyez Gaussen, Théopneustie, eh. IV, sect. VI. - Panchaud, La Bible et la science, moderne.

SECTION III. - La Bible est une révélation graduelle et progressive.

§ 69. Progression, non dans la vérité, mais dans sa manifestation. Comme la nature qui est toujours la même, mais dont le soleil, au fur et à mesure qu'il dissipe les ténèbres de la nuit et qu'il s'élève sur l'horizon, révèle successivement les beautés ensevelies, les plus hautes montagnes, puis les coteaux et les vallées, de même la vérité divine est immuable, les conseils de Dieu demeurent fermes, mais la révélation qui nous en est faite est graduelle; la lumière du soleil de justice s'élève peu à peu, progressivement, et l'humanité s'éclaire, siècle après siècle, de révélations qui l'eussent éblouie et consumée si elles lui eussent été données dans tout leur éclat, alors qu'elle était encore plongée dans la nuit de l'ignorance et du péché.

La doctrine de l'unité de Dieu est enseignée dès le commencement, en même temps que certaines expressions semblent indiquer une pluralité de personnes dans la divinité (Gen., 1, 26; III, 22. Ps. LVIII, 11. Prov., IX, 10 (texte hébreu), etc.). La triple bénédiction de Nomb., VI, 22-27, et l'invocation des chérubins (Esaïe, VI, 3, cf. XLVIII, 16. Jér., VII, 4; XXII, 29) sont très remarquables quand on les rapproche de la bénédiction apostolique. L'ange de l'Eternel, qui joue un si grand rôle dans l'Ancien-Testament (voyez surtout Gen., XXXII, 28-30), apparaît toujours comme Dieu manifesté en chair; les auteurs juifs reconnaissaient distinctement en lui le Messie (Mal., III, 1). Peu à peu la lumière se fait plus distincte chez les prophètes (Esaïe, IX, 6. Michée, V, 2. Zach., XIII, 7), et le Nouveau-Testament achève de la révéler pleinement. - Il en est de même du Saint-Esprit; son influence est reconnue dans l'Ancien-Testament, et d'autant plus qu'on approche du siècle apostolique; mais ce n'est que dans le Nouveau-Testament que nous trouvons des vues claires et distinctes sur son oeuvre et sa personnalité.

Cette progression est plus frappante encore en ce qui concerne le plan du salut et la personne de Jésus-Christ. Sa venue fait l'objet de la première promesse, et bien qu'en termes mystérieux elle est annoncée d'une manière incontestable et incontestée dès les premiers jours du monde (Gen., III, 15). Le premier acte de culte digne de ce nom est un type, un sacrifice; il exprime, d'une manière extérieure, la confiance du fidèle dans l'accomplissement de la première promesse. Il devait y avoir triomphe par la mort et substitution de l'innocent au coupable.

Les promesses et les types se multiplient avec les siècles qui s'écoulaient. Enoch, Noé, Melchisédec, Job, sont des types et des prédictions vivantes; bien plus encore le sont Abraham et ses descendants immédiats.

Sous Moïse et par sa législation, de nombreuses institutions typiques, hommes, choses, places, cérémonies, sont établies, et le but en est plus nettement indiqué. Les prophéties aussi deviennent plus claires et plus fréquentes (Nomb., XXIV, 17. Deut., XVIII, 15, etc.)

Pendant la période, qui s'étend de Samuel à Malachie et qui comprend plus de six cents années, nous avons une succession de prophètes qui annoncent l'oeuvre de la personne du Messie avec une clarté toujours croissante; ils prédisent aussi l'effusion du Saint-Esprit et le triomphe général de la vérité, deux points sur lesquels les révélations précédentes gardent le silence (1 Pierre, I, 11. Ps. LXVIII, 18. Joël, II, 28. Zach., XIV, 9. Esaïe, LIII, passim; LXI, 11). Nulle part les prophètes, au milieu des développements progressifs qu'ils donnent à l'idée messianique, ne vont au-delà des termes de la première promesse, qui avait pour but de faire entrevoir à l'homme l'espérance d'une complète rédemption; mais ils sont plus précis, plus clairs, plus détaillés; ils disent davantage ce que sera la rédemption et ce qu'elle coûtera. Les Evangiles, sous ce rapport, sont aussi en avant des prophètes que ceux-ci étaient en avant de la loi; ils ne disent pas plus, mais ils exposent plus complètement ce n'est plus un pressentiment, c'est de l'histoire.

§ 70. Progression morale. - La même gradation qu'on remarque dans le développement de la doctrine, on peut la remarquer dans l'exposé de la vérité pratique. La révélation rayonne de tous côtés à la fois. La même lumière qui éclaire le printemps et l'automne de la vérité, sa floraison et sa maturité, éclaire également le chemin qui y mène. La loi fait connaître la volonté de Dieu plus complètement que la dispensation qui l'a précédée, et les prophètes, déjà bien plus spiritualistes, occupent une place intermédiaire entre la loi et l'Evangile. Ils insistent davantage sur le principe de la sainteté personnelle, qu'ils distinguent de la pureté légale et cérémonielle, et les promesses qui servent de sanction à leurs paroles ont moins rapport aux bénédictions temporelles. Les préceptes de la loi sont secs et rapides; les peines de la transgression sont de la plus extrême sévérité. Dans les prophètes, les mêmes commandements sont présentés sous des formes plus douces et plus attrayantes. Des reflets d'une splendeur éloignée, cachée encore, viennent éclairer les figures sombres et froides de la loi, et les transfigurent en leur propre image. La loi disait: Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton coeur, de toute ton âme et de toute ta pensée. Rien ne peut excéder en étendue la grandeur de ce commandement. Les prophètes néanmoins l'exposent avec plus de force encore, l'animent d'un nouvel esprit et en dirigent l'application vers une sainteté supérieure. Entre

leurs mains cette règle de conduite, toujours identiquement la même, revêt un caractère plus lumineux et plus pratique.

Les psaumes en particulier ont ce puissant cachet de spiritualité qui doit rendre la piété vivante, et sous ce rapport ils sont un progrès considérable sur toutes les institutions légales du culte, qui ne renferment, à proprement parler, aucun détail, aucune prescription relative à la dévotion individuelle. Que l'on compare encore, si l'on veut, les préceptes du Deutéronome sur la repentance, avec ce que les prophètes nous disent sur le même sujet (Deut., XXX, 1-6. Ezéch., XVIII. Esaïe, LVII); ou bien les prescriptions concernant les rapports des Juifs avec les nations étrangères et les relations du monde en général avec celui qui est venu pour éclairer les Gentils aussi bien que le peuple d'Israël (Esaïe, LXVI, 21); et l'on sera frappé des progrès de spiritualité et de lumière qui se montrent sur l'horizon de la vérité à mesure qu'on approche du moment où le jour va paraître. On reconnaîtra, dans la sage lenteur de cette révélation progressive, celui qui dirige toutes choses d'après un conseil déterminé, et qui, maître des temps, accomplit son oeuvre, non par des actes soudains de puissance et de force, mais graduellement, tranquillement, soit qu'il s'agisse de la succession des saisons, des dispensations de sa providence ou de la manifestation de sa volonté.

§ 71. Ordre dans lequel doivent être lus les livres de la Bible. - Ce qu'on vient de dire de la progression suivie dans la révélation des vérités et des commandements bibliques ne doit pas être perdu de vue quand on étudie le livre saint; il est évident que la manière la plus profitable d'en étudier les différentes parties, c'est de les lire dans l'ordre même dans lequel Dieu les a dictés à l'humanité. Un arrangement chronologique de l'histoire sainte, des psaumes et des prophètes, est donc nécessaire à l'intelligence de l'ensemble de la révélation; il ne l'est pas moins pour l'intelligence des plans et des conseils de Dieu se dévoilant au monde peu à peu, de siècle en siècle, de contrée en contrée.

Abstraction faite même de ce développement graduel de la vérité, l'ordre chronologique est souvent essentiel à observer pour une juste appréciation de la vérité. Que l'on compare ainsi les deux premières épîtres de Paul, celles aux Thessaloniens, avec les deux dernières, celles à Timothée, qui semblent les toucher et les suivre immédiatement d'après l'arrangement adopté par nos Bibles, et l'on verra les changements que plusieurs années de travail ont apporté dans les sentiments de l'Apôtre et dans l'état de l'Eglise. De même si, dans l'énumération des souffrances de l'Apôtre (2 Cor., XI), on se rappelle que

cette épître n'est nullement une des dernières, et qu'il faut ajouter encore à ce tableau l'emprisonnement de deux années de Paul à Jérusalem, à Césarée, puis à Rome, son naufrage, son martyre enfin, l'on se fera des peines de son ministère une idée plus complète et plus juste que par une simple lecture, et l'on comprendra mieux encore comment il peut invoquer toutes ces tribulations en témoignage de sa sincérité.

Voltaire se moque beaucoup des glorieuses espérances que nourrissait un petit peuple, méprisé des autres nations, et dont le territoire n'excédait pas 70 lieues de longueur. S'il eût fait attention à la progression chronologique, ses remarques eussent été plus frappantes encore, mais elles se seraient en même temps heurtées contre un fait qui leur enlève ce qui paraissait leur donner le plus de force; en effet, c'est à mesure que la nation décline que les prophètes semblent l'élever davantage; la prophétie est la plus confiante, la plus claire, la plus compréhensible, alors que la nation semble le plus près d'être anéantie. Quand elle est faible, c'est alors qu'elle est forte. Les promesses sont toutes spirituelles. On ne peut donc pas dire que les oracles inspirés aient eu leur source dans la vanité nationale; peut-on dire qu'ils auront leur accomplissement dans un relèvement national et matériel ?

§ 72. Les diverses dispensations. - On distingue ordinairement quatre économies principales, quatre dispensations différentes, chaque dispensation représentant les voies de Dieu envers les hommes sous une forme particulière et de plus en plus spirituelle, soit quant à la portion de vérité qu'elle révèle, soit quant aux règles de culte et de conduite qu'elle prescrit. La dispensation adamique ne dure que ce que dura l'innocence dans ce monde, et n'est guère l'objet d'aucune révélation. L'homme aime Dieu; il n'a pas besoin que Dieu lui fasse connaître ni ce qu'il est, ni ce qu'il veut. Un seul commandement est destiné à consacrer l'obéissance de l'homme. La dispensation patriarcale dura deux mille cinq cents ans; l'histoire en est racontée depuis Gen., III, jusqu'à Exode, XX. Ce nom désigne une époque où les chefs de famille étaient en même temps les gouverneurs et les maîtres de la peuplade souvent nombreuse à laquelle ils avaient donné le jour. Adam, Seth, Enoch, Noé, avant le déluge; après le déluge, Job, Melchisédec, Abraham et ses descendants immédiats furent à la fois pères, princes et prophètes. Ils étaient les dépositaires de la volonté de Dieu et les gardiens de la prophétie; quelques-uns même présentent dans leur histoire des types de notre Seigneur. Il n'y eut, pendant cette longue période, qu'un nombre assez restreint de prédictions proprement dites; mais elles sont toutes clairement messianiques, soit qu'elles

distinguent les animaux purs des animaux impurs, soit qu'elles parlent du sacrifice, soit que Dieu fasse alliance avec Abraham (Gen., VIII et XV). On y reconnaît déjà les premiers principes du mosaïsme. La dispensation mosaïque, c'est-à-dire l'alliance de Dieu avec le peuple d'Israël par l'intermédiaire de Moïse, dura quinze cents ans; elle abonde en types personnels, matériels, cérémoniels et autres, Le peuple juif lui-même est un type vivant, dans ses institutions comme dans son histoire (Lév., VI, 2-9; XVI, 21; XVII, 11. 1 Cor., X. Ephés., Hébr., etc.

La dispensation évangélique, dont les grands principes se retrouvent déjà en germe dans l'économie précédente, repose sur les faits racontés dans les Evangiles, et spécialement quant à la vie et à la mort de notre Seigneur. Les Actes nous montrent la vérité en action, soit chez les croyants considérés individuellement, soit dans les Eglises. Les doctrines fondées sur ces faits sont développées et exposées dans les Epîtres. L'Apocalypse enfin renferme, sous la forme de visions et de symboles, l'histoire de la vérité dans ses luttes avec l'erreur, l'histoire de l'Eglise jusqu'à la fin des temps. C'est avec ces livres que finit le développement de la vérité évangélique, du moins en ce qui concerne le monde actuel, et jusqu'au jour où "nous connaîtrons parfaitement." Il y a peut-être dans la Bible des passages dont la pleine signification n'a pas encore été découverte, et qui, selon l'expression de Boyle, sont peut-être destinés à combattre quelque hérésie encore inconnue, à résoudre des doutes qui n'existent pas encore, à confondre une erreur qui n'a pas encore de nom, - peut-être à prouver une fois de plus, par un accomplissement prophétique, que la Bible est bien le livre de Dieu. L'Ecriture est à cet égard comme les flots d'un beau lac, admirablement claire, mais immensément profonde. Nous ne pouvons tracer de limites à l'intelligence que nous pourrons en avoir, mais nous ne pourrons jamais la dépasser; nous ne pouvons attendre une révélation ultérieure, ni admettre à côté d'elle une révélation différente, comme celle, par exemple, que Rome voudrait nous faire trouver dans ses traditions humaines.

SECTION IV. - Unité de la Bible.

§ 73. Unité réelle et non formelle. - C'est une chose bien remarquable que la grande règle «unité revendiquée pour tous les livres par les hommes de tous les temps qui se sont occupés de l'art d'écrire soit si complètement observée dans le recueil biblique, composé cependant par plus de quarante auteurs différents, à des époques différentes, à des siècles de distance les uns des autres, dans des pays différents, et traitant de matières en apparence bien différentes. Il n'y a pas d'unité dans le style, il n'y en a pas davantage dans la forme; l'histoire, le cantique, l'oracle, l'argumentation, le dialogue, la biographie, l'épître, se mêlent et se succèdent; les rois, les généraux, les sages, les bouviers, les pêcheurs, prennent la plume tour-à-tour; les uns racontent le passé, les autres l'avenir; les uns exhortent, les autres chantent. Et cependant, au milieu de tant de motifs divers, on découvre une harmonie merveilleuse. Celui qui est infini en sagesse et en puissance fait de toutes ces oeuvres une seule oeuvre animée du même esprit. Chacun vient à son tour, à son heure, apporter sa pierre à l'édifice; les siècles s'écoulent, et l'édifice s'achève dans la plus parfaite symétrie; le divin architecte a présidé lui-même à sa construction.

Partout un même but moral. C'est l'histoire de l'homme avec Dieu, de l'homme considéré d'abord comme individu, puis comme famille, comme nation, puis enfin comme Eglise. Les livres des hommes s'arrêtent longuement sur des objets tout-à-fait étrangers à la religion proprement dite; les shastres des Indous racontent, avec d'interminables détails) les origines de l'univers; Mahomet expose la théorie physique de la vie à venir, et d'autres choses encore d'une incertitude complète et d'une importance plus que douteuse; le Talmud est rempli de fables, Swedenborg de visions, Rome de légendes et de faux miracles. Tout ce que la Bible enseigne a Dieu pour objet, et l'homme dans ses rapports avec Dieu ou avec ses semblables; tout est à la fois moral et pratique. On n'y trouve ni cosmogonie, ni mythologie, ni métaphysique, ni miracles inutiles et puérils, aucune idée qui ne soit en même temps une réalité. Renouer les relations interrompues entre Dieu et les hommes, rattacher les hommes les

uns aux autres, racheter et sanctifier, voilà le but unique, exclusif de ses histoires et de ses cantiques, de ses préceptes et de ses prophéties.

Partout aussi la même unité dans la doctrine. C'est un fait d'autant plus remarquable que nous avons ici, non point des auteurs seulement, mais encore des dispensations différentes. Chacune d'elles cependant reproduit, avec des différences éclat si l'on veut, les mêmes grands principes du christianisme. Subjectivement, la religion s'est toujours résumée dans ces deux mots: foi et obéissance. Objectivement, et comme système de vérité, elle n'a jamais changé. Dès les temps les plus anciens nous trouvons la foi à l'unité de Dieu, à la création et conservation de toutes choses par la puissance divine, à une providence tour-à-tour générale et spéciale, à une loi suprême distinguant le bien et le mal, à la chute et à la corruption de l'homme, à la doctrine de l'expiation par voie de sacrifice, à l'obligation et à l'efficacité de la prière, à une intervention directe de Dieu dans les choses de ce monde, à la responsabilité humaine, à la nécessité de la sainteté morale.

La loi donnée par Moïse abonde en cérémonies; elle était évidemment adaptée aux besoins particuliers d'un peuple spécial. L'Évangile n'a qu'un petit nombre de cérémonies d'un caractère très-simple et d'une application universelle. Mais malgré cette triple divergence dans la forme, les deux systèmes reviennent à une même idée essentielle. Ils présentent Dieu et l'homme sous les mêmes couleurs et dans les mêmes rapports, ils développent ou font pressentir les mêmes vérités, ils font naître les mêmes sentiments.

Pour ne citer de ce fait qu'un seul exemple, on peut comparer les tableaux divers et toujours les mêmes qui nous sont présentés à diverses reprises de la nature humaine; l'un est antérieur au déluge, l'autre date des années qui le suivirent de près; un autre est venu huit cents ans plus tard, et se trouve dans le livre de Job; cinq cents ans après nous en avons un autre de David, puis un de Jérémie après cinq cents nouvelles années; et enfin, après six cents ans encore, un autre de Paul (*Gen.*, VI, 5; VIII, 21. *Job*, XV, 16. *Ps.* XIV, 2, 3. *Jér.*, XVII, 9. *Rom.*, 1, 19). Comparés les uns avec les autres, et mis en regard de l'expérience, ces tableaux sont frappants de ressemblance; on ne peut que leur

reconnaître une origine commune, et ceux qui les ont tracés n'ont pu avoir qu'un même objet en vue, le relèvement de notre nature déchue par l'humiliation, la repentance et la foi.

La même unité se remarque d'ailleurs, non-seulement dans les vérités que l'expérience et l'observation peuvent constater, mais encore dans celles qui échappent à l'appréciation et à la connaissance de l'homme. C'est ainsi que la Bible révèle partout le même Dieu, saint, sage et bon; qu'elle nous parle de ses conseils pour le gouvernement du monde, et de l'issue de la lutte actuelle entre le bien et le mal (*Gen.*, III, 15. *Dan.*, VII, 14. 1 *Jean*, III, 8). Elle traite de la nature humaine et du vrai bonheur (*Gen.*, 1, 26. *Ecclés.*, XII, 13. *Matth.*, V, 3 et suiv. *Rom.*, III, 23). Elle met à nu avec une vigueur et une perspicacité sans égale les secrets mobiles des actions des hommes, et fait ressortir la grande source de toutes les misères, d'ici-bas; deux sujets qui ont dans tous les temps fixé l'attention des sages, et qui ont donné lieu à des solutions aussi vagues et aussi variées que celles de la Bible sont nettes et positives.

•
§ 74 Corollaires. - Il résulte des faits qui viennent d'être exposés.

1° Que la Bible ne doit pas être considérée comme une suite de révélations distinctes, mais comme une révélation une et indivisible. Plusieurs des doctrines exposées dans le Nouveau-Testament ne peuvent être bien établies, et surtout bien comprises que par l'intelligence de l'Ancien. Une dispensation est le complément de l'autre. La première est un type, une figure terrestre; la seconde est la céleste réalité. L'excellence des choses à venir peut se conclure des "ombres" comme de la substance. Le récit des temps passés rappelle des souvenirs et de précieuses associations d'idées. Il nous montre les saints hommes en butte aux mêmes tentations, que nous. Enfin pour certaines natures, à certaines époques, la manière élémentaire et relativement rude et grossière de l'Ancien-Testament, est encore la meilleure préparation à l'étude des vérités évangéliques. On a pu le constater dans l'oeuvre missionnaire; des peuplades insensibles à toutes les révélations de la nouvelle alliance ont paru se réveiller aux paroles de l'ancienne, qui leur révélait, d'une manière plus

claire, plus appropriée aux tendances spirituelles de leur caractère et de leur éducation, la sainteté de Dieu et les devoirs de l'homme.

2° Dans l'harmonie des dispensations nous trouvons encore un sûr critère et de la vérité des doctrines, et de leur valeur relative. Si, par exemple, on conteste que le sacrifice expiatoire et la sacrificature de Jésus-Christ soient révélées dans l'Évangile, ou si l'on ne veut y voir que des vérités secondaires, nous 'accourons aux révélations antérieures; la loi présente une série d'institutions préparatoires et de cérémonies typiques qui ne s'expliquent plus, et ne signifiaient rien, si elles ne sont pas les ombres du sacrifice de l'Agneau sans tache, et du sacerdoce de celui qui est appelé notre souverain sacrificateur. Le sang, l'autel, le saint lieu, l'intercession propitiatoire, sont alors des types qui ne se rapportent plus à rien, et l'économie mosaïque n'a plus de sens. Si au contraire elle a eu une valeur temporaire et locale, mais qu'elle soit maintenant abolie, on suppose que le conseil de Dieu a été modifié et changé; ce qui était vrai n'est plus vrai; ce qui était bon n'est plus bon. La loi était inexorable, maintenant elle s'est relâchée de ses sévérités. La repentance ne suffisait pas seule à procurer le salut; maintenant elle est puissante et efficace pour sauver. Primitivement, l'homme ne pouvait être pardonné que par un sacrifice; maintenant sa grâce est une prérogative inattendue.

Ce n'est pas là le langage de l'Écriture. La révélation est un tout dont les parties sont bien coordonnées; les doctrines de la dernière dispensation n'acquièrent leur entier développement, ne révèlent toute leur portée, ne sont pleinement comprises et par conséquent fécondes, que lorsqu'elles sont étudiées à la lumière de leur première manifestation.

SECTION V. - La révélation n'est pas un système.

§ 75. Du mode de la révélation. - Ce n'est pas une des particularités les moins remarquables de l'Écriture que l'absence de toute forme systématique dans l'exposé des vérités divines. On n'y trouve ni compendium dogmatique, ni traité de morale, tandis que tous les livres sacrés des religions inventées par les

hommes, le Coran et les Shastres, par exemple, renferment des définitions très-précises sur la “foi,” et les directions les plus minutieuses touchant les jeûnes, les ablutions et les autres détails du service religieux.

Cette lacune dans la Bible est à la fois naturelle et bien instructive. Toute la première moitié de l'Ancien-Testament, et une partie de la seconde, sont purement historiques. La vérité morale transpire seule à travers tous ces récits fragmentaires et succincts. Dieu a été en relation avec l'homme deux mille ans avant de lui donner sa “loi.” Il est naturel de penser que la narration abrégée qui nous est transmise de ces deux mille ans ne renferme pas tout ce que Dieu a révélé aux hommes, comme elle ne nous dit pas sous quelles formes ces révélations ont été données. Aussi, le but spécial de la plus grande partie de la Bible n'est-il pas tant de révéler la vérité, que de donner un corps à la vérité déjà révélée.

Il en est de même du Nouveau-Testament. Il fut écrit pour ceux qui avaient déjà été instruits dans la foi chrétienne, et qui l'avaient embrassée de coeur. On ne peut donc guère s'attendre à y rencontrer un traité régulier d'instruction élémentaire, ni l'énumération des articles de la foi. Les Eglises existaient déjà quand les épîtres furent écrites; elles avaient été formées sous l'influence de l'enseignement des apôtres et sur un divin modèle. Quant aux Evangiles, ils sont purement historiques, et supposent ou laissent percer la vérité religieuse, plutôt qu'ils ne l'enseignent systématiquement.

La religion est objective ou subjective: elle réduit en système la doctrine sainte et les saints principes de la vie pratique; elle s'appelle dogmatique, vérité, ou morale et piété. L'une et l'autre sont révélées dans l'Ecriture, mais plutôt incidemment et sous forme d'exemples, que par un enseignement théorique et systématique.

§ 76. Exemples. - Les caractères de Dieu, sa puissance, sa sagesse, sa sainteté, sa providence comme maître du monde, les principes immuables et saints d'après lesquels il gouverne toutes choses, en un mot toutes ses perfections sont révélées dans la Bible, mais elles le sont presque toujours par

ses oeuvres; et il est bien rare qu'elles soient définies ou même seulement mentionnées sans qu'un fait extérieur ou quelque motif pratique ne les introduise.

C'est après qu'Abraham eut pris Agar pour complaire à sa femme, et pour hâter l'accomplissement des promesses divines, que Dieu, lui reprochant ses doutes, se donne pour la première fois le nom de Tout-Puissant (**Gen., XVII, 1**). C'est quand Israël désespère que Dieu se révèle à lui comme “le Dieu de l'éternité..., qui ne se lasse point et ne se travaille point, et il n'y a pas moyen de sonder son intelligence (**Esaïe, XL, 28**).”

Tout est pratique aussi dans ce qui est dit du gouvernement de Dieu sur la terre. Il n'a point d'égard à l'apparence des personnes. En toute nation celui qui le craint et qui s'adonne à la justice, lui est agréable. Ses conseils sont éternels comme lui-même. Il préside aux faits accidentels, à ceux qui nous paraissent souvent n'être que les effets du hasard. Il réalise ses plans par les moyens en apparence le moins propres à les réaliser. Il emploie les méchants comme des instruments de sa volonté. Il pardonne et il est prêt à pardonner. Il entend et exauce les prières. Il juge les secrets motifs des hommes, comme dans le cas de la femme de Lot. Il châtie ceux qu'il aime le plus, Moïse, David, Ezéchias. Il veille sur les justes, et aucun de ceux qui se confient en lui ne sera confus.

On le voit; dans ce tableau tout est pratique. l'image de Dieu apparaît grande et sainte, en dehors de toute préoccupation systématique. Elle ressort des faits.

Ce qui est dit de l'homme n'est pas moins instructif; mais là encore la pratique nous enseigne plus que la théorie. Nous voyons chez les hommes avant le déluge l'incrédulité la plus grossière; l'envie chez les frères de Joseph et chez Caïn; la méchanceté chez Saül; la calomnie chez Doëg et chez Tsiba; le mépris de la Parole de Dieu chez Coré et chez Achab; la cupidité chez Hacan, chez Balaam, chez Guéhazi, chez Judas; l'ambition chez Abimélec et chez les fils de Zébédée; l'orgueil chez Ezéchias et chez Nébucadnetsar.

Les contradictions du coeur humain nous sont montrées en exemple dans la personne d'Achitophel, ami et traître; de Joab, le brave soldat, le serviteur

dévoué, cependant un méchant homme, rebelle aux ordres de Dieu, et complice d'Adonija; Joram ôte la statue de Bahal, et néanmoins il adhère aux péchés de Jéroboam; Hérode a du respect pour Jean-Baptiste, et néanmoins il s'endurcit dans un esprit de désobéissance, et fait trancher la tête au précurseur; Agrippa croit aux prophètes, et repousse l'Évangile; les principaux chefs du sanhédrin croient aux miracles de Jésus-Christ, qu'ils ne peuvent nier, et ils votent sa mort. David et Balaam nous montrent combien il est facile d'arriver à s'étourdir et à se tromper soi-même sur son état de péché; l'empire fatal du préjugé se révèle chez Naaman et chez Nicodème, chez les hommes d'Athènes et d'Ephèse; la force de l'habitude chez Achab, qui s'humilie devant Elie, et qui retourne à ses idoles, et chez Félix qui trembla une fois, mais dont l'histoire ne dit pas qu'il ait tremblé de nouveau à salut.

Le danger des mésalliances religieuses est signalé déjà avant le déluge; nous le retrouvons chez Esaü, chez Salomon, dans l'union de Josaphat avec la maison d'Achab par Hathalie, dans le mariage d'Achab avec Jézabel; Roboam et Hosias nous montrent les dangers d'une trop grande prospérité.

Les vertus chrétiennes sont également résumées dans de mémorables exemples, plus encore qu'elles ne sont définies; Abraham est un modèle de foi, Job de patience, Moïse de douceur, Josué de décision, Néhémie de patriotisme, Jonathan d'amitié. Anne est un modèle pour les mères; Samuel, Josias, Timothée pour les enfants; Joseph et Daniel pour les jeunes gens; Barzillai pour les vieillards; Elihézer pour les serviteurs; David pour les hommes qui sont en autorité; notre Seigneur lui-même pour tous les âges, pour tous les devoirs, pour toutes les souffrances, pour tous les hommes et dans toutes les circonstances.

Et cependant, pour nous faire bien comprendre et pour faire mieux ressortir la faiblesse de notre nature humaine, les saints hommes de Dieu succombent sur les points sur lesquels ils pouvaient être supposés le plus forts; la foi d'Abraham chancelle, Moïse s'irrite, et la patience de Job se lasse.

C'est ce côté humain des Ecritures de Dieu, cette histoire d'hommes semblables à nous, ce caractère éminemment pratique que nous trouvons à chaque page, qui nous rend la Bible si précieuse.

C'est parce que nous reconnaissons partout, à côté de l'élément divin, un élément humain, que nous ouvrons si volontiers nos coeurs à ses enseignements. Elle exerce sur nous une influence mystérieuse qui nous suit partout, comme le regard d'un beau portrait accompagne celui qui le fixe, de quelque côté qu'il se tourne.

Un livre systématique de doctrine aurait eu l'inconvénient de n'être pas à la portée de toutes les intelligences, des plus simples comme des plus développées; un traité systématique de morale aurait eu celui de n'être pas applicable et praticable partout. Formulée en sentences, la vérité comprise par la vieille Europe ne l'aurait pas été des habitants encore sauvages de diverses contrées du Nouveau-Monde. Fixe et déterminée par des maximes de détail, la morale n'eût plus été cette morale vivante de l'Evangile, cette vie religieuse à laquelle l'homme est appelé; parfois même elle eût été d'une application impossible, comme le sont au Groënland et au Labrador toutes les règles que le Coran rattache au lever et au coucher du soleil. Si même ce travail de réglementation morale ou dogmatique avait pu se faire, il eût été désastreux pour le développement moral et religieux de l'homme. On se serait borné à charger sa mémoire des paroles sacramentelles de la foi, et l'on eût négligé le reste des Ecritures.

Le travail de l'intelligence, les investigations consciencieuses, l'examen intérieur, l'oeuvre incessante et laborieuse de la sanctification eussent perdu toute raison d'être. Le Credo n'étant plus le point de départ de la foi, mais la foi elle-même, serait devenu l'objet d'une indolente et stérile vénération. Ce n'est que lorsque l'attention est éveillée, et que toutes les énergies de l'âme sont mises en jeu, ce n'est que par des connaissances acquises et comprises au prix de nombreux efforts, ce n'est qu'au prix de lutttes variées et douloureuses que la vraie foi peut se manifester par une vraie sainteté. L'Ecriture, dit More, n'est pas un jardin où les fruits et les fleurs se cueillent sans peine, mais un champ

dont le sol est bon, et qui produira tout ce que l'on voudra, pourvu qu'on le travaille et qu'on lui donne tous les soins qu'il exige.

Il nous est bon aussi que la vérité se trouve répandue, et pour ainsi dire éparse, dans les différents livres de la Bible; cela nous apprend d'abord à n'en négliger aucun, ensuite à ne pas séparer la doctrine de la morale, ni la foi des oeuvres.

§ 77. Trois conséquences. -

1° En ne nous présentant pas la vérité sous une forme systématique, en nous obligeant au contraire à chercher, à sonder, à coordonner, en faisant appel au travail individuel, l'Écriture-Sainte condamne de fait le système d'autorité dont Rome nous offre le modèle le plus exact, système qui peut plaire, parce qu'il flatte l'indolence naturelle de l'homme et son apathie dans la recherche de la vérité, mais qui empêche de parvenir à un résultat sérieux et appréciable.

2° Une théologie systématique fondée sur la Bible est peut-être le degré le plus parfait de connaissance, mais n'est pas réellement essentielle à la piété. On peut se sentir attiré par tout ce qui nous est dit dans l'Écriture de la bonté de Dieu; on peut aimer le Rédempteur à cause de son amour, se confier en ses promesses, se nourrir de sa Parole, régler sa vie sur ses directions, et cependant n'avoir aucune doctrine bien systématique et ne rien comprendre aux termes techniques de la théologie. Cette vie de piété et d'amour, cette soumission à la Providence, cette imitation de Jésus-Christ, est la chose principale; combinée avec la science, elle constitue un homme vraiment saint et vraiment sage; mais la vraie sainteté et la vraie sagesse peuvent se rencontrer en dehors de toutes vues systématiques et scientifiques.

3° Les catéchismes ont en général pour but de présenter la vérité sous une forme scientifique, de définir la foi, d'en maintenir l'unité. C'est là leur avantage, c'est aussi là leur défaut. Ils ne s'adressent qu'à l'intelligence, sous une forme logique, sèche, presque sans applications, sans exemples, sans modèles, et par conséquent sans vie et sans puissance. Ils ont leur place marquée dans l'enseignement de la jeunesse, mais ils sont bien loin de suffire

seuls. Le divin moyen d'amener l'homme à la foi, de le justifier, de le sanctifier, c'est le livre de Dieu, riche en exemples de tous genres, humain et divin tout ensemble, toujours le même et toujours neuf, la Bible.

Voyez les Erreurs du romanisme et les Essais sur quelques points particuliers de la religion chrétienne, par l'archevêque Whately.

CHAPITRE IV.

DE L'INTERPRÉTATION DES ÉCRITURES.

SECTION I. - Des précautions à prendre dans l'étude de l'écriture

§ 78. Etude des circonstances dans lesquelles chaque livre a été écrit. - La nécessité d'une étude attentive et spéciale des Écritures ressort du fait que les différents livres de la Bible ont été écrits dans des circonstances différentes les unes des autres.

Ces livres ont été composés par des hommes de conditions et de cultures diverses, par des prêtres comme Esdras, des poètes comme Salomon, des prophètes comme Esaïe, des hommes de guerre comme David, des bouviers comme Amos, des hommes d'Etat comme Daniel, des hommes instruits comme Moïse et Paul, des pécheurs ignorants et sans lettres comme Pierre et Jean. Le premier de ces auteurs, Moïse, vivait quatre cents ans avant le siège de Troie, neuf cents ans avant les plus anciens sages de la Grèce et de l'Asie, Thalès, Pythagore, Confucius; le dernier, Jean, est venu quinze cents ans après.

Ces livres ont été écrits en des lieux différents: au centre de l'Asie, au milieu des sables de l'Arabie, dans les déserts de la Judée, sous les portiques du temple, dans les écoles des prophètes à Béthel et Jéricho, dans les palais de Babylone, sur les rivages idolâtres du Kébar, au milieu des villes civilisées de l'Occident; les allusions, les figures, les expressions, les comparaisons étant puisées dans des moeurs, des coutumes, des contrées si différentes entre elles, et si différentes des nôtres, nous ne pouvons les comprendre que par une étude sérieuse et parfois laborieuse.

Ajoutez encore à ces difficultés celles qui résultent de la diversité des sujets: Moïse écrivant des lois, Josué de l'histoire, David des psaumes, Salomon des proverbes, Esaïe des oracles, les apôtres une monographie ou des épîtres; la diversité des auditeurs ou des lecteurs auxquels ces livres sont adressés; quelques-uns comme Esaïe ou Nahum, écrits en partie du moins pour des

païens, d'autres exclusivement pour des Juifs; un Evangile pour les chrétiens d'entre les Hébreux, un autre pour les chrétiens d'entre les Gentils; les épîtres aux Corinthiens pour des gens qui ne veulent souffrir aucun joug ni aucune autorité, l'épître aux Galates pour ceux qui voulaient replacer les prosélytes chrétiens sous le joug de la loi mosaïque, l'épître aux Romains en partie pour des gens pleins d'une propre justice pharisaïque, celle de Jacques pour des professants extérieurs qui se croyaient dispensés. de la pratique des oeuvres. Il est évident qu'un lecteur attentif devra tenir compte de ces diverses circonstances, et qu'un travail préliminaire sera toujours indispensable à la saine intelligence d'un livre ou d'un fragment quelconque de la Parole de Dieu.

§ 79. Le langage des hommes appliqué aux choses de Dieu. -

Indépendamment des diverses circonstances qui précèdent, il se rencontre une nouvelle difficulté non moins grande dans le fait que la Bible ne contient que des vérités spirituelles et religieuses, et qu'elle n'a pour les exprimer et les rendre intelligibles que des expressions humaines et terrestres. Déjà le langage vulgaire des hommes, dès qu'il s'élève à des sujets spirituels, est obligé d'emprunter aux choses extérieures des expressions, des comparaisons ou des analogies; cela est vrai dès qu'il s'agit de la pensée ou de ses actes; cela était vrai surtout aux premiers âges du monde, et lorsque les langues étaient encore peu formées et lieu développées. Le langage est toujours plein de figures quand il est encore jeune, qu'il s'agisse des peuples ou des individus. L'esprit, dans son étymologie, n'est autre chose que le souffle. L'intelligence voit, aperçoit, découvre la vérité, son travail consistant à faire dans le domaine de la pensée la même opération que l'oeil dans le domaine de la nature. Réfléchir, signifie proprement ployer en arrière, disposer autour de soi ses pensées comme pour les examiner mieux. L'attention, la tension vers, la direction, est un travail de l'esprit pareil à celui de l'oeil qui se dirige incessamment, qui est tendu vers un même objet. C'est un fait, ou, si l'on veut, une faiblesse de l'esprit humain qu'il ne puisse saisir les notions abstraites qu'autant qu'elles sont revêtues de formes empruntées aux objets visibles et

extérieurs.

Dieu a approprié ses communications à cette nécessité de notre nature; il procède des choses connues à la révélation des choses inconnues; il se révèle lui-même, et, pour se faire connaître, il se sert de mots, de termes, d'expressions qui représentent à notre intelligence une idée qui nous soit familière. S'il parle de lui, c'est avec des images humaines; s'il parle des cieux, il les décrit en empruntant aux scènes de la nature terrestre quelques-unes de ses comparaisons.

Il y a même plus. Dieu ayant fait l'homme à son image et ayant imprimé à la terre son cachet, il se sert de ces copies terrestres, de ces manifestations matérielles pour élever jusqu'à lui nos pensées et nous rappeler sa propre image. Le monde visible est un reflet du monde invisible. Les pensées spirituelles ont d'abord pris corps dans des symboles terrestres; ces symboles sont devenus à leur tour les moyens de nous rappeler les vérités spirituelles. Pour l'homme pieux, les deux mondes, visible et invisible, sont si intimement unis qu'il lui est difficile de les séparer dans sa pensée. Le monde de la nature lui est un emblème et un témoin vivant du monde des esprits. Ils sortent tous deux de la même main; la terre est l'ombre du ciel et nous parle de Dieu. Les saints hommes de tous les temps ont retrouvé sur la terre les souvenirs du paradis, comme ils y ont entrevu les promesses du monde à venir. De là aussi le langage figuré de la Bible, et tant d'expressions qui ne se comprennent que par cette analogie.

Il n'est pas nécessaire de faire remarquer tout ce qu'il y a de vivant, de riche et de poétique dans ce style plein d'images, et combien il parle davantage au coeur, à l'imagination et à l'intelligence que ne ferait un style sec et dogmatique, une description prosaïque en langage vulgaire.

.

§ 80. Exemples.

1° Quelquefois des choses terrestres sont associées dans l'Écriture à des pensées spirituelles. Dieu habite une lumière inaccessible. Il établit son royaume. Le ciel est son trône. De même il est dit du chrétien qu'il marche

dans la vérité, qu'il voit Dieu, qu'il vient à Christ, qu'il s'appuie sur lui.

2° D'autres fois la Bible parle de Dieu dans des termes qui ne peuvent littéralement s'appliquer qu'à l'homme. Elle lui prête des mains, des pieds, des yeux, une bouche; elle dit de lui qu'il cache sa face; elle lui attribue des affections et même des passions humaines: Dieu se repentit d'avoir fait l'homme (Gen., 6). Dieu dit: Je descendrai et je verrai (Gen., XVIII, 21). Je vous ai parlé, me levant dès le matin (Jér., VII, 13). Il fait ce qui lui plaît (Dan., IV, 35).

Il est bien évident, du reste, que ce langage d'analogie n'implique nullement une similitude complète, et que, malgré l'emploi des mêmes mots, les affections de Dieu, son amour, sa connaissance, sa colère, se distinguent toujours des affections humaines par leur grandeur et leur sainteté. Les figures de la Bible n'ont jamais pour résultat, comme cela peut arriver en parlant des choses humaines, de donner une idée exagérée des choses qu'elles représentent. Au contraire, elles restent toujours encore en deçà de la vérité, soit qu'elles nous parlent des vues de Dieu ou de la lumière qu'il habite, soit qu'elles donnent à l'Eglise le nom d'épouse de Jésus-Christ.

Remarquons encore, et ceci est une conséquence générale du langage figuré, que quelquefois une même image est prise dans deux sens différents et souvent contraires. Ainsi, quand il est dit que Dieu se repentit, la signification de ce mot n'est pas la même que lorsqu'il est dit, Nomb., XXIII, 19: Le Dieu fort n'est pas fils d'homme pour se repentir. - 1 Tim., VI, 16: Dieu habite une lumière inaccessible; mais, Ps. XVIII, 11, il fait "des ténèbres sa demeure secrète." - Moïse a vu Dieu face à face (Exode, XXXIII, 11); mais au verset 20 nul ne peut voir sa face et vivre. - On comprend le sens particulier que dans chaque cas il faut donner à l'image employée.

3° Souvent la Bible se sert, pour exprimer une vérité spirituelle, d'expressions empruntées à l'histoire juive ou aux institutions mosaïques. - Les hommes sont dans la servitude du péché. Ils voyagent dans le désert; ils passent le Jourdain; ils entrent dans le repos destiné au peuple de Dieu; ils ont un précurseur qui marche devant eux, leurs prophètes, leurs prêtres, leur roi. L'idée même de la

sainteté, mot complètement étranger aux païens est empruntée à la distinction des animaux en purs et impurs, à la mise à part d'une tribu, et, dans cette tribu, d'une famille; aux lieux mêmes peut-être qui, par leur sainteté, rappelaient aux Israélites l'indignité naturelle de l'homme.

4° Beaucoup de mots sont pris dans le Nouveau-Testament dans un sens tout-à-fait différent de celui qu'ils ont dans la langue vulgaire et dans le grec des écrivains profanes. - Le mot d'humilité, sauf deux ou trois fois dans Platon, signifie toujours bassesse d'esprit: l'idée de l'humilité comme vertu ne se trouve nulle part chez les Grecs, et Cicéron fait remarquer que la douceur même était plutôt considérée comme une faiblesse (De off., 111, 32). La grâce dans le sens de faveur imméritée, la justification comme bénédiction divine, Dieu comme un être saint et personnel, la foi comme un moyen de sanctification et comme essentielle au pardon sont tout autant de mots qui se rencontrent avec une signification différente dans les auteurs profanes et dans les écrivains sacrés. Ce sont de vieux mots avec un sens nouveau. Toutes les langues présentent dans leur développement des changements analogues: calamité signifiait primitivement perte d'une récolte de blé (calamus); sincérité, absence de tout mélange de cire (sine cerâ) dans l'appât des vases du potier. Mais ces changements sont plus nombreux dans l'Écriture, et en outre ils ont été introduits dans la langue, non point graduellement, mais par une soudaine révolution. Heureusement que toute erreur ou toute confusion de sens est impossible, l'Écriture ayant pris soin de définir les mots qu'elle emploie dans un nouveau sens, tantôt d'une manière indirecte, tantôt en les rattachant aux souvenirs de l'ancienne alliance.

§ 81. Classification des différentes figures. - S'il importe peu de savoir les noms que les grammairiens donnent aux différents genres de figures connues en rhétorique, il importe cependant de bien distinguer ces figures les unes des autres, au moins dans la plupart des cas.

On appelle trope, ou figure proprement dite, emploi d'un mot dans un sens qui ne lui est pas ordinaire (soyez fervents d'esprit), à moins que l'usage n'ait à

la longue remplacé le sens primitif par le sens nouveau. Ainsi, Bénir signifie proprement en hébreu ployer le genou; mais ridée religieuse nouvelle s'est tellement substituée à ridée matérielle qu'on ne peut plus dire qu'il y ait trope dans l'emploi de ce mot.

Il y a métaphore quand il y a quelque ressemblance entre l'objet désigné et le mot signifiant autre chose par lequel on le caractérise. Juda est un faon de lion (Gen., XLIX, 9). Je suis le vrai cep (Jean, XV, 1). Vous êtes le labourage de Dieu et l'édifice de Dieu (1 Cor., III, 9).

L'emploi d'un mot pour un autre est appelé synecdoque lorsqu'il a, non pas ressemblance, mais rapport entre l'objet désigné et le mot par lequel on le désigne; ainsi, quand on dit la coupe pour dire ce qu'elle contient (1 Cor., XI, 27), ou quand une partie est prise pour le tout, ma chair pour mon corps (Ps. XVI, 9).

Quand ce rapport n'est pas visible ou quand il n'existe que dans la pensée, comme, par exemple, quand on met la cause pour l'effet, ou le signe pour la chose signifiée, on dit qu'il y a métonymie. Ainsi, Jean, XIII, 8: Si je ne te lave, tu n'auras point de part avec moi. Cette figure trouve son explication (1 Pierre, III, 21) dans ces paroles: Le baptême (qui nous sauve), c'est l'engagement d'une bonne conscience devant Dieu.

Ce ne sont cependant pas les mots seulement, ce sont quelquefois des phrases entières qui sont prises dans un sens figuré; on doit distinguer alors: L'allégorie, c'est-à-dire un enchaînement de métaphores bien soutenues qui, à côté du sens naturel, semblent exiger une interprétation spirituelle ou morale. Quelquefois l'allégorie est pure, c'est-à-dire qu'elle ne renferme aucun mot qui laisse entrevoir directement l'application qui en doit être faite; ainsi la parabole de l'enfant prodigue; d'autres fois elle est mixte, c'est-à-dire qu'elle finit par trahir son sens réel et profond, comme au Ps. LXXX. Les versets 16 et 17 disent clairement que c'est des Juifs qu'il est question sous l'image de la vigne. La parabole: c'est une allégorie sous forme de récit restreinte dans les limites de faits possibles et naturels; la parabole du semeur, etc. La fable, allégorie historique, dont les détails, par leur nature même, indiquent

que la chose n'a pu avoir lieu telle qu'elle est racontée (Juges, IX, 6-21. 2 Rois, XIV, 9. 2 Chron., XXV, 18).

L'énigme, allégorie dont la signification est profonde, cachée et difficile à découvrir (Juges, XIV, 14. Prov., XXX, 15-21).

Quand la ressemblance entre la chose signifiée et la chose qui la représente ne se trouve pas dans les mots, mais dans les faits, dans quelque personne ou dans quelque institution, par exemple, on donne le nom de type à l'objet ou à la personne qui, outre sa valeur et sa signification propre, a encore une valeur figurée. Le type est une métaphore, non en paroles, mais en action. Il joint au sens littéral un sens moral.

Le symbole est un type en quelque sorte rétroactif; au lieu de diriger la pensée et les désirs vers les choses futures, il rappelle le souvenir des choses passées, ou bien encore il se présente sous une forme extérieure et sensible, la perpétuité des promesses divines et des grâces spirituelles qui s'y rattachent. C'est ainsi que le baptême est le signe visible et matériel, le symbole des biens spirituels que Dieu a promis aux fidèles. Le pain et le vin de la communion sont également les symboles du corps et du sang de Christ, offerts en expiation pour nos péchés (Voyez aussi 1 Rois, XI, 30. 2 Rois, XIII, 14-19. Jér., XXVII, 2-8; XIII, 1-7; XVIII, 2-10).

La Pâque est tout à la fois un symbole et un type, Elle rappelait aux Israélites une délivrance passée, elle leur annonçait pour l'avenir une délivrance plus grande.

Ces figures si nombreuses et si diverses (que l'on peut du reste ramener à quatre genres principaux, le trope, ou figure de mois, l'allégorie le type et le symbole) se retrouvent dans toutes les langues, mais surtout dans les langues anciennes et dans les langues orientales en particulier. La Bible en est pleine, et si l'on veut éviter toute erreur, il importe avant tout de se rendre bien compte de la valeur réelle de chaque figure, et de la portée qu'on peut lui donner dans l'interprétation.

.
§ 82. Résumé. - Qu'on se rappelle maintenant ces différentes circonstances,

diversité d'auteurs, diversité d'époques, diversité de pays, diversité de sujets, diversité de styles, histoire, législation, prophéties, oracles mystérieux et précis tout ensemble, langues mortes, langage habituellement figuré; qu'on se rappelle aussi l'étendue d'un sujet qui embrasse le temps et l'éternité, le monde physique et le monde moral; on comprendra que l'étude de l'Écriture-Sainte soit véritablement une étude, et qu'elle exige des soins et une attention particulière. On comprendra aussi combien est juste et belle cette définition de Locke qui appelle la théologie "la direction de toutes les études vers leur véritable fin, qui est la gloire de Dieu et le bonheur éternel de l'humanité."

SECTION II. - De l'esprit dans lequel la Bible doit être étudiée.

§ 83. Soumission du coeur aux enseignements de l'Esprit. - Il est essentiel, quand on entreprend l'étude de la Parole de Dieu, d'apporter à ce travail des dispositions humbles et pieuses, le désir de connaître, une attention recueillie et sérieuse, un esprit de recherches et une soumission absolue aux directions intérieures de cet Esprit que Dieu ne refuse à aucun de ceux qui le lui demandent.

On trouvera peut-être que ce n'est pas là une règle bien savante, mais elle n'en est pas moins essentielle pour la vraie application de toutes les règles de l'herméneutique proprement dite. C'est d'ailleurs une règle admise pour l'étude de toutes les sciences et de tous les arts. Pour apprécier sainement la poésie, il faut le goût de la poésie. Pour l'étude de la philosophie il faut un esprit philosophique. Pour l'étude de l'histoire naturelle il faut cet esprit d'induction et d'observation que recommandait Bacon. Il faut également pour l'étude de la religion un esprit religieux.

L'homme a besoin d'être instruit de Dieu, non point d'une manière spéciale à cause des difficultés que présente le langage biblique, ni même à cause des profondeurs de la doctrine chrétienne (et en effet les choses les moins comprises sont ordinairement celles qui sont le plus clairement révélées), mais parce que, sans cet enseignement d'en haut, l'homme n'apprendra pas, ne pourra, ni ne voudra connaître ces vérités élevées qui ne sont pleinement comprises que de celui qui les sent avec le coeur. Quand Jésus-Christ parut, la lumière luit dans les ténèbres, mais les ténèbres ne la reçurent point. L'oeil spirituel est obscurci par les affections terrestres; des ombres l'environnent, et l'organe lui-même est altéré. Cet aveuglement a produit l'ignorance ou l'inintelligence des vérités les plus simples. Cette ignorance à son tour éloigne l'homme de la vie de Dieu (Ephés., IV, 18). La source de toute lumière, c'est Dieu; c'est lui qui seul pouvait donner aux Ephésiens l'esprit de sagesse et de révélation (Ephés., I, 17). C'est lui seul aussi qui peut préserver d'erreur et de doute, et guider M^{me} en toute vérité. Si quelqu'un manque de sagesse, qu'il la

demande à Dieu. Si quelqu'un veut faire sa volonté, il connaîtra de sa doctrine, si elle est de Dieu. Une docilité enfantine, un coeur obéissant, la persévérance dans la prière, sont nécessaires à l'étude de la vérité divine. Luther, sous l'influence du Saint-Esprit, a pu dire avec vérité - Bene grasse est bene studuisse. Avoir bien prié, c'est avoir bien étudié. La Bible elle-même nous donne cette règle fondamentale. Et notre Seigneur, dans son entretien avec Nicodème (Jean, III, 3), lui dit: Si un homme n'est pas né de nouveau il ne peut point voir le royaume de Dieu: il n'en comprendra ni la nature, ni les bénédictions.

(Voyez encore 1 Cor., II, 14; I, 21; XII, 8. 2 Cor., IV, 1-6. 1 Jean, II, 20, 27. 1 Pierre, II, 1, 2. Jacq., I, 24. 2 Tim., III, 13. Ps., XXV, 1, 5; CXIX, 12.)

.

§ 84. Rien au-delà de ce qui est écrit. - Il est nécessaire d'ajouter, pour éviter toute confusion et toute conclusion hasardée que l'on pourrait tirer de ce qui vient d'être dit touchant l'enseignement de l'Esprit, que Dieu ne révèle à personne, quelque docile, pieux, obéissant qu'il soit, une autre sagesse et une autre doctrine que celle qui nous est révélée dans sa Parole. Il ne veut pas nous rendre "sages au-delà de ce qui est écrit." Christ ouvrit l'esprit de ses apôtres "pour entendre les Ecritures (Luc, XXIV, 45)," et le coeur de Lydie "afin qu'elle se rendit attentive aux choses que Paul disait (Actes, XVI, 14)." Si David demande que Dieu dessille ses yeux, c'est "afin qu'il regarde aux merveilles de sa loi (Ps. CXIX, 18)." La Bible est ainsi le sujet, l'objet de l'enseignement divin; elle en est aussi le moyen et la méthode. La Bible par la Bible. Tout ce qui lui est contraire, tout ce qu'on peut y ajouter, tout ce qui est en dehors d'elle, est sans valeur et ne peut être attribué qu'à l'esprit de ténèbres.

SECTION III. - Des règles d'interprétation.

§ 85. Première règle. Il faut, autant que possible, prendre les mots dans leur sens ordinaire et usuel. Les écrivains sacrés parlaient et écrivaient pour être compris; il est évident qu'ils ont dû se servir de mots connus, et les employer dans le sens qu'on leur donnait habituellement. Déterminer ce sens usuel des mots et des phrases est donc la première chose à faire, une première règle très-simple à observer. Cette règle s'applique au langage figuré,, comme au langage littéral.

Que les écrivains inspirés nous disent en langue vulgaire “Il n'y en a aucun qui fasse le bien,” ou en style figuré: “toute chair a corrompu sa voie sur la terre,” ils expriment une seule et même vérité sous deux formes différentes (Rom., III, 12. Gen., VI, 12). Ils disent que la repentance est nécessaire au pardon (Esaïe, LV, 7); ils ajoutent que l'une et l'autre, la repentance et le pardon, sont des dons de Dieu (Actes, V, 31). Le langage du prophète et celui de l'apôtre sont également simples. En général, et pour l'exposé de toutes les grandes doctrines de l'Évangile, le langage de la Bible est remarquablement simple, clair et précis. L'existence et les perfections de Dieu, l'unité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, la chute de l'homme; la corruption de la nature humaine, notre responsabilité morale; la rédemption par le sacrifice expiatoire de Jésus-Christ, le renouvellement du cœur par l'influence du Saint-Esprit, la libre et souveraine grâce de Dieu, la sanctification progressive des chrétiens, leur bonheur éternel, tout est nettement exposé dans de nombreux passages, dont les termes ne peuvent signifier que cela, ou bien ils ne signifient plus rien. Malgré la simplicité de cette règle, elle a été souvent violée dans l'interprétation des Écritures. L'esprit humain a voulu découvrir des sens nouveaux, profonds, mystérieux. Origène, frappé de ce que le nom de Kéturah, l'épouse de la vieille d'Abraham, signifie “bonne odeur,” et remarquant que ces mots sont employés quelquefois en parlant de ceux qui édifient leurs frères par leur vie exemplaire, conclut que, dans sa vieillesse, Abraham devint extraordinairement saint. Coccéius, beaucoup plus moderne, pense que les brebis et les boeufs de

Ps. VIII, 7, 8, représentent les chrétiens, tandis que les oiseaux et les poissons représentent les infidèles; il résulte de là, selon lui, que tous les hommes, bon gré mal gré, sont soumis à la puissance de Jésus-Christ. Une erreur du même genre change toute l'histoire en fable, et réduit tous les miracles de Jésus à de simples faits tout ordinaires, travestis par l'ignorance ou par le fanatisme. A ce compte, l'Écriture-Sainte n'a plus d'autre signification que celle que lui prête l'imagination de chacun. En tout cas, elle n'a plus de sens par elle-même; elle n'a que le sens qu'on y met. Mais si l'on doit poser en règle d'interprétation l'obligation de prendre les mots dans leur sens naturel, cela ne signifie pas qu'on doive les prendre dans un sens littéral. Au contraire, chaque langue a des locutions particulières qui lui sont propres, et les traduire littéralement serait leur ôter leur sens vrai. La langue hébraïque en avait un certain nombre dont nous allons indiquer les principaux.

Hébraïsmes.

1° Les Juifs remplaçaient souvent l'adjectif par un, substantif qualificatif correspondant, et les auteurs grecs du Nouveau-Testament ont conservé cette particularité de style. Ils disent ainsi: l'Esprit de la promesse, pour l'Esprit promis (Ephés., I, 13); - l'oeuvre de votre foi, le travail de votre charité, la patience de votre espérance, pour votre oeuvre fidèle, votre charitable travail, votre confiante patience (1 Thes., I, 3).

2° Si quelqu'un avait une qualité ou un vice particulier, les Hébreux l'appelaient quelquefois le fils ou l'enfant de ce vice ou de cette qualité. - 1 Sam., II, 12. les fils d'Héli étaient de méchants hommes; en hébreu, il y a: "fils de Bélial." - Luc, X, 6. En grec: "fils de la paix." - Ephés., V, 6-8. enfants de rébellion, enfants de lumière, c'est-à-dire hommes rebelles, hommes éclairés. Voyez encore Matth., XXIV, 15. Marc, XIII, 14. Rom., VII, 24. 1 Jean, III, 10. Jacq., II, 4. Hébr., I, 3. Apoc., III, 10. Dans quelques-uns de ces passages cependant, il y a peut-être quelque emphase à côté du sens ordinaire de cette locution.

3° Les comparaisons sont exprimées en termes extrêmement énergiques. - Si

quelqu'un vient vers moi et ne hait pas son père, etc. (Luc, XIV, 26, cf. Matth., X, 37), "aime son père plus que moi." - Voyez encore Jean, XII, 25. Rom., IX, 13. Gen., XXIX, 31. Deut., XXI, 45.

La comparaison peut se présenter sous une forme négative. Gen., XLV, 8, signifie: C'est plutôt Dieu que vous. Marc, IX, 37, signifie "Ne reçois pas seulement moi, mais celui, etc." Cf. Exode, XVI, 8. 1 Sam., VIII, 7. Matth., V, 39. Luc, XIV, 12, etc.

4° Le pluriel se rapporte souvent à un seul objet, mais en indiquant qu'il s'en trouve près de là d'autres semblables; les montagnes d'Ararat, les villes que Lot habitait (Gen., VIII, 4; XIX, 29, cf. Juges, XII, 7. Néh., III, 8, et Matth., XXIV, 1, où probablement un seul disciple prit la parole. Luc, XXIII, 36, etc.).

5° Les noms des parents sont souvent employés pour désigner leur postérité. - Gen., IX, 25. Canaan, c'est-à-dire ses descendants. (La malédiction prononcée en cette circonstance ne tomba point sur ceux qui furent pieux, Melchisédec, Abimélec, la Cananéenne de l'Evangile, etc. (Gen., XIV, 18-20; XX, 6. Matth., XV, 22-28). Les noms de Jacob et d'Israël sont de même fréquemment employés pour désigner les Israélites.

6° Le mot fils désigne souvent des descendants éloignés, sans égard au nombre des générations intermédiaires. Cela arrive, du reste, dans presque toutes les langues. - Les prêtres sont appelés fils de Lévi. Méphiboseth, le fils de Jonathan, est appelé fils de Saül (2 Sam., XIX, 24. Voyez aussi Gen., XLVI, 22. Zach., I, 1, cf. Esdras, V, 1. 1 Chron., 1, 17).

Il résulte de là que le mot frère signifie aussi par extension une parenté collatérale quelconque. Abraham, oncle de Lot, est appelé son frère (Gen, XIV, 16; XXIX, 12, 15). On a même l'exemple des descendants de Barzillai par sa fille qui sont appelés du nom de leur ancêtre maternel (Esdras, II, 61. Néh., VII, 63). Notre Seigneur est aussi appelé fils de David, parce qu'il en descendait légalement par Joseph et naturellement par Marie. La connaissance de ces diverses locutions fera disparaître souvent des contradictions apparentes; ainsi Hathalie, appelée fille d'Homri et fille d'Achab

(2 Rois, VIII, 18, 26); Homri était son grand-père. - Voyez aussi 1 Rois, XV, 10, et 2 Chron., XIII, 2. 1 Chron., III, 15, et 2 Chron., XXXVI, 9, 10.

Semi-hébraïsmes.

1° Certains nombres sont pris quelquefois dans un sens indéfini. - Dix, outre son sens exact, a un sens général et signifie plusieurs (Gen., XXXI, 7. Dan., I, 20). Quarante signifie beaucoup (2 Rois, VIII, 9. Ezéch., XXIX, 11, 13). Persépolis était appelée la ville aux quarante tours, bien qu'elle en comptât davantage. Sept et septante indiquent un nombre sans fin (Prov., XXVI, 16, 25. Ps. CXIX, 164. Lév., XXVI, 24). Nous devons pardonner soixante-dix fois sept fois. Les sept démons de Marie Magdelaine indiquent de grandes et mystérieuses souffrances et peut-être une extrême perversité (1).

2° Les chiffres ne sont pas toujours indiqués avec une très-rigoureuse précision. Cf. Nomb., XXV, 9 (24,000) avec 1 Cor., X, 8 (23,000). - Juges, XI, 26. 300 au lieu de 293. - Voyez encore Josué, IV, 19. Nomb., XXXIII, 3; XIV, 33. Juges, XX, 46, etc.

3° Quelquefois un verbe est employé comme indiquant un fait, un état ou une action, tandis qu'il constate seulement que ce fait existe ou que cette action a eu lieu. - Il nettoiera, pour: il déclarera nettoyé (Lév., XIII, 13, hébreu). La lettre tue, c'est-à-dire elle déclare que la mort est une conséquence du péché (Rom., V, 20. Philip., III, 7. Voyez aussi Rom., IV, 15; VII, 9. 2 Cor., III, 6). Le prophète vient "pour détruire la ville," c'est-à-dire pour annoncer sa destruction (Ezéch., XLIII, 3, cf. Jér., I, 10. Esaïe, VI, 10).

Des noms propres.

Il importe de remarquer à propos des noms propres de villes ou d'individus qui se rencontrent fréquemment que:

1° Différents personnages ont souvent le même nom. - Ainsi, Pharaon (le roi ou gouverneur, dérivé de phre, soleil) était le nom commun et général de tous les rois d'Egypte depuis Abraham jusqu'à l'invasion de l'Egypte par les Perses, comme Ptolémée fut leur nom depuis la mort d'Alexandre. Abimélec (le roi mon père) semble avoir été un nom commun à tous les rois des Philistins; Agag, le nom des rois Amalécites. - Ben-Hadad (fils du soleil), le nom

des rois de Damas; César-Auguste, celui des empereurs romains. Celui qui est mentionné Luc, II, 1 était le second du nom d'Auguste. Le César sous le règne duquel Jésus-Christ fut crucifié, était Tibère.. Celui auquel Paul en appelle, et qui est désigné sous les deux noms de César et d'Auguste était Néron (Actes, XXV, 21). Les rois égyptiens et philistins semblent avoir eu, comme les empereurs romains, un nom propre à côté de leur nom général, Pharaon Nécho, Pharaon Hophra, Abimélec Akis (1 Sam., XXI, 11, cf. Ps. XXXIV) - De même dans le Nouveau-Testament plusieurs rois apparaissent sous le nom d'Hérode; Hérode, dit le Grand, qui fit égorger les petits enfants de Bethléem; Archélaüs, son fils, qui lui succéda sur la moitié de son royaume; Hérode, le tétrarque, son fils aussi, qui lui succéda en Galilée et fit mourir Jean-Baptiste; son autre fils Philippe-Hérode, qui régna sur une partie de la Syrie et de la Galilée. Hérode Agrippa, frère d'Hérodias, neveu des précédents, réunit de nouveau dans sa main le royaume tout entier, fit périr Jacques par l'épée, et mourut misérablement à Césarée. Hérode Agrippa, son fils, d'un caractère bien différent, eut avec Paul des rapports qui semblent indiquer chez lui quelque chose de sérieux, quoique la politique l'empêchât d'arriver à une foi véritable. Il faut distinguer encore plusieurs Jean, plusieurs Jacques, plusieurs Marie, etc.

2° Il y a plusieurs villes du même nom. Césarée de Philippe et Césarée en Galilée. Antioche en Syrie et Antioche en Phrygie. Mitspa de Galaad où Jephté demeurait, Mitspa de Moab, Mitspa de Guibha, Mitspa en Juda, etc.

3° D'autres fois un même nom sert à désigner une personne et un pays ou une ville. Magog était un fils de Japhet; c'est aussi le nom d'un pays habité par un peuple appelé Gog, duquel sont issus probablement les Scythes, les Tartares, puis les Turcs (Ezéch., XXXVIII. Apoc., XX, 8).

4° Quelquefois une personne ou une ville est désignée sous deux noms différents. Le beau-père de Moïse est appelé tantôt Hobab, tantôt Jéthro (Juges, IV, 11. Exode, III, 1). Réhuel, au contraire, bien qu'appelé père de Séphora, n'était probablement que son grand-père (Exode, II, 18). Matthieu

s'appelait aussi Lévi; Thomas et Didyme sont le même apôtre. Jude s'appelait aussi Judas, Thaddée ou Lebbée.

Horeb et Sinaï, deux pics différents d'une même masse de montagnes, sont pris tour-à-tour pour désigner la chaîne tout entière.

Césarée s'appela d'abord Laïs, puis Dan (1 Rois, XII, 29. Judges, XVIII, 29). Le lac de Génésareth s'appela d'abord mer de Kinnéreth, puis mer de Galilée et mer de Tibériade.

L'Abyssinie moderne s'appelle tantôt Ethiopie, tantôt Cus. La Grèce porte le nom de Javan (Ionie), l'Egypte ceux de Ham et de Rahab. Jérusalem s'appelait d'abord Jébus. La mer Morte, la mer salée, la mer de la campagne, la mer orientale, désignent la même mer (2 Rois, XIV, 25. Gen., XIV, 3).

Le Nil est appelé Sihor (Josué, XIII, 3), ou quelquefois, avec emphase, le fleuve; deux noms qui, ailleurs, sont donnés à d'autres fleuves encore. La mer Méditerranée a différents noms, mer des Philistins (Exode, XXIII, 31), grande mer (Nomb., XXXIV, 6, 7), mer d'Occident (Deut., XI, 24). La Terre-Sainte enfin s'appelle tour-à-tour Canaan, Israël, Judée, Palestine, pays de la promesse, pays des bergers, etc.

De même des noms d'hommes. Achaz, fils de Joram, s'appelle encore Hazaria et Jéhoachaz (2 Rois, VIII, 29. 2 Chron., XXII, 6; XXI, 17). Jéhoachaz, fils de Josias, s'appelle Johanan et Sallum (2 Rois, XXIII, 30. 1 Chron., III, 15. Jér., XXII, 11). Jéhojadah, le sacrificateur, s'appelle Johanan, et probablement Barachie, autant de noms qui ont la même signification (2 Chron., XXIV, 20. 1 Chron., VI, 9. Matth., XXIII, 35). Hosias s'appelle Hazaria, Nathanaël Barthélemy, etc.

Il est très-important, comme on voit, d'étudier au lieu de se contenter d'une lecture superficielle, et de se rendre bien compte, soit de l'identité, soit, au contraire, de la différence des noms, des personnes, et des localités indiquées.

.

§ 86. Seconde règle. Il faut prendre les mots dans le sens indiqué par l'ensemble de la phrase. - Le sens d'un mot peut varier en effet suivant le sens

général d'une phrase ou d'un raisonnement; il importe donc de bien déterminer toujours quelle est l'idée particulière que l'écrivain peut avoir en vue, et de se guider d'après cela pour la détermination du sens que le mot peut avoir. Ainsi le mot chair est pris tantôt en bonne, tantôt en mauvaise part; un coeur de chair au lieu d'un coeur de pierre, c'est-à-dire un coeur docile; la chair convoite contre l'esprit, c'est-à-dire les affections sensuelles contre les aspirations spirituelles (voyez Ezéch., XI, 19. Rom., VIII, 5. Ephés., II, 3). Il signifie aussi la nature humaine, sans l'intervention d'aucune autre idée (Jean, I, 14. Rom., I, 3; IX, 3), ou bien encore ce qu'il y a d'extérieur ou de cérémoniel dans la religion (Gal., VI, 12; III, 3. Cf. Philip., III, 3).

- La foi signifie l'Évangile, les grandes doctrines évangéliques (Gal., I, 23. 1 Tim., III, 9; IV, 1. Actes, XXIV, 24); - la fidélité (Rom., III, 3. Tite, II, 10, grec; et probablement Gal., V, 22).

- Une preuve (Actes, XVII, 31, grec); - la conviction du devoir (Rom., XIV, 23), d'une manière générale la confiance de coeur et d'esprit aux promesses de Dieu (Héb., XI), et d'une manière plus spéciale l'assurance du salut qui est en Jésus (Rom., III, 28).

- Les mots salut et délivrance, qui se rendent souvent dans l'original par le même mot, se disent tantôt d'une délivrance extérieure et terrestre (Exode, XIV, 13. Actes, VII, 25, grec), tantôt d'une guérison (Jacq., V, 15), plus habituellement de la justification des pécheurs complètement achevée dès ici-bas (Ephés., II, 8. Luc, I, 77), ou de l'ensemble des bénédictions accordées au croyant, depuis le pardon assuré jusqu'à la jouissance de la gloire éternelle (Rom., XIII, 11); quelquefois ils désignent simplement l'Évangile lui-même (Héb., II, 3).

Le sang ne signifie pas la même chose dans la phrase "que son sang soit sur nous et sur nos enfants (Matth., XXVII, 25)," que dans cette autre: "Dieu a fait d'un seul sang tout le genre humain (Actes, XVII, 26)." Il a encore une autre signification dans Rom., V, 9. Héb., IX, 14, etc.), où il indique l'obéissance de Christ jusqu'à la mort de la croix. Grâce signifie dans son idée générale faveur. Appliqué à Dieu, ce mot désigne

sa bienveillance envers des hommes qui ne l'ont pas méritée (2 Tim., I, 9); ou bien les différents dons qui procèdent de la grâce, la justification (Rom., V, 15), la force et la sainteté (2 Cor., XII, 9), la gloire éternelle (1 Pierre, I, 13). La Parole de sa grâce (Actes, XIV, 3), c'est l'Évangile. Ce sont aussi les doctrines de l'Évangile (Héb., XIII, 9), en opposition avec les rites cérémoniels. On pourrait multiplier ces exemples.

La même règle qui nous oblige à tenir compte du contexte nous aide à décider si un mot doit être pris au propre ou au figuré. C'est ainsi que l'on comprendra dans quel sens les chrétiens sont appelés des pierres vives (1 Pierre, II, 5), ce que signifient les armes de lumière (Rom., XIII, 12), ce que c'est que ceindre les reins de son entendement (1 Pierre, I, 13), quel est le lavage dont les chrétiens sont lavés (1 Cor., VI, 11), ce que signifient les mots de Christ: Ceci est mon corps, ou ces autres: Laisse les morts ensevelir leurs morts. Les figures employées par les écrivains sacrés sont en général empruntées à l'analogie des faits ou des phénomènes matériels. Les changements et bouleversements politiques sont représentés par des tremblements de terre, des tempêtes, des éclipses, etc. (Jér., IV, 23-28. Esaïe, XIII, 10, 13. Matth., XXIV, 29. Actes, II, 19). Les rosées fertilisantes, les pluies, les rivières représentent des bénédictions spirituelles (Esaïe, XXV, 6. Jean, IV, 13, 14). Les bêtes féroces, les aigles et les autres oiseaux de proie représentent des oppresseurs. Une corne désigne la puissance, une verge un châtiment, la lumière la joie, et les ténèbres le deuil ou l'ignorance (Esaïe, V, 20. Ps. XCVII, 11. Ephés., V, 14). La communion avec Dieu est représentée sous l'image d'un mariage; l'adultère c'est la violation de cette alliance par l'idolâtrie. La vigne, c'est l'Église (Esaïe, V, 1-7).

§ 87. Troisième règle. Il faut tenir compte du contexte. - Quelquefois, en effet, l'ensemble de la phrase ne suffit pas pour déterminer le sens d'un mot; il faut remonter plus haut, et voir ce qui précède et ce qui suit. On trouve alors: **1°** Des mots ou des passages dont le sens est expliqué par les écrivains eux-mêmes, soit par des définitions, soit par des exemples, soit par des expressions

qui en précisent la signification et la portée. - Par exemple, la foi, dans le chap. XI des Hébreux, est d'abord définie une substance des choses qu'on espère, une démonstration de celles qu'on ne voit point; puis l'écrivain sacré montre par des exemples ce que la foi est véritablement dans la pratique. Aucun passage dans la Bible ne prouve mieux que ce chapitre combien il doit nous être précieux que le livre de Dieu soit un livre, non de systèmes et de théories, mais d'exemples et d'actions. Les faits expliquent les définitions. Le mot substance du verset 1 (en grec, hypostase) désigne proprement toute chose qui, placée sous une autre, sert à la maintenir. La foi est le soutien, le piédestal, le porteur des choses qu'on espère. Aucun mot ne pouvait mieux que celui de substance, adopté par la version anglaise et par celle de Lausanne, rendre l'idée exacte de l'original, et cependant ce mot n'est pas clair. Les autres versions traduisent: La foi rend présentes les choses, etc. En Hébr., 1, 3, elles le traduisent par personne, et en 2 Cor., XI, 17, par sujet (de se glorifier). La version de Lausanne elle-même dans ce dernier passage s'est servi du mot sujet.

Toutes ces traductions sont exactes, autant qu'une traduction peut l'être; mais il n'en est pas moins vrai que la force et la plénitude du mot original ne peuvent être rendues dans notre langue. La définition serait donc incomplète pour nous, si l'apôtre ne rendait sa pensée claire dans toutes les langues, en la traduisant en exemples.

Le mot perfection est également défini plusieurs fois. Il signifie (Ps. XXXVII, 37) un coeur intègre, droit, bienveillant, sans fraude, comme (1 Chron., XII, 33, 38) un coeur assuré, de bon coeur; c'est le sens qu'il a généralement dans l'Ancien-Testament. Dans le Nouveau, il signifie, on bien la connaissance claire et parfaite de la vérité révélée (Hébr., V, 14. 1 Cor., II, 6. Philip., III, 15), ou la possession plus ou moins complète de toutes les grâces que Dieu accorde au caractère chrétien (Jacq., I, 4. 2 Pierre, I, 5-7).

Le mot mystère (Ephés., III, 4, 5) s'applique à la participation des Gentils aux bienfaits de l'Evangile; ailleurs nous avons le mystère de la piété, le mystère «iniquité, le nom mystère ! de la grande Babylone. Le contexte est dans ce cas

nécessaire à l'interprétation du mot. Les éléments du monde ont pareillement des sens différents, qui sont expliqués par le contexte (Gal., IV, 3, 9, 10. Hébr., II, 5; VI, 5. 1 Cor., X, 11).

Il arrive souvent aussi, même dans le style de la narration, que certains détails obscurs sont expliqués ou complétés par d'autres détails; ainsi les paires d'animaux qui entrèrent dans l'arche (Gen., VI, 19, 20; VII, 2, 3; la cécité de Jacob n'était que partielle (Gen., XLVIII, 8, 10); la fidélité dans l'accomplissement des promesses faites à Jacob ne fut pleinement révélée aux Israélites que lors de la sortie d'Egypte (Exode, VI, 3, cf. Gen., XIII, 4); le mot tout (Exode, IX, 6) est expliqué au verset 20 par quelques réserves. D'après Nomb., VIII, 24, cf. IV, 3, les lévites passaient par un noviciat de cinq ans avant d'entrer en fonctions; Nomb., XIV, 30, se complète de même par Josué, XIV, 1; - et Josué, XI, 19, par XV, 63.

2° En l'absence d'une définition Positive le sens d'un mot est quelquefois déterminé, soit par l'emploi d'un mot synonyme, soit par l'opposition d'un mot contraire. - Gal., III, 17, le testament fait avec Abraham est expliqué par la promesse que Dieu lui fit. - Rom., VI, 23, la mort, salaire du péché, a un sens profond que fait ressortir dans la phrase suivante la vie éternelle, don gratuit de Dieu. - Les mots "enracinés et édifiés en Christ" sont expliqués par ceux qui suivent, "affermiss dans la foi (Col., II, 7)." - Rom., IV, 5, s'explique par l'ensemble du chapitre, et notamment par verset 2, où l'apôtre expose ce qu'on doit entendre par la foi qui justifie. De même Jacq., II, 14, s'explique par le contexte en ce qui concerne les oeuvres véritables, bien distinctes des oeuvres de la loi. Notre Seigneur dit de même: Qui croit au Fils a la vie éternelle (Jean, III, 36), et le mot qui suit: "Celui qui ne croit pas," signifie littéralement en grec celui qui n'obéit pas, notre Seigneur voulant faire bien comprendre que la foi qui sauve, c'est le principe d'une obéissance sans réserve. On peut comparer encore 1 Jean, III, 9, avec I, 6; II, 4, 9, 15, où les mots "ne pêche plus" s'expliquent de l'habitude du péché.

Le parallélisme de plusieurs passages des Ecritures sert souvent, quand on l'examine de près, à faire mieux ressortir la portée de certaines expressions. On

distingue le parallélisme par gradation, le parallélisme synonymique et le parallélisme par antithèse.

Le parallélisme par gradation consiste dans l'emploi successif de mots à peu près synonymes, mais de plus en plus précis et énergiques. On a souvent cité sous ce rapport l'exemple du psaume 1.

Bienheureux est l'homme qui

Ne vit point	selon le conseil	des méchants.
Ne s'arrête point	dans la voie	des pécheurs.
Ne s'assied point	sur le banc	des moqueurs.

On y remarque tout à la fois progression dans l'idée de la persévérance dans le mal, depuis la simple habitude jusqu'au parti pris de s'arrêter et de se fixer, et progression dans la perversité depuis l'indifférence naturelle, en passant par la méchanceté, jusqu'à l'incrédulité profane et moqueuse. Les termes de nos versions françaises ne rendent qu'imparfaitement l'énergie de la gradation de l'original. - Cf encore Ps. XXIV, 3, 4. Esaïe, LV, 6, 7.

On trouvera (Prov. XVI, 32) un exemple de parallélisme par voie de synonymie, c'est-à-dire deux membres de phrase s'expliquant l'un par l'autre, sans que la pensée en soit sensiblement modifiée. - Quelquefois le parallélisme s'étend sur un chapitre tout entier, ou sur une portion considérable de chapitre; ainsi au psaume CXXXII, Voyez pareillement Ps. CXXXV, 15-18.

Les versets <u>1-6</u>	correspondent	au verset 12,
Le verset <u>7</u>		au verset 13,
Le verset <u>8</u>		au verset 14,
Le verset <u>9</u>		aux versets 15, 16,
Le verset <u>10</u>		aux versets 17, 18.

L'écriture met souvent en saillie, au moyen du parallélisme, une idée que l'expression simple ne ferait pas ressortir. Ainsi (Luc, XII, 47, 48) l'opposition entre celui qui a connu et celui qui n'a pas connu la volonté de son maître, met en évidence ce fait que, plus un homme a de lumières, plus il est responsable aussi de l'usage qu'il fera des grâces qu'il a reçues. Quant au parallélisme par voie d'antithèse, on en trouve quelques exemples Prov., X, 7; XI, 24. Osée, XIV, 9. «Les voies de l'Éternel sont droites; aussi les justes y marcheront, mais les rebelles y tomberont.»

Notons encore le parallélisme métrique ou synthétique; il ne se rapporte qu'à la forme, à la construction de la phrase, et il suffit de le mentionner (Ps. XIX, 7-11; CXLVIII, 7-13. Esaïe XIV, 4-9).

3° Quelquefois un mot, exprimant une idée générale et absolue, doit être pris dans un sens particulier, restreint, que détermine, soit une circonstance particulière, soit l'ensemble des déclarations de l'Écriture sur un point de doctrine. Quand David s'écrie: Fais-moi droit, ô Éternel, selon ma justice et mon intégrité (Ps. VII, 8), il ne parle que de son droit dans ses rapports avec Cus, benjamite. La qualité de juste, ou homme de bien, est ainsi attribuée à des hommes injustes et méchants, mais innocents dans un cas particulier (1 Rois, II, 32. 2 Sam., IV, 11); même à Sodome et à Gomorrhe dans un sens relatif (Ezéch., XVI, 52. Le conseil d'Achitophel est appelé bon, la conduite de l'économe infidèle est approuvée, mais toujours à un point de vue seulement, et non d'une manière générale. - Jean, IX, 3, signifie que la cécité de l'aveugle-né ne peut être attribuée, comme le croyaient les disciples, à un péché commis. - Jacq., V, 14, s'explique par les versets 15 et 16; il s'agit de la guérison du corps, et non du salut de l'âme, comme le prétendent les catholiques-romains, qui croient trouver dans ce passage de quoi justifier leur cérémonie de l'extrême-onction.

L'ironie de certains passages est évidente, et dans ce cas les mots signifient, le contraire de ce qu'ils semblent exprimer (1 Rois, XXII, 15; XVIII, 27. Nomb., XXII, 20 (cf. les versets 12 et 32.). Juges, X, 14. Marc, VII, 9. 1 Cor., IV, 8).

4° Il faut encore apporter une grande attention, soit aux parenthèses qui

interrompent le sens de la phrase, soit aux particules qui servent, au contraire, à relier, mais dans un sens et avec une idée particulière, différents membres de phrase, ou les différentes parties d'un argument. Si la parenthèse est courte, elle ne fait point de difficulté (Philip., III, 18, 19. Actes, I, 15). Mais quand elle est longue, comme cela arrive souvent dans les lettres de Paul, elle peut embarrasser la phrase, et faire oublier le point de départ; ainsi Ephés., III, 2-IV, 1; dans ce cas on reproduit volontiers à la fin de la parenthèse les mots qui l'avaient précédée (Philip., I, 27-II, 16; et peut-être III, 2-XIV, fin). Les mots donc ou c'est pourquoi indiquent souvent la fin de la parenthèse, comme les mots car ou parce que en indiquent le commencement (Rom., II, 11-16, ou 3-15. 2 Cor., VI, 2. Ephés., II, 14-18).

Quant aux particules, il suffit de jeter les yeux sur un dictionnaire quelconque pour se convaincre du grand nombre de sens particuliers dont elles sont susceptibles: alors, donc, par, pour, etc. Le mot donc, qui annonce une conclusion dans la plupart des cas, n'indique quelquefois que la reprise d'une pensée abandonnée, ou la récapitulation d'un certain nombre d'idées (Matth., VII, 24; voyez 21. 1 Cor., VIII, 4; voyez 1. Marc, III, 31; voyez 21. Jean, VI, 24; voyez 22. Gal., III, 5; voyez 2.

La relation des idées est quelquefois obscurcie par l'emploi de la forme dialoguée, que rien n'indique ou ne fait pressentir; les objections et les réponses ne sont pas aussi nettement indiquées dans l'Ecclésiaste, par exemple, que dans le livre de Job (voyez aussi Rom., III, 4 et suiv. Esaïe LII, 13 et suiv. Ps. XX, 15; CIV, 1 et suiv.; CXVIII, 1 et suiv.). La succession des temps, des moments, des époques, n'est pas toujours bien précisée dans les narrations historiques, bien moins encore dans la prophétie, où les divers horizons se confondent fréquemment. Ou bien les prémisses d'un raisonnement sont indiquées, et la conclusion manque; parfois l'inverse a lieu. Quelquefois l'auteur aborde la réponse à une objection, sans avoir prévenu le lecteur de ce fait nouveau de son argumentation. L'apôtre Paul surtout présente de nouveaux exemples de ces infractions à la logique vulgaire et de ces entraînements de la pensée (voyez,

par exemple, Rom., III, 22-21; VIII, 17, 18; IX, 6, etc.). Ajoutons enfin que le contexte peut quelquefois seul déterminer si une expression doit être prise au sens littéral ou au figuré, et ce point de vue est en certains cas fort important. - Ainsi le baptême (1 Pierre, III, 21) doit être pris dans un sens moral et intérieur, non dans le sens matériel littéral. De même porter les péchés ou la peine des péchés (Jean, I, 29. Exode, XXVIII, 43. Lév., XIX, 8).

L'esprit de fornication (Osée, IV, 12, et souvent dans Ezéchiel), s'expliquent par les mots qui suivent: les sacrifices aux faux dieux. Manger le corps du Seigneur (Jean, VI, 57, et ailleurs), doit s'entendre spirituellement, comme le contexte l'indique. Si le vin est appelé le sang du Nouveau-Testament (Matth., XXVI, 28), les mots fruits de la vigne (29) impliquent que l'expression était figurée.

Le feu (1 Cor., III, 15), sur lequel Rome a fondé son purgatoire, est pris dans un sens spirituel, comme l'or, l'argent, le bois, le chaume, au verset 12. L'union de Christ avec l'Eglise, et non pas le mariage, est appelée un mystère (Ephés., V, 32. - Voyez encore Esaïe, LI, 1. 1 Cor., V, 8. Matth., XVI, 6, 12).

SECTION III. - Des règles d'interprétation. (Suite)

§ 88. Quatrième règle. Il faut tenir compte du but général du livre. - Cette règle n'est que l'extension de la précédente, dans le cas où le contexte ne suffirait pas à dissiper le doute, à faire disparaître toute obscurité. Les auteurs inspirés résument quelquefois eux-mêmes les matières qu'ils traitent plus spécialement, soit dans un livre, soit dans un fragment ou dans une section de livre. (Voyez Rom., III, 27). "Nous concluons donc que l'homme est justifié par la foi, sans les oeuvres de la loi. Voyez encore une conclusion dogmatique (Ephés., II, 11, 12), une conclusion pratique (Ephés., IV, 1- 3), et d'autres conclusions de détail (III, 13; IV, 17, 25; V, 1, 7; VI, 13, 14), qui sont toujours annoncées par donc ou c'est pourquoi. L'objet spécial des Proverbes est indiqué Prov., I, 1-4, 6, celui des Evangiles, Jean, XX, 31, celui de la Bible, Rom., XV, 4. 2 Tim., III, 16, 17.

Le but particulier de certains fragments résulte des circonstances dans lesquelles ils ont été écrits; ainsi pour la plupart des psaumes (Ps. XC, XVIII, XXXIV, LI, III, etc.). Les cantiques des degrés ou de Mahaloth (Ps. CXX-CXXXIV) étaient peut-être destinés à être chantés par les Juifs dans leurs voyages annuels à Jérusalem; ce fait, quand on se le rappelle, donne un sens tout nouveau et beaucoup plus clair à quelques passages qui restent obscurs sans cela.

Les épîtres aux Colossiens, aux Ephésiens et aux Galates ont été écrites pour exposer certaines doctrines de l'Evangile, et pour réfuter les idées fausses des docteurs judaïsants touchant l'Eglise. Ces trois épîtres peuvent s'expliquer en plusieurs points par la comparaison de plusieurs chapitres des Actes, et notamment du chap. XV qui renferme l'exposé historique des questions traitées dans ces épîtres.

Mais le moyen le plus sûr d'arriver à bien connaître l'objet particulier de chaque livre de la Bible, c'est l'étude constante et consciencieuse de la Bible elle-même dans toutes ses parties. Une fois cette connaissance acquise, elle facilite tout autre travail; l'intelligence de l'ensemble est assurée, non moins

que celle des détails, et telle expression qui paraissait pleine d'obscurité reçoit de l'ensemble des révélations bibliques une clarté de sens tout-à-fait inattendue et riche d'édification. - Ainsi, lorsque notre Seigneur prononce ces paroles: Si tu veux entrer dans la vie garde les commandements, il semble annoncer le salut par les oeuvres; mais quand on se rappelle à qui ces paroles sont adressées, on comprend que Jésus-Christ n'a pas voulu faire autre chose qu'humilier un jeune homme orgueilleux de sa propre justice, en le ployant sous le joug de la loi.

Dans les trente-neuf premiers chapitres d'Esaië, le sujet de chaque oracle est ordinairement indiqué. Mais il ne l'est pas dans les vingt-sept chapitres qui suivent, et ce n'est qu'à force d'étude qu'on parvient à le déterminer. On voit alors que les chap. LI à LV forment un seul tout, un ensemble prophétique des consolations données à Israël; on y reconnaît aussi les divisions suivantes: un triple et solennel appel adressé au peuple pour l'engager à écouter (LI, 1-8), un appel à Dieu en faveur de Sion (LI, 9-LII, 12), la glorieuse description des souffrances du Messie et de son couvre rédemptrice (LII, 13-LIII); ce morceau est le centre de l'oracle, les résultats de l'oeuvre du Messie sur les destinées de l'Eglise (LIV), et enfin ses résultats pour les destinées du monde (LV). Il faut savoir distinguer aussi, et ce n'est pas toujours très-facile, quand il faut tenir compte du sens général du livre, plutôt que du contexte particulier de la phrase.

Le chap. XV de Luc, par exemple, renferme plusieurs paraboles adressées aux pharisiens, qui s'étonnaient de ce que notre Seigneur recevait avec joie les pécheurs qui venaient à lui. Au nombre de ces paraboles se trouve celle de l'enfant prodigue. Or, le but évident de saint Luc dans tout son évangile est de recommander le christianisme aux païens, et de faire comprendre que la nouvelle alliance est pour tous, sans distinction de race, sans privilège de naissance. La question est donc de savoir si dans la parabole de l'enfant prodigue le fils aîné représente les pharisiens et le second les pécheurs, point de vue adopté par quelques théologiens et recommandé par le contexte; ou si l'on doit voir dans l'un et dans l'autre l'image du peuple juif et celle des nations

païennes, opinion suivie par d'autres théologiens et qui a pour elle la tendance générale du livre de Lue. Les deux opinions, du reste, sont probables, et dans les deux cas la leçon qu'on en peut tirer reste vraie. Il n'en demeure pas moins constant que l'on ne saurait trop faire attention au but que se propose l'auteur, et que c'est dans l'idée générale que se trouve l'explication de bien des doutes ou obscurités de détails.

C'est également une étude attentive du contexte qui peut seule faire comprendre si dans le repos ou sabbatisme, dont parle l'Apôtre Héb., IV, 3; IX, 10, il est question du repos des saints dans la vie éternelle, ou de la paix que l'Évangile donne aux croyants dès la vie présente, pour durer éternellement. - Le personnage de Melchisédec n'a été longtemps revêtu d'un caractère si mystérieux (Héb., VII) que parce qu'on n'avait pas fait attention au but spécial, au point unique que Paul cherche à mettre en saillie; le sacerdoce de Melchisédec était reconnu d'Abraham, bien qu'il fût en dehors d'une généalogie officielle; le père des croyants ne demande pas au prince de Salem quel est son père et de qui il descend, parce que son sacerdoce a des titres plus élevés que ceux de la chair. De même, ajoute l'Apôtre, on peut être un vrai descendant d'Abraham, et reconnaître cependant le sacerdoce de Jésus-Christ, quoique celui-ci n'ait pas non plus la légalité charnelle. Les mots "sans père ni mère" doivent donc se prendre dans le sens le plus restreint possible, et non dans leur sens ordinaire. C'est le contexte qui l'indique.

On résout de la même manière les difficultés que soulèvent certaines contradictions apparentes qu'on a toujours remarquées entre Paul et Jacques. L'un et l'autre apôtre, cela résulte du contexte, prennent le mot foi dans un sens différent. L'un, s'adressant à ceux qui, par tradition, attachent à la vertu humaine une idée exagérée, parle de la foi comme seule efficace pour sauver, mais pour lui l'idée de foi renferme, non-seulement celle de croyances, mais encore celles de sentiments, d'œuvres et de pratique. Jacques, au contraire (voyez aussi 1 Jean, II, 1), s'adresse à des Sens qui n'ont qu'un christianisme de paroles, une foi morte, et il veut leur rappeler que nul ne sera justifié par une prétendue foi qui n'aboutirait pas à la sainteté. - Saint Paul permet dans

Rom., XIV, 5, des observances qu'il condamne dans Gal., IV, 10, 11 - et pourquoi? C'est encore l'étude des épîtres qui nous explique cette différence. Dans le premier cas, il s'agit de Juifs élevés dans les observances mosaïques, mais convertis à l'Évangile, et qui conservent encore des traces, des souvenirs de leur éducation première, des scrupules de conscience à l'endroit d'une rupture complète: Paul, qui n'est pas suspect d'une fausse tolérance, veut au moins qu'on respecte, et il respecte lui-même les scrupules religieux aussi longtemps que la lumière parfaite de l'Évangile ne les a pas encore dissipés. Dans les Galates, au contraire, il s'agit de païens convertis qui se laissent persuader que la doctrine de la croix ne les sauvera que s'ils se sont placés préalablement sous le joug des cérémonies judaïques.

§ 89. Cinquième règle. Il faut expliquer l'Écriture par l'Écriture. - Cette règle est à la fois simple, facile et naturelle. Les choses de Dieu ne peuvent se comprendre que par l'Esprit de Dieu (1 Cor., II, 10-13). Ce n'est que de cette manière qu'on peut arriver, non-seulement à l'intelligence de certains passages en particulier, mais encore à la certitude quant à la doctrine des Écritures sur les points de foi et de morale.

Une doctrine n'est véritablement scripturaire que lorsqu'elle renferme et résume toutes les déclarations de l'Écriture en ce qui la concerne; un devoir n'est véritablement scripturaire que lorsqu'il renferme, en motifs, mobiles et réserves, toutes les prescriptions et tous les enseignements de la Parole de Dieu. Il en est de l'étude de l'Écriture-Sainte comme de l'étude des oeuvres de Dieu dans la nature; on examine d'abord chaque fait, chaque phénomène en particulier, et l'on cherche à se rendre compte des détails; puis on classe les observations recueillies, on compare les phénomènes semblables ou dissemblables, et l'on en tire des conséquences qui s'appellent alors des lois générales.

L'importance d'étudier l'Écriture-Sainte de cette manière ressort des malentendus nombreux dont l'absence de cette précaution fait la source chez les Juifs contemporains de notre Seigneur. "Nous avons appris de la loi, disait

la foule, que le Christ demeure éternellement;” ils faisaient allusion à Ps. LXXXIX, 36, 37. Esaïe, IX, 7. Dan., VII, 14; mais ils n'auraient pas ajouté: “Comment dis-tu qu'il faut que le Fils de l'homme soit élevé?” s'ils avaient étudié ces passages à la lumière spirituelle et vive de Esaïe, LIII. Dan., IX, 26, etc.

On peut désigner sous le nom général de recherche des parallèles le travail que nous recommandons ici, mais il importe de bien distinguer différents genres de parallélismes: celui des mots et des noms, celui des idées, et celui de la vérité considérée, non dans certains détails, mais dans son ensemble, ce qu'on est convenu d'appeler l'analogie de la foi.

§ 90. Parallélisme des mots et des noms. - Lorsqu'un mot a dans une phrase un sens que l'ensemble de la phrase laisse douteux, on cherche à l'expliquer par le sens plus clair qu'il peut avoir ailleurs. - Si David est appelé un homme selon le coeur de Dieu (1 Sam., XIII, 14, cf. Actes, XIII, 22), on se demande si, en effet, Dieu a voulu nous le présenter comme un modèle de perfection. Ces deux passages, déjà parallèles, laissant la question douteuse, on recourt à un troisième (1 Sam., II, 35) où Dieu se sert d'expressions analogues: “Je m'établirai un sacrificateur assuré; il fera selon ce qui est cri mon coeur, et selon mon âme,” paroles qui confirment le sens probable, quoique douteux, qu'on était porté à donner aux paroles des deux premiers textes, c'est-à-dire que David, dans sa conduite publique, officielle, accomplirait la volonté de Dieu et maintiendrait intacts les lois dont Dieu lui aurait confié la garde. Les Psaumes et l'histoire nous disent d'ailleurs combien David fut un homme pieux; et si la phrase citée se rapporte essentiellement à son ministère comme roi théocratique, elle peut s'étendre aussi à sa carrière tout entière, à l'esprit de piété dont il se montra constamment animé, et à la franche et humble repentance qu'il témoigna après sa chute.

L'expression “revêtir Christ”, est employée, Gal., III, 27, en parlant de ceux qui ont été baptisés pour Christ; - Rom. XIII, 14, en opposition à ceux qui ont soin de la chair, pour en satisfaire les désirs; - Col., III, 10, revêtir le nouvel homme,

implique le renouvellement en connaissance, selon l'image du Rédempteur, c'est-à-dire, versets 12-14, en miséricorde, bonté, douceur et surtout en charité, car la charité est le lien de la perfection. Ces expressions s'expliquent les unes par les autres.

Quand saint Paul dit, Gal., VI, 17: Je porte en mon corps les flétrissures du Seigneur Jésus, - ou, 2 Cor., IV, 10, l'état de mort du Seigneur Jésus, il ne veut pas parier, comme l'ont prétendu certains théologiens, des stigmates et des plaies de la croix que l'Apôtre aurait eu reproduites en son corps, «une manière miraculeuse ou autre; mais, comme on peut s'en convaincre par 2 Cor., XI, 23 et suiv., des peines et des souffrances qu'il endure pour la prédication de l'Évangile.

Quant aux noms propres, ce parallélisme est souvent très-important, et il rend sensibles ou fait ressortir des faits et des vérités qui perdraient sans cela de leur importance et de leur signification. La mention que fait le Psalmiste, Ps. CVI, 19, du veau que les Israélites firent en Horeb, est rendue plus frappante encore par cette circonstance mentionnée Exode, XXXII, que ce fut dans le lieu même où Dieu avait fait alliance avec eux, et où ils venaient à peine de renoncer solennellement à l'idolâtrie, qu'ils commettaient cet acte d'idolâtrie et de rébellion. - Le caractère de Balaam (Nomb., XXII-XXIV) laisse du vague dans l'esprit; on se demande s'il fut véritablement prophète et, dans ce cas, quels furent les causes de sa chute: la réponse à ces questions se trouve dans les passages parallèles du Nouveau-Testament (2 Pierre, II, 15. Jude, 11. Apoc., II, 14); il aima le salaire d'iniquité; il était avare, et ne recula devant aucun crime pour satisfaire sa passion.

On distingue au moins trois espèces différentes de parallélisme dans les mots:

1° Quand la même chose est exprimée dans les mêmes termes; ainsi Exode, XX, 2-47, et Deut., V, 6-18. Ps. XIV et LIII. Esaïe, II, 2-4; et Michée, IV, 1-3. Dans ce cas un passage vient à l'appui de l'autre et peut servir à jeter du jour sur son sens exact. Esaïe, VI, 9, 10, par exemple, est cité six fois dans le

Nouveau-Testament, et la comparaison de ces six passages ne peut qu'aider à faire comprendre la pensée du prophète;

2° Quand les mêmes faits sont racontés à peu près de la même manière, avec la reproduction d'expressions parfois identiques, comme cela a lieu dans l'Exode, le Lévitique et le Deutéronome, pour l'histoire de Moïse; dans les livres de Samuel, des Rois et des Chroniques, pour l'histoire de la royauté; dans les Evangiles, pour la vie et les enseignements de Jésus-Christ. Un récit en complète alors un autre, ou l'explique. Les mots difficiles sont rendus clairs par les mots parallèles de l'autre version. Parfois ils se modifient l'un l'autre (voyez Matth., II, 1; et Luc, II, 1-4);

3° Enfin, quand les mêmes mots ou locutions sont employés dans des contextes différents. L'expression "la saine doctrine," qui se retrouve 1 Tim., I, 10; VI, 3. 2 Tim., I, 13; IV, 3. Tite, I, 9; II, 1, 2, 8, signifie évidemment, par la comparaison de ces passages, les simples et grandes doctrines de l'Evangile, par opposition aux subtilités de l'école, et considérées dans ce que leur influence a de sanctifiant. Dans des cas de ce genre, si le sens d'un mot est déterminé par son contexte en un passage, il peut servir à déterminer le sens qu'il doit avoir là où rien ne vient aider à le fixer. Ainsi le mot chair, qui est vague Rom., VII, 18, doit être pris dans le sens qu'il a VIII, 8: état naturel de péché.

Quelquefois deux phrases, quoique parallèles, et en elles-mêmes identiques, ont des significations différentes (Jean, I, 21. Matth., XI, 14. Jean, V, 31; VIII, 14. Actes, IX, 7; XXII, 9. Luc, I, 33. 1 Cor., XV, 24).

L'examen fait ordinairement disparaître les contradictions apparentes qui se rencontrent dans des passages parallèles. Les sept années de famine (2 Sam., XXIV, 13), qui comprennent l'année courante, et les trois qui ont précédé (XXI, 1), sont réduites à trois 1 Chron., XXI, 12, parce que ce dernier passage ne concerne que les années de l'avenir, sans mention du passé. Cf. encore 2 Sam., XXIV, 24, et 1 Chron., XXI, 25.

Il faut en général se rappeler les deux règles suivantes:

1° examiner le sens qu'un mot a dans un livre et chez un auteur, celui qu'il a dans les autres écrits de la même époque et celui qu'il a dans le reste de la Bible;

2° n'admettre, pour un passage en apparence parallèle, aucun sens qui ne soit en rapport avec le contexte ou avec l'objet, que traite et que se propose l'auteur. Le mot oeuvres n'a pas le même sens chez Jacques que dans les épîtres aux Romains et aux Galates. Le mot parole n'a pas le même sens Jean, I, 1 que 2 Tim., IV, 2, où il signifie l'Évangile.

.
§ 91. Parallélisme des idées. - On compare entre eux des récits différents d'un même fait, ou des faits de même nature, ou des passages différents, mais relatifs à une même doctrine, pour obtenir une, idée exacte et complète de la vérité telle qu'elle est contenue dans l'ensemble des Écritures. Voici deux exemples empruntés à la controverse. Veut-on savoir si la coupe de la communion appartient à tous les fidèles, ou si elle doit être donnée au prêtre seul? On trouve d'abord le commandement du Sauveur: Buvez-en tous (Matth., XXVI, 27). Si l'on prétend qu'il ne s'agit là que des apôtres, il faut examiner 1 Cor., XI, où le même sujet se trouve traité au point de vue de l'Église et des fidèles; là, dans six versets consécutifs (22, 25, 26, 27, 28, 29), les expressions manger et boire sont réunies, en parlant de la communion, comme étant inséparables; manger le pain et boire la coupe sont donc deux actes commandés à tous les chrétiens sans distinction. Que chacun s'examine soi-même, et après cela qu'il mange de ce pain, et qu'il boive de cette coupe. - Second exemple (Matth., XVI, 18): Tu es Pierre et sur cette pierre j'édifierai mon Église. Nous voyons par 1 Cor., III, 11 qu'il ne peut y avoir pour l'Église d'autre fondement que Jésus-Christ; et ce fait ôte au premier passage un sens qu'il pourrait avoir s'il était pris littéralement. D'un autre côté, il résulte de Actes, II, 41; X, 15, etc., que les prédications de Pierre furent les premières qui furent adressées aux païens, et dans ce sens on peut dire que c'est lui qui a le premier fondé l'Église parmi les païens. Enfin, l'on peut ajouter avec Augustin, Luther, etc., que les paroles de Jésus se rapportent non à saint Pierre, mais à

la confession qu'il vient de faire; et ce point de vue s'autorise des idées parallèles exprimées Gal., I, 16. Jean, VI, 54. 1 Jean, III, 23; IV, 2, 3. Une règle importante à rappeler ici, c'est que les passages obscurs doivent être interprétés d'après les passages plus clairs, les mots difficiles et figurés par les mots propres plus faciles, et les déclarations abstraites ou sommaires par les parallèles plus explicites ou plus développés. La doctrine de la justification par la foi, brièvement énoncée Philip., III, 9, est pleinement exposée dans les épîtres aux Romains et aux Galates. L'expression figurée, "une nouvelle créature," employée Gal., VI, 15, est expliquée V, 6, et 1 Cor., VII, 19. La charité dont il est parlé 1 Pierre, IV, 8, est l'amour fraternel, et s'il est dit qu'elle couvre une multitude de péchés, ce n'est pas en ce sens qu'elle justifie le pécheur, mais parce qu'elle évite les occasions du mal et qu'elle apaise les querelles, ainsi qu'on le voit par le passage parallèle Prov., X, 12.

§ 92. L'analogie de la foi. - On désigne sous ce nom le parallélisme appliqué, non à quelques mots ou à quelques idées seulement, mais à l'ensemble des vérités évangéliques et à la teneur générale des Ecritures. Nous en avons quelques exemples Gal., V, 14, et 1 Cor., XV, 3-11, où l'Apôtre, après avoir exposé les faits et les doctrines qui se rapportent à la mort et à la résurrection de Christ, en déduit «autres faits et d'autres doctrines comme des conséquences naturelles.

Cette analogie de la foi est appelée dans la Bible les Ecritures (1 Cor., XV, 3, 4), toute la loi (Gal., V, 14), la bouche de tous les prophètes (Actes, III, 18). Saint Paul se sert même du mot analogie de la foi (Rom., XII, 6) quand il exhorte ceux qui prophétisent à le faire d'une manière conforme à la révélation, sans rien ajouter, en fait de doctrine, à ce qu'il a plu à Dieu de nous faire connaître. Une doctrine n'est dans l'analogie de la foi que lorsqu'elle résulte de tous les textes des Ecritures relatifs au même sujet et soigneusement examinés, les termes d'un passage servant à contrôler, parfois à modifier ceux d'un autre, toujours à les expliquer et à les rendre plus clairs.

Exemples:

1° Le Dieu nous est représenté dans l'Écriture comme un esprit pur, saint, présent partout et connaissant toutes choses. Les déclarations à cet égard sont catégoriques. Tous les passages donc qui sembleraient renfermer une idée contraire, matérialiser, localiser, limiter Dieu ou ses attributs, doivent être interprétés dans le sens de l'analogie de la foi, d'une manière spirituelle et en laissant intacte la doctrine d'un Dieu esprit.

2° L'Évangile nous appelle à la sainteté. Toute conséquence contraire qu'on voudrait faire découler de la doctrine de la justification par la foi doit donc être rejetée comme fautive, n'étant pas dans l'analogie de la foi.

3° Le passage (Prov., XVI, 4) "l'Éternel a fait tout pour soi-même, et même le méchant pour le jour de la calamité," ne peut pas signifier que Dieu a créé le méchant tout exprès pour le condamner; quoi qu'en disent certains théologiens, cette interprétation ne saurait être admise, elle est contraire à l'analogie de la foi (voyez, par exemple, Ps. CXLV, 9. Ezéch., XVIII, 23. 2 Pierre, III, 9). L'auteur veut dire seulement, d'une manière générale, absolue, que toutes choses contribuent à la gloire de Dieu et à l'accomplissement de ses adorables desseins.

La théologie procède, à cet égard, comme la philosophie et comme les sciences naturelles. Quand une loi générale est établie, les faits particuliers lui sont subordonnés, et, s'ils paraissent contradictoires, ils sont l'objet d'un examen spécial; puis, parmi les explications qui ont pour but de rendre compte d'une apparente anomalie, celle-là est préférée qui s'accorde le mieux avec la loi générale.

§ 93. Le parallélisme appliqué au style figuré. - La recherche des parallèles est très-importante lorsqu'il s'agit de déterminer, par exemple, si un passage doit être pris au propre ou au figuré. Dieu est quelquefois représenté comme tenant en sa main une coupe qu'il donne à boire à ceux qu'il veut frapper, et ils tombent saisis d'étourdissement; cette image que nous rencontrons sans autre explication, Nahum, III, 11. Hab., II, 16. Ps. LXXV, 8, etc., est pleinement

expliquée par le parallélisme de Esaïe LI, 17-23. La coupe, c'est la fureur de l'Eternel et sa juste indignation; l'ivresse étourdissante, c'est une désolation et une détresse au-delà de ce que l'homme peut supporter. - De même, nous lisons Actes, II, 21, que "quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé;" mais nous lisons, dans saint Matthieu, que tous ceux qui diront - Seigneur! Seigneur! n'entreront pas au royaume des cieux; d'où il résulte que le passage des Actes ne doit pas être pris dans un sens littéral et restreint. Il s'explique par Rom., X, 11 -14, et 1 Cor., I, 2. Nous y voyons, en effet, que ces paroles, empruntées au prophète Joël, II, 32, doivent s'entendre d'un acte de foi, de l'acceptation de Jésus comme Messie et de l'adhésion aux doctrines révélées par lui.

Il faut remarquer aussi que si le sens figuré doit présenter certaines analogies avec le sens littéral, il n'est pas nécessaire, comme il n'est pas possible non plus, que tout ce que suppose la figure soit renfermé ou se retrouve dans le sens littéral. Il suffit de quelques rapports évidents pour que la métaphore soit justifiée. Si Christ appelle ses disciples ses brebis, la comparaison porte sur son affection pour eux, sur les soins qu'il leur donne et sur l'affection confiante qu'ils lui portent en retour. Le bon sens le plus ordinaire suffit pour déterminer le terme et les limites de la comparaison. C'est ainsi que l'on comprend que Christ n'est appelé un agneau que par rapport à son caractère et à son sacrifice. C'est ainsi encore que le péché est appelé une dette, l'expiation une rançon et le pardon la quittance de la dette. Mais il est évident qu'on ne peut pas pousser trop loin ces analogies; s'il est dit que Christ est mort pour les péchés de tous, il n'en résulte pas que tous seront sauvés; si son obéissance couvre nos transgressions, il n'en résulte pas que nous puissions vivre dans le péché; s'il est dit que les hommes sont morts dans le péché, il n'en résulte pas qu'ils soient tellement morts que leur responsabilité morale soit entièrement dégagee.

Ces principes sont assez clairs quand il s'agit de figures empruntées aux objets matériels. Ils sont plus importants et peut-être d'une application plus difficile quand les figures sont tirées de la nature humaine ou de la vie ordinaire. Bien

des erreurs sont résultées d'une trop grande recherche des analogies, et l'esprit de l'homme, l'esprit dans son acception la plus vulgaire, est quelquefois trop enclin à prendre pour des travaux sérieux de pareils jeux de mots. Celui qui veut étudier véritablement la Bible doit le faire avec sobriété sous ce rapport et se tenir en garde contre cette tendance.

§ 94 Conclusion. - Pour déterminer le sens exact d'un passage de la Bible et jusqu'à quel point les mots doivent être pris dans un sens figuré, il faut donc se demander avant tout quel est le sens des mots employés. S'ils n'ont qu'un sens, il n'y a aucune difficulté. S'ils en ont plusieurs, il faut rechercher celui que recommande plus particulièrement le reste de la phrase. Si là encore on en trouve plusieurs, on examinera celui qui s'accorde le mieux avec le contexte; puis celui que réclame le but général de l'auteur ou du fragment que l'on étudie, puis enfin celui qui concorde le mieux avec le reste des Ecritures, celui qui est le plus conforme à l'analogie de la foi. Si alors il reste encore deux sens possibles, c'est qu'ils sont vrais tous les deux, ou bien il faut attendre d'ailleurs et du temps des lumières ultérieures.

Ces règles doivent être observées partout et toujours, non-seulement pour le style figuré, mais encore pour le style ordinaire et littéral; qu'il s'agisse d'histoire ou de prophétie, § allégorie ou d'enseignement, peu importe. Il n'y a pas à cet égard deux règles d'interprétation différentes. On s'attend, sans doute, à rencontrer plus de figures dans le langage poétique que dans le style simple de la narration; mais les règles restent les mêmes, à cela près qu'on a plus souvent, l'occasion de les appliquer dans un cas que dans l'autre. Ajoutons que ces règles sont les mêmes qui président à toute espèce d'interprétation, soit qu'il s'agisse d'une langue étrangère quelconque ou même de notre propre langue; on cherche à fixer la valeur et le sens exact des expressions par le sens ordinaire du mot, par le sens que Von suppose être dans l'intention de celui qui parle, par l'ensemble de son discours ou de sa disposition d'esprit.

SECTION IV. - L'emploi de ces règles dans l'interprétation, leur Importance.

.§ 95. Développements. - On vient de rappeler que les règles exposées dans la section précédente reposent sur des principes communs à toutes les langues; il importe, en effet, de ne pas l'oublier, car ces principes servent à la fois à justifier les règles et à en faciliter l'application.

Pour la plus grande partie de la Bible, il suffit, en général, de savoir de quoi il s'agit et de comprendre la langue dans laquelle on essaie de lire. Si on lit l'Écriture-Sainte dans la langue vulgaire, à quelque page qu'on l'ouvre, pourvu qu'on sache à peu près de quoi il est question, la lecture sera facile. Il n'y a pas d'exemple possible d'un passage obscur dont on puisse supposer raisonnablement qu'il renferme une doctrine qui ne serait exposée et développée nulle part ailleurs.

Aussi les règles qu'on a indiquées n'ont pas pour objet de faciliter la recherche du sens de passages simples et clairs, mais d'aider à déterminer le sens de passages obscurs ou douteux. Or, comme sur beaucoup de points nous sommes appelés à comparer les Écritures dans le but de prouver et d'établir certaines vérités, comme cette comparaison des Écritures est une partie de notre tâche, qu'elle est un moyen de sanctification et qu'elle nous ouvre les trésors de la grâce et de la vérité divine salutaire à tous les hommes, il importe au plus humble chrétien de bien se rendre compte de ces règles et de savoir les appliquer. La révélation doit être l'étude de notre vie, et c'est la volonté de Dieu que nos études, nos travaux et nos prières arrivent à nous en donner une intelligence toujours plus claire.

A cet égard, l'homme est tellement sous la dépendance de l'Esprit de Dieu bénissant ses efforts qu'un chrétien humble et persévérant dans la prière acquerra dans l'intelligence des Écritures une connaissance plus sûre et plus étendue que tel autre, mieux doué peut-être et plus savant, mais dont la piété sera moins fervente. L'exercice d'un esprit docile, attentif et recueilli, est donc

un des principes les plus importants à rappeler pour l'interprétation des saintes Ecritures.

Le vrai sens d'un passage ne se trouve pas toujours dans le sens littéral des mots ni dans telle interprétation qu'on pourrait supposer, si même elle renfermait une vérité absolue, mais il est dans ce qu'ont voulu dire les auteurs sacrés, ou quelquefois encore le Saint-Esprit, alors que les écrivains inspirés n'auraient qu'imparfaitement compris sur le moment les paroles qui leur étaient dictées.

Mais, comme c'est dans les mots que le sens est enveloppé, il s'agit de comprendre ce que signifient ces mots. C'est l'usage de la langue qui pourra seul le fixer, et cet usage, c'est autant que possible par l'Ecriture qu'il faut le déterminer.

Une fois ce sens acquis, il faut prendre les mots dans leur signification ordinaire, à moins qu'elle ne soit en désaccord positif, soit avec le sens de la phrase ou du fragment, soit avec l'analogie de la foi.

De deux interprétations on doit généralement préférer celle qui pouvait se présenter le plus naturellement aux auditeurs ou aux lecteurs primitifs, plus familiers que nous avec le langage pittoresque et figuré de l'Orient. Le sens doit toujours convenir au contexte. Le but spécial d'un passage, ou le raisonnement d'un écrivain, peut, s'il est clair et précis, indiquer, entre deux sens possibles, celui qui doit être choisi à l'exclusion de l'autre.

Pour qu'un passage parallèle serve à fixer le sens d'un mot, il faut, ou bien qu'il renferme le même mot dans un autre contexte, ou, au contraire, que, dans un contexte analogue, il se serve d'un mot différent.

Une doctrine fondée sur un seul passage ne saurait être dans l'analogie de la foi.

On ne peut dans la discussion en appeler à l'analogie de la foi qu'autant que la doctrine dont il s'agit est acceptée de part et d'autre; sans cela le raisonnement serait vicieux et sans effet. - De moine, si les deux sens possibles d'un même passage sont tous les deux conformes à l'analogie de la

foi, on ne peut plus l'invoquer ni d'un côté ni de l'autre. La théologie comprend l'étude de l'ensemble des Ecritures; elle est le sens même des Ecritures, complété, limité, restreint, expliqué par les Ecritures elles-mêmes. La théologie scripturaire n'est pas une chose, et l'interprétation ou le sens des Ecritures une autre chose. La théologie est l'exposition intelligente et fidèle de tout ce que le livre de Dieu révèle en fait d'histoire, de doctrines et de préceptes.

SECTION V. - Des secours extérieurs qui peuvent être employés pour l'interprétation de la Bible.

§ 96. De la valeur à donner à ces secours extérieurs - Pour comprendre parfaitement les Ecritures, concilier d'apparentes contradictions, épuiser toutes les richesses renfermées dans les paroles saintes, et choisir au besoin, entre plusieurs interprétations, celle qui représente le mieux la vérité divine, il est souvent nécessaire de recourir à quelques secours extérieurs, à des études qui n'ont par elles-mêmes que des rapports bien indirects avec la Bible elle-même. Il faut connaître quelles étaient les opinions, les doctrines ou les superstitions en vigueur chez ceux auxquels différentes portions des Ecritures étaient spécialement destinées; il faut connaître les faits généraux de l'histoire profane, la chronologie, la géographie, l'histoire naturelle, et surtout les moeurs et coutumes de l'Orient.

La valeur de ces moyens extérieurs a été tantôt entièrement méconnue, tantôt exagérée. Pour plusieurs, c'est là l'étude principale, et ils estiment que nul ne peut comprendre la Bible s'il n'est parfaitement versé dans toutes ces connaissances. D'autres, au contraire, méprisent la science. Les premiers oublient que ces secours étrangers n'aboutissent guère qu'à confirmer un fait ou une signification déjà reconnue, ou tout au plus à expliquer des faits de détail et d'une importance secondaire, puisque les grandes vérités de l'Evangile relatives au salut sont parfaitement claires et s'expliquent les unes par les autres. Les seconds oublient que ces secours sont nécessaires pour déterminer le sens des passages obscurs, et que, si nous les négligeons, nous perdons par là même une portion de vérité souvent intéressante et toujours utile à connaître.

§ 97. Des opinions répandues chez ceux auxquels les Ecritures étaient adressées. - A l'époque où notre Seigneur parut, les Juifs étaient généralement dans l'attente de la venue du Messie; son futur règne était appelé le monde à venir, la Jérusalem céleste, le royaume des cieux, le royaume de Dieu

(Schoetgen, *Horoe hebr.*, I, V, 6. Lyall, *Propoedia prophetica*, p. 270). On entrait dans ce royaume en devenant son disciple. Les Juifs avaient sur sa nature les idées les plus erronées, et notre Seigneur devait prendre à tâche de les redresser. C'est ce qu'il fit par ses enseignements et par ceux de ses apôtres. C'est donc par l'étude du Nouveau -Testament que nous apprendrons à connaître la vraie nature du royaume de Dieu, et le fait que ce nom était donné par les Juifs au règne du Messie, fait qui nous est connu par des sources étrangères à la révélation, complète nos connaissances à ce sujet, et confirme les inductions qu'on pouvait tirer des auteurs sacrés. Les Juifs, en parlant d'un prosélyte, disaient "Il est né de nouveau;" cette expression, tout-à-fait locale, suffirait à expliquer le sens des paroles de Jésus sur la régénération (Jean, III).

Lier ou délier signifiait, chez les Juifs, défendre comme illicite, ou permettre comme légal (Lightfoot); c'était une déclaration de fait. Ce sens donne, d'après Wettstein, la vraie explication de Matth., XVIII, 18. Les préceptes du sermon sur la montagne reçoivent parfois un grand jour par la connaissance de certains détails que nous fournissent les secours extérieurs. Les pharisiens affirmaient, par exemple, que les pensées du coeur ne suffisaient jamais à constituer un péché (cf. Matth., V, 28). Les scribes prétendaient que certaines offrandes déposées par les fidèles sur l'autel pouvaient expier tous les péchés dont la répression n'était pas de la compétence du magistrat (verset 24). Tous étaient d'accord, au dire de Maïmonides, à affirmer que des serments faits par le ciel ou par la terre pouvaient être éludés, et qu'ils n'avaient pas la solennité, ni par conséquent la valeur de ceux dans lesquels était intervenu le nom de Dieu (verset 34). Ils disaient encore qu'une longue prière ne revient jamais à vide vers celui qui l'a faite (Buxtorf); cf. VI, 7. - Voyez, pour d'autres et nombreux exemples, les *Horoe hebr.* de Lightfoot et de Schoetgen, ainsi que les Commentaires de Gill et de Koppe, et les Notes de Wettstein sur le Testament grec. Les principales sources à consulter, en ce qui concerne les doctrines et les idées superstitieuses des anciens Juifs, sont les Targums et le Talmud. Puis

vient la Sohar du rabbin Siméon ben Joshai, qui vivait au deuxième siècle; ce livre, qui jouit de la plus haute vénération chez les Juifs, a servi de base à la Kabbale (voir deuxième partie, Introduction aux Evangiles). Il a pour objet la venue du Messie et les prophéties relatives à son règne. Il met en évidence le sens des Ecritures et l'incrédulité des Juifs, en établissant que, sauf deux ou trois notables exceptions, les passages prophétiques de l'Ancien-Testament que les apôtres ont rapportés à Jésus-Christ étaient généralement compris de la même manière par tous les Juifs, en particulier les Psaumes et tous les passages d'Esaië cités dans le Nouveau-Testament. Et malgré cela, les Juifs ont rejeté le Messie qui avait été l'accomplissement vivant de tous ces oracles. Ajoutons que l'utilité qu'on peut tirer de la connaissance des idées en circulation parmi les Juifs n'est que relative; cette connaissance peut mettre sur la voie et suggérer un sens nouveau, mais elle ne peut l'imposer, ni même suffire à elle seule dans la plupart des cas. C'est ainsi que l'idée de la régénération d'un prosélyte s'arrêtait, chez le Juif, au fait de la circoncision ou du baptême. Si l'on peut s'expliquer par là l'usage que Jésus-Christ fait de ce mot, et même en partie le mot lui-même, il est clair cependant que son sens véritable et complet ne peut ressortir que de l'ensemble des déclarations de l'Ecriture sur ce sujet.

Ce qu'on vient de dire des Juifs n'est pas moins vrai des peuples dont les Israélites étaient entourés. Il est souvent utile de connaître les opinions religieuses qui avaient cours parmi eux.

Il est intéressant de savoir, par exemple, que chez les Egyptiens l'agneau et le chevreau étaient en grande vénération, et que le mâle, symbole et image d'Ammon, était adoré, On comprend également mieux les dix plaies, quand on sait qu'elles frappèrent toutes des objets du culte idolâtre de l'Egypte, et les changèrent en objets de dégoût pour leurs adorateurs eux-mêmes, en même temps qu'elles mirent en évidence la puissance du vrai Dieu. Les Phéniciens avaient l'habitude dans leurs fêtes solennelles de manger crues certaines viandes de leurs sacrifices; ils en faisaient sécher une partie au soleil, et en cuisaient d'autres pour servir à des usages magiques; les intestins étaient

employés à la divination, et d'autres portions servaient à des charmes et à des enchantements. Moïse avait défendu aux Hébreux de semblables pratiques, et si la destruction totale de la victime par le feu renfermait d'autres enseignements solennels, nul doute qu'elle n'eût aussi pour objet d'établir entre Israël et les païens une ligne de démarcation infranchissable (cf. Lév., XI, 11; XIX, 28. Ps. XVI, 4. Jér., XLIV, 17-19).

Quand on se rappelle le dualisme des anciens Perses, Ormuzd et Ahriman, le principe du bien et celui du mal, deux divinités égales en pouvoir, on trouve une grandeur nouvelle à ces paroles que le Tout-Puissant adresse à Cyrus: "C'est moi qui forme la lumière et qui crée les ténèbres, la paix et l'adversité (Esaïe, XLV, 7)."

La philosophie orientale, dont plusieurs adeptes devenus chrétiens essayèrent de concilier les doctrines avec la doctrine de l'Évangile, est souvent utile à connaître pour l'intelligence du Nouveau-Testament. Les gnostiques, par exemple, considéraient la parole, la vie, la lumière, etc., comme autant d'émanations de la divinité, et l'on suppose que saint Jean, au commencement de son Évangile (I, 1-18) n'a eu d'autre objet en vue que de revendiquer pour notre Seigneur seul tous ces titres, en montrant qu'il en était seul la vraie réalisation. - Partant des mêmes principes, les uns en déduisaient une morale de plus en plus relâchée, les autres, au contraire, des pratiques et des austérités de plus en plus sévères. La première épître de Jean semble avoir en vue ces erreurs dogmatiques et morales; plusieurs passages des épîtres de Paul paraissent également destinés à les combattre. Les "actions des Nicolaïtes (Apoc., II, 6)" appartenaient probablement à la même tendance philosophique. En Europe c'était la philosophie grecque qui prédominait, et le caractère grec se révélait par les distinctions les plus subtiles. Deux sectes grecques sont seules mentionnées dans l'Écriture, les épicuriens et les stoïciens. Les premiers estimaient que Dieu ne se mêle en rien des affaires de ce monde, et qu'il repose en paix dans quelque ciel éloigné; les autres voyaient en lui l'âme du monde, active et toujours présente. Les deux sectes étaient d'accord à placer les Grecs bien au-dessus de toutes les autres nations. L'apôtre Paul les condamne l'une

et l'autre (Actes, XVII, 18-32), fait ressortir leurs erreurs et leur révèle les grandes doctrines de la résurrection et de la rédemption par Christ. La connaissance de leurs erreurs fait mieux comprendre l'appel que l'Apôtre leur adresse, et la nécessité d'annoncer l'Évangile à tous, en même temps qu'elle fait ressortir le caractère de simplicité et de dignité de la vérité. Les épîtres de Paul proclament la divinité de Jésus-Christ et l'inutilité des observances cérémonielles pour le salut. Les Ebionites, en repoussant ces doctrines, repoussaient également les écrits de l'Apôtre et ne conservaient de tout le canon que des fragments mutilés de l'Évangile de Matthieu, confirmant, par cette exclusion, l'interprétation que les chrétiens ont toujours donnée des paroles si profondes de Paul. - Plusieurs des discours de Jésus ont un rapport direct: et clair aux erreurs et préjugés des différentes sectes juives; on en reparlera plus au long dans l'introduction aux Évangiles.

Disons cependant que si les erreurs dont la connaissance peut servir à expliquer certains passages étaient souvent locales et temporaires, elles dérivait cependant toujours d'une tendance naturelle au cœur de l'homme, et que sous ce rapport elles sont susceptibles de se reproduire sous mille formes diverses et dans tous les temps; leur réfutation, dans l'Écriture, n'a donc pas une utilité temporaire seulement, mais elle renferme des vérités d'une application permanente et universelle.

.

§ 98. L'histoire profane ancienne. - Quelques exemples suffiront pour montrer combien la connaissance de l'histoire peut être utile dans l'étude de l'Écriture-Sainte.

Il est dit, Gen., XLVI, 34, que les bergers étaient en abomination aux Égyptiens. Moïse nous donne ce détail pour expliquer comment il se fit que les Israélites furent relégués dans le pays de Goscen, à l'extrême frontière nord de l'Égypte. Cette espèce d'exil avait l'avantage de les préserver d'un contact trop immédiat avec un peuple idolâtre. Mais Moïse n'explique pas les causes de cette horreur des Égyptiens pour les bergers. Les recherches du docteur Hales et de Faber suppléent à ce silence. Ils ont découvert, d'après un fragment de

Manéthon, que, vers l'an 2159 avant Christ, l'Egypte fut envahie par des hordes de bergers cushites venus d'Arabie, qui, après quelques années d'une domination dure et cruelle, furent renversés et chassés par le soulèvement unanime des princes de la Haute-Egypte, et s'enfuirent en Palestine, le pays des bergers, où leurs descendants portèrent plus tard le nom de Philistins. Cet événement, qui arriva quelques années avant l'administration de Joseph, explique la méfiance inquiète avec laquelle furent reçus les premiers marchands israélites qui venaient de la Palestine, et la malveillance avec laquelle on regardait tous ceux qui étaient, comme eux, bergers et nomades. - Ce fait d'une invasion de bergers, attesté par les archéologues égyptiens, Champollion, Rosellini, Wilkinson, est révoqué en doute, mais sans motifs suffisants, par Hengstenberg, qui conteste toute cette partie du récit de Manéthon.

On peut remarquer en passant que l'histoire d'Assyrie et les antiquités de l'Egypte, après avoir paru fournir d'abord aux incrédules leurs plus forts arguments, sont devenues au contraire les plus puissants témoins en faveur de l'authenticité des livres saints.

Le meilleur commentaire de Deut., XXVIII, et des prophéties de notre Seigneur relativement à la destruction de Jérusalem, se trouve dans l'Histoire des guerres des Juifs, par Josèphe. Il était lui-même Juif de naissance, né à Jérusalem vers l'an 37, et il fut témoin oculaire du siège qu'eut à éprouver la capitale de la Judée. L'exactitude de son récit est confirmée par les écrivains contemporains et par le témoignage de l'empereur Titus. Matth, II, 2, 3, s'explique par ce fait bien connu, que, lorsque Jésus naquit, il y avait dans tout l'Orient comme le pressentiment qu'un grand prince devait apparaître et gouverner le monde (cf. Tacite, Rist., I, 5. Suet., Vie de Vesp., 4). Notre Seigneur exhorte ses disciples (Matth., XXIV, 15, 16) à quitter Jérusalem avant le commencement du siège, et l'histoire profane nous apprend qu'ils mirent à profit ce conseil, et qu'avant que la ville fût entièrement bloquée par les armées romaines, ils se retirèrent à Pella, sur la rive orientale du Jourdain. La tranquillité dont les Eglises jouirent pendant quelque temps et dont il est

parlé Actes, IX, 31, s'explique par l'histoire contemporaine. Elle ne fut pas due à la conversion de Saul, comme on l'a pensé quelquefois, car la persécution recommença trois ans après, mais au fait que vers cette époque (an 40) l'empereur Caligula eut la prétention de placer sa statue dans le lieu très-saint. La consternation des Juifs, en présence d'une tentative aussi sacrilège, détourna un moment leur attention de dessus les chrétiens, qui purent s'édifier en paix dans la crainte du Seigneur.”

Dans Actes, XVII, 16, il est dit d'Athènes qu'elle était entièrement adonnée à l'idolâtrie; une variante porte même “pleine d'idoles.). Elien, qui vivait en 140, l'appelle l'autel de la Grèce, et Pausanias l'historien (en 170) ajoute qu'elle renfermait à elle seule plus d'idoles que tout le reste de la Grèce. Toute l'antiquité est d'accord à la représenter comme étant le siège des sciences et des arts, et l'école du monde entier. Quel rapprochement! Le plus grand développement pour l'esprit, et la plus grossière idolâtrie pour l'âme !

Il n'y a besoin d'aucun commentaire pour admirer la grandeur de la conduite de Paul en présence de Félix (Actes, XXIV, 25, 26). Paul ne songe pas à se défendre; il n'attaque pas directement Félix. Il parle en général de la justice, de la chasteté, du jugement à venir. Mais combien son discours paraît plus incisif, combien aussi son tact paraît plus admirable, quand on lit dans Josèphe que Félix était connu pour ses Concussions et pour sa vénalité, et qu'il avait vécu en adultère avec Drusille, la femme du dernier roi d'Edesse. Félix n'avait aucun motif pour interrompre Paul, et cependant il sentit dans sa conscience la puissance de ses pressants appels.

.
§ 99. L'histoire ecclésiastique. - L'étude de l'histoire ecclésiastique est utile en ce que parfois elle raconte des faits sur lesquels les écrivains sacrés gardent le silence; quelquefois elle donne à connaître l'état de l'opinion dans l'Eglise elle-même, la date d'une erreur et son développement, les vues des hommes pieux sur certains points de doctrine, leur manière d'interpréter certains passages, etc. Sans doute, l'histoire ne sera pas une autorité, mais elle sera souvent une présomption, et même une preuve de fait.

C'est l'histoire ecclésiastique seule qui nous apprend ce que sont devenus la plupart des apôtres dont il n'est plus reparlé dans le Nouveau-Testament. Elle nous montre qu'avant la destruction de Jérusalem, et dans les trente années qui suivirent la mort de notre Seigneur, l'Évangile fut prêché en Macédoine et en Syrie par Jude; en Égypte et dans les contrées voisines de l'Afrique, par Marc, Simon et Jude; en Éthiopie, par l'officier de la reine Candace et par Matthias; dans le Pont, par Pierre; dans les sept Églises apocalyptiques, par Jean; chez les Parthes, par Matthieu; en Scythie, par Philippe et André; en Perse, par Simon et Jude; en Médie, par Thomas; en Italie et en Grèce, par Paul. Dans la plupart de ces contrées des Églises se fondèrent vers cette époque, tant avait été rapide la propagation de l'Évangile, commandée et ordonnée par Jésus-Christ Marc, XVI, 15-20.

D'un autre côté l'histoire nous fait connaître ce que croyaient les premiers chrétiens. Dans une lettre encore existante, écrite par les chrétiens de Smyrne, et racontant le martyre de Polycarpe, ils disent, en réponse aux Juifs qui leur reprochaient d'être sur le point d'adorer Polycarpe au lieu de Jésus-Christ: "Hé 1 comment cela serait-il possible? Christ seul est, et seul peut être l'objet de notre culte; c'est lui seul que nous adorons: quant aux martyrs nous n'éprouvons pour eux que de la reconnaissance et de l'amour." - Les Pères des trois premiers siècles tiennent tous le même langage relativement à Christ, et Eusèbe ajoute (Hist. eccl., V, 27, 28) - "C'est aussi pour cela que les psaumes et les hymnes, composés depuis le commencement par les hommes pieux et fidèles, célèbrent les louanges de Christ, et proclament sa divinité (cf. Matth., XXVIII, 17)!"

De même quant au devoir de sonder et d'étudier attentivement les Écritures. Il est clairement tracé dans la Bible elle-même (2 Tim., III, 15. Jean, V, 39; XXI, 30, 31. Matth. XXII, 29. Luc., XVI, 29. Actes, XVII, 11, 12. 1 Thes., V, 27. 2 Pierre, I, 19. Apoc., I, 3). Il est intéressant de voir avec quelle énergie les écrivains des premiers siècles insistent sur l'accomplissement de ce devoir, Chrysostôme et Jérôme, Origène et Augustin tiennent le même langage. Ils n'hésitent pas à dire que tous les maux dont ils ont à se plaindre viennent "de

ce que les Ecritures ne sont pas assez connues.” (Cf. § 46.) L'histoire, en nous faisant connaître la date exacte des pratiques diverses qui s'introduisirent à la longue dans l'Eglise, nous met en garde contre elles, et nous engage à en examiner sérieusement la légitimité. C'est ainsi que nous voyons apparaître pour la première fois en 606 le titre d'évêque universel réclamé par l'évêque de Rome. L'autorité canonique des apocryphes, de la Vulgate et des traditions, ne date que du concile de Trente, au seizième siècle. L'usage de la langue latine au lieu de la langue vulgaire pour le culte, date de 666. La transsubstantiation ne fut enseignée qu'au huitième siècle. Au onzième le repas du Seigneur fut mutilé par la suppression de la coupe. Les sept sacrements sont du douzième siècle. Les mérites de la pénitence, le purgatoire, les prières pour les morts, apparaissent vers le septième siècle, mais ne furent affirmés d'une manière positive qu'en 1140. Les papes ne réclamèrent pas avant le douzième siècle le droit et le pouvoir d'accorder des indulgences. La confession auriculaire ne fut rendue obligatoire qu'au concile de Latran, c'est-à-dire au treizième siècle. Le célibat forcé des prêtres fut proposé et discuté vers la fin du quatrième siècle (décret de Siricius, 388), et ne triompha définitivement que sous Grégoire VII à la fin du onzième (cf. Col., II, 23. 2 Thes., II, 7-12).

L'origine relativement récente de toutes ces erreurs n'est sans doute pas une autorité décisive contre elles, mais elle prouve le sens que jusqu'alors on avait donné aux Ecritures. Elle prouve que la papauté est une nouveauté, et que ses dogmes n'étaient pas enseignés par ceux qui vivaient dans des temps plus rapprochés de l'époque apostolique, et qui étaient mieux placés pour comprendre la vraie signification des passages contestés ou douteux.

§100. La chronologie. - Il est toujours utile, souvent intéressant, quelquefois nécessaire, pour comprendre certaines portions des Ecritures, de connaître l'ordre des événements, et de se rappeler les intervalles de temps qui les séparent; sous ce rapport l'étude de la chronologie acquiert une valeur et un intérêt tout particulier.

Quel jour ne jette pas sur la dépravation de la nature humaine ce fait que déjà la seconde génération depuis Adam avait tellement corrompu sa voie, que Dieu se repentit d'avoir fait l'homme.

Les crimes de Sodome et de Gomorrhe paraissent plus criminels encore quand on se rappelle qu'à l'époque de leurs plus hideux débordements, il y avait cent ans à peine que Noé, leur aïeul, était descendu dans la tombe. Le jugement prononcé contre la maison d'Héli, à Siloh, reçut un premier accomplissement par la mort de ses deux fils, mais il ne fut pleinement exécuté que quatre-vingts ans plus tard, par la solennelle destitution d'Abiathar (1 Rois, II, 26, 27). Les jugements de Dieu peuvent être lents à venir, mais ils sont sûrs.

David était âgé de cinquante ans quand il commit le crime qui a le plus déshonoré son caractère, triste exemple du pouvoir de la tentation, et de l'insuffisance d'une longue fidélité chrétienne, quand la vigilance se relâche un seul instant.

Les hauts lieux que Salomon bâtit à Hastoreth subsistèrent, d'après 2 Rois, XXIII, 13, jusqu'aux jours de Josias, c'est-à-dire pendant trois cent cinquante ans; il est probable que Salomon mourut repentant, mais les conséquences de ses péchés lui survécurent et furent un objet de scandale et de chute pour plusieurs générations.

Si, comme on le pense, la première épître aux Thessaloniens est la plus ancienne en date, la recommandation faite par Paul (V, 27), qu'elle soit lue dans toutes les Eglises, à tous les saints frères, semble prendre le caractère d'une direction générale relative aux écrits du même genre, et les marquer §avance du sceau de la canonicité.

La déclaration de Paul qu'il se considère comme le premier des pécheurs (1 Tim., I, 15), est remplie d'enseignements; mais elle devient plus sérieuse encore quand on sait que l'épître dans laquelle il parle avec tant d'humilité fut écrite vers l'an 64, c'est-à-dire près de trente ans après sa conversion. On voit que ni ses succès dans l'Eglise, ni ses progrès en sainteté et en connaissance

n'affaiblirent jamais le sentiment profond qu'il avait de sa mission et de son état de péché.

Quelques commentateurs ont cru que 2 Cor., XI, 25, et suiv., les souffrances nombreuses de l'Apôtre, se rapportaient à Actes, XXVII; mais avec un peu plus de connaissances chronologiques ils auraient évité cette méprise, car la seconde aux Corinthiens fut écrite avant le voyage de Paul à Rome. Grotius et quelques autres ont rapporté à Caligula ce que Paul dit de l'homme de péché 2 Thes., II, 3, mais Caligula était mort depuis douze ans quand cette lettre fut écrites.

Le précepte de Pierre: "Honorez le roi (1 Pierre, II, 17)," reçoit une nouvelle force du fait qu'à l'époque où l'apôtre parlait ainsi, c'était l'infâme Néron qui tyrannisait l'empire romain.

L'examen du chap. V de la Genèse montre que Noé a pu connaître les détails de la création et l'histoire des premiers jours du monde, sans autre intermédiaire entre lui et Adam, qu'Enos ou Lémec son propre père. Lémec vécut en effet cinquante-six ans avec Adam, et cent ans avec Sem. Sem à son tour fut pendant quelques années contemporain d'Abraham et d'Isaac, et les rapports entre Adam et Isaac purent s'établir directement au moyen de deux hommes seulement, Lémec et Sem, de sorte que la transmission de la vérité divine put se faire pendant de longs siècles sans être exposée à beaucoup d'altérations. On comprend la tradition dans des conditions pareilles. Plus de quatre mille ans s'écoulèrent entre la première promesse et sa réalisation. Plus de quatre cents entre la promesse faite à Abraham et son accomplissement sous Josué. Plus de quatre cents entre les oracles de Malachie et leur accomplissement dans la personne de Jean-Baptiste. Mille ans sont devant le Seigneur comme un jour; ses promesses semblent tarder quelquefois, mais elles se réalisent en leur temps.

L'étude de la chronologie est essentielle surtout pour l'étude de la prophétie, soit pour fixer le sens précis des oracles, soit pour se rendre compte de leur accomplissement. Les paroles de Esaïe, XXXVII, 22-34 sont expliquées par le chap. XXXVI. Les premières annoncent une délivrance remarquable dans un

danger pressant; l'autre nous montre en Ezéchias et Sanchérib les hommes en qui la prédiction s'est accomplie.

Tous les peuples ont une date particulière à laquelle ils rattachent toutes les autres dans le passé et dans l'avenir, et de laquelle ils partent dans leurs calculs. Les chrétiens datent de la venue de Jésus-Christ; les Romains, de la fondation de la ville de Rome; les Grecs comptaient par olympiades, et la première était de sept cent soixante-seize ans antérieure à la venue de Christ, de cinquante-cinq ans antérieure à la captivité, contemporaine d'Hosias. Ces dates sont appelées ères ou époques; nous en consignerons ici les principales.

L'année grecque, de la création du monde.	1 septembre 5598 av. C.
L'ère de Constantinople ecclésiastique et civile.	1 avril, 1 septembre 5508 avant Christ.
L'ère juive, ecclésiastique et civile.	Avril, sept. 3761 av. C.
L'ère d'Abraham ou d'Eusèbe.	1 octobre 2015 av. C.
L'ère de la prise de Troie.	12 (ou 21) juin 1184 av. C.
L'ère du temple de Salomon.	Mai 1015 av. Christ.
Les olympiades.	Nouvelle lune du solstice d'été, 776 av. Christ.
L'ère romaine (l'année consulaire commençait au 1er janvier).	21 avril 753 av. Christ.
L'ère de Nabonassar.	26 février 747 av. Christ.

L'ère des Séleucides.	1 septembre 312 av. C.
L'ère pontificale et constantinopolitaine.	1 janv., 1 sept. 3 av. C.
L'ère chrétienne commune.	1 janvier an 1 de Christ.
L'hégire, ou ère mahométane.	16 juillet 622 après Christ.
L'ère persane.	16 juin 632 après Christ.

**SECTION V. - Des secours extérieurs qui peuvent être employés pour
l'interprétation de la Bible. (Suite 1)**

§ 101. Chronologie biblique. - Comme plusieurs événements d'une grande importance générale ou nationale sont racontés et mis en saillie dans la Bible, ils servent ordinairement de points de départ aux divisions de la chronologie sacrée. Les Juifs regardent comme des époques principales la création, le déluge, la sortie d'Egypte (Nomb., XXXIII, 38. 1 Rois, VI, 1) et la construction du temple (2 Chron., VIII, 1).

La première époque commence avec la création et finit au déluge. Sa durée ne peut être fixée que par l'Écriture. En prenant (Gen., V) l'âge des patriarches au moment de la naissance d'un de leurs fils (pas toujours de l'aîné), et en additionnant ces âges, on obtient pour cette période, d'après le texte reçu des Hébreux et par conséquent, d'après nos Bibles, 1656 ans; d'après le texte Samaritain, 1307; d'après les Septante, 2262 (ou 2236, ou encore 2242).

Dans nos versions modernes, c'est le texte hébreu qui a généralement prévalu, et c'est l'ensemble de ses données qui a fixé la chronologie vulgaire, telle que l'archevêque Usher (Ussérius), l'a déterminée, et avec de légères modifications dues à l'évêque Lloyd. En voici le tableau:

SOURCES	PÉRIODE	USSÉRIUS.	SEPTANTE	JOSÈPHE.(D'après Hales.)
Gen., V.	De la création au déluge	1,656	2,262	2,256
Gen XI, 10-32; XII, 4.	Du déluge à la vocation d'Abraham	427	1,207	1,062
Gen XXI,	De la	430	425	445

5; XXV,26; XLVII, 9, 28.	vocation d'Abraham à la sortie d'Egypte			
1 Rois, VI, 1.	De la sortie d'Egypte à la construction du temple de Salomon	479	601	621
	Du temple au retour de l'exil sous Cyrus	476	476	493
	Du retour de l'exil à la naissance de Jésus.	536	537	534
	Total	4,004	5,508	5,411

Les Juifs modernes ne comptent que trois mille sept cent soixante ans depuis la création jusqu'à Jésus-Christ,, c'est-à-dire deux cent quarante-quatre ans de moins qu'Ussérius.

Les différences de détail entre les Septante et l'hébreu ressortent des tableaux suivants: on voit qu'à six des patriarches les Septante donnent cent ans de plus à la naissance de leur fils; ils ajoutent six ans à Lémec, quoique dans le texte corrigé de Josèphe ces six ans soient de nouveau supprimés; immédiatement après le déluge, ils donnent encore cent ans de plus à chacun

des six premiers patriarches. Ils insèrent, comme Luc, III, 36, le nom de Kénan ou Caïnan, auquel ils donnent cent trente ans à la naissance de Sala; enfin ils donnent à Sérug quatre-vingts ans au lieu de trente. Ce qui pour cette seconde période seulement fait déjà une différence de sept cent quatre-vingts ans. Le texte samaritain est ici d'accord avec les Septante, sauf en ce qui regarde Kénan, dont il ne parle pas. Avant le déluge il ne compte que treize cent sept ans.

La différence de cinq ans dans la durée de la troisième période vient de ce que la chronologie fondée sur les Septante compte la vocation d'Abraham comme ayant eu lieu à Haran, tandis qu'Ussérius et nos versions la font remonter à cinq ans plus haut, alors qu'Abraham était encore dans le pays de Hur (Gen., XII, 1, cf. Actes, VII, 2, 3).

PREMIÈRE PÉRIODE. De la création au déluge.

SOURCES	AGE DES PATRIARCHES LORS DE LA NAISSANCE DE LEUR FILS	HEBREU	SEPTANTE	SAMARITAIN
Gen V, 3.	Adam	130	230	130
6.	Seth	105	205	105
9.	Enos	90	190	90
12.	Kénan I	70	170	70
15.	Mahalaléel	65	165	65
18.	Jéred	162	162	62
21.	Enoch	65	165	65
25.	Méthusélah	187	187	67

28.	Lémec	182	188	53
Gen., VII, 11.	Noé avait au jour du déluge	600	600	600
	TOTAL	1656	2262	1307

N. B. Notons que Josèphe compte 2256 ans; il est d'accord avec l'hébreu pour Lémec (182), pour tout le reste avec les Septante. - Quelques manuscrits des Septante portent 167 au lieu de 187 pour Méthuselah.

DEUXIEME ET TROISIEME PÉRIODE. Du déluge à la sortie d'Egypte.

SOURCES	PATRIARCHES. LEUR AGE	HÉBREU	SEPTANTE	SAMARITAIN
Gen., XI, 10	Sem, après le déluge, vécut	2 ans et engendra	2	2
12	Arphacsad	35	135	135
Septe et Luc, III, 36	Caïnan II		130	
Gen., XI, 14	Sélah	30	130	130
16	Héber	34	134	134
18	Péleg	30	130	130
20	Réhu	32	132	132
22	Sérug	30	130	130
24	Nacor	29	79	79
Gen., XI,	Taré	130	130	130

26, 32; XII, 4				
Gen., XII, 4	Abraham reçut la promesse à	75	75	75
XXI, 5	Puis il eut un fils après encore	25	20	20
XXV, 26	Isaac eut un fils à l'âge de	60	60	60
XLVII, 9	Jacob, quand il vint en Egypte, avait	130	130	130
Exode, XII 40, 41 (dans les LXX). Gal., III, 17; cf. Nomb., XXVI, 59	Les Israélites restèrent en Egypte	215	215	215 (?)
	Total	857	1637	1502
	La sortie d'Egypte aurait donc eu lieu, A. M	2513	3899	2749
	Av. C . . .	1491		

Les différences chronologiques de la quatrième période résultent moins du nombre des variantes que de l'authenticité d'un passage, et de l'interprétation de quelques autres; mais les difficultés n'en sont que plus grandes, et peut-être insolubles.

Ussérius compte entre la sortie d'Égypte et la construction du temple une période de quatre cent quatre-vingts ans (plus exactement quatre cent soixante-dix-neuf ans et seize jours); il s'appuie pour cela sur la déclaration fort précise de 1 Rois, VI, 1. Si l'intégrité de ce passage, du moins en ce qui concerne les chiffres, était hors de doute, la question serait décidée; malheureusement il n'en est pas ainsi. Les Septante accusent par leurs diverses leçons l'incertitude de ce texte. Le passage parallèle, 2 Chron., III, 2, ne donne pas de date. Josèphe, Théophile et d'autres auteurs, qui ont laissé des travaux sur la chronologie, semblent avoir ignoré la date en question, qui est mentionnée pour la première fois au quatrième siècle, par Eusèbe, lequel même ne l'adopte pas. Saint Paul compte quatre cent cinquante ans entre la division territoriale de Canaan et les jours de Samuel (Actes, XIII, 20), ce qui ferait, pour la période entière dont il s'agit, au moins cinq cent soixante-dix-neuf ans, puisqu'il faudrait ajouter cent vingt-neuf ans au chiffre de Paul, soit quarante-six ans pour le séjour au désert et l'établissement en Canaan, quarante ans pour le règne de Saül, quarante ans pour celui de David, et trois ans pour celui de Salomon. Ussérius s'est donné une peine inutile pour forcer le sens du passage des Actes, et le faire entrer dans son système. Josèphe, pour la période dont nous nous occupons, a trois chiffres différents, cinq cent quatre-vingt-douze ans (Antiq., 8, 3, 1), six cent trente-deux ans (10, 8, 5), et six cent douze ans (20, 10, 1). Le docteur Hales, après examen, s'est décidé pour six cent vingt et un ans, Pétau pour cinq cent dix-neuf, Greswell pour cinq cent quarante-neuf, Archinard pour quatre cent quatre-vingt-dix-huit, Jackson pour cinq cent soixante-dix-neuf, Clinton et Cuningham. pour six cent douze, Des Vignoles pour six cent quarante-neuf.

La chronologie du livre des Juges est capitale pour l'examen de cette question, quoique à elle seule elle ne suffise pas pour la résoudre. Six servitudes y sont mentionnées, qui durèrent en tout cent onze ans. Quatorze juges s'élèvent (non compris Josué, Héli et Samuel) qui gouvernent le pays pendant deux cent soixante-dix-neuf ans; ce qui fait un total de trois cent quatre-vingt-dix ans. En y ajoutant les cent vingt-neuf ans dont il a été parlé, pour le voyage du désert, et la royauté de Saül et de David, on arrive au chiffre de cinq cent dix-neuf ans. Mais c'est précisément là qu'abondent les incertitudes. Les servitudes et les jugatures ont-elles été contemporaines ou successives? Le passage Juges, II, 18, ne décide pas la question. En outre, il n'est rien dit de la durée du

gouvernement de Josué, et des anciens qui lui succédèrent, sauf le cas de Hothniel, gendre de Caleb. On ne voit pas clairement si Héli a été un juge politique comme les autres, ou simplement un magistrat civil, comme, le suppose Ussérius; dans ce dernier cas, il devrait être compté en sus de la durée du gouvernement des juges. Enfin l'Écriture ne dit rien sur le temps qui s'écoula entre la mort de Samson et l'avènement de Saül. Héli jugea Israël pendant quarante ans, c'est vrai; mais Ussérius en fait le contemporain et non le successeur de Samson. Il compte entre la mort d'Héli et l'élection de Saül vingt et un ans, ce qui est évidemment trop peu; car ce n'est pas en vingt et un ans que le jeune enfant Samuel pouvait être devenu "vieux et tout blanc de vieillesse (1 Sam., XII, 2)." Eusèbe compte Héli pour quarante ans, mais il comprend Samuel dans le règne de Saül; Josèphe compte cinquante-deux ans pour Héli et Samuel; Hales les compte pour soixante-douze ans. Clinton pense que Paul ne compte quatre cent cinquante ans que jusqu'au commencement de la judicature de Samuel, et il ajoute trente-deux ans pour cette judicature. On voit donc que les deux seuls passages sur lesquels on pourrait baser un calcul solide échappent, l'un à cause de son incertitude critique, l'autre à cause de son obscurité, et que nous n'avons aucun autre moyen de résoudre les difficultés de cette quatrième période.

Quant aux deux périodes suivantes, les dates sont mieux déterminées et s'accordent généralement; celles de la cinquième période sont tirées de l'histoire sainte; celles de la sixième, des auteurs profanes.

SECTION V. - Des secours extérieurs qui peuvent être employés pour l'interprétation de la Bible. (Suite 2)

.§102. Chronologie biblique (suite). - Les titres de ces différents systèmes chronologiques ne sont pas faciles à déterminer. Ceux qui admettent, d'une manière générale, les périodes les plus longues, s'appuient, entre autres motifs, sur les raisons suivantes.

1° Le texte hébreu a pu être altéré plus facilement que celui des Septante, parce qu'il était beaucoup moins répandu; peu après le commencement de l'ère chrétienne, son usage était restreint aux Juifs seuls, et même aux plus instruits d'entre eux seulement, tandis que la version des Septante était partout et servait pour le culte, soit parmi les Juifs, soit parmi les chrétiens. En outre, les Juifs étaient intéressés à abrégé la période qui s'étend entre la création du monde et la naissance de Jésus-Christ, pour faire croire que le temps fixé par leurs prophètes et leurs docteurs pour la venue du Messie n'était pas encore écoulé; tandis qu'on ne peut raisonnablement supposer aux traducteurs de la Bible en grec aucun motif d'altération du texte.

2° Le chiffre de onze cents ans, assigné par les Septante, le Samaritain et Josèphe à la période qui s'écoula entre le déluge et la naissance d'Abraham, paraît bien plus d'accord avec l'ensemble des faits historiques que le chiffre de trois cent cinquante ans donné par le texte hébreu. Ce dernier chiffre est beaucoup trop petit pour expliquer la multiplication et la dispersion des descendants de Noé qui se répandirent sur d'immenses contrées, depuis l'Inde et l'Assyrie jusqu'en Ethiopie, en Egypte et en Grèce, fondèrent des villes et organisèrent de puissantes monarchies à Babylone, à Ninive et en Egypte, sans parler des petites principautés que les descendants de Cam fondèrent dans le pays de Canaan, après en avoir expulsé ses premiers possesseurs.

3° Les plus longues chronologies donnent à chaque patriarche, à la naissance de son fils aîné, un âge qui est plus en proportion avec la diminution graduelle de la longueur de la vie humaine (1).

A cela on objecte, en faveur des périodes plus courtes:

1° Les soins scrupuleux et jaloux que les Hébreux apportaient à la conservation du texte original';

2° Les facilités que ce système laisse entrevoir pour la transmission sûre et rapide de la vérité révélée dans les premiers âges, Lémec ayant été successivement le contemporain d'Adam et de Sem, et Sem celui d'Abraham;

3° La coïncidence, au moins à peu de chose près, de la date fixée pour la création avec une époque astronomique très-remarquable (le grand axe de l'orbite de la terre coïncidant avec la ligne des équinoxes). Voyez les développements dans Hales.

4° Quant à l'objection tirée de la brièveté de l'intervalle entre le déluge et la naissance d'Abraham, comparée avec l'accroissement de la population sur la terre, on fait observer que les temps modernes offrent des exemples analogues; que le texte hébreu fournit, pour la même période, au moins autant de générations que les Septante, et enfin que l'âge des mariages indiqué par le texte hébreu a permis une reproduction plus rapide de la population. En somme, comme on le voit, la question reste douteuse, et, sans accepter dans tous leurs détails les calculs d'Ussérius, on peut regarder son système comme offrant au moins autant de garanties que tout autre. Outre les causes d'erreur provenant de copies inexactes, de variantes, etc., il y en a d'autres en chronologie qui proviennent des différentes manières de calculer le temps.

Les principales ères de l'histoire commencent en des mois différents de l'année. Chez plusieurs peuples on distinguait deux espèces d'années qui commençaient à des époques différentes, l'année civile et l'année ecclésiastique, ou bien encore l'année civile et l'année consulaire. L'année chronologique, d'ailleurs, ne coïncide pas toujours avec l'année astronomique actuelle. L'année julienne, par exemple, comptait trois cent soixante-cinq jours et six heures, c'est-à-dire onze minutes et neuf secondes de trop; de sorte que, de l'an 1 à l'an 1836, elle aurait été de quatorze jours et demi en avance. Le concile de Nicée en retrancha deux jours et demi; en 1582, Grégoire XIII corrigea le calendrier et gagna dix jours en prescrivant que le 5 octobre portât

la date du 15. En Angleterre, le 3 septembre 1751 fut compté comme le 14, et, en 1800, le 29 février de l'année bissextile fut omis. C'est ainsi qu'on a essayé de rectifier, par quelques suppressions, les erreurs de l'année julienne, et l'on peut dire que, depuis l'an 1 de l'ère chrétienne jusqu'à aujourd'hui, il y a, à quelques heures près, juste dix-huit cent cinquante-six ans. Mais d'autres systèmes ont contenu de plus graves erreurs, et il est naturel qu'avec l'impossibilité de les redresser, il se soit glissé dans la chronologie des difficultés presque insolubles.

Notons encore, en ce qui regarde la chronologie biblique, des sources d'obscurité provenant de supputations inexactes ou incertaines.

a) Quelquefois les historiens juifs parlent d'un règne qui s'est continué pendant trois années successives comme ayant duré trois ans, quand il n'a peut-être duré qu'une année entière et deux fractions d'années; il a pu durer deux ans et dix mois, comme il a pu ne durer qu'un an et deux mois, le dernier de la première année et le premier de la troisième.

b) Ils négligent les fractions et ne tiennent compte que du chiffre principal (Juges, XX, 46, cf. 35).

c) Les fils étant fréquemment associés au trône de leurs pères dans les anciennes monarchies, la durée du règne de l'un est parfois comprise dans la durée du règne de l'autre; d'autres fois, elle en est déduite. C'est ainsi qu'il est dit de Jotham qu'il régna seize ans (2 Rois, XV, 33), et au verset 30 il est parlé de la vingtième année de son règne. Sans doute que, dans ce dernier cas, on compte les quatre ans qu'il régna sous le nom de son père Hosias devenu lépreux, tandis que, dans le premier passage, on ne fait dater son règne que du moment de son avènement personnel. - Cf. encore 2 Rois, XIII, 1, 10. 2 Rois, XXIV, 8, et 2 Chron., XXXVI, 9. On explique, de même Dan., I, 1. Jér., XXV, 1, Nébucadnetsar étant roi en même temps que son père lors du siège de Jérusalem. C'est de cette manière aussi que l'on a pu expliquer certaines particularités de détail des tables chronologiques de l'Égypte et des autres contrées orientales.

d) Quelquefois, dans les dates ou dans d'autres supputations numériques, certains termes restant les mêmes, le point de départ varie, on d'autres éléments qui interviennent semblent introduire une contradiction qui disparaît devant un examen plus attentif. Les quatre cents ans de Gen., XV, 13, et les quatre cent trente de Gal., III, 17, aboutissent bien à la sortie d'Egypte ou à la promulgation de la loi qui eut lieu trois mois après; mais, tandis que Paul les compte depuis la vocation d'Abraham, Moïse ne les compte que depuis la naissance d'Isaac. - De même, les soixante-six personnes qui descendirent avec Jacob en Egypte (Gen., XLVI, 26, 27) (ou soixante-dix en comptant Jacob lui-même, Joseph et ses deux fils) ne sont pas en contradiction avec les soixante-quinze personnes de Actes, VII, 14, puisqu'au premier chiffre il faut ajouter les femmes des neuf fils de Jacob, celles de Juda et de Siméon étant mortes et celle de Joseph étant restée en Egypte. - De même encore, nous avons, Esdras, II, 64, et Néh., VII, 66, la mention de quarante-deux mille trois cent soixante personnes revenues de Babylone à Jérusalem; les détails en chiffre sont donnés pour les tribus de Benjamin et de Juda et pour les prêtres. Ces détails, du reste incomplets, s'élèvent, chez Néhémie, à trente et un mille quatre-vingt-neuf personnes; chez Esdras, à vingt-neuf mille huit cent dix-huit; mais, si l'on ajoute à Néhémie quatre cent quatre-vingt-quatorze noms qui ne se trouvent que dans Esdras, et à Esdras dix-sept cent soixante-cinq noms qui ne se trouvent que dans Néhémie, on trouve, pour l'un comme pour l'autre, le chiffre égal de trente et un mille cinq cent quatre-vingt-trois personnes, coïncidence d'autant plus remarquable qu'elle porte sur des détails et n'a pu être calculée. Les dix mille sept cent soixante-dix-sept autres personnes, dont le détail n'est pas indiqué, appartenaient sans doute aux dix tribus. C'est ainsi qu'en présence de contradictions apparentes, il est toujours plus prudent de confesser son ignorance et de suspendre son jugement que d'accuser l'écrivain. Jamais contradiction ne parut plus évidente que Ezéchiel XII, 13, et cependant la prophétie fut littéralement accomplie. Sédécias ne vit pas Babylone, et pourtant il y mourut; il était aveugle.

En général, quand on veut établir un système chronologique, il faut se pénétrer de l'importance des deux règles suivantes:

1° Déterminer avec précision certaines dates ou époques importantes et y rattacher l'ensemble du système. La naissance de notre Sauveur est naturellement le point de départ de toute la chronologie moderne, et en partie celui auquel on rattache la chronologie ancienne. L'année du concile de Jérusalem ou de la mort d'Hérode est la clef de la chronologie des Actes, comme la date de la conversion de saint Paul est la clef de ses épîtres. Pour les Juifs, le retour de la captivité, la destruction de Jérusalem, la construction du premier temple sont des époques capitales auxquelles ils ont rattaché une partie de leur chronologie.

2° Quand on le peut, il est utile de contrôler par les faits astronomiques, toujours sûrs, les conclusions de la chronologie. La Pâque juive, par exemple, commençait le jour avant la pleine lune de nisan, c'est-à-dire entre le 18 mars et le 16 avril. La lune ne pouvant être éclipsée qu'en son plein, le jour de Pâque, en certaines années, était donc celui qui précédait l'éclipse comprise entre ces deux dates. Or, le jour de Pâque étant le 14 nisan, il est facile, en comptant en arrière, de déterminer quel était le premier jour de l'année. Cinquante jours pleins après Pâque venait la Pentecôte, et au bout de six lunaisons, c'est-à-dire cent soixante-dix-sept jours après la pleine lune de nisan, venait la fête des Tabernacles. La grande fête des Expiations était cinq jours avant, c'est-à-dire le 10 de tisri. M. Greswell s'est servi de ces données à l'appui de sa chronologie. Admettant que notre Seigneur a été crucifié le 5 avril de l'an 30, il a calculé qu'une éclipse mentionnée par Dion devait avoir eu lieu le 1er août 45, et une autre, par Plin, le 30 avril 59. Les tables de Pingré, basées sur des calculs astronomiques, prouvent que des éclipses ont eu lieu, en effet, aux jours indiqués. Le raisonnement de Greswell, du reste, n'est pas complet; car il a oublié de dire quels rapports il peut y avoir entre la date de ces éclipses et celle de la crucifixion.

.
§ 103. Histoire naturelle. - Bien des expressions ou des allusions de

l'Écriture empruntent une force et une beauté nouvelle à la connaissance qu'on peut avoir de certains détails de l'histoire naturelle. Quand il est dit, par exemple, Ps. XCII, 12, que le juste fleurira comme le palmier, l'esprit comprend, d'une manière générale, le sens de la comparaison. Mais, certes, il en saisira mieux encore toute la portée s'il réfléchit que le palmier ne croit ni dans les profondeurs des forêts ni dans de fertiles prairies, mais dans les sables du désert. C'est une fraîche verdure qui s'épanouit au milieu des rochers les plus arides; c'est un phare bienveillant, dit Laborde, qui guide le voyageur vers un endroit où il a des chances de trouver de l'eau. L'arbre est admirable de beauté; sa taille élancée, son dais de feuilles, son panache flottant en ont toujours fait un emblème de la grâce, de la majesté, de l'élévation. Son feuillage est le symbole de la joie et de l'allégresse. Il ne se flétrit jamais, et la poussière ne s'attache pas à ses feuilles; aussi l'employait-on pour l'ornement des tentes à la fête des Tabernacles (Lév., XXIII, 40); la multitude en portait quand elle accompagna le Messie à Jérusalem (Jean, XII, 13), et les rachetés dans le ciel sont représentés tenant des palmes dans leurs mains (Apoc., VII, 9). Quant à son usage, le palmier est sans rival. Au dire de Gibbon, les habitants de la Syrie comptent jusqu'à trois cent soixante manières de l'utiliser en tout ou en partie. Son ombre rafraîchit le voyageur. Son fruit le restaure. Sa présence annonce une source. Ses feuilles servent de nattes. Ses branches sont employées à faire des haies, des clôtures, des murailles; avec les fibres de son tissu, on fait des cordes et des câbles. C'est dans sa vieillesse qu'il porte les meilleurs fruits, et les meilleures dattes ne se cueillent souvent que lorsque le palmier a déjà vécu un siècle. De sa racine sortent de nombreux rejetons qui finissent, en grandissant, par former une forêt (c'est peut-être ainsi qu'il faut entendre le palmier de Débora, Juges, IV, 5). Que d'emblèmes dans tous ces faits ! Combien il est vrai que le juste est un palmier dans le désert de ce monde ! Et, chose frappante aussi, le palmier, autrefois le symbole de la Palestine, a presque entièrement disparu de ce pays. Le cèdre peut donner lieu à des réflexions analogues. Il était autrefois très-abondant en Palestine, et la Parole de Dieu en fait l'emblème du fidèle. Il aime

l'eau, et si la source près de laquelle il a pris naissance vient à tarir, il cesse de croître et finit par mourir. Ses racines s'étendent entre les crevasses des rochers; ses branches s'élancent dans l'espace, presque perpendiculaires au tronc; ses feuilles sont toujours vertes, même au milieu des neiges de l'hiver; son écorce et ses feuilles sont odoriférantes, et l'odeur du Liban était devenue proverbiale; son bois est incorruptible, beau, solide et sans noeuds. Il orne le sommet des montagnes, et quand David l'en fit descendre, ce fut pour orner ses palais, et plus tard l'intérieur du temple de Salomon. Que de rapports avec le caractère et l'influence d'un chrétien fidèle et conséquent !

Deut., XXXII, 11, renferme plus d'une allusion que l'histoire naturelle de l'aigle peut seule faire comprendre. Quand la mère voit ses aiglons assez forts pour voler par eux-mêmes, elle défait son nid, les chasse et les contraint d'aller s'établir sur quelque rocher voisin; elle plane au-dessus d'eux et leur apprend à voler et à se diriger dans les airs. S'ils sont trop faibles ou trop malhabiles, elle étend ses larges ailes au-dessous d'eux, les reçoit sur son dos et remonte lentement et doucement vers son aire. Si quelque ennemi s'approche, elle s'interpose entre ses petits et le danger; si elle voit leurs ailes faiblir, elle se précipite au-dessous d'eux avec une rapidité surprenante, et, leur offrant un point d'appui, leur permet de reprendre quelques forces. L'aigle est le seul oiseau doué de cet instinct, et les leçons que Moïse veut donner à son peuple en découlent d'elles-mêmes. Dieu a toujours "ému sa nichée;" par des afflictions, il a toujours appelé son peuple, l'ancien Israël ou l'Eglise nouvelle, à sortir d'un lieu de repos fatal à ses vrais intérêts, de l'Egypte, du monde, de sa propre justice. Par l'exemple des hommes pieux, par le spectacle magnifique de sa puissance et de ses perfections, par la vie et le caractère de son Fils, il a plané au-dessus d'eux pendant que son Esprit et ses promesses étaient là pour les soutenir et assurer leur bonheur et leur salut.

Dans les montagnes de la Palestine, l'âne ou le mulet étaient ordinairement préférés au cheval pour l'usage domestique. Aussi des ânes figurent-ils dans l'énumération des richesses des patriarches Abraham et Job (Gen., XII, 16. Job, XLII, 12). Méphiboseth, le petit-fils de Saül, était monté sur un âne, de

même qu'Achitophel, premier ministre de David. Sous le règne de Joram même, fils d'Achab, les services de cet animal étaient encore appréciés par la noblesse. La Sunamite, par exemple, qui paraît avoir été d'un rang élevé, selle son âne et le monte pour se rendre auprès d'Elisée (2 Rois, IV, 8, 24). Plus tard cependant, et déjà à partir du règne de Salomon, le cheval commence à être regardé comme un animal plus noble et plus distingué. Salomon fait venir des chevaux de l'Arabie, et, à l'époque du retour de Babylone, les riches n'avaient plus d'autre monture; tout au plus tolérait-on encore les mulets. Ce fut donc bientôt une preuve de pauvreté ou d'humilité que de paraître en monté sur un âne, et c'est dans ces circonstances, sous l'impression de ce jugement généralement défavorable, que notre Seigneur fit son entrée triomphale dans Jérusalem; cf. Zach., IX, 9. Matth., XXI, 45.

Les Hébreux se servaient de l'âne aussi bien que du boeuf pour le labour (Esaïe, XXX, 24; XXXII, 20); mais il leur était défendu d'atteler l'un et l'autre à la même charrue, soit pour des motifs d'humanité, à cause de l'inégalité du pas, soit pour rappeler aux Juifs, par un exemple de plus, qu'il ne faut pas associer des choses qui ne vont pas ensemble, et qu'il ne doit y avoir aucune communion entre le peuple de Dieu et les idolâtres. Issacar est comparé à un âne ossu, sans doute au point de vue de la vigueur et de la force corporelle. Il est dit aussi de lui qu'il aimera mieux plier son dos sous le joug que d'accepter les difficiles conséquences de la guerre; il aimera mieux une paix sans gloire qu'une liberté chèrement conquise (Gen., XLIX, 14). Cette prophétie s'accomplit à la lettre dans l'histoire de cette tribu qui se soumit successivement aux Phéniciens d'abord, puis aux Cananéens. - Une fable bien connue rend témoignage aux vertus pacifiques de cet animal. La queue des moutons syriens est beaucoup plus grasse que celle, des moutons ordinaires; elle pèse quelquefois jusqu'au quart du poids total de l'animal, et on la regarde comme un mets fort délicat. De là aussi, dans le rituel lévitique, l'ordre d'offrir sur l'autel "la graisse et la queue de la bête jusqu'à l'échine" en sacrifice à l'Eternel (Lév., III, 9). C'était une offrande de prix. - Dans l'état domestique, la brebis est un animal faible et sans défense;

sous ce rapport, elle est complètement sous la dépendance du berger qui lui doit ses soins et sa protection. Sa disposition à s'éloigner du bercail et à vaguer à l'abandon au risque de tous les dangers qui, dans un pays comme la Judée, la menaçaient de tous côtés, est l'objet d'allusions nombreuses et touchantes dans l'Écriture (Ps. CXIX, 176. Esaïe, LIII, 6). - Le pâtre oriental appelle ses brebis, et elles connaissent sa voix (Jean, X, 11). La connaissance des habitudes de cet animal est nécessaire pour l'intelligence entière de plusieurs passages.

La force et le courage du lion sont bien connus. S'il doit battre en retraite, il se retire la face tournée vers l'ennemi. Quand il a tué sa victime, il la met en pièces et la dévore avec avidité (Ps. XVII, 12. Osée, XIII, 8). Le jeune lion vit de sa chasse et quitte rarement la forêt; mais quand il est devenu plus âgé, il s'aventure dans les plaines et devient dangereux pour ceux qu'il y rencontre; il attaque même les hommes. On comprend ainsi la nuance bien tranchée qu'il y a (Osée, V, 14) dans la conduite de Dieu à l'égard d'Ephraïm et à l'égard de Juda; pour les dix tribus il sera un vieux lion, il les dispersera au loin, et leur fera subir une longue et dure captivité; pour Juda il sera moins sévère, il attendra, leur exil ne commencera que cent trente-trois ans plus tard et ne durera que soixante-dix ans. - Jér., XLIX, 19, ne se comprend que si l'on connaît les habitudes du lion. L'une des retraites favorites de ce roi des animaux était dans les parties basses des environs du Jourdain; mais ce fleuve, comme le Nil, débordant au printemps, chassait ses hôtes de leurs repaires, et ils se réfugiaient sur les collines voisines où ils commettaient de grands ravages. - Les consolations de l'Évangile et la terreur dont il frappera les impénitents, sont appelés un rugissement de l'Éternel (Joël, III, 16). - Les dispositions sauvages et féroces du lion sont souvent prises comme terme de comparaison, et habituellement dans un mauvais sens (cf. Esaïe, V, 29. 1 Pierre, V, 8).

Beaucoup d'autres figures encore sont empruntées à l'histoire naturelle; l'huile, la myrrhe, le baume de Galaad, la sauterelle, le chameau, la colombe, etc., sont pris dans un sens emblématique et comme symboles. Il n'entre pas dans le

plan de cet ouvrage de nous arrêter plus longtemps sur ce sujet, et d'ailleurs, dans la plupart des cas, l'Écriture se charge elle-même d'expliquer le sens de ces emblèmes (2).

Depuis que la Bible a été traduite dans les langues modernes, bien des progrès ont été faits soit dans la connaissance de l'hébreu, soit dans la connaissance de l'histoire naturelle orientale. Des erreurs de traduction ont été découvertes, et sous ce rapport, comme la valeur des images dépend en partie de l'exactitude de la traduction, des corrections sont devenues nécessaires. Nous ne pouvons songer même à les indiquer ici; c'est le travail des dictionnaires et des commentaires, un travail qui laisse encore beaucoup à désirer au point de vue de l'exactitude, car plusieurs des modifications proposées sont purement conjecturales; d'autres sont négatives et se bornent à constater que la traduction ordinaire est fautive, sans que rien cependant en recommande une autre d'une manière absolue. Pour n'en citer que quelques exemples, il est peu probable qu'il y eût des instruments de musique faits en bois de sapin (2 Sam., VI, 5). Les épines et buissons portent dans l'Écriture seize ou dix-sept noms différents, et l'analogie des langues orientales ne permet pas de les distinguer les uns des autres. Huit espèces de roseaux sont mentionnées, dont il est impossible de déterminer dans tous les cas la nature particulière. Le cyprès, qui était très-abondant en Palestine, et qui avait, comme bois, une très-grande valeur, n'est jamais nommé dans nos versions; or, il est peu probable qu'il ne le soit pas dans le texte original. On peut en dire autant des minéraux et du règne animal; il reste des études à faire.

(1) On peut ajouter comme quatrième raison à l'appui de cette manière de voir, que le mode de numération en usage chez les Hébreux pouvait facilement donner lieu à des erreurs de copistes, volontaires ou involontaires. (Trad.)

(2) Voir pour tous ce paragraphe notre Dictionnaire de la Bible, aux différents articles. Trad.)

SECTION V. - Des secours extérieurs qui peuvent être employés pour l'interprétation de la Bible. (Suite 3)

.§ 104. Moeurs et coutumes des Juifs. - On comprend que la connaissance des habitudes d'un peuple soit essentielle à l'intelligence de son histoire et de sa littérature. Nous en dirons quelques mots, en renvoyant pour les détails aux dictionnaires et au livre de Maltby, Moeurs et coutumes bibliques.

A. Habitations. Les patriarches, pères de la nation juive, habitaient sous des tentes mobiles, ou tabernacles; c'est du reste pour une population nomade la seule manière de se loger, et les peuples les plus anciens, même avant le déluge, ont eu des espèces de tentes (Gen., IV, 20). Les premières tentes dont il soit fait mention étaient recouvertes de peaux (Exode, XXVI, 14); mais bientôt, avec le progrès des arts et de l'industrie, on en vint à faire des couvertures de poils de chèvres travaillées et tissées par les femmes (Exode, XXXVI 26). De là la couleur noire à laquelle il est fait allusion Cant., I, 4. Des tentures de lin ou de coton étaient réservées pour les jours de fête, quelquefois aussi pour les voyages. La tente était probablement dans le principe ce qu'elle est aujourd'hui encore en Arabie; elle avait une forme oblongue et près de trois mètres de hauteur vers le centre. Un chef, ou même un simple propriétaire, quand il était riche, avait quelquefois trois ou quatre tentes, une pour lui, une autre pour ses femmes, et une ou deux autres pour ses domestiques et pour les étrangers (Gen., XXIV, 67). Plus ordinairement cependant, la tente, si elle était d'une grandeur suffisante, était divisée en deux ou trois compartiments, séparés par des tentures ou rideaux. C'est sur ce modèle qu'avait été fait le tabernacle du désert (Exode, XXVI, 31-37.)

Il n'est guère question de cabanes dans l'Écriture; c'est une espèce de transition entre la tente et la maison, une hutte. Jacob semble en avoir fait construire pour son bétail (Gen., XXXIII, 17), et plus tard on les trouve mentionnées comme de légères constructions destinées à servir d'abri momentané aux gardiens des vignes (Job, XXVII, 18. Esaïe, I, 8.)

Quant aux maisons, les Israélites en trouvèrent en Egypte et purent y puiser des modèles. Du reste, lorsqu'ils entrèrent en Palestine, ils occupèrent les maisons de leurs prédécesseurs et continuèrent probablement d'en construire de nouvelles sur le même plan. L'architecture dut faire des progrès sous la monarchie. Le palais, le temple, érigés avec le concours des Phéniciens, furent le point de départ naturel de nombreuses améliorations. On voit par Jérémie, XXII, 14, que l'architecture privée ne manquait ni de goût, ni de grandeur, et plus tard, aux jours de Jésus-Christ, les classes supérieures de la société juive avaient accepté des leçons de l'étranger, et ne dédaignaient pas les règles et l'art de la Grèce.

Les maisons des pauvres étaient ordinairement construites en bousillage, ou en briques simplement séchées au soleil; elles n'offraient pas une grande solidité, et sont souvent prises comme l'emblème de la fragilité de la vie humaine (Job, XXIV, 16. Ezéch., XII, 5. Matth., VII, 27. Les maisons des riches variaient naturellement beaucoup. Elles avaient en général quatre faces, dont l'une donnait sur la rue; une seule porte, et une ou deux petites fenêtres au-dessus. La porte ouvrait sur un vestibule, qui, par une seconde porte latérale, donnait entrée dans une chambre d'attente; de là on arrivait dans une cour carrée, découverte, formée par les quatre murs intérieurs de la maison. Tout autour de la cour était une promenade couverte, espèce de préau, soutenue par des colonnes, à laquelle correspondait à l'étage supérieur une galerie de la même dimension. De l'autre côté du passage conduisant de la salle d'attente dans la cour, était la salle des amis, le salon, où le maître recevait ses amis, et faisait ses affaires. Le toit était plat et entouré à l'extérieur d'un parapet très-peu élevé, et sur la cour, d'une balustrade; on y arrivait, ainsi qu'à tous les étages de la maison, par un escalier extérieur partant ordinairement de l'un des angles voisins de la porte d'entrée. En été, l'on dormait souvent sur les toits, qui servaient d'ailleurs en toute saison de lieu de retraite et de recueillement, de repos et de méditations religieuses. A la fête des Tabernacles on y dressait des tentes. Pendant les fêtes et les réjouissances publiques on se réunissait aussi dans la cour intérieure qui était

quelquefois couverte (Deut., XXII, 8. 1 Sam., IX, 25. 2 Sam., XI, 2. Esaïe, XXII, 1. Actes, X, 9. Marc, II, 4; XIII, 15.)

Les portes, ordinairement à deux battants. tournaient sur des pivots ou sur des gonds, et se fermaient en dedans au moyen de barres ou de verrous de bois que l'on poussait ou retirait avec des clefs (Deut., III, 5. Juges, XVI, 3; III, 25. Esaïe, XLV, 2.) Il est aussi parlé de loquets (Cant., V, 4.) Les portes des maisons, aussi bien que les portes des villes, étaient quelquefois ornées d'inscriptions empruntées à la loi de Moïse (Deut., VI, 9.) Les fenêtres n'avaient pas de vitres, mais de simples treillis; en hiver elles étaient recouvertes de voiles fins et transparents, ou bien elles se fermaient avec des jalousies percées de quelques trous pour laisser pénétrer la lumière 1 Rois, VII, 17. Cant., II, 9.)

Les maisons n'avaient pas de cheminées; quelquefois un simple trou dans la muraille servait à laisser échapper la fumée (Osée, XIII, 3.) Dans les bonnes maisons, comme aujourd'hui encore dans l'Orient, un feu de charbons chauffait les appartements (Jér., XXXVI, 22. Jean, XVIII, 18.)

Quant au mobilier il n'a jamais été nombreux ni compliqué chez les Orientaux. Un lit de repos, un tapis, quelques sièges, parfois une table (Marc, XIV, 54. 1 Rois, II, 19. 1 Sam., I, 9. Prov., IX, 14. Matth., XXI, 12.) Les lits consistaient généralement en un simple matelas garni intérieurement de laine ou de coton, orné de riches tapis pour couverture; il n'est jamais question de draps, ni d'oreillers; quelquefois on s'enveloppait la tête d'une peau travaillée. Le matelas était placé sur des appuis à une certaine hauteur, fixés à la paroi, et qui servaient de chaises ou de divans pendant le jour (Ps. CXXXII, 3. Amos, VI, 4.)

Les ustensiles de cuisine étaient en terre cuite ou en cuivre, quelques-uns en cuir. Ils consistaient en pots, marmites, cuiviers, plats, coupes, et autres. Des lampes, fournies d'huile d'olive, éclairaient le soir et la nuit; elles étaient ordinairement de cuivre ou de terre dans les riches maisons on les plaçait sur une espèce de pied ou support, appelé chandelier ou candélabre, qui avait souvent plusieurs branches, et pouvait ainsi recevoir plusieurs lampes (Gen., XV, 17. Exode, XXV, 31-40.) Les lampes étaient toujours allumées la nuit (Job, XVIII, 6. Prov., XX, 20.)

Les villes de la Palestine étaient généralement très-peu étendues, mais fort peuplées néanmoins. Jérusalem, Samarie, et plus tard Césarée, semblent seules avoir fait exception sous le rapport de la grandeur. L'absence de temple et de tout monument public (sauf à Jérusalem) devait contribuer à leur ôter toute apparence extérieure et toute beauté, d'autant plus que les rues en étaient étroites, sombres et non pavées. Déjà, du temps de Moïse, plusieurs d'entre elles étaient entourées de hautes murailles (Nomb., XIII, 25-33), et même du temps d'Abraham il est parlé de portes, ce qui suppose une clôture d'enceinte (Gen., XIX, 1). C'est aux portes que se traitaient souvent les affaires publiques (Gen., XXIII, 10, 18. Deut., XXI, 19. Ruth., IV, 1). C'est également là que se tenaient les marchés, aussi longtemps du moins que le commerce des Israélites se borna à la vente de leurs troupeaux ou de leurs produits (2 Chron., XVIII, 9. Néh., VIII, 1, 3). Plus tard, surtout dans les grandes villes, ils eurent des bazars, des marchés couverts, et même des rues ou des passages de commerce, garnis de boutiques, et entièrement couverts.

B. Vêtements. Chez les Juifs l'ensemble du costume se composait de deux pièces principales: le vêtement de dessous, espèce de robe ou de tunique, qu'on retenait autour du corps au moyen d'une ceinture, et qui recouvrait quelquefois une chemise de lin; un vêtement de dessus, plaid ou manteau, plus apparent, et qui variait aussi davantage dans sa forme; en général il était très-ample; habituellement on ne le mettait que pour sortir, mais dans ce cas il était de rigueur; quand on le dépouillait, on était censé nu (Esaïe, XX, 2, 4. Jean, XIII, 4; XXI, 7). Les manches étaient ordinairement assez longues pour recouvrir entièrement les mains; quand on en avait besoin, et que l'on voulait entreprendre un travail quelconque, on les retroussait (Esaïe, LII, 10. Ezéch., IV, 7). Le vêtement extérieur servait quelquefois la nuit de couverture et même de lit (Deut., XXIV, 43. Exode, XXII, 27). Les Israélites, en quittant l'Egypte, s'en servirent pour envelopper leurs huches à pétrir (Exode, XII, 34). On s'en couvrait la tête en signe de respect ou de deuil (2 Sam., XX, 30. 2 Rois, XIX, 13. Ester, VI, 12), quelquefois aussi, tout simplement pour se garantir du vent ou de la pluie (voyez encore 2 Rois, IV, 39. Ps. LXXIX, 12). - Chez les peuples

de l'Orient les vêtements étaient et sont encore un objet de luxe et de cérémonie; on se piquait d'honneur d'en posséder un grand nombre; on en donnait en échanges ou en cadeaux, et on les portait en souvenir ou en preuve de déférence (Gen., XLV, 22. 2 Rois, V, 22). - Quant aux chemises, un mot que nos versions ont soigneusement évité de traduire (Juges, XIV, 12, etc.), les classes aisées seules paraissent en avoir fait usage: leur beauté consistait moins dans la forme, qui était fort simple et toujours la même, que dans la blancheur du linge (Ecclés., IX, 8). On les déchirait en signe de deuil ou de repentir (Gen., XXXVII, 34. Job, I, 20).

Le vêtement de dessous était fait de lin ou de coton, celui de dessus de laine ou d'un mélange de laine et de poil. L'art de tisser et même celui de broder étaient évidemment connus (Exode, XXXV, 35. Juges, V, 30). Il est parlé, 1 Chron., IV, 21, d'une famille qui s'était fait une grande réputation dans cette industrie. Le blanc, le bleu, les diverses nuances du rouge et du pourpre, étaient les couleurs généralement préférées pour les habits: il n'est du moins parlé d'aucune autre dans l'Écriture.

Une ceinture retenait ordinairement la tunique de dessous; elle faisait une ou plusieurs fois le tour du corps: quelquefois on la passait autour du vêtement de dessus. Elle était de cuir, de mousseline, de fin lin ou de toute autre matière. On y mettait quelquefois une épée ou un poignard, les savants leur plume et leur écritoire, les voyageurs leur argent (2 Rois, I, 8. Matth., III, 4.; X, 9. Jér., XIII, 1. Ezéch., IX, 2. 1 Sam., XXV, 13. 2 Sam., XVIII, 11; XX, 8). Il est parlé de caleçons comme faisant partie des vêtements du souverain sacrificateur (Exode, XXVIII, 42), et, selon toute apparence, cette pièce devint peu à peu d'un usage général.

Les pieds étaient ordinairement chaussés de sandales, simples semelles de cuir ou de bois, rattachées au-dessus du pied par des courroies ou lacets (Matth., III, 11). En cédant à un autre une propriété ou un droit, on avait coutume, comme gage du marché, d'ôter une de ses sandales et de la lui donner, comme au moyen-âge un gant (Ruth, IV, 7), Jeter son soulier ou sa sandale sur un pays, c'était en prendre possession (Ps. LX, 8). Se déchausser était un symbole

de déférence et de respect (Exode, III, 5. Deut., XXV, 9). Délier ou porter les souliers de quelqu'un, tâche ordinaire des esclaves, était le symbole naturel de la plus humble soumission (Marc, I, 7. Actes, XIII, 25. Esaïe, XX, 4). Il n'est jamais parlé de bas. Le peuple allait en général nu-pieds, excepté en voyage ou pendant la saison rigoureuse.

Le cou était habituellement découvert, ainsi que la tête. Quelquefois, cependant, les classes riches portaient une espèce de turban, et les pauvres une pièce d'étoffe quelconque, qui se rattachait par un ruban sur le front; les femmes y joignaient un voile qui descendait jusqu'à la taille. Les Israélites laissaient pousser leurs cheveux et leur barbe, quoique cependant l'usage du rasoir ne fût pas positivement interdit, et qu'ils raccourcissent leur chevelure quand elle les incommodait par sa longueur. La calvitie était rare, et considérée comme un signe fâcheux; un homme chauve était méprisé (2 Rois, II, 23. Esaïe, III, 24. Jér., XLVII, 5). La barbe, symbole de la virilité, était très-respectée; c'était faire à quelqu'un une grossière injure que de la lui arracher, de la raser, de cracher dessus, ou même simplement de la toucher, excepté pour saluer (2 Sam., X, 4-6. 1 Chron., XIX, 3-6. Esaïe, VII, 20). Négliger sa barbe ou se l'arracher était un acte de négligence et de paresse, ou le signe d'une violente douleur (1 Sam., XXI, 13. 2 Sam., XIX, 24. Esaïe, XV, 2).

C. Nourriture. Les Orientaux en général n'ont pas de cuisine; leur régime alimentaire est simple et naturel, consistant avant tout en pain, miel, fruits, lait, fromage et beurre. Il en était de même chez les Israélites. Ils mangeaient peu de viande, et la loi était intervenue pour en restreindre encore l'usage en interdisant un grand nombre d'espèces (Lév., XI, 1-28), parmi lesquelles on remarque surtout le porc, dont la chair était fort estimée chez les peuples qui entouraient la Palestine. Le sang, la graisse, une partie du foie, les reins et une partie de la cuisse étaient également défendus. On mangeait peu de volaille: les pigeons et les poules étaient presque les seuls volatiles qu'on regardât en Palestine comme oiseaux domestiques. Il est aussi parlé de volailles engraisées 1 Rois, IV, 23. Néh., V, 18. Les oeufs ne sont mentionnés que deux

fois comme nourriture. Quoique certains poissons fussent permis, il ne paraît pas qu'on en ait beaucoup usé, bien que la pêche fût connue et pratiquée (Job, XIX, 6; XLI, 1. Esaïe, LI, 20; XIX, 8); il est parlé de viviers Cant., VII, 4. Les Phéniciens apportaient de la Méditerranée à Jérusalem le 'produit de leur pêche (Néh., XIII, 16); et l'une des portes de la ville, qui portait le nom de porte des Poissons, semble avoir été d'une manière plus spéciale le marché destiné à ce genre de commerce (2 Chron., XXXIII, 14. Néh., III, 3).

En fait d'insectes, les sauterelles étaient une nourriture permise, et plusieurs, parmi les pauvres surtout, s'en nourrissaient (Lév., XI, 22. Matth., III, 4). Le pain se pétrissait et se cuisait ordinairement en gâteaux ou espèces de biscuits; chaque famille faisait le sien, et le faisait à peu près tous les jours. Il y avait divers moyens de cuire le pain: tantôt c'était dans une sorte de four, tantôt dans les cendres, tantôt sur des plaques de métal, tantôt sur les parois très-chauffées de vases de terre, suivant la nature et le plus ou moins d'épaisseur de la pâte (Gen., XVIII, 6. Lév., II, 2; IV, 5). Ce travail, comme aussi la mouture du grain, était dans le principe réservé aux femmes et aux filles de la maison (Gen., XVIII, 6. 2 Sam., XIII, 6, 8. Jér., VII, 18) mais il ne tarda pas à être délaissé par elles et livré aux esclaves 1 Sam., VIII, 13). Le pain, à cause de son peu d'épaisseur et de sa dureté, était rompu à table et non coupé comme chez nous (Esaïe, LVIII, 7. Lament., IV, 4. Matth., XIV, 19). Les Juifs faisaient ordinairement deux repas par jour - l'un le matin entre la troisième et la sixième heure (entre neuf heures et midi); l'autre, qui était le principal, vers la onzième heure (entre cinq et six heures du soir). Les convives étaient couchés sur le côté gauche, et placés en rond autour d'une table circulaire. Ainsi couchés, la tête d'un convive reposait presque sur la poitrine de son voisin, tellement que Jésus put aisément parler à Jean sans que les autres disciples entendissent ce qu'il disait (Jean, XIII, 23. Prov., XXVI, 15). Les pieds étaient retirés en arrière, par terre, ou sur le divan sur lequel on était assis; on pouvait les voir en entrant dans la salle à manger, et la femme qui oignit les pieds de Jésus se tenait derrière lui (Luc, VII, 38). Cette coutume était empruntée des Perses. Dans les premiers temps, il est probable qu'on

était assis par terre ou sur des tapis, et que la table n'avait que quelques centimètres de hauteur.

On prenait les aliments avec la main, sans couteau ni fourchette; de là l'habitude de se laver avant et après le repas (Marc, VII, 5). Dans les premiers temps, chaque convive recevait sa portion à part, plus ou moins grande, suivant son rang (Gen., XLIII, 34, cf. 1 Sam., I, 5). Plus tard tous mangèrent à la même table, chacun se servant, sans distinction, suivant ses besoins. La boisson ordinaire, non pendant le repas, mais après, était de l'eau pure ou de l'eau mélangée de vin. C'est probablement ce mélange, boisson ordinaire des cultivateurs et des soldats, qui est désigné dans nos versions sous le nom de vinaigre (Ruth, II, 14. Matth., XXVII, 4-8). Avant d'en offrir à notre Seigneur, on lui avait offert un autre mélange, du vinaigre mêlé avec du fiel (Matth., XXVII, 34), qu'on donnait ordinairement aux condamnés pour les étourdir et leur enlever en partie le sentiment de leurs souffrances; notre Sauveur refusa d'en goûter; il voulait souffrir sans adoucissement aucun la mort, ses angoisses et sa honte.

La part de boisson de chacun lui était servie, toute préparée et déjà mélangée, dans une coupe à son usage personnel, et le mot coupe ne tarda pas, dans la langue originale, à prendre la signification de part, de portion (Ps. XI, 6, Esaïe, LI, 22. Matth., XXVI, 39). Le vin mixtionné de Prov., XXIII, 30, était une espèce de vin épicié, et rendu ainsi plus fort. La cervoise de Lév., X, 9. 1 Sam., I, 15, était une liqueur enivrante, faite de dates et d'autres fruits. Souvent, dans un festin, les convives étaient oints par le maître de la maison, ou par ses serviteurs, d'huiles précieuses, et odoriférantes (Ps. XXIII, 5; XLV, 7. Amos, VI, 6. Matth., XXVI, 7. Marc, XIV, 3).

Le repas du soir, le plus important, était appelé le souper. Les lumières et la vie de la maison, faisant contraste avec le silence et les ténèbres du dehors, ont souvent servi à représenter la félicité céleste, comparée avec le malheur de ceux qui sont rejetés de Dieu (Matth., VIII, 12).

SECTION V. - Des secours extérieurs qui peuvent être employés pour l'interprétation de la Bible. (Suite 5)

.§ 105. Géographie. - La Bible nous transporte de prime-abord sur les hauts plateaux de l'Arménie et dans les fertiles plaines qui s'étendent entre l'Euphrate et le Tigre; elle nous y montre le berceau de l'humanité nouvelle, sortie de l'arche après le déluge. L'orgueil et l'idolâtrie du pays de Sinhar amenèrent la dispersion; Sem et ses descendants occupèrent les contrées situées entre la mer Noire et l'Océan Indien; Cam, l'Afrique; puis, au bout de quelque temps, Japhet l'Europe, et quelques portions de l'Asie. De l'Ararat, en marchant vers le sud-ouest, on arrive aux montagnes du Liban, et l'on se trouve au centre des contrées de la Bible. Si de là on regarde vers le midi, on trouve à gauche, au-delà du désert de Syrie, l'Euphrate et le Tigre qui, prenant leur source en Arménie, vont se jeter dans le golfe Persique, comprenant entre leurs eaux presque parallèles toute la contrée de la Mésopotamie, dont le nom même signifie "entre les fleuves." C'est sur leurs rivages que se formèrent les premières sociétés humaines, que se fondèrent les premières cités: sur l'Euphrate, Babylone; sur le Tigre, Ninive. Entre l'Euphrate et le plat pays, à l'est du Jourdain, est l'Arabie-Déserte; plus, au sud, l'Arabie-Pétrée ou rocheuse, dont Pétra est la capitale; plus au sud encore, et touchant à l'Océan Indien et au golfe Persique, est l'Arabie-Heureuse, qui fournissait, soit directement, soit indirectement, par son transit et son commerce, de l'or et toutes sortes de richesses alimentaires à l'ancien monde.

Du Liban, toujours en regardant vers le sud, mais plus près de nous, nous voyons la Palestine, ses montagnes, ses plaines, ses rivages; au nord sont les côtes de la Phénicie, avec leurs ports, Tyr et Sidon; au midi, le pays des Philistins.

Si nous nous plaçons sur l'Hermon, à l'endroit où semblent se réunir le Liban et l'Antiliban, et que nous regardions vers le nord, nous avons devant nous deux chaînes de montagnes presque parallèles qui parcourent la Syrie dans toute sa longueur et vont se perdre dans l'Asie-Mineure; ce sont le Liban et l'Antiliban; la vallée qui les sépare s'appelle la Syrie-Creuse ou Célé Syrie,

quelquefois aussi la plaine du Liban; elle a pour capitale Baalbec, la cité du soleil. Vers le sud de l'Hermon, les mêmes chaînes semblent renaître; elles traversent la Palestine du nord au sud, et vont se perdre, l'une à gauche, dans la mer Rouge, l'autre à droite, dans la presqu'île du Sinaï, si célèbre dans l'histoire du peuple de Dieu. - A l'ouest de cette presqu'île se trouve l'Egypte. A gauche de l'Hermon, et tout près de nous, se trouve la cité de Damas, toujours fameuse par son fanatisme et par la fertilité de ses vergers; à droite les eaux bleues et calmes de la Méditerranée, qui relie le commerce de l'Europe avec les marchés de l'Orient; puis, un peu plus loin, "les îles de la mer," Chypre, Crète, Malte et la Sicile. Au nord-ouest est l'Asie-Mineure, dont les nombreuses provinces sont nommées dans les Actes et dans les Epîtres. Passant à l'ouest et traversant la mer Egée, on arrive dans l'Hellade, Grèce, ou Achaïe; la Macédoine est au nord, la Thrace au nord-est. L'Illyrie s'étend au nord-ouest de la Macédoine. De l'autre côté de l'Adriatique est Brindes, la première ville de l'Italie que l'on rencontre; on traverse les Apennins, et au pied de leur versant occidental on trouve Rome, la capitale de l'ancien monde. Par terre en passant les Alpes, ou par mer, à travers le golfe de Gênes, on atteint les Gaules; puis, en poursuivant à l'ouest, les Pyrénées, au sud-ouest l'Espagne, et enfin Tarsis. De là, en longeant la côte septentrionale de l'Afrique, on revient par l'Egypte au Carmel et au Liban.

De ces hauteurs où nous nous retrouvons, et toujours en regardant vers le sud, nous avons à gauche, au-delà du Jourdain, les hautes montagnes de Galaad, et les gras pâturages de Basan. Cette contrée est verdoyante et d'un aspect magnifique. Les vallées, dit Buckingham, sont couvertes d'oliviers, les champs sont jaunes d'épis, les coteaux sont chargés de vignobles (voyez Nomb., XXXII, 1 - 4). Plus au sud s'étendaient les territoires de Hammon, de Moab et d'Edom.

Entre ces montagnes du pays de Galaad et la chaîne du Liban qui se prolonge au sud-ouest sous les noms successifs de montagnes de Nephtali, d'Ephraïm ou d'Israël, et de Juda, s'étend la vallée du Jourdain; elle comprend le lac de Génézareth, le Jourdain lui-même et la mer Morte. La longueur totale du

Jourdain est d'à peu près 200 kilomètres; la largeur du lac de Génézareth, de 8 à 10 (cf. Matth., XIV, 23, avec Jean, VI, 19). - A l'ouest des montagnes, le long de la nier, sont, du nord au sud, le district de Tyr, les plaines de Saron et la contrée des Philistins. Au sud, à partir de Gaza, vient le désert; c'est là qu'aboutissent les rivages, comme la plaine se perd dans les déserts du Sinaï, et le district au-delà le Jourdain dans les solitudes de l'Idumée. Presque adossée à la vallée du Jourdain dans sa partie septentrionale, on peut distinguer la vallée de Jizréhel, presque triangulaire, qui aboutit au Carmel sur la Méditerranée, et dont les deux autres côtés sont formés par les montagnes de Nephtali et par les monts de Guilboah. Cette vallée a porté d'abord le nom d'Esdraelon, et plus tard celui de Méguiddo. Le Kison, "l'ancienne rivière," la traverse dans toute sa longueur, et va se jeter dans la Méditerranée, non loin d'Acco on Saint-Jean-d'Acre. Sur les collines situées au nord se trouve la petite ville de Nazareth. Cette vallée a été le témoin des victoires de Débora et de Barac, de Gédéon, des Philistins dans leur dernière bataille contre Saül, d'Achab sur Ben-Hadad, des Egyptiens sous Josias; là se sont rencontrés les Juifs contre Vespasien, Saladin et les croisés, Bonaparte et les Turcs; là, sur ce champ de bataille de tant de peuples, se livrera encore à la fin des temps un combat plus acharné, plus sanglant, et définitif. Le Tabor s'élevait au nord de la vallée et la dominait.

Si l'on fait sur chaque ville ou sur chaque localité mentionnée dans l'Ecriture un travail de ce genre, on ne peut manquer d'y trouver un grand intérêt et une intelligence plus vive de l'histoire sainte.

A moitié distance de Jérusalem à Béersébah, à 25 ou 30 kilomètres de chacune de ces villes, s'élève encore aujourd'hui l'une des plus anciennes villes du monde, Hébron, maintenant habitée par six mille Arabes. C'est là que vécurent Abraham, Isaac et Jacob; c'est là qu'ils reçurent la promesse et le signe de l'alliance; c'est là qu'ils furent enterrés, eux et leurs femmes. Lors du voyage des espions, en Canaan, les enfants de Hanak y étaient établis. Josué en détruisit les habitants et en donna le territoire à Caleb. Rebâtie, elle devint une des villes lévites. C'est là que David fut sacré roi d'Israël, qu'Abner fut

assassiné, qu'Absalon établit le quartier général des révoltés, que furent pendus, au-dessus d'un des étangs (dont quelques-uns existent encore), les assassins d'Is-Boseth.

A 28 kilomètres à l'est de Jérusalem, dans une contrée rocheuse et déserte, par une route dangereuse, que, du temps de saint Jérôme, on appelait la route sanglante, on trouvait Jérico. C'est en vue de ses murailles que la manne cessa de tomber. Sous Josué elle fut détruite de fond en comble, et une malédiction fut prononcée contre quiconque tenterait de la reconstruire; cette malédiction s'accomplit cinq cent vingt ans après sur la famille de Hiel. Aux jours d'Elisée on trouvait dans son voisinage une école de prophètes. Hérode-le-Grand y mourut. Notre Seigneur y passa, et descendit chez Zachée. Entre Jérico et le Jourdain était Guilgal. C'est là qu'après avoir traversé le fleuve les Israélites élevèrent un autel de douze pierres tirées du Jourdain. Là Samuel offrait les sacrifices, là il rendait la justice chaque année; là il reconnut Saül pour roi. Là se trouvait aussi une école de prophètes. Sous Hosias, Jotham et Achaz, elle redevient un centre d'idolâtrie, et les prophètes Montent à la brèche pour combattre l'erreur. La ville dans laquelle l'alliance avec Dieu avait été renouvelée pour la première fois depuis Sinaï, retomba dans le paganisme et devint un objet d'exécration (Osée, IX, 15). L'histoire de Silo est celle de bien d'autres villes, d'abord bénie de Dieu, puis rejetée. Josué l'avait choisie pour y placer le tabernacle, et il y demeura en effet pendant quatre cents ans, jusqu'aux jours d'Héli; mais voyez Jér., VII, 12, 14; XXVI, 6, 9.

Quand on se rappelle que c'est à Béersébah que demeurait Abraham, que c'est là qu'il revint après avoir offert Isaac en sacrifice à Dieu qui ne l'accepta pas, que c'est là qu'il reçut les promesses, là qu'il fit alliance avec Abimélec, là qu'Isaac renouvela cette alliance, on comprend les motifs qui décidèrent Jacob à offrir des sacrifices en ce lieu rempli de tant de souvenirs de famille, et qui devait lui être si cher (Gen., XLVI, 1. Cf. XXII, 19; XXVI, 23-25).

.
§ 106. Géographie (suite). La Palestine. - (terre des géants) Une courte notice

sur la contrée qui a été le théâtre principal de presque tous les événements de l'histoire sainte jettera du jour sur plusieurs passages, soit de l'Ancien, soit du Nouveau-Testament.

Noms. Elle est appelée le monde, la terre, le pays (Luc, II, 1; IV, 25; XXI, 26. Actes, XI, 28. Jacq., V, 17). C'est dans ce sens qu'il est dit que Salomon régna depuis le fleuve (d'Euphrate) jusqu'aux bouts de la terre (Ps. LXXII, 8). Prises dans un sens prophétique ces paroles se sont accomplies en Jésus-Christ d'une manière bien plus exacte encore. Au sud était l'Arabie, et à sa frontière orientale la plus éloignée de la mer, était la ville de Sébah, dont il est dit que la reine vint des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon. Mais cette désignation générale, facile à comprendre pour les habitants du pays, ne suffisait pas comme nom, et n'est pas un nom proprement dit. La contrée, habitée primitivement par les enfants de Canaan, fils de Cam, porta d'abord le nom de ses possesseurs; on rappela Canaan. Elle prit ensuite le nom de ses nouveaux maîtres, et s'appela Israël du nom de Jacob. Puis, après l'exil, la tribu de Juda étant revenue presque seule, lui donna son nom, et le pays fut appelé la Judée (Ps. LXXVI, 1). Il est aussi souvent appelé la terre de la promesse, en souvenir de l'alliance que Dieu fit avec Abraham et sa postérité (Gen., XII, 7; XIII, 15. Exode, XV, 14. Hébr., XI, 9); ou bien encore terre de l'Eternel (Lév., XXV, 23), terre sainte (Zach., II, 12). Le nom de Palestine vient ou des Philistins, ou des Pali (bergers) qui en occupaient les rivages méridionaux.

Il est bon d'observer que les limites du pays désigné sous ces différents noms ont varié d'une époque à l'autre, et souvent d'une manière considérable. Etendue et divisions territoriales. La longueur totale du pays de Canaan, depuis Dan jusqu'à Béersébah, était d'environ 400 kilomètres; la plus grande largeur de 180 à 200.

Sept siècles après la dispersion il fut occupé par les Cananéens qui le partagèrent entre dix peuplades différentes, lesquelles plus tard se réduisirent à sept; celle des Amorrhéens était la principale, et son nom sert quelquefois à les désigner toutes (Gen., XV, 16-21. Deut., VII, 1). A la même époque, et

lorsque les Israélites entrèrent dans le pays de Canaan, d'autres peuplades assez importantes vivaient dans son voisinage immédiat, quelques-unes mêmes dans l'enceinte de ses limites, les Philistins, les Moabites, les Madianites, les Hammonites, les Hamalécites et les Edomites. - Josué divisa le pays en douze parts, une pour chaque tribu, en donnant cependant deux parts à la famille de Joseph (Ephraïm et Manassé), et disséminant l'héritage de Lévi sur tout le territoire.

Au nord étaient Aser, Nephtali, Zabulon et Issacar; ce fut plus tard la Galilée des Gentils, et la Galilée proprement dite.

Au centre: Ephraïm, et la demi-tribu de Manassé; plus tard la Samarie. Au sud: Juda, Benjamin, Dan et Siméon; plus tard la Judée. Au-delà du Jourdain: Ruben, Gad et la demi-tribu de Manassé; plus tard la Pérée.

Sous le règne de Salomon, le royaume s'accrut notablement par l'adjonction de nouveaux territoires, et la division des tribus devint moins marquée. Le pays fut cependant encore partagé en douze districts, chacun sous les ordres d'un intendant spécial, essentiellement préposé aux vivres (1 Rois, IV, 7-19).

A la mort de Salomon dix tribus se révoltèrent; elles refusèrent de reconnaître pour roi Roboam son fils, et constituèrent à part le royaume d'Israël, dont Sichem fut d'abord la capitale. Les deux autres tribus, Juda et Benjamin, avec quelques parties de Dan et de Siméon, formèrent le royaume de Juda, dont Jérusalem resta la capitale. Ce schisme ne prit fin, au bout de deux cent cinquante-quatre ans, que par l'invasion de Salmanésér, roi d'Assyrie, qui détruisit le royaume d'Israël; son territoire fut dès-lors successivement occupé par les Assyriens, les Grecs, les Juifs sous les Maccabées, et les Romains. A l'époque de notre Seigneur il était divisé en cinq provinces:

1° la Galilée, qui fut le principal théâtre de son activité et de son ministère, et qui lui donna le plus grand nombre de ses disciples (Esaïe, IX, 1. Matth., II, 22, 23; XXVI, 69; XXVIII, 7, 16. Luc, IV, 14). Ce district était méprisé des vrais Juifs à cause de la distance qui le séparait de Jérusalem, à cause de ses

relations avec les Samaritains, et à cause de la grossièreté de son dialecte (Marc, XIV, 70).

2° La Samarie, qui comprenait les tribus du milieu et séparait la Galilée de la Judée (Jean, IV, 4).

3° La Judée, qui répondait, à peu de chose près, à l'ancien royaume de Juda.

4° La Pérée, ou la contrée au-delà du Jourdain; elle renfermait l'Abilène dont Lysanias était le tétrarque (Luc, III, 1), la Trachonite, l'Iturée ou Auranite (1 Chron., I, 31), ou Havran (Ezéch., XLVII, 16, 18), la Gaulonite, la Batanée, l'ancien Basan, mais moins étendue, la Pérée propre (entre l'Arnon et le Jabbok) ou Jean fut décapité, et la Décapole, ou le district des dix villes.

5° L'Idumée, province qui fut ajoutée par les Romains. Elle comprenait l'extrême frontière méridionale de la Judée et les quartiers voisins de l'Arabie. Plus tard ces divisions subirent de nouveaux changements. Au cinquième siècle la Palestine ne comptait plus que trois provinces, la Judée et la Samarie, la Galilée et la Trachonite, la Pérée et l'Idumée. A l'époque des croisades, des sièges épiscopaux furent établis dans les principales villes. Sous le gouvernement actuel de la Turquie, toute la contrée est divisée en pachaliks, qui sont subordonnés aux deux pachaliks principaux de Saint-Jean-d'Acre et de Damas.

Pour l'intelligence des Evangiles, il est bon de se rappeler les changements qui eurent lieu soit dans le gouvernement, soit dans la division territoriale à cette époque.

HÉRODE-LE-GRAND (37 ans avant Christ jusqu'à 3 ans avant Christ) règne sur le pays tout entier, et voit naître Jésus qui doit s'enfuir en Egypte. - A sa mort, il lègue

LA JUDÉE, LA SAMARIE ET L'IDUMÉE	LA GALILÉE ET LA PÉRÉE	LA TRACHONITE ET L'ITURÉE
---	-------------------------------	----------------------------------

(dont le revenu annuel était de 400 talents, ou 25 millions de francs) à son fils	(Revenu, 200 talents) à son fils	Revenu, 100 talents) à son fils
Archélaus, qui bientôt est banni, et la province est administrée par des procurateurs, dont le plus célèbre fut	Hérode-Antipas, qui fait décapiter Jean-Baptiste.	Philippe-Hérode (Jean, IV).
Ponce-Pilate, mort l'an 36.	Banni en 40.	Il meurt en 37.
HÉRODE-AGRIPPA (Actes, XII), petit-fils d'Hérode-le-Grand, règne de nouveau sur le pays tout entier (41-44). Il meurt en 44.		
Gouverneurs romains Fadus Alexandre. Félix (4 ^{me} gouverneur). Festus (5 ^{me} gouverneur).	Agrippa, fils d'Hérode-Agrippa, tétrarque de la Trachonite, ne tarda pas à régner aussi sur la Galilée. Paul plaide devant lui à Césarée (Actes, XXV, 26).	

Topographie du pays. La Palestine est extrêmement montagneuse, et présente un aspect et des sites très-pittoresques. Les cimes les plus élevées du Liban et du Sinaï (qui en est éloigné d'environ 200 lieues) ont une hauteur de plus de

3,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le Jourdain, qui jaillit des flancs du Liban, se jette dans le lac de Tibériade dont le niveau est d'environ 200 mètres inférieur au niveau de la mer. A la mer Morte, la différence entre les deux niveaux est de 400 mètres, et comme la profondeur de la mer Morte est en quelques endroits de 400 mètres, le sol se trouve être, dans ces endroits, à 800 mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée. - Depuis les plaines de Jizréhel le terrain va toujours s'élevant peu à peu vers le sud; Jérusalem est déjà de 1,300 mètres plus élevé que la mer Morte; plus au sud, les montagnes de Juda sont plus élevées encore; mais vers l'est le sol s'abaisse rapidement, et Jéricho, à 28 kilomètres de Jérusalem, est déjà de 1100 mètres plus bas. On peut voir par là combien sont exacts et précis les détails donnés par l'Écriture (Luc, X, 10. Jean, VII, 10. Actes, XXIV, 1, cf. Gen., XXVI, 2; XLVI, 3).

Plusieurs des montagnes de la Palestine sont remplies de cavernes. Leurs flancs offrent d'abondants pâturages (Amos, I, 2) et l'on trouve parfois des champs de blé jusque sur les sommets les plus élevés. Dans les crevasses des rochers, et partout où se trouve un peu de terre végétale, fleurissent l'olivier et le figuier. Les vallées présentent la plus luxuriante végétation, et les lieux les plus déserts sont d'immenses pâturages, impropres au labour, mais riches en herbe, et quelquefois boisés. Les produits de tous les climats se sont donné rendez-vous en Palestine, et la même colline porte souvent, à côté du figuier et du palmier des tropiques, le chêne et le sapin des zones tempérées. Un climat trop doux, trop chaud, eût vicié le caractère énergique de ce peuple; un pays trop sévère, un climat trop rude l'eussent poussé en dehors de ses limites, et jeté dans des alliances étrangères avec ses voisins idolâtres. Des montagnes qui portent du blé, des figues et des olives, les hauteurs neigeuses du Liban, les chaleurs de la vallée du Jourdain, des pâturages et des terres labourées, tout semble avoir été calculé et réuni exprès dans l'intérêt du peuple élu, et approprié aux conditions de son existence. C'était véritablement un pays décollant de lait et de miel, un bon pays, un pays de torrents d'eaux qui décollent des vallées et des collines.

Population. A l'époque de David la population du royaume s'élevait à quatre ou cinq millions d'habitants environ (cf. 2 Sam., XXIV, 9). Lors de la conquête, sous Josué, le peuple hébreu comptait six cent un mille sept cent trente hommes en état de porter les armes, et comme le pays présente une surface d'à peu près 30, 000 Kilom. carrés, il y avait pour chacun d'eux environ 5 hectares. La population actuelle de la Syrie, dont le territoire est quatre fois plus considérable que le royaume de David, n'est plus que d'un million et demi d'habitants. Cette population a même de la peine à vivre, et une bonne partie des terres sont complètement incultes. Son ancienne fertilité est attribuée dans l'Écriture à la bénédiction spéciale de Dieu, et sa stérilité actuelle est annoncée comme une conséquence de sa grande colère (Lév., XXVI, 3-5. Deut., VII, 12-11; XI, 8-15; XXVIII, 1-12. Cf. XXIX, 23-25, XXVIII, 16-42).

SECTION V. - Des secours extérieurs qui peuvent être employés pour l'interprétation de la Bible. (Suite 6)

Jérusalem. La capitale de la Judée était Jérusalem. Aux jours d'Abraham, elle s'appelait, Salem, puis elle prit le nom de Jébus quand Israël se fut emparé de la Terre-Sainte (Gen., XIV, 8. Josué, XV, 8). Son nom juif, qui signifie possession, maison de paix, lui fut peut-être donné en souvenir de la conquête achevée. Une partie de la ville appartenait à la tribu de Juda, l'autre à celle de Benjamin. Elle était située sur un plateau assez élevé au-dessus du reste du pays, et dominé lui-même par quatre collines; le sol était pierreux et calcaire; les rochers qui en fermaient l'entrée en rendaient l'accès difficile de tout côté excepté vers le nord (Ps. CXXV, 2). Une profonde vallée l'entourait au sud, au levant et au couchant, et de Vautre côté de la vallée s'élevaient des collines plus hautes encore, de sorte que le voyageur ne découvrait la ville que lorsqu'il était sur le point d'y arriver. La contrée environnante était nue, aride et presque déserte.

L'enceinte de la ville a beaucoup varié. Elle avait atteint sa plus grande étendue lorsqu'elle fut détruite par Titus; elle comprenait alors les quatre collines de Sion, Acra, Moriija et Bezétha. Sion était à l'est de la ville, Acre immédiatement au nord, mais moins élevée, de sorte qu'on les distinguait souvent sous les noms de ville haute et ville basse. Elles étaient séparées par une haute muraille, construite par David qui résidait sur le mont de Sion; c'est sur la même colline que s'élève aujourd'hui une église protestante anglaise. Moriija, où l'on suppose qu'Abraham allait sacrifier son Isaac lorsque range arrêta son bras, était située à l'est d'Acre; c'est là qu'était le temple. La vallée qui séparait ces deux collines fut presque comblée polir faciliter les abords du saint lieu. Elle était reliée au mont de Sion par un pont et une terrasse. C'est là que s'élève aujourd'hui la mosquée d'Omar. Au nord était Bezétha qu'Agrippa réunit à la ville. Josèphe donne à la ville 33 stades de tour, soit 6 à 7 kilomètres, ce qui n'est certainement pas exagéré.

Le temple. Ce nom s'applique dans notre langue et dans nos versions, non-seulement au lieu de culte proprement dit, au lieu saint et au saint des saints, mais d'une manière générale à tout l'ensemble des cours et bâtiments qui en formaient les dépendances. - Le premier temple fut construit par Salomon; il ne conserva toute sa gloire et sa splendeur que pendant le court espace de quatre-vingt-quatre ans. Sésac, alors roi d'Egypte, s'en empara et le dépouilla de ses trésors qu'il emporta. Après avoir subi plusieurs autres profanations partielles, il finit par être pillé et brûlé par les Caldéens, sous les ordres de Nébucadnetsar, 584 ans avant Christ (2 Rois, XXV, 13-15. 2 Chron., XXXVI, 17-20). - Le second temple fut élevé par Zorobabel, mais bien moins vaste et moins riche que le premier (Ezéch., III, 12); il fut profané par Antiochus Epiphane, qui y plaça sur l'autel des holocaustes la statue de Jupiter, 463 ans avant Christ. Cet état de choses dura trois ans, jusqu'à ce que Judas Maccabée triomphant purifia le temple et restaura le culte, 160 ans avant Christ (2 Macc., X, 3).

Environ 46 ans avant la naissance de Christ, Hérode - entreprit la restauration, ou, pour mieux dire, la reconstruction de ce temple. Pendant neuf ans et demi il employa à ce travail dix-huit mille ouvriers, et n'épargna ni peines ni dépenses pour le rendre égal en magnificence à son premier modèle. Après sa mort, les Juifs poursuivirent les ouvrages commencés; et dans la première année du ministère de Jésus le temple n'était pas encore terminé, bien qu'il se fût écoulé quarante-six ans depuis qu'Hérode avait réuni les matériaux nécessaires et mis la main à l'oeuvre (Jean, II, 20). Des blocs immenses de marbre blanc entraient dans la construction de l'édifice; une muraille extérieure très-élevée l'entourait de toutes parts. Lorsque Titus s'empara de Jérusalem, il fit ce qu'il put pour préserver de la destruction cet admirable monument; mais ses efforts les plus énergiques échouèrent, et le temple tout entier devint la proie des flammes le même mois et le même jour que le premier temple avait été brûlé par Nébucadnetsar, le 15 Loïs (août), 73 ans après Christ. Ce second ou troisième temple ne renfermait pas, comme le premier, l'arche sainte; on n'y trouvait plus ni la shekinah, ni le feu sacré

descendu du ciel, ni l'urim et le thummim, ni l'esprit prophétique, et cependant sa gloire fut plus grande, il fut plus glorieux, suivant l'expression du prophète (Aggée, II, 9), parce qu'il fut le témoin de la vie, des miracles et des enseignements de Celui qui petit être appelé le désiré des nations. Si nous entrons dans ce magnifique bâtiment par la porte orientale appelée la Belle, nous pénétrons d'abord dans la cour extérieure, le parvis des Gentils, et nous en faisons le tour: chaque côté a 246 mètres de longueur. C'est là que se tient le marché; on y vend le sel, l'encens, la fine farine, le bétail, tout ce qui est nécessaire aux sacrifices. Là se tiennent encore les changeurs. Là, mais retirée dans une enceinte spéciale, est la trésorerie.

Devant nous, à l'est, un peu plus élevé et derrière un simple mur qui permet d'y jeter les yeux, est le parvis des femmes. Sur les colonnes qui l'entourent on lit une inscription défendant sous peine de mort aux Gentils et à toute personne souillée d'y entrer (voyez Ephés., II, 13, 14).

Quatorze ou quinze degrés nous conduisent dans le parvis des hommes, qui formait avec celui des femmes ce qu'on appelait le parvis des Israélites. C'est là que le peuple se tenait en prières pendant que le sacrificateur offrait l'encens dans le sanctuaire (Luc, I, 10). Aux quatre angles étaient des chambres pour la purification des lépreux ou à l'usage des Nazaréens.

Le mur qui séparait ce parvis de celui des prêtres n'avait qu'une coudée de hauteur. Ce dernier entourait immédiatement le temple de tous côtés; on y montait par douze marches. Au portique qui s'élevait à l'entrée étaient suspendus les dons et les offrandes des fidèles (Luc, XXI, 5). C'est aussi là qu'étaient les salles de réunion du sanhédrin, avant que les scènes de violence qui se multiplièrent dans les dernières années de l'existence de Jérusalem l'eussent contraint de chercher pour ses assemblées un local plus sûr et plus tranquille.

Du portique on entre dans le lieu saint, et l'on a en face de soi le saint des saints, qui en est séparé par un double voile, celui qui, au moment de la mort du Sauveur, se déchira en deux, comme pour signifier que dorénavant, et par ce seul médiateur Jésus-Christ, l'accès auprès de Dieu était ouvert et libre à

tous (Héb., X, 19-22). Le saint des saints avait 20 coudées de long, 20 de large et 60 de haut; ou n'y pénétrait qu'une fois l'année, le grand jour des Expiations, et le souverain sacrificateur seulement (Lév., XVI, 2. Héb., IX, 2-7). Lors de la destruction de Jérusalem, après l'incendie du temple, Titus réunit sur un char de triomphe ce qu'il put sauver du lieu très-saint - la table des pains de proposition, le chandelier d'or, le livre de la loi et les deux trompettes: ces insignes de la victoire furent plus tard représentés en relief sous la voûte de l'arc de Titus, et restent encore aujourd'hui un monument authentique de la vérité des Evangiles et de l'histoire sainte.

En sortant du temple, on trouve au nord-est le marché des brebis, et à côté le réservoir de Béthesda, où on les lavait avant de les livrer aux sacrificateurs. Au nord-ouest s'élevait la citadelle Antonia, bâtie par Hérode-le-Grand. Elle communiquait avec les parvis du temple, à l'extérieur par de longs escaliers, à l'intérieur par des souterrains inconnus; une garnison romaine l'occupait habituellement. C'est de là que le tribun accourut avec les soldats pour apaiser le tumulte causé par la présence de Paul, et, disait-on, de Trophime, dans le temple (Actes, XXI, 31). C'est là que Pilate résidait quand il venait de Césarée à Jérusalem. C'était, selon quelques-uns, le prétoire où le juge rendait la justice (Jean, XVIII, 28, 33; XIX, 9. Matth., XXVII, 27). Le siège judiciaire était devant le prétoire, mais en dehors, car les Juifs n'auraient pu pénétrer à l'intérieur sans être souillés. Un de ces pavés en mosaïque, appelé Gabbatha, que l'on trouve presque partout où les Romains ont passé, entourait le siège judiciaire et lui servait d'ornement. Quand Pilate interrogea Jésus, il était dans l'enceinte du prétoire; quand il parlait aux Juifs, il sortait sur le pavé. C'est là qu'il prononça sa sentence. C'est dans l'intérieur du prétoire que les soldats se moquèrent de Jésus et l'insultèrent (Marc, XV, 16). Peut-être dans l'intention d'émouvoir la pitié des Juifs, Pilate fit sortir Jésus et le leur présenta "au lieu appelé Gabbatha," et quand Jésus leur eut été livré définitivement, il fut conduit par la porte de Justice (à l'ouest du temple) au Calvaire, qui était en dehors de l'enceinte de Jérusalem; c'est là qu'ils le crucifièrent. La nuit où Jésus fut livré, il fut arrêté dans le jardin de Gethsémané, conduit à

Acra chez Anne, de là chez Caïphe sur le mont de Sion, puis au prétoire, puis chez Hérode à Bezétha, puis de nouveau au prétoire, enfin au Calvaire. La montagne des Oliviers s'élevait à l'est de Jérusalem, et en était séparée par le torrent et la vallée de Cédron. Cette vallée a été pendant plus de trois mille ans, et elle est encore aujourd'hui, destinée aux sépultures: elle est appelée dans l'Ancien-Testament la vallée de Josaphat (Joël, III, 2).

Au sud était la vallée de Hinnom (Gué-Henna, géhenne), où les Juifs ont adoré Moloc et lui ont offert en sacrifice leurs propres enfants. Quand Josias les rappela au culte du vrai Dieu, cette vallée devint le réceptacle des immondices de la cité, et l'on y jeta les corps des criminels qui avaient été exécutés (2 Rois, XXIII, 10. 2 Chron., XXVIII, 3). Pour consumer au fur et à mesure ces substances dont les émanations eussent pu être dangereuses, on y entretenait presque continuellement de grands feux, ce qui fit considérer cette vallée comme l'emblème des châtiments éternels (Matth., V, 22). Vers l'extrémité sud de la vallée était le champ du Potier, qui, par suite des circonstances de son acquisition, s'appela plus tard le champ du sang.

Histoire postérieure de Jérusalem. Quand la ville fut détruite, il périt plus d'un million de Juifs, et quatre-vingt-dix-sept mille furent faits prisonniers. Soixante ans après, ceux qui essayèrent de se grouper de nouveau autour des ruines de leur ancienne capitale, furent bannis sous peine de mort, et la charrue passa sur l'emplacement du temple. Mais après quelques siècles Jérusalem fut rebâtie. En 614, les Perses s'en emparèrent, et plus de quatre-vingt-six mille chrétiens furent mis à mort. En 637, elle tomba au pouvoir des Sarrasins, qui la gardèrent jusqu'en 1079, époque à laquelle les Turcs en devinrent maîtres. C'est maintenant encore une ville assez considérable qui compte de 20 à 25,000 habitants, mais elle est foulée aux pieds par les Gentils, "un sujet d'étonnement, de railleries et d'invectives." (Deut., XXVIII, 37.)

Après la destruction de Jérusalem par Titus, beaucoup de Juifs se retirèrent dans la ville de Tibériade, qui demeura longtemps pour eux le principal siège de leur religion et de leur littérature.

§ 107. Géographie (suite). Les nations étrangères. - Une connaissance un peu exacte des lieux mentionnés dans la Bible donnera souvent l'explication de passages obscurs, ou fera ressortir la beauté et la valeur de certaines particularités qui, sans cela, passeraient inaperçues. Ainsi, dans le Nouveau-Testament, le nom d'Asie s'applique habituellement à une seule province de l'Asie-Mineure, dont Ephèse était la capitale; on comprend alors que l'Apôtre à qui il était défendu d'aller en Asie, se sentit libre cependant de passer en Bithynie, autre province de l'Asie-Mineure (Actes, II, 9. 1 Cor., XVI, 19. Apoc., I, 4).

Le nom de mer est donné quelquefois à des fleuves ou à de grandes rivières. au Nil (Nahum, III, 8), à l'Euphrate (Esaïe, XIX, 5). La description de Nahum se rapporte à No-Hammon, ou Thèbes, l'ancienne capitale de l'Egypte, assise sur les deux rives du Nil, à 4 ou 500 kilomètres de la Méditerranée (voyez Esaïe, XXVII, 1. Jér., LI, 36). Le Nil s'appelle encore aujourd'hui el Bahr (la mer) chez les Arabes, au dire de Robinson. - Territoire ou quartiers (Matth., II, 16; XV, 21) signifie, ou bien un district spécial, ou bien le simple voisinage. A l'époque de notre Sauveur les Juifs désignaient sous le nom général de Grecs toutes les nations civilisées, eux seuls exceptés (Actes, XIX, 10; XX, 21. Rom., I, 16; II, 9, 10; X, 12), comme les Grecs de leur côté appelaient barbare tout ce qui n'était pas eux. La femme que Matthieu appelle une Cananéenne est ainsi appelée par Marc une femme grecque (c'est-à-dire païenne) et syro-phénicienne de nation, le mot syro étant ajouté pour les lecteurs romains auxquels cet évangile était destiné, et qui auraient pu penser d'abord à la ville de Carthage, colonie phénicienne plus connue.

Quelquefois cependant le nom de Grecs, ou d'Hellénistes, est pris en un autre sens par les écrivains du Nouveau-Testament. Il désigne alors les Juifs établis en dehors de la Palestine, lesquels, pour la plupart, avaient adopté la langue et les habitudes grecques (Actes, VI, 4; IX, 29; XI, 20).

On a cru quelquefois que Jean, IV, 4 (il fallait), se rapportait à une direction de l'Esprit. La connaissance de la géographie montre qu'il s'agit simplement dans ce passage du chemin le plus direct à suivre pour se rendre de Jérusalem en

Galilée.

D'après Josèphe, Gadara était une ville grecque, qui avait été récemment annexée à la Galilée (Luc, VIII, 37). L'histoire des deux mille pourceaux ne peut donc pas s'expliquer comme une punition de Jésus contre des Juifs transgresseurs de la loi.

La comparaison de Luc, XXIV, 50, avec Actes, I, 12, a paru offrir une contradiction; l'un parle de Béthanie, l'autre de la montagne des Oliviers. Mais les deux passages se concilient quand on se rappelle que, sur l'un des côtés de la montagne, celui qui fait face à Jérusalem, se trouvait Gethsémané; que, sur l'autre côté, se trouvait Béthanie; et que, du sommet, on voyait et dominait l'un et l'autre de ces endroits.

Samarie est appelée la couronne de fierté des ivrognes d'Ephraïm Esaïe, XXVIII, 1). L'image, tirée de ce que l'on avait l'habitude dans les festins de se couronner de guirlandes (Sapience, II, 7, 8), emprunte un nouveau caractère de ressemblance et de pittoresque au fait que la ville était située au sommet d'un mamelon dont les flancs étaient garnis de vignobles.

La description qu'Abdias, 3, nous donne de la capitale de l'Idumée, "ville qui habite dans les fentes de rochers et qui occupe le haut de la colline," est parfaitement conforme à ce que l'on connaît de la merveilleuse cité de Pétra, dont les ruines ont été découvertes en 1811 par Burckhard, et visitées plus récemment par Wilson. - Il peut être utile de connaître, quand on se sert d'un atlas biblique, la signification de certains noms qui se présentent souvent, et qui ont un sens positif. Voici les principaux.

Ain , ayun, signifie source, fontaine	Hajr , - grande pierre, rocher	Mukam , -tombeau d'un saint
Arabah , - plaine ou désert	Hummaun , - bain.	Nahr , - rivière
Bahr , - mer ou lac	Jebel , djebal,	Nukb , - passage,

	djibel, - montagne	gué
Baït , beïth, - maison	Jisr , - pont.	Ras , - cap, cime
Bir ou beer, -source	Kabr , tombeau	Tel , -colline
Burg , - château	Khân , auberge, hôtellerie.	Wady , ouadi
Deir , -couvent	Khulat , kusr, kasr, - château	Wely , - vallée, cours d'eau
El , en, er, - le, la	Merj , - prairie	
Gorge , - vallée entre deux montagnes	Mesjed , - mosquée, temple	

§ 108. Géographie physique. - On comprend sous ce nom tout ce qui a rapport au climat, à la température, aux saisons d'un pays. Le climat de la Judée est généralement chaud, et d'une chaleur si intense qu'elle peut devenir fatale. Beaucoup de soldats de l'armée de Baudouin IV périrent de chaleur dans les environs du Tabor, à peu près là où mourut, aux jours d'Elisée, l'enfant de la femme de Sunem, frappé par le soleil (2 Rois, VI, 18-20). Aussi le prophète, comparant le Sauveur à l'ombre d'un gros rocher dans une terre altérée, devait-il être compris (Esaïe, XXXII, 2). Il ne pleut jamais en Palestine pendant l'été, mais chaque soir une épaisse rosée tombe sur la terre presque subitement, et mouille jusqu'aux os le voyageur qui s'est laissé surprendre (cf. Ps. CXXXIII, 3. Osée, VI, 4; XIV, 5. 2 Sam., XVII, 12).

Philon prétend même qu'en Egypte il ne pleut jamais dans aucune saison; ce qui est sûr c'est que la pluie y est excessivement rare (Zach., XIV, 18). Le miracle de la pluie envoyée par Moïse (Exode, IX, 18-26) est rendu par là

d'autant plus frappant, ainsi que l'endurcissement de Pharaon résistant à une semblable manifestation de l'intervention divine. La pluie est ordinairement précédée d'un tourbillon de vent (cf. 2 Rois, III, 16, 17. Prov., XXV, 14).

Le vent d'est, en Palestine, est très-nuisible à la végétation. En hiver il est sec et froid; en été, sec et chaud. Il sèche et flétrit rapidement les feuilles et les fleurs (Gen., XLI, 6. Ezéch., XVII, 10, XIX, 2. Osée, XIII, 15). Sur la Méditerranée, il est très-dangereux (Ps. XLVIII, 7). C'est le vent d'est, l'Euroclydon, ou Levantin, comme l'appellent les marins d'aujourd'hui, qui fut si fatal au Castor et Pollux (Actes, XXVII, 11). - Le vent d'ouest est annoncé par des nuages à l'occident, et après une longue sécheresse il apporte d'abondantes pluies (Luc, XII, 54. 1 Rois, XVIII, 44, 45). - Le vent du nord est froid et desséchant (Prov., XXV, 23. Job, XXXVII, 9, 22). - Le vent du sud apporte de la chaleur et des tourbillons (Luc, XII, 55. Zach., IX, 14).

Il est souvent parlé de ces tourbillons, dans l'Écriture, comme symboles de la puissance de Dieu dans le châtement des méchants, et de la soudaineté avec laquelle il les frappe (Prov., I, 27; X, 23). Bruce, dans son voyage à la découverte des sources du Nil, raconte qu'ils furent surpris par un coup de vent si violent qu'il enleva un chameau, et le transporta à une assez grande distance, et que lui-même et ses serviteurs furent jetés par terre avec tant de force que le sang leur jaillit par les narines. Maillet raconte que quelquefois des caravanes entières ont été englouties sous les sables amoncelés par ces tourbillons. Quand le vent se complique de l'ardent et pestilentiel simoûn, il devient bien plus terrible encore. Thévenot parle de quatre mille personnes qui succombèrent en 1655, suffoquées de cette manière, et de près de vingt mille en 1688 (cf. Esaïe, XVII, 13, XXXII, 2. Osée, XIII, 3. Prov., XXIX, 1. Matth., VII, 27).

L'importance des sources en Orient ne peut être pleinement appréciée que par ceux qui ont connu le manque d'eau dans la saison chaude. Des sources furent une cause de luttes entre Abimélec et Isaac (Gen., XXVI); et Moïse célèbre la bonté de Dieu parce qu'il leur avait donné dans le désert des sources qui ne

tarissaient point (Deut., VI, 11). Les voyageurs qui traversent le désert font quelquefois 25 à 30 lieues sans rencontrer ni source ni puits. De distance en distance on peut savoir qu'on en rencontrera; il y a des puits qui ont jusqu'à 60 mètres de profondeur, et qui ne sont alimentés que par les pluies. Les hommes pieux, se rendant à Jérusalem, puisaient chaque jour de nouvelles forces dans la pensée qu'ils approchaient de la ville sainte, et le Psalmiste peut dire, dans un style spirituel et figuré, que l'eau du ciel remplissait leurs puits (Ps. LXXXIV, cf. Gen., XXIV, 16). Les faux docteurs sont comparés à des citernes crevassées qui ne renferment pas d'eau (2 Pierre, II, 17); leurs auditeurs s'en reviennent amèrement désappointés. Le mirage, cette apparence lointaine et trompeuse de sources vives perdues au milieu des sables, est souvent aussi employé comme image pour peindre le désappointement et les espérances déçues. chameaux et voyageurs sont également trompés, lorsqu'en s'approchant de ce qu'ils prenaient pour des nappes d'eau, ils ne trouvent qu'une poussière ardente (voyez Jér., XV, 18).

La différence quant à la température, entre les jours et les nuits, n'est pas aussi grande en Europe «elle l'est dans les pays chauds de l'Orient. Là les nuits d'été sont aussi fraîches que les nuits du mois de mars à Paris, tandis que les jours sont d'une chaleur suffocante (Voyez Gen., XXXI, 40. Jér., XXXVI, 30. Esaïe, XLIX, 10. Apoc., VII, 16).

Quand l'Écriture parle du temps, la chose la plus variable, et celle dont les lois sont en apparence le plus difficiles à déterminer, elle en parle comme dépendant du Créateur, et soumis avec le reste au contrôle et à la direction de la divine Providence (Matth., V, 45. Actes, XIV, 17, Ps. CXLVII, 16-18. Jér., V, 24. Nahum, I, 5, 6).

(Voyez, sur ce sujet, les voyages en Orient de Robinson, Wilson, Strauss, Gasparin, etc.).

2M 10,3 Une fois le Temple purifié, ils bâtirent un autre autel, puis, ayant tiré des étincelles de pierres à feu, ils prirent de ce feu et, après deux ans d'interruption, ils

offrirent un sacrifice, firent fumer l'encens, allumèrent les lampes et exposèrent les pains de proposition.

**SECTION V. - Des secours extérieurs qui peuvent être employés pour
l'interprétation de la Bible. (Suite 7)**

§ 109. **Calendrier des saisons.** - En rapprochant ce que l'on connaît de la géographie physique des Hébreux, leur manière de diviser les mois et les années, et leurs fêtes principales, on obtient le tableau suivant qui ne manque pas d'intérêt, et peut servir à expliquer bien des choses.

MOIS DE L'ANNEE sacrée	MOIS DE L'ANNEE Civile	NOMS DU MOIS	CORRESPONDANT A	FETES ET SOUVENIRS	SAISON ET TEMPERATURE	PRODUCTIONS
1	7	Abib , ou Nisan (30 jours). Exode, XII, 2. Esdras, VII, 9. Néh., II, 1. Ester, III, 7.	Partie de mars et d'avril.	Le 3. - Lév., VI. Jér., VII, 21. Le 14. - L'agneau pascal égorgé. La Pâque. Le 16. - Offrande des prémices de,	La pluie de la dernière saison commence à tomber (Deut., XI, 14. Zach., X, 1) - Le temps pendant la pluie est froid Esdras, X, 9. Jean, XVIII, 10). -	L'orge est mûr à Jérico Les blés montent en épis; le figuier fleurit, tout en conservant encore quelques figes de l'hiver (Matth.,

				<p>l'orge.</p> <p>Le 21. - Fin de la Pâque et des pains sans levain.</p>	<p>Cette pluie prépare le grain pour la moisson.</p> <p>- Grandes chaleurs, surtout dans les plaines - Les rivières débordent (Josué, III, 15. 1 Chron., XII, 15. Jér., XII, 5).</p>	<p>XXI, 19.</p> <p>Marc, XI 1 23).</p>
2	8	<p>Zif, ziv (1 Rois, VI, 1) ou Tyar (29 jours).</p>	<p>Avril et mai.</p>	<p>Le 11. - Lév., XVI, 1, Ezéch., XXII</p> <p>Le 14. - La seconde Pâque (Nomb, IX 10, 11) pour ceux qui</p>	<p>Les pluies de la dernière saison sont plus fréquentes, et souvent accompagné es de tourbillons (1 Rois, XVIII, 45. Matth., VIII,</p>	<p>L'orge se moissonne trois semaines avant le blé, ordinairement dans ce mois (Ruth, I, 22). Le blé achève de mûrir.</p>

				n'avaient pu célébrer la première .	24).	
3	9	Sisan, Sivan ou Siuvan (30 jours). Ester, VIII, 9.	Mai et juin.	Le 6. - Pentecôte, ou fête des semaines , Prémices du froment et de tous les fruits de la terre (Lév., XXIII, II, 20. Deut., XXVI, 2, 10, 16. 1 Rois, XII, 25-33). Le 10. - Nomb., 1. Osée, I.	Commencement de l'été Sécheresse excessive. D'avril en septembre ni pluie ni tonnerre (1 Sam., XII, II. Prov XXVI, 1). - La nuée du matin ne parait qu'un instant (Osée, VI, 4; XIII, 3) - Abondantes rosées le soir (Job XXIX, 9. Ps CXXXIII, 3.	Le blé mûrit en mai dans les vallées, en juin sur les hauteurs. L'herbe atteint une hauteur considérable (Jean, VI, 10).

					- Les vents du nord et de l'est augmentent la sécheresse (Gen., XLI, 6. Jér., IV, 8).	
4	10	Thammuz (29 jours).	Juin et juillet.	Le 3. - Nomb., XIII, 1. Josué, II. Le 26. - Nomb., XXII, 2. Michée, V, 1.	La chaleur augmente.	Premières vendanges (Lév., XXVI, 5). Riz et figues précoces.
5	11	Ab (30 jours). Esdras, VII, 9.	Juillet et août.	Le 3. - Nomb., XXX, 2. Jér., I. Le 20. - Deut., I. Esaïe, I.	Chaleur intense. Le pays est comme brûlé. Le Liban n'a presque plus de neige.	Les figues sont mûres à Jérusalem; les olives à Jérico. Les raisins mûrissent.
6	12	Elul (29 jours). Néh., VI, 15.	Août et septembre.	Le 3. - Deut., VII, 12 Esaïe, XLIX, 14.	Toujours de fortes chaleurs (2 Rois, IV, 19, 20. Ps	Vendange partout.

				<p>Le 20. - Deut., XVI, 18. Esaïe, LI, 12.</p>	<p>CXXI, 6 Esaïe, XLIX, 9, 10. Apoc., VII, 16).</p>	
7	1	<p>Tisri -ou Ethanim (30 jours). 1 Rois, VIII, 2.</p>	<p>Septembre et octobre.</p>	<p>Le 1. - Fête des trompettes (Lév., XXIII, 24. Nomb., XXIX, 1). Le 10. - Jour des Expiations (Lév., XXIII, 27, 28). Le 15. - Fête des Tabernacle s ou de la récolte (Exode, XXIII, 16. Lév., XXIII, 34). Prémices du vin et</p>	<p>Chaleur pendant le jour. Nuits froides (Gen., XXXI, 40. Orages et grêle. Pluies de la première saison. Labourage et premières semailles.</p>	

				de l'huile (Lév., XXIII, 39) Le 21. - Gen., 1. Esaïe, XLII, 5.		
8	2	Marchesvan, ou Bulan , ou Bulan , ou Bulan (29 jours). 1 Rois, VI, 38.	Octobre et novembre.	Le 8. - Gen., XXIII, I. I Samuel, I, 1.	Quelquefois les premières pluies commencent seulement. - On sème l'orge et le blé.	On cueille les derniers raisins.
9	3	Kisleu (30 jours). Zach., VII, 1. Néh., I, 1.	Novembre et décembre.	Le 10. - Gen., XXXVII, 1. Amos, II, 6. Le 25 - Fête de la Dédicace (1 Macc., IV, 52-59. Jean, X, 22, 23).	Commencement de l'hiver les arbres perdent leurs feuilles. La neige commence à tomber sur les montagnes (Job, XXXVIII, 22).	

10	4	<p>Tébeth (29 jours). Ester, II, 16.</p>	<p>Décembre et janvier.</p>	<p>Le 25. - Exode, X, 1. Jér., XLVI, 13.</p>	<p>Très-grand froid sur les montagnes. Grêle, neige (Josué, X, 11 . Ps. XLVII, 16, 17). Encore quelques moments de chaleur (Ezéch., XXXIII, 30, 31).</p>	<p>Les herbes recommenc ent à pousser après les pluies.</p>
11	5	<p>Sébat, ou Shévet (30 jours). Zach., I, 7.</p>	<p>Janvier et février.</p>	<p>Le 17- Exode, XXI, 1. Jér., XXXIV, 8.</p>	<p>On continue à ensemencer. Le temps est froid, mais il ne tarde pas à se réchauffer un peu.</p>	<p>Les figues d'hiver persistent, bien que les arbres aient perdu leurs feuilles.</p>
12	6	<p>Adar (29 jours). Esdras, VI, 15. Mois supplémentaire Ve- Adar, ou 2</p>	<p>Février et mars.</p>	<p>Le 1. - Exode, XXXVIII, 21. 1 Sam., XVII, 13. Le 14 et 15. - Fête</p>	<p>Tonnerre et grêle fréquemment. On sème encore de l'orge.</p>	<p>L'amandier fleurit.</p>

		ème adar.		de Purim ou des sorts. Le 25. - Lév., I. Ésaïe, XLIII, 21.		
--	--	-----------	--	---	--	--

On voit par ce tableau que les saisons de la Palestine correspondent aux nôtres, et que les plus grandes chaleurs sont dans les mois de juillet et d'août, les plus grands froids en janvier. Les semailles se font en automne, et la moisson commence au printemps et dure jusque vers la fin de l'été. - Les pluies commencent avec les équinoxes: en automne, les pluies de la première saison destinées à féconder les semailles; au printemps, celles de la dernière saison pour emplir et grossir les épis. L'une et l'autre viennent ordinairement de l'ouest (Luc, XII, 54), et sont apportées par les vents de la Méditerranée. En été et pendant la moisson, les pluies sont fort rares, ce qui explique la surprise du peuple, racontée 1 Sam., XII, 17. Les Israélites traversèrent le Jourdain au mois d'avril, quand les rivières sont grossies par la fonte des neiges et les pluies de l'hiver; ce ne fut donc que d'une manière miraculeuse, et non point par quelque sécheresse naturelle, que put s'effectuer ce passage (Josué, III). Les dates données dans l'Écriture se rapportent souvent d'une manière générale, soit aux saisons ou à leurs productions (2 Sam., XXI, 9. Nomb., XIII, 20), soit aux fêtes religieuses (Jean, X, 22, et ailleurs). On a cru pouvoir, par la citation que fait saint Luc, IV, 17, du passage Esaïe, LXI, 1, 2, fixer l'époque de la visite de notre Seigneur à la synagogue de Nazareth. La lecture de la loi s'achevait dans les cinquante-deux sabbats de l'année et se faisait d'une manière régulière, commençant au mois de tisri ou septembre, coutume fondée sur Néh., VIII, 2. On lisait à la fête des Tabernacles Deut., XXXI, 10, 11. Gen., I-VI, et le sabbat auparavant on lisait Deut., XXIX, 10. Esaïe, LXI, 1 à LXIII, 10.

D'après ce calcul, qui est celui de Lamy, la visite de notre Seigneur aurait eu lieu le 14 de tisri. Il semblerait cependant, d'après le contexte, que cette visite aurait eu lieu à une époque moins éloignée de Pentecôte, et le langage de Luc donne à entendre que notre Seigneur a choisi lui-même ce passage, au lieu de suivre l'ordre général des lectures de la loi. - Lamy a donné la suite des lectures pour toute l'année; on n'en a reproduit que quelques-unes dans le tableau qui précède. Le zèle du peuple, tel qu'il est raconté 2 Chron., XXX, 23, est rendu plus frappant encore par le fait qu'ils célébrèrent la fête pendant sept autres jours, à l'époque de la moisson. Un examen attentif des faits fournis dans ce tableau suggérera d'importantes réflexions. Notre Seigneur, par exemple, fut crucifié le jour même où l'agneau pascal était mis à mort; il ressuscita le jour où les prémices de la moisson étaient offertes, lui "les prémices de ceux qui dorment." Le Saint-Esprit fut répandu sur les apôtres le jour de Pentecôte, le jour où tous les fruits de la terre étaient présentés dans le temple, et ce jour-là trois mille personnes "de toutes les nations qui sont sous le ciel" furent ajoutées à l'Eglise (Actes, II, 5, 41). La fête des Tabernacles est encore à venir, en laquelle on rendra des actions de grâces pour le rassemblement de tous les fruits de la terre. Le langage de notre Seigneur, comparant les pharisiens à des sépulcres blanchis (Matth., XXIII, 27, 29), avait d'autant plus d'actualité et devait être d'autant mieux compris qu'il parlait quelque temps avant Pâque, après les pluies d'hiver, alors que les Juifs étaient tous occupés à reblanchir les tombeaux aux environs de Jérusalem et à tout préparer pour la fête.

SECTION VI. - Application de ces règles à l'interprétation des allégories, paraboles, types et symboles de l'Écriture.

Manifeste dicta absolvent parabolos.

IRENEE, II, 4 7.

§110. Figure et allégorie. Distinction. - Jusqu'à présent nous ne nous sommes occupés que de déterminer et fixer le sens exact des mots considérés comme tels. Il y a cependant des cas où le travail d'interprétation doit faire un pas de plus. Le sens de la phrase étant fixé, il s'agit souvent, dans les passages auxquels nous faisons allusion, de rechercher le sens allégorique ou spirituel qui s'y trouve caché ou renfermé. C'est le cas pour les allégories, les paraboles, les types, les actions typiques, les symboles contenus dans le volume sacré; comme les mêmes principes «interprétation sont applicables à ces différentes formes de langage, emblèmes ou paraboles, nous les comprendrons toutes sous un seul nom général, celui d'allégories.

Les allégories diffèrent des figures sous plusieurs rapports.

1° Elles ne présentent à l'esprit, sous une forme directe, que le sens le moins important de ceux dont elles sont susceptibles, le sens moral et spirituel restant en arrière et au second plan, tandis que dans les figures c'est plutôt le sens moral et spirituel, le plus important, qui domine. Si je dis, par exemple, que le Fils de l'homme est un semeur, on voit à l'instant que je parle au figuré; le sens du mot semeur ressort de sa place dans la phrase. Mais si je dis: un semeur sortit pour semer, j'exprime une idée générale qui n'a qu'un sens réel, bien qu'on puisse, par le contexte, supposer et découvrir un sens éloigné qui n'est en aucune manière exprimé.

2° Les figures représentent toujours une chose sous la forme d'une autre chose, et le sens est fixé à l'instant même; l'esprit repousse les points sur lesquels la figure ne répond pas à l'idée, et réunit les qualités semblables. Dans l'allégorie, au contraire, on n'exprime pas qu'une chose en soit une autre, mais

cette autre peut être déduite, soit par le travail de l'intelligence, soit par l'explication même qui en est donnée.

3° Dans les figures il ne peut y avoir qu'un seul sens; il résulte immédiatement, et du contexte et du but que l'on se propose. Dans l'allégorie il y a toujours deux sens, le sens littéral et le sens allégorique: le premier résulte de l'explication des mots, le second est dans les choses mêmes signifiées par ces mots.

On ne doit jamais s'attendre à ce que dans une allégorie le sens spirituel reproduise de tous points les détails du sens littéral. Il en est de l'allégorie comme des simples figures du langage. Dans l'un et dans l'autre cas un point spécial de ressemblance et d'analogie est la seule chose que l'on puisse rechercher; on s'attache à l'idée générale. Cependant l'allégorie diffère de la figure en ce que les points de ressemblance sont plus nombreux. Elle est par sa nature une comparaison prolongée, et celui qui l'explique a le droit de présumer qu'il trouvera plusieurs analogies; il a même le droit de poursuivre la recherche des termes semblables jusqu'au point où les rapprochements sont forcés, et de ne s'arrêter que lorsqu'il devient évident que certains détails n'ont été ajoutés que comme ornement, et pour donner au récit plus de beauté ou d'énergie.

Les occasions dans lesquelles le langage allégorique est utile, sont nombreuses. En général, ce langage sert à éprouver les dispositions de ceux qui écoutent (Matth., XIII, 13). Il a souvent pour but de préparer les esprits à une révélation plus claire et plus complète, en leur donnant d'abord le pressentiment plus vague, et en les y habituant peu à peu par des images et des figures: c'est le cas dans beaucoup de parties de l'Ancien-Testament et dans le livre de l'Apocalypse. Il sert quelquefois à préparer et à former le jugement d'un homme contre lui-même, et à lui faire formuler sa propre condamnation, comme dans le cas de David et dans plusieurs paraboles; et alors même qu'il n'y aurait aucun motif caché, l'allégorie fixe par sa forme l'attention de ceux qui, sans elle, pourraient rester indifférents.

Il va sans dire que toutes les règles d'interprétation n'ont de valeur qu'autant que le sens littéral a été préalablement déterminé d'une manière exacte et complète; s'il s'agit d'un type ou d'un symbole, il faut préciser d'abord quelle est l'action ou le symbole dont il faut déterminer la signification allégorique. Aussi longtemps que ce travail n'est pas fait, on ne peut pas songer à une interprétation sérieuse. Il faut savoir d'abord quelle est la chose, avant d'examiner ce qu'elle peut signifier.

§ 111. Des règles d'interprétation. Première règle. - Il faut d'abord déterminer le but et l'objet de l'allégorie, soit d'après le contexte, soit d'après des passages parallèles; il faut examiner en outre quelle est la vérité fondamentale et unique que la parabole est destinée à mettre en saillie, la distinguer avec soin de toutes les autres vérités accessoires qui s'y rattachent, et rapporter à cette vérité fondamentale les différentes parties de la parabole, qui sont susceptibles d'être entendues dans un sens allégorique. Le plus souvent il y a dans la narration elle-même quelque chose qui indique le sens dans lequel elle doit être prise, un mot qui met sur la voie du sens allégorique. Au Ps. LXXX, le verset 17, parlant de l'homme de la droite de l'Eternel, fait comprendre qu'Israël est la vigne qui vient d'être chantée. Ailleurs cependant il faut recourir, soit à des passages parallèles, soit à d'autres parties de l'Ecriture.

Le Cantique des cantiques est un chant allégorique qui célèbre l'amour de Christ et de l'Eglise. Rien ne le dit, mais on peut le conclure de sa place dans le canon, et de la comparaison de nombreux passages où la même vérité est représentée par le même symbole (voyez Esaïe, V, 1-7. Ezéch., XV, 19, 23 et 31).

Dans les paraboles du Nouveau -Testament le sens est presque toujours indiqué par le contexte, soit que notre Seigneur l'explique lui-même (Matth., XXII, 14), ou que l'écrivain sacré le fasse ressortir (Luc, XVIII, 1). - Quelquefois il est indiqué au commencement de la parabole (Luc, XVIII, 9; XIX, 11), d'autres fois à la fin seulement (Matth., XXV, 13. Luc, XVI, 9), parfois encore

au commencement et à la fin (Matth., XVIII, 21, 23, 35; XX, 1-16. Luc, XII, 15-21). - Quelquefois, quoique rarement, il est nécessaire de recourir à un passage parallèle; ainsi pour Luc, XV, 3 (voyez Matth., XVIII, 12). - Quelquefois enfin, lorsque le but n'est indiqué ni d'une manière, ni de l'autre, on est obligé de recourir, soit au sujet de la parabole même, soit aux circonstances dans lesquelles elle a été prononcée ainsi pour le figuier stérile (Luc, XIII, 6, 9), pour l'enfant prodigue, etc. Le sens ressort toujours clairement des intentions et du but qu'a pu se proposer le Seigneur.

S'il s'agit d'un type, il est important de se rappeler que la Bible seule peut nous aider à découvrir quel a été le dessein de Dieu en le donnant à son peuple. Quelquefois c'est l'Ancien-Testament lui-même qui nous fournit à cet égard toutes les indications nécessaires, comme pour Moïse (Deut., XVIII, 15); plus ordinairement encore, c'est le Nouveau-Testament (Jean, III, 14; VI, 32. 1 Cor., V, 7, 8. Matth., XII, 40). Le principe posé dans l'épître aux Hébreux, C'est que l'ensemble de la dispensation de Moïse était typique, l'ombre des choses à venir.

Il résulte donc de ce qui précède, que toute interprétation qui n'est pas en harmonie avec la grande vérité qu'un type ou une parabole a pour but de mettre en saillie, doit être rejetée. Ainsi dans la parabole du bon Samaritain l'on a voulu rapporter tout à notre Seigneur; on a vu dans le voyageur blessé l'image de notre race pécheresse; dans le prêtre et le lévite, la loi morale et lévitique; dans l'hôtellerie, l'Eglise, etc. Ce sont des détails auxquels il est presque évident que notre Sauveur n'a pas pensé. Il ne suffit pas que les vérités qu'on croit apercevoir dans un type ou dans une parabole soient par elles-mêmes scripturaires; il faut encore qu'elles aient été, soit dans l'intention du Maître quand il instituait le type ou qu'il racontait la parabole, soit, dans l'intention des écrivains sacrés quand ils rapportaient l'un ou l'autre. L'inverse est également vrai. Quand tous les détails généraux d'une allégorie s'expliquent d'une manière simple et facile, c'est qu'on a trouvé la véritable interprétation. Mais si un détail important se trouve n'avoir pas de sens, ou n'avoir qu'un sens forcé, s'il est déplacé dans l'ensemble, c'est que

l'interprétation est fautive. Il faut également, si l'ensemble s'explique d'une manière satisfaisante, repousser toute interprétation de détail qui ne concourt pas à donner à l'ensemble plus de force et d'harmonie. On a poussé fort loin cette recherche des détails, au point qu'on est arrivé à des abus regrettables. Dans la parabole de l'enfant prodigue, on peut trouver d'abondantes et sérieuses leçons: - l'éloignement de l'enfant en dehors du cercle des affections domestiques, - sa résolution de chercher le bonheur là où Dieu n'est pas, - le changement effrayant qui a lieu dans sa position et la conscience qu'il a de ce changement, - les tentatives qu'il fait pour rétablir sa fortune brisée, - son désappointement et ses besoins, - l'idée du retour à la maison paternelle, - l'amour et le bon accueil de son père, - le festin de réjouissance qui célèbre son arrivée, - le mécontentement jaloux de son frère aîné, - les paroles sévères et tendres du père à celui-ci, - tout contribue à faire ressortir cette vérité de l'Évangile, que les plus misérables pécheurs sont bienvenus de Dieu quand ils retournent à lui; tous ces détails sont importants. Nier cette interprétation, serait ôter à la parabole toute sa force.

Mais si l'on veut aller plus loin, si l'on veut expliquer que le pécheur est appelé le plus jeune fils, parce que le pécheur est plus jeune, plus inexpérimenté que le juste, ou parce que l'état de péché précède toujours l'état de grâce; - que l'habitant du pays, auquel il s'adresse, représente les prédicateurs de la loi - que les pourceaux sont les gens remplis de propre justice; - que les carouges des pourceaux sont les oeuvres de la loi; - que le veau gras représente Jésus-Christ; - que l'anneau, c'est l'amour éternel de Dieu, le sceau de l'Esprit; - que les souliers sont la préparation de l'Évangile de paix, les doctrines et les préceptes de l'Écriture; - que la musique dont furent blessées les oreilles du frère aîné, c'est la prédication de l'Évangile, etc., - quand on entre dans tous ces détails, on finit par perdre de vue l'objet capital de la parabole, on oublie les grandes leçons qu'elle renferme, pour d'autres que les disciples n'y auraient pas trouvées. Si l'on veut changer en vérités scripturaires les détails les plus minces, les nuances les plus délicates, le grand dessein de l'ensemble est obscurci, et l'on prend l'habitude, non plus de retirer d'un passage les vérités

qu'il contient, mais d'y mettre les idées qui sont en nous. Plus d'une fois sans doute on a succombé à cette tentation.

Il reste vrai cependant que souvent les détails d'une parabole méritent d'être soigneusement relevés. Autant il faut éviter les minuties et tout ce que l'on pourrait ne regarder que comme des jeux d'esprit, autant il faut éviter de tomber dans l'extrême contraire, en s'attachant seulement au but principal qui est mis en évidence. Le Nouveau-Testament nous guide à cet égard, en nous donnant l'interprétation authentique de plusieurs paraboles, celles du semeur et de l'ivraie, par exemple. Dans la première, notre Sauveur, en en donnant à ses disciples l'explication, ne néglige aucun détail; les oiseaux, les épines, les lieux pierreux, tout a un sens; et comme Tholuck le fait remarquer, une parabole est d'autant plus parfaite qu'il y a une plus grande harmonie entre tous les détails et leur interprétation. Mais même alors, et dans les paraboles les plus complètes, il y a bien des circonstances qui ne sauraient avoir un sens spirituel. Dans la parabole de l'ivraie, les mots "pendant que les hommes dormaient" sont une phrase incidente, qui n'a pas de place au sens moral; et dans la parabole de l'économe infidèle dont Jésus-Christ a indiqué le sens général, il ne faut pas penser à une application spirituelle des mots: "Je ne puis pas fouir la terre, et j'ai honte de mendier." On peut en dire autant et à plus forte raison de la longue allégorie du cantique de Salomon.

§ 112. Seconde règle. - Si quelque doctrine, ou quelque vérité, semble ressortir naturellement du type ou de la parabole, on ne doit en tirer aucune conclusion générale, à moins qu'elle ne soit confirmée par les déclarations plus claires et positives de la Parole de Dieu. - Ainsi, de ce que le souverain sacrificateur devait offrir des sacrifices pour lui-même, aussi bien que pour les péchés du peuple, il ne résulte pas que Jésus-Christ fût aussi participant de notre nature pécheresse; l'Écriture nous apprend au contraire qu'il a été sans péché. - Ainsi encore l'agneau pascal était un type de Christ; il représentait sa personne et sa mort, mais il ne représentait ni la sainteté de sa personne, ni l'efficacité de sa mort. - Le mauvais riche de la parabole invoque Abraham,

mais il n'en résulte pas que nous puissions adresser nos prières aux saints glorifiés, les déclarations de l'Écriture repoussant d'une manière formelle toute autre médiation que celle du Fils bien-aimé. - On ne peut davantage déduire des paraboles du fidèle serviteur et de l'enfant prodigue, comme ont tenté de le faire les Pélagiens, que Dieu peut pardonner les péchés en dehors du sacrifice de Jésus, sur le simple fait de la repentance et de la prière toute la Bible repousse cette doctrine (Jean, VIII, 24. Hébr., X).- Il ne résulte pas non plus de Luc, XV, 7 et 29, que les pharisiens n'eussent pas besoin de repentance, ou que le fils aîné n'eût jamais transgressé la volonté de son père, - ni de Luc, XVI, 1, que la déloyauté soit, dans un bon sens, la véritable sagesse. - David a été un type du Sauveur dans sa royauté et dans sa famille, mais il ne l'a pas été dans ses péchés.

§ 113. Troisième règle. Les types et les paraboles ne peuvent suffire à établir une seule doctrine d'une manière positive. Ils peuvent servir quand une doctrine est établie par des preuves directes, à l'illustrer, à la confirmer, à la rendre sensible, mais ils ne peuvent être invoqués comme principal argument. - Quelques commentateurs des premiers siècles ont voulu prouver, par la parabole de l'économe infidèle, l'histoire de l'apostasie de Satan; ils ont dit qu'il était le premier parmi les serviteurs de Dieu, mais qu'ayant été renvoyé et privé de son emploi, il entraîna avec lui d'autres anges, les ayant séduits par l'appât d'une tâche plus facile et d'un service plus agréable. Tout cela est évidemment forcé. - On ne peut davantage baser sur la parabole des dix vierges l'idée que parmi ceux qui professent le christianisme, la moitié seront sauvés et les autres perdus. Dans la parabole des dix drachmes il y en a une sur dix qui se perd, tandis que dans celle des brebis il y en a une sur cent. Aucune doctrine ne peut raisonnablement s'appuyer sur de pareilles données. Toutes ces règles sont l'application de ce qui a été dit précédemment, qu'une interprétation doit être faite d'après l'analogie de, la foi, et que pour l'explication des passages obscurs il faut recourir à ceux qui sont plus clairs. Les symboles et actions symboliques doivent être expliqués d'après les mêmes

règles que les allégories. Une expression symbolique n'est en effet qu'une expression figurée, fondée sur certaines analogies et ressemblances, et doit être interprétée d'après les principes généraux qui régissent tout langage figuré.

§ 114. Paraboles, etc., de l'Ancien-Testament. - Voici les principales similitudes ou paraboles contenues dans l'Ancien-Testament:

De Jotham les arbres élisant un roi (Juges, IX, 7).

De Nathan la brebis du pauvre homme (2 Sam., XII, 1).

Les deux frères qui se querellent (2 Sam., XIV, 6).

Le prisonnier évadé 1 Rois, XX, 39).

La vision de Michée 1 Rois, XXII, 19-23).

L'épine et le cèdre (2 Rois, XIV, 9).

La vigne produisant des grappes sauvages (Esaïe, V, 1).

§ 115. Paraboles du Nouveau-Testament. - On a essayé diverses classifications des paraboles contenues dans les Evangiles. Néanmoins les a classées suivant les vérités qu'elles renferment et la nature de leurs rapports avec le règne de Christ. Nous indiquons ici le sommaire de son travail.

Paraboles relatives au développement du règne de Dieu.

1. Le semeur (Matth., XIII, 3. Marc et Luc).
2. L'ivraie (Matth., XIII, 24).
3. La semence de moutarde (Matth., XIII, 31. Marc et Luc).
4. Le levain (Matth., XIII, 33. Luc).
5. Le filet (Matth., XIII, 47).

Conditions morales pour l'entrée dans le royaume de Dieu.

A. Conditions négatives et antipharisaïques.

6. La brebis perdue (Matth., XVIII, 12. Luc, XV, 4).
7. La drachme perdue (Luc, XV, 10).
8. L'enfant prodigue (Luc, XV, 11 -32).
9. Le pharisien et le péager (Luc, XVIII, 9-14).

10. La rivalité pour les premières places dans les festins (Luc, XIV, 7-11).

B. Conditions positives.

11. Les deux fils (Matth., XXI, 28).

12. Le trésor caché (Matth., XIII, 44).

13. La perle (Matth., XIII, 45, 46).

14. La tour, et le roi qui part pour la guerre (Luc, XIV, 28-33).

15. La robe des noces (Matth., XXII, 11).

Invitation à entrer dans le royaume.

16. Le festin (Luc, XIV, 16-24. Matth., XXII, 1-14).

Activité dans le royaume.

17. La vigne, le cep et le vigneron (Jean, XV, 4).

18. Les méchants vigneron (Matth., XXI, 33).

19. Les talents (Matth, XXV, 14. Luc, XIX, 12).

20. Le figuier stérile (Luc, XIII, 6).

21. Les ouvriers des diverses heures (Matth., XX, 1 - 16).

Le véritable esprit du règne de Dieu.

A. Le pardon des offenses.

22. Le bon Samaritain (Luc, X, 25).

23. Les deux serviteurs (Matth., XVIII, 24. Luc, VII, 41).

B. Le bon usage des richesses.

24. L'économe infidèle (Luc, XVI, 1).

25. Lazare et le mauvais riche (Luc, XVI, 19).

C. La vraie prudence.

26. Les dix vierges (Matth., XXV).

D. L'esprit de prière.

27. La veuve et le juge inique (Luc, XVIII, 1).

28. L'ami en voyage (Luc, XI, 5).

D'autres auteurs ont adopté, d'autres divisions. Le docteur Greswell distingue les paraboles en morales et prophétiques. Le docteur Gray distingue

- a.** celles qui ont trait à la nature et aux progrès de la dispensation évangélique,
- b.** celles qui se rapportent à la réjection des Juifs et à la vocation des Gentils,
- c.** celles qui renferment des instructions morales.

La division de Lisco est préférable: il admet trois classes principales de paraboles.

I. Celles qui représentent le royaume des cieux comme renfermant des vérités et une puissance divines dans leur origine, et bénies dans leurs effets; ce sont 1, 3, 4, 11, 12, de la précédente liste.

II. Celles qui représentent le royaume des cieux comme fondé sur ces vérités.

a. Les unes considèrent l'Eglise comme un ensemble: 20, 18, 16, 15, (la vocation ne doit pas être confondue avec l'élection) 2, 5.

b. Les autres concernent l'entrée des individus dans l'Eglise.- 6, 7, 8, 14.

III. Celles enfin qui montrent le royaume des cieux dans la foi, la charité et les espérances de ses membres:

a. La foi et l'humilité: 21, 9, 11, 25, 26.

b. L'amour: 23, 22 (Luc, VII, 41).

c. L'espérance.- 26, 19.

Ces classifications sont importantes, principalement en ce qu'elles montrent les vues d'auteurs éminents sur le but de chaque parabole. Mais il faut prendre garde de se lier par une classification, au point de négliger d'autres leçons morales, secondaires, contenues dans les paraboles.

SECTION VI. - Application de ces règles à l'interprétation des allégories, paraboles, types et symboles de l'Ecriture. (suite)

§ 116. Interprétation allégorique de l'histoire. - Les principes d'interprétation applicables à l'étude des allégories, types, etc., sont applicables aussi, d'une manière générale, à l'étude de l'histoire sainte. L'ancien peuple juif était en effet avec Dieu dans les mêmes rapports dans lesquels se trouvent aujourd'hui l'Eglise en général et les chrétiens en particulier. Ses souffrances et sa captivité en Egypte, sa délivrance par Moïse, le voyage du désert, l'entrée en Canaan, sont des faits symboliques qui rappellent bien des fois, et souvent dans plusieurs de leurs détails, l'esclavage du péché, les chutes et les délivrances du chrétien. Non-seulement les Hébreux vivaient sous la protection du même Dieu, non-seulement ils étaient gouvernés par la même discipline et la même volonté; mais **les faits de leur histoire étaient des types, des exemples, des prophéties, des faits semblables qui devaient se reproduire dans l'histoire de l'Eglise.** L'Ecriture-Sainte, en multipliant les rapprochements de cette nature, nous montre combien l'histoire du peuple juif est une mine abondante en leçons sérieuses. C'est pour notre instruction que les faits anciens ont été écrits (Rom., II, 28. 1 Cor., X, Hébr., IV. Apoc., XV, 5. 1 Pierre, II, 10).

Les rapports du peuple juif avec quelques-uns des peuples qui l'entouraient sont un type des rapports de l'Eglise avec ses ennemis: Sodome, Ismaël, l'Egypte, Babylone ont leurs représentants dans l'histoire du véritable Israël (Gal., IV, 25. Apoc., XIV, 8).

Si, d'un côté, Israël comme fils de Dieu est envisagé quelquefois comme type de notre Seigneur, d'un autre côté quelques-uns de ses hommes et de ses caractères les plus éminents sont quelquefois pris à part, comme le préfigurant également: Moïse parmi les prophètes, David et Salomon parmi les rois; de là certaines expressions qui s'appliquaient dans l'origine au type et qui sont appliquées à Christ, comme l'antitype et l'accomplissement (cf. Osée, XI, 1, et Matth., II, 15).

De même que le peuple, les rites et le culte de l'Ancien-Testament avaient une signification typique. Toute l'économie mosaïque était l'ombre des biens à venir, non la vive image des choses. Le corps était Christ (Héb., X, 1). C'est ainsi que depuis que la race humaine existe, il y a eu des séries de révélations successives et progressives, des figures s'enchaînant les unes aux autres, toutes renfermant quelque vérité nouvelle et tendant à mettre en relief et à faire comprendre l'office et l'oeuvre de notre Seigneur, ou le caractère et l'histoire de son peuple.

L'histoire et le culte des Hébreux sont un type continu, et saint Augustin a pu dire que l'Ancien -Testament c'était le Nouveau-Testament voilé, ou vice-versa, que le Nouveau-Testament c'est l'Ancien-Testament dévoilé. Le fait spécial ou l'institution dont on s'occupe doit être soigneusement comparé avec les grandes vérités de l'Évangile, sans qu'on puisse s'attendre à trouver des rapprochements dans tous les détails, et l'interprétation doit être conforme à l'analogie de la foi, sous peine d'être reconnue abusive et factice.

§ 117. Abus de l'interprétation typique. - Les écrivains inspirés, quand ils font ressortir le sens spirituel et typique d'un fait ou d'une institution, ne détruisent jamais le sens littéral et historique; ils ne s'attachent pas d'avantage à chercher un sens caché dans les mots et dans les détails, enfin ils se bornent à la recherche des types qui peuvent servir à faire ressortir des vérités pratiques ou spirituelles importantes (Héb., V, 11; IX, 5). Leur manière est facile, naturelle, scripturaire; elle aurait dû servir d'exemple aux commentateurs. Mais, tandis que chez eux tous les types se rapportent exclusivement aux vérités qui touchent l'histoire de la vie et l'office médiateur de notre Sauveur, le caractère spirituel de son royaume et les destinées futures de son Église, les interprètes se sont jetés dans tous les écarts, ils ont passé toutes les bornes, et les détails les plus insignifiants sont 'devenus pour leur esprit des thèmes à exploiter. Il est nécessaire que nous nous y arrêtions quelques instants; des exemples feront mieux ressortir tout ce qu'il y a d'abusif dans cette manière de faire.

Les anciens Juifs se sont occupés à trouver des allégories dans les mots, les lettres et les chiffres de l'Écriture.

Ils ont voulu prouver la doctrine de la trinité par les trois lettres qui forment en hébreu le mot créa (B'ra) (Gen., I, 1); la première est le commencement du mot ben (fils); la seconde est le commencement de rouach (esprit), et la troisième de ab (père). - Ils rapportent à Jésus-Christ Ps. XXI, 1, parce que les lettres du mot hébreu a se réjouira” (Yismach), forment par leur transposition le mot M'shiach (Messie). La lettre a se trouve six fois dans Gen., I, 1, et comme cette lettre deux fois pointée représente le chiffre mille, ils en ont conclu que le monde durerait six mille ans, et ils en font une doctrine scripturaire. Ils regardent le signe de l'accusatif ath, ou plutôt eth, comme le symbole de la perfection, de la plénitude d'une chose, parce qu'il est formé de la première et de la dernière lettre de l'alphabet hébraïque. Enfin le faux Barnabas (?) explique que si Abraham circoncutit trois cent dix-huit hommes de sa maison (Gen., XIV, 14), c'est que ce chiffre représente en lettres grecques, Jésus et la croix. 1 = 10; H (é) = 8, et T (la croix) = 300.

D'autres écrivains ont cherché des allégories dans l'Écriture en détruisant les faits. - Jean-Baptiste, selon eux, n'aurait point existé, et ne serait que la représentation mythique et figurée du corps des prophètes juifs dans leurs rapports avec Christ. - L'histoire de l'hôtellerie, de l'étable et de la crèche, dans laquelle naquit le Sauveur du monde, seraient simplement l'image de la modeste et commune origine des petits commencements de toutes les oeuvres de Dieu dans ce monde. - De même encore les sept jours de la création ne signifient autre chose que la perfection de l'oeuvre du Créateur (sept étant le chiffre parfait), et l'Esprit de Dieu se mouvant sur les eaux est le symbole des eaux spirituelles du baptême chrétien.

Un autre mode d'interprétation plus fréquent et qui n'est guère moins funeste a trouvé des partisans à toutes les époques de l'histoire. Il consiste à reconnaître la vérité historique et littérale des récits bibliques, mais à faire de chacun le point de départ, la base, la preuve d'une doctrine ou d'une idée spirituelle; aucun détail n'a été omis, aucune circonstance n'a été négligée, il a fallu que

tout servit. - C'est en partant de ce point de vue qu'on a prouvé qu'avec le septième millier d'années du monde, commencerait le millénium. On a vu dans la distinction des animaux en purs et impurs, la distinction des justes et des injustes, des bons et des mauvais; et là encore on est entré dans des détails ridicules: Moïse avait dit: "Vous mangerez de toutes les bêtes qui ont le pied fourché et qui ruminent (Lév., XI, 3);" l'épître de Barnabas l'interprète comme une preuve que nous devons vivre en communion avec ceux qui ruminent les commandements de Dieu et qui ont le pied fourché, c'est-à-dire qui vivent dans ce monde, mais qui ont leurs espérances dans l'autre. - D'après Tertullien, les mots "sur la terre comme au ciel" de l'oraison dominicale signifient "le corps aussi bien que l'âme." - Les cinq pains dont notre Seigneur rassasia la multitude représentent, «après Clément, les cinq sens. Cyrille y voit de son côté les cinq livres de Moïse, et les deux poissons sont pour lui la philosophie grecque, qui est née et qui se meut dans l'élément du monde païen, ou encore les enseignements de notre Sauveur, apostoliques et évangéliques. - Origène lui-même bâtit sur les images des Ecritures, comme il les appelle, la doctrine de la restauration finale du monde et de l'univers spirituel, et sa réintégration dans son bonheur et sa pureté primitive.

Justin voit dans la lutte de Jacob avec l'ange un type de la tentation de notre Sauveur, et, dans la blessure qu'il reçut, une image de sa passion et de sa mort.

Athanase, qui plus d'une fois combat cette méthode d'interprétation, n'en a pas toujours évité lui-même les écarts. Dans son exposition de Matth., V, 29, il pense que le corps représente l'Eglise, et que l'oeil, la main, le pied, ce sont les évêques, les pasteurs et les diacres, qui doivent être retranchés s'ils sont préjudiciables à l'Eglise.

Saint Hilaire croit que les oiseaux du ciel (Matth., VI, 26-30), ce sont les esprits immondes auxquels Dieu donne la vie, sans qu'ils aient à s'en inquiéter; les lis sont les anges, et l'herbe des champs les païens. La mère des fils de Zébédée représente la loi, et ses enfants les Juifs craignant Dieu. D'après Cyrille, Malchus serait un type des Juifs, et Pierre, en lui coupant

l'oreille droite, aurait établi que les Juifs sont privés d'une droite manière d'entendre, que leur entendement est gauche et rebelle. Origène voit des allégories dans la création du monde, dans l'inceste de Lot, dans les deux femmes d'Abraham, dans le mariage de Jacob avec Léa et Rachel.

Il serait facile de multiplier des exemples de ce genre; toutes ces interprétations partent de l'idée que le sens littéral est le moins important, et que le sens symbolique et spirituel est le seul digne d'occuper des esprits éclairés. Les sectes nombreuses de l'Eglise des premiers temps s'adonnèrent à des recherches semblables, et toutes essayèrent de justifier leurs dogmes par des interprétations allégoriques jusqu'à ce qu'enfin, l'on oublia ou négligea entièrement le sens historique et les leçons morales et spirituelles qui en découlent.

Une piété intelligente fera justice d'une méthode pareille qui semble n'avoir pour objet que de satisfaire une curiosité ou un esprit charnel, qui n'est qu'une affaire de fantaisie, qui fait perdre aux récits historiques une partie des leçons que la sagesse divine a voulu nous donner, et qui leur substitue §autres enseignements purement humains. Les points essentiels qu'il faut toujours se rappeler, c'est que l'Ancien-Testament renferme plusieurs caractères et institutions typiques, dont plusieurs représentent les qualités ou les défauts que nous devons imiter ou combattre, dont d'autres mettent en lumière les principes du gouvernement de Dieu dans ce monde, et dont aucun ne doit être interprété ou expliqué en dehors des révélations plus claires qui nous sont données dans d'autres portions de la Parole de Dieu. Ajoutons que les types sont prophétiques et peuvent servir à prouver la vérité de l'Evangile aussi bien qu'à l'expliquer. Les exemples, analogies, ressemblances, paraboles, qui ne sont pas annoncées comme typiques, n'ont pas le caractère prophétique; elles peuvent faire comprendre mieux la vérité, mais elles ne peuvent pas la prouver.

§ 118. Sources à consulter. - Il y a sur le sujet dont on vient de parler, une foule d'ouvrages dans les langues qui s'occupent de théologie, et l'on pourrait en faire une longue énumération. Les principaux sont, en anglais, ceux de Dodd (1757), Gray (1777), Trench (1847), M'Ewen et Wilson, Charlotte Elisabeth, Marsh, Fairbairn, etc.

En allemand, Krummacher, Lisco, Olshausen, Maenscher, Tholack, etc. En français nous mentionnerons particulièrement Girard des Bergeries, Moïse sans voiles; Guers, le Camp et le Tabernacle; dans la Revue de Strasbourg, plusieurs articles; l'abrégé de l'histoire sainte de Risler, et l'article types dans le dictionnaire de la Bible (supplément).

SECTION VII. - De l'interprétation de la prophétie.

§ 119. Difficultés que présente l'étude de la prophétie. - On a vu déjà combien l'exacte interprétation de certaines portions des Ecritures pouvait quelquefois présenter de difficultés. Ici nous trouvons toutes ces difficultés réunies. Le langage abonde en figures; souvent il est allégorique: les allusions à l'histoire et aux circonstances de l'époque sont nombreuses; la plupart des événements dont il s'agit sont encore à venir, et ne sont révélés que d'une manière confuse. De toutes manières, il importe de donner la plus grande attention à tous les détails (d'une prophétie, si l'on veut arriver à en trouver l'exacte interprétation.

Les prophètes sont quelquefois appelés voyants, parce que les oracles de Dieu leur étaient souvent révélés dans des visions (Nomb., XXIV, 17. 2 Chron., IX, 29. Ezéch., XXXVII. Habac., II, 1). Plusieurs de ces oracles étaient ensuite mis par écrit pour l'instruction de l'Eglise dans tous les temps, d'autres étaient communiqués de vive voix par les prophètes à leurs contemporains; mais toujours dans un langage empreint des moeurs de l'époque, des habitudes du prophète, de l'état du culte, des circonstances de la nation, autant de choses qu'il faut connaître, autant de causes d'obscurité, autant de sources de difficultés. De là aussi, dans le langage prophétique, de nombreuses particularités dont il faut tenir compte, et que nous allons indiquer.

A. Quant à la détermination des dates.

1° Les prophètes parlent souvent au présent de choses qui appartiennent à un avenir encore bien éloigné. - Ainsi: "l'Enfant nous est né, le Fils nous a été donné (Esaïe, IX, 5. Voyez aussi, XLII, 1)."

2° Ils parlent au passé de choses à venir. - Ainsi, Esaïe, LIII, presque toute l'histoire du "serviteur de l'Eternel" est racontée comme si elle avait déjà eu lieu: le prophète semble se placer entre le moment de sa mort et celui de sa glorieuse résurrection.

3° Lorsque divers événements sont annoncés, sans que l'époque à laquelle ils doivent arriver soit indiquée d'une manière précise, les prophètes les représentent comme continus, et les placent sur le même plan. Ils voient en quelque sorte l'avenir dans l'espace plutôt que dans le temps; le tout paraît plus rapproché, et ils tiennent compte de la perspective plutôt que des distances réelles. Ils parlent de l'avenir comme un observateur ordinaire parlerait des étoiles, les groupant d'après la manière dont elles se présentent à lui, et non point d'après leurs distances réelles. - Ainsi, Jér., L, 41, la première

attaque contre Babylone, et la complète destruction de cette puissante cité sont annoncées comme un seul et même événement, sans que rien indique qu'il s'écoulera mille ans entre la conquête des Perses et la disparition de cette ville. - Ainsi encore, Esaïe, X et XI, le prophète annonce que les Juifs seront délivrés du joug de l'Assyrie; et il confond dans son langage cette délivrance avec celle qui aura pour auteur le Messie. - Esaïe, Michée, Osée, Ezéchiel et Jérémie confondent de même ces deux événements, sans indiquer cependant la part que le Messie prendra à l'un et à l'autre. - Zacharie, qui vivait après l'exil, rapproche la délivrance spirituelle de l'Eglise, encore bien éloignée, de la délivrance bien moins éloignée des Juifs sous Alexandre et sous les Maccabées. - Quand il est parlé de l'humiliation du Messie et de la gloire qui doit suivre, il est bien rarement fait allusion au temps qui doit s'écouler avant l'établissement de son règne. L'une et l'autre sont rapprochées presque dans un même verset (Zach., IX, 9, 10). Joël confond de la même manière la descente du Saint-Esprit aux jours de la Pentecôte, et son effusion dans les derniers temps (II, 28 et suiv.).

Quelquefois des dates précises sont révélées aux prophètes, comme pour le séjour d'Abraham et de sa postérité en Egypte (Gen., XV, 13), - les soixante-cinq ans de répit accordés au royaume d'Ephraïm (Esaïe, VII, 8), la durée de la captivité de Babylone (Jér., XXIX, 10). Mais plus ordinairement les prophètes ignorent les temps et les moments, comme Pierre nous le dit, et comme Zacharie le reconnaît (Zach., XIV, 7. 1 Pierre, I, 10- 12).

Souvent aussi, au lieu d'être représentés comme successifs, les événements sont entrelacés l'un à l'autre, fondus comme s'il s'agissait d'un seul fait. Les derniers chapitres d'Esaïe, et quelques-unes des prophéties de notre Seigneur sur la ruine de Jérusalem et le jugement dernier (Matth., XXIV, 28, 29) en sont les plus frappants exemples.

B. Quant au langage.

L'avenir étant ainsi représenté par des visions et sous une dispensation où les types abondaient, il n'est pas étonnant que la prophétie soit souvent exprimée en un langage figuré, allégorique et symbolique. Si les oracles avaient été présentés dans un langage simple et littéral, ils auraient manqué leur but, ou l'on aurait essayé de prévenir et d'empêcher leur accomplissement, ou bien, au contraire, on l'aurait provoqué par des moyens humains, et dans l'un comme dans l'autre cas, la prophétie accomplie n'aurait plus été une preuve de son origine divine. D'ailleurs, comme toutes les choses terrestres fournissent des images pour peindre et décrire les choses spirituelles, l'économie juive en

fournit de même. Le langage emprunté à la nature et le langage tiré de la loi sont l'un et l'autre propres à faire ressortir, d'une manière convenable, l'unité et la grandeur des plans de Dieu.

Dans la dispensation évangélique, par exemple, le Messie est appelé à être roi; aussi les prophètes le représentent sous les traits et avec les caractères des princes les plus distingués de la théocratie juive; plus d'un lui donne même le nom de David qui était, à beaucoup d'égards, l'idéal de l'autorité royale (Osée, III, 5. Jér., XXX, 9. Actes, XIII, 34). Ils décrivent de la même manière son caractère de prophète et de sacrificateur, multipliant dans chaque cas les images qui peuvent le plus rehausser l'idée qu'on doit se faire de ses fonctions et de sa mission (Ps. CX. Zach., VI. Hébr., VII). Ils parlent de même de son royaume de grâce ou de gloire, comme étant la plus parfaite et la plus haute expression de l'économie judaïque; ils l'appellent Jérusalem, ou Sion (Esaïe, LXII, 1, 6, 7; LX, 15-20. Gal., IV, 26-28. Hébr., XII, 22. Voyez aussi Esaïe, LX, 6, 7; LXVI, 23; et Bickersteth, Sur les prophéties). L'effusion du Saint-Esprit apparaît à Joël comme une extension générale des trois formes que la révélation a reçues dans l'Ancien-Testament. Zacharie exprime l'idée que toutes les nations adoreront le vrai Dieu, en disant qu'elles se réuniront pour célébrer la fête des Tabernacles (XIV, 16).

L'amour et la fidélité parfaite du peuple de Dieu se résument, pour Osée et pour d'autres, dans l'abandon du culte de Bahal et des dieux de l'Assyrie et de l'Egypte (Zach., XIV, 16. Esaïe, XIX, 19-21. Zach., II, 14. Michée, V). La gloire des temps messianiques est représentée par la prospérité des époques de David et de Salomon (Zach., III, 10. 1 Rois, IV, 25); la paix universelle, par l'union de Juda et d'Israël (Osée, I, 11. Esaïe, XI, 13). - C'est de la même manière encore que les ennemis du règne du Messie sont désignés non-seulement sous les noms généraux donnés aux ennemis de l'ancienne théocratie, tels que les nations d'entre les Gentils, mais souvent sous le nom particulier de l'un ou de l'autre de ces peuples ennemis qui se distinguèrent le plus, à une époque ou à l'autre, par leur puissance ou leur hostilité. Ils sont appelés du nom de Moab (Esaïe, XXV), du nom d'Edom (Esaïe, LXIII. Amos, IX, 12), du nom de Magog (Ezéch., XXXVIII). Il y a sans doute des prophéties spéciales contre ces peuples et ces villes, mais leurs noms sont aussi employés quelquefois au figuré et dans un sens général, comme dans les passages indiqués. C'est dans ce sens que sont annoncées, pour les derniers temps, la restauration de Moab et celle d'Hélam (Jér., XLVIII, 47; XLIX, 39). C'est dans ce sens encore qu'il est dit que la bénédiction de la terre" procédera "en ce jour-là" d'Israël, d'Assyrie et d'Egypte (Esaïe, XIX, 18-25).

§ 120. Du langage prophétique dans l'Ancien-Testament. - Il n'y a du reste rien, dans cette particularité du langage prophétique, qui doive nous surprendre. On le retrouve le même dans toute l'ancienne dispensation. L'économie juive commence avec Abraham; il est dit que ses descendants seront nombreux comme les étoiles du ciel, et que toutes les nations seront bénies en sa postérité. La première partie de cette prophétie fut accomplie dans le sens littéral, comme Moïse nous l'apprend Exode, XXXII, 13. Deut., I, 10, 11; mais elle l'a été aussi dans le sens spirituel, c'est-à-dire en tous ceux qui croient, dit saint Paul Rom., IV, 16. Gal., III, 8, 9. La seconde partie de la promesse, celle qui concerne le bonheur des nations, s'est accomplie également en tous ceux qui croient, à quelque langue ou tribu qu'ils appartiennent, et c'est par Jésus-Christ, qui descend d'Abraham selon la chair, qu'elle a eu son accomplissement (Gal., III, 16).

Après la vocation d'Abraham, le fait le plus remarquable de l'histoire juive c'est la délivrance de la captivité d'Egypte; les expressions les plus énergiques sont employées pour dire combien cette délivrance et les circonstances qui l'accompagnèrent furent une preuve de la faveur divine. Toutes ces mêmes expressions sont employées dans le Nouveau-Testament, et appliquées à l'Eglise. Il est dit également, et de l'Eglise et du peuple juif, que:

Dieu les a choisis et élus (Deut., X, 15. Ezéch., XX, 5. Ephés., 1, 4);

Délivrés et sauvés (Exode, III, 8; XIV, 30. Gal., I, 4. 1 Thes., I, 10. 2 Tim., I, 9);

Créés et appelés (Esaïe, XLIII, 1; XLIV, 2. 1 Cor., I, 9. Col., III, 10).

L'une et l'autre sont appelés enfants abandonnés, bien-aimés (Ezéch., XVI, 3-6.

Esaïe, XLIV, 2. Deut., XXXII, 6. Gal., III, 26. 1 Pierre, I, 3);

Frères (Deut., I, 16. Col., I, 2);

Une maison, une famille (Nomb., XII, 7. Héb., III, 6);

Une nation (Deut., IV, 34. 1 Pierre, II, 9);

Concitoyens, entourés d'étrangers (Exode, XX, 10. Ephés., II, 19);

Héritiers du lot qui leur est échu (Nomb., XXVI, 53. Héb., IX, 15).

On peut comparer encore de la même manière l'usage qui est mit dans les deux dispensations des mots serviteurs, époux, femme, mère, enfants, adultère, sanctuaire, temple, prêtres, saints, prochain, éloigné, assemblée ou église,

vigne, berger, troupeau, héritage, etc., ainsi que les privilèges et les devoirs que ces expressions supposent, et l'on trouvera que presque tous les noms caractéristiques d'Israël sont appliqués au corps des croyants. Dans le premier cas, les bénédictions et les relations, en tant qu'il s'agit d'Israël comme peuple, sont terrestres et temporelles; dans le second, spirituelles et éternelles. Quant aux individus pris à part, les bénédictions spirituelles leur sont promises et accordées dans l'une comme dans l'autre alliance.

Les apôtres raisonnent et parlent d'après le même principe dans tous leurs écrits. Nous qui croyons et qui sommes de Christ, nous sommes la semence d'Abraham et héritiers de ses promesses (Gal., III, 29. Rom., IV, 11, 16); l'Israël de Dieu (Gal., VI, 16), par opposition à l'Israël selon la chair (1 Cor., X, 18); la vraie circoncision (Philip., III, 3), et par conséquent en droit de nous approprier les promesses anciennes faites à tous les croyants (Gen., XXII, 16, 17. Cf. Héb., VI, 13, 20. Deut., XXXI, 6. Josué, I, 5. Cf. Héb., XIII, 4, 5. Osée, I, 10; II, 23. Cf. Rom., IX, 24-36).

Après la sortie d'Egypte, nous avons l'institution de la loi cérémonielle, les sacrifices, le sacerdoce, l'arche de l'alliance, le tabernacle, le temple, le culte. Il est à peine nécessaire de faire remarquer que les prophètes représentent toutes ces choses comme devant être rétablies et restaurées dans les derniers temps, et que dans l'Evangile presque toutes ces expressions sont appliquées à notre Seigneur ou à son Eglise. Il est le sacrificateur, le propitiatoire, le tabernacle et le temple (Jean, I, 14; II, 19). Depuis son ascension, c'est l'Eglise qui est appelée le temple de Dieu (1 Cor., III, 16). Ce sont les membres de l'Eglise qui offrent des sacrifices spirituels; ils forment la sacrificature royale, la nation sainte.

Samuel ouvre une ère prophétique nouvelle. Sa mission principale fut de préparer l'établissement de l'autorité royale. Il fut chargé, en outre, de donner à David l'assurance que sa postérité occuperait le trône à toujours, c'est-à-dire, dans le sens littéral, aussi longtemps que le royaume subsisterait, et, dans le sens spirituel, en la personne de Jésus-Christ, jusqu'à ce que toutes choses fussent mises sous ses pieds. Samuel ne fait aucune allusion au sens spirituel, Nathan pas davantage; mais David, qui était aussi prophète, comprend la prophétie: il se l'applique en partie à lui-même 2 Rois, II, 4; mais il en rapporte l'entier et parfait accomplissement à son Seigneur Ps. II, VII, CX, etc. Tous ces psaumes, et d'autres encore, sont appliqués dans le Nouveau Testament au royaume que Christ fonda par sa venue sur la terre (Héb., I, 5), ou par sa résurrection d'entre les morts (Rom., I, 4).

Cette période prophétique se complète et s'achève par les oracles d'Esaië, d'Amos, d'Osée, et des derniers prophètes. Le grand thème de leurs prédictions, c'est la restauration des Juifs et le rétablissement de cette dispensation qui paraît au contraire se précipiter vers sa chute sans aucun espoir de remède. Ce thème est présenté sous une double forme. Les prophètes qui précédèrent la captivité et ceux qui la virent de leurs yeux annoncent une restauration de l'ancien royaume; mais en même temps ils empruntent à ce fait des expressions qui doivent faire pressentir l'établissement d'un royaume nouveau. Aggée et Zacharie annoncent la reconstruction du temple, et laissent entrevoir sous cette réalité la figure nouvelle de l'Eglise. Une fois le temple rebâti, le culte des Juifs reste froid, égoïste, hypocrite. En conséquence, Malachie annonce la venue de celui qui doit purifier les fils de Lévi et réclamer de tous des offrandes spirituelles.

En un mot, ce ne sont pas les prophètes seuls, mais ce sont tous les écrivains inspirés qui décrivent l'Eglise avec des expressions figurées, empruntées aux phases et développements successifs de l'histoire de l'économie ancienne. C'est maintenant une autre question de savoir si, de ce que les prophéties de l'Ancien -Testament sont exprimées en termes empruntés à cette économie, il résulte qu'étant appliqués à l'Eglise, ils doivent avoir oui ou non, plus tard, une application littérale plus complète. Il suffit pour le moment de remarquer ce fait; il est d'une grande importance, et peut servir à expliquer tout ensemble et la loi et l'Evangile.

§ 121. Du double accomplissement des prophéties. - Il résulte du caractère typique des anciennes économies une autre particularité dans le langage prophétique. C'est qu'il ne signifie pas toujours seulement ce qu'il paraît dire, il signifie encore autre chose. Il a une double portée. Il s'applique à un objet partiellement et par anticipation, et à un autre plus complètement, le premier étant une image représentative du second. Cette double signification se voit clairement dans la promesse faite à Abraham (Gen., XV), dans la prophétie de Jacob touchant Juda (Gen., XLIX), dans les prophéties de Balaam (Nomb., XXIV, 17), de Nathan (2 Sam., VII, 12-17), dans un grand nombre de psaumes, dans plusieurs oracles d'Esaië, et chez d'autres prophètes. Comme l'histoire des Juifs est un reflet de l'histoire de l'Eglise, la prophétie représente les expériences de l'une et de l'autre. Toutes les parties de la prophétie n'ont pas ainsi un double accomplissement, et si l'on en juge par les exemples du Nouveau-Testament, il n'est pas permis de rechercher partout indistinctement de doubles applications. Il faut pour cela des événements semblables, mais dans des économies différentes, et jamais dans la même économie. Les

prophéties relatives au retour de la captivité de Babylone (Jér., XXXI. Esaïe, LII), au rétablissement du tabernacle de David (Amos, IX) et à son royaume (2 Sam., VII), ont toutes eu un accomplissement littéral partiel; puis, dans le Nouveau-Testament, elles sont rapportées à l'ensemble de la dispensation évangélique; il ne faut pas aller plus loin, et chercher une nouvelle et troisième application littérale de ces prophéties. De là encore il résulte que dans le premier cas il y a des limites naturelles aux bénédictions annoncées, tandis que dans le second il est impossible d'épuiser la plénitude des promesses. Pour n'en citer qu'un exemple, la promesse faite à David était en partie conditionnelle, en partie absolue. Comme conditionnelle elle ne peut être appliquée à Christ; comme absolue elle n'a pas été entièrement remplie en David. "J'affermirai le trône de son règne à jamais;... S'il commet quelque iniquité, je le châtierai avec une verge d'homme,... mais ma gratuité ne se retirera point de lui, comme je l'ai retirée de Saül (2 Sam., VII, 13-15)." David et Dieu lui-même répètent la condition (1 Rois, II, 4; IX, 4); et la promesse que la race de David occuperait le trône à toujours s'est accomplie dans son sens littéral et limité, c'est-à-dire aussi longtemps qu'il y a eu un royaume de Juda et une politique juive. La famille de David est en effet restée sur le trône jusqu'à la chute du royaume, pendant vingt générations, et l'espace de quatre cents ans, tandis que le royaume d'Israël, qui n'a duré que deux cent cinquante-quatre ans, a vu dix-neuf rois, appartenant à neuf familles différentes. Il y a donc eu un accomplissement réel, littéral, et, dans un sens, complet de la promesse, mais évidemment moins glorieux que celui qui est annoncé comme devant être réalisé par le Messie. La prophétie cherchant ses termes de comparaison dans des types humains, est aussi incapable de reproduire la gloire de ce nouveau royaume que l'est l'histoire des institutions cérémonielles de faire comprendre la grandeur de son office et de son caractère. Nous l'appelons prophète et sacrificateur, notre sacrifice et notre intercesseur, mais aucune des institutions auxquelles ces mots sont empruntés, ni toutes ensemble, ne peuvent donner une idée exacte de sa grandeur et de ses mérites infinis.

Ajoutons que s'il y a double accomplissement pour certaines prophéties, en ce qui regarde le type et l'antitype, il y a des prophéties d'une nature générale, d'une valeur essentiellement morale, qui par là même sont susceptibles de nombreuses applications. Ceux qui abandonnent l'Eternel seront consumés. Les hommes qui s'élèvent seront humiliés. Celui qui observe la justice, son pain lui sera donné, et ses eaux ne lui manqueront point (Esaïe, I, 28; II, 11; XXXIII, 15, 16). Chaque prophétie de ce genre a été prononcée dans une circonstance particulière, mais chacune est aussi applicable à tous les cas de même nature dans tous les temps. Les écrits prophétiques abondent en

maximes morales semblables, et c'est d'elles que Leighton a pu dire: "Le paisible fleuve de la prophétie a, comme les rivières, embelli et fécondé ses rivages, les arrosant pendant la suite des âges de ses eaux douces et fertilisantes."

SECTION VII. - De l'interprétation de la prophétie. (Suite 1)

§ 122. Des règles à suivre pour l'interprétation des prophéties. Telle étant, ainsi qu'on vient de le voir, la nature de la prophétie, sa structure, si l'on peut ainsi parler, il est facile de comprendre que ce qu'il y a de plus important à faire, quand on veut expliquer un prophète en général, ou un oracle en particulier, c'est de déterminer tout ce qui concerne la vie du prophète, les circonstances où il a vécu, les habitudes du langage figuré en général, les prophéties parallèles, les accomplissements partiels, et spécialement les indications que peuvent fournir les exemples et les citations du Nouveau - Testament.

Première règle. Il faut d'abord se rendre compte de tout ce qui concerne la personne du prophète.

A. Quant à son époque. Chaque prophète a été l'homme de son temps, un messenger de Dieu pour son siècle. Il emprunte ses images aux circonstances extérieures du pays qu'il habite, et il adapte son message aux conditions morales, aux besoins reconnus, politiques ou religieux, de ses concitoyens, tels qu'il les voit au présent, ou dans l'avenir. S'il annonce des calamités prochaines, l'avenir le plus éloigné est représenté sous des couleurs analogues. S'il annonce un bien immédiat, l'avenir est le complément des biens qu'il décrit. Et même quand l'avenir est encore très-éloigné, il est toujours rattaché au présent par des phrases adaptées aux intelligences et aux besoins des contemporains.

B. Quant à ses oracles. Il faut autant que possible se placer au point de vue du prophète lui-même, dans ses rapports avec le passé, le présent et l'avenir; étudier les sentiments qui doivent l'animer et le remplir, les scènes qui l'entourent, de deuil et de désolation peut-être, de superstitions et d'idolâtrie, d'espérance ou de découragement; s'il est transporté en vision au milieu des scènes de l'Évangile, il faut assister avec lui en esprit à la naissance, à la mort, au triomphe du Messie.

Pour comprendre Esaïe, par exemple, il faut lire avec soin 2 Rois, XIV à XXI; 2 Chron., XVI à XXII, fixer les rapports, et, si possible, le centre prophétique de chaque oracle. Pour comprendre les six derniers chapitres de Zacharie, il est essentiel de savoir quand, par qui et où ils ont été écrits. S'ils sont de Zacharie, et, non comme quelques-uns le supposent, de Jérémie, ils doivent se rapporter au temps de notre Seigneur, à la seconde destruction de Jérusalem et aux événements qui suivirent (XIV, 2). S'ils ont été écrits après le retour d'Esdras et de ceux qui, avec lui, revinrent les derniers de la captivité, les prophéties du

chapitre X n'ont pas encore reçu un commencement d'accomplissement, même partiel (voyez les introductions aux différents livres).

Deuxième règle. Il faut se familiariser avec le langage prophétique; les figures et les symboles y abondent plus que dans les simples récits de l'histoire. Le style en est plus poétique, les pensées plus grandioses, les perspectives plus vivantes. Si, pour la première fois, ces figures offrent peut-être quelques difficultés, elles sont en général d'une interprétation facile pour ceux qui ont l'habitude de lire la Parole de Dieu et qui la connaissent. Comparez, par exemple, les descriptions suivantes

- Détresse et afflications - Ps. XLII, 7. Esaïe, XIII, 13; XXIX, 6; XXXIV, 4. Jér., IV, 23-26. Ezéch., XXXII, 7, 8; XXXVIII, 20. Joël, II, 10, 30, 31. Amos, VIII, 8, 9.
- Intervention de la Providence et délivrance de grands dangers: Ps. XVIII, 7-17. Nahum, I, 4, 5. Habac., III, 5-11. Zach., XIV, 4.

- La joie de la délivrance: Esaïe, XXXIII, 17; XXXV, 1-7. LV, 12, 13; LX, 13; LXV, 25. Joël, IV, 18.

Voyez encore l'énumération des différents symboles à la fin de cette section. Souvent il importe de bien déterminer si, dans un cas particulier, les mots sont pris au propre ou au figuré; on y arrive:

- a. Par les mots eux-mêmes. - Les nombreux exemples tirés du caractère typique du peuple juif appartiennent à cette catégorie ainsi le royaume de David est annoncé, lorsque déjà il avait paru des faits nombreux de l'histoire juive la plus ancienne sont annoncés comme s'ils devaient se reproduire (Esaïe, XI, 15, 16. Zach., X, 11. Esaïe, IV, 5). Evidemment ici les mois portent en eux-mêmes la preuve qu'ils doivent être pris au sens figuré.
- b. Par le contexte. - Si l'on veut interpréter littéralement Esaïe, LXVI, 20, il faut en faire autant des versets 21 et 23, portant le rétablissement de la sacrificature et du culte juif, ce qui est positivement en contradiction avec le raisonnement de Hébr., X. Les huit derniers chapitres d'Ezéchiel semblent, au premier coup-d'oeil, pouvoir et devoir être pris littéralement; mais, après examen, on voit par plusieurs versets que l'interprétation littérale n'est pas possible; aussi les eaux puissantes qui sortent du temple vont se jeter dans la mer Morte, et en assainissent les eaux (XLVII, 1-12). On reconnaît là la puissance de l'Evangile et l'effusion du Saint-Esprit; on ne peut y reconnaître un phénomène naturel. De même, Zach., XIV, 8. Le tout doit être interprété d'une manière harmonique, ou littérale, ou figurée.
- c. Par des passages parallèles. - Le royaume du Messie est représenté, Esaïe, XI, comme un royaume de paix; mais au chap. IX, le prophète parle de guerres et de victoires. L'analogie d'autres passages d'Esaïe et du Nouveau-Testament

montre que ce chap. IX doit être pris au sens figuré; la guerre et la paix sont réelles, mais non littérales.

Troisième règle. C'est une règle d'or qu'aucune prophétie ne dépend "d'une interprétation particulière (2 Pierre, I, 20, 21)," chaque prophétie devant être comparée aux autres relatives au même objet, et à l'histoire, soit profane, soit inspirée. Des prédictions parallèles jetteront souvent du jour l'une sur l'autre, et des accomplissements connus expliqueront des prophéties ou des portions de prophéties encore non accomplies. L'histoire et le Nouveau-Testament pourront ainsi servir à fixer le sens de certains passages, et ceux-ci, mieux compris, serviront à leur tour à en expliquer d'autres de même nature. Comparez de cette manière les prédictions parallèles sur Babylone, Tyr, l'Egypte, Hammon, Ninive, Edom, Moab, etc. (voyez plus loin les détails sur les différents prophètes); sur l'homme de péché. Cf. 2 Thes., II. 1 Jean, II, 18. Dan., VII. Apoc., 13.

On a pu voir aux §§ 99 et 100 quelques exemples de prophéties accomplies tirés de l'histoire profane et du Nouveau-Testament. Quatrième règle. On doit s'attacher à reconnaître quels sont les principes d'interprétation pour les prophètes sanctionnés par le Nouveau-Testament. Il nous donne de la part de Dieu la signification de l'Ancien-Testament, et en fixant le sens de certains passages, il suggère par là même les principes qui doivent être appliqués à tous.

- Voyez chap. VI, 1re section.

Au lieu d'exposer et de développer ici ces principes, nous les ferons ressortir par un exemple, le plus saillant que présente la révélation. Le but final, le grand thème de la prophétie, c'est Christ, soit dans sa personne et son office, soit dans l'établissement de son royaume. On peut ranger presque toutes les prophéties de l'Ancien-Testament sous cette double division; quelques-unes sont déjà accomplies, d'autres sont en voie d'accomplissement, d'autres enfin appartiennent encore à l'avenir.

C'est dans le paradis que fut faite la première promesse du Rédempteur. En Abraham, la prophétie rattache l'Evangile à l'alliance perpétuelle relative à Canaan. Dans la loi, elle annonce un autre prophète plus grand, et préfigure par des types les grandes doctrines du christianisme. A David, elle révèle le règne du plus illustre de ses descendants. Par les derniers prophètes, elle fait pressentir les changements qui seront introduits dans l'économie mosaïque; elle donne l'histoire des principaux royaumes du paganisme et complète ses révélations touchant le Messie. Après la captivité, elle annonce, avec une clarté

plus grande encore, l'avènement de l'Évangile. Aux jours de notre Seigneur, elle parle tantôt en paraboles, tantôt en prophéties directes; puis enfin, dans un langage symbolique, obscur, elle raconte l'histoire et la gloire finale de son règne. Le témoignage de Jésus, c'est l'esprit de la prophétie (Jean, V, 39. Actes, III, 18; X, 1.3. Rom., I, 2; III, 21, 22. Apoc., XIX, 10).

Ce fait est d'une très-haute importance; il prouve le but direct des anciennes prophéties, et il les limite. Il nous apprend à chercher Christ partout, dans les deux économies, et il établit clairement le sens général de ces oracles eux-mêmes.

§ 123. Différents systèmes d'interprétation. - Quoique la plupart des interprètes soient d'accord d'une manière générale sur les règles qui viennent d'être indiquées, leur application a conduit à des résultats divers, dus à l'importance plus ou moins grande que les uns ou les autres ont donné à certaines règles de détail.

Voici d'abord les points essentiels sur lesquels tous sont d'accord

1° L'accomplissement littéral des prophéties relatives à la première venue de notre Seigneur. Des oracles, qu'on aurait pu croire suffisamment accomplis dans un sens général par les principaux événements de sa vie, ont été néanmoins accomplis littéralement. Il est monté sur un âne, ses vêtements ont été partagés, il a été crucifié avec les malfaiteurs, on l'a mis dans le sépulcre du riche, etc. (Zach., IX, 9. Ps. XXII, 18. Esaïe, LIII, 9).

2° L'accomplissement littéral de plusieurs prédictions relatives à l'histoire des Juifs et de quelques autres puissantes nations. Ce fait est admis par les uns pour prouver l'évidence des Écritures; par les autres, pour le même objet, et en outre pour établir les principes d'interprétation qu'on doit appliquer aux portions non encore accomplies de la prophétie.

3° Tous admettent, en général, que la prophétie a deux centres principaux autour desquels viennent se grouper les autres événements annoncés, comme deux éminences du haut desquelles on doit regarder, pour les bien juger, l'histoire du monde et celle de l'Église. L'un, c'est la première venue du Sauveur dans la souffrance et l'abaissement; l'autre, c'est son retour en gloire qui sera suivi, après un certain intervalle, par le jugement.

4° Enfin la conversion des Juifs, la vérité reconnue et répandue dans le monde entier, selon les glorieuses prédictions des deux Testaments, et, après de nombreux combats, la destruction finale de tous les ennemis de la foi. Dans

l'un comme dans l'autre système, quelques-uns ajoutent le rétablissement des Juifs dans leur patrie.

L'accord des différents systèmes va encore plus loin dans les détails. Tous rapportent sans scrupule à l'Eglise les promesses de bénédictions spirituelles faites à la dispensation évangélique; tous reconnaissent que le règne de la justice aura son côté visible, aussi bien que son côté spirituel, qu'il modifiera d'une manière avantageuse les relations sociales, et qu'il exercera une heureuse influence sur la société humaine.

La première classe ou école d'interprètes admet tous ces points principaux, et elle s'en tient là. Elle part de l'idée que les Juifs étaient un type, et que sous ce rapport leur mission est terminée; que la distinction entre les Juifs et les Gentils a été formellement abolie; que notre dispensation est toute spirituelle; elle ajoute, en outre, que si les prophéties devaient être prises à la lettre, elles nous ramèneraient à la restauration pure et simple du judaïsme, c'est-à-dire à un système qui appartient plus à l'enfance qu'à la majorité, de l'Eglise; elle insiste sur ce que ces prophéties, en tant qu'elles concernent le rétablissement des Juifs, ne sont pas reproduites dans le Nouveau-Testament, et que plusieurs au contraire, qui semblent se rapporter aux Juifs comme nation, sont appliquées dans le Nouveau-Testament à l'Eglise ou à la conversion des Juifs (Actes, II, 17-21. Rom., XI, 26), et elle en conclut qu'une interprétation spirituelle de tous les oracles ayant une portée de ce genre, est plus conforme à la teneur et à l'esprit des Ecritures.

La seconde classe va plus loin. Les interprètes qui la représentent le mieux admettent que ce raisonnement est vrai, mais ils ajoutent qu'il ne renferme pas toute la vérité. Ils font remarquer que les promesses de bénédictions spirituelles ont été en grande partie réalisées d'une manière littérale; que, dans les deux dispensations, il est parlé des Juifs comme étant encore des objets de dilection, "à cause des pères;" que plusieurs prophéties sont encore non accomplies, celles, par exemple, qui parlent d'Israël et de Juda en termes inapplicables au premier retour de l'exil, et celles qui ont été écrites plus tard (Esaïe, XI, 12. Osée, III, 15. Zach., XIV); que le texte de ces prophéties, quoique souvent applicable d'une manière générale à l'Eglise chrétienne, ne saurait être considéré comme épuisé, par cette application, sans une violence manifeste faite aux règles les plus ordinaires du langage, que plusieurs prophéties ayant déjà reçu un accomplissement dans l'histoire juive ou dans l'Eglise chrétienne, comme Esaïe, XIII, 9, 10; XXV, 8. Aggée, II, 6. sont représentées dans le Nouveau-Testament comme réservées à une réalisation encore à venir (1 Cor., XV, 54. Hébr., XII, 26. Matth., XXIV); et ils concluent de tous ces faits que,

nonobstant le premier accomplissement partiel de plusieurs prophéties dans l'histoire des Juifs et l'accomplissement spirituel de plusieurs autres sous la dispensation évangélique, il en reste quelques-unes qui doivent être réalisées au sens littéral et dans des proportions plus considérables que par le passé. Ils maintiennent par conséquent, dans toute sa rigueur, le principe de l'interprétation littérale, soit qu'il s'agisse de la restauration des Juifs, de la seconde venue de Christ, antérieure au millénium, ou de l'établissement de son royaume.

Pour faire mieux comprendre ces deux systèmes principaux, nous résumerons le système littéral et antémillénial dans les deux tableaux suivants, dont l'un est emprunté à la Concordance de Powell (1673), l'autre au Guide des prophéties de M. Bickersteth.

SECTION VII. - De l'interprétation de la prophétie. (Suite 4)

§ 124. Le temps dans le langage prophétique. - Il est assez généralement reconnu que dans le langage prophétique, lorsqu'il n'est pas parlé d'années, les jours comptent pour des années. Cette règle, fondée sur de nombreuses analogies, peut être considérée au moins comme très-probable (voyez Nomb., XIV, 34. Ezéch., IV, 5, 6, où Dieu dit lui-même: "un an pour un jour)."
L'expression "un temps, deux temps, et la moitié d'un temps" est comprise dans le sens de trois temps et demi ou trois années prophétiques et demie, chaque année comptant trois cent soixante jours prophétiques, c'est-à-dire douze cent soixante ans en tout; c'est la durée assignée à l'Antichrist pour s'élever, triompher et tomber (Dan., VII, 25. Voyez aussi Apoc., XI, 2, 3, où il semble qu'il soit parlé de la même période comme devant durer douze cent soixante jours ou quarante-deux mois).

Cependant quelques-unes des prédictions les plus remarquables de l'Écriture énoncent et spécifient clairement des années. Ainsi les quatre cent trente et les quatre cents ans de l'histoire des descendants d'Abraham (Gen., XV, 13. Exode, XII, 40), les soixante-cinq ans annoncés par Esaïe comme terme de la puissance d'Israël (Esaïe, VII, 8), les soixante-dix années de la captivité de Juda, et les soixante-dix semaines d'années (car le mot jour ne se trouve pas dans ce passage) au bout desquelles le Messie sera retranché (Dan., IX, 26). Il reste évident, du reste, que Dieu n'a pas voulu nous donner une connaissance exacte et précise de tous les temps annoncés dans les Écritures. Il se les est réservés, et la vraie spiritualité chrétienne et sainte s'abstiendra de recherches indiscrètes qui, d'ailleurs, ne sauraient aboutir. La prophétie est destinée à soutenir nos espérances, à relever nos cœurs vers les choses qui sont en haut. Elle nous garantit le résultat final et met devant nous certains pronostics assurés qui peuvent faciliter l'étude morale et spirituelle des desseins de Dieu, sans se plier aux procédés matériels et mécaniques d'une divination humaine de l'avenir. Même dans les prophéties déjà accomplies, la question des dates reste difficile, le point de départ et le point d'arrivée étant indéterminés et confus pour nos intelligences terrestres; à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'un avenir dont presque tous les éléments de détail nous échappent.

Ainsi, la captivité dura soixante-dix ans; mais on peut lui donner au moins deux dates différentes quant à son commencement et à sa fin: - depuis le départ de Daniel jusqu'au décret de Cyrus (2 Chron., XXXVI, 5-7, 22); - ou bien depuis la destruction du temple, sous Sédécias, jusqu'au décret de Darius qui

en ordonne la reconstruction (2 Chron., XXXVI, 14-21. Ezéch., VI). - Prideaux en ajoute un troisième, depuis la dernière déportation qui fut faite par Nébuzaradan jusqu'à la dédicace du temple (Jér., LII, 30. Ezéch., VI). - Les soixante-dix semaines de Daniel donnent lieu à des difficultés du même genre. Des volumes ont été écrits sur la date exacte à laquelle elles ont dû commencer; et quoique aujourd'hui l'on soit arrivé à quelques résultats plausibles, il est clair que, pour les anciens Juifs, cette date ne devait leur donner qu'une idée bien vague et bien générale de l'époque à laquelle devait venir le Messie.

Dieu nous a donné ses oracles pour relever notre courage moral et non pour satisfaire notre curiosité - c'est sa sagesse et non la nôtre qui doit être révélée au monde.

§ 125. Leçons morales de la prophétie. - Au milieu des difficultés que l'on rencontre dans cette étude, deux faits bien consolants demeurent pour le lecteur simple et pieux.

On distinguera toujours dans les livres prophétiques la prophétie proprement dite, et des portions purement historiques et morales. Ces fragments sont nombreux et riches en enseignements divers. Ils dépeignent avec énergie les péchés et la dégradation successive du peuple de Dieu; ils renferment de pressants appels à la conversion, des manifestations frappantes de la grandeur et de la sainteté (le Dieu, de son amour et de sa justice; et quelque mystérieuse que puisse être la prophétie, la leçon morale qu'on en retire n'en ressort pas moins tout entière (Voyez, par exemple, Jér., IX, 11 -14). Souvent aussi, quand le sens précis d'un oracle ne peut pas être déterminé, le sens général reste clair et suffit à l'édification du fidèle comme à celle de l'Eglise. Il est évident, par exemple, que, quoi qu'il en soit du cheval blanc (Apoc., VI, 1, 2), l'ère ou l'époque dont parle le prophète sera une période de paix et de prospérité, tandis que l'ère qui suivra (versets 3 et 4) sera une période de sang et de persécution; les versets 5 et 6 décrivent une époque d'un gouvernement équitable et paisible, mais désolée par la famine; les versets 7 et 8, une ère de maladies et de ruine; les versets 9-11, des persécutions cruelles et prolongées; les versets 12-17, une époque de bouleversements universels, des empires détruits, des institutions séculaires renversées. On peut différer d'opinion sur les faits particuliers auxquels il est fait allusion, mais non sur la portée générale et caractéristique de ces prophéties.

Il en est de même de tout le livre de la révélation; quel que soit le sens qu'on attache à certaines figures et à certains mots, l'ensemble nous annonce clairement la venue de notre Rédempteur en puissance et en gloire; jusqu'alors l'Eglise doit s'attendre à des souffrances et à des afflictions de toute nature; mais après, elle peut compter sur le triomphe et sur toutes sortes de bénédictions. Ces vérités sont de grandes consolations pour toutes les époques, et elles ressortent pleines de clarté des oracles même les plus mystérieux. Les leçons morales et spirituelles de la prophétie demeurent donc inaltérées, toujours propres à soutenir la foi et à stimuler les efforts du croyant. La docilité à recevoir ces leçons est la meilleure préparation à l'intelligence plus complète de ce qui est encore obscur, des bénédictions spéciales étant promises à ceux qui "lisent, écoutent et gardent" les choses qui sont écrites au livre de la prophétie.

§ 126. La prophétie en dehors des livres prophétiques. - Il est important de remarquer combien, en dehors des prophéties relatives à la venue de notre Seigneur et de celles qui sont rapportées dans les prophètes, les prédictions sont nombreuses et fréquentes dans presque tous les livres de l'Ancien-Testament. La plupart des événements principaux de l'histoire juive ont été annoncés à l'avance, ainsi que l'a fort bien remarqué Davison. On compte depuis la Genèse jusqu'au second livre des Chroniques plus de cent prophéties, avec les détails concernant leur accomplissement, qui toutes sont des preuves de l'authenticité des Ecritures, et toutes peuvent servir de règle pour l'interprétation des prophéties: le déluge, Gen., VI, 17 (VII, 21, 23); Canaan et Sem, Gen., IX, 25, 26 (Josué, IX, 23. 1 Rois, IX, 20, 21); Ismaël, XVI, 12 (Job, XXXIX, 5, dans l'hébreu); XXI, 20 (Esaïe, XXI, 17); XVII, 20 (Gen., XXV; 18); la reconstruction de Jéricho, Josué, VI, 26 (1 Rois, XVI, 34); la maison d'Héli, 1 Sam., II, 30; IV, 14, 17; XXII, 9-23 (1 Sam., IV, 11; II, 27. Voyez Ezéch., XLIV, 15); le nom et la conduite de Josias, 1 Rois, XIII, 1-3 (2 Rois, XXIII, 15-20, trois cent cinquante ans après).

SECTION VII. - De l'interprétation de la prophétie. (Suite 5)

§ 127. Des expressions symboliques. - L'interprétation. du langage symbolique ou figuré présente des difficultés de plus d'un genre. On peut consulter à cet égard, en anglais, les travaux de Wemyss (1835), Mill (1853) et Daubuz; en français, les écrits indiqués au § 118, et quelques ouvrages de l'école de Plymouth, spécialement les études de Rossier sur l'Apocalypse (1850). - On pourra, du reste, se faire une idée générale de la nature du langage symbolique par les exemples suivants, dont l'interprétation n'est guère contestée:

Adultère, infidélité, infraction à l'alliance, symbole de l'idolâtrie, surtout chez un peuple qui a connu la vérité (Jér., III, 8. Apoc., II, 22.).

Airain, symbole de l'endurcissement stupide (Esaïe, XLVIII, 4. Jér., VI, 28), - ou de la force et de la fermeté (Ps. CVII, 16).

Arbres, symbole des docteurs (Ezéch., XXXI, 5-9), - du commun peuple (Apoc., VII, 1; VIII, 7).

Arc, symbole de la bataille et de la victoire (Apoc., VI, 2); - quelquefois de la déception (Osée, VII, 16. Jér., IX, 3), parce que l'arc est sujet à se rompre ou à tirer faux.

Babylone, symbole d'une puissance idolâtre, persécutrice de l'Eglise, s'emploie surtout en parlant de Rome, païenne ou papale (Esaïe, XLVII, 12. Apoc., XVII, 18).

Balance, symbole d'une exacte appréciation (Job, XXXI, 6); - ou, quand il s'agit de l'achat de denrées alimentaires, symbole de la disette et de la cherté (Lév., XXVI, 26. Ezéch., IV, 16. Apoc. VI, 5).

Bête, symbole d'un pouvoir usurpateur et tyrannique, ou quelquefois simplement d'un pouvoir temporel (Dan., VII, 3, 17.; Ezéch., XXXIV, 28).

Les bêtes suivantes sont spécialement mentionnées:

L'abeille, symbole des rois d'Assyrie (Esaïe, VII, 18), qui sont également représentés par cet emblème dans les hiéroglyphes quelquefois aussi d'une manière générale, symbole d'une puissance envahissante et féroce (Deut., I, 44. Ps. CXVIII, 12).

Le bélier, symbole des rois en général (Esaïe, XIV, 9. Zach., X, 3, dans l'hébreu) et du roi de Perse en particulier (Dan., VIII, 3, 4, 20).

Le bouc, symbole des rois macédoniens (Aegéades), et spécialement d'Alexandre (Dan., VIII, 5-7); des méchants en général (Matth., XXV, 32, 33).

Le cheval, symbole des préparatifs de guerre et de conquête (Zach., X, 3), - de la rapidité (Joël, II, 4). - Aller à cheval, c'est dominer, surmonter (Deut., XXXII, 13. Esaïe, LVIII, 14).

Le chien, symbole de l'impureté et de l'apostasie (Prov., XXVI, 11. Philip., III, 2. Apoc., XXII, 15), - de la vigilance (Esaïe, LVI, 10).

Le crocodile (héb., léviathan. Job, VII, 12. Esaïe, XXVII, 1; LI, 9. Ezéch., XXIX, 3; XXXII, 2. Ps. LXXIV, 14), symbole de l'Egypte et en général de tout pouvoir antichrétien (Apoc., XI, 18; XIII, 1).

Le léopard, symbole d'un ennemi cruel et perfide (Esaïe, XI, 6. Jér., V, 6. Habac., I, 8. Dan., VII, 6. Apoc., XIII, 2).

Le lion, symbole d'une puissance énergique et dominatrice (2 Rois, XXIII, 33. Amos, III, 8. Dan., VII, 4. Apoc., V, 5).

L'ours, symbole d'un ennemi aveugle, téméraire et féroce (Prov., XVII, 12. Esaïe, XI, 7. Apoc., XIII, 2).

Les sauterelles, symbole d'une armée dévastatrice (Joël, I, 2-4. Apoc., IX; au verset 11 leur chef est appelé Abaddon ou Apollyon, c'est-à-dire le destructeur).

Le taureau, symbole d'un ennemi furieux et puissant (Ps. XXII, 12. Ezéch., XXXIX, 18); - les veaux ou jeunes taureaux (Jér., L, 27) sont les gens du commun; les étables sont les maisons et les villes.

Bras, symbole de la force et du pouvoir (Ps. X, 15. Esaïe, LII, 10). - Bras étendu, c'est un pouvoir non interrompu dans son exercice.

Chariot, symbole de gouvernement et de protection (2 Rois, II, 12. Ps. LXXX, 8). - Esaïe, XXI, 7, se rapporte à Cyrus et à Darius, d'après Lowth; - Zach., VI, 1, ce sont les quatre grandes monarchies; - Ps. LXVIII, 17. Esaïe LXVI, 15, ce sont les armées célestes.

Chérubins. Ils sont le symbole, d'après Wemyss, de la gloire royale de Dieu; d'après Parkhurst, de la Trinité et de la nature humaine de Christ; d'après Lowman, Pierce, Mackensie, des anges; d'après Taylor, de l'excellence des

serviteurs de Dieu; d'après Mède, des anges, et dans l'Apocalypse des rachetés; d'après Rind, de l'Eglise; d'après Baehr, de la création dans ce qu'elle a de plus élevé; d'après le plus grand nombre, des perfections de Dieu se manifestant sous toutes les formes (Voyez Gen., III, 24. Exode, XXV, 18, 22; XXXVII, 7, 9. Lév., XVI, 2. Nomb., VII, 8, 9. 1 Rois, VI, 23; VIII, 7. 2 Chron., III, 10, 13. Ezéch., I, 10).

Ciel et terre se prend dans un triple sens, invisible et moral, visible et littéral, politique. Dans ce dernier sens, le ciel est le symbole de ceux qui gouvernent; la terre, du peuple; l'ensemble, un royaume, un état (Esaïe, LI, 15, 16; LXV, 17. Jér., IV, 23, 24. Matth., XXIV, 29). - Tomber du ciel, c'est perdre sa dignité; les cieux ouverts, c'est une nouvelle phase dans le monde politique; une porte ouverte dans le ciel, c'est le commencement d'un gouvernement nouveau (Voyez Aggée, II, 6-22). Le soleil, la lune et les étoiles, ce sont les autorités supérieures ou secondaires (Esaïe, XXIV, 21, 23. Joël, II, 10. Apoc., XII, 1).

Clef, symbole de l'autorité, du droit d'ouvrir et de fermer (Esaïe, XXII, 22. Apoc., I, 18; III, 7; XX, 1).

Corne, symbole de la puissance (Amos, VI, 13 (hébreu, Deut., XXXIII, 17; voyez Josué, XVII, 14-18. 1 Rois, XXII, II. Michée. IV, 13), - de la dignité royale (Jér., XLVIII, 25. Dan., VIII, 9. Apoc., XIII, 1). Les cornes de l'autel, quand on les touchait, étaient un asile sûr (Exode, XXI, 14. Amos, III, 14. Jér., XVII, 1). Des cornes on des rayons sont représentés comme faisant partie de la gloire de Dieu (Deut., XXXIII, 2. Habac., III, 4, hébreu): la tradition en attribue de même à Moïse.

Couleurs. Elles sont en général un symbole facile à saisir dans toutes les littératures; le noir représente l'angoisse et l'affliction (Job, XXX, 30. Apoc., VI, 5-12); le pâle, une maladie mortelle (Apoc., VI, 8); le rouge, le sang ou la victoire (Zach., VI, 2. Apoc., XII, 3), ou ce qui ne peut pas être effacé (Esaïe, I, 18); le blanc, la beauté et la sainteté (Ecclés., IX, 8. Apoc., III, 4); le blanc brillant et éclatant était la couleur de la royauté et du sacerdoce chez les Juifs, comme le pourpre chez les Romains.

Coupe, symbole d'une luxure provocante (Apoc., XVII, 11), des rites idolâtres (I Cor., X, 21), de la portion qui revient à quelqu'un (Apoc., XIV, 10; XVIII, 16).

Couronne, symbole d'une autorité déléguée (Lév., VIII, 9), ou de l'autorité impériale et de la victoire (Apoc., XIX, 12; grec, diadème).

Cuirasse, tout ce qui sert à protéger les parties vitales, et à jeter la terreur dans le coeur de l'ennemi (Esaïe, LIX, 17. 1 Thes., V, 18. Apoc., IX, 9).

Egypte, symbole d'un pouvoir orgueilleux et persécuteur, tel que celui de Rome (Apoc., XI, 8).

Encens, symbole de la prière (Ps. CXLI, 2. Apoc., VIII, 4. Mal., I, 11). On le brûlait avec du feu pris de l'autel des parfums.

Feu, symbole de la Parole de Dieu (Jér., XXIII, 29. Habac., III, 5), - de la destruction (Esaïe, XLII, 25. Zach., XIII, 9), - de la purification (Mal., III, 2), - de la persécution (1 Pierre, I, 7), - du châtement et de la souffrance (Marc, IX, 44).

Forêt, symbole d'une ville ou d'un royaume; les grands arbres en sort les chefs et les gouverneurs (Esaïe, X, 17-34; XXXII, 19. Jér., XXI, 14. Ezéch., XX, 46).

Front (caractères écrits sur le), symbole qui s'appliquait, suivant la nature des signes écrits, à un prêtre (Lév., XIX, 28), à un serviteur ou à un soldat (Voyez Apoc., XXII, 4). Les sectateurs des idoles portaient sur leur front une marque, un nom ou un nombre (Apoc., XIII, 16).

Grenouilles, ennemis impurs et impudents (Apoc., XVI, 13).

Harpe, symbole de la joie et de la louange (Ps. XLIX, 5; XXXIII, 2). On s'en servait spécialement après une victoire (2 Chron., XX, 28. Esaïe, XXX, 32. Apoc., XIV, 1, 2).

Ivresse, symbole de la folie du péché (Jér., LI, 7) et de l'étourdissement, de la stupéfaction produite par les jugements de Dieu (Esaïe, XXIX, 9).

Lampe (c'est plutôt ainsi que devrait se traduire le mot chandelier de nos versions), symbole de la lumière, de la joie, de la vérité et du gouvernement (Apoc., II, 5. Voyez Exode, XXV, 31, 32. I Rois, XI, 36, c'est-à-dire il ne manquera jamais de successeur. Ps. CXXXII, 17).

Livre; le livre du témoignage donné au roi était un des signes de l'inauguration de son règne (2 Rois, XI, 12). - Un livre écrit en dedans et en dehors, symbole d'une longue série d'événements; un livre scellé, symbole du secret; manger un livre, symbole d'une étude sérieuse et attentive (Jér., XV, 16. Apoc., X, 9); le livre de vie, celui où sont enregistrés les noms des rachetés (voyez Esdras, II, 62. Apoc., III, 5); un livre ouvert, les préliminaires d'un jugement (Apoc., XX, 12).

Mains, symbole de l'action, de l'activité; mains pures, mains teintes de sang, sont des figures qui se comprennent aisément (Ps. XC, 17. Job, IX, 30. 1 Tim., II, 8. Esaïe, I, 15). Laver ses mains, symbole d'expiation ou protestation d'innocence (1 Cor., VI, 11. 1 Tim., II, 8). - Symbole de puissance: la droite, place d'honneur (Marc, XVI, 19). - La main d'association, communauté de droits et de bénédictions (Gal., II, 9). - Tendre les mains vers quelqu'un, c'est se rendre à lui en l'implorant (Ps. LXVIII, 31. 2 Chron., XXX, 8). - Lever la main droite, c'est prêter serment (Gen., XIV, 22. Dan., XII, 7). Des marques sur les mains, symbole de servitude et d'idolâtrie (Zach., XIII, 6). Les mains placées sur la tête d'un autre, symbole d'une transmission, soit bonne, soit mauvaise, de bénédiction, d'autorité ou de culpabilité (Gen., XLVIII, 14-20. Dan., X, 10). La main de l'Eternel sur un prophète signifie une influence spirituelle (1 Rois, XVIII, 46. Ezéch., I, 3; III, 22 son doigt, une influence moindre; son bras, une plus grande).

Manger, symbole de la méditation et de la communion avec la vérité (Esaïe, LV, 1, 2), des conséquences d'une conduite antérieure (Ezéch., XVIII, 2 - de la destruction du bonheur, de la paix ou de la propriété d'un autre (Apoc., XVII, 16. Ps. XXVII, 2).

Manne, symbole de la nourriture céleste et immortelle (Apoc., II, 47. Voyez Exode, XVI, 33, 34).

Mariage, symbole de l'union et de la fidélité dans l'alliance avec Dieu, et ainsi de la perfection (Esaïe, LIV, 1-6. Apoc., XIX, 17).

Mère, l'auteur d'une chose quelconque (Apoc., XVII, 5); - une ville, dont les habitants sont par conséquent ses enfants (2 Sam., XX, 19. Esaïe, XLIX, 23); - une métropole, dont les villes environnantes sont les enfants (Esaïe, L, 1. Osée, II, 2, 5); - l'Eglise du Nouveau-Testament (Gal., IV, 26).

Mesurer et partager, symbole de la conquête et de l'occupation (Esaïe, LIII, 12. Zach., II, 2. Amos, VII, 17). Partager de nouveau, c'est reprendre possession.

Moisson, époque de destruction (Jér., LI, 33. Esaïe, XVII, 5. Apoc., XIV, 14-18), la faucille représente les moyens de destruction (Joël, III, 13); - époque de l'entière délivrance, alors que les bons seront recueillis; ainsi (d'après Horsley) Osée, VI, 11; - le champ de travail de l'Eglise (Matth., IX, 26).

Montagne, symbole de grandeur et de stabilité (Esaïe, II 2. Dan., II, 35).

Pierres précieuses, symbole de magnificence, de beauté et de variété. Chaque pierre avait une signification particulière; suivant les Hébreux, l'améthyste procurait des songes, le diamant était le symbole de la dureté, etc.

Poissons, les conducteurs du peuple (Ezéch., XXIX, 4, 5. Habac., I, 14).

Premiers-nés, symbole de Jésus-Christ. Ils avaient l'autorité sur leurs frères plus jeunes (Gen., XX, 37). Ils étaient les prêtres de la famille (Exode, XXIV, 5), - ils étaient consacrés à Dieu (Exode, XIII, 1, 13), et sanctifiaient leur famille en acceptant cette consécration. Ils avaient une double part d'héritage (Deut., XXI, 17, cf. Hébr., II, 10, 11; III, 1. Col., I, 12).

Raisins mûrs, symbole d'un peuple prêt pour le châtement (Apoc., XIV, 18); - glanés, grappillés, symbole d'un peuple emmené en captivité (Jér., LII, 28-32).

Soufre, symbole de tourments (Job, XVIII, 15. Ps. XI, 6. Apoc., XIV, 10; XX, 10).

Tremblement de terre, symbole d'une violente agitation politique ou sociale (Joël, II, 10. Aggée, II, 21. Apoc., VI, 12).

Trompette, signes précurseurs d'importants événements (Apoc., VIII, 6, etc.).

Vent, agitation de l'air symbole de violentes commotions; les vents retenus, symbole de tranquillité (Apoc., VII, 1).

Vêtements, symbole de qualités intérieures et morales; des vêtements blancs, symbole de pureté, de sainteté (Ps. LI, 7), de bonheur (Esaïe, LII, 1. Apoc., III, 4. Zach., III, 3). Donner des vêtements était un signe de faveur et d'amitié (1 Sam., XVII, 4).

Vierges, c'est-à-dire des serviteurs fidèles non souillés par l'idolâtrie (Apoc., XIV, 4).

Vigne, symbole d'une luxuriante fécondité (Jér., II, 21. Osée, XIV, 7. Apoc., XIV, 18). - Vendange, symbole de destruction (Apoc., XIV, 19).

Yeux, symbole de connaissance, de gloire, de fidélité (Zach., IV, 10), de gouvernement (Nomb., X, 31). Le mauvais Oeil signifie l'envie; le bon, la libéralité, la miséricorde.

CHAPITRE V.

DE L'ÉTUDE SYSTÉMATIQUE ET RAISONNÉE DES ÉCRITURES.

SECTION Ire. - Etude des doctrines de l'Écriture.

§ 128. Mode de révélation de la doctrine. - La vérité peut prendre différentes formes dans sa manifestation; elle revêt la forme de l'autorité quand elle se manifeste comme loi; dans l'histoire, elle se révèle comme exemple; parfois elle se présente sous forme de promesses, plus ordinairement encore sous forme doctrinale et sentencieuse. Les vérités bibliques sont, à cet égard, comme toutes les autres; elles se révèlent sous ces diverses formes, et souvent sous plusieurs à la fois. Un commandement renferme une doctrine, une doctrine peut renfermer une promesse; et l'une et l'autre correspondent à un devoir. *Spécifions que le mot «doctrine» signifie «enseignement» et que toute la Bible, de sa première page à sa dernière, est enseignement. **Mentionnons aussi que la doctrine biblique n'est pas nécessairement la doctrine ecclésiastique, car souvent les deux s'opposent l'une à l'autre.** Il faut être très vigilant dans ce domaine au risque de se faire séduire par des interprétations particulières des églises qui veulent le monopole sur la foi et les consciences. Nombreuses, très nombreuses sont les églises qui déforment la vérité à leur guise, soyez sur vos gardes, ce n'est pas à cause qu'un pasteur vous dit que c'est écrit dans la Bible que c'est la vérité car ils sont très habiles à tordre le sens de l'enseignement biblique. Méfiez-vous, ne faite confiance en aucun homme dans ce domaine, mais à Christ seul qui peut vous instruire par l'Esprit de sa Sainte Présence (1 Jean 2:27).*

Si les commandements, les doctrines et les promesses de l'Écriture étaient tous rangés sous des chefs distincts et classés par catégories, nous aurions un système, un ensemble de vérités reposant sur un principe. Si les doctrines et les préceptes qui se rattachent à une même vérité étaient groupés autour de cette vérité, nous aurions également un système, mais fondé sur un principe différent. Dans le premier cas, les vérités scripturaires seraient classées et divisées suivant le mode de leur révélation, «après la forme plutôt que d'après le fond, en préceptes, promesses et doctrines. Dans le second cas, au contraire, les différentes formes et manifestations de la vérité se confondraient sous un même chef, et la classification aurait lieu suivant le fond même des vérités enseignées. Pour celui qui étudie soigneusement les Écritures, l'un et l'autre systèmes ont leurs avantages, et ils doivent être combinés. Le meilleur système, en effet, consiste dans cette vue d'ensemble qui permet de donner à chaque portion de la Parole de Dieu sa signification exacte, et

d'assigner à chaque vérité et à chaque devoir la place qui lui appartient pour l'ordre et pour l'importance, chaque vérité et chaque devoir faisant ressortir l'ensemble, et en retirant à son tour une plus grande lumière et une plus grande force.

La nécessité d'un travail de ce genre n'est pas particulière à la Bible seule. La nature et la Providence nous présentent pareillement des faits nombreux, des phénomènes divers, qui sont répandus partout avec la plus grande profusion. C'est le devoir de la science de les recueillir, et de démêler la pensée d'ordre et d'unité qui relie entre eux des objets si divers et si disparates. Les lois générales qui régissent l'univers, les règles de conduite par lesquelles les hommes se gouvernent eux-mêmes sont également des faits qui doivent être réduits en systèmes par l'étude et l'observation. Dans tous les cas, on doit avoir recours à un même principe comme point de départ, l'induction philosophique. Les textes de l'Écriture forment la base de la théologie, comme les faits de la nature la base des sciences naturelles, et les faits de la conscience la base de la philosophie morale. Néanmoins l'Écriture nous fournit encore cet avantage que, tandis que dans la nature nous n'avons que des faits isolés dont nous devons déduire les lois générales, dans la Bible nous trouvons les lois générales de la vérité et du devoir, aussi bien que les faits de détail qui nous montrent l'application de ces lois aux circonstances de la vie ordinaire. L'étude systématique de l'Écriture diffère matériellement de son interprétation proprement dite, ou exégèse. Cette dernière ne porte que sur le sens de passages considérés isolément, tandis que la théologie systématique les considère dans leur ensemble, dans leurs rapports les uns avec les autres et dans leurs rapports avec nous.

Il y a entre les doctrines et les préceptes du christianisme une relation intime, une connexion essentielle. Non-seulement la doctrine renferme implicitement un commandement, mais encore elle présente la vérité sous une forme qui est de nature à exciter de saintes affections, et ces affections sont le principe immédiat d'une vie sainte. La foi aux doctrines de l'Évangile et l'obéissance sont par conséquent inséparables. "La moralité, c'est la religion en pratique; et la religion, c'est la morale en principe." Celui qui aime Dieu garde ses commandements, et celui qui garde ses commandements aime Dieu. L'homme peut essayer de séparer ce que Dieu a joint; il peut exposer la vérité de manière à détruire la moralité; il peut essayer d' "anéantir la loi par la foi;" il peut retenir "la vérité dans l'injustice." Mais Dieu a voulu que la vérité portât toujours des fruits de sainteté, comme inhérents à sa nature, essentiels à la vérité. Aussi ne trouve-t-on jamais la sainteté sans la vérité; et si quelquefois

on trouve la vérité sans la sainteté, c'est que la perversité humaine a réussi à séparer l'une de l'autre, le principe de ses résultats. On s'est fait souvent de la théologie systématique des idées singulièrement fausses. Les uns ont affirmé qu'on ne pouvait pas avoir sans elle une connaissance intelligente de l'Écriture; les autres, au contraire, l'ont rejetée comme inutile, comme étant un reste de ces habitudes scolastiques, dont il est de l'intérêt de l'Église de se débarrasser. Ces deux points de vue sont également faux. Les passages de l'Écriture qui renferment des abrégés clairs et sommaires des vérités évangéliques sont si nombreux, voyez, par exemple, Tite, II, 11-14. Ephés., II, 4-10), qu'un homme pieux se fera souvent à lui-même, et sans s'en rendre compte, un système dogmatique vrai et intelligent. D'un autre côté, si nous rejetons toute espèce de système, nous nous obligeons à n'employer jamais en fait de doctrine que les textes de l'Écriture, et nous nous exposons par là même au danger de défigurer certaines vérités, soit en les exagérant, soit en en laissant d'autres dans l'ombre; surtout nous risquons d'oublier et de méconnaître cette juste proportion qui provient de l'équilibre de doctrines qui se complètent l'une par l'autre, et de tomber ainsi dans des erreurs d'autant plus dangereuses qu'elles reposeront sur un fond partiel de vérité. "Les principes généraux déduits de faits particuliers, dit Locke, sont comme les bijoux de la science; ils renferment une très-grande valeur sous un fort petit volume; mais il ne faut les accepter et en user qu'avec de grandes précautions, de peur qu'en prenant les faux pour vrais, nous ne soyons exposés à une perte d'autant plus grande lorsqu'ils seront soumis à un examen plus attentif et plus sévère."

L'étude systématique de la Bible peut être faite à un double point de vue. On peut se proposer, ou bien de déterminer les doctrines de l'Écriture, ou d'en reconnaître les règles de conduite et de sainteté. Dans le premier cas on obtient un système dogmatique ou théologique; dans le second, un système de théologie morale ou pratique; mais l'un et l'autre sont aussi intimement unis, confondus et comme entrelacés dans l'Écriture qu'ils le sont dans l'expérience de la vie ordinaire de chacun.

Lorsqu'on veut arriver à déterminer une vérité scripturaire, on commence par rassembler tous les textes, quels qu'ils soient, qui se rapportent à un même sujet, doctrines, préceptes, promesses, exemples; on les compare impartialement les uns avec les autres; on restreint, limite, explique les expressions d'un passage par celles d'un autre; on contrôle les détails les uns par les autres, et lorsqu'on a obtenu un résultat qui répond à l'ensemble des textes et les renferme tous, sans faire violence à aucun, sans rien ajouter, sans

rien retrancher, on peut regarder ce résultat comme exprimant une vérité générale scripturaire, une doctrine biblique.

§ 129. Règles à observer. - Indépendamment des observations générales qui précèdent, il est important de se rappeler les points suivants comme règles à suivre:

1° C'est, avant tout, dans le Nouveau-Testament que nous devons nous attacher à recueillir les vérités et les doctrines du christianisme; il faut en expliquer les déclarations les unes par les autres, ainsi que par les faits et les révélations les plus claires de l'Ancien.

2° Il faut expliquer les passages douteux, ambigus ou figurés, par ceux dont le sens est clair et littéral; ceux dans lesquels le sujet n'est traité que brièvement et d'une manière sommaire, par ceux qui le développent avec plus de détail; et les assertions générales, par d'autres (s'il y en a) qui exposent la même vérité avec des réserves, des restrictions ou des exceptions.

3° Il ne suffit pas que les passages qui se rapportent à une même doctrine soient d'accord entre eux, il faut encore que chaque doctrine soit en harmonie avec les autres. L'Ecriture nous enseigne, par exemple, que la repentance, la foi, l'obéissance sont des dons de Dieu (Jean, XV, 5. Ephés., II, 8. Philip., I, 29; II, 13. 1 Pierre, I, 2). Devrons-nous en conclure que les hommes sont innocents s'ils ne se repentent pas, s'ils ne croient pas, s'ils n'obéissent pas à l'Evangile ? ou bien regarderons-nous comme superflu de les exhorter à la foi, à la repentance, à l'obéissance? Evidemment non; une pareille conclusion serait contraire à l'Evangile, qui fait peser sur l'homme tout le poids de son impénitence (Matth., XI, 20, 21. Apoc., II, 20, 21). Son incrédulité est considérée comme son grand péché comme la cause de sa condamnation (Jean, III, 18; XVI, 9). La désobéissance à Dieu est partout condamnée. Les hommes sont également invités à se repentir (Marc, I, 15), à croire et à obéir. Samuel exhortait les Israélites dans ce sens, comme Pierre exhortait Simon le magicien et les meurtriers du Sauveur (Actes, III, 19; VIII, 22). - S'il y a donc dans l'Ecriture des doctrines en apparence contradictoires, et si nous ne savons pas toujours comment les concilier, il n'en est pas moins vrai qu'une doctrine, présentée de manière à en exclure une autre pareillement révélée, n'est pas scripturaire.

4° Il faut exposer et interpréter chaque doctrine au point de vue spécial du but pratique que l'Ecriture se propose en nous la révélant. - Ainsi la manière dont la Bible nous présente la doctrine de l'élection est pleine d'enseignements. De

quelque point de vue que l'on considère cette doctrine, il est évident que personne n'admet qu'elle suppose en Dieu ni caprice, ni arbitraire; on n'admet pas davantage que son libre choix soit motivé par les mérites personnels des élus, ou par le besoin de les rendre, eux, personnellement heureux. C'est plutôt un trait du caractère de la divinité qui est mis en relief: Dieu est représenté comme poursuivant son dessein arrêté, manifestant sa gloire et travaillant au bien général. Aussi cette doctrine n'est-elle amenée dans l'Écriture que lorsqu'il s'agit, par exemple, de faire remonter à Dieu seul l'oeuvre du salut, en excluant chez l'homme toute espérance de se sauver par ses mérites ou par ses oeuvres (Rom., XI, 5, 6); - d'expliquer, sans l'excuser, l'incrédulité des Juifs (Rom., IX); - d'établir le triomphe assuré du règne de Dieu en dépit de tous ses adversaires (Matth., XXI, 42. Jean, VI, 37). A tout autre point de vue, et dégagé de ce contexte, cette doctrine pourrait se présenter avec toutes les apparences de l'arbitraire; elle pourrait, comme chez le peuple juif, entretenir l'orgueil spirituel; elle pourrait enfin détruire chez l'homme le sentiment de sa responsabilité morale, et chez le chrétien même affaiblir le sentiment du devoir et de l'obéissance. Mais considérée du point de vue pratique en rapport avec les vérités qui l'entourent et la font ressortir dans l'Écriture, appliquée aux objets que les écrivains sacrés avaient en vue, cette doctrine ne peut avoir qu'une heureuse influence; elle humilie, elle encourage, elle sanctifie. De même quand la Bible enseigne, comme doctrine, l'influence de Satan, elle ne le fait que pour nous donner une idée plus claire de la valeur de l'oeuvre de Christ, et pour nous exciter à la vigilance et à la prière (2 Cor., IV, 4. Ephés., II, 2; VI, 11-18. Jean, XIII, 27. Luc, VIII, 30. Apoc., XII, 9. 1 Jean, III, 8, etc.). Le mystérieux rapport qui existe entre le premier péché et le fait que tous les hommes sont placés sous la condamnation est clairement affirmé dans la première aux Corinthiens et Rom., V, mais uniquement pour magnifier la grâce de Dieu dans notre rédemption par Jésus-Christ.

La doctrine de la trinité est une révélation de Dieu dans ses rapports avec l'homme; et bien qu'elle soit quelquefois introduite comme un article de foi sobrement et simplement du reste (par exemple dans la formule du baptême), elle est généralement rattachée à des bénédictions spirituelles, spécialement à l'oeuvre de la rédemption (2 Cor., XIII, 13). *La vraie doctrine biblique de la trinité est vraiment une doctrine de la triple révélation de Jésus comme étant le Dieu unique et éternel, la seule Personne en Dieu. La fausse doctrine de la trinité ecclésiastique est une doctrine de spéculations philosophiques de trois personnes en Dieu dans laquelle un faux Jésus est la deuxième personne d'un principe mystique et babylonien.*

5° Des déductions logiques, tirées de dogmes fondés sur les déclarations de l'Écriture, ne doivent pas pour cela seul être considérées comme scripturaires, à moins que ces déductions elles-mêmes ne soient révélées. Il est, positif, par exemple, que certains actes distincts, que certains faits, qui dans quelques passages sont attribués à Dieu d'une manière générale, sont en d'autres passages attribués soit au Père, soit au Fils, soit au Saint-Esprit, et que le culte et l'adoration sont réclamés pour chacun d'eux. Nous pouvons donc dire qu'il y a trois personnes en Dieu, et qu'il n'y a qu'un seul Dieu, c'est-à-dire qu'il y a trinité, dans l'unité. Nous exprimons ainsi une vérité scripturaire, et nous le faisons dans une forme convenable. Mais si nous essayons d'expliquer cette vérité, ou si nous tirons de ces mots d'autres conclusions éloignées, nous risquons d'obscurcir le conseil de Dieu par des paroles sans connaissance, et de formuler des enseignements qui ne viennent pas de Dieu.

On bien encore l'Écriture nous apprend que tous les hommes sont pécheurs, et que les meilleures actions des hommes les plus pieux restent toujours au-dessous des saintes exigences de la loi divine; nous exprimons l'une et l'autre de ces vérités quand nous affirmons d'une manière générale l'entière corruption de la nature humaine. Mais si de là nous allons conclure que tous les hommes sont pécheurs au même degré, la conclusion, quoique en apparence renfermée dans les prémisses, n'est pas scripturaire; c'est une conclusion purement humaine, résultant de l'imperfection du langage des hommes. Nous sommes tous obligés de croire aux Écritures, et celui qui les admet reçoit également tout ce qu'elles renferment. "Mais, dit Jérémie Taylor, personne n'est obligé d'admettre les conséquences que l'esprit de l'homme en peut tirer, à moins que ces déductions ne soient écrites par la même main que l'original; car nous savons que le texte, dans sa sublime simplicité, vient d'un Esprit infallible; mais celui qui voudrait m'imposer ses déductions m'obligerait à admettre d'abord l'infaillibilité de sa logique, et, pour y croire, je n'ai ni un commandement de Dieu, ni de là part de l'homme des garanties suffisantes." Sur toutes les doctrines qui sont particulières à l'Écriture, le martyr Ridley nous a laissé cette règle aussi chrétienne que philosophique: "Dans ces matières, dit-il, j'ai tant de scrupules, que je n'ose véritablement aller plus loin, ni même m'exprimer autrement que le texte, et que je me laisse conduire par lui comme par la main."

& 130. Règles à observer (suite). - Il ne suffit pas, quand on cherche à réunir en système les enseignements de l'Écriture, de grouper les uns après les autres

ceux que l'on découvre dans la Bible; il faut encore:
6° Déterminer soigneusement leur importance relative, et, si possible, l'ordre dans lequel nous les présente la Parole de Dieu. A cet effet, et pour éviter toute erreur et tout arbitraire, il est bon de se rappeler les indications suivantes:

A. Lorsque certaines vérités sont passées sous silence dans un livre ou dans plusieurs, il est permis de penser qu'elles ne sont pas aussi importantes que celles qui sont invariablement présentées dans tous.

B. Remarquez les sujets qui sont le plus souvent recommandés à notre attention par le Seigneur et par ses apôtres. - Si l'on demande, par exemple, quelle est la circonstance la plus mémorable de l'institution de la sainte cène, il est aisé de répondre que c'est son caractère de mémorial, car cette particularité est rappelée trois fois dans les paroles de l'institution (1 Cor., XI, 24, 25, 26). - De même, parmi les directions pratiques qu'il nous donne, le Seigneur nous rappelle par trois fois, et chaque fois avec insistance, que les grâces dont on sait faire un bon usage seront augmentées, et que les dons qu'on a l'habitude de négliger finiront par être retirés et repris (Matth., XIII, 12; XXV, 29. Luc, XIX, 26). L'humilité n'est pas rappelée moins de sept fois dans les trois premiers évangiles, et toujours avec honneur (Matth., XVIII, 4, etc.).

C. Il faut rechercher avec soin tous les points qui sont communs aux deux dispensations, le judaïsme et le christianisme. - L'unité et la spiritualité de Dieu, son pouvoir et sa fidélité sont rappelés dans l'une et l'autre, et nous prêchent la reconnaissance et l'amour comme notre premier devoir. - Les prescriptions si nombreuses de la loi touchant les sacrifices, et la grande place donnée à cette vérité que "Christ a été offert une fois pour porter les péchés de plusieurs," montrent l'immense importance soit de la doctrine elle-même, soit des sentiments qu'elle est destinée à réveiller et à produire (Héb., IX, 28).

D. Il est nécessaire aussi de tenir compte de la valeur que l'Ecriture elle-même attribue à certaines vérités ou à certains préceptes, Quelquefois elle pose comme essentiels des devoirs ou des conditions morales; ainsi quand elle dit: Il est impossible d'être agréable à Dieu sans la foi (Héb., XI, 6). Quelquefois elle établit la supériorité absolue d'une vertu sur une autre, de la charité sur l'espérance et la foi (1 Cor., XIII). Il est évident que ce principe est le même qui réglera le sort de chacun au grand jour du jugement, et que, sous ce rapport, on ne saurait attacher trop d'importance à tout ce qui peut, avant toute autre chose, assurer le salut du pécheur, c'est-à-dire la foi, la sanctification, une saine et chrétienne direction de nos pensées, de nos paroles, de nos sentiments, de nos habitudes, de nos actions et de nos dispositions (Jean, III,

15. Matth., XV, 18, 20; XIII, 43, 49; XVI, 27. Rom., II, 6. Gal., VI, 8. 1 Jean, III, 23. Apoc., XIV, 13). Tous ces passages établissent que le but de l'Évangile, ce n'est pas seulement le pardon, mais la sainteté, et que la préparation pour le ciel emporte l'idée non-seulement de l'absolution, mais encore de la conversion, de la régénération, d'une vie nouvelle. On peut, au moyen des règles qui précèdent, comparer et reconnaître l'importance de la mort et de la résurrection de notre Seigneur, et leurs rapports avec la justification et la sanctification; il suffit d'examiner et de comparer pour cela les passages suivants: Gal., II, 20; III, 1,13; V, 11,24; VI, 12, 14. 1 Cor.,I, 13, 17, 18, 23; II, 2-8; V, 7; VIII, 11; XI, 26; XV, 3. Rom., III, 24, 25; IV, 21, 25; V, 8, 19; VI, 5-8, 10; VIII, 3, 32; XIV, 15. Ephés., 1, 7; II, 16; V, 2. Col., I, 14, 18-20, etc.

Le fait de la résurrection et de l'ascension de notre Seigneur, comme preuve de son achèvement de son oeuvre, et comme gage de la résurrection de son peuple, est mentionné plus de cinquante fois dans les épîtres seules. Tout système, ou toute manière de représenter l'Évangile, qui relègue au second plan ces faits et ces doctrines, n'est donc pas un système évangélique et scripturaire.

§ 131. Principes d'application. - A l'appui des règles qui viennent d'être indiquées, et pour en faciliter l'application, il est bon de rappeler ici quelques principes généraux.

1° Rien ne peut être donné comme article de foi, qui n'est pas l'objet d'une révélation.

2° Il faut étudier la Bible dans un esprit libre de tout jugement formulé d'avance, et par conséquent avec impartialité. Autrement, l'on s'expose à se retrouver soi-même dans la Bible, et l'étude n'est plus qu'une affaire de fantaisie et d'imagination, quelquefois une affaire de parti.

3° Il faut donner à chaque doctrine la même importance que lui donne l'Écriture.

4° Toutes les fois qu'il s'agira d'une doctrine importante et nécessaire, on peut être sûr que le langage de l'Écriture sera clair et abondant. Si les textes ne sont pas clairs, c'est, ou parce que la doctrine n'a pas par elle-même d'importance, ou parce que son importance n'appartient pas à notre condition actuelle et à notre état présent.

5° La Bible, étant inspirée, ne saurait se contredire elle-même. Quand il y a une contradiction apparente, quelquefois elle tient à remploi de certains mots,

et une étude plus approfondie de ces mots fera disparaître la difficulté; on bien elle se trouve dans les choses mêmes, dans les faits ou dans les doctrines, et elle sera résolue par l'un des moyens suivants:

a. Quand un même fait est attribué à différentes personnes, il doit y avoir un sens dans lequel la chose est vraie de l'une et de l'autre. - Il nous est dit, par exemple, dix fois que Pharaon endurecit son coeur, et dix fois que Dieu endurecit le coeur de Pharaon. Ce que l'Écriture nous révèle du caractère de Dieu doit nous dire dans quel sens il faut prendre cette double déclaration, et quel sens il faut éviter de donner à chacune de ces affirmations. Si l'Écriture n'est pas suffisamment claire, c'est que le sujet appartient aux "choses secrètes," dont Dieu s'est réservé la connaissance; si l'Écriture est claire sur ce point, toute apparence de contradiction disparaît, et le sens vrai nous est révélé. Voyez, pour d'autres exemples où un même fait est attribué dans l'Écriture à différentes personnes: Exode, XVIII, 17-26. Deut., I, 9-13, l'établissement des juges; Nomb., XIII, 1-20. Deut., I, 9-13, l'envoi des espions; 2 Sam., XXIV, 1. 1 Chron., XXI, 1, le dénombrement du peuple par David.

b. Lorsque des qualités en apparence contradictoires, et exclusives l'une de l'autre, sont attribuées dans l'Écriture à une même personne, ou à un même objet, il doit y avoir un sens dans lequel elles sont vraies l'une et l'autre. - C'est ainsi que dans un sens tous les hommes sont pécheurs, et que dans un autre sens il en est, savoir, ceux qui sont nés de Dieu, qui ne pèchent plus (1 Jean). Ces deux sens sont vrais et scripturaires, et la Parole de Dieu renferme la clef de cette difficulté. - Il nous est dit de même que Dieu punit les péchés des pères sur les enfants, et ailleurs, au contraire, que le fils ne portera point l'iniquité du père (Exode, XX, 5. Ezéch., XVIII, 20). Cela signifie, ou bien que les péchés des pères influent d'une manière temporelle sur le bonheur et la prospérité des enfants, mais que la destinée finale de ceux-ci dépend d'eux-mêmes et de leur propre conduite; ou bien le premier passage est limité à ceux qui haïssent Dieu, et alors la faute des pères s'ajoute à la leur en aggravation de condamnation.

c. S'il est dit d'une chose qu'elle assure le salut, et d'une autre qu'elle rend le salut impossible, l'existence de la première exclut nécessairement la possibilité de l'autre. Ainsi: la foi nous sauve, et, d'un autre côté, celui qui hait son frère ne peut être sauvé; c'est que ces deux choses ne sauraient aller ensemble; celui qui hait son frère De peut avoir la foi, ou, inversement, celui qui a la foi ne peut haïr son frère. L'amour et la foi sont toujours réunis. - C'est ainsi que se concilient les promesses faites à la foi avec celles qui sont faites au caractère moral, comme dans le sermon sur la montagne; non point que de tels

caractères soient bénis comme tels, quand ils ont la foi, car la promesse est absolue; mais c'est la foi qui forme de tels caractères et qui les amène ainsi sous l'influence de la promesse.

SECTION II. - Les préceptes de l'Écriture.

§ 132. La doctrine, principe de la sainteté. - L'étude des doctrines scripturaires a été placée en tête de ce chapitre pour deux raisons. D'abord, parce que la plupart des règles qui s'y rapportent sont également applicables à l'étude de tout le reste. Ensuite, parce que la doctrine de l'Écriture est à la base de toute morale et de toute sainteté. L'Évangile commence en annonçant un message, une "histoire de paix," en proclamant la miséricorde et le pardon de Dieu par la mort de son Fils. Il expose ensuite ses vérités et il les présente comme des motifs de sainteté. Quand ces vérités se sont emparées du cœur, elles nous apprennent à reconnaître dans l'Écriture des appels à une obéissance élevée et spirituelle, et, sous leur influence, nous apprenons à servir Dieu en nouveauté d'esprit, et non plus en vieillesse de lettre. Tel est donc l'ordre, telle est la progression de développements, que nous enseigne l'expérience. La connaissance dans le cœur, ou la vérité, précède la connaissance dans la vie pratique, ou la sainteté; ou, pour emprunter à la Bible son langage, l'homme est sanctifié par la foi, par l'opération du Saint-Esprit.

Quand on fait des préceptes contenus dans l'Écriture un soigneux examen et qu'on essaie de les classer, on est frappé de voir que ce sont plutôt des principes que des directions proprement dites; et cela sous deux rapports. Ils ont moins pour objet les actions elles-mêmes que les motifs des actions; ces motifs sont nommés principes, c'est-à-dire commencements, parce qu'ils sont le premier moment, l'origine d'une action. En outre, ces préceptes sont des maximes générales, et plutôt des principes moraux que des règles spéciales. Quand la Bible parle de sainteté, elle entend par là la foi, des affections bien réglées, la pureté intérieure, des dispositions droites et honnêtes, la droiture, et tout cela, non point comme moyen d'obtenir le salut, mais comme preuve et conséquence du pardon assuré. La loi des dix commandements qui semble, au premier coup-d'oeil, ne se rapporter qu'à la vie pratique, est résumée par notre Seigneur dans l'amour de Dieu et l'amour du prochain, deux sentiments qui, s'ils sont dans le cœur, se traduisent au-dehors par l'humilité, la foi en Dieu et toutes sortes d'oeuvres de bonté ou de justice envers le prochain. Cette particularité de la morale évangélique était rendue plus frappante encore, à l'époque de notre Seigneur, par le fait que la tradition juive avait donné une trop grande importance au zèle et à la ponctualité cérémonielle et minutieuse; elle explique aussi la résistance que rencontrèrent chez un grand nombre les premiers prédicateurs de la vérité. Du reste c'était aussi une particularité de la loi elle-même, ce que prouvent, soit l'examen attentif de ses préceptes, soit les

déclarations de notre Seigneur; car lorsqu'il insiste sur la nécessité des dispositions intérieures, il ne parle jamais de la loi comme étant fautive à cet égard, mais il se borne à la dégager des gloses des pharisiens, et à en recommander l'interprétation spirituelle (voyez aussi Marc, XII, 32-34). Alors même que les préceptes de l'Évangile semblent revêtir une forme toute particulière et spéciale, ils conservent habituellement leur caractère général sous cette forme, et l'on ne saurait s'y méprendre. Le commandement du Seigneur: «Si quelqu'un veut plaider contre toi et t'ôter ta robe, laisse-lui encore le manteau,» en est un exemple (Matth., V, 40). Il est évident que ce fait de détail se produira rarement, et qu'alors même qu'il se produirait, ce serait un bien mince détail dans la vie d'un chrétien; mais se revêtir des dispositions qu'implique ce précepte, c'est certainement employer un des moyens les plus propres à développer la sainteté.

On a vu aussi qu'un des traits caractéristiques des préceptes de l'Évangile, c'est qu'ils sont exprimés en termes généraux, et que leur application, aussi bien que les distinctions dont ils sont susceptibles, sont laissées à la conscience éclairée du chrétien. Il est vrai que ces préceptes sont si clairs qu'une âme consciencieuse et docile court bien peu de risque de se tromper; mais il n'en est pas moins constant aussi que nous avons chaque fois un travail d'analyse à faire, et que sur beaucoup d'actes de la vie chrétienne nous devons interpréter le devoir d'après les lumières de l'Esprit. Il y a assez de clartés pour satisfaire celui qui cherche; mais quelquefois il y a telle possibilité «erreur qui peut servir d'épreuve à la foi et mettre au jour ce qu'il y a de plus secret dans nos coeurs, montrer si nous voulons bien sincèrement, oui ou non, garder les commandements de Dieu.

A cet égard on peut appliquer à la loi morale, soit de l'Ancien, soit du Nouveau-Testament, les deux observations suivantes:

1° Toute chose qui est prohibée comme mauvaise dans sa plus extrême manifestation, l'est également à un degré moindre. Le meurtre et les mauvaises passions de toute nature, l'adultère et tous les péchés des sens, la fraude, le vol, le faux témoignage en justice ou en particulier, la convoitise, les mauvais désirs, sont condamnés au même titre;

2° Quand un péché est défendu, le devoir contraire est commandé; ou l'inverse, quand une chose est ordonnée, la chose contraire est défendue. Dieu a proscrit dans le culte l'emploi d'images représentant les êtres invisibles; il a par cela même recommandé le culte spirituel. En excluant tout autre objet de culte et d'adoration, Dieu fait connaître qu'il veut être seul adoré, aimé, obéi. En

entourant de sainteté et d'honneur les relations de famille, il condamne l'indifférence ou la fausse indépendance que l'on rencontre trop souvent dans la société. Tirer des conclusions de ce genre, ce n'est évidemment pas forcer le sens des Ecritures, s'il est vrai, comme on vient de le voir, que les Ecritures sont un livre de principes, s'adressant aux dispositions intérieures et réglant l'ensemble de la vie d'une manière directe pour n'arriver que d'une manière indirecte aux détails.

§ 133. Préceptes moraux et préceptes positifs. - Il est nécessaire, tout en maintenant que les préceptes de l'Ecriture ont une portée générale, intérieure, extensive, de faire remarquer qu'ils se divisent eux-mêmes en deux classes bien distinctes. Les uns sont appelés moraux, les autres positifs. Cette distinction est fondée sur l'Ecriture elle-même. L'évêque Taylor appelle moraux les préceptes qui reposent sur des lois naturelles, et positifs ceux qui ne reposent que sur des motifs accidentels, économiques ou politiques. Les premiers sont éternels; les seconds, temporaires seulement. L'évêque Butler et le docteur Doddridge ont adopté une autre définition; ils appellent moraux ceux dont nous pouvons reconnaître et apprécier les raisons, et positifs ceux dont les motifs nous échappent. Peut-être en combinant ces deux définitions en trouverons-nous une plus exacte et plus complète. Les préceptes positifs se rapportent seulement à des actes extérieurs, et tels que le coeur le plus soumis n'en aurait pas toujours et naturellement l'idée; les préceptes moraux, au contraire, se rapportent à la sainteté intérieure, ou à des actes qui sont l'expression naturelle d'une volonté sainte. Tous sont, dans de certaines limites, obligatoires; et la négligence des uns ou des autres entraîne des conséquences, différentes peut-être, mais toujours fâcheuses. Violer la loi morale, c'est désobéir à nous-mêmes et à Dieu. Violer des lois positives, c'est pécher là où la tentation est en général le plus faible, et où la désobéissance implique la négation directe de l'autorité de Dieu.

Quelques préceptes sont mixtes de leur nature, c'est-à-dire en partie morale et en partie positive. Telle est la loi relative au jour de repos. Que des créatures, telles que l'homme, soient appelées à se réunir pour rendre à Dieu un culte en commun, c'est un devoir moral; mais que ce culte doive avoir lieu le premier ou le dernier jour de la semaine, c'est à la loi positive d'en décider. Il ne faut pas d'ailleurs se méprendre sur la portée et la valeur de cette distinction. Les devoirs moraux sont positifs en ce sens qu'ils sont expressément commandés; et les devoirs positifs sont moraux en ce sens qu'ils exigent des sentiments sérieux, une volonté morale et sainte, pour être

convenablement remplis. On est coupable, soit qu'on les néglige, soit qu'on les remplisse avec indifférence et dédain.

Cependant les lois positives diffèrent beaucoup de celles qui sont strictement morales.

D'abord dans leur nature. La loi morale est par elle-même sainte et immuable; la loi positive n'existe qu'à partir du moment où l'ordre a été donné. Teindre de sang les poteaux des portes ou regarder au serpent d'airain, choses en elles-mêmes indifférentes, ne devinrent obligatoires qu'après que Dieu les eut ordonnées, et ne le devinrent que pour un temps.

Dans leur évidence. La loi morale est écrite, quoique souvent presque effacée, dans le cœur; la loi positive ne se trouve que dans la Bible. Cette dernière n'appartient donc qu'à la révélation, et les divergences des chrétiens en ce qui la concerne sont plus faciles, et si l'on peut parler ainsi, moins inexcusables. Dans leurs motifs. Les préceptes moraux ont leur source dans la nature de Dieu et dans celle de l'homme, ainsi que dans les rapports qui les unissent l'un à l'autre; les préceptes positifs n'ont d'autre motif que la seule volonté de Dieu. Il est clair, par exemple, que la sagesse doit présider aux actes de la volonté; l'amour de Dieu, l'amour du prochain, sont des préceptes qui dérivent naturellement de tout ce que nous connaissons de Dieu et de l'homme. Mais quant au baptême, à la sainte cène, au jour de repos, quoiqu'on en comprenne le but spécial et l'intention sanctifiante, on peut se demander pourquoi ces ordonnances plutôt que d'autres.

Dans l'étendue de leur obligation. Les préceptes moraux sont pour tous indistinctement. On ne saurait comprendre un état ou une condition que n'atteindrait pas cette domination morale de Dieu. Mais les préceptes positifs sont restreints à des conditions particulières. La loi cérémonielle s'adressait aux Juifs, non aux Gentils. Le culte dans les bosquets ou dans les bois était permis aux patriarches (Gen., XXI, 33), il était défendu aux Israélites (Deut., XVI, 21). Sous l'Évangile il est indifférent (Jean, IV, 21). D'autres observances étaient imposées aux prêtres qui ne liaient pas le peuple. Et de même dans l'Église ceux-là seuls peuvent participer au repas du Seigneur, qui y sont appelés ou autorisés par l'ordre de Dieu.

Dans la manière de les observer. Des préceptes moraux, basés sur des principes, sont susceptibles d'une foule d'applications différentes. Des préceptes positifs, réglant les actes eux-mêmes, sont uniformes dans leurs applications, et doivent être observés minutieusement à la lettre, et dans tous les détails de leur prescription.

Enfin, dans leurs rapports mutuels. Les préceptes moraux sont naturellement dans la plus intime connexion les uns avec les autres. Les préceptes positifs peuvent être unis d'autorité, mais ils ne le sont pas naturellement. La foi, l'espérance, la charité, la joie vont ensemble. L'amour de Dieu fortifie la crainte que nous avons de lui déplaire et le désir que nous avons de lui obéir; l'amour pour l'homme nous porte à la fidélité et à la bienfaisance. Mais la circoncision n'impliquait aucune sainteté intérieure, et ne supposait même pas nécessairement la pureté cérémonielle. Les institutions peuvent être observées isolément, mais, comme le dit l'évêque Hall, "les vertus vont toujours par bandes."

§ 134. Règles d'application. - Ici encore il faut se rappeler quelques-unes des observations qui ont été faites à propos de la doctrine:

1° Des préceptes moraux ne peuvent jamais être contradictoires, et exclusifs l'un de l'autre. S'il y a apparence de contradiction, c'est qu'on a mal compris la portée du précepte, ou outrepassé ses limites.

2° Des institutions positives, étant fondées exclusivement sur la loi de Dieu, ne sont pas susceptibles «être multipliées en dehors de celles qui sont prescrites par la révélation. Pour qu'une institution soit considérée comme divine, il ne suffit pas qu'elle ne soit pas défendue, il faut qu'elle soit expressément commandée. Créer des institutions de ce genre, c'est, dit le docteur Whicheote, restreindre le nombre des choses permises, mettre la conscience sous le joug, multiplier les occasions de péché, rendre le chemin plus étroit que Dieu ne l'a fait, et diviser l'Eglise.

3° Quand des préceptes positifs sont rattachés à des observances morales, ils ont pour objet de faire ressortir, d'une manière extérieure et visible, une pensée morale; l'offrande du sacrifice doit rappeler la miséricorde de Dieu; l'observation du sabbat rappelle sa loi d'amour.

4° Dieu lui-même abroge et retire ses propres institutions positives, quand les hommes sont tentés de voir en elles l'accomplissement et le dernier mot de la loi, de les confondre avec la sainteté, ou de remplacer l'idée par la forme (Esaïe, I, 11-17; LXVI, 3. Michée, VI, 7, 8. Jér., VII, 4, 5. Amos, V, 21).

SECTION III. -Les promesses de l'Ecriture.

§ 135. Considérations générales. Divers genres de promesses. - La foi aux promesses de l'Évangile est, par l'opération du Saint-Esprit, un puissant moyen de renouvellement et de sanctification pour l'homme. C'est la semence incorruptible de la Parole de Dieu reçue dans le, cœur, qui régénère et ramène l'homme au caractère et à la confiance de l'enfant. C'est la foi qui le justifie; c'est la foi qui le sanctifie. La foi aux promesses est notre bouclier, notre oeuvre, notre victoire, notre vie.

Quand on se propose d'étudier les promesses de la Bible, il est important de se rappeler les observations suivantes.

Les promesses générales de la Bible sont l'expression du conseil immuable de Dieu. On a souvent rattaché l'idée de conseil exclusivement aux secrets desseins de Dieu, comme s'ils pouvaient être en contradiction avec sa Parole, et comme s'ils étaient de nature à en annuler ou à en éluder les déclarations. Mais lus l'Écriture il est toujours parlé des promesses comme étant la révélation des desseins de Dieu, et de la violation de ses promesses comme d'une impossibilité qui ne serait rien moins que le reniement, non-seulement de sa Parole, mais de lui-même. Il a promis "avant les temps éternels" (Tite, I, 2), et ses promesses sont citées comme preuve de son immutabilité (Héb., VI, 17, 18).

Il faut distinguer les promesses universelles, faites à tous, de celles qui sont particulières et temporaires. Il y a en effet des promesses faites à des individus, à Noé, Moïse,, David, Pierre, qui ne peuvent pas s'appliquer à tous. La promesse faite aux Israélites, d'une prospérité matérielle, n'était que temporaire; elle était appropriée à l'ensemble de la dispensation mosaïque, et avait pour but, à cette époque où les choses éternelles étaient encore peu comprises, de stimuler l'obéissance extérieure à la loi. Il en est de même du don des miracles, de l'infaillibilité des écrivains sacrés, du don des langues; accordés au premier âge de l'Église, ils ont peu à peu disparu (peut-être avec la vive foi des premiers chrétiens). L'Évangile est la promesse, mais la seule

promesse universelle. Il est à cause de cela la base et la mesure de notre foi. Mais il y a néanmoins des promesses individuelles qui peuvent être considérées comme faisant partie de la promesse universelle, et qui par conséquent s'appliquent, sous ce rapport, aux croyants de tous les siècles. Ainsi, ces paroles de Dieu à Josué: "Je De te laisserai point, je ne t'abandonnerai point (Josué, I, 5)," sont appliquées par l'Apôtre aux chrétiens hébreux (Héb., XIII, 5), et Néhémie invoque pour lui l'accomplissement d'une promesse faite à Moïse (Néh., I, 5-11; cf. Deut., IV, 25; XXX, 2).

A cette classe appartiennent les promesses relatives à la vie présente, particulièrement celles qui sont contenues dans l'Ancien-Testament. Elles sont vraies de tout chrétien fidèle et conséquent, en ce sens que la religion, en rendant l'homme honnête, sobre et industrieux, a pour conséquence naturelle la santé, le contentement et une certaine prospérité extérieure. La main de l'homme diligent l'enrichit, dit le sage, et l'Evangile stimule l'activité. Mais la portée trop absolue de cette règle générale est restreinte par trois considérations.

1° Des souffrances et des persécutions, pour le nom de Christ, sont expressément annoncées à l'Eglise et aux chrétiens en particulier; et ces souffrances sont elles-mêmes l'objet de promesses spéciales.

2° Les promesses temporelles de l'Ancien-Testament sont restreintes et limitées par le caractère même de la nouvelle dispensation, dont les membres sont appelés à marcher par la foi et non par la vue.

3° Enfin, il faut remarquer que les grâces temporelles, devant avoir pour objet de développer la vie intérieure du chrétien, elles lui sont accordées ou refusées, suivant que la jouissance ou la privation sera le plus propre à favoriser son développement et à le faire avancer dans la sanctification. Sous l'ancienne alliance, la verge destinée au méchant s'appesantissait rarement sur le juste, parce que les leçons de la Providence comptaient au nombre des enseignements le plus faciles à comprendre pour le monde et pour l'Eglise. Aujourd'hui la révélation est complète et Dieu est plus libre, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'approprier les leçons de sa discipline aux besoins

personnels de chacun de ses enfants. Si donc nous pouvons demander à Dieu d'accomplir en notre faveur les promesses temporelles qu'il a faites à tous, nous ne devons pas oublier que la prospérité a cessé d'être aujourd'hui l'expression uniforme ou même principale de la faveur divine, et que les soins de la Providence ne sont plus qu'une forme, subordonnée au bien général et spirituel de l'Eglise.

Distinguons encore les promesses absolues et les promesses conditionnelles. Celle de la venue du Messie et celle de la vocation des Gentils étaient absolues. Celle du pardon et des bénédictions qui en découlent est conditionnelle; elle dépend de notre foi. Les progrès du chrétien dans la sainteté, sa délivrance de l'épreuve dépendent également de son zèle, de son obéissance, de sa persévérance dans la prière.

On peut dire d'une manière générale que toute promesse de bénédictions spirituelles, adressée à des chrétiens, est faite au caractère et sous certaines conditions. C'est ainsi que Néhémie, dans la prière déjà citée, avait la foi qu'il serait exaucé, et néanmoins il termine en reconnaissant que les promesses ne sont faites qu'à ceux qui "prennent plaisir à craindre le nom de l'Eternel" et "qui gardent ses commandements (voyez aussi 1 Chron., XXVIII, 9, 19. Ezéch., XXXIII, 13-15. Jacq., I, 5-7. 1 Sam., II, 30. Rom., IV, 3, 12. Hébr., IV, 1)." Les promesses sont faites au caractère, à des qualités particulières; la foi et la sincérité sont toujours exigées de celui qui prie; et si nous voulons avoir part aux bénédictions d'Abraham, nous devons suivre les traces d'Abraham; si nous soupirons après des preuves spéciales de la faveur divine, nous devons revêtir le caractère, nous devons aimer l'esprit humble et contrit dans lequel Dieu se plaît à habiter. Les promesses sont faites sous conditions; une intelligence plus complète, des grâces plus excellentes sont toujours promises et accordées en proportion des efforts faits pour les obtenir, de la ferveur, de la patience, de la fidélité dans le travail de la sanctification.

Dans ces limites, lorsqu'une promesse de l'Ecriture est générale, faite à tous, et que nous accomplissons les conditions qu'elle exige, chacun peut s'en faire à lui-même l'application avec autant de confiance que si elle lui était faite en

personne. S'il s'agit même d'une promesse spéciale faite à un enfant de Dieu, mais appartenant à la promesse universelle de l'Évangile, et que nous vivions et agissions comme celui à qui elle a été faite, elle devient nôtre au même titre qu'elle était sienne.

On a souvent oublié cette corrélation entre les promesses de l'Écriture et les conditions qui en déterminent l'accomplissement. Quelquefois, par exemple, on a invoqué certaines promesses comme si elles étaient faites d'une manière absolue à la douleur, au chagrin, à la détresse, tandis qu'en réalité il n'est fait aucune promesse à la souffrance comme telle, mais seulement à la souffrance qui implore du soulagement et qui le cherche de la manière que Dieu a commandée: "Invoque-moi au jour de la détresse, et je te délivrerai, et tu me glorifieras (Ps. L, 15)." C'est le langage constant de l'Écriture; sous ce rapport, ses promesses diffèrent de ses appels. L'invitation à se convertir s'adresse à tous, même aux impénitents et aux incrédules (Marc, I, 15); les promesses ne s'adressent qu'à ceux qui se repentent et qui croient, ou aux impénitents, dans la supposition qu'ils se convertiront et viendront à la foi.

Quant à l'époque où les promesses auront leur accomplissement, Dieu ne la détermine presque jamais. Il promet de délivrer le juste de tous les maux qui le pressent, mais il ne dit pas quand (Ps. XXXVII). Christ doit revenir une seconde fois pour nous emmener avec lui, mais personne ne connaît ni le jour ni l'heure de son avènement (Jean, XIV, 1-3). Se confier dans ses promesses doit être par conséquent un acte de patience et de foi. Celui qui croira ne se hâtera point (Esaïe, XXVIII, 16. Rom., I, 7. 2 Thes., III, 5).

§ 136. Du bon usage des promesses. - Les promesses que contient l'Écriture ont pour but, non pas essentiellement de servir de base, de direction et de mesure à l'accomplissement du devoir, mais surtout de nous exercer à la piété et à la prière. - Dieu a promis de délivrer son Église et de détruire ses adversaires, mais ces promesses ne sont pas notre guide ni la règle de notre conduite. Paul avait reçu la promesse qu'il irait à Rome, et néanmoins, quand il apprit qu'un complot avait été formé, pour l'assassiner, il prit toutes les

précautions nécessaires pour protéger sa vie, comme s'il n'avait reçu aucune promesse (Actes, XXIII, 11-17). Toujours c'est le précepte qui doit être notre règle, bien que la promesse puisse nous servir d'encouragement et stimuler notre zèle et nos prières. - Dieu avait promis à David qu'il établirait sa maison à perpétuité, et néanmoins David ne s'appuie sur la promesse que pour demander à Dieu de vouloir bien l'accomplir (2 Sam., VII, 16-25). - Aux jours d'Elie Dieu promit d'envoyer de la pluie sur la terre, ce qui n'empêcha pas le prophète de prier avec ferveur et persévérance pour obtenir l'accomplissement de la promesse (1 Rois, XVIII, 42-44). - Daniel savait que les soixante-dix années de la captivité touchaient à leur fin lorsqu'il se prosterna devant Dieu pour lui demander de finir les désolations de Jérusalem (Dan., IX, 2, 3). - Et quand les disciples eurent reçu la promesse du Saint-Esprit, ils persévérèrent en prières jusqu'au moment où la promesse fut accomplie (Actes, I, 14). Il faut encore, pour que les promesses répondent à l'intention de Dieu, qu'elles contribuent à la sanctification du chrétien. Elles nous ont été données pour nous rendre en quelque manière participants de la nature divine, et ne répondraient pas aux intentions de Dieu si elles ne rendaient pas notre reconnaissance plus vive et plus profonde, notre vie plus sainte et notre obéissance plus dévouée (2 Pierre, I, 4. 2 Cor., VII, 1).

SECTION XV. - Les exemples de l'écriture.

§ 137. Réserves à faire dans l'étude des exemples rapportés dans l'écriture. - Quand on étudie les nombreux exemples que l'écriture présente à nos réflexions et à nos méditations, il est important de prendre certaines précautions et de se rappeler les points suivants: **1°** Plusieurs choses sont rappelées avec blâme, non pour être imitées, mais pour être évitées. Il y a des faits d'injustice ou d'idolâtrie qui étaient ou condamnés par la loi, ou expressément défendus d'une autre manière à l'époque où ils ont été commis. En rappelant ces faits, l'écriture n'entend nullement les justifier, les approuver, ou les présenter à notre imitation, cela va sans dire, mais faire ressortir par des exemples la perversité de la nature humaine et la grandeur de la justice divine, et provoquer ainsi des pensées sérieuses et solennelles.

2° Quelquefois l'écriture rapporte sans les blâmer certaines actions d'un homme pieux qui sont cependant mauvaises, ou qui, pour d'autres motifs, ne sauraient nous être proposées en exemples à suivre. A cette classe appartiennent les équivoques d'Abraham devant Pharaon, les ruses et tromperies de Jacob et de Sara, la folie simulée de David (1 Sam., XXI, 13), et les massacres de Jabès de Galaad; de même que certaines actions qui, permises sous la loi, sont condamnées par l'Évangile; ainsi la polygamie, ou le divorce, permis aux Juifs "à cause de la dureté de leurs cœurs," mais jamais ordonnés. Notre Seigneur condamne ces faits (Marc, X, 6) et, d'ailleurs, ce n'est pas sur la conduite des enfants que des hommes faits doivent régler la leur ou prendre leurs modèles.

3° Plusieurs actes, en eux-mêmes répréhensibles, sont justifiés sous l'ancienne alliance par l'ordre exprès de Dieu; ainsi le sacrifice d'Isaac, la destruction des Cananéens par Josué, les lévites égorgeant les idolâtres dans le camp, la rébellion de Jéhu contre la maison d'Achab (2 Rois, IX). Mais tous ces faits se sont accomplis en vertu d'un commandement spécial et positif de l'autorité souveraine, ce qui leur ôte le caractère d'exemples à suivre. Pour faire des actions semblables, il faut y être autorisé par la même puissance qui les a ordonnées une première fois. - Ajoutons que dans presque tous ces cas, le motif du commandement est indiqué, et il emporte avec lui l'idée d'un fait entièrement temporaire et passager. Le sacrifice d'Isaac était une épreuve de la foi d'Abraham; Josué détruisit les Cananéens parce que le temps de la patience de Dieu était passé et que leur idolâtrie était sans remède; les idolâtres en Juda

furent mis à mort parce que là l'idolâtrie était une trahison contre l'autorité suprême du roi invisible.

4° Il faut encore, dans l'Ancien-Testament, se rendre bien compte du principe même qui a présidé à l'accomplissement de certains actes. Cette règle nous est suggérée par le onzième chapitre de l'épître aux Hébreux où divers faits sont rappelés qui, certainement, ne peuvent être imités que dans les mêmes circonstances, et surtout dans le même esprit que celui qui les a inspirés. Sans cette précaution l'Écriture aurait une sanction pour les choses les plus contradictoires. On voit, par exemple (Gen., XXI, 9), Ismaël se moquer d'Isaac, et l'Apôtre nous explique (Gal., IV, 29) que cette moquerie était l'expression d'un esprit persécuteur, et du mépris des promesses divines. Ailleurs on voit au contraire Elie se moquer des prêtres de Bahal, mais c'est pour constater la folie et la perversité de l'idolâtrie. Dans les deux cas la moquerie provient d'une source différente. - De même la conduite d'Elie appelant le feu du ciel (2 Rois, I), et celle des disciples Jacques et Jean demandant à Jésus-Christ d'en faire autant, ne saurait être jugée du même point de vue. Il s'agissait pour Elie de convaincre un roi méchant et un peuple idolâtre, et non point de se défendre ou de se venger lui-même; quant aux disciples, non-seulement ils appartenaient à une dispensation qui proscriit les moyens matériels et violents, mais encore on peut supposer qu'ils agissaient sous l'influence d'un caractère violent et vindicatif.

Pour récapituler, comme règles, ces diverses considérations, nous dirons donc: que nous ne devons pas imiter les actes que l'Écriture rapporte en les condamnant; ni ceux qu'elle rapporte sans les blâmer, à moins qu'ils ne soient aussi saints dans leur nature que légitimes dans leur forme; ni ceux qui ont été faits en vertu d'un ordre spécial et temporaire de Dieu; ni ceux qui étaient le résultat et la conséquence d'un état spirituel peu avancé; et que, là même où de bons exemples nous sont donnés de la part d'hommes de Dieu, nous ne devons les imiter que dans le même esprit et en vue du même but à atteindre. Ou bien, pour nous résumer plus brièvement encore, il nous faut, quant à l'Ancien -Testament, juger les actes de chacun d'après la loi, générale ou particulière, sous l'empire de laquelle il a vécu et agi; et, comme règle négative d'imitation, nous abstenir de tout acte qui n'est pas en harmonie avec les principes du Nouveau-Testament. - On trouvera plus loin la règle positive qui doit régler l'imitation des exemples cités dans l'Écriture.

§ 138. De l'utilité des exemples et de l'usage qu'on en doit faire. - Après toutes les réserves qui viennent & être indiquées, on peut se demander

maintenant quel est le but de ces nombreux exemples que l'Écriture présente à nos méditations. La réponse est facile.

1° Ils servent quelquefois à fixer le sens et la portée de certains préceptes scripturaires dont la signification exacte est douteuse. Si des hommes inspirés nous proposent des exemples, et que ces exemples soient conformes au précepte ou à la règle dont il s'agit, nous avons une interprétation exacte de sa signification. La conduite de Paul s'opposant à Pierre sur la question de la circoncision, et la pratique des apôtres en général, jette une grande lumière sur plusieurs passages dont, sans cela, le sens pourrait être discuté. Dans ces cas, nous suivons l'exemple, non point parce qu'il nous a été donné par des hommes de Dieu, mais parce qu'il sert à nous faire comprendre quelle est l'intention du Seigneur.

On trouve ainsi souvent l'explication du sens des Écritures dans la conduite même des hommes inspirés. Ces paroles, par exemple: "Ne jurez en aucune manière," sont un commandement de Jésus (Matth., V, 33-37). Dans le même chapitre le Seigneur dit qu'il n'est point venu pour abolir la loi (versets 17, 18), et comme la loi autorisait le serment, on peut supposer déjà que Jésus n'entend pas interdire d'une manière absolue toute espèce de serment. L'examen de 2 Cor., XI, 31-33. Rom., I, 9, vient encore confirmer cette manière de voir, en restreignant la défense du maître aux actes et communications ordinaires de la vie, pour lesquelles le oui et le non suffisent. Jésus n'avait en vue que la coupable légèreté avec laquelle les Juifs de son temps avaient coutume de prodiguer le serment. - Ne résistez pas au mal, nous est-il dit encore, verset 39; cette parole signifie simplement: ne nourrissez pas au-dedans de vous un esprit de rancune et de vengeance. Notre Seigneur ne défend pas à ses disciples d'en appeler à la loi quand il s'agit d'une question de justice; lui-même n'hésita pas à protester contre un traitement injuste (Jean, XVIII, 23); Paul protesta pareillement au nom de la loi contre un supplice dont il était menacé, et dans une autre circonstance il en appela à César (Actes, XXV, 11). Ces exemples nous montrent le sens réel du commandement; ce qui nous est ordonné c'est de souffrir plutôt que de nous venger nous-mêmes.

2° Ils nous enseignent comment, en certains cas, les règles de l'Écriture doivent être appliquées. Le Nouveau-Testament est au plus haut degré un livre de principes généraux, plutôt que de directions particulières, et leur mise en pratique exige beaucoup de sagesse et de circonspection. - On peut se demander, par exemple, jusqu'à quel point c'est un devoir pour tous les chrétiens de parler du vrai Dieu et de son Fils, et d'exhorter les autres à croire en lui. Pour répondre, nous en appelons aux préceptes de l'Évangile, préceptes

adressés à tous les saints, et nous les expliquons ou les développons par des exemples tirés de l'Écriture: Abraham (Gen., XVIII, 19), la jeune fille captive (2 Rois, V, 3), le démoniaque guéri (Marc, V, 20), Anne (Luc, II, 38), André et Philippe (Jean, I, 41, 46), la femme samaritaine (Jean, IV, 29), les chrétiens persécutés (Actes, VIII, 4), Apollos (Actes, XVIII, 25), Aquilas et Priscille (XVIII, 26), Phébé et d'autres à Rome (Rom., XVI, 42. Philém., 6).

L'importance des exemples, à cet égard, ressortira surtout de la comparaison des principes moraux renfermés dans les Proverbes, avec les différents faits et caractères rapportés dans l'Écriture. Prenons, par exemple, Prov., XIII, 7: "Tel se fait riche qui n'a rien du tout, et tel se fait pauvre qui a de grandes richesses." Nous trouvons des exemples du premier dans Achab (1 Rois, XXI, 4, 16, 22), dans Haman (Ester, V, 11-13), dans le pharisien plein de sa propre justice (Luc, XVIII, 11 - 14), dans les Corinthiens satisfaits d'eux-mêmes (1 Cor., IV, 8), dans les faux docteurs (2 Pierre, II, 18, 19). -Et des exemples du second dans Matthieu (Luc, V, 27, 28), Zachée (Luc, XIX, 8, 9), Paul (2 Cor., VI, 10. Philip., III, 8), les Ephésiens convertis (Actes, XIX, 19. Ephés., II), et dans l'Église de Smyrne comparée à celle de Laodicée (Apoc., II, 9; III, 17). **3°** Mais plus encore que d'aider à l'interprétation de l'Écriture, les exemples bibliques ont pour but de hâter et de développer l'œuvre de notre sanctification. Ils éclairent la vérité divine, ils montrent à l'homme le chemin du devoir, et la possibilité de l'obéissance; ils condamnent nos imperfections, et, en nous montrant les péchés des hommes pieux, ils nous excitent à la vigilance et à la charité.

Le chrétien peut se demander quelquefois s'il lui est possible de servir Dieu au milieu de ses occupations et de ses travaux, aussi bien que s'il vivait dans le recueillement, ou s'il se consacrait au service public de la religion. Il trouve pour réponse l'exemple d'Enoch, qui vécut avec Dieu et qui eut des fils et des filles; celui d'Abraham, qui avait de grands biens; de Joseph, qui était gouverneur de l'Égypte; de Moïse, qui a été roi à Jérusalem (Deut., XXXIII, 5); de Jérémie, qui vivait à la cour; de Daniel, qui gouvernait le royaume de Babylone; et de notre Sauveur lui-même, qui n'était ni moins saint ni moins consacré au service de Dieu lorsqu'il était charpentier que lorsqu'il exerçait son ministère et qu'il offrit le grand sacrifice de la croix.

Voulons-nous nous assurer que notre repentance est la véritable, qu'elle est spirituelle et non point apparente et charnelle ? nous pouvons en examiner les fruits, nous pouvons aussi la comparer avec celle dont l'Écriture nous fournit des exemples. Nous trouvons la vraie repentance chez David (2 Sam., XII, 13. Ps. LI), chez Manassé (2 Chron., XXXIII, 12, 13), chez Job (XLII, 6), chez les

Ninivites (Jonas, III, 5, 8), chez Pierre (Matth., XXVI, 75), et chez le péager de Luc (XVIII). Nous avons au contraire des exemples de la fausse repentance, en Pharaon, en Saül (1 Sam., XV, 24), en Achab (1 Rois, XXI, 27), en Johanan (Jér., XLIII, 2), etc. et en Judas (Matth., XXVII, 3, 5).

Si enfin, tout en veillant avec soin sur les tentations auxquelles nous nous sentons le plus exposés, nous sommes disposés à manquer de vigilance relativement à d'autres péchés dont nous redoutons moins les assauts, rappelons-nous qu'Abraham, le père des croyants, douta un moment de la providence divine; que Moïse, le plus doux des hommes, parla légèrement de ses lèvres; que Job murmura (VI, 8), et que le plus vif et le plus courageux des disciples de Jésus jura, par trois fois, qu'il ne l'avait jamais connu. Le profit qu'on peut retirer de ces exemples est naturellement en proportion de leur actualité; il est plus grand quand il s'agit de faits qui ont plus d'analogie avec notre propre position. Le contraste que présente si souvent la conduite de personnes différentes placées dans des conditions semblables fait ressortir aussi la portée des leçons pratiques qui nous sont ainsi données. L'humilité du fidèle et puissant prédicateur Jean-Baptiste est rendue plus frappante par sa comparaison avec l'orgueil du faux docteur Simon le magicien qui se disait être un grand personnage (Jean, I, 19-27. Actes, VIII, 9). La colère de Jéroboam et d'Hosias, quand ils sont repris, contraste également avec la prompte soumission de Josaphat (1 Rois, XIII, 4. 2 Chron., XXVI, 19; XIX, 2, 4).

Dans tous les temps on a compris l'importance de l'exemple sur l'éducation de l'homme. Saint Paul, parlant des faits de l'histoire juive, disait: Ces choses ont été écrites pour notre instruction. Luther ajoute: Tout ce que la philosophie, la raison humaine, les sages peuvent nous apprendre d'utile et de profitable, l'histoire nous le présente en exemple et en actions. Et si nous y faisons bien attention, nous verrons que c'est de là, de l'expérience, comme d'une source vive et jaillissante, que sont sortis presque tous les biens, les bons conseils, les craintes salutaires, les consolations, les directions de vie, la sagesse, la prudence, la force pour le bien, etc. Et Néander: Les exemples sont ainsi une morale en action; c'est Christ et son Evangile prêchés par les annales de son propre royaume, et par l'expérience de son Eglise.

§ 139. Règle d'imitation. - On peut dire, en général, que si l'objet dont il s'agit, et auquel l'exemple se rapporte, est d'une nature morale, nous devons imiter l'exemple des hommes inspirés pour autant du moins que les raisons d'agir comme eux sont les mêmes dans leur cas et dans le nôtre. Si les circonstances ne sont pas semblables, la fidélité consistera à s'inspirer du

même esprit dont ils étaient animés, sans s'attacher aux détails de leur conduite. Voici, par exemple, un principe général: les chrétiens doivent s'entr'aider les uns les autres par amour; si donc une Eglise est dans l'abondance, tandis qu'une autre est dans la disette, elle doit obéir au principe, au commandement général en faisant des collectes pour ses frères pauvres, comme le faisaient aussi les Eglises primitives (Actes, XI, 28-30. 1 Cor., XVI, 1). Elles suivront l'exemple littéralement et tel qu'il est donné. Mais si, au nom de l'exemple de la primitive Eglise, on veut nous obliger à nous laver les pieds les uns aux autres, nous invoquerons le principe d'exception rappelé tout-à-l'heure; les temps ne sont plus les mêmes, et ce qui à cette époque et sous ce climat brûlant était une politesse ordinaire, souvent une affaire de nécessité, serait chez nous une superfétation ridicule. Il en est de même du baiser de paix ou du baiser de charité, qui était beaucoup plus dans les moeurs orientales qu'il ne l'est en général chez certains peuples du continent, et l'on doit se borner à recommander le principe de l'affection mutuelle, sans insister sur le mode de sa manifestation. De même encore pour les repas de charité ou agapes: nous n'avons aucune donnée certaine sur l'époque et la nature de leur institution; ils étaient probablement une démonstration tout-à-fait spontanée dans l'origine. Lorsqu'ils perdirent leur caractère et dégénérèrent en abus, les apôtres n'hésitèrent pas à les condamner: ce sont des taches dans vos repas de charité, dit Jude. Ils condamnèrent également les abus qui s'étaient introduits dans la célébration de la cène; mais ils maintinrent l'institution. De semblables fêtes chrétiennes peuvent être reproduites dans l'Eglise, si l'on pense qu'elles servent à développer les sentiments dont elles sont l'expression, mais elles ne sauraient avoir aucun caractère obligatoire. S'agit-il au contraire de préceptes simplement positifs, la valeur de l'exemple est nulle pour tout ce qui n'est que détails ou accessoires. On le comprendra par un seul fait. Le souper du Seigneur a été célébré dans une chambre haute, avec des pains sans levain, les convives assis ou couchés autour de la table, le cinquième jour de la semaine, le soir. De ces cinq circonstances, trois sont expressément indiquées; les deux autres ne sont pas douteuses, et néanmoins il est évident pour chacun qu'elles n'ont aucune espèce d'importance et qu'on ne saurait être tenu de suivre l'exemple apostolique jusque dans ces détails. - Presque toutes les assemblées de croyants mentionnées dans le Nouveau-Testament avaient lieu le premier jour de la semaine (Actes, XX, 7. 1 Cor., XI, 20). La plupart des prédications adressées aux Juifs et à ceux qui se réunissaient avec eux avaient lieu le septième jour (Actes, XIII, 42; XVIII, 4; XVI, 13). Vouloir se régler en cela sur la conduite des apôtres, sans tenir compte de leurs motifs pour agir ainsi, serait confondre ce qui est essentiel dans l'obéissance avec ce qui est purement accidentel. Les apôtres

s'adressaient surtout aux chrétiens le premier jour de la semaine, parce qu'il n'y avait qu'eux qui fréquentassent le service public ce jour-là. Ils prêchaient le samedi, parce que c'était le jour où les Juifs se réunissaient et qu'ils avaient en général le plus grand nombre d'auditeurs.

Quoi qu'il en soit, il importe de se rappeler pour tous les cas, soit qu'il s'agisse de morale ou d'institutions, que le devoir de l'obéissance est fondé sur le commandement seul, que le précepte est la seule loi, et que l'examen des mots ou des phrases, aussi bien que l'exemple des hommes inspirés (avec les règles que nous venons d'indiquer), ne peut avoir d'autre objet que de déterminer le sens et la portée exacte du commandement.

CHAPITRE VI.

DES DIFFICULTÉS SCRIPTURAIRES, OU LES PRINCIPES ET LES RÈGLES DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS, ILLUSTRÉS PAR LES CITATIONS DE L'ANCIEN-TESTAMENT DANS LE NOUVEAU.

§ 140. Convenance de traiter ce sujet à part. - Presque toutes les introductions font des difficultés scripturaires un chapitre distinct. Malgré des inconvénients réels, cette méthode est encore la meilleure à suivre. Pour autant que les difficultés vaincues peuvent servir à éclaircir une règle d'interprétation, elles appartiennent à l'interprétation proprement dite; mais comme plusieurs sont susceptibles de diverses solutions et pourraient sous ce rapport mettre les règles elles-mêmes en question, il vaut mieux les examiner et les discuter séparément. Le fait seul qu'il existe des difficultés soulève d'importantes questions, et celles-ci ne peuvent être traitées et résolues que dans un chapitre spécial. Examinées en leur lieu et place avec toute l'attention qu'elles réclament et sans leur accorder plus d'importance qu'elles n'en ont, les difficultés que présente l'Écriture ne troubleront pas un chrétien humble et pieux. Elles stimuleront son esprit de recherches et ne pourront que fortifier sa foi. Celles qui se rattachent à l'interprétation lui fourniront des preuves nouvelles et décisives de l'authenticité et de l'intégrité des saints livres; celles qui se rapportent à la doctrine lui apprendront l'humilité et la foi. Il y a dans les Écritures une harmonie véritable, quoique souvent cachée à une certaine profondeur; il y a un point central autour duquel toutes les vérités apparaissent dans une unité parfaite; Dieu nous y fera parvenir un jour, mais il veut qu'en attendant nous travaillions à y arriver. Ce travail, indépendamment de son résultat final et positif, porte déjà chaque jour avec lui sa récompense.

SECTION 1re. - Les citations classées et examinées dans leurs rapports avec l'état du texte, les vérités et les preuves de l'Écriture, et les principes d'interprétation.

§ 141. Importance, nombre et objet des citations. -Les citations de l'Ancien-Testament que l'on trouve dans le Nouveau sont un sujet d'étude d'un très-grand intérêt. Elles font connaître l'état du texte original et servent de preuve à l'intégrité des Ecritures. Elles expliquent les anciens types, les événements de l'histoire et les oracles des prophètes. Elles posent dans des exemples les vrais principes d'interprétation, et comme ces exemples ont la sanction d'écrivains inspirés, les règles qui en découlent ont évidemment la plus haute-valeur. On peut étudier à un double point de vue les citations de l'Ecriture, soit pour constater les différences de mots qui existent entre les citations et le texte cité, ainsi que les enseignements qui peuvent dériver de ces différences, soit pour déterminer les vérités spirituelles ou les principes d'interprétation que supposent et renferment ces citations. C'est à cette double division que nous aurons égard dans les observations qui vont suivre. Il y a dans le Nouveau-Testament deux cent soixante-trois citations proprement dites, et trois cent soixante-seize références ou allusions moins directes, en tout six cent trente-neuf. Voici comment elles sont réparties:

Les citations du Pentateuque s'élèvent à quatre-vingt-dix, et les références à un peu plus de cent; des psaumes, à soixante et onze, et les références à trente; d'Esaïe, à cinquante-six, et les références à quarante-huit; des petits prophètes, à trente environ. Les citations sont, quant à leur nature, ou prophétiques, ou démonstratives, ou explicatives, ou spirituelles et figurées. Prophétiques, les unes se rapportent directement à Christ et à l'Evangile, comme Matth., IV, 15, 16; les autres sont typiques et rappellent un fait ou un personnage de l'Ancien-Testament qui devait annoncer ou préfigurer un fait ou un personnage analogue du Nouveau, comme Jean, XIX, 36. Démonstratives, elles sont invoquées à l'appui d'une affirmation (Jean, VI, 45). Explicatives, elles ont pour but de rendre compte d'un fait (XII, 20). Figurées, elles donnent quelquefois un sens nouveau à des paroles empruntées de l'Ancien-Testament (Rom., X, 18. Cf. Ps. XIX, 4); le nombre en est peu considérable. Quelques citations sont à la fois démonstratives et explicatives, comme Gal., III, 11. Le

nombre des citations concernant notre Seigneur et son Eglise est de cent environ. § 142. Nature et caractère des citations. - Les allusions à l'Ancien-Testament ne peuvent être pleinement appréciées que par l'examen des Septante; car c'est souvent dans la similitude des expressions que consiste le rapprochement, et nos versions ne la rendent pas toujours sensible. Quant aux citations, elles sont faites d'ordinaire d'après les Septante, quelquefois cependant d'après l'hébreu, et en opposition aux Septante; le plus souvent elles se bornent à rendre le sens général de l'une et de l'autre version. Elles sont parfois strictement littérales, plus ordinairement paraphrastiques, libres, abrégées ou développées; mais même dans ce cas elles ne font aucune violence au sens du texte original.

Si l'on regarde à la phraséologie des citations, on remarquera 1° Dans une certaine mesure, les citations que le Nouveau-Testament fait des Septante peuvent servir à corriger le texte même de cette version, texte qui a pu être altéré plus facilement que celui du Nouveau-Testament, parce qu'il n'a pas été l'objet des mêmes soins. Cette règle, au reste, n'est applicable qu'à un petit nombre de passages, parce que les écrivains sacrés ne se sont pas attachés à reproduire littéralement le texte des Septante, et que souvent ils l'abandonnent pour l'hébreu. 2° Occasionnellement, les citations du Nouveau -Testament peuvent servir à corriger le texte hébreu de l'Ancien. Ainsi, au lieu de "entre les nations" (B'goyim) (Hab., 1, 5), il faut, d'après Actes, XIII, 41, lire "contempteurs" (Bozim). Au lieu de "j'eusse été" (Osée, XIII, 14), il faut lire "où est" (1 Cor., XV, 55. Voyez encore Esaïe, XXIX, 13 et Matth., XV, 8, 9. Gen., XLVII, 31 et Hébr., XI, 21. Ps. XL, 6 et Hébr., X, 5. Amos, IX, 11, 12 et Actes, XV, 16. Ps. XVI, 10 et Actes, II, 27). 3° Comme on l'a déjà dit, plusieurs passages peuvent, à cause du double sens des mots, être traduits de différentes manières. Ainsi le mot contour (Ps. XIX, 4) est traduit par son dans les Septante, et par voix Rom., X, 18. Le mot hébreu signifie proprement ligne, corde, et de là il peut s'appliquer par dérivation soit aux contours d'un corps, soit aux sons d'un instrument à cordes (voyez aussi Esaïe, XXVIII, 16 et 1 Pierre, II, 6. Jér., XXXI, 31-34 et Hébr., VIII, 9). On peut dire en général que nos

versions ont habituellement choisi le sens primitif et littéral, les Septante le sens secondaire et dérivé. § 143. Différences et variantes dans les citations. - Indépendamment des trois cas ci-dessus mentionnés, il reste un grand nombre de passages où la citation ne s'accorde ni avec l'hébreu, ni avec la traduction grecque. Environ la moitié des citations s'attachent au sens plutôt qu'aux mots. Dans toutes le sens exact est conservé, bien que les expressions ne soient pas les mêmes (cf. Rom., XV, 42 et Esaïe, XI, 10; 1 Cor., II, 9 et Esaïe, LXIV, 3; 1 Cor., I, 31 et Jér., IX, 24). Quelquefois cependant, tout un raisonnement reposant sur les mots, la citation est littérale, comme Hébr., III, 7-10. Gal., III, 16. 1 Cor., XV, 45. Les écrivains sacrés citent l'Ancien-Testament d'après le même principe dont nous ferions usage nous-mêmes en citant l'Écriture. Quand la traduction des Septante est suffisamment exacte, les auteurs du Nouveau-Testament s'en contentent d'ordinaire; mais dans d'autres passages, quand ils ont besoin d'une exactitude rigoureuse, ils traduisent directement de l'hébreu. - Saint Matthieu, par exemple, se sert habituellement des Septante; mais dans les passages qui ont rapport au Messie, il donne la plus grande attention au texte hébreu, et le suit aussi littéralement que possible. Saint Paul, dans l'épître aux Hébreux, se sert presque toujours des Septante et les cite textuellement (*Ceci n'est que de la pure spéculation*).

Quoique la plupart des différences dans les citations s'expliquent par le fait qu'on s'attachait plus au sens qu'aux mots, il y a cependant encore à cela des raisons faciles à comprendre. Pour adapter une citation à son contexte, on change quelquefois le nombre, la personne, le temps ou le mode du verbe (cf. Luc, IV, 12. Deut., VI, 16. - Luc, VI, 10. Esaïe, VI, 9. - Jean, XIX, 36. Exode, XII, 46). Pour faire ressortir la force d'un raisonnement ou pour suggérer une leçon nouvelle, le mot hébreu est souvent rendu par une espèce de diminutif dans la traduction, le sens plus large renfermant celui qui l'est moins. Ainsi Pierre (Actes, III, 25), citant Gen., XXII, 18, se sert du mot familles, au lieu de nations, pour rappeler à ses auditeurs juifs que les Gentils sont aussi leurs frères. - De même, Hébr., V, 10, Paul traduit le mot hébreu cohen, qu'il a exactement rendu par prêtre au verset 5, d'après les Septante, par le mot

également exact, mais plus approprié à son raisonnement, de souverain sacrificateur. - Le mot dieux, du Ps. XCVII, 7, est traduit par anges Hébr., I, 6; le terme de l'original signifie proprement les puissants, et s'applique à Dieu, aux faux dieux, aux anges, et généralement à tous ceux qui sont élevés en autorité; l'apôtre choisit la signification la moins éloignée, et néglige le reste. - Le mot libérateur est employé, Rom., XI, 26, 27, au lieu de rédempteur, Esaïe, LIX, 20, parce qu'après l'apparition de Christ, l'emploi de ce dernier mot dans ce passage eût été ambigu. - Ainsi encore: les sages, 1 Cor., III, 20, au lieu de les hommes, Ps. XCIV, 11; - tu adoreras, Matth., IV, 10, au lieu de tu craindras, Deut., VI, 13. - Cf. aussi Rom., XIV, 11 et Esaïe, XLV, 23. Quelquefois dans la citation d'une prophétie certains mots sont omis, soit parce qu'ils ne sont pas nécessaires au raisonnement, soit parce qu'ils pourraient soulever une question que l'apôtre n'a pas l'intention de, discuter. Ainsi les mots "apportant le salut" ou "qui se garantit par soi-même (Zach., IX, 9)" sont omis par Matthieu, parce que le fait n'était pas encore apparent à cette époque. - Hébr., X, 16, Paul omet une clause de Jér., XXXI, 34, parce qu'elle renferme une promesse qui n'était pas encore accomplie. Voyez aussi Rom., X, 15. 2 Cor., VI, 17. D'autres fois enfin, la citation du Nouveau-Testament rend la pensée plus clairement que les Septante et la fait ressortir avec plus de force que l'original lui-même; cf. les Septante de Job, V, 13 avec 1 Cor., III, 19, et l'hébreu et les Septante de Esaïe, XXIX, 14 avec 1 Cor., I, 19. Il ne faudrait pas, de ce que les écrivains sacrés se contentent de citer le sens général d'un passage, se hâter de conclure que les mots n'ont pas leur valeur, et bien moins encore que des différences soient des erreurs ou des inexactitudes. Il n'y a nulle part un changement de sens, et quant à la substitution d'un mot à un autre, elle est ordinairement intentionnelle, et riche de leçons et d'aperçus nouveaux. Dans l'Apocalypse, par exemple, les citations, quoique presque toujours indirectes, offrent un très-grand intérêt; elles rattachent entre elles les prédictions des deux économies, et jettent du jour sur le sens du langage symbolique de la Bible, en permettant de comparer les figures de l'Ancien-Testament avec celles du Nouveau, et quelquefois, avec leur réalisation et

l'accomplissement de l'oracle. § 144. Résultats et conséquences de l'examen des citations. - La principale instruction qui résulte de l'examen attentif des citations du Nouveau-Testament se rapporte aux vérités mêmes qu'elles mettent en relief. Elles expliquent et font ressortir les doctrines et les idées morales de l'Ancien-Testament, et celles des deux économies; elles fournissent des preuves de l'évidence des Ecritures, et elles suggèrent des règles importantes pour l'interprétation biblique. 1° Doctrines. - Le salut par la foi, la divinité de Jésus-Christ, et l'immortalité de Mme sont enseignés dans l'Ancien-Testament; et quoiqu'on ne le voie pas toujours à la première lecture, on s'en convainc par le rapprochement des citations. a.

On peut voir par Rom., I, 17. Gal., III, 6-9, 14, 16. Rom., IV, 10, 11. 1 Pierre, II, 6, 7. Jean, VIII, 56, quels étaient les enseignements des Ecritures sur le salut par la foi, par Christ. La foi est comptée comme justice (Rom., IV, 3-8). Les hommes sont condamnés à cause de leur incrédulité (Héb., III, 7-10, cf. VIII, 9, 10). - L'élection de grâce et la promesse s'étendent aussi loin que les conséquences de la chute (Rom., XI, 5; X, 10). - La sainteté est essentielle; elle se manifeste surtout par l'amour, et puise son principal motif dans l'imitation de Dieu (2 Cor., VI, 16. Matth., XXII, 37-39; XXIII, 23. 1 Pierre, I, 16). - La grâce est donnée aux humbles, et en plus grande mesure à ceux qui en font le meilleur usage (Jacq., IV, 6). - Les bénédictions temporelles sont rattachées à l'obéissance, même sous la dispensation évangélique (Ephés., VI, 2, 3. 1 Pierre, III, 10, 11). b. Les passages de l'Ancien -Testament relatifs à la divinité du Messie et à l'action du Saint-Esprit sont cités dans le Nouveau-Testament dans le même but. Voyez chap. III, sect. III. - La pierre d'achoppement contre laquelle Israël est venu se heurter c'est Jéhovah lui-même (Esaïe, VIII, 13, 14. Rom., X, 9, 11; IX, 32, 33). - De même, en Esaïe, XLV, 21-25, celui qui parle c'est l'Eternel lui-même, et tout genou doit, se ployer devant lui - saint Paul le cite Rom. XIV, 11, pour prouver que tous doivent se soumettre à Christ. Jean parle, XII, 41, de la vision d'Esaïe, VI, 3-10, comme révélant la gloire de Christ, et la "voix de l'Eternel" qui se fit entendre alors est appelée par saint Paul le Saint-Esprit (Actes, XXVIII, 25). - Dans l'épître aux Hébreux, I, 6, 8, 10,

l'Apôtre applique à Christ Ps. XCVII, 7; XLV, 6, 7; CII, 25-27, autant de passages où celui dont il est parlé est décrit comme le régulateur du monde, l'immuable Créateur. Quant à l'immortalité de l'âme, la résurrection et le jugement à venir, l'Eglise de l'ancienne alliance y croyait, comme on peut le voir par Matth., XXII, 32. Hébr., XI, 5, 13, 14: 1 Cor., XV, 55 (cf. Jude, 14, 15), et par les nombreux passages où il est parlé du jour du Seigneur (1 Thes., V; 2. Apoc., VI, 17. Joël, II, 31. Mal., IV, 5. Ps. XVII, 15. Job, XIX, 26; XXI, 10. Dan., XII, 2. Osée, XIII, 14). Il faut avouer néanmoins que de simples citations isolées ne peuvent donner qu'une idée bien incomplète des principes des deux alliances. Le système religieux des Juifs n'était dans son ensemble qu'une prophétie avec ses lumières et ses obscurités, dit Davison, et les passages épars dans les auteurs sacrés, passages qui donnent à la doctrine un corps réel, n'étaient au fond que l'expression plus énergique de l'esprit général qui animait les masses.

2° Preuves tirées de la prophétie. - On a vu déjà, § 56, l'importance des citations de l'Ancien-Testament au point de vue des preuves que les prophéties fournissent à la divine inspiration des Ecritures. Ces prophéties ont pour objet, en partie la personne de notre Seigneur, en partie les destinées de son Eglise. On en compte plus de soixante-dix directes et immédiates tout-à-fait incontestées, et environ cinquante typiques et moins directes, mais également claires.

3° Règles d'interprétation. - De l'examen des citations on peut déduire certains résultats extrêmement importants comme direction à suivre pour l'interprétation de la Bible.

1. Tout l'Evangile, aussi bien les dogmes que la morale, peut être expliqué et prouvé par l'Ancien-Testament.
2. C'est la nature humaine, la même dans tous les temps, qui est prise à partie et qui figure partout dans l'Ecriture, dans son histoire et dans les descriptions qu'elle en donne. Ainsi Paul, pour la caractériser, emploie le même langage qu'Esaië et les Psaumes (Rom., III, 13-18). L'incrédulité des jours de Noé et de Lot se reproduit sous l'Evangile (Luc, XVII, 27-29. Matth., XXIV, 37).
3. Les principes impliqués dans les préceptes ou dans les promesses de l'Ancien-Testament peuvent être invoqué à l'appui des vérités du Nouveau (voyez Jean, X, 34). Si le respect que l'on doit aux autorités est tel que le nom de dieux a pu

leur être donné, combien plus le Fils de Dieu mérite-t-il d'être appelé ainsi ? - L'Apôtre montre par Deut., XXV, 4, que tout ouvrier est digne de son salaire, et il en conclut que ceux qui prêchent l'Évangile doivent vivre de l'Évangile (1 Tim., V, 18. 1 Cor., IX, 9). - Esaïe dit, LV, 3. "Je te donnerai les gratuités immuables promises à David," c'est-à-dire sa postérité sera sur le trône à toujours; l'Apôtre en conclut, en rapportant ces paroles à Christ, qu'il doit être ressuscité des morts (Actes, XIII, 34. Voyez encore 2 Cor., VIII, 15, et Rom., chap. IX à XV).4.

Les principes que suppose l'histoire de l'Ancien-Testament, soit qu'elle mette en évidence le caractère de l'homme, ou les conseils de Dieu, peuvent être appliqués de la même manière aux expériences de l'Église sous l'Évangile (Rom., IX, 7, 9. Gal., IV, 22- 31. 1 Cor. X 1-11. Rom., VIII, 36. Hébr., III, 7-10; X, 26-30). Du reste on aurait tort de conclure de ces citations que les personnes mentionnées dans le passage original soient des types de celles auxquelles l'Apôtre les compare, bien moins encore que la personne nommée dans l'Ancien-Testament soit la même que celle dont parle l'écrivain du Nouveau-Testament. La citation n'a en vue qu'un seul objet, prouver et rendre clair par un exemple un principe particulier. Au neuvième des Romains, par exemple, l'Apôtre veut prouver à ceux qui en faisaient une objection contre l'Évangile, que, dans tous les temps, il y a eu une élection de grâce, même parmi les Juifs, et il le démontre par le fait que les descendants d'Abraham n'ont pas tous été choisis, mais seulement Isaac, et que parmi les fils d'Isaac, Jacob seul a été aimé.5. Certains passages des prophètes, qui renferment des promesses ou qui ont un caractère descriptif, sont naturellement susceptibles d'avoir eu plusieurs accomplissements; ce sont plutôt, en fait, des principes généraux (cf. par exemple, Esaïe, VI, 9, 10, avec Matth., XV, 8, 9. Actes, XIII, 41. - Voyez aussi Esaïe, LIV, 13. Habac., II, 4. Hébr., XIII, 5. Cf. Josué, I, 5).6.

Des prédictions proprement dites peuvent avoir eu un double accomplissement; c'est un fait prouvé par plusieurs exemples. A. Quelquefois les choses ou les personnes sont les types d'une autre; la promesse faite à Abraham, qu'il sera le père d'une nombreuse postérité, est prise dans son sens

littéral par Moïse (Deut, I, 10), et Paul l'applique à tous ceux qui ont la même foi que lui (Rom., IV, 18). - On peut ranger aussi dans cette classe des passages tels que Exode, XII, 46 (l'agneau pascal, cf. Jean, XIX, 36), la promesse faite à Salomon (2 Sam., VII, 14), et les passages des psaumes correspondants, comme CXXXII, 11. B. D'autres fois il y a presque identité sous plusieurs rapports entre le titre primitif et son accomplissement; ainsi ce qui est dit d'Abraham est aussi appliqué expressément à Christ; c'est en lui que seront bénies toutes les nations de la terre, et tous ceux qui sont de Christ sont la semence et les héritiers de la promesse (Gal., III, 16, 29). Le psaume VIII, 2-6 peut également se placer ici, ou plus haut (A); il s'applique en effet d'abord à l'homme, comme la principale des créatures de Dieu, puis à notre Seigneur, qui est sous ce rapport identifié avec nous, en quelque sorte notre antitype. Le psaume XCI, 11, 12, vrai de tous ceux qui disent du Seigneur: "Il est ma retraite (verset 1)," est plus particulièrement applicable à Christ. Et plusieurs psaumes qui, dans le principe, étaient destinés à raconter les souffrances de quelques fidèles, ont eu leur plus entier accomplissement dans la personne de notre Seigneur (Ps. LXIX, 9, 21, 25; CIX, 8; XLI, 9; CXVIII, 19, 20, 25, 26).C. Quelquefois enfin les événements annoncés sont si étroitement liés et confondus l'un avec l'autre qu'il est presque impossible de les distinguer toujours. Telles sont les prédictions d'Esaïe, XL, 3-5, où la venue en chair de notre Seigneur et le triomphe final de la vérité sont à chaque instant confondus; de Mal., III, 1-3, et de Joël, II, 28-32. Voyez les citations du Nouveau-Testament. Les prédictions relatives à la destruction de Jérusalem (Matth., XXIV, 5 et suiv.) ont le même caractère; elles se confondent par moments avec quelques-uns des plus terribles épisodes du jugement dernier. Si l'on pense que le fait de ce double accomplissement, quelque explication que l'on en donne, affaiblit la preuve tirée de la prophétie, il faut remarquer que les faits sur lesquels elle repose, savoir la nature typique des deux économies, ou la complète identité des intérêts de Christ, et de ceux de son Eglise, sont eux-mêmes des preuves et des consolations, - et, d'un autre côté, que plusieurs

psaumes (II, XXII, XLV, CX, probablement aussi XL, XVI et LXXII, et la plupart des prédictions relatives à Jésus-Christ, s'appliquent exclusivement à lui.

SECTION II - Difficultés scripturaires.

§ 145. Sources et nature de ces difficultés. - Bien des problèmes de la théologie, a dit Bacon, ne peuvent avoir d'autre solution que ces mots: "O profondeur !" Celui qui voudrait comprendre et approfondir toutes les choses secrètes de Dieu, devrait connaître d'abord quatre choses que l'homme ne connaîtra jamais complètement, les mystères du royaume de la gloire, la perfection des lois de la nature, les secrets du coeur de l'homme et les secrets des âges à venir.

La Bible a été écrite "pour notre instruction" et "sous l'inspiration de Dieu;" elle renferme néanmoins "des choses difficiles à comprendre." Les chrétiens sont souvent fatigués des objections dont ce fait est le prétexte ou le motif, et les incrédules s'en font une excuse pour rejeter l'autorité de la révélation. Il importe donc d'examiner ces difficultés dans leur origine, leur solution, leur usage, et de voir comment elles peuvent cadrer avec le caractère et le but d'un livre qui se donne comme inspiré, et utile pour instruire. Quant à leur origine, il est aisé de s'en rendre compte. Les langues dans lesquelles la Bible a été écrite sont mortes maintenant et hors d'usage; elles sont différentes l'une de l'autre et différentes de la nôtre; les expressions, les images, les pensées appartiennent à des personnes, des contrées, des époques différentes; les moeurs et les coutumes qu'elle décrit sont perdues; ses sujets sont variés à l'infini et comprennent une portion de l'histoire de tous les peuples, à plusieurs siècles d'intervalle; le système de vérité qu'elle révèle a pour but d'agir sur le monde entier et sur tous les hommes; il doit exercer son influence sur la vie présente et sur la vie à venir; ses préceptes et les aperçus qu'elle donne sur l'un et sur l'autre monde sont exprimés en des termes qui n'appartiennent qu'au monde actuel, et toute cette révélation est renfermée en un seul, court et substantiel volume. Si l'on tient compte de ces faits et d'autres semblables, on comprendra qu'il était impossible d'éviter qu'il n'y eût des difficultés dans une révélation restreinte dans de si étroites limites, qui s'adresse à l'esprit de l'homme mortel et fini, au milieu des changements attachés à tout ce qui est humain. Il doit nécessairement s'y trouver des difficultés qui exigent pour être résolues des connaissances que personne ne peut se flatter de posséder, et d'autres difficultés qui, malgré une solution partielle, laissent encore bien des choses à éclaircir. Ou bien la Bible aurait dû être écrite sans renfermer la moindre allusion à l'histoire et aux faits ordinaires de la vie, sauf ce qui serait nécessairement dans les habitudes de chaque homme, à toutes les époques; ou bien les

difficultés doivent abonder. Et de fait elles abondent à quelques égards, mais elles tiennent moins aux écrivains eux-mêmes qu'aux lecteurs et à leur ignorance des langues, des habitudes ou des faits de l'antiquité sacrée. En comparant ce qui a été dit (chap. I, section V; chap. IV, section I et suiv.) et ce qui sera dit dans les introductions de la seconde partie, on verra que les difficultés scripturaires réelles proviennent:

- a) de l'incertitude du texte;
- b) du sens des mots ou des phrases, du rapport des arguments, du but de certains livres et de l'auteur à qui ils doivent être attribués;
- c) des us et coutumes du pays et du siècle dans lequel les auteurs sacrés ont vécu;
- d) de la chronologie, de l'histoire, de la géographie, etc;
- e) de l'apparente contradiction qui existe entre certains préceptes et vérités de la révélation, au point de vue des termes employés;
- f) enfin, des sujets mêmes qui font l'objet de la révélation, ce dernier point renfermant toutes les difficultés spirituelles ou morales que peut offrir la vérité révélée.

Examinons brièvement les unes et les autres.

§ 146. Difficultés provenant du texte. - Il est quelquefois difficile de rétablir le texte primitif et de choisir entre plusieurs variantes; un seul exemple suffira pour en donner une idée. Nos versions lisent (Gen., XLIX, 6) "ils ont enlevé les boeufs;" le mot hébreu est shoûr, et sa traduction littérale devrait être dans ce cas "ils ont percé une muraille;" mais outre qu'il n'y a aucune circonstance de ce genre mentionnée dans leur histoire, ce fait serait presque innocent en comparaison de ce que Jacob pouvait encore reprocher à ses fils (voyez XXXIV, 25); pour justifier la traduction française il faut lire shôr, mais l'objection précédente reste la même; d'autres enfin, et avec assez de raison, lisent sâr, ou tsar, un prince: "ils ont tué un prince," c'est la traduction syriaque.

§ 147. Difficultés provenant des mots ou des phrases. - Plusieurs de celles qui ont été traitées au chap. IV, section VI, appartenaient à cette catégorie; leur solution est le résultat des travaux modernes.

Le texte étant fixé, il reste à l'expliquer; les difficultés qui peuvent se présenter tiennent aux diverses causes suivantes:

a. Au sens des mots ou des phrases. - Les mots "grâce pour grâce" ont été entendus de bien des manières. Ils signifieraient, d'après Chrysostôme, Bèze, Erasme, "les bienfaits de l'Évangile au lieu des avantages de la loi;" - d'après Leclerc, "des grâces additionnelles comme récompense de grâces dont on a fait un bon usage;" - d'après Grotius, "la grâce qui vient de la grâce de Christ;" - d'après Doddridge, Wesley, Olshausen, "grâce sur grâce, c'est-à-dire abondance de grâce c'est probablement le sens exact, quoique la préposition pour, n'ait nulle part ailleurs ce sens dans le Nouveau-Testament. C'est peut-être un hébraïsme pour al ou hal (sur), et Von en trouve même des exemples dans les auteurs classiques.

Héb., XII, 17. "Quoiqu'il LA demandât avec larmes." La peut se rapporter à la repentance, à la sienne, ou encore à celle de son père (Dodd.); mais il est plus probable qu'il se rapporte à la bénédiction de son père (Gen., XXVII, 34). Hébr., IX, 16. "Où il y a un testament, il est nécessaire que la mort du testateur intervienne," peut s'entendre de deux manières, - ou bien: là où il y a un testament, il faut que le testateur meure avant qu'il reçoive son exécution; c'est le sens de nos versions, de Guyse, de Moses Stuart, etc.; - ou bien: là où il y a un contrat et alliance, la victime qui en est le gage doit d'abord être mise à mort; Michaélis, Mackensie, Doddridge, Bloomfield.

1 Cor., XI, 10. "C'est pourquoi la femme doit avoir

(1) une (marque de l') autorité (de son mari)

(2) sur la tête

(3), à cause des anges."

Selon les uns, la marque de l'autorité, c'est un voile, mais nulle part ailleurs on ne trouve rien qui légitime cette explication; les autres prennent le mot autorité dans son sens ordinaire, et le mot tête ou chef, dans un sens figuré, pour mari; la femme doit avoir, ou ne doit avoir d'autorité qu'en son mari ou par lui (cf. 1 Tim., II, 11-13); à cause des anges, c'est-à-dire à cause des mauvais qui se réjouiraient d'une tenue peu décente, ou à cause des bons qui observent sa conduite (Ecclés., V, 6), ou à cause des ministres de l'Église (Apoc., III), ou à cause des espions envoyés par les païens ! Ce passage, dit Barnes, est du très-petit nombre de ceux qu'on peut regarder comme inexplicables. Quand le langage est figuré, les difficultés sont plus grandes encore.

Ps. CIV, 1-3, par exemple, est figuré; les expressions peuvent aussi bien se rapporter au tabernacle qu'à la nature; la lumière peut être la gloire de la Shekinah; les cieus étendus sont le voile du sanctuaire; les planchers des hautes chambres sont les pièces du tabernacle; les nuées, son chariot, sont les mouvements de la Shekinah; les ailes du vent se rapportent aux voyages et transports successifs de l'arche. Mais le reste du psaume se rapporte évidemment à la nature.

Chez Ezéchiel les descriptions sont quelquefois claires, quelquefois à dessein ambiguës.

b. Au rapport des arguments. - 2 Pierre, I, 19. "La parole prophétique plus ferme," que quoi? que les fables du verset 16 ? C'est l'opinion de Chandler. Plus ferme que la transfiguration, d'après Sherlock. Il est plus probable que le sens est la parole prophétique confirmée, soit par la transfiguration, soit plutôt par son accomplissement dans le Nouveau-Testament. La prophétie était une lampe dans un lieu obscur, l'accomplissement en Christ est le crépuscule, l'aurore.

c. Au but et à l'auteur douteux de certains livres. - Prenons Job pour exemple. Quelques-uns le regardent comme fort ancien, contemporain de Moïse, peut-être même plus ancien encore (Michaélis, Schulthens, Lowth); d'autres comme relativement moderne, contemporain des rois ou de la captivité (Heath, Warburton) écrit par Job, ou par Elihu (Dupin, Lowth, Schulthens, Lightfoot) traduit par Moïse (Patrick, Grey); écrit par lui (Michaélis, Lowth) par Salomon (Spanheim), ou par Esdras (Warburton). - Quelques-uns y voient une histoire réelle (Lowth, Schulthens); d'autres une allégorie (Michaélis, Warburton). - Son but est, selon les uns, de donner un modèle de patience (Schulthens, Grey), de prouver que la piété D'empêche pas les épreuves (Lowth), de manifester la grâce souveraine de Dieu ou de combattre la doctrine manichéenne de l'existence d'un pouvoir du mal égal à Dieu (Sherlock); de fortifier le courage des Israélites en Egypte (Michaélis), ou pendant la captivité (Heath), ou d'expliquer le changement du gouvernement providentiel de Dieu après la captivité, c'est-à-dire la substitution d'un système plus spirituel au système de récompenses terrestres qui avait régné jusqu'alors (Warburton). On peut ajouter que ce livre répond en effet à plusieurs des objets indiqués, et que des recherches, comparativement modernes, ont jeté beaucoup de jour sur son contenu.

d. Aux mots et au contexte tout ensemble. - Un des mots les plus difficiles de l'Écriture, c'est la particule Signifie-t-elle seulement afin que, ou peut-elle signifier aussi de sorte que? Dans le premier cas elle exprime toujours l'intention dans laquelle une chose a été faite; dans le second elle constate la

conséquence d'un acte sans supposer d'intention chez celui qui l'a fait. (Le premier sens est appelé par les savants téléique, de le second, ecbatique, de Les autorités sont divisées. Tittmann, Stuart, Robinson, Burton, maintiennent les deux sens; Winer, de Wette, Olshausen, n'admettent que le premier. Le sens téléique est plus conforme à l'usage classique, et c'est aussi le plus ordinaire dans l'Écriture; cependant le second semblerait préférable dans des passages tels que Jean, IX, 2. Luc, XI, 50. Rom., XI, 11, quoique quelques-uns, même ici, conservent le sens téléique. - On emploie quelquefois cette particule pour exprimer non le principal but, mais un résultat accessoire (Rom., V, 20; XI, 32. Jean, V, 20; I, 7; XV, 6). Cet usage plus large du mot vient peut-être des Septante qui l'emploient souvent dans des passages où ni l'hébreu ni le contexte n'indiquent un sens téléique, et bien plutôt le sens contraire (voyez Gen., XXII, 14, Septante).

e. Au texte et au sens à la fois. - Ainsi le texte d'Esaïe, LIII, a été altéré en plusieurs endroits par les copistes. De même Michée, V, 1 -4, cité Matth., II, 6. Voyez encore plusieurs autres passages cités dans le Nouveau-Testament: Esaïe, III, 6, 7; VI, 10; VIII, 12-18; XVI, 1-7; XLVIII, 16.

§ 148. Difficultés provenant des coutumes. - Quand le sens des mots a été fixé, il est quelquefois difficile de comprendre l'usage auquel ils font allusion. - Ecclés., XI, 1. "Jette ton pain sur la surface des eaux, car avec le temps tu le trouveras," c'est-à-dire donne du pain à ceux qui sont dans l'affliction (Gill); ou: sème ton grain sans espoir de récolte, c'est-à-dire soyez désintéressés dans votre libéralité (Jebb.); ou: soyez libéral et généreux pendant que vous en avez les moyens (Boothroyd); ou enfin et avec plus de probabilité: ayez largement confiance en Dieu; dans vos dons et dans vos efforts agissez avec foi, comme le cultivateur qui sème son riz sur les terres inondées, et qui attend en paix la moisson, les champs de riz étant inondés à peu près depuis les semailles jusqu'à l'époque des moissons (Dr Clarke). Il est fait allusion à plusieurs coutumes dans les passages suivants, qui, à cause de cela, présentent des difficultés (Esaïe, III, 16; XLIX, 16, 23; L, 1, 6; LI, 23; LII, 2; LVII, 6-9; LXV, 3, 4; voyez les commentaires).

§ 149. Difficultés résultant de la chronologie et de l'histoire. - Elles sont nombreuses.

Gen., IV, 17. La fondation d'une ville par Caïn a soulevé la question: Qui donc a pu l'habiter? Des calculs faciles à vérifier prouvent que cinq cents ans après

la création, les descendants de nos premiers parents pouvaient s'élever déjà à plusieurs centaines de mille (Dr A. Clarke).

Les variantes et les leçons erronées, dans les chiffres surtout, provenant de la ressemblance des lettres employées ou des différentes manières de compter, ont causé de grandes difficultés en chronologie et dans les questions de nombre en général. Il en est de même du reste dans les auteurs profanes. D'après Cicéron, Cyrus régna trente ans, en comptant depuis son association avec Cyaxarès; d'après le canon de Ptolémée, neuf ans en comptant depuis la prise de Babylone; d'après Xénophon, sept ans depuis qu'il occupa seul le trône. Cette manière de compter est peut-être celle d'Esdras, I, 1. Quant aux difficultés historiques, elles sont de deux sortes, les unes provenant de la comparaison de différentes parties de l'Écriture entre elles; les autres, de la comparaison de l'Écriture avec les données de l'histoire profane. Quelquefois elles viennent de ce que certains noms sont écrits différemment; ainsi Eliham, 2 Sam., XI, 3, est appelé Hammiel 1 Chron., III, 5; de même Nébucad-Netsar, ou Retsar. D'autres fois la relation d'un même fait est placée dans de tout autres circonstances (cf. 2 Sam., V, 23 et 1 Chron., XIV, 14).

A. Quand on compare des passages parallèles et en apparence contradictoires des Écritures, il faut se rappeler les faits suivants:

- a.** Des faits que l'on croit contradictoires sont quelquefois réellement différents; ainsi, Matth., I, 1, nous avons la généalogie du Sauveur par Joseph, et, Luc, III, 23, sa généalogie par Marie.
- b.** Dans la narration d'un même fait deux historiens peuvent raconter des circonstances différentes, l'un plus, l'autre moins; le récit plus complet renferme celui qui l'est moins, et ce dernier n'est pas contradictoire du premier (cf. Luc, II, 39 et Matth., II, 22, 23); ces versets racontent un même fait avec quelques détails différents qui ne s'excluent pas les uns les autres. - Voyez encore, sur la vocation des douze apôtres, Luc, V, 1-11. Matth., IV, 18-22. Marc, I, 16-20. Greswell pense que les faits racontés par Luc ont eu lieu plus tard; Robinson les accepte tels qu'ils sont, et ne voit aucune difficulté à les concilier. - Cf. aussi l'histoire des deux démoniaques (Marc, V, 1-21. Matth., VIII, 28, à IX, 1. Luc, VIII, 26-40).
- c.** La même observation s'applique au récit de ce qui a pu être dit en une certaine occasion, l'un des historiens reproduisant les termes propres, l'autre se contentant du sens général, ou bien chacun en rappelant une partie différente, ou changeant l'ordre des idées suivant le but qu'il se

propose; - voyez, par exemple, les paroles du souper du Seigneur, ou les inscriptions de la croix; comparez encore Matth., XIX, 3-12. Marc, X, 2-12.

- d.** Quelquefois une chose est attribuée à une personne, et ailleurs elle est attribuée à une autre personne, mais agissant par l'ordre de la première (Matth., VIII, 5, 6. Luc, VII, 2, 3. - Marc, X, 35 et Matth., XX, 20); d'autres fois le pluriel est employé, quoique l'observation spéciale ne s'applique qu'à une seule personne (Matth., XXVI, 8; cf. Jean, XII, 4. - Matth., XXVII, 44; cf. Luc, XXIII, 39-42).
- e.** Une expression tout-à-fait générale doit souvent être limitée dans son sens par une expression d'une portée plus restreinte, ou un mot obscur expliqué par un mot clair (Matth., X, 10. Marc, VI, 8. Luc, IX, 3).
- f.** Les récits de l'Écriture ont été recueillis et compilés dans des principes et avec un but quelquefois différents. Quelques écrivains s'attachent davantage à l'ordre chronologique, d'autres groupent les faits semblables et les incidents de même nature. Il faut étudier le principe qui prévaut dans l'arrangement de chaque livre particulier, et y rapporter l'harmonie de chaque détail. - L'ordre est presque toujours chronologique chez Marc et Luc; Matthieu réunit par groupes les faits, les discours, les paraboles (voyez deuxième partie); quelquefois cependant il suit l'ordre chronologique, et le marque par les expressions dont il se sert. Dans l'histoire de la tentation, par exemple, chap. IV, il indique l'ordre par l'emploi des mots alors ou ensuite; Luc (IV) suit un ordre différent, mais il ne dit pas qu'il donne les faits dans leur ordre réel; il se sert simplement des mots et ou mais. - Gen., 1, 27. La création de l'homme est sommairement indiquée; elle est rapportée avec plus de détail, II, 7, 21, de manière à amener une apparente contradiction. - L'ordre du souper du Seigneur et la trahison de Judas sont racontés par Jean, Marc et Matthieu; il faut placer Jean, XIII, 26-35, entre les versets 25 et 26 de Matthieu, XXVI; chez Luc, XXII, les versets 19 et 20 se placent après 21-33. - On peut de même rétablir l'ordre d'Ésaïe, XXXVIII, 21, 22, par la comparaison de 2. Rois, XX, 7, 8. - L'arrangement actuel des psaumes et celui des oracles des prophéties sont de même la source de plusieurs difficultés; c'est au travail de les vaincre (voyez deuxième partie).
- g.** Il y a quelquefois aussi une contradiction apparente entre le récit original et les allusions qui y sont faites ailleurs; la contradiction s'explique soit par une variante erronée, soit autrement encore. - Matth., II, 25, 26. "Aux jours d'Abiathar;" voyez 1 Sam., XXI, 1, 2. C'est Abimélec qui était souverain sacrificateur à l'époque du fait mentionné, mais Abiathar son fils vivait déjà,

et Marc le nomme parce qu'il était plus connu (lue son père, comme souverain sacrificateur, et qu'il fournit une date plus facile à se rappeler. - Matth., XXIII, 35. Zacharie, fils de Barachie; voyez 2 Chron., XXIV, 21, où le père est appelé Jéhojadah; les deux noms ont en hébreu à peu près la même signification (celui que Dieu bénit, ou dont il prend soin), comme Hosias, la force de l'Eternel, est appelé aussi Hazaria, celui que l'Eternel aide (2 Chron., XXVI, 1. 2 Rois, XIV, 21. - Actes, VII, 16. "qu'Abraham avait acheté;" mais

a) ce fut Jacob qui l'acheta (Gen., XXXIII, 19. Josué, XXIV, 32.)

b) Jacob fut enterré à Hébron et non à Sichem (Gen., L, .13). Il est probable que les mots "furent transportés" ne se rapportent qu'à "nos pères," et que le nom d'Abraham doit être omis; de sorte qu'on lirait: "qu'il avait acheté," il, c'est-à-dire Jacob, dont le nom précède.

c. L'allusion à un récit renferme quelquefois plus que le récit lui-même, mais il ne peut y avoir là de difficulté sérieuse ni de contradiction réelle; les premiers écrivains n'ont pas tout écrit, et ceux qui rapportent après eux des faits anciens peuvent les compléter dans le même esprit. - Les fers mis aux pieds de Joseph (Ps. CV, 18), les paroles du Seigneur citées Actes, XX, 35, l'apparition de Jésus à Jacques (1 Cor., XV, 7), le mariage de Salmon et de Rachab (Matth., I, 5) ne sont pas racontés en leur place. (Voyez encore Jude, 9 et 14. Apoc., II, 14. 2 Tim., III, 8.)

B. Quand on compare les récits de l'Ecriture avec ceux des écrivains profanes, on peut rencontrer des contradictions; mais en général presque toutes ont été résolues par les travaux de la science, et elles n'ont fait qu'ajouter de nouvelles preuves à l'authenticité et à la véracité parfaite des Ecritures. - Il est dit, Luc, II, 2, qu'un dénombrement fut fait lorsque Cyrénus avait le gouvernement de la Syrie; Greswell et Tholuck traduisent: avant que Cyrénus eût le gouvernement, etc.; Burton et d'autres pensent que le dénombrement ordonné douze ans auparavant n'eut son effet, c'est-à-dire n'obligea au paiement de l'impôt, que lorsque Cyrénus fut nommé gouverneur. Le fait est que le recensement fut ordonné par Auguste trois ans avant la naissance de Jésus-Christ, mais que l'impôt qui en fut la conséquence ne fut exigé que douze ans plus tard, quand Cyrénus fut appelé au gouvernement de la Syrie. Voyez d'autres exemples dans Paley, Lardner, etc. - Daniel mentionne quatre rois de Babylonie et de Perse: Nébucadnetsar, Belsatsar, Darius le Mède et Cyrus. Le premier est bien connu; le second est mentionné par les écrivains profanes, mais sous

d'autres noms (Hérodote l'appelle Labynetus, et Bérosus Naboned); le troisième ne fut roi que de nom: c'est le Cyaxare II de Xénophon; Cyrus eut pour successeur Cambyse, puis Smerdis, et Darius Hystaspe (Esdras, VI, 1). Son successeur fut Artaxerces Longuemain, celui de Néhémie; puis un autre Artaxerces et deux autres rois du nom de Darius occupèrent le trône jusqu'au moment où l'empire tomba sous les attaques d'Alexandre, 331 ans avant Christ. L'identité des noms et la confusion des chronologies perse et assyrienne sont la source de bien des difficultés; mais une étude sérieuse et profonde triomphe de toutes (voyez encore Horne, Newton sur les prophéties, Prideaux et les ouvrages spéciaux).

SECTION II - Difficultés scripturaires. (Suite)

§ 150. Difficultés d'interprétation et contradictions résultant des termes employés pour l'expression de certaines vérités.

- Il semble quelquefois y avoir opposition et contradiction dans la manière dont certaines doctrines sont énoncées et certains devoirs prescrits; dans ce cas, il importe de bien distinguer le sens littéral du sens figuré, et d'expliquer ou de compléter le sens d'un passage par les indications de l'autre.

a. Quelquefois les mots d'un seul des passages doivent être pris dans un sens figuré. - Vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie (Jean, V, 40) semble contradictoire avec: Nul ne peut venir à moi si le Père ne le tire (VI, 44). D'après le premier de ces passages, l'homme serait obligé de croire; il pourrait croire, mais il ne le veut pas; d'après le second au contraire, il semblerait que l'homme ne puisse pas croire. Est-ce le manque de pouvoir ou le manque de volonté qui doit être pris au figuré? S'agit-il de la puissance matérielle ou de la puissance morale; l'un et l'autre sens serait fondé sur l'Écriture. Abija ne pouvait point voir à cause de sa vieillesse (1 Rois, XIV, 4). Les matelots ne pouvaient gagner la terre (Jonas, I, 13). Les frères de Joseph ne pouvaient lui parler avec douceur (Gen., XXXVII, 4). Comment pouvez-vous dire de bonnes choses étant méchants (Matth., XII, 34.) ? Dans ces deux derniers passages il s'agit, non d'une impuissance physique, mais d'une forte propension, d'un penchant; et c'est aussi dans ce sens que notre Seigneur emploie le mot pouvoir; la grâce du Seigneur peut seule subjuguier le penchant de l'homme vers le mal; mais ce penchant, résidant dans la volonté, est un péché. Il en est de même de tous les passages où il est parlé de Dieu en termes appropriés à la faiblesse des conceptions humaines. - Voyez aussi Matth., XI, 14, et Jean, I, 21. D'autres fois ce sont les mots des deux passages qui doivent être pris au figuré.

b. Les assertions générales d'un passage doivent être limitées par les expressions plus restreintes d'un autre passage. - Luc, XVI, 18. Marc, X, 11, 12, le divorce est défendu d'une manière absolue; mais, Matth., V, 32; XIX, 9, il est permis pour le cas de l'adultère; et, 1 Cor., VII, 15, l'époux fidèle est autorisé à se séparer de son conjoint infidèle, si celui-ci le désire et le demande. - Voyez de même Gen., XIII, 17; XXIII, 17, 18. Actes, VII, 5.

c. Quelquefois les mêmes mots ont, en différents passages, un sens différent; il est difficile dans ce cas de trouver le moyen de les déterminer l'un par l'autre. - Matth., XVIII, 21, 22, le pardon des offenses est commandé d'une manière absolue; Luc, XVII, 3, 4, il ne l'est que si le frère

se repent. On peut croire que dans ce dernier passage le mot pardon a une signification plus étendue, plus large (Gérard), ou bien que, dans le premier, la repentance est sous-entendue. - L'homme est justifié par la foi sans les oeuvres de la loi (Rom., III, 27). L'homme est justifié par les oeuvres, et non par la foi seulement (Jacq., II, 24). D'après Fuller, Paul parle de la justification des impies qui ne peuvent être reçus de Dieu que par la foi, Jacques parle des croyants qui ne peuvent être approuvés de Dieu que s'ils ont les oeuvres. D'après Hoadley et Taylor, Paul parle de la justification aux yeux de Dieu, et Jacques de la justification aux yeux des hommes. Grotius et Macknight pensent que Paul parle de la foi réelle avec ses effets, et Jacques d'un simple assentiment de l'esprit. Les commentateurs proposent diverses solutions, mais tous sont d'accord que le sens absolu des mots, dans l'un et l'autre passage, doit être restreint et limité. - Voyez aussi 1 Cor., X, 33. Gal., I, 10. Prov., XXVI, 1, 5. - D'après Exode, XX, 5, Dieu punit l'iniquité des pères sur les enfants; d'après Ezéch., XVIII, 20, le fils ne portera point l'iniquité du père. Fuller pense que le plan de Dieu fut modifié vers la fin de la dispensation juive; les pères étaient d'abord épargnés, mais à la fin ils furent frappés aussi, et les fils ne furent plus seuls à porter le fardeau de la colère divine. Ou bien, les paroles de l'Exode ne se rapportent qu'à ceux qui le haïssent. Si Juda, aux jours d'Ezéchiel, eût été un peuple juste, il n'eût pas été emmené en captivité pour les péchés de Manassé. Dans les deux passages les hommes sont considérés, non comme individus, mais comme membres d'un même corps, et solidaires les uns des autres; les deux passages ne se rapportent du reste qu'à la vie présente.

d. Un même acte est quelquefois attribué à différents agents, ou bien des descriptions différentes et presque contradictoires sont faites d'un même objet; dans ce cas les mêmes mots doivent être pris dans des sens différents, ou bien il y a un sens dans lequel les deux choses doivent être vraies. - Christ intercède (Rom., VIII, 34. Hébr., VII, 25). Le Saint-Esprit aussi intercède (Rom., VIII, 26, 27). L'un est dans le ciel et l'autre dans nos coeurs. Christ est appelé le consolateur ou l'avocat (1 Jean, II, 1), de même que le Saint-Esprit (Jean, XVI, 7). L'un est en haut, l'autre est dans le coeur.

Les enseignements de l'Ecriture sur le second avènement de Christ renferment presque tous les genres de difficultés dont nous venons de parler.

§ 151. Difficultés dans le fond même des choses révélées. - Lorsqu'on a

réussi à triompher de tous les obstacles matériels, de mots ou d'interprétation, qui ont été énumérés, ou rencontre des difficultés plus sérieuses, celles contre lesquelles l'incrédulité élève le plus d'objections réelles, les difficultés qui proviennent du fond même des choses révélées ou ordonnées dans l'Écriture.

a. Une première catégorie de passages, qui peut-être devrait trouver sa place ailleurs, renferme des difficultés de fond qui se rattachent proprement à des difficultés d'interprétation. - L'arc-en-ciel existait-il avant le déluge? le soleil et les étoiles, avant le quatrième jour de la création? Ont-ils commencé d'être auparavant, et, la mention qui en est faite ne se rapporte-t-elle qu'à la circonstance accessoire que l'arc-en-ciel est devenu le signe de l'alliance de Noé, que le soleil et les étoiles, créés auparavant, n'ont été destinés qu'au quatrième jour à l'usage auquel ils sont maintenant consacrés. - Lév., XXVII, 28, 29, a été cité comme sanctionnant les sacrifices humains, de même que le sacrifice de la fille de Jephthé (Juges, XI, 34). Mais les sacrifices humains sont expressément défendus Deut., XII, 30, 31. Ps. LXVI, 3; CVI, 37, 38. Tous ceux qui touchaient un mort étaient souillés, et d'ailleurs aucune chose consacrée ne pouvait être offerte en sacrifice. Quant à Jephthé, peut-être voua-t-il sa fille à une virginité perpétuelle, et si même il la sacrifia, ce qu'il fit n'était point ordonné de Dieu. - Diverses prophéties ont pu être considérées comme fausses, par suite d'une simple erreur de copiste: ainsi 2 Rois, VIII, 10 (en hébreu, il faut lire au lieu de la promesse faite à Josias 2 Chron., XXXIV, 28; XXXV, 23; l'histoire de Jonas, etc., quelques mots faisant considérer les derniers temps comme étant proches. - L'Ancien-Testament renferme des expressions qui semblent respirer un esprit de vengeance, mais quelques-unes sont figurées (Ps. X, 15), d'autres sont de simples prédictions (Ps. XXVIII, 4, 5), le futur étant employé et non l'impératif; d'autres enfin sont la dénonciation des jugements de Dieu (Deut., XXVIII). - Quelques actions faites par les prophètes ont pu être considérées comme ridicules ou immorales; mais les unes sont symboliques, d'autres n'ont eu lieu qu'en vision, les autres sont seulement racontées par le prophète; la nudité d'Esaïe, XX, 3, n'a eu lieu qu'en vision d'après Rosenmuller; selon Lowth, ce n'était qu'une demi-nudité, un déshabillé, le prophète n'ayant ôté que son vêtement de dessus. Jér., XIII, 4, 6, ne serait, d'après Lowth, qu'une vision. - Voyez encore Ezéch., IV. Osée, I, 2. - Certains préceptes sont donnés sans explications ni restrictions, probablement parce que ce n'était pas nécessaire; ainsi manger la chair de Christ (Jean, VI, 51-58); parole oiseuse (Matth., XII, 36), c'est-à-dire mauvaise ou calomniatrice; les riches de Marc, X, 24 sont ceux qui se

confient en leurs richesses; Matth., V, 30 et 39 doivent se prendre dans un sens large et figuré; plutôt couper le bras, plutôt tendre la joue que de faire le mal. Dans tous ces passages, il y a de grandes vérités voilées de quelques difficultés; mais les difficultés, nous le répétons, sont plutôt dans l'interprétation.

b. Quant au sens proprement dit et aux difficultés de fond, nous citerons comme exemples les suivantes:

1° Il y a des contradictions entre l'Ancien et le Nouveau-Testament; il y en a entre les enseignements de notre Seigneur et ceux de ses apôtres;

2° Il y a des impossibilités dans le récit de la création, et dans la prétention de ramener la race humaine à un seul couple primitif;

3° Quelques-uns des miracles, l'histoire de la chute, celle de Balaam, les histoires des possédés dans le Nouveau-Testament sont incroyables.;

4° Il y a bien des choses mauvaises dans les caractères les plus distingués des saints de l'Ancien-Testament;

5° Des commandements extraordinaires leur ont été donnés, ainsi qu'à Abraham et aux Israélites,

6° La peine de mort infligée à l'idolâtrie semble sanctionner la persécution, et plusieurs détails de la loi sont inadmissibles ou injustifiables;

7° Des passages de l'Ancien -Testament sont cités dans le Nouveau dans un sens qui n'est pas naturel;

8° Quelques-unes des doctrines morales et spirituelles de l'Évangile, présentées comme salutaires, sont incompréhensibles et mystérieuses;

9° Enfin et surtout, le fait qu'il y a des difficultés dans la Bible est inconciliable avec le caractère d'une révélation universelle et absolue.

§ 152. Valeur des objections tirées des difficultés. - Commençons par l'examen de la dernière des objections indiquées. Il y a, en effet, des difficultés dans la Bible; mais sont-elles incompatibles avec son inspiration et son authenticité? Sont-elles préjudiciables à la clarté de son enseignement comme doctrine ou comme sainteté? Il est évident d'abord que la Bible révèle, dans des passages innombrables et d'une clarté incontestable, les principes essentiels de la vérité et du devoir. Nous n'avons qu'à ouvrir le Nouveau-Testament, et à chacune de ses pages,

pour ainsi dire, nous trouverons un complet système de sainteté. La spiritualité de la nature de Dieu, la spiritualité du culte (Jean, IV, 24), la repentance et la rémission des péchés au nom de Jésus-Christ (Luc, XXIV, 47), le salut en son nom seul (Actes, IV, 12), le devoir de tous les hommes de se repentir et de croire (Actes, XVII, 30. Marc, I, 15), la vie éternelle par la foi au Fils, la mort éternelle comme conséquence de l'incrédulité (Jean, III), le devoir de la sainteté (Matth., VII, 21), l'assurance du secours du Saint-Esprit pour aider l'homme à combattre sa corruption naturelle: toutes ces vérités sont écrites comme avec un rayon du soleil, et ne sauraient échapper à la lecture même la plus superficielle ou la plus indifférente. Bien plus, à toutes les époques, la Bible a été justifiée par les faits: elle a répondu au grand objet qu'elle se propose; elle a montré qu'elle était le livre de la vérité religieuse, le dépositaire de la vérité qui sauve.

Comparez le symbole du Juif le plus humble et le moins développé, son Credo quant à Dieu et à la loi, avec les erreurs, les doutes, les incertitudes des plus sages d'entre les païens sur les mêmes objets; comparez la première Tusculane de Cicéron avec le moindre traité des chrétiens sur l'immortalité de l'âme et sur la résurrection, la distance qui les sépare est immense. Tandis que le philosophe païen bronche à chaque pas et finit par reculer devant ses propres conclusions, le chrétien avance d'un pas décidé; sa foi est nette, ferme, claire; il n'éprouve d'autre difficulté que de bien pénétrer son cœur et sa conscience des vérités révélées à son intelligence. Par les directions et les préceptes de conduite de l'Écriture, l'homme le plus corrompu peut être (parfaitement instruit pour toute bonne oeuvre;” et par ses doctrines tout homme peut être rendu “sage à salut.”

Mais ces difficultés ne compromettent-elles pas l'autorité de la Bible et n'affaiblissent-elles pas l'évidence de son inspiration? Une révélation que tous ne peuvent comprendre peut-elle revendiquer une autorité universelle? Un livre qui renferme tant d'obscurités mérite-t-il bien le nom de révélation? Avant de répondre à cette question, nous ferons observer d'abord que toutes les oeuvres de Dieu dans la nature sont sujettes à la même objection. L'évêque Butler a prouvé (de la manière la plus concluante que la religion naturelle, la religion révélée et la providence de Dieu dans ses rapports avec tous les devoirs reconnus de la morale humaine, sont soumises aux mêmes difficultés. Partout on rencontre des mystères, des choses qu'on ne peut expliquer, des preuves qui échappent quand on croit les saisir, un ensemble dont l'ordonnance étonne, des détails dont la relation peut être constatée mais ne peut se comprendre; et tout nous rappelle que l'état présent de

notre existence est un état de travail, de recherches et d'humilité. En réalité, d'ailleurs, l'objection porte moins sur l'Ecriture que sur notre vie et nos habitudes de chaque jour, et le raisonnement par lequel on essaie d'enlever à l'Ecriture son caractère, ôterait à Dieu son autorité et à l'homme tous les motifs qui sont de nature à le porter au bien. - Ajoutons que puisque les coutumes et les langues changent avec les pays et avec les siècles, la révélation, à moins d'avoir été donnée en particulier à chaque peuple et à chaque siècle, ne saurait être exempte de difficultés. Des expressions sont aujourd'hui vieilles, et par conséquent obscures, qui un jour étaient faciles à comprendre; des faits, jadis connus, sont maintenant oubliés, et le rapport qui les unissait à d'autres est maintenant perdu. Il en résulte naturellement à plusieurs égards une ignorance qui ne saurait surprendre et qui, dans l'état actuel des connaissances humaines, est peut-être sous plusieurs rapports sans espérance de remède.

Mais nous allons plus loin. Ces difficultés de l'Ecriture, philologiques, historiques ou autres fournissent une des meilleures preuves de l'intégrité et de l'authenticité de la Bible. Personne ne doute et ne peut douter que ce livre ait été écrit dans des langues anciennes et à diverses époques. La solution de ses difficultés a de même été graduelle et successive, et cela pour beaucoup de raisons. Chaque siècle a ses motifs particuliers d'incrédulité, et à chaque siècle il faut des preuves nouvelles et d'un autre genre. Qu'on lise le traité de Lardner (Credibility), les *Horae paulinae* de Paley, les *Horae apostolicae* ou les *Horae evangelicae* de Birks, on verra d'abord que le point de vue de leur apologétique n'est pas le même que celui de apostolique; ils répondent à des objections qui ne se sont produites que plus tard; ils s'occupent de concilier des contradictions apparentes qui existent soit entre les données de l'histoire sacrée et celles de l'histoire profane, soit entre les Epîtres et les Actes, soit dans les récits des Evangiles. L'étude attentive de ces ouvrages prouvera que les difficultés elles-mêmes deviennent, par leur solution, l'un des arguments les plus puissants en faveur de l'inspiration divine des saints livres; elles établissent qu'il n'y a pas eu accord préalable entre les écrivains inspirés, et que cependant il n'y a eu ni erreur ni contradiction réelle. Nous ne pouvons nous passer de rien dans la Bible, pas même de ses difficultés; chacun des éléments qui la composent, même ses contradictions apparentes, sont nécessaires à la force de l'ensemble. - Et si l'on dit que ces difficultés sont trop nombreuses, que les solutions ont été trop lentes à venir, nous répondrons que là encore on peut reconnaître la sagesse d'en haut, qui a voulu réserver à chaque siècle

des preuves nouvelles et stimuler sans cesse l'intérêt pour l'étude des Ecritures.

Si maintenant, des difficultés philologiques et historiques, nous passons à celles qui regardent la doctrine, aux grands mystères de la sainteté et du péché, à ces paroles qui sont "dures," à ces choses qui sont "difficiles à comprendre," et qui se rapportent à notre salut, aux sombres ou glorieuses profondeurs de l'avenir, nous dirons d'abord: Que de clartés dans ces mystères ! Nous ajouterons ensuite: Que de raisons pour que de si grandes doctrines soient enveloppées d'obscurités pour nous! L'homme est tombé, sa nature est dépravée, son intelligence même est obscurcie. Une révélation plus à la portée de nos goûts et plus conforme à notre volonté porterait certainement des traces d'une origine inférieure. Nous sommes finis et bornés: quoi de plus naturel qu'un être connaissant toutes choses, quand il traite des sujets qui se rapportent à nos intérêts éternels, dise quelquefois des choses que nous ne comprenons qu'en partie. On peut dire que l'absence de toutes difficultés, dans une révélation qui se donne comme inspirée par l'éternelle et infinie sagesse, ferait naître sur son origine des soupçons bien plus forts et plus légitimes que ne le fera jamais leur présence (voyez la huitième objection).

Disons encore que ces difficultés concourent à relever et à sanctifier toutes les études, tous les travaux de l'intelligence humaine, en les mettant au service de la religion. Historiquement, c'est avec l'étude de la Bible qu'a commencé dans les temps modernes l'étude de la littérature classique, et dès-lors la vraie foi et la vraie science ont été toujours indissolublement unies. C'est ainsi que la science est sanctifiée, et si quelques chrétiens ont pu mériter le reproche de dédaigner ou de proscrire tout travail tendant au développement de l'intelligence, ce reproche ne saurait tomber sur la religion chrétienne elle-même.

Sans doute il restera vrai, malgré tout ce qu'on vient de dire, que certaines difficultés pourront quelquefois ébranler ou troubler la foi des chrétiens eux-mêmes. En d'autres termes, elles peuvent devenir une épreuve de la foi. Mais n'est-ce pas là encore une évidence de plus? Toutes les dispensations de Dieu n'ont-elles pas pour objet notre éducation morale ? Qu'est-ce que vivre, sinon marcher par la foi, c'est-à-dire se laisser conduire par Celui dont les voies ne sont pas nos voies, et dans des circonstances qui réclament de notre part confiance, foi et soumission? Peut-être l'Esprit de Dieu eût-il pu donner à nos intelligences un livre sans ombres et sans obscurités, quoique nous ayons peine à comprendre comment; mais

certainement nous y aurions perdu beaucoup, et nous n'aurions pas gagné au change.

§ 153. Règles à suivre. Au lieu de relever en détail les objections rappelées à la fin du 151, nous poserons quelques principes et indiquerons quelques règles dont l'observation est indispensable, non point pont, faire disparaître toutes les difficultés, mais pour aider à les résoudre d'une manière convenable.

1° Il faut, quand on interprète l'Écriture, ses prophéties, ses déclarations, se rappeler toujours ce qu'elle est, un livre inspiré, destiné à développer la doctrine du salut par Jésus-Christ et à soumettre les hommes à l'autorité de Dieu. Dans tout ce qui, dans la Bible, est commun aux livres humains, elle peut être interprétée d'après les lois et les règles ordinaires: il faut tenir compte des mots, du contexte, du but de l'auteur, de l'époque, des usages du pays, etc. Mais en tant que la Bible diffère des autres livres, étant inspirée et écrite pour tous les temps, chacune de ses pages annonçant, préfigurant et montrant le sacrifice de la croix, il faut donner à chacune de ses phrases et de ses déclarations une signification pleine, large et spirituelle. - Les prescriptions de la loi touchant les sacrifices, par exemple, considérées en elles-mêmes, sont sanguinaires et cruelles; elles ne contiennent aucune allusion directe à leur sens spirituel, elles ne parlent en aucune manière de la mort de notre Seigneur. Leur signification réelle cependant est incontestée; c'est bien à Jésus-Christ que se rapporte l'institution tout entière. En même temps, elle proclamait à l'esprit de plusieurs la grande doctrine de la substitution, et remplissait leurs coeurs des mêmes sentiments qu'éveille aujourd'hui chez le chrétien la prédication de la croix. - La promesse faite à Abraham ne renferme rien non plus qui fixe directement la pensée sur la venue du Messie; une parole de ce genre, quand on la trouverait chez Homère ou Virgile, ne pourrait évidemment pas être interprétée dans un sens prophétique; mais pour le chrétien, il n'y a aucun doute possible sur la portée des promesses de Dieu à Abraham. Si les écrivains sacrés ne comprenaient pas toujours eux-mêmes la grandeur des vérités qu'ils annonçaient au monde, le Saint-Esprit de Dieu la voyait et la comprenait. Le travail de l'interprétation doit donc consister à démêler la pensée de Dieu et le but de ses révélations. "N'expliquer les Écritures que comme on expliquerait le premier livre venu, sans égard à sa pensée spirituelle, ce serait, a dit lord Bacon, déshonorer l'Écriture et outrager l'Église." Voyez la 7^e objection.

2° Les doctrines devant être interprétées conformément à la nature même de la Bible, aucune difficulté ne doit être résolue d'une manière qui attaque ou détruit le grand fait de l'inspiration. Plusieurs ont essayé de mettre en parallèle les miracles de Moïse avec ceux qui sont racontés par Tite-Live, les écrits d'Ezéchiel avec ceux d'Eschyle, les doctrines de notre Seigneur avec celles de Platon, et dans chaque cas on a cru pouvoir résoudre les difficultés de la même manière. Si l'on dit, par exemple, que les miracles sont incroyables, que les images sont forcées, que le raisonnement, moral est erroné ou exagéré, on tourne sans doute les difficultés, on les élude, mais d'après des principes qui mettent à néant l'autorité des Écritures. Si l'on nie l'inspiration, il est évident que l'on est en droit de rechercher les preuves, et de critiquer ou de contester les vérités morales et spirituelles de la Bible; mais quand on l'admet, toute solution d'une difficulté doit laisser intact le grand et glorieux caractère qui fait de la Bible la Parole de Dieu. Aussi plusieurs des expressions employées dans quelques-unes des objections sus-mentionnées (2e, 3e, 9e) doivent-elles être rejetées comme incompatibles avec l'esprit humble et pieux d'un disciple de Jésus-Christ.

3° L'Écriture doit être regardée comme formant d'un bout à l'autre un grand ensemble, un système, et les différents livres qui la composent, ses nombreuses sentences, doivent être interprétés comme parties intégrantes du tout. La lumière que la première page projette sur la dernière, ou la dernière sur la première, peut servir à éclairer tout le livre; elle répandra du jour sur les passages les plus obscurs, non point qu'ils aient tous le même sens, mais parce qu'ils ont tous le même but et le même objet. - Cette règle est, pour les faits et les vérités bibliques, la même que celle que nous avons déjà reconnue pour l'interprétation de passages isolés, sous le nom d'analogie de la foi, ou de parallélisme des passages. Notre Seigneur a dit, par exemple: A celui qui n'a pas, le peu même qu'il a lui sera ôté. Ces mots, séparés du contexte, du passage parallèle dans un autre évangile, et du plan général de Dieu qu'ils sont destinés à mettre en relief, n'ont plus aucune signification. Il en est de même des vérités bibliques. Le sacrifice d'Abel et sa mort, considérés en eux-mêmes, n'ont pas plus d'importance que les bonnes oeuvres et la fin violente ou prématurée de tout autre homme de Dieu; mais si l'on voit dans cette mort les premiers résultats du péché, et dans ce sacrifice le pressentiment de ce que doit être tout sacrifice vraiment acceptable aux yeux de Dieu; si l'on y voit une preuve que la conscience religieuse eut dès l'origine le sentiment de sa profonde déchéance et de la nécessité d'une substitution pour le péché, aussitôt l'ensemble du récit revêt un caractère nouveau de grandeur et d'importance.

Expliquez de la même manière toutes les ordonnances de la loi et l'histoire particulière des saints de l'ancienne alliance, aussitôt les incidents les plus vulgaires en apparence deviennent des preuves internes d'un très-grand poids et des sujets d'édification pour l'Eglise dans tous les Ages.

4° S'il est important d'étudier l'Ecriture en tenant compte de son but et du texte de chaque passage, il ne l'est pas moins, cela se comprend, de l'étudier dans son vrai texte, d'y découvrir la véritable liaison des idées et des faits; un faux système serait plus dangereux que l'absence de tout système. - Si l'on ne voit dans les plaies d'Egypte que le moyen employé de Dieu pour délivrer une nation injustement retenue dans l'esclavage, ces plaies paraîtront excessives, et quelques-unes absurdes. Si l'on y voit au contraire des manifestations de la puissance divine, le symbole de la destinée de ceux qui persévèrent et meurent dans l'impénitence, le type de la destruction des principautés et des puissances par Celui qui les a vaincues et dépossédées sur la croix, la condamnation publique et officielle de l'idolâtrie, toutes les plaies ayant eu pour objet ou pour instrument un des faux dieux adorés par les Egyptiens; si l'on y voit enfin la confirmation de la foi des Israélites, car elles restèrent toujours dans les souvenirs du peuple, leur signification devient bien autrement grande et leur rigueur s'explique. - Si l'on ne voit dans l'idolâtrie qu'une simple erreur de l'intelligence, et dans le peuple juif qu'un peuple ordinaire, la peine de mort appliquée à l'idolâtrie est évidemment un châtement d'une trop grande sévérité. Mais la mort n'était en réalité que le châtement du Juif apostat qui avait d'abord, et à plusieurs reprises, accepté Jéhovah comme son roi; et dans une théocratie, l'idolâtrie était une trahison nationale.

L'institution tout entière avait pour but suprême de racheter l'humanité de la corruption et de la dépravation dans laquelle le péché l'a plongée et perdue. - Il en est de même des vérités qui se rattachent à la personne du Sauveur; elles n'ont de valeur que par l'union en sa personne, de notre nature humaine avec sa divinité. Qu'on cherche à se rendre compte des diverses circonstances de sa vie, en ne voyant en lui que le Dieu, ou l'homme seulement, les contradictions abondent; admettez les deux natures, et tout s'explique, tout s'harmonise. - Si l'on dit que les patriarches et les prophètes ont péché, et que le récit de leurs péchés est aussi inconciliable avec l'idée d'une révélation divine de la Bible, que leurs péchés eux-mêmes le sont avec les principes d'une vraie religion, c'est répondre à la question par la question, c'est un sophisme, une pétition de principes. L'objection cesse du moment où l'on admet que la Bible a pour objet de nous faire connaître Dieu et de travailler à l'amélioration et à la moralisation

de l'homme. Prenez, par exemple, les ruses de Jacob (Gen., XXVII, 33-35), et voyez les leçons qui ressortent en si grand nombre du récit biblique. Dès avant sa naissance il avait été annoncé qu'il serait plus fort que son frère, et que l'héritage lui appartiendrait (XXV, 23). Isaac, Rébecca, et probablement Jacob lui-même, tous connaissaient cette prophétie. Néanmoins Isaac fait son favori de l'aîné, malgré l'alliance de celui-ci avec une famille païenne; Jacob a si peu de foi qu'il croit devoir, sans aucune nécessité, acheter un droit que Dieu lui a garanti; Rébecca, avec la même absence de foi, pousse son fils à l'intrigue, et lui dicte la ruse qui le met en possession de la bénédiction paternelle. Toutes ces fautes, toutes ces folies portent leurs fruits. La faiblesse d'Isaac est punie par la dispersion de ses enfants. La profane insouciance d'Esau lui coûte son droit d'aînesse. L'incrédulité de Rébecca la met dans la dépendance exclusive du fils à qui elle a fait tort; l'autre, son bien-aimé, elle ne le revoit plus jamais. Jacob enfin doit quitter en hâte la demeure paternelle; il est à son tour trompé et volé par Laban; la femme qu'il aime le moins devient la mère de la tribu élue, et les douleurs que lui causent ses propres enfants lui font sentir la grandeur de son péché. Ainsi, quoique la promesse ait reçu son entier accomplissement, Jacob n'en a retiré pour lui-même aucun avantage. Bien loin que son frère se soit incliné devant lui, c'est lui qui s'est prosterné devant Esau, et sur la fin de ses jours il fut complètement dans la dépendance de ses fils.

Le châtement a été complet, la leçon est entière. Et cependant il reste vrai qu'il a hérité de la bénédiction, car les dons de Dieu sont sans repentance; le choix qu'il fait de ses serviteurs n'est fondé sur aucun mérite personnel de leur part, mais presque toujours, comme dans le cas actuel, sur des motifs dont il s'est réservé à lui-même le secret. On peut dire encore que la bénédiction fut surprise par des moyens qu'un honnête homme ne saurait avouer, et cela est vrai; mais la même objection peut s'appliquer à toutes les directions de la Providence divine dans ce monde: le péché de l'homme est lui-même forcé de servir à la gloire de Dieu, et ni la sainteté de Dieu, ni la responsabilité de l'homme, n'en sont altérées ou amoindries en aucune manière. Une révélation qui ne tiendrait pas compte de faits de ce genre, ne serait ni exacte quant à Dieu, ni vraie quant à l'homme.

5° Il faut se méfier des conclusions de la sagesse humaine, et des raisonnements de la logique, dans tous les sujets qui ne sont pas du domaine de l'expérience, et spécialement dans tout ce qui concerne les vérités religieuses. En fait de science même, on ne connaît bien que ce qu'on a pu observer. Qu'est-ce que la lumière ? Qu'est-ce que la pesanteur ?

Qu'est-ce qu'une force? Voilà des questions auxquelles la philosophie n'a pas encore répondu. Nous parlons des lois de la gravitation, nous affirmons encore que c'est la force de gravitation qui retient les planètes dans leurs orbites; mais on est forcé de reconnaître qu'en parlant ainsi, l'on se borne à constater un fait général et uniforme sans l'expliquer. L'origine des maladies, indépendamment des symptômes et des causes secondaires, est entièrement inconnue, et l'on ignore comment des miasmes, ou une contagion quelconque, peuvent agir sur la constitution. La conclusion la plus simple, celle que la philosophie même semble disposée à admettre, c'est que toutes les forces de l'univers sont placées sous la direction immédiate de la divinité. Partout abondent les miracles et les mystères, et ce n'est que leur fréquence ou leur régularité qui, en créant l'habitude, détruit la surprise. Que l'on combine ce fait avec celui de la chute et de la petitesse de l'homme, et le principe de lord Bacon, qui veut qu'on interroge avec respect la nature sans dogmatiser sur son mode d'action, paraîtra deux fois vrai appliqué à la Bible.

6° On ne doit pas s'attendre enfin à ce que toutes les difficultés puissent être résolues. “Il y a dans l'Écriture, a dit Warburton, deux sortes de difficultés; les unes peuvent être levées par le travail, l'étude, et de patientes recherches; les autres sont logées à l'ombre du trône du Tout-Puissant, et il y aurait de l'impiété à tenter de lever le voile qui les couvre.” - “Le dernier progrès de la raison, a dit Pascal, consiste à reconnaître qu'il y a une infinité de choses qui la surpassent.” Quand toutes les difficultés de détail auront été résolues, et que chaque parole de la Bible aura été expliquée, il restera toujours à résoudre les plus redoutables et les plus mystérieux problèmes. L'origine du mal, la prescience et la souveraineté de Dieu unies à la liberté de l'homme, l'oeuvre de la rédemption, continueront jusqu'à la fin d'être un exercice pour notre foi. Il nous faudra dire toujours, comme nous devons le dire aujourd'hui: O profondeur des richesses, et de la sagesse, et de la connaissance de Dieu ! Que ses jugements sont incompréhensibles, et ses voies impossibles à trouver !

(Voyez sur toute cette section les ouvrages de Horne, Davidson, Gérard, Benson, Cellérier, etc.)

CHAPITRE VII.

DE LA LECTURE PRATIQUE DE LA BIBLE.

§ 154. Nécessité de l'étude pratique des Ecritures. - «Je ne connais pas, a dit John Newton, de meilleure manière d'étudier la Bible, que de la lire d'un bout à l'autre, puis de la recommencer, et de la recommencer encore. Peut-être la première fois trouverons-nous bien des passages dont nous ne retirerons que peu de profit; mais la deuxième fois il y en aura moins, et la troisième encore moins.» - Le prédicateur Arnold dit dans un de ses sermons - «Toute l'Ecriture est pratique; elle a pour objet de nous rendre meilleurs, et non de satisfaire notre curiosité.»

Si la philosophie et l'étude des sciences n'ont de valeur qu'à la condition de se traduire pour la vie présente en une augmentation de ressources et de jouissances, l'Ecriture-Sainte, elle aussi, n'a de valeur qu'à la condition d'augmenter la sagesse de l'homme et de le faire croître en sainteté. Chercher à comprendre le sens de ses déclarations, résumer ses doctrines en système, c'est n'avoir fait qu'une partie du travail, c'est n'avoir répondu qu'en partie au grand but pour lequel les Ecritures nous ont été données. Chaque précepte, chaque promesse doit trouver son application. Chaque verset doit ajouter à nos connaissances, vivifier nos coeurs, nous encourager, nous éclairer et nous guider dans le chemin (lu devoir. La méditation nous révélera la plénitude de la doctrine; l'application de la vérité, à la vie pratique récompensera surabondamment nos recherches et nos travaux, et nous fera faire des découvertes surprenantes.

L'étude pratique de la Bible est celle qui, à chaque page, travaille à déduire de chaque vérité toutes les conséquences pratiques qu'elle peut renfermer, et à les appliquer soit à nous-mêmes, soit à toutes les grandes questions de caractère ou d'expérience religieuse. Elle n'est pas distincte de l'interprétation, elle en est bien plutôt le couronnement et la fin. L'interprétation a pour but de répondre à la question Que signifient les mots, quel est le sens d'un passage détermine La théologie systématique travaille à coordonner le sens de chaque passage avec,

l'ensemble du système. L'étude pratique de l'Ecriture pose cette question: Que suppose, que renferme tel passage ? quelle vérité, quel devoir implique ou suggère-t-il quant à la vie en Dieu, quant à mon histoire personnelle ! La base de cette étude, c'est l'harmonie constante qui existe entre la vérité divine et la vie morale. Elle suppose avant tout une connaissance générale des enseignements de l'Ecriture, et un esprit rempli "du modèle des saines paroles dans la foi et dans la charité qui est en Jésus-Christ (2 Tim., I, 13)." Avec cette connaissance préliminaire, les vérités bibliques sont si intimement unies les unes aux autres, qu'il sera très-facile à un chrétien de se reconnaître et de se retrouver partout dans les Ecritures.

§ 155. Règles à suivre. - Pour l'étude pratique et morale de l'Ecriture, il convient de se rappeler les mêmes règles que lorsqu'il s'agit de son interprétation. Le mot, sa place dans la phrase, le rapport des mots avec le but général de l'auteur, leur rapport avec d'autres parties des Ecritures, sont autant de points à considérer, et dont l'examen attentif épuiera toutes les leçons pratiques qui résultent des enseignements de la vérité de Dieu.

a. Les mots peuvent renfermer de grandes leçons. - Le mot royaume de Dieu (Rom., XIV, 17) veut dire l'Evangile; c'est en effet là le règne de Dieu, il a sa source dans sa grâce, il est basé sur son pouvoir, il fait comprendre son action et la nature de son gouvernement dans ce monde. - Le mot aujourd'hui (Héb., III, 15; IV, 7) a une portée que tout le monde comprend; il sert de base à tout un raisonnement. - Christ est appelé (Héb., III, 1) l'apôtre et le souverain sacrificateur de notre profession. Chaque mot a sa signification. Christ a été d'abord choisi et ordonné de Dieu; puis il a été envoyé de lui, après avoir reçu son mandat. Le péché commis en le rejetant est proportionné à sa dignité. L'efficacité de sa rédemption est garantie par la parole de celui qui l'a envoyé. Il est souverain sacrificateur sous l'Evangile c'est-à-dire que, bien que l'Evangile soit une économie de grâce et de pardon, nous avons besoin d'un sacrifice, nous avons besoin d'être reçus de Dieu.

b. Des leçons peuvent découler de la place d'un mot dans la phrase. - Soyez

parés d'humilité, - parce que Dieu résiste aux orgueilleux (1 Pierre, V, 5). Examinée de près, cette phrase renferme les enseignements suivants:

1° L'humilité, quoique méprisée par les païens, est une grâce chrétienne;
2° notre plus bel ornement est une juste, c'est-à-dire une humble appréciation de nous-mêmes, et cet ornement doit être si étroitement uni à notre nature que personne ne puisse nous l'enlever (telle est la force du mot dans l'original);

3° tout devoir puise sa force dans la considération du caractère de Dieu;

4° l'orgueil est un péché public manifeste;

5° il brave Dieu, et s'établit en lutte avec lui.

Le passage Rom., XIV, 17, déjà cité (a), nous fait voir que:

1° la paix n'existe que par la justice;

2° la joie est le fruit de la justice et de la paix;

3° une justice qui n'entraîne après elle ni paix, ni joie, n'est pas la justice du royaume de Dieu.

c. Les mots dans leur rapport avec le contexte. - Les corps de plusieurs saints ressuscitèrent, Matth., XXVII, 52, mais on voit par le verset 53, que ce ne fut qu'après la résurrection du Sauveur. Il est donc les prémices de ceux qui dorment, et c'est à lui que les saints furent redevables de la grâce qui leur fut faite (cf. 1 Tim., I, 15 avec le verset 4). On verra que les légendes des Juifs et les histoires des Gentils sont traitées de fables, tandis que l'Evangile est appelé une chose certaine et digne d'être entièrement reçue.

d. Le but d'un livre ou de certains passages est quelquefois fécond en enseignements (cf., par exemple, Jean, VIII, 51 avec XX, 31). Il résulte de la comparaison de ces deux passages que la foi en Christ se montre par l'obéissance à sa Parole; que la foi accepte non-seulement son sacrifice, mais encore ses enseignements, et que celui qui a la vie par son nom ne mourra point. Si l'on compare le premier de ces deux passages avec le but immédiat du Sauveur (il voulait prouver qu'il n'avait pas un démon), il en résulte qu'une doctrine qui donne la vie éternelle est, selon toute apparence, véritable; que la vérité qui sauve finira par triompher, même contre ceux qui la calomnient, et

que, folie pour les hommes, l'enseignement de Christ n'en doit pas moins être reçu et obéi.

e. On peut tirer enfin des leçons de la comparaison des passages parallèles. Au lieu de multiplier les exemples, nous allons résumer sur un seul passage l'application des différentes règles qui précèdent.

§ 156. Exemple. - Nous lisons 2 Tim., I, 8: "Ne prends donc point à honte le témoignage de notre Seigneur, ni moi, qui suis son prisonnier: mais prends part aux afflictions de l'Évangile." - Le sens de la phrase étant bien clair, si maintenant nous voulons l'étudier au point de vue pratique, nous l'analyserons ainsi qu'il a été dit ci-dessus:

a. Des mots, il résulte que

1° l'Évangile est appelé un témoignage: il n'est donc pas une assertion sans preuves;

2° Le, chrétien ne doit pas en avoir honte. Le courage est souvent nécessaire à la profession de l'Évangile, surtout dans des temps de persécution;

3° Ce courage n'est pas une vaine présomption sans preuves ni raisons, mais une assurance fondée sur des motifs - "Ne prends donc point à honte, etc."

4° L'Évangile est le témoignage de notre Seigneur - il rend témoignage de Christ qui est notre Seigneur. Paul et Timothée étaient serviteurs de Dieu au même titre (Philip., I, 4); ils étaient placés dans la même position vis-à-vis de Jésus-Christ, et, par conséquent, tenus de lui obéir;

5° Paul était son prisonnier; les hommes l'avaient mis en prison, mais il n'était pas en leur pouvoir, et il ne souffrait pas non plus comme un malfaiteur.

b. De la place de chaque mot dans la phrase, il résulte que

1° Ne pas prendre part aux afflictions de l'Évangile quand on y est appelé, c'est avoir honte du témoignage de notre Seigneur;

2° Celui qui a honte des chrétiens quand ils souffrent comme chrétiens, a honte de Christ lui-même;

3° Nous devons rendre témoignage à Christ, non pas seulement dans la prospérité, mais encore dans l'affliction;

4° Même dans ses liens, Paul prêchait l'Évangile;

5° Paul rendit toujours un fidèle témoignage à la vérité; il adjure maintenant Timothée d'en faire autant. Il est nécessaire que tous les serviteurs de Dieu s'unissent pour rendre témoignage,

6° Un cœur timide et sans foi n'est propre ni à rendre témoignage, ni à prendre part aux afflictions de l'Évangile.

c. Si l'on fait attention au contexte, on verra que le but de Paul, dans cette partie du chapitre, est d'exhorter Timothée à tout souffrir pour la cause de Christ, et il appuie son exhortation de nombreux et puissants arguments.

- Le verset 4 montre que les chrétiens peuvent se réjouir, même dans l'affliction, et vivre dans la plus heureuse communion les uns avec les autres.

- Le verset 3 nous rappelle que les chrétiens qui sont dans le cas de souffrir pour l'Évangile ont besoin qu'on prie pour eux "nuit et jour."

- Le verset 5, que le souvenir de parents et d'ancêtres pieux peut être un précieux encouragement à la fermeté et à la fidélité, surtout à des époques de persécution.

- Le verset 6, que le don qu'un ministre a reçu de Dieu doit être ranimé, non-seulement pour enseigner, mais aussi pour souffrir.

- Le verset 7, que les dons de puissance, d'amour (pour Christ et pour les âmes) et de prudence dans l'accomplissement de devoirs difficiles, obligent le chrétien à la fidélité dans l'affliction.

- Le verset 9, que la pensée de notre salut, de la grâce et du dessein de Dieu envers nous, doit bannir la crainte que pourraient inspirer des souffrances temporelles.

- Le verset 10, que la supériorité de la dispensation évangélique et la confirmation de notre foi par l'apparition et la résurrection de Christ doivent nous rendre plus disposés à souffrir; car nous souffrons, non pour des fables artificieusement composées, mais pour la vérité de Dieu.

En comparant ce verset avec ceux qui précèdent, on en retire encore d'autres leçons. La crainte de la persécution est une cause fréquente d'apostasie. Les hommes ont souvent honte de l'Évangile de Christ, parce qu'ils craignent d'avoir leur part des afflictions de l'Évangile. La prudence, la vraie sagesse consiste à savoir supporter l'affliction plutôt que de renier Christ. La prudence humaine, la sagesse terrestre est éprouvée et reconnue vaine par l'affliction. L'esprit de crainte est dangereux pour notre affermissement dans la foi; il n'est pas un don de Dieu. La vraie force est dans la constance et la fidélité. L'amour a tant d'influence sur l'âme, que, si nous sommes exposés aux plus sévères épreuves, même à la mort, il nous rend inébranlables. L'apostasie implique faiblesse, froideur, folie; la persévérance suppose force, prudence et amour.

d. Le but de la lettre, les circonstances dans lesquelles se trouve celui qui l'écrit, peuvent suggérer aussi d'importantes leçons. Saint Paul est prisonnier pour l'amour de l'Évangile; il prie Timothée de venir le rejoindre, et il cherche à le préparer d'avance et à le fortifier contre les afflictions et les persécutions qui, à cette époque, désolaient les Églises à Ephèse et à Rome. De saint Paul nous apprenons que le chrétien, alors même qu'il est en prison pour la cause de Christ, peut encore être utile à cette cause en encourageant les autres à la servir et à la défendre, et que, bien loin de perdre lui-même courage, il peut encore servir à encourager les autres à souffrir, si cela est nécessaire; - que dans l'épreuve, nous devons prendre un soin tout particulier de ne pas décourager les autres par le tableau de nos souffrances; - que nous pouvons demander aux autres de participer à nos souffrances, si cela peut contribuer à l'avancement du règne de Dieu, mais que nous devons d'abord fortifier leurs cœurs contre tout ce qu'ils pourront avoir à souffrir; - que les chrétiens peuvent être tentés d'apostasier par crainte de la souffrance, et qu'ils doivent être tendrement avertis et encouragés par les prières de ceux qui pressentent l'approche de l'épreuve. De Timothée nous pouvons apprendre qu'un chrétien ne doit jamais quitter son poste ni hésiter à se rendre où le devoir l'appelle par crainte des

dangers qu'il peut courir; qu'il doit toujours être prêt à tout souffrir; que le danger d'autrui ne doit pas nous intimider, mais nous rendre à la fois prudents et disposés à souffrir les mêmes épreuves; enfin, même lorsqu'il s'agit de chrétiens éminents, l'exemple de Timothée nous montre qu'il n'est pas inutile, quand on les appelle au service de Dieu, d'aplanir toutes les difficultés et les scrupules que les circonstances peuvent soulever pour les retenir.

Quant au but général de l'épître, si on le rapproche des paroles du passage spécial que nous examinons, il nous rappelle que, dans des temps de persécution, le courage moral et la fermeté de l'esprit sont particulièrement nécessaires. Les serviteurs de Dieu ont alors besoin de s'exciter et de s'encourager les uns les autres à persévérer dans l'obéissance et la foi. Avant de nous engager dans l'exécution d'un devoir difficile, nous devons nous y préparer par la prière et l'exhortation fraternelle. Les qualités nécessaires au service du règne de Dieu sont des dons du Saint-Esprit.

e. La comparaison des passages parallèles est un dernier travail à faire, qui fournit à son tour de nouveaux enseignements. C'est, du reste, le parallélisme de la pensée bien plus que celui des mots qui nous intéresse ici. Prenons deux phrases l'une après l'autre. N'aie donc point honte de l'Evangile, dit Paul à Timothée. L'apôtre dit de lui-même (Rom., I, 16. Philip., I, 20) qu'il n'a point honte de l'Evangile; c'est la même énergie qu'il réclame de Timothée. Les vrais et fidèles ministres n'exigent des autres que ce qu'ils ont reconnu possible par leur propre expérience; et, en outre, celui qui peut le mieux prêcher la patience, c'est celui qui joint l'exemple au précepte. - Prends part aux afflictions de l'Evangile. On voit par 1 Thes., III, 2-4, que Timothée avait été envoyé à Thessalonique pour y exhorter et affermir l'Eglise, afin que nul ne fût troublé par les afflictions; et par Rom., VIII, 17, 18, que la participation aux souffrances est nécessaire pour obtenir la participation à la gloire. Il suit de là que Timothée était très particulièrement obligé de pratiquer ce qu'il enseignait aux autres, et que la perspective d'éternelles bénédictions,

proportionnées à la grandeur et à la sainteté de nos souffrances, doit nous apprendre à supporter la honte et quelques souffrances passagères. - On peut comparer encore 1 Cor., IV, 9. 2 Cor., XI, 13-33, où l'apôtre envisage les afflictions comme le sceau de son apostolat; 1 Pierre, IV, 13. Col., I, 24, où les chrétiens sont appelés, non-seulement à endurer les afflictions, mais à se réjouir en elles; Apoc., XII, 11, qui nous montre dans la joie de ceux qui sont devant le trône, la fin et le terme des souffrances de ceux qui ont accepté les conséquences de la profession de leur foi; 1 Pierre, III, 13; IV, 17, où l'on voit enfin que les impies eux-mêmes ne sont pas exempts de souffrance, et que le plus sûr moyen, sinon d'éviter l'épreuve, au moins d'en adoucir l'amertume, se trouve dans la fidélité chrétienne.

§ 157. Autre exemple. - Les règles que nous avons indiquées sont simples; elles sont, en outre, d'une application générale; et comme ce genre d'étude est non-seulement fort intéressant, mais encore très-instructif, nous donnerons encore un exemple ou deux de la manière dont il convient d'examiner et d'analyser un passage, quand on veut en extraire tout ce qu'il renferme de lumière et de force. "J'ai de la joie pour l'amour de vous, dit Jésus, de ce que je n'y étais point, afin que vous croyiez; mais allons vers lui (Jean, XI, 15)." Que trouvons-nous dans ces paroles?

1° Christ était joyeux. - La joie est quelquefois bien naturelle. En relisant les versets 14, 35, 36, nous voyons qu'un événement, en lui-même pénible, peut être parfois un sujet de joie pour le chrétien. En comparant d'autres passages des Ecritures, on reconnaît, que la joie de notre Sauveur avait toujours son origine dans ce qui pouvait contribuer au bien spirituel de ses disciples ou à la gloire de son Père.

2° Il avait de la joie pour l'amour de ses disciples. - Qu'un esprit bienveillant se complaise dans ce qui peut contribuer au bonheur des autres, et qu'en particulier, quelques-unes des actions de Jésus-Christ aient été provoquées par la pensée de l'utilité qui pouvait en résulter pour ses disciples, c'est évident. Les paroles de notre texte vont cependant plus loin

encore. Le contexte nous montre que le chrétien peut être appelé quelquefois à souffrir pour le bien de, ses frères. En comparant ce passage avec d'autres parties des Ecritures, nous en tirons une conclusion encore plus générale. Tout ce qu'a fait et souffert Jésus-Christ, il l'a fait pour l'amour de l'Eglise. C'est pour elle qu'il s'est dépouillé volontairement de la gloire céleste. C'est pour nous qu'il s'est fait pauvre. Il a porté nos langueurs; il a chargé nos douleurs. S'il s'est consacré tout entier à nos intérêts, s'il s'est sanctifié lui-même pour l'oeuvre de la rédemption et de l'intercession, c'est pour nous qu'il l'a fait, afin que nous aussi nous soyons sanctifiés par la vérité (Jean, XVII, 19).

Une voix est-elle descendue du ciel pour le fortifier? ce n'est point pour lui, mais pour nous (Jean, XII, 30). S'il est remonté au ciel après avoir souffert, c'est qu'il était convenable pour nous qu'il s'en allât; s'il est assis maintenant, à la droite du Père, c'est afin que si quelqu'un a péché, il ait un avocat auprès du Père. Les lois même de sa providence sont soumises aux intérêts de l'Eglise; c'est pour elle qu'il a "frappé plusieurs grands rois." Il a épargné l'ancien Israël coupable, à cause des serviteurs fidèles qui s'y trouvaient encore (Esaïe, LXV, 8). Enfin, d'une manière tout-à-fait générale, il nous apprend que "toutes choses sont pour nous (1 Cor., III, 21. 2 Cor., IV, 15), b et que "toutes contribuent au bien de ceux qui l'aiment (Rom., VIII, 27)."

3° Il avait de la joie de ce qu'il n'y était point pour guérir Lazare. - Le retard apporté dans une délivrance est quelquefois une bénédiction. En comparant ces paroles avec les versets 21 et 32, où Marthe et Marie s'étonnent qu'il n'ait pas été là, et avec les versets 44, 45, où il est dit que les Juifs crurent, nous pouvons conclure que Jésus atteint quelquefois son but par des moyens qui ne sont pas conformes à ce que ses disciples avaient attendu. Et si nous comparons cette histoire avec d'autres récits analogues, nous en tirons cette conclusion générale, que les voies de Dieu ne sont pas nos voies, ni ses pensées nos pensées. C'est ainsi que Joseph, par exemple, fut vendu aux Egyptiens dans l'angoisse de son âme et au

grand deuil de son père. Là il fut tenté, emprisonné, éprouvé de bien des manières, et néanmoins tout cet ensemble d'épreuves était, dans le dessein de Dieu, une grâce pour lui, un moyen de sanctification, et certainement pour sa famille une source de grandeur et d'élévation, sans doute aussi une préservation merveilleuse contre les horreurs de la famine. Toutes ces épreuves tournèrent d'ailleurs à l'honneur de Joseph, et peuvent fournir de nombreux et sérieux exemples aux jeunes gens de tous les siècles exposés aux mêmes tentations. - Les souffrances de Job ont au premier moment quelque chose de mystérieux: tout s'explique cependant à la fin de son histoire, car Dieu bénit son dernier état plus que son premier, et Job reçut des honneurs nouveaux, proportionnés à ses afflictions passées, de telle sorte que son histoire peut être considérée comme une longue leçon de patience et de foi. - Les trois jeunes Hébreux à Babylone se montrèrent fidèles au milieu des infidèles, et pour leur consciencieuse obéissance à la loi divine, ils furent jetés dans la fournaise ardente. Dieu était-il là, et intervint-il en leur faveur? Non, de la manière du moins que nous l'aurions espéré; mais oui, en réalité. Il fit de leurs souffrances l'occasion de promesses nouvelles adressées à son Eglise touchant la venue du Messie; car un quatrième personnage fut vu se promenant avec eux au milieu des flammes; et, en outre, ils furent préservés de tout mal, tellement que rien en eux ne sentit l'odeur du feu. Dans ce cas encore le résultat final fut, ce qu'il n'eût pu être si Dieu était intervenu dès le commencement, qu'un roi païen fut contraint de reconnaître qu'il n'y avait aucun dieu qui pût délivrer comme le Dieu des Hébreux.

Dans toutes ces circonstances, le but divin fut réalisé par des moyens tout autres que ne l'imaginaient ceux qui étaient dans l'épreuve ou dans la souffrance. Il y a donc folie à juger l'oeuvre de Dieu avant qu'elle soit achevée, il y a sagesse à savoir attendre jusqu'au jour où toutes choses seront manifestées et où nous connaissons parfaitement. C'est encore une leçon que nous donne le passage de saint Jean.

4° Jésus fit ces choses afin que ses disciples crussent en lui. - Ce que Christ veut avant tout, c'est notre progrès dans la foi. Ses disciples n'étaient pas des hommes crédules, comme on paraît le croire souvent; bien au contraire. Leur foi ne fut pas une affaire d'entraînement ou d'inclination, mais le résultat de l'évidence et de la conviction. Ce qui ajoute à la force de leur témoignage, c'est qu'ils ont été amenés par l'abondance des preuves à croire eux-mêmes ce qu'ils racontent. De ce qui est dit au verset 45, que plusieurs Juifs crurent aussi, on voit que les mêmes manifestations de la puissance divine, qui affermissent la foi du croyant, peuvent former la conviction de ceux qui sont encore indécis. D'après Jean, XX, 31, les miracles sont destinés à produire la même impression sur nous que sur ceux qui en ont été les témoins, parce que le récit qui nous en est fait par des témoins authentiques et dignes de foi les convertit en miracles permanents. En comparant notre passage avec d'autres qui semblent supposer que les apôtres avaient déjà la foi, nous voyons que la foi a des degrés. En le comparant avec Rom., V, 1, où il est dit que les chrétiens sont justifiés par la foi, avec Actes, XXVI, 18, où il est dit qu'ils sont sanctifiés par la foi, et avec Gal., II, 20. 2 Cor., I, 24, où la foi est représentée comme le secret de leur vie et de leur force, nous voyons que l'accroissement de la foi est une chose précieuse aux yeux du Seigneur, parce qu'il produit pour le chrétien un accroissement correspondant de fruits bénis, de paix et de joie.

5° Jésus avait cependant résolu de se rendre auprès de lui. - Le cas de Lazare pouvait paraître désespéré, mais il ne l'était pas pour la puissance divine. Christ fait souvent beaucoup au-delà de ce que nous pouvons penser. Pour lui le moment propice est quelquefois celui où le mal semble sans remède. Comparées avec le verset suivant, on voit que les paroles de notre Seigneur ont été et peuvent être souvent mal interprétées par manque de foi. Comparées avec le verset 6 on voit que notre Seigneur ne craignait pas d'affronter un danger personnel, quand il s'agissait de consoler ses disciples ou de raffermir leur foi. Les versets 42-44 nous montrent que

lorsque le but de l'épreuve est atteint, l'épreuve elle-même peut cesser. Enfin, l'ensemble du verset nous rappelle que Dieu nous parle quelquefois par les afflictions envoyées aux autres, et que, si nous méconnaissions sa voix, nous nous exposons selon toute apparence à être châtiés nous-mêmes.

§ 158. Directions pratiques. - Quelquefois on désire réunir tous les enseignements que l'Écriture nous donne sur un sujet déterminé. Dans ce cas, au lieu d'examiner chaque passage dans tous ses détails, on ne l'étudie que dans ses rapports avec l'objet spécial dont on s'occupe; on fait alors un double travail, à la fois systématique et pratique. Si, par exemple, on veut savoir ce que l'Écriture enseigne sur l'affliction, on commence par rassembler quelques passages qui, bientôt, se groupent et se classent d'eux-mêmes dans l'esprit; on voit que les uns traitent de l'affliction en général, les autres de l'affliction pour les chrétiens, les autres des afflictions des incrédules et des impénitents. Ça et là quelques vérités de détail sont mises en relief: les exemples se mêlent aux préceptes et les expliquent. Les épreuves de Jacob, celles de Joseph, de David, de Josias, d'Ezéchias, de Manassé, portent «autres fruits, elles ont un autre but et d'autres conséquences que celles de Pharaon, d'Achazia, de Guéhazi, de Joram, «Hathalie, d'Hosias, d'Achaz. Le nombre des passages bibliques que l'on peut réunir ainsi est très-considérable; et les leçons qui en ressortent sont abondantes. Pour n'en toucher qu'un détail, voyons ce que l'Écriture nous dit de l'utilité des afflictions pour le chrétien. Elles lui montrent ses erreurs (Nomb., XXI, 6, 7. Luc, XV, 16, 17). - Elles le ramènent à Dieu et le maintiennent près de lui (Ps. LXXVIII, 34. Osée, II, 6, 7. Esaïe, X, 20. Ezéch., XIV, 10, 11). Elles l'humilient, l'éprouvent et le font croître en patience, foi, obéissance (Rom., V, 3. 1 Pierre, I, 7. Jude, 3, 4. Hébr., XI, 17). Elles éprouvent et garantissent sa sincérité (Job, XXIII, 10. Prov., XVII, 3). Elles le rendent propre à une plus grande activité, elles lui font mieux comprendre la Bible, elles purifient le cœur (Mal., III, 23). Elles contribuent aux progrès de l'Évangile (Actes, VIII, 3, 4. 2 Tim., IV, 17). Elles font voir la

puissance de l'amour de Dieu (2 Cor., IV, 7-11. Jean, IX, 1-3; XI, 4). Enfin, quand elles sont supportées avec foi, elles se terminent en une joie éternelle et glorieuse (1 Pierre, IV, 13, 14) (1).

D'autres fois on désire étudier l'histoire sainte ou l'histoire évangélique à un point de vue particulier, ou bien les paraboles quant à leur signification pratique, et dans ce cas on doit étudier phrase par phrase, verset par verset, le fragment des Ecritures qu'on a choisi.

Prenons pour exemple la parabole de l'enfant prodigue. On peut y voir, avec Néander, le pharisaïsme et son contraste, ou bien, avec Lisco l'image de la vraie repentance et de l'accueil que Dieu lui réserve toujours, Si nous nous attachons à ce dernier point de vue, voici l'ordre des pensées tel qu'il est facile de le suivre verset par verset (Luc, XV, 11 -32).

I. Nécessité de la repentance: elle est fondée:

1° Sur l'état de péché qui a précédé.

- a. Origine du péché, verset 12. La suffisance et le mécontentement. Mon père, donne-moi.
- b. Sa nature, verset 13. Peu de temps après.
- c. Sa manifestation. Il dissipa.

2° Sur la misère qui en est la conséquence.

- a. L'homme conserve toujours des désirs qui ne sont pas satisfaits, verset 14.
- b. Il sent sa misère, verset 14. Il commença d'être dans la disette.
- c. Il cherche en vain du secours, verset 15. Il s'en alla et se mit au service.
- d. Il tombe toujours plus bas, verset 15. Paître les pourceaux.
- e. Il ne trouve pas même ce qu'il désire, verset 16.

II. La nature de la repentance est décrite:

1° Le pécheur revient à lui-même et à une vraie intelligence de sa position, verset 17.

2° Il aperçoit la grandeur de sa misère, verset 17. Combien y a-t-il, etc. !

3° Il prend une bonne résolution. Je me lèverai, verset 18.

4° Il reconnaît sa faute. Père, j'ai péché.

5° Il s'humilie, verset 19.

6° Par la foi il exécute sa résolution, verset 20. Il se leva et vint vers son père.

III. Les résultats de la repentance, versets 20-34.

1° Par rapport à un Dieu plein de compassion, versets 20-24.

a. Dieu reconnaît et discerne bien vite les sentiments d'un coeur repentant, verset 20. Comme il était encore loin.

b. Il reçoit le pécheur avec amour et compassion, verset 20.

c. Il lui facilite l'exécution de ses résolutions nouvelles. Courant à lui, verset 20.

d. Il lui multiplie les marques de son amour et de sa bonté, versets 22 et 23.

e. Il veut que tout le monde se réjouisse, verset 21.

2° Par rapport aux justes de ce monde, versets 25-32.

a. Leur coeur froid et plein d'envie s'irrite, verset 28. Il se mit en colère.

b. Ils accusent Dieu d'injustice, versets 29, 30.

c. Ils oublient les bontés de Dieu envers eux, verset 31.

d. Ils manquent au devoir sacré de l'amour mutuel, verset 32.

On pourrait faire le même travail sur la parabole de Lazare et du mauvais riche (Luc, XVI, 19-31), et montrer l'incrédulité mondaine:

1° dans ses manifestations, soit insatiable de joie, de luxe, de toute espèce de plaisir, jointe à une absence complète de charité pour le pauvre;

2° dans sa condition finale; il est détrompé, mais trop tard, sur la valeur des plaisirs terrestres, sur l'importance du salut qu'il avait dédaigné, sur les rapports de Lazare et d'Abraham; ses coupables erreurs subsistent encore; il compte sur son titre d'enfant d'Abraham, il crie: Père Abraham! il compte sur une miséricorde qui n'est plus possible; c'est toujours pour la satisfaction de ses besoins sensuels qu'il implore la puissance divine; un peu d'eau froide !

3° il est condamné par sa propre conscience; il doit comprendre que sa sentence est juste; elle est sans remise; il est l'auteur de son propre

malheur, parce qu'il a eu à sa portée tous les moyens de salut, et qu'il n'en a pas profité.

On voit par ces différents exemples que l'on peut tantôt partir d'un passage isolé, et grouper autour de lui tous ceux qui s'en rapprochent par le sens, de manière à se former une idée complète d'un sujet déterminé; tantôt, au contraire, considérer un fragment biblique tout entier, de manière à en extraire, par l'examen de tous ses détails, l'idée principale. L'une et l'autre méthode a ses avantages, et peut être utilement employée dans l'étude pratique des Ecritures.

Quelques ouvrages utiles à consulter sur l'ensemble de ce sujet, sont, outre les concordances et les commentaires généraux sur la Bible (la Bible de Talbot, par exemple), les Textes de l'Ecriture, arrangés par Strutt et Locke; Claude, Essai sur la composition d'un sermon; Lisco, Sur les paraboles; Dictionnaire des parallèles, concordances et analogies bibliques (veuve Berger-Levrault, 1856); Descombaz, Guide biblique; Burnier, Etudes progressives, etc.

(1) Voyez le Recueil de passages bibliques, etc. Toulouse.

SECONDE PARTIE.
LES LIVRES DE LA BIBLE.
INTRODUCTION.

§ 1. Objet de la seconde partie. - Jusqu'ici nous avons considéré l'Écriture-Sainte dans son ensemble. Nous avons dit les principales divisions de la Bible, l'Ancien et le Nouveau-Testament; la loi, les prophètes et les saints écrits de l'Ancien-Testament, ou Hagiographes; les Évangiles, les Actes, les Épîtres et la Révélation du Nouveau; nous avons vu les divisions par sections, chapitres et versets;

Les titres sur lesquels reposent l'authenticité, l'intégrité et l'inspiration des Écritures;

Les traits particuliers qui font de la Bible une révélation de Dieu, de l'homme et du plan de la rédemption qui réconcilie l'un avec l'autre, en sauvegardant tout à la fois l'amour et la sainteté de Dieu, sa bonté et sa justice; révélation graduelle et progressive, néanmoins toujours la même; révélation multiple dans ses formes, sans système apparent, et cependant faisant tout converger vers le mystère de la croix, comme centre unique;

Les principes de l'interprétation, emploi des secours extérieurs, l'esprit surtout qui doit présider à la recherche du sens des Écritures; L'étude systématique de la Bible, les difficultés qu'elle peut soulever, l'application. pratique constante qui doit en être faite, les moyens à employer pour tirer d'un passage ou d'un fragment les nombreuses leçons qu'il renferme. En un mot, c'est l'ensemble des saints écrits qui a fait l'objet de la première partie de ce travail. La seconde partie traite de chaque livre en particulier, et applique en détail les règles générales qui ont été indiquées et développées. Elle indique les circonstances qui se rattachent à la composition de chaque livre, l'auteur, l'époque, le plan, les questions principales qu'il soulève, et tout ce qui peut en faciliter la lecture et l'interprétation.

§ 2. Les deux Testaments. - La Bible se compose de deux parties, l'Ancien et

le Nouveau-Testament. Le Nouveau renferme la révélation pleine et entière du plan et de l'oeuvre de Dieu pour le salut de l'humanité. L'Ancien ne contient probablement pas tout ce que Dieu a révélé aux hommes de notre race dans les temps qui ont précédé l'ère chrétienne, mais il renferme tout ce qu'il nous était nécessaire d'en connaître. L'une et l'autre partie sont "divinement inspirées et utiles pour enseigner, pour convaincre, pour corriger et pour instruire selon la justice."

§ 3. L'Ancien-Testament. - La connaissance de l'Ancien-Testament est extrêmement importante; il suffit d'en indiquer les principaux avantages pour montrer les rapports des deux économies et l'intime relation des deux Testaments.

1° Bien qu'il fût adressé à un peuple en particulier fait pour lui et approprié à ses besoins, il renferme cependant bien des choses pour l'homme considéré comme humanité, et des principes de morale qui sont universels et éternels. Les préceptes donnés à Adam, le décalogue et les maximes générales du livre entier, sont de tous les temps et servent de base à toute vérité morale.

2° La plus grande partie de l'histoire de l'Ancien-Testament est l'histoire du gouvernement de Dieu. Elle nous fait connaître et son caractère et celui de l'homme; tout ce que nous pouvons apprendre sur ce sujet, nous le trouvons dans cette partie du volume sacré.

3° L'impossibilité du salut par les oeuvres ressort de toutes les pages, de toutes les déclarations de l'Ancien-Testament. La foi patriarcale, avec tout ce qu'elle tenait de la tradition, avec tout ce qui lui fut immédiatement révélé, disparut presque dans une corruption contre laquelle les flots même du déluge restèrent impuissants. Des institutions solennelles, un culte grandiose, une législation redoutable, des prophètes nombreux, des oracles terribles, l'intervention même fréquente de Dieu, ne purent empêcher l'invasion de l'idolâtrie; et quand, après la captivité, l'idolâtrie eut disparu pour ne plus revenir, un vain formalisme, un rationalisme sec et froid prit sa place, et finit à la longue par prévaloir. Au même moment, les philosophes païens faisaient un premier essai de la religion

naturelle. Le résultat général de cette double tentative, de cette double expérience, faite sous des formes différentes de gouvernement, à des degrés différents de civilisation, avec les lumières de la tradition et des lumières nouvelles, c'est que, dans notre état actuel de chute, une réformation ou régénération par la loi est impossible, et qu'à moins d'un élément nouveau, d'un plan encore inconnu, notre race est fatalement destinée à périr. L'Ancien-Testament fut donc donné pour faire ressortir la gravité du péché et de ses conséquences et pour nous amener à la foi (Gal., III, 23).

4° La loi est donc une introduction à la foi nouvelle; aux âmes humbles et spirituelles de la première dispensation elle enseignait avec plus ou moins de clarté le plan du salut révélé dans la seconde alliance. De là les types, les prophéties, les sacrifices; de là cette assurance du pardon donnée aux âmes repentantes, et la révélation d'un Dieu prêt à pardonner, bien que l'instrument du pardon, bien que le moyen destiné à concilier la justice et la miséricorde, ne fût pas encore manifesté, et qu'il ne pût être pleinement compris qu'après que l'oeuvre médiatoriale de Christ aurait été achevée et accomplie. La première dispensation eut sans doute encore d'autres résultats importants; et quoique les points qui viennent d'être indiqués soient les plus saillants, on peut affirmer sans crainte que c'est par la révélation de l'Ancien-Testament que la connaissance du vrai Dieu, qui sans elle eût certainement péri, se conserva dans le monde, et que la vraie religion, même dans ses manifestations les plus imparfaites, continua d'exercer son influence salutaire et bénie.

§ 4. Le Nouveau-Testament. - Ce qu'on vient de dire de l'Ancien-Testament semble indiquer d'avance ce que doit être et dire le Nouveau. Le second doit être un double accomplissement du premier. L'un est une alliance de types et de prédictions, l'autre les accomplit et les réalise; il met le fait à la place de l'oracle, et le corps à la place de l'ombre. Comme sous la première alliance la révélation de Dieu et du devoir avait été imparfaite, et que la sainteté même avait été réduite à n'être plus qu'une affaire cérémonielle, locale, mesquine, la seconde alliance compléta ce système de vérité et de morale qui n'avait été que

partiellement entr'ouvert et dévoilé, le développant et l'expliquant dans un sens plus spirituel, et lui assurant par cela même en une plus grande mesure les secours du Saint-Esprit. C'est ainsi que dans un double sens l'Évangile est l'accomplissement de la loi.

§ 5. Développement du plan divin. - Si nous prenons la Bible dans son ensemble et que nous l'étudiions dans les rapports de ses différentes parties, nous y pouvons suivre aisément le développement progressif de la vérité telle que Dieu nous l'a fait connaître.

Dans les onze premiers chapitres de la Genèse et dans le livre de Job, nous trouvons les traits principaux et caractéristiques de la religion patriarcale; les derniers chapitres de la Genèse nous montrent la transition de cette foi naïve et simple à la foi mieux formulée de la première dispensation temporaire et typique. Les autres livres du Pentateuque nous donnent la loi morale, qui fait ressortir le caractère de Dieu et le devoir de l'homme; la loi cérémonielle, qui laisse entrevoir la grande doctrine de l'expiation; la loi civile, destinée à protéger et sauvegarder l'ensemble de la législation. L'établissement des Juifs en Canaan, sous Josué, soit qu'on le considère en lui-même ou qu'on y voie l'emblème de l'avenir; l'apostasie des Juifs, leurs châtements, leurs délivrances sous les Juges; l'établissement des fonctions de la royauté et de la prophétie, qui, dans les livres suivants, viennent s'ajouter aux fonctions sacerdotales; la conduite toujours la même de Dieu, quoique sous des formes différentes, vis-à-vis de son peuple élu et mis à part, tout sert à rehausser l'idée de Dieu, à la rendre plus claire, plus intelligible, plus complète. Les Psaumes sont l'expression des sentiments qui remplissent les coeurs pieux et le pressentiment prophétique de Celui en qui ils se confient. Les livres de Salomon enseignent la sagesse et font connaître la vanité de ce monde; ils dirigent nos coeurs vers un monde où il n'y a ni vanité ni douleur, et nous conduisent bien au-delà des maximes d'une prudence humaine, vers Celui qui est la sagesse éternelle. Son Cantique nous montre les nouvelles relations de Dieu avec son Eglise; il n'est plus le maître (Bahali), mais l'époux (Ischi). Dans

Esaïe, le Messie apparaît comme prophète, sacrifice et roi; les scènes de la captivité sont décrites de manière à faire pressentir une double délivrance. Jérémie révèle, quoique moins clairement, les mêmes tableaux; on les voit confusément et comme à travers un nuage. Dans Ezéchiel, la sacrificature symbolique et matérielle du judaïsme s'élargit et s'agrandit en un culte plus spirituel et plus glorieux. Daniel nous montre la fin de tous les royaumes terrestres qui viennent aboutir et se fondre dans l'empire inébranlable et éternel du Messie. Les petits prophètes présentent les mêmes vues, le même tableau du gouvernement de Dieu, soit comme providence, soit comme salut, et Malachie clôt la série de ces oracles en annonçant le prochain lever du soleil de justice.

Dans le Nouveau-Testament, après quatre siècles de silence de l'esprit prophétique, Matthieu renoue la chaîne des révélations; il rattache les anciens oracles aux nouveaux, et met le sceau à la prophétie en en montrant en Christ le parfait accomplissement. Luc fait voir en Jésus la lumière qui doit éclairer les Gentils; Marc nous le montre comme le Dieu tout-puissant, et Jean comme le Père d'éternité et le Prince de paix. Les Actes continuent de faire ressortir la réalisation des promesses de l'ancienne alliance et servent de lien entre les Evangiles et les Epîtres. Chaque épître, tout en renfermant de la doctrine évangélique ce qu'elle a de plus essentiel, s'attache à établir et à développer quelque point spécial, quelque vérité particulière. Les épîtres aux Thessaloniens font ressortir la puissance avec laquelle l'Evangile se prouve et s'impose de lui-même au coeur du croyant; elles développent aussi les faits qui précéderont et accompagneront le retour de Christ en son second avènement. Les épîtres aux Corinthiens exposent la doctrine de l'unité de l'Eglise et celle de la résurrection des morts. L'épître aux Romains est, pour des chrétiens que l'apôtre n'avait encore jamais visités, un exposé complet de la doctrine évangélique, indépendant de toute communication antérieure, mais rattaché plus spécialement au grand dogme de la justification par la foi. La simplicité de cette doctrine, l'entière suffisance de la foi, l'abolition de la loi comme moyen de salut, en opposition aux enseignements des docteurs judaïsants, sont

également le thème principal de l'épître aux Galates. L'épître aux Hébreux montre les rapports de la foi avec la loi, de la nouvelle avec l'ancienne alliance. Celle de Jacques et la première de Jean montrent les rapports de la foi avec les bonnes oeuvres et la sainteté. L'épître aux Ephésiens constate l'impuissance du langage humain à exprimer la plénitude de grâces excellentes qui sont communiquées au corps de l'Eglise par celui qui en est le chef. D'autres épîtres traitent également soit de doctrines, soit de devoirs particuliers, et l'Apocalypse complète le livre des révélations nouvelles en groupant et résumant les prophéties des choses qui sont encore à venir, et en introduisant l'Eglise, après toutes ses épreuves et ses souffrances, d'abord dans la gloire millénaire sur la terre, puis dans la gloire du ciel et dans une bénédiction qui n'aura point de fin.

On peut bien dire que le volume qui depuis la Genèse jusqu'à l'Apocalypse s'occupe toujours du même sujet, quoique à des points de vue différents, se divise en deux parties; mais on voit que ce n'est réellement qu'un seul livre; les vérités qu'il renferme et qu'il expose peuvent être plus ou moins voilées, plus ou moins lumineuses, ce n'en sont pas moins toujours les mêmes vérités. L'Ancien-Testament dit à l'homme ce que Dieu a fait, ce que Dieu est. Il est une énergique protestation contre l'idolâtrie, une preuve que nul ne peut être justifié par les oeuvres de la loi, un dévoilement graduel de la volonté de Dieu et du plan de la rédemption. A tous ces titres il doit être apprécié et vénéré. Mais n'oublions pas que lorsqu'il est mis en comparaison du Nouveau-Testament, l'Ancien est placé à un degré inférieur par les écrivains inspirés. Ils l'appellent ténèbres, chair, lettre, servitude, rudiments du monde (Gal., IV, 3), tandis que l'Evangile est appelé lumière, esprit, liberté, royaume céleste. Il en résulte d'importants principes d'interprétation, comme aussi des devoirs et des obligations nouvelles. Nous sommes doublement obligés de faire toute sa volonté. Si l'économie sous laquelle nous vivons est lumière, marchons comme des hommes de lumière et soyons sages; si elle est esprit, soyons saints; si elle est puissance, soyons forts.

§ 6. Divisions de l'Ancien-Testament. - Les trente-neuf livres de l'Ancien-Testament peuvent être classés d'après différents principes: ou bien d'après leur contenu, et l'on distingue alors le Pentateuque, les livres historiques, les livres poétiques, et les prophètes; division suffisamment exacte, quoique cependant plusieurs livres puissent appartenir simultanément à l'une ou à l'autre classe: ou bien d'après l'ordre des temps, classification plus matérielle en apparence, mais qui a souvent l'avantage d'expliquer l'un par l'autre des écrits contemporains. C'est cette division que nous suivrons, l'étude des Ecritures étant rendue plus facile par l'arrangement chronologique des différents livres qui la composent, sans toutefois perdre tout-à-fait de vue la différence des sujets sur laquelle repose l'autre classification. Les introductions spéciales aux livres de la Bible sont souvent très-importantes, tellement que l'évêque Perey a pu dire qu'elles étaient à elles seules les meilleurs commentaires, et qu'elles pouvaient presque toujours dispenser de tout autre. Comme un guide intelligent, elles conduisent le lecteur jusqu'au coeur même du sujet et lui épargnent l'embarras de nombreuses recherches; ou bien, comme la carte d'un pays qu'on est appelé à visiter, elles donnent une idée générale du chemin que l'on doit parcourir, et empêchent le lecteur de s'égarer et de se perdre.

CHAPITRE PREMIER.

LE PENTATEUQUE ET LE LIVRE DE JOB.

SECTION Ire. - Intégrité et authenticité du Pentateuque.

§ 7. Titres du livre. - Tous les exemplaires complets des manuscrits de l'Ancien-Testament commencent par le Pentateuque. On l'appelait, chez les Juifs, de divers noms, la loi, ou plus complètement, les cinq cinquièmes de la loi, ou encore, les cinq cinquièmes, chaque livre étant appelé un cinquième (Hhimmashîn). En hébreu, chacun des livres tire son nom des premiers mots par lesquels il commence. Les noms français sont traduits des Septante, et se rapportent en général au sujet du livre. Le nom de Pentateuque signifie, dans le grec alexandrin, les cinq volumes, et il fut probablement employé pour la première fois par des critiques alexandrins, à qui l'on attribue aussi la division de l'ouvrage de Moïse en cinq parties (Haevernick).

§ 8. Le Pentateuque est l'ouvrage de Moïse. - Les premiers doutes, quant à la personne de l'auteur du Pentateuque, sont d'environ trois mille ans postérieurs à la première publication de ce vieux et vénérable monument de l'ancien monde et de l'ancien peuple de Dieu. Aucune trace de doute sur cette question ne se découvre nulle part chez aucun écrivain, chez aucun peuple, avant le treizième siècle de notre ère. Thomas Hobbes, en Angleterre, se fit en 1650, dans sa patrie, le premier écho de ces doutes. Les preuves abondent en faveur de l'opinion reçue dans l'Eglise, qui attribue à Moïse les cinq livres qui portent son nom; nous les indiquerons rapidement.

1° La tradition juive est unanime sur ce point. Le livre qui plusieurs fois désigne lui-même Moïse comme son auteur (Deut., XXVIII, 58-61; XXXI, 9, 24, 26. Exode, XVII, 14; XXIV, 4-7; XXXIV, 27, 28. Nomb., XXXIII, 2) est en outre cité par presque tous les écrivains sacrés comme étant l'ouvrage de Moïse (Josué, I, 7, 8; XXIII, 6, cf. XXIV, 26; VIII, 32, 34. 1 Rois, II, 3. 2 Rois, XXII, 8. 2 Chron., XXXIV, 14). Il l'est également par notre Seigneur et par ses apôtres (Matth., XV, 4; V, 17, 18, etc.). Les citations proprement dites du Pentateuque dans l'Ancien-Testament commencent avec Josué, vers l'an 1451, et se poursuivent pendant plus de mille ans, sans interruption, comme sans contestation, jusqu'à la clôture du recueil, 430 avant Christ. Les coïncidences entre le Pentateuque et les livres postérieurs sont en outre si nombreuses, et les citations si précises, que, si par quelque accident la loi se fût perdue, elle aurait pu être reconstruite quant à son idée générale, et

dans plusieurs de ses détails, au moyen des fragments épars dans les autres portions de l'Écriture, les livres postérieurs renfermant eux-mêmes de fréquentes et claires allusions au Pentateuque. - Cf. 2 Rois, XIV, 6, et Deut., XXIV, 16. - 2 Rois, XXIII, 2-25. Lév., XXVI, 3-45. Deut., XXVII 11, à XXVIII, 68. - Esdras, III, 2-6. Lév., VI et VII. - Néh., I, 7, 8. Lév., XXVI. Deut., IV, 26, 27. - Esaïe, I, 9. Gen., XIX, 2-4. - Esaïe, XII. Exode, XV, 2. - Michée, VI, 5. - Nomb., XXII, 5. - Amos, II, 9. Nomb., XXI, 21-24. - Amos, IV, 11. Gen., XIX, 24, 25, etc.

2° L'histoire profane, naturellement postérieure à l'Écriture, rend également témoignage à la tradition universelle. Mahomet, né en 569, reconnaît l'inspiration de Moïse, et lui attribue les livres qui portent son nom. Julien l'Apostat, 331, admet que des personnes, directement instruites de Dieu, ont vécu autrefois parmi les Israélites, et il n'élève aucun doute sur l'auteur des cinq livres attribués à Moïse. Porphyre, 233, reconnaît également leur authenticité; il s'appuie même, pour prouver la vérité des récits de Sanchoniathon, sur leur accord frappant avec les livres de Moïse. Nicolas de Damas, orateur célèbre, et Strabon le géographe, tous deux contemporains d'Auguste, attribuent le Pentateuque à Moïse, de même que Tacite, Juvénal et Longin, l'an 273.

3° Les preuves internes viennent aussi à l'appui de la tradition. -

a. Ces cinq livres ont évidemment été écrits par un Hébreu, parlant parfaitement l'hébreu, et plein du sentiment national. -

b. Ils ont été écrits par un Hébreu qui connaissait l'Arabie et l'Égypte, leurs habitudes, leur littérature, leur législation, leurs sciences (Gen., XIII, 10; XL, 11, 16. Voyez page suiv. XLII, 9; XLVII, 20-26. Deut., XI, 10. Nomb., XIII, 22). Cependant l'érudition égyptienne était soigneusement cachée aux étrangers et aux profanes (Hérodote, II, ch. 3, 100, 101, 164, 168). Les prêtres seuls, et les membres de la famille royale qui leur étaient assimilés, pouvaient pénétrer dans les mystères de la science. L'auteur de ces livres a donc dû appartenir d'une manière quelconque à l'une de ces classes privilégiées. -

c. Il y a une corrélation si exacte, un rapport si intime entre le récit et les lois, entre l'histoire et les institutions, que les unes et les autres ne peuvent avoir qu'un seul et même auteur. Les lois ne sont point données sous forme de statuts isolés, mais entremêlées à la narration, et rappelées au fur et à mesure que l'opportunité s'en fait sentir. Souvent elles sont brièvement indiquées, puis reproduites plus tard en détail, avec les modifications et les développements que nécessitent les circonstances (cf. Exode, XXI, 2-7 et

Deut., XV, 12, 17. Nomb., IV, 24-33 et VII, 1-9. Lév., XVII, 3, 4 et Deut., XII, 5, 6, 21. Exode, XXII, 26 et Deut., XXIV, 6, 10-15). –

d. L'accord entre le style des différents livres et les circonstances où vécut Moïse, le plan qu'il eut en vue, n'est pas moins remarquable. Le premier récit de l'Exode et des Nombres est sec, rapide, entrecoupé. Celui du Deutéronome est plus égal, plus mûri. L'histoire antédiluvienne est brève et simple; celle des Juifs, explicite et complète; le tout témoigne de l'unité du plan; on reconnaît partout un dessein bien suivi, un seul et même auteur.

§ 9. Authenticité du Pentateuque. - Les preuves de l'antiquité et de l'authenticité des livres de Moïse ne sont pas moins décisives, quoique, dans un sens, elles le soient peut-être moins que pour d'autres ouvrages historiques, la plupart des faits rapportés dans le Pentateuque ne pouvant se trouver que là, et nulle part ailleurs. Plusieurs de ces faits, et les plus importants, sont cependant confirmés par les traditions unanimes de tous les anciens peuples.

Josèphe invoque à l'appui des assertions du Pentateuque une foule de documents et de traditions, et des livres qui existaient encore de son temps, 70 ans après Christ, et il s'en sert pour confirmer l'histoire du déluge, celle de la délivrance d'Egypte et celle de l'expulsion des Cananéens. D'un autre côté la création achevée en six jours, ou périodes distinctes, la division du temps en semaines, la sainteté du septième jour, l'état d'innocence de l'âge d'or, la promesse d'un puissant libérateur, le déluge, l'arche, sont des traditions qui se sont conservées chez presque tous les peuples, et qui, bien qu'étrangement altérées, existaient dans tout l'Orient, à l'époque même où vivait Moïse. - Voyez Faber, *Horae Nosaicae*; Graves, sur le Pentateuque; Maurice, *l'Indoustan*; les oeuvres de sir William Jones; Panchaud, *la Bible et la science moderne*; Rougemont, *Fragments d'une histoire de la terre*, etc. Un nouveau genre de preuves s'est encore révélé assez récemment. On avait dit, par exemple, que plusieurs coutumes ou allusions, indiquées ou contenues dans les livres de Moïse, étaient asiatiques plutôt qu'égyptiennes, et que, dans tous les cas, elles étaient postérieures aux jours de la sortie d'Egypte. On citait l'art de construire en briques Exode, I, 14); l'usage de l'âne, animal détesté des Egyptiens l'existence d'eunuques (Gen., XXXVII, 36); la facile liberté de la vie domestique (Gen., XXXIX l'usage du vin, qu'Hérodote affirme n'être pas ordinaire en Egypte, les bagues et autres ornements XLI, 42); l'emploi de maîtres d'hôtel (XLIII, 16, 19; XLIV, 1); la coutume de s'asseoir à table (XLIII, 32). La vérité de tous ces détails a

néanmoins été confirmée par la découverte d'anciens monuments égyptiens. On a retrouvé des briques, portant gravés sur une de leurs faces les noms des plus anciennes dynasties égyptiennes. Rosellini consacre toute une section de son travail sur les hiéroglyphes à ce qui concerne la fabrication du vin en Egypte; et sur les mêmes monuments qui ont servi de base et d'illustration à son travail, on voit des eunuques, des maîtres d'hôtel, des ornements, des costumes, et un ensemble de figures qui reproduisent les usages sociaux, tels qu'ils sont représentés dans les livres de Moïse, entre autres l'habitude de s'asseoir à table.

Les Egyptiens se rasaient (Gen., XLI, 14) ils portaient les fardeaux, non sur les épaules, mais sur la tête (XL, 16); les bergers étaient l'objet du plus profond mépris, le point de mire des moqueries des Egyptiens; l'existence des castes; la cérémonie de la naturalisation des étrangers, qui se faisait en les revêtant du célèbre lin égyptien (XLI, 42); tous ces faits, qui se rencontrent dans les récits de Moïse, sont confirmés par les anciennes sculptures, ou mentionnés expressément par Hérodote, comme étant particuliers à l'Egypte.

Voyez Hengstenberg, l'Egypte et les livres de Moïse. L'histoire, l'ethnographie et la géologie dans ceux de leurs résultats qu'on peut regarder comme acquis, viennent également à l'appui de plusieurs affirmations qui sont particulières au Pentateuque, et que, longtemps, on avait cru pouvoir rejeter comme erronées.

a. Aucune nation n'a une histoire croyable, admissible, ou même intelligible, antérieure à l'époque du déluge. Les dynasties remontent tout au plus, d'après les calculs qui leur donnent le plus d'âge, à 2200 ans avant Christ (Champollion). Le règne de Yoa, le premier empereur chinois mentionné par Confucius (450 ans avant Christ), ne peut pas remonter au-delà de l'an 2500 avant Christ, et toute l'histoire de cet immense peuple n'offre aucune espèce de certitude et de garantie avant l'an 782 (Klaproth). La célèbre chronologie des Indous ne remonte pas plus haut que l'an 2256, et là nous trouvons Boudha, qui n'est peut-être, sous un autre nom, que la personnification de Noé (colonel Tod, Sur la chronologie de l'Inde). Ce témoignage rendu à la vérité du récit biblique par des hommes versés dans la connaissance des plus anciens systèmes chronologiques, a d'autant plus de valeur qu'aucun d'eux ne peut être suspecté d'avoir voulu être utile à la cause de l'authenticité du Pentateuque.

b. L'ethnographie, dans sa triple division philologique, physiologique et éthique, parle également en faveur du récit de Moïse. Les systèmes mythologiques de l'Inde, de la Chine, de la Grèce et de la Scandinavie, sont réellement identiques (sir W. Jones); et, d'un autre côté, toutes les nations sémitiques sont monothéistes, ce qui indique dans chaque cas une identité d'origine. On reconnaît généralement que toutes les langues connues peuvent se réduire à un très-petit nombre de familles principales, l'indo-européen, le sémitique, l'ugrotartare, le malai, le transfengétique que distingue surtout son caractère monosyllabique, l'américain, l'africain. Le chevalier de Bunsen et M. Schoen ont déjà rattaché l'égyptien et plusieurs dialectes africains, à la famille sémitique. Il a été constaté d'autre part que les langues américaines sont d'origine essentiellement asiatique; et les savants les plus distingués reconnaissent que toutes les langues du globe, malgré leurs grandes divergences, offrent encore assez d'affinités pour plaider en faveur d'une origine commune (Humboldt, Klaproth, F. Schlegel, Balbi, Herder). Philologiquement, et physiologiquement, dit Herder, la race humaine est un tout progressif qui n'a qu'une seule et même origine. A mesure que le cercle de nos connaissances s'agrandit et s'étend, dit le docteur Pritchard, nous trouvons moins de raisons pour croire que les différentes races des hommes soient isolées les unes des autres et séparées par des barrières infranchissables (voyez Panchaud, la Bible et la science moderne, deuxième et troisième discours).

c. Le témoignage de la géologie est également important. Son résultat le plus positif c'est la date relativement récente des derniers grands changements géologiques de notre globe. "La condition actuelle du globe ne compte pas plus de 5 ou 6,000 ans d'existence" de Saussure, Cuvier, de Luc). Indépendamment de ces raisons extérieures les preuves internes pourraient suffire. La simplicité d'un style sans art, la multiplicité des généalogies, l'impartialité (le l'auteur qui n'hésite pas à raconter les fautes de son peuple et les siennes propres (voyez l'histoire d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; voyez aussi Deut., XXVI, 5. Exode, II, 14. Nomb., XX, 10-13), tout porte le cachet de la vérité. Ajoutez-y le fait même de l'existence du judaïsme, qui ne s'explique que par l'authenticité du récit mosaïque: ce sont les livres de Moïse qui, seuls, donnent l'histoire des institutions juives et les motifs qui doivent les faire accepter et respecter. Si le Pentateuque est l'oeuvre d'un faussaire, quand est-ce que ce travail aurait pu s'exécuter ? Ce n'est certainement pas après que la version des Septante eut vu le jour, 275 avant Christ, ni à l'époque du retour de Babylone, 536 avant Christ (Esdras, II, 62), ni lors de la division du royaume, 975, ni aux jours de Samuel,

1095, ni pendant les quatre siècles qui précédèrent. Car, à chacune de ces époques, il y avait des milliers de personnes intéressées à démasquer la fraude et à repousser les nombreuses et pesantes obligations que, sans droits, elle aurait eu la prétention «imposer à un peuple tout entier. Supposer qu'un individu quelconque se serait soumis aux observances de la circoncision, de la Pâque, de Pentecôte, de la fête des Tabernacles, sous prétexte que cela se serait fait dès le commencement, et pour les raisons indiquées, quand il aurait été notoire que le seul titre sur lequel se fondaient ces prétentions était inauthentique, une imposture, ce serait admettre un miracle plus étonnant que tous ceux que raconte le Pentateuque. Toutes ces institutions, d'ailleurs, il faut bien le remarquer, tirent leur origine, non point, comme d'autres, des événements ordinaires de l'histoire, mais d'événements surnaturels; elles se rattachent à des miracles, de sorte qu'elles peuvent être invoquées en confirmation, non-seulement de l'histoire, mais encore des prodiges (Voyez Graves, Lectures sur le Pentateuque).

§ 10. Documents employés. - Quelques auteurs supposent que Moïse, en rédigeant ses livres, s'est servi de plusieurs anciens documents. C'est ainsi qu'ils expliquent les citations qu'il fait de plusieurs auteurs, et peut-être aussi les noms différents qui sont donnés à Dieu avec une uniformité et une régularité très-marquée. - Le livre des guerres de l'Eternel est cité Nomb., XXI, 14, 15; les versets 27-30 sont un extrait d'un chant de guerre des Amorrhéens. - Dieu est désigné sous le nom de Dieu ou Seigneur (Gen., I à II, 3). Au chapitre II, 4, il est appelé l'Eternel-Dieu jusqu'à III, 24. Au chapitre V, il y a seulement Dieu, excepté au verset 29, qui est une citation. Les mots Dieu et l'Eternel sont employés indistinctement aux chapitres VI, VII, VIII et IX; aux chapitres XII et XIII, il y a seulement l'Eternel; au chapitre XIV, c'est un nom nouveau, l'Eternel fort, souverain. Cette opinion fut d'abord mise en avant par Vitranga, et a été défendue par Calmet, Horne, Pye Smith, Stuart et d'autres. Les exagérations de quelques critiques modernes l'ont fait tomber dans une espèce de discrédit qui n'est peut-être pas mérité.

§ 11. Additions faites au travail de Moïse - Il y a quelques passages qui doivent avoir été ajoutés après la mort de Moïse: le chapitre XXXIV du Deutéronome qui raconte sa mort et sa sépulture; la liste supplémentaire des chefs édomites (Gen., XXXVI, 31-39.) Dans plusieurs passages, le nom

postérieur d'un endroit est substitué au nom ancien ou lui est adjoint; ainsi Dan est mis à la place de Laïs (Gen., XIV, 14, cf. Josué, XIX, 47. - Cf. encore Gen., XIII, 18. Josué, XIV, 15. - Gen., XIII, 3; XXVIII, 19. - Gen., XIV, 2, 7, 8. - Deut., III, 9; IV, 48.

§ 12. Objet du Pentateuque. - Dans le canon juif, le Pentateuque est toujours considéré à part du reste des Ecritures, comme formant la base de la théocratie. Le nom de Loi (Thorah) qui lui est donné désigne le principal sujet du livre, quoique cependant l'idée mère, le point central, se trouve dans le fait de l'alliance contractée entre Dieu et Israël. L'Ancien-Testament tout entier est l'histoire de cette alliance, de ses conditions, de son développement progressif, jusqu'au jour où elle fait place à l'Evangile.

§ 13. Analyse. - Les événements racontés dans le Pentateuque peuvent être classés comme suit –

GENESE. - La création, chapitres I et II; la chute et le monde antédiluvien, III à VI; le déluge, VII et VIII, conséquence de la corruption du genre humain; la bénédiction de Noé et la repopulation de la terre, IX et X; la dispersion, XI; vocation et histoire d'Abraham, XII à XXV; d'Isaac, XXVI et XXVII; de Jacob, etc., jusqu'à la mort de Joseph, XXVIII à L. - Période totale de deux mille trois cent soixante-neuf années (de trois mille six cent dix-neuf d'après Hales).

EXODE. - Les Israélites après la mort de Joseph, I; naissance et jeunesse de Moïse, II à VI; la sortie d'Egypte, VII à XV, 24; première année du voyage, l'alliance, lois morales et autres, le tabernacle, XV, 22 à XL. - Période de cent quarante-cinq ans.

LÉVITIQUE. - Lois sur les sacrifices, I à VII; sur la sacrificature lévitique, VIII à X; sur les purifications, XI à XXII; sur les fêtes, etc., XXIII à XXVII. - Un mois.

NOMBRES. - Dénombrement du peuple, I à IV; événements depuis la seconde jusqu'à la trente-neuvième année, lois diverses, V à X, 10. Voyages des Israélites, X, 11 à XXXVI. - Environ trente-neuf ans.
DEUTÉRONOME, ou répétition de la loi.
1° Sommaire des privilèges et de l'histoire des Israélites, I à IV, 40.

2° Sommaire de leurs lois morales, civiles et cérémonielles, IV, 40, à XXVI.

3° Directions sur ce qu'il faudra faire après avoir passé le Jourdain; les bénédictions et les malédictions, XXVII et XXVIII.

4° Exhortations à l'obéissance, XXIX et XXX.

5° Histoire des faits subséquents, avec le cantique de Moïse, XXXI, XXXII.

6° Bénédiction de Moïse, XXXIII.

7° Récit de sa mort, XXXIV.

Période de cinq à huit semaines.

SECTION II. - Le livre de Job.

§ 14. Job. L'histoire et le livre. - Le livre de Job tire son nom du vénérable patriarche dont il raconte l'histoire. Son antiquité et la concision du style le rendent d'une interprétation parfois assez difficile, quoique les difficultés portent très-rarement sur des questions religieuses un peu importantes. Comme Job est nommé ailleurs dans l'Écriture, à côté de plusieurs autres personnages historiques (Ezéch., XIV, 14. Jacq., V, 11), on doit en conclure qu'il a réellement existé un personnage de ce nom, et que l'ensemble de son histoire n'est pas une simple fiction. Divers détails, les noms de personnes et de lieux qui sont indiqués, et d'autres preuves internes, viennent encore à l'appui de ce fait. La terre d'Huts, que Job habitait, était probablement située au nord-est de l'Arabie déserte.

L'époque à laquelle il vécut a donné lieu à de longues discussions, et ne saurait être déterminée d'une manière certaine. L'opinion la plus probable le fait vivre avant Abraham. Son livre se place donc entre le chap. XI et XII de la Genèse, et peut se lire comme un fragment, un tableau, un supplément au récit très-succinct que Moïse nous donne de l'état primitif de notre race. Les arguments qu'on peut invoquer en faveur de cette opinion sont:

1° le long âge de Job, qui vécut plus de deux cents ans. -

2° L'absence de toute allusion à la loi mosaïque et aux oeuvres merveilleuses de Dieu envers Israël dans le désert, qui sont constamment rappelées dans les écrits postérieurs, comme faisant connaître le caractère de Dieu, sa grandeur et les soins de sa providence. -

3° l'absence de toute allusion à la destruction des villes de la plaine. Cet événement mémorable eut lieu dans le voisinage du pays que Job habitait, et l'on ne comprendrait pas qu'un jugement aussi direct, aussi terrible de Dieu contre les méchants, eût été oublié dans un livre qui traite continuellement de la nature des jugements de Dieu. -

4° Le culte du soleil et de la lune, c'est-à-dire la forme la plus ancienne de l'idolâtrie, est le seul mentionné (XXXI, 26-28). -

5° Les usages et coutumes décrits sont ceux des patriarches des premiers temps. -

6° La religion de Job est de la même nature que celle que l'on trouve généralement chez les patriarches avant Moïse; c'est une religion de sacrifices, mais sans prêtre ni lieu sacré. -

7° Le docteur Hales ajoute un nouvel argument tiré de l'astronomie et fondé sur les chap. IX, 9 et XXXVIII, 31, 32. Il établit que les constellations mentionnées étaient les constellations cardinales du printemps et de l'automne, 2130 ans avant Christ, c'est-à-dire cent quatre-vingt-quatre ans avant la naissance d'Abraham.

Il est intéressant de remarquer, si en effet Job vécut à cette époque, c'est-à-dire entre le déluge et Abraham, que nous avons là une preuve de plus que jamais Dieu ne s'est laissé sans témoignage dans le monde. D'un autre côté, quelques auteurs, ont cru découvrir (XV, 34.; XVIII, 15; XX, 26) des allusions à la destruction de Sodome; ils relèvent aussi la similitude de plusieurs noms du livre avec les noms de quelques-uns des descendants d'Abraham par Ismaël et Esaü, et ils en concluent à une date un peu postérieure à Abraham; ils placent la vie de Job vers la première partie du séjour des Israélites en Egypte.

Quant à l'auteur, les opinions varient également; les uns pensent que ce fut Job lui-même, d'autres Elihu, d'autres Moïse, sans parler de ceux qui placent beaucoup plus tard la composition de cet écrit. Quel qu'en soit l'auteur, du reste, l'autorité canonique du livre même est prouvée par sa place dans le canon juif, et par le témoignage que notre Seigneur et ses apôtres rendent à la collection de l'Ancien -Testament.

.
§ 15. Contenu du livre de Job. - Le livre de Job se divise en trois parties principales:

1° L'Introduction historique, en prose, chap. I et II; récit des malheurs inattendus de Job, tableau de sa grande patience.

2° L'Argument ou la controverse, le corps même du livre, en vers hébreux; on y distingue cinq parties principales:

a. Première série de discours, comprenant la plainte de Job, III; le discours d'Eliphaz, IV, V; la réponse de Job, VI, VII; le discours de Bildad, VIII; la réponse de Job, IX et X; le discours de Tsophar, XI; la réponse de Job, XII à XIV.

b. Seconde série - les discours d'Eliphaz, XV; de Bildad, XVIII; et de Tsophar, XX; et les réponses de Job, XVI et XVII; XIX, XXI.

c. Troisième série: les discours d'Eliphaz, XXII; et de Bildad, XXV; les réponses de Job, XXIII et XXIV; XXVI à XXXI.

La question principale, jusqu'ici, est de savoir si une grande affliction est la preuve évidente d'une grande culpabilité. C'est ce que soutiennent les amis de Job, et ils l'exhortent à se repentir et à s'amender. Job, au contraire, le nie; il en appelle aux faits, et se plaint amèrement de ses amis qui aggravent sa détresse par d'injustes accusations.

d. Discours d'Elihu, XXXII à XXXVII. Il soutient que les afflictions, même lorsqu'elles ne sont pas la conséquence immédiate du péché, ont toujours pour but et pour résultat le bien de celui qui est éprouvé; il blâme Job de ce qu'il cherche à se justifier, au lieu de reconnaître le droit et la justice de Dieu, et il fait ressortir le caractère élevé du gouvernement et de l'action providentielle.

e. Fin de la discussion. Le Tout-Puissant intervient en personne, et sans s'abaisser à expliquer sa conduite, il se borne à montrer sa puissance et sa sagesse (XXXVIII-XLI). Réponse de Job; il reconnaît son tort et se repent (XLII, 1-6).

3° Conclusion ou épilogue, en prose (XLII, 7-17). Guérison, relèvement et prospérité de Job.

.

§ 16. But du livre. - On a beaucoup discuté sur la nature du véritable et principal objet du livre de Job. Ce que Satan reproche au vénérable patriarche, c'est une piété cupide, égoïste, intéressée. Cette accusation est reconnue fautive et injuste à la fin du livre. Job est assuré que le juge de toute la terre lui rendra

justice, et il continuera d'avoir confiance en lui jusqu'au-delà de la tombe (XIX, 23-26). La nature et le pouvoir de la foi sont ainsi expliqués et développés; on y reconnaît la véritable piété de tous les âges faire comprendre fut peut-être un des objets principaux qu'avait en vue l'auteur du livre. On y trouve cependant encore autre chose, pour ne pas dire davantage. Les profondeurs de Dieu, ses miséricordes, la magnificence sans égale de ses oeuvres, la gloire de ses attributs nous y sont dévoilées comme à l'oeil avec une richesse & expressions qui ne se retrouve nulle part ailleurs. Ce livre fait ressortir la dépravation humaine (XXXIII, 8, 9; XXXIV, 5, 9, 35); il montre la foi profonde en un rédempteur à venir et la croyance à l'immortalité de l'âme (XIX, 23-29; XXXIII, 23-28); il présente les sacrifices comme moyens de réconciliation avec Dieu (I, 5; XLII, 8); il dit enfin quelle peut être l'efficace de la prière d'intercession (XLII, 8, 9).

Est-il nécessaire d'ajouter que les paroles prononcées dans ces discussions, même celles de Job, ne sont pas toutes recommandées comme bonnes? Quelques-unes sont erronées, dictées par l'impatience; quelquefois même les conclusions sont contraires à la foi et à la soumission du croyant. L'inspiration se borne à rapporter exactement les arguments et la suite de la discussion, sans sanctionner ou approuver tout ce qui s'est dit, comme elle ne sanctionne ailleurs ni les discours de Pharaon, ni ceux de Saül, ni ceux de Satan.

§ 17. Leçons pratiques. - Un grand nombre de leçons morales importantes découlent du livre de Job. Elihu est un grand exemple d'humilité; quoique ce soit lui qui parle le mieux, c'est lui qui prend le dernier la parole. - Les mauvais jugements sont du diable (I, 9, 10). Leur origine, non moins que leur caractère odieux, doit nous mettre en garde contre cette tendance à juger et à soupçonner le mal. - Les hommes les plus parfaits et les plus pieux sont les premiers à reconnaître leur misère et leur indignité (I, 1; XL, 4; XLII, 6). Nos progrès dans la sainteté se mesurent à nos progrès dans l'humilité. - Quelle sagesse supérieure ne faut-il pas pour discuter avec rectitude et modération, puisque Job lui-même a failli ! - Combien une révélation spéciale

n'est-elle pas nécessaire, puisque même des hommes pieux, avec une grande connaissance de Dieu et une certaine intelligence de ses oeuvres et de ses desseins, ont méconnu quelques-unes des leçons le plus clairement écrites dans ses ouvrages. Pour corriger les malentendus et les erreurs des hommes sur ces questions, il n'a fallu rien moins que l'intervention même de Dieu.

SECTION III. - La poésie hébraïque et les livres poétiques.

§ 18. La poésie hébraïque. - Le livre de Job étant le plus ancien des livres poétiques de la Bible, c'est ici qu'il convient de placer quelques observations sur la nature de la poésie hébraïque.

Dans la division ordinairement reçue des saintes Ecritures, on désigne sous le nom de livres poétiques les livres de Job, des Psaumes et des Proverbes; quelques-uns y ajoutent l'Ecclésiaste et le Cantique de Salomon. Quant à leur date, les uns sont antérieurs, les autres postérieurs à la plupart des livres historiques; mais on les considère à part et comme formant un ensemble, à cause du caractère qui leur est commun d'être écrits entièrement ou presque entièrement en vers hébreux. Dans le canon juif, ils sont compris sous le titre d'hagiographes ou saints écrits. - Les oracles des prophètes sont aussi, pour la plupart, rédigés dans une forme poétique. L'excellence particulière de la poésie hébraïque vient de ce qu'elle est exclusivement consacrée au service de la plus noble des causes, celle de la religion. Elle renferme les plus saintes et les plus précieuses vérités, exprimées dans le langage le plus digne et le plus élevé. Il y a tant d'incertitude sur l'ancienne prononciation de l'hébreu, qu'il n'est pas facile de déterminer la nature de la versification de cette langue. Cependant les écrits récents de Lowth, Jebb, et d'autres savants, ont répandu sur ce sujet beaucoup de lumière. Le trait caractéristique de la poésie hébraïque consiste avant tout dans l'élévation de la pensée et dans la richesse du style, dans l'emploi de certains mots ou de certaines formes de langage, dans la manière sentencieuse de l'expression, dans l'agencement particulier des périodes, dans la combinaison, le parallélisme ou l'opposition des divers membres d'une même phrase. Voici quelques-unes des formes artificielles que semble plus particulièrement affecter la poésie des Hébreux. Quelquefois c'est l'arrangement alphabétique d'un poème qui en fait extérieurement le principal caractère, chaque ligne commençant successivement par chacune des lettres de l'alphabet, ou toutes les deux lignes seulement, ou bien toute une série de versets commençant par la même lettre initiale, et les suivants par la suivante (voyez Ps. CXIX, et Lam., III). Les huit premiers versets du psaume CXIX, dans l'original, commencent par un a (Aleph); les huit suivants par un b (Beth), et ainsi de suite jusqu'à la fin, de sorte que ce psaume se compose d'autant de strophes de huit vers qu'il a de lettres dans l'alphabet. On compte ainsi dans l'Ancien-Testament douze poèmes alphabétiques plus ou moins grands.

La répétition d'une même pensée, sa reproduction périodique à de certains intervalles, est encore un des caractères extérieurs de la poésie des Hébreux. On en voit des exemples Ps. XLII, 5, 11; XLIII, 5; CVII, 8, 15, 21, 31. Esaïe, IX, 12, 17, 20; X, 4. Amos, I, 3, 6, 9, 11, 13; II, 1, 4, 6. Mais le trait distinctif le plus frappant de la poésie hébraïque c'est ce que Lowth et d'autres avec lui ont appelé le parallélisme, c'est-à-dire une certaine correspondance, soit de pensées, soit d'expressions entre les membres d'une même période. Quelquefois, la seconde expression est un peu plus que le simple écho de la première; elle ajoute une idée nouvelle, une plus grande force, une plus grande beauté; il y a gradation dans la forme, et quelquefois la même pensée est relevée encore par le contraste d'une idée contraire. C'est en grande partie au fait du parallélisme et à ce genre de structure de la phrase que les traductions les plus ordinaires de ces livres doivent de conserver, malgré les imperfections de la forme, un cachet poétique si prononcé; car, littérales, elles gardent la simplicité de la forme et la naïve et pure beauté des pensées de l'original. On distingue plusieurs espèces de parallélismes:

1° Le parallélisme synonymique, quand les membres de phrase qui se correspondent expriment une même idée en des termes différents (Gen., IV, 23. Juges, XIV, 14. Ps. II, 10. Jér., II, 12, 27).

2° Le parallélisme antithétique (voyez chap. IV, sect. III, § 90 et suiv.). - Quelquefois il y a double synonymie et double antithèse (Esaïe, I, 3, 19, 20). - La double forme, antithétique du parallélisme est assez commune chez les prophètes; voyez en particulier le beau passage Hab., III, 17, 18 et Esaïe, IX, 10.

3° Le parallélisme synthétique, quand les phrases reproduites expriment une même idée, mais avec une gradation dans le choix des mots, et d'une manière progressive; le parallélisme est alors moins dans les mots que dans les idées; il y a correspondance générale, d'identité ou d'opposition, entre les différents membres des phrases. Le nombre des parallélismes de cette espèce est très-considérable et très-varié; il renferme d'une manière générale tous ceux qui ne rentrent pas dans les deux classes précédentes. - Ainsi, au lieu d'être la simple reproduction, affirmative ou négative, de l'idée première, le verset parallèle peut la renforcer quelquefois par l'adjonction d'une idée accessoire, d'un mot qui la modifie, sans cependant altérer la correspondance directe qui doit se trouver entre les deux, comme Job, III, 3-9. Ps. CXLVIII, 7-43. Esaïe, I, 5-9; LVIII, 5-8, et en beaucoup d'autres passages des Ecritures, principalement dans les prophètes.

Cette classification des parallélismes est du reste assez élastique, chaque classe pouvant se subdiviser en plusieurs espèces distinctes et admettant un certain nombre de variétés. Souvent même, ajoute l'évêque Jebb, les nuances sont trop peu tranchées pour qu'on puisse distinguer si des versets parallèles doivent être rangés dans l'une ou dans l'autre des catégories. Ajoutons encore que la poésie hébraïque, suivant les sujets qu'elle traite et le plan qu'elle adopte, est tantôt lyrique, comme dans les Psaumes; tantôt épique, comme dans Job; tantôt didactique, comme dans les Proverbes; tantôt idyllique ou pastorale, comme dans le Cantique; tantôt enfin prophétique, comme dans la plupart des prophètes. Quelquefois même on y trouve la rime, mais on ne saurait affirmer que le fait, quand il se rencontre, soit bien intentionnel (Gen., IV, 23. Job, VI, 4, 7, 9, 13, 22, 29). Il est souvent utile de connaître et de se rappeler les lois du parallélisme poétique; elles peuvent fournir d'importantes facilités pour l'interprétation. Les membres d'une phrase exprimant d'ordinaire le même sens que les membres correspondants de la phrase parallèle, des mots nouveaux et difficiles sont ainsi susceptibles d'être expliqués-d'une manière naturelle. La Bible à paragraphes, publiée par la Société des traités de Londres, et la traduction des Hagiographes et des prophètes, publiée en français par M. Perret-Gentil (Neufchâtel), font ressortir, comme l'original, les membres de phrase parallèles. Les Bibles hébraïques ne les font pas ressortir aussi nettement, à l'exception de Exode, XV. Deut., XXXII. Juges, V, et 2 Sam., XXII; mais on peut toujours arriver à les distinguer en faisant attention à la ponctuation.

SECTION IV. - Analyse des livres du Pentateuque et tables chronologiques.

§ 19. Comment il faut étudier l'Écriture. - Si l'on étudie la Bible au point de vue pratique, on la considérera comme une révélation de Dieu, de l'homme et du salut, et chacun de ces sujets est de nature à répandre de la lumière sur les autres. Mais on peut l'étudier sous un autre rapport, plutôt scientifique et systématique, et dans ce cas on distinguera les différentes portions de la Bible suivant leur forme extérieure ou suivant leur contenu: livres ou fragments biographiques, renfermant la vie d'hommes fidèles ou d'infidèles, et racontant l'histoire de leur influence ou de leur exemple; livres historiques, avec leur double division, l'histoire du monde et celle de l'Eglise; livres de doctrine, révélant graduellement la vérité divine; livres de morale, qui développent et enseignent tout l'ensemble des devoirs de l'homme livres des institutions positives, fondées sur la volonté de Dieu et par conséquent muables et transitoires, comme les règles de morale sont immuables, parce qu'elles reposent sur son caractère; livres de sagesse pratique, résultats de l'expérience chrétienne, indiquant et recommandant les préceptes de vie et de conduite de la prudence divine et de la prudence humaine.

En se rappelant ces distinctions, on peut lire l'ensemble de la Parole de Dieu, et l'on se demandera toujours quelle est la lumière que chaque passage jette sur le caractère personnel ou national de celui dont on s'occupe, sur une question morale, sur une vérité spirituelle, sur une institution, sur la conduite à tenir en général, etc. Il faut avouer cependant que la première division indiquée a quelque chose de plus simple, de plus naturel et de plus pratique. Qu'on étudie la Bible pour apprendre à connaître Dieu, sa nature, ses perfections, ses conseils; l'homme, sa condition et ses destinées, ses devoirs et ses privilèges; Christ dans son oeuvre et dans ses mérites, on verra facilement qu'on peut réunir et rattacher à l'un ou à l'autre de ces trois chefs ou sujets tout ce que l'Écriture nous enseigne et nous révèle.

§ 20. Objet spécial d'une lecture. - Un pieux évêque de Londres a posé cette

règle excellente, qu'après avoir lu d'un bout à l'autre un livre de l'Écriture, il faut le relire, mais en en rapportant toutes les portions à un objet spécial déterminé, à l'un des sujets indiqués plus haut. Ce n'est qu'en envisageant une même vérité sous plusieurs faces qu'on prévient des erreurs et des malentendus, sans cela inévitables; c'est de cette manière aussi qu'on en épuise le sens pratique et qu'on en grave dans son cœur les salutaires enseignements. Appliquée au Pentateuque, cette règle, éclairée et fécondée par les révélations plus claires de l'Évangile, nous y fait découvrir d'abondantes lumières sur les trois sujets autour desquels se concentre toute la révélation; les livres de Moïse renferment, en germe, tout ce qui sera développé plus tard. L'étude sérieuse de l'histoire en général, et de l'histoire sainte en particulier, ne consiste pas tant à grouper les faits qu'à les comparer, et à les rattacher aux motifs et aux principes dont ils découlent, puis à en déduire les leçons qu'ils renferment. De même l'étude des doctrines et des devoirs a pour but, non-seulement de les faire comprendre, mais encore de les rendre plus sensibles et de les faire pénétrer dans le cœur, l'intelligence et la conscience. Les faits doivent nous ramener aux principes, et les principes doivent se traduire en faits; les uns doivent s'expliquer par les autres. Voyez ce qui sera dit plus loin, dans les notes sur la Genèse et sur les Proverbes.

.
§ 21. Observations sur les tableaux chronologiques. - On trouvera ci-après, dans une série de tabelles chronologiques, l'histoire complète de la Bible, arrangée chronologiquement; il importe, en effet, beaucoup de tenir toujours compte de l'ordre des temps. Ces tableaux seront, en outre, presque toujours divisés en sections, suivant le sens. Les notes qui y sont jointes ont pour but d'expliquer le texte sacré; elles ne sont pas un commentaire proprement dit, mais elles sont destinées à mettre le lecteur en mesure de se faire son commentaire à lui-même, et d'appliquer les principes d'interprétation qui ont été posés. - On a marqué en italiques, de manière à frapper au premier coup-d'oeil, tout ce qui dans l'Ancien-Testament peut être considéré comme préfigurant ou annonçant le Messie, sa personne, son oeuvre, son sacrifice.

Malgré l'importance de ce sujet, il n'y a cependant que peu de notes qui s'y rapportent; il est donc d'autant plus important pour le lecteur d'accorder une grande attention à la simple mention qui en est faite. Pour l'étude pratique et dévotionnelle (1) de la Bible, nous n'avons qu'à renvoyer ici à ce qui a été dit ire partie, chap. VII. Il est souvent bon que le lecteur, laissant là tout secours extérieur, s'attache à méditer un petit nombre de versets, en les analysant avec soin et en notant toutes les vérités qui lui paraissent ressortir de chaque mot et de chaque phrase. Dans beaucoup de cas cette étude simple, modeste et sérieuse, sera plus utile qu'un travail plus scientifique, mais l'un et l'autre système sont bons, et ils peuvent parfaitement se concilier, quoique la faiblesse de notre nature humaine nous les fasse quelquefois regarder comme incompatibles. Si nous pouvions n'étudier qu'au point de vue de la piété et laisser là toute autre science, sonder les Ecritures avec succès sans aucun secours extérieur, et voir partout et toujours, et sans en rien perdre, tout ce que la Bible nous révèle sur Dieu, Christ et nous-mêmes, il est évident que le coeur et l'esprit y gagneraient également.

§ 22. Premier tableau chronologique.

Depuis la création (4004 avant Christ) jusqu'à la mort de Noé (2006 ans).

DATES ET LIEUX Avant J.C.	EVENEMENTS	LIVRES ET CHAPITRES
4004	La création	Gen., I, II, 4-7.
Sur ces dates, V. le § 101 .)	Institution du jour de repos	Gen, II, 1-3.

	Formation d'Adam et d'Eve.	Gen, II, 8-25.
	Courte récapitulation du chap. 1	Gen, II, 8-25.
	La chute de l'homme	Gen, III, 1-13.
Eden	Rapport du premier péché de l'homme avec l'état subséquent de l'humanité (Rom, V, 14. 1 Cor., XV) Première promesse d'un Sauveur. Expulsion d'Eden	Gen., III, 14-24.
4003-2 Près d'Eden	Naissance de Caïn et d'Abel	Gen, IV, 1, 2.
3875	Premier sacrifice mentionné Celui d'Abel est accepté.	Gen., IV, 3-7. Gen., IV, 3-7.
	Crime et malédiction de Caïn	Gen., IV, 8-15.
3875-3501, Nod	Caïn bâtit Hénoc; ses descendants. Discours de Lémec	Gen., IV, 16-24.
3874 Près d'Eden	Naissance de Seth et d'Enos.	Gen., IV,

	Séparation entre le monde et l'Eglise	25, 26.
3769	Généalogie d'Adam à Noé. Filiation messianique	Gen., V.
2468	Méchanceté des hommes; Dieu arrête de les faire périr après un répit d'encre 120 ans; Noé prêche 2 Pierre. II, 5) .	Gen., VI.
	Dieu renouvelle avec Noé son alliance; Noé construit l'arche	Gen., VI, 18
2348	Noé entre dans l'arche. Le déluge	Gen., VII
2347 Arménie. Montagnes d'Ararat	Les eaux s'écoulent. Noé quitte l'arche	Gen., VIII
	Renouvellement de l'alliance entre Dieu et Noé	Gen, IX, 1-17
	Noé et ses fils; prophéties qui les concernent	[Gen, IX, 18-27]--- (1)
2247	Babel Confusion des langues. Dispersion	Gen., XI, 1-9

2233 Sinhar Babylonie ou Irak- Arabi	Généalogie des fils de Noé	[Gen., X]
	Nimrod fonde l'empire babylonien ou assyrien	[Gen., X]
	Généalogie de Sem à Taré; la ligne messianique	[Gen., XI, 10-26]
1998	Mort de Noé	Gen, IX, 28,29

Notes. - On peut sur tout ce paragraphe, et spécialement pour ce qui concerne les noms d'hommes et de lieux, consulter les dictionnaires de la Bible et les ouvrages spéciaux.

Gen., I, II. La création est ici attribuée à Dieu. Tous les philosophes païens ont affirmé l'éternité de la matière, même ceux qui reconnaissent que c'est Dieu qui lui a donné ses diverses formes. Ce premier chapitre nous en apprend plus sur la création que toutes les cosmogonies païennes combinées; il sert ainsi à prouver la folie de l'idolâtrie. Ce que nous voyons ici comme créature de Dieu, et comme son ouvrage, les Egyptiens et &autres l'adoraient comme Dieu et créateur.

Gen., II, 2, 24. L'institution du mariage et celle du jour de repos sont toutes les deux antérieures à la chute. Le sabbat fut le premier consacré par le fait de l'achèvement de la création. Il continua d'être observé, comme on le voit par la division du temps en semaines (VIII, 8-13; XXIX, 27, 28) par la reconnaissance du jour de repos avant la loi (Exode, XVI, 22-30), et par la forme même du commandement - Souviens-toi ! Depuis la sortie d'Egypte le sabbat fut encore

consacré par le fait que c'est en ce jour que furent délivrés les Israélites (Exode, XX. Deut., V, 15). Sous l'Évangile ce jour sert à rappeler une plus grande délivrance et à introduire une nouvelle création. Le jour est changé quant à sa date, mais il est conservé dans la semaine; c'est toujours le jour du Seigneur (Actes, XX, 7. Apoc., I, 10). Il doit être observé comme jour de repos, de sanctification et de joyeuses dévotions (Exode, XXXI, 13. Esaïe, LVIII, 13, 14).

Gen., III. Le caractère et la personnalité du tentateur, ses ruses, ses mensonges, son influence, sont décrits dans des termes qui prouvent que cette histoire n'est pas une pure fiction. Ce fragment doit être étudié à la lumière de la révélation (cf. 2 Cor., II, 11; XI, 3-14. Ephés., VI, 11. Luc, XXII, 3. Actes, V, 3. Matth., XIII, 25). - Notez encore la justice de Dieu, qui punit le péché partout où il se rencontre, et comparez l'histoire de Caïn (chap. IV); celle du déluge (chap. VI); de Sodome (chap. XIX); et même celle de tous les patriarches. Mais notez aussi sa miséricorde; la promesse est donnée avant la sentence; la malédiction du travail devient une bénédiction; Noé prêche, il avertit; un délai de cent vingt ans est accordé aux coupables; Sodome sera sauvée s'il s'y trouve seulement dix justes. Dieu n'attendra pas plus longtemps; il est patient, mais il est juste.

Gen., IV, 4. Le premier et le second sacrifice mentionnés dans l'Écriture sont l'un et l'autre ostensiblement acceptés (IV, 4.; VIII, 20). Ceux qui suivirent le furent sans doute aussi, bien que ce ne soit pas dit expressément (XII, 7, 8; XIII, 18). L'institution des sacrifices est établie comme divine (Gen., XV, 9). Le Nouveau-Testament dira ce qu'ils signifiaient. Ils exprimaient et excitaient les mêmes sentiments que ceux que la croix réveille aujourd'hui, à un degré bien supérieur, dans le cœur des fidèles.

Gen., V, 24. Remarquez les trois ascensions merveilleuses d'Énoch, d'Élie et de notre Seigneur; chacune fut, pour sa dispensation, une preuve de l'immortalité; la dernière en fut, le gage et le titre.

Abel est tué, Énoch enlevé, Jacob élu; Élie monte au ciel, Jean-Baptiste, qui le représente dans le Nouveau-Testament, est lâchement assassiné. Pourquoi ces destinées diverses? Il en est ainsi, ô Père, parce que telle est ta volonté. C'est la

seule réponse que nous donne la Bible (Ps. CXXXV, 6. Rom., IX, 20. Dan., IV, 35).

Gen., VIII, 20. La nature même est une preuve de la fidélité de Dieu. Gen., XI, 9, doit précéder le chapitre X qui nous montre les hommes dispersés, tandis que XI, 9, ils n'ont encore qu'un même langage. § 23. Second tableau.

(1) Mot tout anglais, qui n'a pas son équivalent dans notre langue, mais qui se comprend cependant (Trad.)

(2) Les passages placés ainsi entre deux crochets [] sont, ou des répétitions, ou des listes chronologiques; ils ont par conséquent moins d'intérêt pour une lecture publique ou pour un culte de famille.

SECTION IV. - Analyse des livres du Pentateuque et tables chronologiques.

- (Suite 1)

§ 23. Second tableau. Tableau: De la mort de Noé à la naissance de Moïse (417 ans).

DATES ET LIEUX Avant J.C.	EVENEMENTS	LIVRES ET CHAPITRES
Huts, en Idumée	1. Job. Date incertaine, voyez § 14 [Chap. III-XXXI]. Les chap. XIX, 25-27; XXXIII, 23-28, renferment des allusions directes à l'oeuvre du Messie.	Job, I à XLII.
1996 Ur, en Caldée, Edesse, maintenant Orfa	2. Abraham. Naissance d'Abraham. Il épouse Saraï; il quitte Ur et sa parenté idolâtre (Josué, XXIV, 2)	Gen., XI, 27-32.
1922 Charran	Taré, Lot, Saraï. Mort de Taré	Actes, VII, 2-4.
1921 Canaan	Il quitte Charran avec Saraï et Lot.	Gen., XII, 1-9.
1921	Grandes promesses qui lui sont faites. Cf. Actes, III, 25 Rom., IV. Gal., III, 16.	Gen., XII, 1-9.

1920	Il visite l'Egypte; sa dissimulation	Gen., XII, 10-21.
1918	Son retour en Canaan. Lot à Sodome	Gen., XIII, 1-13
1917 Hébron	Nouvelles promesses. Il va à Mamré	Gen., XIII, 14-18.
1913 Siddim (El Ghor)	Kédor-Lahomer. Lot pris et délivré Melchisédec bénit Abraham	Gen., XIV.
1912 Hébron	Alliance de Dieu avec Abraham	Gen., XV.
1910	Agar. Naissance d'Ismaël	Gen., XVI.
1897	L'alliance est renouvelée; les noms sont changés. Circoncision	Gen., XVII.
	Abraham s'entretient avec des anges dont l'un est l'ange de l'alliance. Sodome. Lot; sa femme; ses filles	Gen., XVIII; XIX, 1-36 [XIX, 4-11,30-36].
1896 Guérar	Il quitte Hébron. Démêlés avec Abimélec	Gen., XX.
	Naissance de Moab et de Ben-Hammi .	[Gen., XIX, 37, 38].

	Naissance d'Isaac. Renvoi d'Ismaël. Alliance avec Abimélec.	Gen., XXI, 1-31.
Morija	Epreuve de la foi d'Abraham Sacrifice d'Isaac	Gen., XXII, 1-19.
Macpéla	Mort et sépulture de Sara	Gen., XXIII.
	Histoire de la famille de Nacor	Gen., XXII [20-24].
1856 Béersébah	Envoi d'Elihézer vers Laban. Mariage d'Isaac	Gen., XXIV.
1850	Mariage d'Abraham avec Kétura. Leurs enfants	Gen., XXV, 1-6.
1836	Naissance d'Esau et de Jacob; leur caractère	Gen., XXV, 19-28.
1821 Béersébah	Mort d'Abraham. Isaac et Ismaël l'ensevelissent	Gen., XXV, 7-11.

Notes. - Gen., XII. Les voyages d'Abraham ont contribué à répandre dans une grande partie de l'Orient quelques éléments de la vraie religion. Nous en trouvons la preuve dans les convictions naissantes, quoique bien faibles, de plusieurs familles mentionnées dans l'Ancien-Testament. Plusieurs peuples de l'antiquité ont prétendu d'ailleurs rattacher à Abraham leurs idées religieuses. Gen., XIII, 7. Serviteurs. Voyez sur leurs devoirs les exemples d'Elihézer (XXIV, 1-60), de Jacob (XXXI, 38 - 41), de Joseph (XXXIX, 1- 6), de David (1 Sam.,

XVIII, 5), d'Abdias (1 Rois, XVIII, 3), des serviteurs de Naaman (2 Rois, V, 2; 3, 13); et cf. les préceptes du Nouveau-Testament sur ce sujet (Ephés., V, 6).

Gen., XII. Les alliances successives de Dieu avec ses enfants sont un sujet plein d'intérêt. La première fut conclue avec Adam, la seconde avec Noé, la troisième avec Abraham. La première fut conditionnelle, les deux autres sans conditions; la dernière fut confirmée par la foi d'Abraham (XXII, 16-18; XXVI, 1-5. Cf. XII, 1-3, 7; XIII, 14-17; XV, 17; XXVIII, 10-15. Actes, III, 13-26. Gal., III, 4. Rom., IV). - L'attente d'un sauveur, annoncé dans ces promesses, explique l'importance attachée au droit d'aînesse, la conservation des archives de famille, et plusieurs autres usages de la religion patriarcale. Gen., XII, 7. Les connaissances religieuses des patriarches étaient évidemment fort bornées, mais leur foi, leur piété étaient exemplaires. Partout où ils allaient, ils élevaient un autel (XII, 7; XIII, 4). Quelles que soient leurs difficultés, ils trouvent dans la prière une ressource. Ils transmettent leur foi et leurs souvenirs à leurs enfants.

Gen., XIX. Les justes sont sauvés, toutefois comme au travers du feu (1 Cor., III, 13).

Gen., XXI. La semence de la chair est distinguée de celle de l'esprit. La première persécute et méprise la seconde (Gal., IV, 29).

Gen., XXIV. Un mariage selon le Seigneur. Notez-en les détails et les particularités. Cependant ce mariage restera stérile, et la promesse sera ajournée pendant vingt ans.

SECTION IV. - Analyse des livres du Pentateuque et tables chronologiques.

§ 24. Troisième tableau.

Depuis la naissance de Moïse (1571 avant Christ) jusqu'à sa mort (120 ans).

DATES ET LIEUX Avant J.C.	EVENEMENTS	LIVRES ET CHAPITRES
1571-1532	1. Jusqu'à la sortie d'Egypte Naissance, exposition, délivrance, et premières années de Moïse	Exode, II, 1-10.
1531 Madian	Moïse, ayant tué un Egyptien, s'enfuit à Madian. Il épouse Séphora, fille de Jéthro. Naissance de Guerson	Exode, II, 11-22.
1531 Egypte	Les Israélites soupirent à cause de la servitude	Exode, II, 23-25. (Ps. LXXXVIII.)
1491 Horeb	Dieu apparaît à Moïse dans un buisson ardent; il le charge, lui et Aaron, de conduire les Israélites hors d'Egypte (cf. Actes, VII, 30)	Exode, III; IV, 1-17.
1491 Egypte	Moïse quitte Madian; il trouve	Exode, IV,

	Aaron	18-31.
	Moïse et Aaron somment Pharaon de laisser partir les Israélites; refus de Pharaon	Exode, V.
	Dieu renouvelle sa promesse par son nom l'Eternel	Exode, VI, 1-13.
	Les descendants de Ruben de' Siméon et de Lévi (Moïse et Aaron appartiennent à Lévi)	[Exode, VI, 14-27]
	Moïse et Aaron sont de nouveau envoyés ils confirment leur message par un miracle; les magiciens les imitent.	Exode, VI, 28-30; VII, 1-13.
	Pharaon refuse; les huit premières plaies	Exode, VII, 14-25; VIII; IX; X, 1-20.
	Institution de la Pâque	Exode, XII, 1-20.
	La neuvième plaie, trois jours de ténèbres	Exode, X, 21-27
	Les Israélites demandent de l'or aux Egyptiens; la dixième plaie. Pharaon effrayé cède	Exode, XI, 1-8; X, 28, 29; XI, 9,

		10.
	On mange la Pâque, le même jour du même mois où Christ. notre Pâque, le premier-né mis à mort, a été sacrifié	Exode, XII, 21-30.
1491 Rhamésés	Sortie d'Egypte (l'an 2513 du monde).	Exode, XII, 31-36, 40-42

Notes. - Par le commandement de Dieu, le mois de nisan ou d'abib, au quatorzième jour duquel eut lieu la sortie d'Egypte, devint le premier mois de l'année ecclésiastique (Exode, XII, 2). Le reste de l'histoire de Moïse étant généralement calculé d'après cette manière de compter, c'est aussi d'après elle que nous indiquerons les dates.

Exode, II, 25. C'est ici que Lightfoot et Townsend placent le psaume LXXXVIII (voyez 1 Chron., II, 6); Witsius et d'autres le rapportent à la captivité (I Chron., VI, 33).

Exode, III, 11. Remarquez les doutes de Moïse; il se méfie de lui-même jusqu'à ce que plusieurs miracles lui aient donné la garantie de la divinité de son mandat.

Les Israélites en Egypte ont évidemment été atteints par la contagion de l'idolâtrie qui les entourait; de là leur incrédulité, leur légèreté et leurs murmures (cf. Josué, XXIV, 14. Ezéch., XX, 8. Josué, V, 9. Lév., XXIV, 10). Exode, III, 14. L'ange de l'Eternel s'appelle: "Je suis celui qui suis." C'est le même qui a garanti Jacob de tout mal (Gen., XLVIII, 16), qui a donné la loi (Actes, VII, 38. Exode, XIX, 20; XX, 1), qui a conduit Israël au travers du désert

(Exode, XXIII, 20, 21), et qui a réclamé les hommages de Josué (Josué, V, 15; VI, 2).

Exode, VII, 1. Ton prophète ou orateur, celui qui prend la parole. Prophétiser signifie, dans le langage de l'Écriture, annoncer l'avenir, et aussi instruire ou parler en public (voyez Tite, I, 12. Actes, XIII, 1. 1 Cor., XI, 4, 5; XIV, 1. Ephés., II, 20).

Exode, VIII. Les dix plaies ont toutes leur signification, elles prouvent la puissance de Dieu et le néant de l'idolâtrie.

1° Le Nil, objet de vénération, est changé en sang, objet d'horreur.

2° La grenouille adorée devient une plaie publique.

3° Les poux, que les Égyptiens regardaient comme si impurs que c'était une profanation d'entrer dans un temple sans en être nettoyé, couvrent le pays comme de la poussière.

4° Des insectes (Zebub) que les Égyptiens adoraient deviennent un supplice.

5° Le bétail, également adoré, tombe mort sous les yeux de ses adorateurs.

6° Les cendres, que les prêtres jetaient au vent en signe de bénédiction, amènent partout des ulcères.

7° Isis et Osiris, les dieux de l'eau et du feu, sont incapables de préserver l'Égypte, même en une saison où les orages sont inconnus, de la grêle et de la foudre.

8° Isis et Sérapis passaient pour protecteurs du pays contre le fléau des sauterelles. Le vent d'ouest pouvait en amener; mais le vent d'est n'était pas à redouter, la mer Rouge servant de barrière de ce côté. Néanmoins, les faux dieux sont impuissants, et le vent d'est qu'on respecte fait monter les sauterelles sur tout le pays d'Égypte.

9° Les armées célestes, objets du culte égyptien, sont placées sous le contrôle de la volonté de Dieu.

10° La dernière plaie explique et couronne les autres. L'Égypte avait frappé les premiers-nés de Dieu; Dieu, à son tour, frappe les premiers-nés des Égyptiens. - Les deux premières plaies, annoncées par Moïse, furent imitées par les magiciens. Incapables d'imiter les suivantes, ils furent contraints d'y reconnaître le doigt de Dieu.

Exode, XII, 1-20 renferme un commandement donné cinq jours avant la Pâque, c'est-à-dire le 9 ou le 10 nisan. C'est ce qui explique la position de cette section dans le tableau.

Exode, XII, 21. La victime pascale fut choisie et mise à part le 10, le jour de l'entrée de Jésus à Jérusalem (Jean, XII, 12-19). Le 14, de bonne heure, elle fut préparée pour le sacrifice; et entre la neuvième et la onzième heure, l'heure à laquelle Jésus expira, elle fut mise à mort; son sang servit à teindre les poteaux des maisons, et son corps fut mangé en famille, devant donner des forces à tous pour le voyage qui allait commencer. A minuit les premiers-nés furent mis à mort par l'ange exterminateur, et au milieu de cette détresse, avec le calme solennel d'une procession religieuse, les Israélites se mettent en route pour quitter la terre de servitude. Que d'enseignements dans cette institution typique !

SECTION V. - Objet et but de la loi.
- Sommaire de ses Institutions religieuses.

§ 25. Dessein et objet de la loi. - On peut se demander maintenant quelle a été l'intention de Dieu en donnant aux hommes la dispensation de la loi, et quelle utilité peut résulter de son étude. Il y avait cependant sur la terre de la foi et de la piété avant le régime de cette alliance. Il y a encore de la foi et de la piété, maintenant que cette économie a disparu. Comme institution, elle était évidemment un joug pesant et lourd; et si elle n'avait pas eu d'autre objet que de régulariser le culte, d'annoncer l'Évangile du Sauveur, ou de séparer les Juifs des autres peuples, ce but aurait pu être atteint, ce semble, par des moyens plus simples et moins compliqués. En outre on peut s'étonner que plusieurs points de doctrine ne soient pas révélés d'une manière plus claire et plus positive; ainsi la spiritualité de l'économie à venir, l'immortalité, et les gloires de la vie future.

En réponse à ces questions et à ces objections, rappelons-nous que l'homme a une grande tendance à oublier Dieu. Vertu, fidélité, foi, piété, soumission à la volonté divine, obéissance à la loi de Dieu, désir ferme et sincère de glorifier sa majesté souveraine, sont tout autant de choses qui, non-seulement ne sont pas naturelles à l'homme, mais encore sont directement contraires et opposées à sa volonté comme à sa nature. Sans des révélations successives et graduées, sans les parcelles de vérité, telles que l'Écriture nous les représente au monde, se manifestant peu à peu et sous certaines formes, la vérité et les sentiments qu'elle produit ou qu'elle suppose eussent infailliblement disparu de dessus la surface de la terre en fort peu de temps. Cela ressort de nombreux exemples d'individus ou de peuples, et l'on peut conclure du particulier au général avec la même rigueur que sur un point quelconque de la science. Supposons, en effet, que Dieu s'adresse à des hommes toujours enclins à l'idolâtrie et à la barbarie, enfants par l'intelligence, n'ayant aucun goût, aucun penchant pour des jouissances purement spirituelles, si matériels qu'ils ne puissent même pas s'en faire une idée; il veut faire comprendre à cette race

dégradée ses perfections infinies, et l'amener à lui rendre le culte qui lui est dû; il veut leur faire connaître l'état de leur coeur, et les humilier en constatant leur dépravation morale; il veut les habituer à le voir partout, à craindre son pouvoir, à se réjouir de son amour; il veut relever leur confiance dans le Dieu de leurs pères, le Dieu de l'alliance; incliner leurs coeurs vers sa maison sainte, et leur faire goûter les privilèges de sa communion; - supposons encore qu'il désire les distinguer comme son peuple particulier, c'est-à-dire élu, racheté et séparé des autres peuples; les préserver d'un contact inutile ou dangereux avec leurs voisins idolâtres; unir toutes les classes des Israélites comme un seul corps, sous le gouvernement d'un roi; leur apprendre à s'aimer les uns les autres comme frères; éviter le danger, si naturel dans ce inonde, de l'accumulation des richesses outre les mains d'un petit nombre, et l'oppression des uns par les autres, qui en est la conséquence ordinaire; encourager parmi tous les développements d'une honnête industrie; donner à chacun la conviction qu'il a un nom et une place sur le sol de la patrie; assurer le sort de la veuve et de l'orphelin; assurer du repos et des jouissances morales aux serviteurs; concilier, du moins en partie, l'existence d'une classe lettrée et sacerdotale, avec le développement intellectuel et religieux de tous, en stimulant les uns à s'occuper avec zèle d'enseigner aux autres les préceptes de la loi; - supposons qu'il ait voulu donner à sa révélation de nouvelles garanties, conserver le souvenir de ce qu'il a fait à ces hommes comme nation, les amener à une obéissance absolue, mettre leurs pensées et leurs sentiments en harmonie avec l'oeuvre, les fonctions, le règne de ce Messie que les diverses institutions de ce peuple annoncent et préparent; - admettons enfin, par suite de la dépravation naturelle du coeur humain, et parce qu'il est impossible que des observances rituelles le purifient de son péché et le sanctifient, que ces préceptes et ces rites extérieurs n'aient pu, par eux-mêmes, produire autre chose qu'une sainteté légale, un pardon légal, sans toucher en aucune manière à ce qui concerne les intérêts éternels; - que toutes ces suppositions aient été le but réel de la loi mosaïque, et nous reconnâtrons aisément que cette loi était tout-à-fait appropriée à son bat.

Or c'est bien là ce qui est; tout ce qu'on vient de supposer était bien en effet le but, l'objet de la loi, quoiqu'on puisse, si l'on veut, le présenter aussi sous d'autres points de vue. La loi est-elle un code moral ? Elle nous enseigne nos devoirs envers Dieu et envers les hommes. L'envisagerons-nous comme un ensemble d'observances rituelles? Elle nous montre nos fautes, elle nous fait sentir la sainteté de Dieu, elle nous fait entrevoir la croix. Est-ce une institution civile ? Elle règle le culte d'un roi invisible, elle isole les Juifs au milieu des nations, elle fortifie l'amour fraternel. Comme révélation de la vérité, comme religion objective, elle abonde partout en riches enseignements. Comme ombre des vérités qui doivent être révélées plus tard, elle ranime la piété, elle sanctifie et rend plus profonds les sentiments religieux, elle développe la religion subjective. Si nous la considérons comme un document historique, elle renferme le trésor des traditions anciennes et des plus anciens souvenirs du monde, elle les conserve religieusement en écartant tout ce qui les pourrait altérer, mais rappelant toujours que c'est l'intelligence spirituelle de ces vérités qui, seule, est essentielle au salut. On peut envisager la loi sous ces différents rapports; mais à quelque point de vue qu'on se place, le fait principal demeure. Elle nous révèle le péché de l'homme, la sainteté et l'amour de Dieu, le pardon par son sacrifice, la sanctification qui résulte du salut gratuit, l'oeuvre et le règne de Christ; et en même temps elle pourvoit à ce que ces vérités se conservent intactes dans un monde toujours disposé à oublier ce qui est spirituel, à corrompre ce qui est saint. L'ensemble de l'institution est tout à la fois un évangile et une église. Elle a maintenu et conservé la piété, l'union, le bonheur, elle est de toutes manières digne de son auteur, et digne de la vénération que les Israélites pieux de tous les âges ont eue pour elle (voyez Ps. XIX, CXIX, etc.).

§ 26. Théocratie. - En théorie la constitution juive est une théocratie, la représentation visible du gouvernement de Dieu, car c'est ce que le mot signifie. Jéhovah lui-même était regardé comme le roi; c'est en son nom que les lois étaient promulguées; le tabernacle (et plus tard le temple) était regardé

comme son palais; c'est là, qu'il manifestait sa gloire et qu'il faisait connaître sa volonté; c'est là que "le pain de la face" lui était offert, là qu'il recevait ses ministres, et qu'il remplissait toutes les fonctions d'un souverain. Aussi l'Eternel est-il toujours considéré comme le propriétaire réel et direct du sol de la Palestine (Lév., XXV, 23. Esaïe, XIV, 2, 25. Osée, IX, 3. Zach., IX, 16) et de toute autre richesse (Aggée, II, 8). C'est de lui seul que dépendent les questions de paix ou de guerre, comme partout elles dépendent de l'autorité souveraine du pays (Deut., I, 41, 42. Josué, X, 40. Juges, I, 1, 2. 1 Rois, XII, 24). L'idolâtrie était une trahison. Pour les Juifs, l'Eternel était donc à la fois Dieu et le roi. - Ce double caractère se retrouve dans toutes les institutions ou prescriptions de la loi.

§ 27. Le tabernacle, etc. - Le tabernacle, où le culte public se célébra depuis la sortie d'Egypte jusqu'au règne de Salomon, était à la fois le temple de Dieu et le palais du roi invisible. C'était sa sainte habitation. C'est de là qu'il communiquait avec le peuple, ce qui explique le nom de "tabernacle de l'assemblée," qui se rencontre assez souvent. C'était un bâtiment rectangulaire, d'environ 16 mètres de long, sur 6 mètres 50 de large, fermé de trois côtés par des ais d'acacia couverts de lames d'or, avec des bases d'airain, et recouvert de quatre épaisses et précieuses tentures (Exode, XXVI, 7-13) (voyez Dict. de la Bible).

L'entrée orientale se fermait par un magnifique voile de fin lin, teint en pourpre, attaché par des anneaux d'or à cinq colonnes de bois plaquées d'or. [l'intérieur était partagé en deux compartiments séparés par un voile de pourpre, orné de figures de chérubins (Exode, XXVI, 36, 37). Le premier était le Lieu saint (Héb., IX, 2); le second, au fond, était le Lieu très-saint, ou le Saint des saints, qui contenait l'arche de l'alliance, couverte d'or, et surmontée de deux chérubins aux ailes déployées. Au-dessus était la gloire, la "shekinah," symbole de la présence divine; c'est de là que l'Eternel rendait ses oracles et qu'il manifestait visiblement sa gloire; c'était le siège de sa miséricorde. Dans l'arche, ou tout auprès, étaient les tables de pierre, le livre de la loi, l'urne d'or

avec la manne, la verge d'Aaron (Exode, XXV, 31. Deut., XXXI, 26. Héb., IX, 4). Dans le lieu saint étaient le chandelier d'or (Exode, XXV, 31-39), l'autel des parfums (XXX, 1-10) et la table des pains de proposition (XXV, 23-30). Un parvis, long de 100 coudées, et large de 50, s'étendait tout autour du tabernacle, fermé par des courtines (le fin coton retors, qui se rattachaient par des anneaux d'argent à des colonnes d'acacia à bases d'airain, hautes de 5 coudées. Quatre piliers à soubassements d'airain servaient de porte à l'orient et supportaient une tapisserie plus fine que le reste (Exode, XXVII, 9-18; XXXIX, 9-20). Dans cette cour étaient la mer d'airain, les cuiviers, l'autel des holocaustes et divers ustensiles destinés aux sacrifices. C'est là que se célébrait le culte public et que s'accomplissaient tous les sacrifices. Le feu brûlait perpétuellement sur l'autel; allumé d'abord d'une manière miraculeuse, il était soigneusement entretenu par les prêtres.

Le temple de Salomon fut plus tard construit sur le même modèle, avec les mêmes dispositions intérieures, mais avec des matériaux plus précieux et plus durables. Au lieu d'un parvis il y en eut trois. Au lieu de voiles extérieurs, il y eut des murailles et des rangées de colonnes. Le cuvier d'airain fut remplacé par la mer de fonte (1 Rois, VII, 23), et dix autres cuiviers plus petits furent ajoutés pour les ablutions et les purifications (VII, 27-39). La splendeur plus grande (lu culte extérieur fut mise en harmonie avec la grandeur croissante de la nation, comme aussi avec l'idée toujours plus claire que la révélation donnait aux Israélites de l'autorité royale d'un Dieu souverain. Les synagogues appartiennent à une époque de beaucoup postérieure de l'histoire des Juifs. C'étaient des bâtiments simples et sans prétention, dans lesquels les Juifs se réunissaient pour la prière commune, pour la lecture de Moïse et des prophètes et pour la célébration de leur culte. Elles sont souvent mentionnées dans le Nouveau-Testament et semblent avoir pris naissance au retour de l'exil.

§ 28. Le sacerdoce. - De même que le tabernacle était à la fois le palais de

Dieu et le temple du roi, les lévites étaient aussi les ministres de la religion et des fonctionnaires de l'Etat.

La souveraine sacrificature était réservée par la loi à la famille d'Aaron, et notamment à l'aîné de la famille, aussi longtemps que des motifs particuliers ne provoqueraient pas sa déchéance et sa exclusion. Mais déjà Nadab, le fils aîné, périt à cause de son impiété, pendant la sacrificature d'Aaron; ce fut donc Eléazar qui succéda au premier souverain sacrificateur, et la succession fut dès-lors régulière jusqu'aux jours d'Héli. Après lui la sacrificature passa dans la famille d'Ithamar, le quatrième fils d'Aaron, mais sous Salomon elle rentra dans la famille d'Eléazar jusqu'à l'époque de la captivité. Un simple lévite s'en empara sous la dynastie des Hasmonéens, et vers les derniers temps de la nationalité hébraïque, le droit de succession fut presque entièrement négligé et abandonné.

Aaron fut consacré par Moïse et consacra à son tour son successeur. - Le souverain sacrificateur pouvait seul entrer dans le Lieu très-saint, et cela une seule fois dans l'année, au grand jour des Expiations. Sous David, les descendants d'Eléazar et d'Ithamar étaient si nombreux qu'ils ne purent plus tous être employés en même temps aux saints devoirs qui leur étaient échus. Ils furent en conséquence divisés en vingt-quatre séries, alternant de semaine en semaine, et servant chacune deux fois pendant le cours de l'année lunaire (1 Chron., XXIV). Chacune avait son chef, et c'est de ces souverains sacrificateurs qu'il est si souvent parlé dans les Evangiles. Ils étaient chargés des sacrifices et de tout ce qui concernait le service du temple, le sort désignant et répartissant entre eux les principaux détails de leurs importantes fonctions.

Tous les prêtres étaient lévites, c'est-à-dire descendants de Lévi par Guersom et Aaron. Lévi avait eu cependant d'autres fils, dont les descendants étaient tous employés au service du culte public. Ils aidaient les sacrificateurs, formaient la garde du tabernacle, et dans les premiers temps, le transportaient de lieu en lieu (Nomb., IV, 1-20). Au temps de David, tout le corps des lévites fut partagé en trois classes principales, dont chacune était en outre subdivisée

en vingt-quatre séries plus petites. La première classe dépendait des sacrificateurs et les servait; la seconde formait les chœurs des chantres dans le temple; la troisième faisait office de portiers et de gardiens du temple (1 Chron., XXIV-XXVI).

Il est probable aussi que les lévites, lorsqu'ils n'étaient pas employés au service du tabernacle, s'occupaient de l'instruction du peuple; en fait, ils formaient la partie lettrée de la nation.

Ils avaient en propriétés et revenus quarante-huit villes avec leur banlieue, réparties assez régulièrement dans tout le pays; plus la dîme de tous les produits du sol et du bétail (Lév., XXVII, 30. Nomb., XXXV, 1-8). La dîme de cette dîme était prélevée pour les prêtres proprement dits. Ils avaient en outre leur part d'un autre dixième que le peuple avait l'habitude de dépenser en festins d'actions de grâces, festins auxquels les lévites étaient conviés de droit (Deut., XIV, 22-27).

En dehors de leurs fonctions sacerdotales les prêtres étaient vêtus comme tout le monde, mais, pendant le service, leurs tuniques, caleçons, coiffure, tout devait être de fin lin blanc (Exode, XXXIX, 27, 28). Les vêtements du souverain sacrificateur étaient splendides et riches en signification emblématique. Sur sa tunique blanche était une robe de laine bleu de ciel, garnie à ses franges de clochettes d'or (Exode, XXVIII, 31-34). Par-dessus était encore l'éphod de fin lin, d'or et de pourpre, sans manches, qui se croisait par devant; le pectoral, du même tissu, était un drap doublé, carré, sur lequel étaient quatre rangs de pierres précieuses, portant les noms des douze tribus d'Israël (XXVIII, 5-12); il renfermait l'Urim et le Thummim. Au front, sur une bande hyacinthe, était une lame d'or, avec ces mots gravés : La sainteté à l'Eternel. Tous les prêtres, quelles que fussent leurs fonctions, étaient consacrés par l'onction sainte.

§ 29. Les sacrifices. - Comme chez tous les peuples de l'antiquité, les sacrifices formaient chez les Juifs la portion essentielle du culte public. A cause de l'importance du sujet et des difficultés qu'il présente (les diverses lois

qui s'y rattachent étant éparses dans les divers livres du Pentateuque), nous nous y arrêterons quelques instants pour grouper et résumer les principales dispositions relatives à ce point capital des institutions mosaïques.

1° Les choses offertes pouvaient appartenir soit au règne végétal, soit au règne animal; les premières, non sanglantes, portaient le nom d'offrandes; les autres, celui de sacrifices proprement dits. Le sel, substance minérale, emblème de la pureté, accompagnait nécessairement les unes et les autres. Les offrandes végétales consistaient principalement en fleur de farine, farine fine, gâteaux, huile, et en vin ou cervoise, à l'état naturel ou fermenté. Ces offrandes, solides et liquides, étaient presque toujours réunies; souvent même elles étaient ajoutées, comme complément, aux sacrifices des victimes (Nomb., XV, 5-11; XXVIII, 7-15. Lév., XIV, 10-21; cf. Philip., II, 17). - Les libations païennes n'étaient pas sans analogie avec les usages des Hébreux (Iliade, I, 462. Enéide, VI, 251); il y avait cependant aussi de grandes différences, spécialement dans le rôle que le vin et le sang remplissaient dans les sacrifices (Sall., Catil., sec. 32. Ps. XIV, 4. Zach., IX, 7).

Les animaux offerts étaient des boeufs, des boucs et des brebis; tous devaient être sans défaut et sans tache, âgés de plus de huit jours et de moins de trois ans. On offrait aussi quelquefois des tourterelles (Exode, XXII, 20; XII, 5. Lév., IX, 3). Les poissons et les sacrifices humains étaient expressément défendus (Lév., XVIII, 21; XX, 25).

2° Les sacrifices devaient toujours être offerts dans la cour principale qui entourait le sanctuaire, et du côté de la porte d'entrée (Lév., XVII, 1-9. Deut., XII, 5-7). Quelquefois cependant, et par exception, des sacrifices ont été présentés en d'autres lieux (Juges, II, 5. 1 Sam., VII, 17; IX, 12. 1 Rois, XVIII, 19-32).

3° Quant à leur signification morale, on peut distinguer les sacrifices en deux classes principales: les uns étaient offerts en témoignage de reconnaissance et d'actions de grâces, les autres en expiation pour le péché! Pour les premiers on présentait ordinairement des offrandes végétales, pour les seconds des victimes, symboles du grand sacrifice par lequel ont été réellement expiés les

péchés du monde. Bien que le sang des taureaux et des boucs n'ait pas la puissance de laver les péchés, le sacrifice créait une expiation légale ou civile qui libérait le coupable des peines que la loi prononçait contre lui.

4° Celui qui offrait un sacrifice pouvait, après s'être préalablement purifié de toute souillure, amener lui-même la victime à l'autel; tourné vers l'autel, il lui posait solennellement la main sur la tête, comme pour s'identifier avec elle et lui transmettre ses péchés; puis il l'égorgeait, mais il ne touchait pas au sang. Quelquefois aussi c'était le prêtre qui immolait la victime; il en répandait le sang en aspersion, l'écorchait, lui ôtait la peau, et en brûlait la graisse sur l'autel. Le prêtre, dans certaines occasions, élevait la bête, comme pour la présenter à l'Eternel, et la faisait tourner 'Vers les quatre points cardinaux, en signe de consécration (1 Sam., XVI, 5. Exode, XIX, 14. Lév., I, 5; et ailleurs. 2 Chron., XXIX, 24. Esdras, VI, 21).

5° Il y avait différentes sortes de sacrifices.

a. Les holocaustes. La victime, mâle, était entièrement consumée par le feu; l'animal était égorgé du côté nord de l'autel. La peau appartenait au prêtre (Lév., VII, 8). L'holocauste était toujours un sacrifice expiatoire (Lév., I, 4). On l'offrait journellement au nom du peuple (Exode, XXIX, 36-42. Nomb., VII, 15-17; VIII, 12); il y avait aussi des holocaustes le jour des Expiations et aux trois grandes fêtes solennelles. Des holocaustes individuels étaient offerts par des personnes atteintes d'impuretés légales, des femmes, des lépreux, des nazaréens, etc. (Lév., XII, 6-8; XIV, 21-31; voyez aussi XV, 1-15). Quand deux pigeonceaux étaient présentés, l'un des deux servait d'holocauste (V, 10). On trouve de véritables hécatombes de ce genre (Esdras, VI, 17. 1 Chron., XXIX, 21); et les peuples païens eux-mêmes, à des époques plus modernes, en offrent des exemples; ainsi Auguste (Josèphe, Guerre des Juifs, II, 17).

b. Les offrandes pour le péché (Lév., IV, 6, 25) et les offrandes pour le délit (VII, 1-10), analogues par leur nature et leur objet, constituaient cependant deux espèces de sacrifices bien distinctes l'une de l'autre dans l'esprit de la législation mosaïque, quoiqu'il ne soit pas facile d'en déterminer la nuance exacte. On peut dire à première vue que les délits paraissent avoir été d'une

moins grande importance que les péchés; les offrandes sont en général moins considérables, le rituel moins sévère dans le premier cas que dans le second. On offrait le sacrifice pour le péché lorsque le souverain sacrificateur avait commis une faute, lorsque la nation s'était rendue coupable par inadvertance, et désirait s'humilier publiquement au grand jour des Expiations, etc. Le sacrificateur posait dans le premier et le troisième cas la main sur la tête de la victime, et confessait les péchés; dans le second cas c'étaient les anciens du peuple qui faisaient ainsi (voyez Lév., XV, XVI, XXIII, etc). Tous les détails relatifs au jour des Expiations sont de la plus haute importance - le bouc Hazazel, le second bouc mis à mort, la confession des péchés, etc. (voyez Lév., XVI et XXIII. Nomb., XXIX, 7-11, etc). - Partout, dans ces sacrifices, on retrouve l'idée d'une substitution expiatoire, car "l'âme de la chair est dans le sang (Lév., XVII, 1, 11)."

c. Les sacrifices d'actions de grâces consistaient en pièces de gros ou de menu bétail; ils étaient offerts au côté sud de l'autel; le sang était répandu, la graisse était brûlée, les meilleures parties de l'animal étaient réservées au prêtre, et le reste servait au festin du sacrifice (voyez 1 Cor., X, 18). Ces offrandes, faites comme témoignage de reconnaissance pour des bienfaits reçus, étaient aussi quelquefois le simple accomplissement d'un vœu (Nomb., VI, 3). Bien que Faction de grâce fût le caractère principal de ce genre de sacrifices, l'idée de propitiation n'en était pas complètement exclue. Tout, dans la loi, devait être purifié par le sang: le péché, la nature corrompue de l'homme, ses hommages même et l'expression de sa reconnaissance. Les nombreuses purifications ordonnées par la loi tendaient au même but: rappeler à l'homme son péché, lui rappeler sa misère, et le soumettre à l'action sanctifiante de l'Esprit d'en haut (voyez, sur toute cette section, l'art. Sacrifices dans le Dictionnaire de la Bible; Guers, Le camp et le tabernacle; Cellérier, Esprit de la législation mosaïque.

.

§ 30. Fêtes et solennités. - Les Juifs avaient des fêtes hebdomadaires, mensuelles et annuelles, sans compter la septième et la cinquantième année

qui étaient aussi considérées comme des années mises à part. La fête hebdomadaire était le sabbat ou jour de repos (cf. Ps. LXVIII, 25-27). Des sacrifices plus nombreux étaient présentés ce jour-là (Lév., XXIV, 8. Nomb., XXVIII, 9). Les enfants recevaient l'instruction religieuse. Les Israélites qui n'étaient pas trop éloignés de Jérusalem se rendaient dans le temple; ou bien ils allaient entendre les prophètes (2 Rois, IV, 13). Après la captivité, lorsque les synagogues se furent multipliées sur toute l'étendue du territoire, on consacra le sabbat à la lecture et à la méditation de Moïse et des prophètes (Actes, XIII, 15).

La fête mensuelle était la fête de la nouvelle lune; elle était annoncée au son de trompettes d'argent (Nomb., X, 40). Le travail n'était pas interdit, mais des sacrifices supplémentaires avaient lieu. La nouvelle lune du septième mois (tisri, octobre) commençait l'année civile.

Les grandes fêtes annuelles instituées par la loi étaient au nombre de trois; tous les hommes adultes d'Israël étaient tenus de se rendre à Jérusalem pour les célébrer (Exode, XXIII, 14-17). C'étaient des jours de joyeuses actions de grâces, en souvenir des bontés que Dieu avait eues pour son peuple. La Pâque rappelait le passage de l'ange exterminateur qui, en frappant les Égyptiens, avait épargné les enfants des Hébreux; elle rappelait aussi la sortie des Israélites hors d'Égypte. Elle commençait le soir du 14 abib, et durait du 15 au 21. Entre les deux vêpres, l'agneau pascal, déjà mis à part dès la veille, était égorgé devant l'autel (Exode, XII, 1-16. Deut., XVI, 2-6). Le sang servait d'aspersion. L'agneau était rôti en son entier, et on la mangeait avec des herbes amères. Le chef de la famille rompait le pain sans levain, et le distribuait aux siens. Les convives ne pouvaient être moins de dix, ni plus de vingt. Après la troisième coupe, la coupe de bénédiction, on chantait des cantiques, ordinairement les psaumes CXV à CXVIII; plus tard on y ajouta encore les psaumes CXX à CXXXVII. Notre Seigneur, en instituant la cène, l'a mise en un rapport intime avec la fête de Pâque (Matth., XXVI. 1 Cor., X. Marc, XIV). Des sacrifices supplémentaires avaient lieu tous les jours; et le 16 abib les premiers

épis mûrs étaient présentés en prémices au sanctuaire; la moisson commençait aussitôt après (Exode, XII, 1-27. Lév., XXIII, 9-14).

Cinquante jours après le second jour de la Pâque (le 46) venait la fête de Pentecôte, appelée aussi la fête des (sept) semaines. C'était proprement la fête de la moisson terminée. Des pains faits de la farine nouvelle et des grains étaient offerts comme prémices (Lév., XXIII, 17). On offrait aussi de nombreux sacrifices (Lév., XXIII, 18-20.). Les Juifs habitant en dehors de la Palestine choisissaient ordinairement cette époque pour visiter Jérusalem. La fête des Tabernacles était célébrée en octobre, du 15 au 23 tisri; le dernier jour était aussi le jour principal (Lév., XXIII, 38-42. Jean, VII, 23). Elle rappelait le voyage du désert, lorsque Israël habitait sous des tentes, et coïncidait avec la récolte de tous les fruits de l'automne. Des pavillons de feuillage et de branches s'élevaient partout dans la ville, dans les rues, sur les places, et devenaient pour une semaine la demeure des habitants. Cette fête était la plus joyeuse de toutes; on l'appelait le Grand Hosanna. Il s'y faisait plus de sacrifices publics qu'à aucune autre (Nomb., XIX, 13-37; cf. Lév., XXIII, 38-40. Nomb., XXIX, 39. Deut., XVI, 14, 15). Les Juifs postérieurs ajoutèrent même d'autres actes de culte à ceux qui étaient prescrits par la loi. On puisait de l'eau au réservoir de Siloé, on la portait en grande pompe jusqu'au temple, et on la répandait devant l'autel (voyez Esaïe, XII, 3). Les prêtres montaient les degrés qui séparaient le parvis des femmes de la cour intérieure, en chantant, à ce que l'on croit, les psaumes CXX à CXXXIV, dits de Mahaloth ou des degrés. Mais ce sont des usages comparativement modernes.

Cinq jours avant la fête des Tabernacles, le 10 tisri (octobre), on célébrait la fête du grand jour des Expiations, le seul jeûne commandé par la loi (Lév., XXIII, 27-29; XXV, 9. Actes, XXVII, 9). Le peuple confessait ses péchés de l'année et le souverain sacrificateur en proclamait l'expiation, en entrant dans le lieu très-saint où il faisait aspersion avec le sang du bouc offert en sacrifice. Ce bouc était celui des deux que le sort avait désigné; l'autre, sur la tête duquel les péchés du peuple avaient été confessés, était conduit au désert (Lév., XVI, 6-19).

D'autres jeûnes furent institués plus tard; en commémoration du siège de Jérusalem, le dixième jour du dixième mois; - de la prise de Jérusalem, le dix-septième jour du quatrième mois; - du temple brûlé, le neuvième jour du cinquième mois; - de la mort de Guédalja, le troisième jour du septième mois (voyez Jér., LII, 6, etc. Zach., VII, 3, 5; VIII, 19).

On célébrait le premier jour de la lune de tisri (octobre) comme le commencement, de la nouvelle année. Il était annoncé au son des trompettes, de là aussi le nom qui lui est donné. A l'inverse des nouvelles lunes ordinaires, celle-là était considérée comme une solennité et célébrée par des offrandes et des sacrifices extraordinaires (Nomb., XXIX, 29).

Deux autres fêtes, non prescrites par la loi, mais fréquemment rappelées dans l'histoire juive, doivent encore être indiquées; l'une, la fête de Purim, ou des sorts, le 14 ou 15 adar (mars), en souvenir de la découverte du complot tramé par Aman contre les Juifs (Ester, III, 7; IX, 26); elle est appelée le jour de Mardochée (2 Maccab., XV, 36); l'autre, la fête de la Dédicace, en souvenir du rétablissement du culte public à Jérusalem après la défaite d'Antiochus Epiphane, et la purification du temple, 164 avant Christ (Jean, X, 22); elle durait huit jours à partir du 25 kisleu (décembre) - on l'appelait quelquefois aussi la fête des illuminations.

Chaque septième année était une année sabbatique; la terre n'était pas cultivée, et le pauvre, seul avait le droit de moissonner et de ramasser les produits du sol. On n'en était pas moins libre de vaquer à ses travaux ordinaires, la chasse, l'élevage des bestiaux, les constructions ou réparations, le commerce, etc. L'année commençait au 1er tisri. Cette institution avait pour objet d'assurer le repos du sol, d'enseigner aux Israélites l'économie et la prévoyance, et probablement aussi de rappeler à tous leur dépendance vis-à-vis de Dieu. Des services spéciaux avaient lieu dans le temple à la fête des Tabernacles (Deut., XXXI, 10, 13. Cf. Exode, XXIII, 10, 11. Lév., XXV, 1-7. Deut., XXVI, 3-5). Ainsi que Moïse l'avait annoncé, l'année sabbatique fut pendant longtemps négligée dans la pratique (Lév., XXVI, 34, 35. 2 Chron.,

XXXVI, 21), mais après la captivité les Israélites en observèrent plus scrupuleusement les règles.

L'année qui suivait sept semaines d'années, c'est-à-dire la cinquantième année, était le jubilé (Lév., XXV, 8-11). Elle commençait le 10 tisri, au grand jour des Expiations. Outre les règles de l'année sabbatique, elle avait ses règles particulières. Tous les serviteurs ou esclaves recouvraient leur liberté (Lév., XXV, 39-46. Jér., XXXIV, 8). Toutes les terres du pays et les maisons des villes lévitiqes, qui avaient été aliénées par un motif quelconque, revenaient de droit à leurs anciens propriétaires, excepté celles qui avaient été consacrées à Dieu et qui n'avaient pas été rachetées (Lév., XXV, 10 et suiv.; XXVII, 16-21). Les terres hypothéquées ou données en gage étaient également libérées. L'année du jubilé, par la largeur de ses dispositions, était un type de l'Évangile et du salut gratuit (Esaïe, LXI, 2. Luc, IV, 19).

La tendance spirituelle et morale des fêtes juives est bien claire. Elles tendaient toutes à rappeler aux Israélites qu'ils étaient frères, et à les isoler des nations voisines; elles conservaient le souvenir des miséricordes de Dieu; elles faisaient ressortir la sainteté divine; elles allégeaient le fardeau de la pauvreté et s'opposaient aux entreprises de l'égoïsme et de la cupidité. Elles étaient enfin des types des bénédictions de l'Évangile, et pouvaient suggérer et faire pressentir aux hommes intelligents et pieux les vérités qui ne devaient être révélées que plus tard.

.
§ 31. Résumé. - Si l'on étudie la loi dans l'esprit dans lequel elle a été dictée, si on la regarde comme un cadre, comme un plan, comme une esquisse destinée à manifester la vérité divine, à la suggérer, à la faire accepter, à la conserver intacte, non-seulement les objections se dissipent d'elles-mêmes, mais l'ensemble du système mosaïque apparaîtra plein de leçons riches et instructives, et parfaitement approprié aux besoins du peuple auquel il était destiné.

2M 15,36 Ils décrétèrent tous par un vote public de ne pas laisser passer ce jour inaperçu, mais de célébrer le treizième jour du douzième mois, appelé Adar en araméen, la veille du jour dit de Mardochée.

CHAPITRE II.

LES LIVRES HISTORIQUES ET LES LIVRES POÉTIQUES

JUSQU'A LA MORT DE SALOMON.

SECTION 1re. - Les livres historiques. de l'Écriture en général.

S 32. Ordre des livres historiques. - Les livres historiques, depuis Josué jusqu'à Néhémie, contiennent l'histoire des Juifs considérés comme nation et comme Église, depuis leur premier établissement en Canaan jusqu'après la captivité de Babylone. D'après l'ordre suivi dans nos versions il y en a douze. Les Juifs n'en comptaient que six; ils mettaient Ruth avec les Juges, Néhémie avec Esdras, et comptaient les deux livres de Samuel, des Rois et des Chroniques, comme formant chacun un seul livre (Ester avait une place à part parmi les Hagiographes). Ils furent tous d'abord rangés parmi les prophètes, et les Bibles hébraïques mettent encore dans cette classe Josué, les Juges, Samuel et les Rois. Si l'on réfléchit que la plus grande partie du Pentateuque est historique, et qu'il y a dans les prophètes eux-mêmes des fragments historiques assez considérables, on comprendra que la division généralement adoptée n'est pas heureuse, et que les Juifs ont eu raison peut-être de préférer une autre classification. Quoi qu'il en soit, nous nous en tiendrons à l'ordre maintenant adopté, et nous dirons quelques mots de chacun des livres compris sous ce titre.

§ 33. Leurs auteurs. - Les livres historiques de l'Écriture réclament, comme les autres, une autorité divine, et les preuves générales de leur inspiration sont les mêmes que pour le Pentateuque. Quelques-uns de ces livres portent le nom de grands prophètes, et les autres sont attribués à des écrivains revêtus du même caractère. Les annales des Hébreux étaient confiées à des hommes spéciaux, et ceux dont il est parlé dans l'Écriture comme les dépositaires et les écrivains de l'histoire sainte sont expressément appelés prophètes ou voyants. L'histoire de David, par exemple, fut écrite par Samuel, Nathan et Gad (1 Chron., XXIX, 29); celle de Salomon, par Nathan, Abija et Jiddo, les prophètes (2 Chron., IX, 29); celle de Roboam, par Sémajah et Jiddo (2 Chron., XII, 15); celle d'Abija par Jiddo; celle de Josaphat par Jéhu le prophète (2 Chron, XX, 34. 1 Rois, XVI, 1); celle d'Hosias et celle d'Ezéchias, probablement aussi celle des deux rois qui les séparent, par Esaïe (2 Chron., XXVI, 22; XXXII, 32). Même en Israël il y avait des prophètes du vrai Dieu, et nul doute qu'ils ne fussent chargés d'écrire l'histoire de ce royaume rebelle.

On est d'ailleurs frappé, quand on lit les livres historiques de l'Écriture, de la profonde connaissance du cœur humain qu'on y découvre, et de l'intelligence parfaite des plans et des desseins de Dieu; ses miséricordes et ses jugements y sont révélés en prophéties claires et précises (voyez, par exemple, 1 Rois, XII, 26, 28. Ester, V et VI); partout on reconnaît une impartialité surhumaine, partout une sainteté qui ne peut venir que de Dieu. Les faits racontés par les historiens ont pour eux la sanction des autres livres de la Bible, qui les supposent, les confirment ou les développent. Les livres historiques ont été reçus dans le canon des Hébreux; le recueil fait par Esdras les place au rang des livres prophétiques; notre Seigneur et les apôtres les citent comme autorités. Il est évident qu'on ne saurait tirer aucune objection des faits que d'autres documents sont nommés ou indiqués dans les livres historiques, comme ayant été consultés et renfermant de plus amples détails, ni du fait que quelques-uns d'entre eux ont été écrits longtemps après les événements qu'ils rapportent; ces faits sont en complète harmonie avec tout ce que l'on sait de l'inspiration, et avec des faits analogues des écrits du Nouveau-Testament. Ils servent même à expliquer l'existence simultanée d'expressions anciennes, évidemment contemporaines des événements, avec des expressions d'une date relativement beaucoup plus récente.

§ 34. Leur but spécial. - La Bible est, comme on l'a déjà dit, un choix, un extrait de l'histoire de l'Église, donnant exactement tout ce qui est nécessaire pour nous enseigner notre devoir, nous faire connaître le caractère de Dieu et nous préparer à la venue de son Fils. Elle est en outre l'histoire de l'Église seule, ou, si elle parle des nations païennes, ce n'est que dans leurs rapports avec ses souffrances et ses destinées. Cette particularité de la Bible n'est nulle part plus frappante que dans les livres dits historiques. Pendant les époques dont ils donnent l'histoire, bien des peuples ont vécu, célèbres par leurs sciences ou par leurs conquêtes; bien des hommes se sont illustrés dans la guerre, les arts, ou la littérature; bien des actions d'éclat ont été faites; néanmoins les écrivains sacrés les passent sous silence ou ne les mentionnent qu'en passant, tandis que l'histoire des Juifs, de ce peuple isolé et mis à part, à peine digne d'être compté parmi les nations, est soigneusement recueillie et conservée. Tel est l'intérêt que Dieu prend à son Église et à tout ce qui la concerne (cf. Deut., XXXII, 8, 9). Il faut encore signaler une autre particularité de cette histoire. Des événements politiques d'une très-grande importance sont complètement négligés; de longs règnes sont racontés en quelques mots; des intérêts

généraux et nationaux cèdent la place à des faits de la vie intime; l'histoire est absorbée par une biographie; un puissant monarque est dédaigné pour une pauvre veuve (2 Rois, III, 4). Ces omissions et ces digressions s'expliquent par le but même de l'Écriture. Elle veut révéler la grâce et la providence de Dieu, montrer la faiblesse de la nature humaine, la bénédiction qu'il y a dans l'obéissance, et en même temps enseigner les vérités qui doivent préparer l'oeuvre et le règne du Messie.

§ 35. Leur valeur morale. - Les livres historiques ont, dans les limites qui viennent d'être indiquées, une perfection morale bien caractéristique et bien instructive. Ils expliquent la loi et les prophètes, les Psaumes et l'Évangile, l'avenir et le passé. Pour l'homme, pour les peuples, pour l'Église, chaque chapitre est un enseignement; et l'histoire, étudiée à la lumière de la loi et des prophètes, appliquée dans l'esprit de l'Évangile, fait comprendre par des exemples ou par des contrastes la sainteté du devoir et la bénédiction qui accompagne la crainte de l'Éternel et l'obéissance à ses lois.

SECTION II. - Esquisse du contenu des livres historiques.

§ 36. De Josué à la mort de Salomon. - Au point de vue chronologique, on peut diviser en deux parties bien distinctes les livres historiques de l'Ancien - Testament. Les uns vont de l'établissement des Israélites en Canaan jusqu'à l'établissement de la monarchie; les autres vont jusqu'à la mort de Salomon. La première période contient l'histoire de la conquête et de la prise de possession du pays, le déclin de la foi et de l'obéissance après la mort de Josué, les chutes, les châtiments et les relèvements successifs du peuple. La seconde raconte le réveil de l'esprit religieux sous Samuel et David. Les livres de Josué, des Juges, de Ruth, et 1 Sam., I, 1-10, comprennent un intervalle de trois cent soixante-cinq ans. Les deux livres de Samuel, les deux des Rois, le premier livre des Chroniques et le second jusqu'au chapitre IX, comprennent la fin de cette période environ l'espace de cent vingt ans. Sur les difficultés chronologiques du commencement de cette période, voyez § 101.

Josué se divise en trois parties principales:

I-XII Récit de la conquête. La circoncision est remise en vigueur. Camp de Guilgal. Guerre de sept ans; destruction de trente et un rois. XIII-XXII. Le territoire partagé par le sort; chaque tribu obtient un héritage en accord avec les prophéties de Jacob et de Moïse. Le tabernacle à Silo. Les deux tribus et demie. L'autel du témoignage.

XXIII, XXIV. Dernières paroles et mort de Josué. - Vingt-cinq ans. Les Juges racontent diverses conquêtes de détail imparfaitement achevées, aboutissant parfois à des mariages mixtes avec les Cananéens, et par conséquent à l'idolâtrie; l'histoire de sept servitudes et de treize juges, dont quelques-uns, Ehud et Samgar, Barak et Débora, furent peut-être contemporains (Ussérius).

Les chapitres XVII à XXI appartiennent à la première partie de cette période. - Trois cent neuf ans.

Ruth est un épisode qui se place vers le milieu de l'époque des juges, peut-être même plus tôt, Obed, fils de Ruth, ayant été le grand-père de David; il descendait de Juda (IV, 18. Cf. Gen., XXXVIII, 29. Matth., I, 3).

Samuel. Les dix premiers chapitres du premier livre racontent la judicature d'Héli et celle de Samuel, ainsi que divers faits relatifs à la désignation de Saül comme roi. - Vingt et un ans.

1 Sam., X à 2 Sam., I, 27 (et 1 Chron., X-XII) racontent l'histoire de Saül, son règne, ses guerres, son infidélité, sa réjection. Quarante ans. 2 Sam., II, 1 à 1 Rois, II, 14 (et 1 Chron., XI, 1 à XXIX, 30), le règne de David, ses victoires, ses afflictions, la cause de ses épreuves, sa repentance et son pardon. - Quarante ans.

1 Rois, II, 12 à XI, 43 (2 Chron., I, 1 à IX, 31), le règne de Salomon, sa gloire, la prospérité et l'extension du royaume. - Quarante ans.

Psaumes. Cantiques. Proverbes. Ecclésiaste.

SECTION III - Les livres de Josué, des Juges et de Ruth.

§ 37. Josué. - On pense généralement que le livre qui porte le nom de Josué a été composé par lui-même ou d'après des matériaux fournis par lui, à l'exception de deux ou trois fragments ajoutés par un écrivain postérieur. En tout cas, le premier fait qui frappe, c'est qu'il a été écrit par un contemporain, témoin oculaire des événements qu'il rapporte (V, 1; VI, 25). La teneur générale du livre, le caractère de Josué comme chef du peuple et comme prophète, enfin la tradition unanime des Juifs, ne laissent aucun doute sur la personne de l'auteur (cf. Josué, VI, 26. 1 Rois, XVI, 34). Il ressort d'ailleurs de la comparaison de XV, 63 avec 2 Sam., V, 7-9, et de XVI, 10 avec 1 Rois, IX, 16, que le livre de Josué a dû être écrit avant l'époque de David et de Salomon. Les faits qu'il rapporte sont rappelés en divers autres livres (1 Chron., II, 7; XII, 18. Ps. XLIV et CXIV, 3, 5. Esaïe, XXVIII, 21. Hab., III, 2), et il contient plusieurs prophéties dont l'accomplissement est constaté ailleurs: I, 9, III, 13 (voyez IV, 18); VI, 26. Cf. 1 Rois, XVI, 34, etc.

On peut regarder comme ayant été ajoutés plus tard: XIX, 47 (Juges, XVIII, 27-29; XV, 13, 19. Cf. I, 11-16) et XXIV, 29-33.

Josué était éphraïmite (1536 avant Christ), l'un des douze espions qui visitèrent Canaan, et pendant de longues années il fut le fidèle serviteur et compagnon de Moïse. Il lui fut accordé de monter avec lui sur le Sinaï, avant la promulgation de la loi. Il semble avoir été revêtu de la garde spéciale du tabernacle (Exode, XXXIII, 11). Après la mort de Moïse, il prit en mains les rênes du gouvernement, ayant été depuis longtemps expressément désigné par Dieu même pour remplir ces difficiles fonctions. Son nom était primitivement Osée, sauveur; Moïse lui donna plus tard le nom de Josué, l'Eternel est le Sauveur, ou le salut est de l'Eternel, et ce nouveau nom, qui se rapportait à l'oeuvre dont il devait être l'instrument, en fait en même temps un type de notre Sauveur.

Son caractère et son histoire renferment des enseignements de la plus grande importance. L'Esprit était en lui (Nomb., XXVII, 18). Bien qu'il eût la promesse assurée du succès (chap. I), on ne le vit jamais négliger aucun des moyens humains qui pouvaient contribuer à le garantir. Il envoie des espions, il discipline son armée, et cependant ce n'est pas en ces moyens, mais en Dieu seul qu'il se confie. Avant d'attaquer les Cananéens, il se consacre de nouveau solennellement à Dieu, lui et son peuple (chap. V), et dans les moments de crise il demande à Dieu, par une prière spéciale, son aide et son secours (X, 12-14). Des efforts personnels et la prière, le zèle et une confiance pleine de soumission, voilà sa ligne de conduite. Les sentiments de foi et de piété qui le remplissent se montrent dans leur plénitude dans ses derniers appels, et l'esprit d'affectueuse déférence avec lequel le peuple reçoit ses touchants et sérieux adieux prouve l'heureuse influence qu'il avait su exercer sur la nation (XXIII, 8). La discipline du désert avait porté ses fruits.

.
§ 38, Leçons pratiques. - Rahab est un exemple vivant du pouvoir de la foi, et des bénédictions qu'elle apporte avec elle. Elle fut sauvée, elle et toute sa maison, et bien que Cananéenne, elle compte parmi les ancêtres de David et de

Jésus-Christ (Héb., XI, 31).

L'histoire de Jéricho et de Hacan (chap. VII) nous rappelle que toutes nos victoires viennent de Dieu, et que nous devons lui obéir sans contester; elle nous montre que le péché est découvert et puni, et que Dieu n'a point d'égard à l'apparence des personnes.

Les divers renouvellements de l'alliance avec Dieu, qu'on lit aux chapitres V, XXIII et XXIV, sont également instructifs. Les Israélites étaient le peuple choisi de Dieu; ils lui appartenaient par une consécration spéciale, et néanmoins à plusieurs reprises, pendant le cours de leur histoire, ils renouvelèrent solennellement leur alliance pour se la rappeler à eux-mêmes, et comme s'ils voulaient aussi la rappeler à Dieu.

La destruction des Cananéens est une proclamation terrible des conséquences du péché. Comparés aux Israélites, ils étaient certainement un peuple vaillant, aguerri, discipliné, et néanmoins ils furent vaincus. Ils ne paraissent même pas avoir fait de grands efforts pour repousser un ennemi en apparence si peu redoutable. Ils comptaient peut-être sur les débordements du Jourdain, qui, à l'époque où Josué entra en Canaan, vers l'équinoxe du printemps, grossi par la fonte des neiges, ne devait pas être praticable. Peut-être aussi, comme le dit l'un d'entre eux, la terreur du Dieu des Hébreux les avait-elle paralysés et moralement découragés. Ils étaient un peuple cruel, féroce, désespérément corrompu (Lév., XVIII, 24-30. Deut., IX, 4; XVIII, 10-12). L'idolâtrie avait augmenté, comme elle le fait toujours, leur esprit de licence et de cruauté. Ils avaient connu la volonté de Dieu, car ils descendaient de Noé, et pendant plusieurs siècles la lumière des premières révélations, bien qu'affaiblie, avait brillé pour eux (Gen., XIV). Ils avaient été avertis par les scènes du déluge, par la destruction des villes de la plaine, par la catastrophe de Pharaon et de son armée, par les défaites récentes de leurs voisins les Amorrhéens, par le Passage du Jourdain, par la chute de Jéricho, par la délivrance de Rahab, par le témoignage intérieur de leur propre conscience. Ils devaient disparaître de la Palestine, pour que les Israélites ne fussent pas exposés à l'influence corruptrice de leur idolâtrie, et ils avaient la ressource de la fuite. De fait,

beaucoup d'entre eux émigrèrent et allèrent sur les côtes plus éloignées de la Méditerranée fonder des colonies florissantes, monuments vivants, pour les siècles qui suivirent, de la puissance du Dieu qui combattit contre eux. On pourra objecter, soit que la guerre d'extermination qui leur fut faite avait un caractère terrible de cruauté, soit aussi que Dieu aurait pu les exterminer par la famine ou par la peste. A ta première objection, l'on répond que la cruauté était le caractère général des guerres de cette époque, et qu'il n'y a rien d'extraordinaire à ce que Dieu n'ait pas jugé à propos de recommander des mœurs et une douceur exceptionnelles, quand il s'agissait d'une nation plus coupable que d'autres et condamnée par ses vices à l'extermination (Josué, VIII). A la seconde objection l'on peut répondre par ce fait, que, de tous les plans et moyens, celui qui fut choisi de Dieu était le plus propre à faire comprendre et sentir la puissance et la justice divines, la supériorité de Dieu sur les idoles des nations, et sa juste colère contre les crimes dont elles s'étaient rendues coupables. Ajoutons que la même discipline pesait sur les Israélites pour les gouverner, au besoin pour les châtier, et que le système général qu'on peut reconnaître dans ces événements est tout-à-fait conforme à ce que Von voit encore aujourd'hui, à cela près que les hommes sont maintenant les fléaux de Dieu par son consentement tacite, tandis qu'alors les Israélites l'étaient par son ordre positif.

De même que les Israélites, triomphant par la foi, nous offrent un type du triomphe final de l'Eglise et du triomphe de tout chrétien par Jésus, le capitaine de notre salut, le chef et le consommateur de notre foi (Héb., II, 10; XII, 2), la destruction des Cananéens se place à côté du déluge et de la ruine de Jérusalem, comme une preuve manifeste de la colère de Dieu contre le péché, et peut être considérée comme un emblème du jugement dernier (Ps. CIX. Luc, XIX).

.
§ 39. La prophétie accomplie. - Les promesses de Dieu à Abraham sont maintenant en partie réalisées. Les Juifs sont entrés en Canaan. Le tabernacle de Dieu est élevé à Silo. La loi a été promulguée et acceptée. Dans sa moralité,

elle est éminemment sainte; dans ses institutions civiles, elle est parfaitement propre à isoler le peuple, à le préserver du contact des nations voisines, et à rappeler la réalité du gouvernement personnel de Dieu dans ses cérémonies, elle est un symbole prophétique de l'Évangile, mais en partie seulement. La promesse première d'une bénédiction pour toutes les nations, ratifiée à Abraham et renouvelée aux autres patriarches, bien qu'elle renfermât la possession de Canaan, est trop vaste pour pouvoir s'arrêter là. La prophétie concernant la dignité future de la tribu de Juda, la prophétie de Balaam, Moïse annonçant comme devant venir après lui un prophète plus grand que lui, et particulièrement les prophéties de Deut., XXXI (cf. Lévit., XXVI. Deut., XXVIII) annonçant les péchés du peuple, et la dispersion de leur postérité qui en serait la conséquence, tout tendait à faire pressentir aux Israélites une nouvelle dispensation plus grande et plus générale. Elles n'autorisaient, ni la perspective d'un séjour perpétuel en Canaan, ni même la pensée que la loi fût le dernier mot de Dieu. Chacune de ces prophéties impliquait des bénédictions universelles, un royaume plus grand, une révélation nouvelle dans un temps éloigné, un prophète choisi parmi le peuple, une contrée dont les habitants demeureraient à toujours. Ces prophéties étaient quelquefois assez obscures; mais elles étaient toujours assez claires pour stimuler l'esprit de recherche et pour justifier la foi. La position d'un Israélite pieux n'était pas sans de nombreuses analogies avec la nôtre. De Canaan, il regardait en arrière vers les prophéties accomplies, ou en avant, et il entrevoyait un glorieux avenir. Une partie de cet avenir est maintenant notre passé; nous pouvons y trouver de glorieuses promesses accomplies; d'autres, et dans un sens presque toutes, l'avenir nous en réserve encore la réalisation. Toutes les nations ne sont pas encore bénies; mais, pour le chrétien, comme alors pour le Juif pieux, l'accomplissement des prophéties anciennes est un Sage assuré de l'accomplissement de celles qui restent.

.

§ 40. Josué et les Juges comparés au Pentateuque. - Si nous comparons les livres de Josué et des Juges avec le Pentateuque, avec lequel ils ont d'ailleurs

beaucoup plus de rapports qu'avec Samuel, l'intelligence que nous en aurons ne fera que croître. On peut dire qu'il y a entre eux les mêmes rapports qu'entre les Evangiles et les Actes.

Le Pentateuque raconte les oeuvres du grand législateur et les lois sur lesquelles devait reposer toute l'ancienne économie. Josué raconte l'histoire de l'établissement du peuple de Dieu, conformément aux promesses qui lui ont été faites. Le livre des Juges montre la corruption faisant de bonne heure irruption dans le sein de l'ancienne Eglise.

Les Evangiles, de même, sont l'histoire du grand Prophète et des principes sur lesquels devra reposer son Eglise. Les Actes racontent l'établissement de cette Eglise, conformément aux promesses de son Fondateur. Les Epîtres nous montrent, comme le livre des Juges, l'infidélité se faisant jour dans l'Eglise. En étudiant et en comparant ces différents livres à ce point de vue, les rapports des deux dispensations et les différences qui les séparent apparaîtront plus clairement. Qu'on étudie le rituel de la loi dans l'incarnation et dans la mort de Christ, que l'on compare les luttes et les victoires des Juifs avec celles de l'Eglise, ces dernières seront toujours relevées par le contraste. Le génie et l'esprit de l'Evangile, le caractère et la dignité du Sauveur apparaîtront plus glorieux. Il résuma en sa personne les triples fonctions de législateur, de prêtre, et de chef, qui furent remplies par Moïse, Aaron et Josué, chacun de ces hommes ayant été dans son temps, et pour sa part, un type de celui qui devait venir.

.
§ 41. Le livre des Juges. - La tradition juive attribue ce livre à Samuel; mais elle ne saurait décider entièrement la question qui reste incertaine. On peut conclure de différents passages du livre même qu'il fut écrit depuis l'établissement de la monarchie (XIX, 1; XXI, 25) et avant le règne de David (I, 21. 2 Sam., V, 6-8). La maison de Dieu (XX, 18), comme dans Josué, IX, 23, désigne donc simplement le tabernacle, et la captivité, dont il est parlé XVIII, 30, désigne quelque-une des servitudes contemporaines; voyez Ps. LXXVIII, 60, 61, où la même expression est employée.

Le livre des Juges est cité directement ou indirectement par plusieurs des écrivains sacrés (1 Sam., XII, 9-11. 2 Sam., XI, 21. Ps. LXXXIII, 11; LXVIII, LXXXIX, etc. Esaïe, IX, 4; X, 26).

Les juges, qui, pendant trois siècles environ, gouvernèrent le pays, ne se succédèrent pas régulièrement; ils étaient occasionnellement suscités de Dieu dans des circonstances extraordinaires pour délivrer Israël de ses oppresseurs et pour rendre la justice. Sans être revêtus de l'autorité royale, ils agissaient, pendant un temps indéterminé, comme les représentants de Dieu, le roi invisible.

Leurs pouvoirs et leurs fonctions semblent avoir été les mêmes que celles des suffètes (shophtim, juges) à Carthage et à Tyr, ou des archontes d'Athènes. Quant au gouvernement proprement dit du peuple, c'était une espèce de république fédérative, les anciens ou chefs ayant toute autorité dans leurs tribus respectives.

Le caractère des Israélites, tel qu'il ressort de ce livre, semble s'être amoindri. La génération contemporaine de Josué était à la fois courageuse et fidèle, exempte de cette obstination et de cette faiblesse qui avait déshonoré la génération du désert (Juges, II, 7). Néanmoins leur première ardeur s'était refroidie, et plus d'une fois Josué avait dû intervenir et leur reprocher l'indifférence dont ils se rendaient coupables. Peut-être le territoire entier de la Palestine était-il trop considérable pour leurs besoins, trop étendu pour qu'ils pussent utilement l'occuper. Chaque tribu ayant reçu la part de son héritage, ils s'attachèrent au sol; ils s'alourdirent en le cultivant, et, préférant leurs aises aux périls de la guerre, ils refusèrent de se venir en aide les uns aux autres quand ils étaient attaqués isolément. Chacun pour soi. Ils aimèrent mieux aussi réduire en esclavage les nations dépossédées que de les chasser du pays. Cette politique fut imprudente; elle était coupable. Les suites ne tardèrent pas à se faire sentir. Une autre génération s'éleva. Vivant dans le voisinage immédiat des idolâtres, ayant des idolâtres au milieu d'eux, les Israélites ne tardèrent pas à se laisser gagner par leur exemple; ils formèrent des alliances avec eux, et se souillèrent de leur idolâtrie (Juges, II, 13). De leur côté, les

Cananéens se relevaient; ils se comptèrent, et furent bientôt assez forts pour tenir tête à la race élue, d'autant plus que celle-ci, corrompue par la débauche, la mollesse et l'idolâtrie, avait perdu l'énergie et la foi de ses pères. C'est ainsi que le péché se multiplie dans le monde; c'est ainsi que dans cette circonstance, comme toujours, le péché porta avec lui son châtement. Les pécheurs trouvent la mort dans leurs voies, et Dieu, en les punissant, manifeste sa justice et sa fidélité (Juges, II, 14-18). La leçon morale de toute cette histoire se trouve dans la dernière moitié du second chapitre. On aurait tort cependant de croire que cette période tout entière ne fut qu'une suite non interrompue d'idolâtries. Quelques-uns de ces désordres n'affectaient souvent qu'une partie du pays, tandis que le reste était dans un meilleur état moral et spirituel. Les péchés qui furent châtiés de Dieu et les délivrances qui furent accordées à la repentance sont rapportés tout au long, tandis que parfois un seul verset suffit à mentionner une longue période pendant laquelle les juges gouvernèrent un peuple fidèle et soumis aux commandements de Dieu. Parmi ceux qui, sans aucun doute en assez grand nombre, résistèrent à la contagion générale saint Paul rappelle quelques illustres exemples d'une courageuse fidélité (Héb., XI, 32).

§ 42. Le livre de Ruth. - On peut considérer ce livre comme un épisode de celui des Juges et comme une introduction à ceux qui vont suivre. Il contient des détails sur la famille d'Elimélec, et nous montre comment Ruth la Moabite, devenue Israélite par la foi, épousa Booz, et fut ainsi l'une des ancêtres de David, et, par conséquent, de Christ. L'auteur est incertain; on pense généralement que ce fut Samuel; il y a du moins, dans l'original (I, 17; IV, 6) des tournures de phrases qui ne se trouvent nulle part ailleurs, si ce n'est dans Samuel et dans les Rois. Le livre de Ruth donne à David une généalogie qui ne devait pas être flatteuse pour un si puissant monarque; c'est une preuve de plus de la sincérité du récit. Cette notice généalogique est reproduite Matth., I, 5. Luc, III, 32.

Les événements auxquels se lie l'histoire de Ruth eurent lieu pendant la période des juges (I, 1); mais le livre ne fut évidemment rédigé que beaucoup plus tard (IV, 7).

Si bref qu'il soit, le livre de Ruth est remarquablement riche en exemples de foi, de patience, de sagesse, d'amour, non moins qu'en preuves des soins paternels d'un Dieu qui protège ceux qui sont siens et qui sait tirer le bien du mal. Les malheurs d'Elimélec, les péchés de ses fils qui épousèrent des Moabites, la mort de ses fils, le veuvage de Nahomi, puis celui de Ruth elle-même, tout aboutit à la conversion de l'étrangère et à l'honneur de sa famille adoptive. Que de changements en dix ans ! Nahomi est devenue Mara (I, 20). Elle s'en était allée pleine de biens, l'Eternel l'a ramenée à vide; mais elle est pleine de courage et de foi. Dans son épreuve, elle montre autant de sagesse que de tendresse. Quand elle dit à ses filles tout ce qui les attend si elles la suivent en Canaan, Horpa pleure, l'embrasse et retourne à ses idoles; Ruth, au contraire, s'attache à ses pas et montre tout ensemble la profondeur de son affection et la fermeté de ses convictions religieuses (I, 16; II, 12). Aussi reçut-elle sa récompense de la part du Dieu d'Israël, sous les ailes duquel elle était venue se retirer.

Il avait été annoncé aux Juifs que le Messie sortirait de la tribu de Juda; plus tard, il leur fut dit qu'il naîtrait de la famille de David. Il était donc nécessaire que l'histoire de cette famille fût écrite et conservée avant le jour où les promesses s'accompliraient.

Ruth, la païenne, la Moabite, adoptée et reçue dans l'Eglise de Dieu, dans la république d'Israël, est comme un rayon d'espérance qui perce les ténèbres de l'ancien monde pour luire sur les Gentils. Bien plus, elle est reçue dans la famille des ascendants du Messie, comme si Dieu voulait annoncer, par avance, le grand mystère des païens admis dans son alliance, sanctifiés par lui, réunis à son peuple, et proclamant qu'il n'y aura plus qu'un seul troupeau et un seul berger.

Le contenu du livre se divise comme suit: chap. 1, histoire de Nahomi, son départ pour Moab, son retour en Canaan avec Ruth, sa belle-fille. - Entretiens

de Booz avec Ruth; leur mariage (II, 1 à IV, 12). - Naissance d'Obed et
généalogie de David (IV, 13-22).

SECTION IV. - Samuel, les rois et les Chroniques.

§ 43. Les deux livres de Samuel. - On vient de voir que l'histoire de Ruth est une digression au milieu de l'histoire générale, mais une digression ayant un but spécial; c'est un fil conducteur qui relie les diverses parties de l'ensemble du récit. Les livres de Samuel nous donnent l'histoire des deux derniers juges Héli et Samuel (qui ne furent pas comme leurs prédécesseurs des hommes de guerre, mais des prêtres et des magistrats civils), et des deux premiers rois Saül et David.

Les deux livres n'en formaient primitivement qu'un seul, la division actuelle ayant été introduite par les Septante et la Vulgate: ces deux versions leur donnent le nom de premier et second livre des Rois, parce qu'ils racontent en effet le commencement de l'histoire des rois d'Israël et de Juda. On ne saurait trancher avec certitude la question relative à l'auteur de ces livres; mais les plus grandes probabilités sont en faveur de l'ancienne tradition qui attribue I Sam., I-XXIV, à Samuel lui-même, et le reste à Gad et à Nathan. Ce fut probablement dans les dernières années de sa vie que Samuel écrivit son histoire (V, 5; VI, 18). Dans tous les cas, la place de ces livres dans le canon, les prophéties qu'ils renferment (1 Sam., II, 30. 2 Sam., XII, 10-12), les citations qui en sont faites dans les livres suivants et dans le Nouveau-Testament (1 Rois, XI, 26. 2 Rois, II, 4-11. 1 Chron., XVII, 21, 25. Voyez Actes, XIII, 22. Matth., XII, 3), disent assez quelle est l'autorité dont ils jouissent. Gad était contemporain de David, probablement l'un de ses compagnons dans le désert (1 Sam., XXII, 5). Il est appelé voyant. Nathan fut un des principaux conseillers de David; il reçut à diverses reprises les ordres et les communications que Dieu le chargeait de transmettre à son roi (2 Sam., VII, 2; XII, 1. Ps. LI). Son nom est cité Zach., XII, 12, comme représentant la famille des prophètes. - On trouve aussi dans les livres de Samuel des odes ou cantiques de différents auteurs. Le cantique d'Anne est remarquable par ses nombreux rapports avec celui de Marie (1 Sam., II, 10. Luc, I, 46-55); il

renferme une prophétie très-claire du Christ, qui y est appelé pour la première fois le Messie (l'oint) et le roi.

Samuel était, comme son nom l'indique, une réponse de Dieu aux prières de sa mère; il fut consacré à Dieu dès son enfance. Revêtu du pouvoir suprême dans l'Etat, il gouverna sans ambition, il remplit ses fonctions avec une intégrité irréprochable, il les résigna sans hésitation ni résistance. Il était à la fois craint et respecté par Saül, qui lui conserva le titre et les fonctions de juge jusqu'à sa mort (1 Sam., VII, 15). Les révélations qu'il reçut, l'esprit qui l'animait, étaient tels que tout Israël, depuis Dan jusqu'à Béersébah, reconnaissait que Samuel avait été établi prophète par l'Eternel.

Il est très-important, quand on étudie Samuel et les livres historiques en général, de faire attention à l'ordre chronologique.

.
§ 44. L'alliance de Dieu avec David. - Pour bien comprendre l'alliance de Dieu faite par David, Dieu assurant à sa postérité une domination éternelle, il faut lire et comparer 2 Sam., VII, et XXIII, 5. 1 Chron., XVII. Ps. LXXXIX et CXXXII.

On voit par 1 Chron., XXVIII, 1-7, 1 Rois, VIII, 15-26, XI, 9-13, que ces promesses trouvèrent en Salomon un accomplissement partiel. Quand la grandeur temporelle de la maison de David commença à décliner, Dieu envoya ses prophètes pour confirmer la stabilité de son alliance, et garantir à Juda pour l'un de ses descendants une gloire sans pareille sur la terre (Amos, IX, 11-15. Esaïe, IX, 6, 7, 11. Jér., XXIII, 5, 6; XXXIII, 14-26). Ces promesses se rapportent au règne universel et permanent du Messie, à ce règne éternel qui est maintenant commencé, et qui ne sera établi définitivement que quand tous ses ennemis seront mis au-dessous de lui comme son marchepied (Luc, I, 31-33, 39. Actes, II, 25-36; XIII, 32-37). On peut voir par Esaïe, LV, 3. Hébr., I, 5. Actes, II, 30, que David lui-même avait bien compris que l'alliance et les promesses de Dieu se rapportaient à notre Seigneur et aux bénédictions spirituelles qu'il répandrait sur le monde.

§ 45. Les mouvements de la prophétie. - Sous Samuel nous avons un réveil de l'esprit prophétique. Depuis Josué jusqu'à Héli il semble qu'il n'y ait guère eu "d'apparitions de visions" (1 Sam., III, 1. Jér., XV, 1. Actes, XIII, 20; III, 24). Sous les juges la première alliance continua de subsister sans modifications; le sacerdoce et l'administration civile demeurèrent ce qu'ils étaient. La loi donnée par Moïse fut maintenue dans toute sa vigueur, et donna, par l'accomplissement de quelques prédictions, des preuves évidentes de son origine divine et de son autorité. Mais aux jours de Samuel des changements considérables eurent lieu dans le pays; de grandes calamités l'humilièrent dans ce qu'il avait de plus cher; des succès extraordinaires mais passagers le relevèrent par moments; le sacerdoce allait être transféré dans une autre branche, la monarchie allait s'établir. Bientôt encore l'unité nationale sera brisée, le royaume sera divisé. L'idolâtrie sera publiquement professée et nécessitera une répression publique et vigoureuse. Puis viendront une longue série de douleurs nationales qui se termineront par l'exil et la captivité. Des changements intérieurs aussi profonds rendaient nécessaire une intervention spéciale de Jéhovah. Il fallait que la révélation prophétique fût réveillée et que son horizon s'agrandit. Comme Moïse avait demandé des pouvoirs extraordinaires qui fissent accepter sa mission, il en fut de même pour Samuel. Il apparaît comme prophète et commence une ère prophétique qui se poursuit sans notable interruption jusqu'aux jours de Malachie. Une vocation surnaturelle et une vision prophétique lui sont accordées dès le commencement de son ministère. A peine au sortir de l'enfance, il fut chargé de répéter à Héli une prédiction qu'un homme de Dieu lui avait déjà faite une première fois, et le rapide accomplissement de cet oracle, ainsi que d'autres circonstances encore, établirent de bonne heure son autorité. Bientôt le peuple demanda un roi; comme ce caprice impliquait une défiance de la protection et de l'amour de celui qui avait fait d'Israël une théocratie, Samuel le combattit au nom de l'Eternel. Cependant Dieu finit par accorder au peuple ce qu'il demandait, et le prophète fut chargé de veiller à tout ce qui pouvait se rapporter à ce changement dans la forme du gouvernement, de tracer les

limites des droits de la royauté, de désigner le roi choisi de Dieu, puis plus tard de transporter la couronne sur une autre tête et dans une autre famille. Jusqu'ici les oracles et les fonctions du prophète sont essentiellement civiles et administratives.

Mais la prophétie revêt sous David un autre et plus grand caractère. Le royaume lui est de nouveau confirmé (2 Sam., VII, 12-17. Ps. LXXXIX). Le glorieux règne de Salomon est annoncé, mais en des termes qui laissent entrevoir un autre roi, plus saint et plus élevé. La promesse faite à Abraham était à la fois temporelle et évangélique; il en est de même de celle qui est faite à David. A Abraham, le Messie avait été annoncé, plus ou moins clairement, comme la semence promise; à Moïse, comme le prophète qui devait venir; à tous ceux de cette époque, comme prêtre; à David il l'est en outre comme roi. C'est pour cela qu'il insiste sur l'autorité du Messie, qu'il parle de l'hostilité des rois de la terre, du sceptre d'équité qu'il a dans les mains, de sa sacrificature immuable, de l'excellence de sa nature, de sa mort, de sa victoire sur la mort, de sa domination tant sur les Juifs que sur les Gentils (voyez Ps. II, XVI, XLV, CX, etc.). Moins de cent ans après, les tribus opprimées règnent d'une mer à l'autre, et les ténèbres des siècles passés, éclairées tout-à-coup par de nouvelles révélations, introduisent l'aurore d'un jour qui semble devoir être sans nuages.

Il vaut la peine de remarquer que, tandis que Samuel et Nathan promettent, à David la durée de son royaume, c'est, David lui-même qui reçoit de Dieu, par révélation, l'intelligence de cette promesse, et son regard aperçoit à travers les gloires terrestres de son royaume les gloires plus grandes et éternelles du royaume de Jésus. Les prophètes révèlent et magnifient le type, mais lui, il en célèbre la réalisation; il appelle le Christ son Seigneur et il rend partout hommage à sa personne et à son oeuvre (voyez Ps. CX).

A mesure que le royaume et le caractère de Christ sont ainsi mis en évidence, l'Esprit de Dieu veille à ce que ces prophéties toutes chrétiennes soient reçues dans les coeurs de tous, et fassent faire de nouveaux progrès dans la foi et dans la piété. Elles se traduisent en saints cantiques et se mêlent aux

dévotions et à tous les actes religieux de l'Eglise. Les Psaumes sont dès cette époque la plus importante de toutes les révélations qui sont venues s'ajouter à la révélation de Moïse; ils sont parfaitement appropriés à leur but, qui est d'inspirer (les espérances évangéliques aux fidèles de l'ancienne économie. Il y a une vraie beauté dans cette clarté progressive de la prophétie, dans cette gradation de la lumière. A Abraham c'est la semence qui est révélée. Quand ses descendants sont devenus des tribus, c'est dans la famille de Juda que la promesse est circonscrite. Quand la monarchie paraît, c'est à la postérité de David. Et ces prédictions ne sauraient être attribuées à la flatterie ou à l'égoïsme. D'abord ce n'est pas à David qu'elles sont primitivement adressées. Ensuite ce n'est pas à lui qu'elles s'appliquent dans toute leur plénitude. C'est à un autre; et celui qui parle c'est Nathan, le prophète inflexible qui ne ménage ni David après sa chute, ni Salomon dans son apostasie. La fidélité des serviteurs de Dieu, de Nathan en particulier, a eu d'autres conséquences encore, mais elle prouve incidemment l'indépendance et la vérité de ses prophéties.

§ 46. Les livres des Rois. - Dans les anciens manuscrits des Bibles hébraïques les deux livres des Rois n'en formaient qu'un seul; ils renferment l'histoire d'Israël et de Juda depuis la fin du règne de David jusqu'à la captivité de Babylone. La division actuelle date des Septante et de la Vulgate, qui en font les troisième et quatrième livres des Rois, les deux premiers étant les livres de Samuel.

On ne connaît rien de certain sur l'auteur de ces deux livres l'opinion la plus probable, c'est que plusieurs des prophètes ayant écrit les mémoires de l'histoire contemporaine, ces mémoires auront été compilés et coordonnés par Jérémie ou par Esdras. La tradition juive est en faveur de Jérémie, et Haevernick s'est récemment encore déclaré le partisan de cette opinion. - Les événements qui sont racontés vont jusqu'à la délivrance de Jéhojachin qui était en prison à Babylone, vingt-six ou vingt-huit ans seulement après la destruction de Jérusalem. De nombreux caldaïsmes dans l'expression semblent

à De Wette prouver un auteur des derniers temps, et Haevernick établit entre le style des Rois et celui de Jérémie de nombreuses et remarquables affinités. A la simple lecture on reconnaît aisément d'une part des documents divers, contemporains des événements; de l'autre un rédacteur unique. La vivacité de la narration trahit un témoin oculaire. On renvoie fréquemment à des documents officiels, tels que les chroniques des rois de Juda et d'Israël, titre qui ne peut se rapporter qu'aux annales nationales (Ester, II, 23; VI, 1). Enfin l'égalité du style, la similitude d'expressions, là même où les mots n'ont aucune importance, démontre la révision du tout par une seule et même main. Les deux livres contiennent des prophéties et d'autres preuves intérieures de leur inspiration; l'un et l'autre sont cités comme authentiques et canoniques par notre Seigneur et ses apôtres (Luc, IV, 25, 27. Jacq., V, 17).

Les dates différentes des Rois et des Chroniques expliquent les différences du style. Dans les Chroniques on trouve en abondance des formes araméennes (2 Chron., X, 18), des termes et des expressions postérieures, des noms plus récents (1 Chron., XIV, 2; XIX, 12; XXI, 2. 2 Chron., XVI, 4) et des mots synonymes employés pour d'autres qui pourraient donner lieu à des malentendus (1 Chron., XIX, 4. 2 Chron., XXII, 12).

La différence dans l'ordre des événements s'explique par le fait que ni l'un ni l'autre des écrivains ne prétend vouloir suivre la succession régulière et l'ordre des temps (voyez plus loin les tableaux.)

1 Chron., XIV et 2 Chron., I, 14-17; IX, 25, ne sont évidemment pas à leur place). On explique de même des additions, des omissions, des abréviations, par le but particulier des auteurs.

On trouve encore d'autres différences d'où semblent résulter d'apparentes contradictions, mais elles ne portent guère que sur des noms propres ou sur des chiffres. Il est bien reconnu que le texte de Samuel, des Rois et des Chroniques nous est parvenu dans un plus mauvais état de conservation que celui d'aucun des autres écrits de l'Ancien-Testament, et l'on ne saurait attribuer à l'auteur ce qui n'est en réalité que le fait des copistes (cf. 2 Chron., VIII, 18 et 1 Rois, IX, 28. - 1 Chron., XI, 11 et 2 Sam., XXIII, 8; - XXI, 5 et 2

Sam., XXIV, 9; - XVIII, 4 et 2 Sam., VIII, 4; - XIX, 8 et 2 Sam., X, 18). - Ces inexactitudes de transcription ne touchent, du reste, à aucun article de foi ou de vie religieuse, et jusqu'à ce qu'elles puissent être rectifiées, il faut se contenter de les reconnaître et de les constater.

Ces deux livres renferment plusieurs prédictions inspirées, et ils sont cités plus ou moins directement dans le Nouveau-Testament (2 Chron., II, 5, 6; cf. Actes, VII, 48, 49. - 2 Chron., XIX, 7; cf. 1 Pierre, I, 17). Il est digne de remarque que le cantique de bénédiction, que David adresse à l'Eternel (1 Chron., XXIX, 10, 11), soit reproduit plus tard en substance par notre Seigneur (Matth., VI, 13), et que Jean le place dans la bouche des esprits bienheureux qui louent Dieu dans le ciel (Apoc., V, 12, 13).

.

§ 47. Les deux livres des Chroniques. - Comme les précédents, ces deux livres n'en forment qu'un dans l'ancien canon des Juifs, et ils portent le nom de paroles des jours, c'est-à-dire journal, par allusion probablement aux anciennes annales, d'après lesquelles on peut croire qu'ils ont été composés. Les Septante leur ont donné le titre de livres des choses omises (Paralipomènes), les considérant comme une espèce de supplément aux livres qui précèdent, avec les indications et explications que pouvaient avoir rendu nécessaires les immenses changements amenés par la captivité. - Le nom actuel de ces livres leur vient de saint Jérôme.

.

§48. L'auteur. - On est en général d'accord à considérer Esdras comme l'auteur ou le rédacteur des Chroniques. Ces livres sont relativement plus modernes que ceux des Rois; ils racontent la restauration qui eut lieu sous Cyrus (2 Chron., XXXVI, 21, 22), et ils citent les écrits de Jérémie (XXV). Le style d'Esdras a d'ailleurs une ressemblance frappante avec celui des Chroniques, et le livre qui porte son nom s'unit de la manière la plus intime, comme s'il en était la suite, à celui que lui attribue la tradition (2 Chron., XXXVI, 23. Esdras, I, 1-3). Si cette manière de voir est exacte, on doit regarder

comme une addition postérieure le fragment 1 Chron., III, 19-24, qui donne la généalogie de Zorobabel jusqu'au temps d'Alexandre.

§ 49. Observations. - Il ressort des livres eux-mêmes que les histoires qu'ils racontent sont extraites d'autres ouvrages, également écrits par des prophètes. Ces documents semblent être en général cités littéralement, même lorsque le fait rapporté s'applique plutôt à l'époque de l'auteur qu'à celle du rédacteur (voyez, par exemple, 2 Chron., V, 9; VIII, 8), ce dernier se préoccupant moins de modifier les documents qu'il emploie que de les rattacher à son propre récit. Plusieurs passages sont identiquement les mêmes, ou à peu près, dans les Chroniques et dans les Rois, probablement parce qu'ils ont été puisés à une source commune. Les documents cités sont au nombre de douze environ, mais trois ou quatre d'entre eux sont peut-être le même écrit sous d'autres titres. Les livres de Samuel, des Rois et des Chroniques, avec beaucoup de traits communs, ont cependant des différences caractéristiques. Ils racontent à peu près la même histoire, et il est bon de les étudier et de les comparer. C'est ainsi seulement qu'on peut se faire une idée exacte de l'histoire juive, et expliquer souvent des expressions trop concises et obscures. Les différences dans leur plan sont aussi remarquables que leur accord et leur unité quant au fond. Samuel raconte la fondation de la monarchie, et il donne la biographie plutôt que l'histoire des premiers rois. Les livres des Rois racontent l'histoire de la théocratie sous le gouvernement royal; ils sont riches en aperçus rapides sur le caractère, les péchés et les châtements des chefs et du peuple. Les Chroniques s'occupent davantage du culte public et de tout ce qui s'y rapporte, des cérémonies, des prêtres, des généalogies, des tribus, des familles et des questions de propriété qui ne devaient pas manquer de surgir au retour de la captivité. De là ces nombreuses chronologies; de là aussi le relief donné à ces rois, à David, Salomon, Ezéchias, Josias, qui ont relevé, restauré, agrandi le culte public.

Les tableaux généalogiques de ces livres, bien moins intéressants pour nous, étaient de la plus haute importance pour les Juifs, des promesses se

rattachant pour plusieurs, et des propriétés pour tous, à la preuve de leur filiation. Ces tableaux poursuivent la généalogie de la famille à laquelle ont été faite les promesses, pendant l'espace de trois mille cinq cents ans, un fait certainement sans exemple dans les annales de l'humanité.

§ 50. Caractère théocratique des livres historiques. - Le trait le plus remarquable des livres historiques de l'Écriture, et spécialement des Rois et des Chroniques, c'est leur caractère religieux et théocratique. L'histoire profane raconte les changements officiels et publics qui se font dans la destinée des peuples, avec leurs causes et leurs effets. L'histoire de l'Église constate les développements de la foi, les progrès de la vie morale, tout ce qui concerne la société ecclésiastique. Mais ici le roi, le peuple, l'Église, tout est représenté comme placé sous la direction immédiate de Dieu. Le caractère de chaque roi est déterminé par le degré de sa fidélité dans l'accomplissement religieux de sa charge. De Josaphat il est dit: Il suivit la voie d'Asa son père, et ne s'en détourna point, faisant ce qui est droit devant l'Éternel. D'Ezéchias: Il fit ce qui est bon, et droit et véritable, en la présence de l'Éternel son Dieu;... et il prospéra. Jéroboam est dépeint en deux mots: Il a péché et fait pécher Israël. - Ces livres racontent l'histoire de Dieu et de sa loi dans une nation, et cette nation est une monarchie; Josué et les Juges racontent la même histoire, Dieu et sa loi, dans la même nation, républicaine, tantôt aristocratique, tantôt démocratique; les livres de Moïse développaient la même pensée, mais la nation n'était encore qu'une grande famille. Partout on retrouve le même caractère; c'est le gouvernement de Dieu qui est mis en saillie.

Dans les prophètes et dans les Actes nous voyons, comme par une échappée, ce que doit être un jour, et pour le monde tout entier, l'histoire de Dieu et de sa loi. Ce n'est qu'à ce point de vue qu'on peut bien comprendre toute l'importance donnée dans l'Écriture à l'érection du temple, les appels fréquents à la loi ancienne, surtout au moment où les deux royaumes touchaient à leur fin, comme si l'Esprit de Dieu voulait se dégager ostensiblement de toute responsabilité, en faisant retomber ce désastre national sur ceux qui l'avaient

provoqué par leur désobéissance; l'intervention toujours plus active des prophètes qui tour-à-tour bravent la colère du peuple et celle du souverain; la déposition et la succession des rois; et le rapport intime, qui est toujours mis en évidence, entre les événements politiques d'une part et la fidélité ou l'idolâtrie; - voyez 2 Rois, V à VIII; X, 31; XVII, 13, 15, 37; XVIII, 4-6, et toute l'histoire d'Elie. 1 Rois, XV, 3-5. 2 Rois, XI, 17. Si des nations avaient la vraie sagesse, les récits de l'Écriture seraient leurs meilleurs guides, car ils sont écrits de manière à instruire et le monde et l'Église.

§ 51. David et Salomon. - On peut dire que les règnes de David et de Salomon sont l'âge d'or de la nationalité juive. David se montra, dès le commencement, extrêmement scrupuleux à ne faire, pour parvenir au trône, aucune démarche qui ne fût dirigée de Dieu (2 Sam., II, 1. 1 Sam., XXIII, 2, 4). Il agit toujours comme “son serviteur.” Et quand il fut arrivé au pouvoir, son premier soin fut toujours de travailler à la gloire de Dieu et au bien-être religieux de son peuple (2 Sam., VI, 1 -5; VII, 1, 2). Pendant une guerre de sept années, il ne tira jamais l'épée contre un seul de ses sujets, et quand elle fut terminée il ne châtia pas les rebelles, et ne punit qu'un seul crime, le meurtrier de son rival (2 Sam., IV, 10-12). Comme roi il travailla à la prospérité et à la grandeur matérielle de son pays; comme représentant visible de l'Éternel, il se rappela toujours sa dépendance, ne cherchant point à s'élever, et il se conforma strictement à l'esprit de la théocratie. C'est probablement à ce caractère de son administration, bien plus qu'à ses vertus privées, qu'il dut d'être appelé de Dieu “un homme selon son cœur (1 Sam., XIII, 14),” et “qui fera toute sa volonté (Actes, XIII, 22).” Il est impossible en effet de justifier toutes ses actions et de le regarder comme un caractère accompli. Mais quand on pense à la piété de sa jeunesse, à la profondeur de sa repentance, à l'énergie de sa foi, à la ferveur de sa dévotion, à la souplesse et à la variété de son génie, à sa grandeur d'âme, à sa chaleur de cœur, à son courage militaire dans un siècle de guerriers, à sa sagesse et à sa justice comme administrateur, et surtout à son adhésion franche et sans réserve au culte et à la volonté de Dieu, on le

regardera certainement comme un modèle d'autorité royale et de soumission spirituelle.

Salomon continua la politique de son père, et en recueillit les mêmes bénédictions. Sa domination s'étendait depuis la Méditerranée jusqu'à l'Euphrate, depuis la mer Rouge et les déserts de l'Arabie jusqu'aux frontières les plus septentrionales du Liban (1 Rois, IV, 21). Les états tributaires qui formaient la plus grande partie de son royaume vivaient tranquilles et soumis; et comme ils continuaient d'être régis par leurs propres rois, Salomon pouvait s'appeler le roi des rois. Les Cananéens qui restaient encore en Palestine étaient devenus, soit des sujets paisibles, soit d'utiles serviteurs. Les trésors de Salomon étaient immenses, se composant en majeure partie des dépouilles conquises par son père sur les nations vaincues, et mises à part, les unes pour pourvoir aux frais de la construction d'un temple solennel à l'Eternel, les autres pour affermir la majesté royale et rehausser l'éclat du trône. La sagesse de Salomon était plus célèbre encore et plus incontestée que ses trésors. Ce n'est pas l'Ecriture seulement, c'est encore toute la littérature orientale qui lui rend hommage. Trois mille proverbes, dont quelques-uns nous ont été conservés, témoignent de ses vertus et de sa sagacité. Mille et cinq cantiques, dont le Cantique des cantiques et le psaume CXXVII seuls nous restent, le placent au premier rang des prophètes hébreux; ses ouvrages sur l'histoire naturelle enfin, qui tous ont péri, après avoir été longtemps admirés, prouvent qu'il n'était pas moins savant que poète et philosophe. Mais trop d'éclat le perdit; il fut trahi par sa propre grandeur. Ses trésors, ses femmes, ses chariots, tout était contraire à l'esprit et aux préceptes de la loi (Deut., XVII, 16, 17). Ses exactions lui aliénèrent le cœur de son peuple, et, par-dessus tout, ses femmes le séduisirent et le firent égarer; il bâtit des temples à Kémos, ou Péhor, l'obscène idole de Moab; à Moloc, le dieu des Hammonites; et à Hastaroth, la déesse des Sidoniens. Ses dernières années, par conséquent, furent troublées par des "adversaires" de divers genres. Jéroboam conspira contre lui; de même Hadad, en Edom; Damas se déclara indépendante sous la direction de Rézon; et Abija fut chargé d'annoncer à

Salomon lui-même que, comme il avait brisé l'alliance de laquelle il tenait la couronne, son royaume serait divisé, déchiré, et la plus grande partie donnée à l'un de ses serviteurs. On peut croire que des châtements aussi mérités lui ouvrirent les yeux sur l'énormité de ses péchés, et qu'il passa la fin de sa vie, dans la repentance. L'ensemble de son règne fut prospère: Juda et Israël "étaient en grand nombre comme le sable qui est sur le bord de la mer;... ils mangeaient, buvaient et se réjouissaient... Ils habitaient en assurance, chacun sous sa vigne et sous son figuier, depuis Dan jusqu'à Béersébah (1 Rois, IV, 20, 25)."

Le grand événement de la vie de Salomon fut l'érection du temple. De même que ce monument était l'accomplissement d'une prophétie, et qu'il était le symbole de l'habitation de Dieu au milieu de son peuple (2 Sam., VII, 13, 6, 10), il devenait lui-même une prophétie et un type; le type du peuple juif et de l'Eglise, la prophétie de l'habitation éternelle de Dieu au milieu des siens et de l'envoi du Saint-Esprit (Jér., VII). Son histoire est à cet égard en quelque sorte l'histoire du peuple juif lui-même. Lorsqu'il tomba, la nation fut dispersée; quand il se releva de ses ruines, les exilés se rassemblèrent de nouveau. L'histoire peut également dater la captivité de la destruction du temple, ou du premier départ pour la terre de l'exil (voyez § 124) (II Rois, IX, 8, 7. 2 Chron., VII, 20. Jér., VII. Esaïe, XLIV, 28).

**SECTION Ve. - Les livres poétiques (Psaumes,
Cantique des cantiques, Ecclésiaste).**

§ 52. Les Psaumes. Titre du livre. - Le livre des Psaumes est un recueil ou une collection d'hymnes et de cantiques religieux, composés à diverses époques et par divers auteurs, le plus grand nombre par David (2 Sam., XXIII, 1). Le nom hébreu thehillim signifie louanges; le mot français psaumes est emprunté des Septante, et signifie une ode faite pour être mise en musique (faire vibrer une corde); la plupart des psaumes étaient en effet destinés, non pas seulement à exprimer des sentiments religieux, mais encore à être chantés dans les services publics.

§ 53. Leur ordre dans l'écriture. - Les Psaumes furent recueillis et mis en ordre, par Esdras et ses compagnons, 450 avant Christ, et le livre lui-même renferme la preuve qu'il fut formé de divers recueils indépendants. Dans le texte hébreu et dans les Septante, les Psaumes sont divisés en cinq livres distincts, chacun des trois premiers contenant les compositions religieuses d'auteurs différents.

1° Ps. I à XLI. - De David, recueillis, à ce que l'on pense, par Ezéchias (voyez Prov., XXV, 1, et 2 Chron., XXIX, 30).

2° Ps. XLII à LXXII. - Des enfants de Coré (XLII à XLVII) et de David (LI à LXV et LXXII).

3° Ps. LXXIII à LXXXIX. - D'Asaph (LXXIII à LXXXIII), et de Coré (LXXXIV-LXXXIX), au moins la plupart.

4° Ps. XC à CVI, etc.

5° Ps. CVII à CL. - Psaumes liturgiques, renfermant les cantiques de louanges et de bénédictions, et les chants des degrés (Mahaloth), recueillis principalement en vue du culte public dans le second temple.

§ 54. Les auteurs des Psaumes. - De tous les noms mentionnés dans les titres des Psaumes, David est celui qui revient le plus souvent; c'est lui qui a

composé le plus grand nombre de psaumes, quoique parmi les soixante-treize que l'hébreu lui attribue, et les douze supplémentaires que les Septante y ajoutent, il y en ait quelques-uns qui ne soient pas de lui, Il faut ranger parmi les premiers les psaumes CXXXIX et CXXII (voyez les Septante); les caldaïsmes et le style trahissent un auteur plus récent. d'un autre côté, les psaumes XCIX et CIV, que les Septante lui attribuent, sont probablement de lui. Les psaumes II et XCV, qui ne portent son nom ni dans l'un ni dans l'autre des textes, lui sont également attribués dans le Nouveau-Testament (Actes, IV, 25, 26. Hébr., IV, 7).

Le nom d'Asaph, chef des musiciens de David, et le nom de ses descendants, est rattaché à douze psaumes, L, LXXIII à LXXXIII. Les enfants de Coré, autre famille de musiciens, sont nommés comme auteurs de onze psaumes; Héman, Ezrabite, neveu de Samuel, appartenait à cette famille (Ps. LXXXVIII; cf. 1 Chron., VI, 22, 33-38); Ethan est nommé comme l'auteur du psaume LXXXIX, mais par erreur, s'il fut contemporain de David; cf. versets 38 à 44.

Le nom de Salomon se lie aux psaumes LXXII et CXXVII; mais il est probable qu'il est plutôt le sujet que l'auteur du premier. Moïse passe pour avoir composé le psaume XC; les critiques juifs lui attribuent même les dix suivants, mais sans motifs suffisants; voyez, par exemple, XCVII, 8, et XCIX, 6.

Les psaumes sans indication d'auteur ont été attribués à divers prophètes. D'après les Septante, Jérémie aurait composé le psaume CXXXVII, Aggée et Zacharie les psaumes CXLVI et CXLVII.

§ 55. Excellence des Psaumes. - On peut, quant à leur contenu, considérer les Psaumes à deux points de vue, comme actes de culte, et comme prophéties.

a. Tous les livres de la révélation nous montrent Dieu parlant à l'homme. Ici, au contraire, nous avons l'homme parlant à Dieu, et lui parlant comme Dieu veut qu'on lui parle, avec humilité, vénération, amour, confiance. Avec les Psaumes nous pouvons sonder nos coeurs, éprouver nos impressions, régler

les sentiments qui doivent présider à notre culte; ils sont des modèles de spiritualité chrétienne, et par eux nous pouvons juger si les sentiments que nous éprouvons viennent de Dieu ou s'ils viennent de nous-mêmes.

b. Les Psaumes renferment de nombreuses prophéties sur l'histoire de notre Seigneur; ils racontent, avec une exactitude merveilleuse, ses souffrances (XVI, XXII, XL) et sa gloire (II, XLV, LXXII, CX). Le psaume CXXXII, 11, prédit ses rapports avec la famille de David; le psaume CXVIII, 22, sa réjection par les Juifs; le psaume LXVIII, 18, son ascension et renvoi du Saint-Esprit; le psaume CXVII, la vocation des Gentils (voyez Rom., XV, 11).

Aussi l'Eglise chrétienne a-t-elle adopté les Psaumes comme son propre langage, ou comme le langage de son Seigneur et maître. Quand l'auteur sacré parle de ses ennemis, nous le comprenons comme parlant des ennemis de Christ et de son Eglise. Mais, en général, les sentiments qu'il décrit sont tout-à-fait ceux qu'un chrétien éprouve habituellement; quand il parle de la confiance et de l'amour, il le fait dans des termes qui s'appliquent aux fidèles et aux croyants de tous les temps et de toutes les économies. A un point de vue purement littéraire, les Psaumes ont été appelés, et non sans vérité, les ballades nationales des Hébreux. Mais le contraste entre ces ballades, et celles des autres nations, est assez frappant pour, qu'il ne soit pas nécessaire de le relever.

L'éloge des Psaumes s'est trouvé dans toutes les bouches et sous toutes les plumes. Les écrivains les plus divers se sont réunis en un même sentiment de religieuse admiration. Le grand Athanase, et après lui Luther, appelaient les Psaumes un épitome de la Bible; Basile, et après lui l'évêque Hall, un compendium ou manuel de théologie. "Ce n'est pas seulement à cause de la divinité des sujets, dit Milton, mais encore à cause de l'admirable perfection du travail et de la composition, que les Psaumes se placent, sans comparaison possible, au-dessus de tous les chefs-d'oeuvre connus de la poésie lyrique." "Par sa force, son abondance, sa majesté, par son lyrisme ardent et entraînant, dit sir D. K. Sandford, la poésie de l'Ancien-Testament demeure la plus éclatante qui ait jamais brûlé dans une poitrine humaine." - Mais pour le

chrétien, le plus grand éloge qui puisse en être fait, c'est que les Psaumes sont l'incarnation des sentiments les plus saints et les plus élevés; c'est qu'ils donnent une voix, une parole aux émotions intérieures les plus vives des hommes pieux de tous les temps; c'est qu'ils ont été chantés par celui qui "parlait comme jamais personne ne parla," et qui cependant aimait à emprunter les paroles du Psalmiste, pour répandre son âme devant Dieu, dans sa prière et dans sa dernière agonie.

Les Psaumes sont cités ou mentionnés plus de soixante-dix fois dans le Nouveau -Testament. On indiquera par un astérisque au tableau B qui va suivre, les psaumes qui sont dans ce cas.

§ 56. Classification des Psaumes. Trois tableaux. - On a essayé divers modes d'arrangement ou de classification des Psaumes. Tholuck les distingue d'après leur sujet, en cantiques de louange, d'actions de grâces, de plaintes et prières, et d'enseignement. D'autres ont proposé de les diviser en hymnes à l'honneur de Dieu - hymnes de Sion ou du temple; hymnes du Messie ou du Roi; plaintes et supplications; odes religieuses, comme Ps. XXIII, XCI, CXIX, etc. Mais aucune classification ne saurait être rigoureusement exacte, le même psaume renfermant souvent des sujets extrêmement variés. Nous donnerons ici trois des principaux essais qui ont été faits et qui semblent le mieux résumer tout ce que l'on peut tenter en ce genre. Le premier de ces tableaux, extrait de Bickersteth (Christian Truth), a surtout une importance pratique.

TABLEAU A. Division des Psaumes par ordre de matières.

I. Psaumes didactiques:

- a.** Sur le caractère des bons et des méchants, le bonheur des uns, la misère des autres, I, V, VII, IX à XII, XIV, XV, XVII, XXIV, XXV, XXXII, XXXIV, XXXVI, XXXVII, L, LII, LIII, LVIII, LXXIII, LXXV, LXXXIV, XCI, XCII, XCIV, CXII, CXIX, CXXI, CXXV, CXXVII, CXXVIII, CXXXIII;
- b.** Sur l'excellence de la loi de Dieu, XIX et CXIX;
- c.** Sur la vanité de la vie humaine, XXXIX, XLIX, XC;
- d.** Sur les devoirs des magistrats et des chefs, LXXXII, CI;

e. Sur l'humilité, CXXXI.

II. Psaumes de louange et d'adoration:

a. Reconnaissance pour la bonté et la miséricorde de Dieu, et spécialement pour les soins qu'il donne à ses enfants, XXIII, XXXIV, XXXVI, XCI, C, CIII, CVII, CXVII, CXXI, CXLV, CXLVI;

b. Eloge de sa grandeur, de son pouvoir et de ses attributs en général, VIII, XIX, XXIV, XXIX, XXXIII, XLVII, L, LXV, LXVI, LXXVI, LXXVII, XCIII, XCV à XCVII, XCIX, CIV, CXI, CXIII à CXV, CXXXIV, CXXXIX, CXLVII, CXLVIII, CL.

III. Psaumes d'actions de grâces:

a. Pour des cas individuels, IX, XVIII, XXII, XXX, XXXIV, XL, LXXV, CIII, CVIII, CXVI, CXVIII, CXXXVIII, CXLIV;

b. Pour des bienfaits accordés aux Israélites en général, XLVI, XLVIII, LXV, LXVI, LXVIII, LXXVI, LXXXI, LXXXV, XCVIII, CV, CXXIV, CXXVI, CXXIX, CXXXV, CXXXVI, CXLIX.

IV. Psaumes de dévotion:

a. Pénitentiels, VI, XXV, XXXII, XXXVIII, LI, CII, CXXX, CXLIII;

b. Exprimant la confiance au milieu des afflictions, III, XVI, XXVII, XXXI, LIV, LVI, LVII, LXI, LXII, LXXI, LXXXVI;

c. Un profond abattement, non toutefois sans quelque espérance, XIII, XXII, LXIX, LXXVII, LXXXVIII, CXLIII;

Prières pour ceux qui sont privés du culte public, XLII, XLIII, LXIII, LXXXIV;

e. Prières pour demander du secours, en considération de la droiture de sa cause, VII, XVII, XXVI, XXXV;

f. Prières en un temps d'affliction et de persécutions, XLIV, LX, LXXIV, LXXIX, LXXX, LXXXIII, LXXXIX, XCIV, CII, CXXIX, CXXXVII;

g. Prières d'intercession, XX, LXVII, CXXII, CXXXII, CXLIV;

h. Prières dans une profonde détresse, IV, V, XI, XXVIII, XLI, LV, LIX, LXIV, LXX, CIX, CXX, CXL, CXLI, CXLIII.

V. Psaumes essentiellement prophétiques:

Presque tous messianiques, II, XVI, XXII, XL, XLV, LXVIII, LXIX, LXXII, XCVII, CX, CXVIII.

VI. Psaumes historiques: Ps. LXXVIII, CV, CVI.

**SECTION Ve. - Les livres poétiques (Psaumes, Cantique des cantiques,
Ecclésiaste).**

TABLEAU C. Les Psaumes disposés dans leur ordre chronologique.

Avant Christ

- 1531. Ps. LXXXVIII, de Héman, en Egypte

- 1489. Ps. XC, de Moïse, dans le désert.

- 1063-1015. - Histoire de David et ses expériences

IX, XI, LIX, XXXIV, LVI, CXLII, XVII, XXXV, LII, XXXI, LXIV, CIX, CXL, LIV, LVII, LVIII, LXIII, XCVI, CV, CVI, CXXXII, CXLI, CXXXIX, LXVIII, II, XVI, XXII, XLV, CXVIII, LX, CVIII, XX, XXI, XXXII, XXXIII, LI, CIII, III, VII, IV, V, XLII, XLIII, LV, LXX, LXXII, CXLIII, CXLIV,... XVIII, LXII, XXX, XCI, VI, VIII, XII, XIX, XXIII, XXIV, XXVIII, XXIX, XXXVIII, XXXIX, XL, XLI, LXI, LXV, LXIX, LXXVIII, LXXXVI, XCV, CI, CIV, CXX, CXXI, CXXII, CXXIV, CXXXI, CXXXIII, LXXII, CXLV.

Avant Christ 1004. - Sur le transport de l'arche dans le temple; XLVII, XCVII, XCVIII, XCIX, C, CXXXV, CXXXVI.

Avant Christ 897-710. - De Josaphat à Ezéchias: LXXXII, XLVI, CXV, XLIV, LXXIII, LXXV, LXXVI.

Avant Christ 588. - Sur l'invasion des Assyriens: LXXIV, LXXIX, LXXXIII, XCIV.

Avant Christ 539. - Pendant la captivité: X, XIII, XIV, XV, XXV, XXVI, XXVII, XXXVI, XXXVII, XLIX, L, LIII, LXVII, LXXVII, LXXX, LXXXVIII, LXXXIX, XCII, XCIII, CXXIII, CXXX, CXXXVII.

Avant Christ 538-536. - Vers la fin de la captivité et pendant le retour: CII, LXXXV, CXXVI, LXXXVII, CVII, CXI-CXIV, CXVI, CXVII, CXXV, CXXVII, CXXVIII, CXXXIV.

Avant Christ 535. - Pour la reconstruction et la dédicace du second temple: LXVI, LXXXIV, CXXIX, CXXXVIII, XLVIII, LXXXI, CXLVII à CL.

Avant Christ 444. - Esdras complète le canon et ajoute les psaumes I et CXIX. Ajoutons que, pour un grand nombre de psaumes, les dates et occasions indiquées ne reposent que sur de simples conjectures. Pour les psaumes VII,

LVII, XLVIII, LXXXI, LXXXII, LXXXIV, XCI, XCVII à C, CXIX, CXXXIX et CXLV, Townsend n'a eu d'autre guide que les preuves et directions intérieures: pour le reste, il a suivi Lightfoot, Calmet, Horne, Gray et Hales. Des travaux plus récents ont apporté de nouvelles lumières et jeté quelques doutes sur l'exactitude des indications relatives aux psaumes XXV à XXVII et à quelques autres.

.

§ 57. Suscriptions des Psaumes. - Tous les psaumes, à l'exception du XXXIVe, ont des titres ou suscriptions qui sont au moins aussi anciens que la version des Septante, mais qui n'ont, du reste, aucune autorité canonique. On peut, en général, les regarder comme historiquement exacts, à moins qu'ils ne soient démentis par le contenu même du psaume.

Ces titres indiquent, soit a le nom de l'auteur, soit b des directions au chef de musique, ou c l'occasion de la composition du psaume, d son usage liturgique, e le genre de sa poésie, f l'instrument dont il doit être accompagné, g le ton sur lequel il doit être chanté. Quelquefois, comme au psaume LX, toutes ces indications se trouvent réunies.

a. Le nom de Moïse est indiqué au psaume XC; celui de David, très-souvent; dans les Septante, le psaume LXXIII lui est attribué, ainsi que douze autres. Les noms de Salomon, Asaph, Ethan, les fils de Coré se rencontrent également.

b. Les mots "au maître chantre" se rencontrent fort souvent. On suppose que c'étaient des psaumes que David lui envoyait pour qu'il les mit en musique. D'autres, comme Gesenius et Ewald, traduisent: psaume de David, le maître chantre.

c. l'occasion du psaume est indiquée: III, VII, XVIII, XXXIV, LI, LII, LIV, etc.

d. Sa valeur liturgique, XVII, LXXXVI, XC, CII, CXLV, etc.

e. Le genre de poésie, XLVI, LXV, XLVIII, XVI, etc.

f et g. Voyez plus bas.

Il y a dans les Psaumes, surtout dans les suscriptions, beaucoup de mots dont le sens n'a pas encore été clairement défini. Nos versions les reproduisent presque toujours sans les traduire; quelques éditions même (Coverdale) les

omettent entièrement. Luther a mieux aimé les traduire, aussi exactement du moins qu'il lui a été possible. Tout en renvoyant aux dictionnaires pour plus de développements, nous indiquerons ici rapidement les principaux de ces termes, avec les explications qu'on en a données, mettant d'abord celle qui paraît la plus probable.

La préposition sur (pour chanter sur) peut indiquer, soit le sujet, soit la clef, soit l'air du psaume.

Ajéleth-Hassachar (Ps. XXII), proprement la biche de l'aurore. - Peut-être le commencement d'un ancien cantique sur l'air duquel ce psaume devait être chanté. Ou bien, surnom symbolique et poétique du Messie ou de David (Luther, Hengstenberg, Tholuck).

Al tascheth (Ps. LVII, LVIII, LIX, LXXV), littéralement ne détruis point. - "Aucuns, dit Calvin, pensent que c'était le commencement d'une vieille chanson." - C'est encore aujourd'hui l'opinion la plus probable. Guittith (Ps. VIII, LXXXI, LXXXIV). - Instrument de musique inventé ou fabriqué à Gath; peut-être l'indication d'un air, ou un chant de vendange. Halamoth, vierges (Ps. XLVI). - Voix de soprano (Gesenius, Tholuck, Hengstenberg, A. de Mestral). -

Héduth, voyez Susan.

Higgajon (Ps. XIX, 16, et LXV, 2. XCII, 4. Lam., III, 61, dans l'hébreu). - Proprement méditation, un peu pensif, méditatif; peut-être un instrument de musique.

Jéduthun, nom d'un chef de musique (Ps. XXXIX, LXII, LXXVII; voyez 1 Chron., XXV, 1-3).

Jonuth-Elem-Réhokim (Ps. LVI), la colombe muette au milieu des étrangers. - Air connu sur lequel le psaume devait être chanté, ou allusion au sujet du psaume, David à Gath.

Le Hannoth (Ps. LXXXVIII). - Pour être chanté; peut-être des entre-réponses.

Le Hazkir (Ps. XXXVIII et LXX). - Nos versions le rendent par "pour réduire en mémoire;" c'est le sens naturel.

Le Lammed (Ps. LX). Nos versions le traduisent par “propre pour enseigner;” c'est, en effet, sa signification, comme celle de Maskil que nos versions ne traduisent pas.

Mahalath (Ps. LIII et LXXXVIII). - Luth; peut-être un air particulier. - Sur la maladie (A. de Mestral).

Mahaloth (Ps. CXX à CXXXIV). - Cantiques des degrés ou de la montée. - Chants des voyageurs qui montaient à Jérusalem, peut-être spécialement au retour de l'exil (Lowth, Ewald, etc.); - chants gradués dans leur signification, quant à leur ensemble ou quant à la gradation des détails, comme au CXXI (De Wette, Gesenius); - chants, destinés à être chantés sur les degrés du temple qui conduisaient de l'enclos des femmes dans le grand parvis (les commentateurs juifs); - chants destinés au choeur des voix les plus hautes (Luther, Tholuck)..

Maskil (Ps. XXXII). - Poème didactique (Hengstenberg, Tholuck), ou d'expérience (Gesenius, De Wette). - Enseignement (A. de Mestral).

Mictam (Ps. XVI et LVI à LX). - Un cantique d'or ou excellent (Heidegger); - un mystère, c'est-à-dire un cantique avec un sens caché (Hengstenberg) ou sur une religion secrète, intérieure, expérimentale; - un poème écrit (Mictab, comme Esaïe, XXXVIII, 9, Gesenius, Rosenmuller, Tholuck).

Mismor (Ps. III à VI, VIII et IX). Voyez Siggajon.

Muth-Labben (Ps. IX). - Sur la mort de son fils, ou sur celle de Goliath (caldéen), - ou sur un air connu sous ce nom, - ou avec une légère altération des voyelles (Halamoth-Labben), des voix hautes de jeunes garçons, des sopranos «hommes, des ténors; peut-être pour être chantés par les vierges, fils ou filles de Ben. (Voyez 1 Chron., XV, 18.)

Néguinoth (Ps. IV, VI, LIV, LVI, LX, LXI, LXXVI. - Nom général des instruments à corde.

Néhiloth (Ps. V). - Instruments à vent, peut-être la flûte, - ou indication d'un air connu sur l'héritage (Aben Ezra, Hitzig); - sujet du psaume pour l'héritage du Seigneur (Luther), sur le choix entre le bien et le mal (Hengstenberg). Sélah (soixante-treize fois dans les Psaumes et trois dans Habacuc). Pause dans

le chant, - ou élévation de la voix, forte, - ou exaltation de l'Eternel (Kimhi, Ewald, De Wette), - ou Da Capo.

Séminith (Ps. VI et XII). - Octave, - ou basse (voix grasses), - ou instrument à huit cordes, ou indication du ton (Hengstenberg).

Siggajon (Ps. VII). - Chant, cantique (cf. Hab., III, 1. Jér., VII, 16). - Elégie (Gesenius, Rosenmuller, De Wette, Tholuck). - Mismor doit avoir la même signification, du reste très-vague. - Siggajon (et son pluriel) emporte avec lui une idée de mouvement; les uns y voient un chant vif et animé, les autres l'indice d'une agitation morale; cantique des égarements, des errements. Le contenu du psaume est important à bien connaître pour déterminer le sens de l'inscription.

Susan (Ps. XLV, LX, LXIX, LXXX). - Proprement lis; un chant magnifique; avec Eduth (Sosanim-Héduth), chant du témoignage; - nom d'un instrument à (six) cordes, en forme de lis, lyre (Gesenius, Tholuck); - sujet magnifique et d'une excellence incontestée (Hengstenberg).

**SECTION Ve. - Les livres poétiques (Psaumes,
Cantique des cantiques, Ecclésiaste).**

§ 58. Règles d'interprétation. - Quand on étudie les Psaumes, il faut faire attention à deux choses:

1° Chercher d'abord à reconnaître l'auteur du psaume, son origine historique et son but réel. Les tableaux B et C seront utiles à consulter pour les deux premiers points, le tableau A pour le dernier.

2° Examiner soigneusement le sens historique des mots et des allusions, et tâcher de reconnaître, par les citations du Nouveau-Testament ou par l'esprit général de l'Evangile, dans quel sens il doit s'appliquer, soit à Christ, soit à l'Eglise chrétienne. Quoique peut-être chaque psaume se rattache par son origine et par ses allusions à une économie qui a dû disparaître, ils ne s'en rattachent pas moins tous, et d'une manière intime, à l'économie qui doit demeurer éternellement; étudié dans un esprit de sagesse, à la lumière de l'Evangile, ce livre devient notre livre, et il devient pour nous l'expression la plus sainte de nos sentiments les plus saints. - Voyez le Commentaire de A. de Mestral.

§ 59. Le Cantique de Salomon (1001 avant Christ). - Le témoignage unanime de l'antiquité fait de Salomon l'auteur du Cantique. Il en avait composé mille et cinq (non pas cinq mille, comme le portent par erreur quelques-unes de nos éditions: 1 Rois, IV, 32), et celui dont nous nous occupons porte en hébreu le nom de Cantique des cantiques, ce qui, dans les usages de la langue, signifie le plus excellent de tous. Le Cantique a toujours été compté parmi les livres canoniques de l'Ancien-Testament. Il n'est cité nulle part dans le Nouveau, mais il faisait partie des saints écrits des Hébreux (Josèphe, Antiq., VIII, 2-5. Cont. Ap., 1, 8). Il fut traduit par les Septante; il est nommé dans tous les anciens catalogues, et il possède le témoignage exprès et explicite de Mélicon au deuxième siècle,

d'Origène au troisième (en 253), de Jérôme au cinquième, du Talmud juif, et de Théodoret de Chypre (450 après Christ).

On ne saurait dire au juste à quelle occasion il a été composé; peut-être fut-ce lors du mariage de Salomon, soit avec la fille de Pharaon (I Rois, III, 1; VII, 8; IX, 24. Cf. Cant., I, 9; VI, 12), soit avec une femme de la Palestine qu'il aurait épousée plus tard (II, 1), d'une noble origine (VII, 4), quoique inférieure à celle de son époux (I, 6).

Quoi qu'il en soit de l'occasion du Cantique, on y distingue clairement deux caractères, deux personnages qui s'entretiennent ensemble et restent en scène jusqu'à la fin; l'un s'appelle Salomon, le pacifique; l'autre porte le même nom, mais avec une terminaison féminine: Salomith, Sulamith, Salomé (comme on dirait Jules et Julie) (I, 6; III, 11; VI, 13; VIII, 12). Il y a aussi un chœur, composé de jeunes filles de Jérusalem (II, 7; III, 5; V, 8, 9). Vers la fin paraissent deux frères de Sulamith (VIII, 8, 9. Cf. I, 6). Comme dans les anciens poèmes, il n'y a point de coupures, ni rien qui indique un changement de scène ou l'entrée d'un nouvel interlocuteur. Pour déterminer ces changements, il faut avoir égard non-seulement au sens, mais encore à l'emploi du masculin ou du féminin de la seconde et de la troisième personne, ce qui est plus facile dans l'original que dans notre langue. C'est pour avoir négligé cette distinction qu'on a rencontré parfois dans nos versions des obscurités qu'un examen plus attentif eût fait disparaître. Voici, parmi les nombreux essais qui ont été faits, celui qui nous paraît le plus heureux et le mieux justifié.

Ire scène. Discours de Sulamith, I, 1-5; dialogue avec Salomon; Sulamith, I, 6; Salomon, I, 7-10; Sulamith, 11-13; Salomon, 14; Sulamith, I, 15-II, 1; Salomon, II, 2; Sulamith, II, 3.

IIe. Repos de Sulamith; elle dort, elle rêve (Salomon s'adresse aux filles de Jérusalem et leur recommande de ne pas la réveiller, II, 7; III, 5), II, 4-6, 8-III, 4.

IIIe. Les filles de Jérusalem voient un cortège nuptial qui s'avance, III, 6-11.

IVe. Dialogue entre Salomon et Sulamith; Salomon parle, IV, 12-16 (jusqu'à distillent); Sulamith répond, IV, 16, fin.

Ve scène de nuit. Sulamith à la recherche de Salomon; elle rencontre les filles de Jérusalem et s'entretient avec elles. Sulamith, V, 2-8; les filles de Jérusalem, V, 9; Sulamith, V, 10-16; les filles de Jérusalem, VI, 1; Sulamith, VI, 2, 3.

VIe scène du matin. Salomon visite ses jardins et rencontre Sulamith. Salomon, VI, 4-10; Sulamith, VI, 11, 12; le dialogue continue jusqu'à VIII, 8.

VIIe. Les frères de Sulamith sont introduits, ils parlent, VIII, 8, 9; réponse de Sulamith, VIII, 10-12; paroles de Salomon, VIII, 13; réponse de Sulamith et fin, VIII, 14.

Pris dans le sens littéral, ce poème est une description de l'amour dans le sens ordinaire du mot, de l'amour, l'une des plus nobles de nos affections, de l'amour d'un époux pour son épouse, dont notre Seigneur a fait en quelque sorte le type de son amour pour nous. Sous ce rapport, le Cantique est une admirable peinture des sentiments et des coutumes de la vie domestique et conjugale des Israélites. Mais il est évident qu'on doit y chercher aussi un sens plus élevé. Les noms des deux principaux personnages sont aussi allégoriques que tous ceux du Voyage du chrétien, de Bunyan. Le changement du pronom singulier au pronom pluriel (1, 3) semble indiquer que Sulamith doit être entendue d'une manière collective. Elle apparaît d'ailleurs, ainsi que Salomon, dans des situations qui, dans le sens littéral, sont tout-à-fait improbables, dans les fentes des rochers, sur le Liban et sur d'autres montagnes, courant les rues et battue par le guet (V, 7; II, 14-16; IV, 8).

Depuis les temps les plus anciens, du reste, les Juifs et les chrétiens ont rapporté toute cette allégorie à Dieu et au peuple de son adoption, interprétation qui est confirmée par le fait que, dans toute la Bible, l'union de Dieu et de son peuple, ou celle de Christ et de son Eglise, sont représentées sous la même figure et par la même image que dans le Cantique (voyez Ps. XLV. Esaïe, LIV, 5, 6; LXII, 5. Jér., II, 2; III, 1. Ezéch., XVI, 10, 13. Osée, II, 14-

23. Matth., IX, 15; XXII, 2; XXV, 1-11. Jean, III, 29. 2 Cor., XI, 2. Ephés., V, 23-27. Apoc., XIX, 7-9; XXI, 2-9; XXII, 17).

Les premiers commentateurs ont commis dans l'interprétation du Cantique, il faut le reconnaître, de nombreuses et grossières erreurs. Les uns, par un spiritualisme trop exagéré, par un excès d'imagination, ont voulu expliquer jusqu'aux détails les plus étrangers à l'idée générale du poème; ils sont tombés dans des puérités. D'autres, au contraire, peu au fait de tout ce qu'il y a de riche et de luxuriant dans la poésie orientale, ont été choqués par certains passages qui leur ont paru trop peu voilés; cette doctrine serait, du reste, plus applicable à nos traductions qu'au texte original, et ils ont fait contre le livre même du Cantique des objections qu'ils auraient pu élever avec plus de force contre d'autres ouvrages anciens, tels qu'Hésiode et Homère, et même contre quelques de nos écrivains les plus purs et les plus estimés. Si l'on se rappelle que l'image du Cantique est une de celles qui reviennent le plus souvent dans l'Écriture, que dans les poèmes orientaux cette image est encore souvent employée pour exprimer des sentiments religieux (voyez Lowth, Clarke, Rosenmuller, Kitto, etc.), que beaucoup d'expressions que nos versions rapportent à la personne devraient se rapporter au costume, au vêtement (V, 10, 14; VII, 2), que chaque âge et chaque pays a ses notions particulières sur la délicatesse du langage, le plus délicat dans ce sens n'étant pas toujours le plus vertueux, qu'il s'agit dans tout le Cantique d'une affection légitime, que Sulamith représente moins une personne qu'une réunion de personnes, et que l'allégorie doit être considérée dans son idée générale et non dans ses détails, si l'on se rappelle toutes ces observations, on comprendra que ce sublime poème est bien l'une des allégories les plus frappantes de l'union de Christ avec les croyants de tous les temps.

Bien compris, le Cantique peut être un puissant moyen de sanctification. Nous ne craignons pas d'avouer, du reste, qu'il est facile de le mal comprendre, et les Hébreux avaient l'habitude de n'en permettre la lecture à leurs enfants que lorsque leur jugement était suffisamment formé.

§ 60. Le livre des Proverbes (avant Christ 1000). Auteur, objet et plan du livre. - Le livre des Proverbes de Salomon renferme plus que le titre n'indique.

Un proverbe est en général une sentence courte, donnant sous une forme vive et concise, parfois énigmatique, une leçon morale, une direction pratique. Il y en a de semblables, en effet, dans le livre des Proverbes; mais on y rencontre aussi des explications, des exhortations à la prudence et à la vertu, et l'éloge de la vraie sagesse. Les neuf premiers chapitres sont même consacrés en entier à cet éloge. Les deux derniers chapitres du livre ne sont pas de Salomon. Il est probable que ceux qui sont de lui faisaient partie des trois mille proverbes qui lui sont attribués (1 Rois, IV, 32), et qu'ils formaient, avec le Cantique et l'Ecclésiaste, ses seuls ouvrages véritablement inspirés. Il rechercha la sagesse plus que toute autre faveur, et Dieu lui en accorda en effet plus qu'à aucun autre de ses contemporains. Conserver à l'Eglise quelques-uns des fruits, quelques-unes des maximes de cette sagesse, fut évidemment le but que se proposèrent ceux qui recueillirent cette collection de pensées. Les chapitres XXV à XXIX furent conservés, copiés et ajoutés par "les gens d'Ezéchias," parmi lesquels figuraient Osée et Esaïe.

La forme proverbiale a toujours été commune parmi les peuples anciens; elle l'était surtout en Orient. Cette condensation de la pensée fixe l'attention, exerce l'esprit, porte à la réflexion et grave une vérité dans la mémoire d'une manière à la fois attrayante et facile. L'élégance et la force des Proverbes de Salomon est rehaussée par le parallélisme poétique de la rédaction: presque tous renferment une antithèse ou un développement, et si l'un des membres de la phrase est obscur, il est presque toujours expliqué par l'autre. Le but principal de l'auteur, c'était, comme il l'explique lui-même (I, 4), de donner du discernement aux simples (c'est-à-dire à tout le monde), de la connaissance et de l'adresse aux jeunes gens. Il ne veut pas que la sagesse soit un mystère ou une spécialité. Ce livre est dans son genre, pour la vie pratique, ce que sont les Psaumes pour la vie religieuse. Il contient des leçons pour tous les âges, pour toutes les conditions. Chacun peut y puiser d'excellents conseils, et l'homme qui, animé des principes d'une vraie piété, conformerait sa vie à ces

maximes, ne pourrait manquer d'être aimé et respecté. Les sages qui sont venus plus tard n'ont guère pu faire autre chose que délayer ou commenter les préceptes de la sagesse de Salomon.

Quoique la plupart des directions de conduite contenues dans les Proverbes semblent fondées sur des considérations de simple prudence humaine, les motifs strictement religieux sont toujours supposés quand ils ne sont pas expressément indiqués. Le sage nous dit en effet que "le commencement de la sagesse, c'est la crainte de l'Eternel (I, 7; IX, 10)." Sa morale repose sur la religion. Le vice est condamné, la vertu est recommandée par les raisons les plus relevées, les motifs les plus saints, tels que l'autorité de Dieu (XVI, 6), sa parfaite connaissance du coeur de l'homme (V, 21; XV, 11), la perspective des récompenses réservées aux justes et des peines aux méchants (XIX, 29; XXIII, 17-19). La sagesse pratique, provenant du caractère religieux et reposant sur lui, tel est donc le but particulier de cette portion du saint volume. Qu'on en pèse les leçons, qu'on juge les hommes et les choses à sa lumière, et l'on sera sûr de ne pas s'égarer.

Le livre des Proverbes peut se diviser en cinq parties.

I. Discours sur la valeur et l'importance de la vraie sagesse (chap. I à IX).

II. Proverbes proprement dits (X à XXII, 16).

III. Exhortations à l'étude de la sagesse comme dans la première partie mentionnées ci-dessus (XXII, 17 à XXIV).

IV. Proverbes recueillis par les gens d'Ezéchias, c'est-à-dire par ceux qui furent choisis pour réformer le culte public au sein de l'Eglise juive (XXV à XXIX).

V. Conseils adressés par Agur à ses disciples Ithiel et Ucal, et leçons données au roi Lemuel par sa mère (XXX et XXXI). Ces différents personnages sont inconnus (voyez du reste les dictionnaires). Les proverbes du chapitre XXX sont énigmatiques et difficiles à comprendre; le chapitre XXXI donne le modèle de la femme par excellence, à cette époque et dans cette contrée. La description de la sagesse, telle qu'elle est tracée I, 20-23, et dans les chapitres VIII et IX, s'applique d'une manière spéciale à la sagesse de Dieu qui s'est révélée et incarnée dans son Fils; elle s'applique au Fils lui-même, la

Parole éternelle (cf. Jean, I, 1; XIV, 10 avec Prov., VIII). Il semble que l'idée de l'immortalité se fasse jour en plusieurs passages, tels que IV, 18; XII, 28; XIV, 32; XV, 24. La nature et les conséquences du péché sont impliquées dans les termes mêmes qui caractérisent la sainteté (I, 20 et suiv.; cf. aussi I, 24; XVI, 5; XXI, 4; XXIV, 9. Enfin la doctrine de la grâce souveraine de Dieu se trouve indiquée I, 23; la sagesse est un don de Dieu.

§ 61. Règles d'application. - On peut poser pour l'exposition et l'application des maximes contenues dans les Proverbes, deux règles principales qu'on a eu raison d'appeler deux règles d'or.

1° La première c'est que, dans la pratique, les vérités générales exprimées par Salomon peuvent, comme toutes les autres règles, souffrir des exceptions de détail; elles ne sont ni universelles, ni illimitées; par exemple, Prov., X, 27. "La crainte de l'Eternel accroît le nombre des jours, mais les ans des méchants seront retranchés." Il y a bien là une réalité; mais les exceptions abondent, elles commencent avec le monde, avec Abel et Caïn. Saül et Jonathan, l'ami de David et l'apostat, périssent dans la même bataille; le blé est retranché avec l'ivraie, mais pour une meilleure fin. Il est peu probable en général que les hommes soient disposés à nous faire du mal et à nous persécuter si nous sommes les imitateurs de celui qui est bon (1 Pierre, III, 13), et cependant l'Ecriture suppose et annonce maintes fois des persécutions à cause de la justice et de l'Evangile. En fait, Dieu veut nous enseigner deux vérités, il veut nous faire une double leçon, il veut nous apprendre, - que certainement il punira, - et qu'il punira ensuite, plus tard, après. Quand il abrège les jours du méchant, il nous enseigne la première de ces vérités; quand il les laisse se prolonger, il nous rappelle la seconde. Il y a la règle et l'exception. - De même encore, Prov., XVI, 7, "quand l'Eternel prend plaisir aux voies d'un homme, il apaise envers lui ses ennemis mêmes." Ce fut vrai d'Abraham, ce fut vrai encore des Israélites sous Salomon et sous Josaphat; ce ne fut pas vrai, dans le même sens, ni de David, ni de Paul.

2° La force, l'importance et la valeur des maximes de Salomon ressortiront surtout de leur comparaison avec des exemples de l'Écriture. Ce sont des lois générales qui se comprennent mieux par les applications particulières. Voici, d'après le remarquable traité de Nichol sur les Proverbes, quelques exemples que nous choisissons, en les abrégeant. C'est une étude à faire. Prov., 1, 7. - Roboam (1 Rois, XII, 13). Les fils d'Héli (1 Sam., II, 25). Les philosophes d'Athènes (Actes, XVII, 18).

Prov., I, 10. - Adam (Gen., III, 6). Balaam (Nomb., XXII). Josaphat (1 Rois, XXII, 4). Le prophète de Juda (1 Rois, XIII, 15-19, 24). La fermeté de Michée (1 Rois, XXII, 13, 14).

Prov., I, 32. - Les Israélites (Deut., XXXII, 15-25. Osée, XIII, 6). Tyr (Ezéch., XXVIII, 2, 16, 17). Sodome (Ezéch., XVI, 49).

Prov., III, 5, 6. - Asa (2 Chron., XIV, 9-15). Ezéchias (2 Rois, XIX, 14). Le serviteur d'Abraham (Gen., XXIV, 12-27). Néhémie (Néh., II, 4. Esdras, VIII, 21-23). David (1 Sam., XXX, 6-8).

Prov., IV, 14. - Lot (Gen., XIII, 10-13). David (1 Sam., XXVII, 1).

Prov., IV, 18, 19. - Les sages d'Orient (Matth., II, 1-13). Nathanaël (Jean, I, 46-51). L'eunuque d'Éthiopie (Actes, VIII, 27-40). Corneille (Actes, X). Paul (2 Cor., III, 18). - Cf. Achab (1 Rois, XVIII, 17). Les Juifs (Ezéch., XVIII, 29. Jér., V, 19, 25) et leur ignorance en rejetant le Messie (Deut., XXVIII, 29). Prov., V, 22. - Hagag (1 Sam., XV, 33). Adoni-Bézek (Juges, I, 7). Haman (Ester, VII, 10). Judas (Matth., XXVII, 3-5).

Prov., IX, 8. - David aima Nathan, Pierre aima notre Seigneur (Jean, XXI, 17), et les deux disciples d'Emmaüs contraignirent à demeurer chez eux celui qui venait de les censurer (Luc, XXIV, 25, 29).

Prov., X, 2. - Tyr (Ezéch., XXVI, 15; XXVII et XXVIII). L'homme riche (Luc, XVI, 23). - Cf. Noé (Gen., VII, 1, et Héb., XI, 7. Dan., V, 6).

Prov., X, 7. - Elisée (2 Rois, XIII, 21). Jéhojadah (2 Chron., XXIV, 15). Dorcas (Actes, IX, 36). Marie (Marc, XIV, 9). - Cf. Absalon (2 Sam., XVIII, 17). Jéhojakim (Jér., XXII, 18, 19). Jésabel (2 Rois, IX, 37). Jéroboam, fils de Nébat (2 Rois, XIII, 11).

Prov., X, 24. - Les Cananéens (Josué, V). Belsatsar (Dan., V). Achab (1 Rois, XXII). Haman (Ester, VII, 7-10). - Cf. Anne (1 Sam., I. Ester, IV, 16; VIII, 15-17). Siméon (Luc, II, 29, 30. - Voyez Ps. XXXVII, 4. Jean, XVI, 23, 24). Prov., XI, 5, 6. - Haman (Ester, VII, 10; VIII, 7). Daniel et ses accusateurs (Dan., VI, 24). La mort d'Achitophel (2 Sam., XVII, 23).

Prov., XI, 21. - La tour de Babel (Gen., XI, 4). Les rois cananéens (Josué, IX, 1, 2). - Cf. Méphiboseth (2 Sam., XXI, 7). Salomon (1 Rois, XI, 12, 34). Abijam (1 Rois, XV, 4). Les Israélites souvent (Exode, III, 15, 17. 2 Rois, VIII, 19) Prov., XIII, 7. - Haman (Ester, V, 13). L'Eglise de Laodicée comparée à celle de Smyrne (Apoc., III, 17; II 9). Achab (1 Rois, XXI, 4; XVI, 22). Matthieu (Luc, V, 27, 28). Paul (2 Cor., VI, 10. Philip., III, 8).

Prov. XV, 1. - Les Rubénites (Josué, XXII, 15, 21-30). Gédéon (Juges, VIII, 1-3). Abigaïl (1 Sam., XXV, 22). - Cf. Roboam (2 Chron., X, 13). Paul et Barnabas (Actes, XV, 39). Saül et Jonathan (1 Sam., XX, 30-34).

SECTION Ve. - Les livres poétiques
(Psaumes, Cantique des cantiques, Ecclésiaste).

§ 62. L'Ecclésiaste. L'auteur, l'objet et le plan de l'Ecclésiaste. - Le nom français de ce livre est emprunté des Septante; il signifie proprement en hébreu le “prédicateur,” celui qui convoque et rassemble un auditoire pour lui adresser la parole.

Le grand roi, auteur de ce livre, bien qu'il eût reçu de Dieu une sagesse extraordinaire, avait fini, sous l'influence des sens, par se détourner de Dieu, et mettre son bonheur dans des jouissances sensuelles et des pratiques idolâtres (1 Rois, XI, 1-13); mais il reconnut plus tard sa folie et son égarement, et l'on suppose que l'Ecclésiaste est le recueil de ses expériences passées. Peut-être même fit-il une confession publique de ses péchés, et les vérités proclamées dans ce livre furent-elles exprimées, prêchées, professées publiquement par lui. Sa réputation de sagesse attirait de toutes parts à sa cour des nationaux et des étrangers, et après les avoir scandalisés par ses dérèglements, il leur devait une réparation publique qui ne laissât aucun doute sur la manière dont il comprenait le monde et ses rapports avec Dieu. Le grand objet de ce livre est évidemment de faire ressortir la complète insuffisance de toutes les choses terrestres, richesses, honneurs, sciences, affections, pour procurer à l'homme un bonheur solide, véritablement digne de ce nom. L'Ecclésiaste veut, en montrant la vanité des choses terrestres et qui n'ont que l'apparence, amener les hommes à rechercher le seul bien réel et permanent, la crainte de Dieu et la communion avec lui. Vanité des vanités, voilà sa première leçon. Crains Dieu et garde ses commandements, voilà sa dernière, la conclusion de son livre. - Pour atteindre son but, l'auteur donne un abrégé pittoresque et dramatique de sa vie, rappelant non-seulement les faits extérieurs, mais encore les phases successives de ses expériences morales dans la poursuite du bonheur, et le faisant avec une vivacité d'expressions qui ne permet pas toujours de bien distinguer le vieil homme qui se souvient et le nouvel homme qui se repent. Il montre aussi, mais sur le second plan de son

livre, comment les hommes devraient apprendre à se conduire, au milieu des contrariétés diverses et nombreuses qu'ils peuvent rencontrer dans le cours de leur existence. De là tous ces conseils de détail, ces exhortations, ces avertissements, qui commencent par la vanité des choses visibles et finissent par l'importance des choses invisibles.

La rapidité, et avec elle l'obscurité du récit, est augmentée par la forme particulière que l'auteur lui a donnée. Il parle au présent des choses passées. On le voit enthousiaste de la science (I, 12-18), livré à tous les plaisirs (II, 1-11), aux sensualités les plus délicates, on les plus grossières, tour-à-tour social et misanthrope, ayant la manie de bâtir, puis celle d'écrire, et tous ses goûts aboutissant régulièrement aux plus amères déceptions. On voit tour-à-tour l'homme de science et l'homme de plaisir, le fataliste, le matérialiste, l'épicurien, le stoïcien, parlant chacun avec son caractère, se résumant ensuite en quelques paroles plus sérieuses, illuminées d'une sagesse supérieure, et s'éclaircissant tout-à-coup pour finir, des rayons les plus sublimes et les plus purs, de l'humble et repentante confession d'un pécheur devenu croyant. Ajoutons que le portrait qu'il trace n'est, ni un portrait de fantaisie, ni celui d'un individu exceptionnel, mais, avec quelques nuances de détail, celui de tous les hommes.

Les observations qui précèdent aideront à comprendre le sens de plusieurs passages qui, sans cela, resteraient obscurs. Il y a, en effet, à côté de conclusions tirées par le sensualisme le plus grossier, d'autres conclusions éminemment pures et spirituelles (V, 1-3; VII, 29; XI, 5; XII, 1, 7); d'autres, en revanche, ne sont qu'à moitié vraies; d'autres enfin sont complètement fausses (III, 19; II, 16; IX, 2). On a fait des efforts inutiles pour trouver l'accord de ces dernières avec d'autres portions des Ecritures, ou pour les expliquer par d'autres paroles de Salomon lui-même. Ce n'est pas là que se trouvera la solution de ces difficultés. Chaque tableau est le portrait d'un mondain intelligent et désappointé, mais éclairé des reflets d'une lumière céleste et divine. L'Ecclésiaste est l'histoire d'espérances fantastiques et de complètes et amères déceptions; c'est par conséquent, plus ou moins, l'histoire de chacun.

La conclusion: "Crains Dieu et garde ses commandements," est vraie, ainsi qu'un grand nombre d'appels et de réflexions incidentes; mais il importe de se rappeler qu'un grand nombre de paroles ou de maximes sont mises dans la bouche du vieil homme, du pécheur égaré, et qu'elles ne doivent être comprises que dans ce sens. Le psaume LXXIII, comparé à l'Ecclésiaste, le fera peut-être mieux comprendre; il en est un diminutif, un abrégé, de même que le psaume XLV est un diminutif du Cantique.

Si l'on est d'accord à reconnaître que le but principal de ce livre est de recommander la religion comme étant "le tout de l'homme," on varie sur les détails, sur leur interprétation et sur la valeur des arguments. Selon quelques-uns, Salomon voudrait dire qu'en dehors de la religion tout est vanité, mais qu'avec la religion toutes choses acquièrent une importance réelle. Luther, au contraire, pense que l'idée de Salomon est celle-ci: Soyez pieux, et, pour tout le reste, ne vous en inquiétez pas; il n'en vaut pas la peine. Ces deux idées ont du reste l'une et l'autre un côté vrai. En dehors de la religion, toutes choses, en effet, ne sont que vanité, mais elles ne le sont ni au même titre, ni au même degré; et avec la religion rien ne peut nous être nuisible, quoique cependant la folie et la sagesse soient loin d'être indifférentes, et qu'un même accident n'arrive pas également à tous.

Le mot sagesse dans l'Ecclésiaste signifie science, tandis que dans les Proverbes il a davantage le sens de piété.

Plusieurs incrédules modernes, et à leur tête le grand Frédéric et Voltaire, appréciaient et applaudissaient hautement les passages les plus matérialistes de l'Ecclésiaste, ceux où Salomon raconte ses anciens égarements. Quant à la conclusion du livre (chap. XII), ils paraissent l'avoir entièrement ignorée et passée sous silence. Etrange symptôme de la dépravation de la nature humaine !

La canonicité de l'Ecclésiaste a été reconnue par les plus anciens écrivains de l'Eglise chrétienne, et si ce livre n'est pas cité formellement par notre Seigneur ou par ses apôtres, il y est fait plusieurs allusions dans le Nouveau-Testament.

- Les Juifs le comptaient parmi les livres poétiques du canon, bien qu'il soit

écrit en prose, à l'exception de quelques fragments (III, 2-8; VII, 1-14; XI, 17; XII, 7).

Voyez en français le Commentaire de Rougemont.

**SECTION VI. - Tableau chronologique des faits rapportés
dans les livres historiques.**

Depuis l'entrée en Canaan jusqu'à la mort de Salomon (475 ans).

§ 63. Jusqu'à la mort de Josué (25 ans).

DATES ET LIEUX Avant J.C.	EVENEMENTS	LIVRES ET CHAPITRES
	1. Conquête de Canaan (7 ans)	Josué, XIV, 7, 10.
1451	Josué revêtu de ses nouvelles fonctions,	Josué, I, 1-9.
41e année ec.,	Envoie des espions à Jéricho. Rahab	Josué, II.
1er m.,, 1er j.	Josué rappelle aux Rubénites, etc., leurs engagements (cf. Nomb., XXII); ils promettent obéissance. Instructions sur le passage du Jourdain. Dieu encourage Josué	Josué, I, 10-18; III,1-13.
10e jour	Passage du Jourdain (A. M. 2553); un autel est dressé; terreurs des Cananéens	Josué, III, 14-17; IV et V, 1.
1451, Guilgal (a)	Renouvellement de la circoncision. La Pâque. La manne cesse de tomber	Josué, V, 2-12.
	Le capitaine des armées de l'Eternel apparaît à Josué; prise de	Josué, VI, 1; V, 13-15; VI,

	Jérico, malédiction sur celui qui la rebâtira.	2-27.
	Défaite des Israélites; péché, de Hacan; sa mort	Josué, VII.
	Haï surprise	Josué, VIII, 1-29.
Guilgal	Traité des Gabaonites avec Josué	Josué, IX.
	Défaite de plusieurs rois	Josué, X.
1450-45	Achèvement de la conquête	Josué, XI.
1444, Hébal et Guérizim	La loi écrite sur un autel de pierre (cf. Deut., XXVII) et proclamée devant tout le peuple assemblé	Josué, VIII, 30-35.
	Les Rubénites, etc., retournent chez eux, à l'orient du Jourdain; l'autel de Hed; craintes et explications	Josué, XXII.
	2. Partage général du pays.	=====
1444	Enumération des conquêtes faites	[Josué, XIII.].
	Pays non conquis	[Josué, XIII, 1-6].
	Josué partage le pays par le sort entre les neuf tribus et demie; les lévites n'ont pas	[Josué, XIII, 7-14; XIV, 1-

	de territoire	5].
	Les deux autres tribus et demie, à l'orient du Jourdain	[Josué, XIII, 15-33].
Hébron, Kiriath-Arba (Josué, XXI, 11).	Possession de Caleb	[Josué, XIV, 6-15; XV, 13-19].
	Lot de Juda	[Josué, XV, 1-12, 20-63].
	Lot d'Ephraïm et de la demi-tribu de Manassé	Josué, XVI et XVII.
Silo	Erection du tabernacle	Josué, XVIII, 1.
	Lot des autres tribus. Héritage de Josué	[Josué, X VIII,2-28; XIX].
	Les villes de refuge	Josué, XX.
	Les villes lévitiques	[Josué, XXII.].
	3. Derniers actes de Josué.	
1427	Discours de Josué aux anciens d'Israël	Josué, XXIII.

Sichem	Discours de Josué aux tribus et renouvellement de l'alliance	Josué, XXIV, 1-28.
1426	Sa mort et sa sépulture	Josué, XXIV, 29-31.
	Sépulture des os de Joseph	Josué, XXIV, 32, 33.
Suite: Interrègne et gouvernement des Juges		

**SECTION VI. - Tableau chronologique des faits rapportés
dans les livres historiques.**

Depuis l'entrée en Canaan jusqu'à la mort de Salomon (475 ans).

§ 64. Interrègne et gouvernement des Juges (330 ans).

	Conquête après la mort de Josué.	Juges, I, 1-26.
	Nations non soumises par Israël	Juges, I, 27-36.
1425, Bokim	L'ange de l'Eternel reproche aux Israélites de n'avoir pas expulsé, tous les Cananéens	Juges, II, 1-5.
	Commencement de l'idolâtrie en Israël	Juges, II, 6-13.
1413	Histoire de Mica et de son idole	Juges, XVII.
	Quelques Danites enlèvent à Mica son idole et s'établissent à Laïs (Dan); ils deviennent idolâtres	Juges, XVIII.
1406, Guibba	Le lévite et sa concubine. Massacre des Benjamites	Juges, XIX-XXI.
	Servitudes d'Israël, châtiment de son idolâtrie; ses délivrances par	Juges, II, 14-23; III,

	les juges	1-4.
1402-1394	Les Israélites de l'est assujettis pendant huit ans à la Mésopotamie. Hothniel	Juges, III, 5-11.
1354-1336	Les Israélites de l'est assujettis à Moab pendant dix-huit ans. Ehud	Juges, III, 12-30.
	Ceux de l'ouest asservis par les Philistins. Samgar	Juges, III, 31.
1316 -1296	Ceux du nord asservis aux Cananéens pendant vingt ans; Débora; son cantique; Barac	Juges, IV et V.
1256	Ceux du nord et de l'est tributaires de Madian pendant sept ans	Juges, VI, 1-6.
Bethléhem	Histoire de Ruth, l'une des ancêtres du Messie	Ruth, I-IV.
1249, Sicheim	Gédéon. Il voit l'ange de l'alliance et délivre Israël des Madianites. Il refuse la royauté	Juges, VI, 7-40; VII, VIII.
1235 -1232	Usurpation d'Abimélec; fable de Jotham	Juges, IX.

1232-1188	Tola et Jaïr	Juges, X, 1-5.
1206 -1188	Les Philistins et les Hammonites oppriment Israël pendant seize ans. Jephté; son voeu	Juges, X, 6-18; XI.
1187	Massacre des Ephraïmites par les Galaadites	Juges, XII, 1-6.
1182-1157	Ibtsan, Elon et Abdon	Juges, XII, 7-15.
1156 -1116	Les Philistins oppriment Israël quarante ans	Juges, XIII, 1.
1156	Naissance de Samson	Juges, XIII, 2-25.
1155	Naissance de Samuel, cantique d'Anne	1 Sam., I, II, 1-11.
Silo	Méchanceté des fils d'Héli	1 Sam. II, 12-21.
1143	Vocation de Samuel	1 Sam.. III,
1136 -1117 Silo	Mariage de Samson; ses exploits	Juges, XIV, XV, 1-19 [XVI, 1-3]
	Jugement contre la maison d'Héli	1 Sam. II,

		22-36
1116, Gaza	Captivité et mort de Samson	Juges [XV, 20]; XVI, 4-31.
1116, Eben-Hézer.	Israël deux fois battu par les Philistins: l'arche prise; les fils d'Héli tués; mort d'Héli	1 Sam., IV [19-22].
Asdod	L'arche dans le temple de Dagon puis à Hébron, à Bethsémès, à Kiriath-Jéharim jusqu'aux jours de David	1 Sam., V, VI, VII, 1, 2.
1112, Mitspa	Samuel juge; les Israélites se repentent; défaite des Philistins	1 Sam., VII, 3-17.
1095, Rama	Les fils de Samuel juges; leur corruption. Israël demande un roi; Dieu le leur accorde	1 Sam., VIII.
Suite: Règne de Saül		

**SECTION VI. - Tableau chronologique des faits rapportés
dans les livres historiques.**

Depuis l'entrée en Canaan jusqu'à la mort de Salomon (475 ans).

§ 65. Règne de Saül (40 ans, Actes, XIII, 24).

<p>1096, Rama, Mitspa, Guilgal, Jérico.</p>	<p>Samuel oint Saül en secret et lui donne trois signes</p>	<p>1 Sam., IX, X, 1-16.</p>
	<p>Saül est élu et proclamé roi</p>	<p>1 Sam., X, 17-27.</p>
	<p>Saul délivre Jabès de Galaad; il est Installé comme roi. Discours de Samuel aux Israélites</p>	<p>1 Sam., XI et XII.</p>
<p>1094</p>	<p>Saül rassemble une armée contre les Philistins; il désobéit à Samuel et reçoit la nouvelle de sa réjection</p>	<p>1 Sam. XIII, 1-15.</p>
	<p>Défaite des Philistins; un serment inconsidéré de Saül met en danger les jours de Jonathan; le peuple le délivre. Victoires de Saül; sa famille</p>	<p>1 Sam., XIII, 16-23; XIV.</p>

1080	Saül défait les Amalécites; il épargne Hagag et la meilleure partie du butin. Reproches de Samuel	1 Sam., XV.
1064, Bethléhem.	Samuel oint secrètement David, roi d'Israël, à Bethléhem	1 Sam., XVI, 1-13.
	Victoire de David sur Goliath; tendre amitié de David et de Jonathan (Ps. IX; 1 Sam., XVII, 1-40, 55, 56, 41-54, 57, 58; XVIII, 1-4)	1 Sam., XVII; XVIII, 1-4,
1063	Victoires de David. Humeur noire de Saül; il cherche à faire mourir David (XVIII, 5-9; XVI, 14-23; <u>XVIII, 10-16</u>)	
1062, Guibha, Najoth	David épouse la fille de Saül. Nouvelles tentatives de Saül contre, David; celui-ci se réfugie auprès de Samuel; Saül envoie après lui (Ps. XI et LIX)	I Sam., XVIII, 17-30; XIX.
1062	Alliance de David et de Jonathan	I Sam., XX.
1061, Nob et Gath	David s'enfuit auprès d'Abimélec (où son mensonge coûte la vie aux prêtres de la maison d'Héli), et de là chez Akis, où il contrefait	I Sam., XXI.

	l'insensé (Ps. LVI, XXXIV)	
Hadullam	Il s'enfuit de nouveau, suivi de quelques partisans (cf. 2 Sam., XXIII, 13-17. 1 Chron., XI, 15-19; XII, 8-18. <u>Ps. CXLII</u>)	I Sam., XXII, 1, 2.
Nob	David va à Mitspa, puis à Hérets; massacre des prêtres par Saül (Ps. LII, CIX, XVII, CXL . XXXV, LXIV)	1 Sam., XXII, 3-19.
Kéhila	Abiathar se réunit à David; David bat les Philistins (Cf. Ps. XXXI)	1 Sam., XXIII, 1; XXII, 20-23; XXIII, 6,2-5, 7-12.
1060, Ziph	Saül poursuit David. Une invasion l'oblige à revenir (cf. Ps. LIV)	1 Sam., XXIII, 13-28.
1059, Henguédi	Saül continue ses poursuites; David épargne sa vie Saül reconnaît ses torts (Ps. LVII, LVIII, LXIII)	1 Sam., XXIII, 29; XXIV.
1058	Mort de Samuel. David et Nabal	1 Sam., XXV.

Ziph	David épargne de nouveau la vie de Saül	1 Sam., XXVI.
1057	David s'enfuit de nouveau à Akis; nouveaux partisans (cf. 1 Chron., XII, 1-7. Ps. CXXI)	1 Sam., XXVII, 1-7.
	David fait des excursions chez les Amalécites et se retire à Gath avec son butin.	1 Sam., XXVII, 8-12.
1056	Les Philistins se préparent à la guerre et s'avancent vers Sunem. David les accompagne, Saül consulte la pythonisse	1 Sam., XXVIII.
	David est renvoyé de l'armée des Philistins; pendant son retour à Tsiklag . il est rejoint par plusieurs (1 Chron., XII, 19-22)	1 Sam., XXIX.
	De retour à Tsiklag, il trouve la ville ravagée par Amalek et sa famille enlevée; il poursuit Amalek et le bat	1 Sam., XXX.
Guilboah	Saül est battu; ses fils sont morts; il se tue (1 Chron.. X, 1-14)	1 Sam., XXXI.
	David fait mettre à mort un	2 Sam., I,

	Amalécite qui prétend avoir tué Saül	1-16.
	David mène deuil sur Saül et Jonathan	2 Sam., I, 17-27.
Suite: Règne de David		

**SECTION VI. - Tableau chronologique des faits rapportés
dans les livres historiques.**

Depuis l'entrée en Canaan jusqu'à la mort de Salomon (475 ans).

§ 66. Règne de David (40 ans).

Hébron, 1056	David reconnu roi de Juda	2 Sam., II, 1-7.
	Isboseth proclamé roi d'Israël.	2 Sam., II, 8-11.
1054	Guerre civile. Le parti de David gagne du terrain. Abner et Isboseth traîtreusement assassinés	2 Sam., II, 12-32; III et IV.
1049, Hébron, Jérusalem	David règne sur tout Israël; son armée; il enlève aux Jébusiens la montagne de Sion et s'y établit (2 Sam., V, 1-3; XXIII, 8-12 [18-39]; V, 4, 5, 6-10. 1 Chron XI, 1-3 [XII, 23-40]; XI, 10-14, 20 [26-47] 4-9)	2 Sam., V, 1-10.
1048	Hiram de Tyr félicite David à l'occasion de son avènement; famille de David; il défait deux fois les Philistins (1 Chron., XIV, 1-17)	2 Sam., V, 11-25.

<p>1046, de Kiriath-Jéharim à Sion</p>	<p>David fait transporter l'arche; Huza n'étant pas lévite est frappé de mort pour l'avoir touchée (cf. Nomb., IV, 15. Ps. LXVIII, CXXXII, CV, XCVI, CVI. 1 Chron., XIII 1-14; XV, 1-16. 43 [V, 24])</p>	<p>2 Sam., VI, 1-23.</p>
	<p>Dieu refuse à David le privilège de lui bâtir un temple de grandes bénédictions luisant promises prière et actions de grâces (1 Chron., XVII. Ps. II, XLV, XXII, XVI, CXVIII, CX)</p>	<p>2 Sam., VII.</p>
<p>1041</p>	<p>Victoires sur les Philistins, Moab, la Syrie et Edom (1 Chron., XVIII. Ps. LX, CVIII)</p>	<p>2 Sam., VIII.</p>
	<p>Bontés de David pour Méphiboseth</p>	<p><u>2 Sam., IX.</u></p>
<p>1038-1037, Medeba</p>	<p>David défait Amman et la Syrie (1 Chron., XIX. Ps. XX et XXI)</p>	<p>[2 Sam., X]</p>
<p>1036 et 1034, Jérusalem</p>	<p>Siège de Rabbah. Adultère de David; meurtre d'Urie (1 Chron., XX, 1, 3. Ps. LI, XXXII, XXXIII, CIII)</p>	<p>[2 Sam., XI, 1-31]</p>
<p>1033</p>	<p>Naissance de Salomon. Violences</p>	<p>2 Sam., XII,</p>

	d'Amnon, fils aîné de David, contre sa soeur Tamar, fille unique de David; David néglige de punir le coupable	24. 25 XIII, 1-22.
1031	Absalon venge sa soeur en tuant Amnon; il s'enfuit	2 Sam., XIII, 23-39.
1028	Absalon est ramené et réconcilié avec son père	2 Sam., XIV.
1025	Absalon complotte contre son père	2 Sam., XV, 1-12.
1024	David et ses partisans sont en fuite. Il renvoie Tsadoc et Abiathar avec l'arche, et demande à Cusaï de se joindre à Absalon pour dissiper le conseil d'Achitophel (Ps. III)	2 Sam., XV, 13-37.
1024, Bahurim	Tsiba trahit Méphiboseth. Simhi maudit David (Ps. VII)	2 Sam., XVI, 1-14.
Jérusalem	Cusaï dissipe le conseil d'Achitophel; celui-ci se pend	2 Sam, XVI, 15-23 XVII, 1-26.
Mahanajim, Jérus	David reçoit des provisions abondantes, notamment de Barzillai (Ps. XLII XLIII, LV, IV, V,	2 Sam., XVII, 27-29.

	LXII, CXLIII, CXLIV, LXX, LXXI)	
Ephraïm	Absalon défait et tué par Joab	2 Sam., XVIII.
	Retour de David; il pardonne à Simhi. Méphiboseth se plaint de la trahison de Tsiba. Reconnaissance de David envers Barzillai	2 Sam, XIX, XX, 3.
1023	Révolte de Sébah à Abel	2 Sam., XX.
1021	Trois années de famine	2 Sam., XXI, 1-14.
1019	Dernières guerres avec les Philistins. Cantique d'actions de grâces de David (1 Chron., XX, 1-8. Ps. XVIII)	2 Sam., XXI, 15, à XXII, 51.
1018	David, par orgueil, fait le dénombrement d'Israël. Châtiments (1 Chron., XXI, 1-5; XXVII, 23, 24; XXI 6, 7, 8-30)	2 Sam., XXIV, 1-25.
1016, Jérusalem	David prépare les matériaux du temple et donne ses instructions à Salomon	1 Chron., XXII.
	Rébellion d'Adonija; Salomon	1 Rois, I.

	oint et proclamé successeur de David; soumission d'Adonija	
	David organise les fonctions des prêtres, etc	1 Chron., XXIII à XXVI.
	Il organise les fonctions civiles	1 Chron., XXVII, 1-22, 25-34.
	Il convoque une assemblée solennelle et exhorte le peuple et Salomon à poursuivre la construction du temple; dons des princes et du peuple. Actions de grâces de David Salomon est reconnu roi (Ps. LXXII, XCI, CXLV)	1 Chron., XXVIII [11-21]; XXIX, 1-25.
	Testament de David; ses ordres à Salomon; Joab et Simhi doivent être mis à mort. Dernières paroles de David; sa mort (2 Sam., XXIII, 1-7. 1 Chron., XXIX, 26-30.)	1 Rois, II, 1-11.
	Psaumes de David dont la date et l'occasion ne sauraient être précisées: VI, VIII, XII, XIX, XXIII. XXIV, XXVIII, XXIX, XXXVIII,	

XXXIX, XL, XLI, LXI, LXV, LXIX,
LXXVIII, LXXXVI, XCV, CI, CIV,
CXX, CXXI, CXXII, CXXIV,
CXXXI, CXXXIII, CXXXIX

Suite: Règne de Salomon

**SECTION VI. - Tableau chronologique des faits rapportés
dans les livres historiques.**

Depuis l'entrée en Canaan jusqu'à la mort de Salomon (475 ans).

§ 67. Règne de Salomon (40 ans).

1016, Gabaon	Holocaustes de Salomon. Parmi les bénédictions que Dieu lui offre, il choisit la sagesse. Les richesses et les honneurs lui sont également accordés (2 Chron., I, 1-5, 6-12)	1 Rois, II, 12; III, 4-15.
1015, Jérusalem	Sage jugement de Salomon (2 Chron., I, 13)	1 Rois, II, 15-28.
	Adonija et Joab mis à mort; Abiathar destitué; Simhi interné à Jérusalem	1 Rois, II, 13-38.
Tyr	Salomon obtient le matériel et les hommes nécessaires pour la construction du temple (2 Chron., II, 1-18)	1 Rois, V, 1-18.
1012, Jérusalem	Simhi mis à mort pour être sorti de Jérusalem	1 Rois, II, 39-46.
	Mariage de Salomon avec la fille de Pharaon	1 Rois, III, 1-3.

1012-1005	Construction du temple (2 Chron., III, IV, et V)	1 Rois, VI, 1-37; VII,13-51.
1005, Jérusalem	Dédicace du temple (2 Chron., V, VI et VII. Ps. XLVII. XCVII, XCVIII, XCIX, C, CXXXV, CXXXVI)	1 Rois, VIII.
1002	Autres constructions de Salomon; Dieu fait alliance avec lui (2 Chron., VII, 11-22)	1. Rois, VII, 1-12; IX, 1-9.
	Nouvelles acquisitions de Salomon; il exécute les projets de David sur l'organisation du culte (2 Chron., VIII, 1-10, 12-16)	1 Rois, IX, 10-25.
1001, Jérusalem	La fille de Pharaon installée dans son nouveau palais (2 Chron., VIII, 11) Cantique de Salomon à cette occasion	1 Rois, IX, 24. Le Cantique des cantiques.
	Grandeur de Salomon (2 Chron., IX, 26, etc. I, 14, etc.)	1 Rois, IV, etc.
	Sagesse de Salomon (2 Chron., V, VI, VII; IX, etc. Prov.. I à XXXI)	1 Rois, IV, 29-33.

993	Renommée de Salomon: visite de la reine de Séba (2 Chron., IX et XXIII)	1 Rois, IV, 34; X, 1-13.
980-977	Les femmes de Salomon le portent à l'idolâtrie; Hadad et Rézon suscités contre lui pour le punir	1 Rois, XI, 1-25.
977	Ahija prédit à Jéroboam la division du royaume; Salomon cherche à faire périr Jéroboam qui s'enfuit en Egypte	1 Rois, XI, 26-40.
	Salomon écrit l'Ecclésiaste qui est sa confession publique	Ecclés., 1 à XII.
976	Mort de Salomon; Roboam son fils lui succède (2 Chron., IX, 29-31)	1 Rois, XI, 41-43.

§ 68. Schisme et division du royaume.

976, Sichem	A l'avènement de Roboam, le peuple, conduit par Jéroboam, demande l'allègement des impôts (2 Chron., X, 1-5)	1 Rois, XII, 1-5.
	Roboam néglige les avis des vieillards et suit l'avis des jeunes	1 Rois, XII, 6-15.

	gens; il refuse brutalement d'accéder aux vœux du peuple (2 Chron., X, 6-15)	
	Dix tribus se révoltent; Juda et Benjamin restent seuls avec Roboam et forment le royaume de Juda (2 Chron., X, 16-19)	1 Rois, XII, 16-19.
	Les dix autres tribus prennent Jéroboam pour roi et forment le royaume d'Israël	1 Rois, XII, 20.

Observations. - Il y a des doutes sur l'ordre chronologique de quelques événements, du reste peu importants, de l'histoire des Israélites, dans la période comprise entre Josué et Salomon. Sans entrer dans des détails que la nature de ce livre ne comportait pas, nous avons suivi, en général, l'ordre adopté par Townsend, et presque partout par Calmet, Lightfoot, Horsley; habituellement aussi par Burnier (Etudes progressives sur la Parole de Dieu). On peut, sur certains points, compléter ce travail par l'Analyse chronologique publiée par la Société des Traités religieux de Paris sous les Nos 1, 6, 9, 11, 13, 15, 17, 18, 19 de la collection. - Voyez aussi les paragraphes relatifs à la chronologie et aux nombres dans l'Ancien-Testament, pour l'explication de certaines différences entre les Rois et les Chroniques. Il y a, du reste, sur ce point, et quels que soient les efforts qu'on fera, des difficultés qui ne peuvent être résolues qu'en admettant des erreurs de copistes.

CHAPITRE III.

LES LIVRES HISTORIQUES ET LES LIVRES PROPHÉTIQUES, DEPUIS LA MORT DE SALOMON JUSQU'À LA CLÔTURE DU CANON DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

SECTION Ire. - Coup-d'oeil général sur cette période.

Les prophètes dans leurs rapports avec l'histoire.

§ 69. Le schisme. - Avec le règne de Salomon finit la gloire «Israël. Le royaume est désormais divisé, démembré. Dix tribus, à la tête desquelles la puissante tribu d'Ephraïm, se séparent du fils de Salomon, et forment le royaume d'Israël. La tribu de Juda, à laquelle s'unit celle de Benjamin, reste fidèle à la maison de David, et donne son nom en petit royaume de Roboam; c'est pour ce royaume que se prononcent la plupart des lévites, et bien des personnes craignant Dieu, de toutes les tribus, y adhèrent aussi moralement et se joignent à lui peu à peu (2 Chron., XI, 13-16).

§ 70. Histoire du royaume d'Israël. - L'histoire de ces deux royaumes présente de frappants contrastes, et offre des leçons bien instructives. Jéroboam, le premier roi d'Israël, éphraïmite de naissance, fut appelé au trône par Dieu lui-même, et des promesses conditionnelles lui furent faites que son royaume serait béni comme celui de David, s'il obéissait à l'Eternel (1 Rois, XI, 38). Mais Jéroboam n'avait pas la foi de David, il n'eut pas son obéissance. Pour assurer l'indépendance de son trône, il se créa un clergé à lui, et dressa des autels idolâtres à Dan et Béthel. Il repoussa en pratique les grandes doctrines de l'unité et de la spiritualité de Dieu, et perpétua, mais sous une forme plus grossière encore, et par conséquent plus douloureuse, un mal qui avait fait invasion dans le royaume aux jours de Salomon (Deut., XXVIII, 15. 1 Rois, XI, 11). Malheureusement le peuple se laissa faire; il partageait les sentiments idolâtres de son roi, et par son influence, l'idolâtrie devint la religion nationale. Il est stigmatisé dans l'histoire comme "Jéroboam, fils de Nébat, qui fit pécher Israël."

Depuis Jéroboam, son premier roi, jusqu'à Osée, le dix-neuvième et dernier, nous ne trouvons pas un seul roi qui n'ait pas été entaché de la dépravation générale. De chacun il est dit qu'il "fit ce qui est mal en présence de l'Eternel." Jéhu, à la vérité, détruisit les prophètes de Bahal, et dut à son obéissance partielle de grandes bénédictions temporelles; mais il "ne prit pas garde de marcher selon la loi de l'Eternel, car il ne se départit pas du péché de Jéroboam qui avait fait pécher Israël." La nation prit exemple sur ses rois. Il y eut sans doute quelques exceptions, mais une révélation spéciale de Dieu fut nécessaire aux jours d'Elie pour les découvrir, et parmi les centaines de milliers qui composaient Israël, il ne s'en trouva que sept mille qui n'eussent pas fléchi le genou devant Bahal.

Cet état de choses était d'autant plus déplorable que les avertissements les plus sérieux n'avaient pas fait défaut. Jéroboam savait pourquoi Dieu avait frappé la famille de Salomon, et lui-même avait reçu d'Ahija des conseils et des reproches. Dans l'espace de cinquante ans, Israël avait entendu les oracles de Jéhu et de Michée, d'Elie et d'Elisée; ces deux derniers surtout avaient fait plus de miracles qu'aucun prophète depuis Moïse et Josué. Peu d'années après leur long ministère, étaient apparus Jonas, Osée et Amos. Tous les oracles de ces prophètes avaient été confirmés par des châtiments providentiels et divins. Jéroboam et sa famille avaient été retranchés, de même Bahasa et Zimri. Pendant les deux cent cinquante-quatre ans de cette monarchie, neuf familles différentes avaient occupé le trône, et leur histoire ne se compose presque toute entière que de sang versé et de révolutions. Zacharie, fils de Jéroboam II, fut tué après un règne de six mois par Sallum; celui-ci, au bout d'un mois, par Ménaïem, son fils et son successeur. Pékachja fut assassiné par Pékach, et Pékach par Osée. Tous ces malheurs sont attribués à la politique impie et idolâtre du premier roi (1 Rois, XIV, 9, 10. 2 Rois, XVII. 21-23). Jéroboam avait cru devoir faire de la politique pour consolider son trône; mais, comme il arrive toujours quand on s'écarte du droit chemin, sa politique avait causé sa ruine et celle de son royaume. Il y a en effet "une voie qui semble droite à l'homme, et dont la fin mène aux sentiers de la mort."

En se méfiant de la puissance de Dieu et en méprisant sa loi, car ce fut là le grand crime d'Israël et la vraie cause de son idolâtrie, les rois et le peuple travaillèrent de concert à amener la ruine du royaume. Pékach rechercha l'alliance de Retsin, roi de Syrie contre Achaz de Juda. Pékach fut d'abord victorieux, et Achaz, imitant le péché de son voisin, appela à son secours Tiglath-Piléser, fils de Pul, roi d'Assyrie. Il vint, il châtia les Israélites; il emmena en Médie les deux tribus et demie situées au-delà du Jourdain, et rendit le reste tributaire. Ce fut le commencement de la captivité (738 av. C.); l'avertissement était sérieux; il aurait pu être salutaire. Dix ans plus tard, So, roi d'Egypte, alarmé des progrès de la puissance assyrienne, excita Ezéchias et Osée à refuser le tribut que leurs prédécesseurs s'étaient engagés à payer. Cette rébellion amena sur le pays Salmanésér, fils de Tiglath-Piléser, avec une grande armée; Samarie tomba, Osée fut emmené à Ninive, et son royaume fut annexé à la couronne d'Assyrie.

Le pays conquis et en partie dépeuplé, fut bientôt repeuplé par des colons venus des rives du Tigre et de l'Euphrate. Ils s'unirent par des mariages avec les Israélites demeurés en arrière, et finirent par prendre le nom de Samaritains. Ils adorèrent d'abord le "dieu du pays," et "adorèrent les idoles;," mais Josias ayant détruit les autels à Béthel, et porté sa réformation jusqu'en Zabulon, ils professèrent une foi qui se rapprochait assez, sous plusieurs rapports, de celle des Juifs, mais avec des observances moins strictes et plus relâchées.

On ignore complètement ce que les dix tribus sont devenues. En plusieurs contrées de l'Asie, et même de l'Amérique, on a cru découvrir des usages, des rites, des traits qui paraissent, quoique altérés, rappeler leur souvenir. Plusieurs de leurs descendants paraissent être, à diverses époques, retournés dans leur pays. Cyrus avait adressé son décret à tout le peuple de l'Eternel (Esdras, I, 1-3), et quelques-unes des cérémonies de la dédicace du second temple semblent impliquer l'idée de la présence de quelques représentants de toutes les tribus; d'un autre côté, bien longtemps avant les jours de notre

Seigneur, des Israélites en assez grand nombre paraissent avoir été fixés en Galilée et en Pérée (1 Maccab., V, 9-24).

§ 71. Histoire du royaume de Juda. - Les destinées de Juda furent bien différentes de celles d'Israël. Des vingt rois, tous descendants de David, qui occupèrent le trône de Jérusalem, six sont nommés avec de grands éloges: Asa, Josaphat, Hosias, Jotham, Ezéchias et Josias; d'autres sont également désignés comme ayant été de bons rois. Plusieurs cependant laissèrent un souvenir déplorable, Joram, Achaz, Manassé et Amon, pour avoir introduit l'idolâtrie jusque dans le sanctuaire, et rempli Jérusalem de sang. La fatale erreur des Juifs, politiquement et religieusement, fut leur tendance à rechercher des alliances idolâtres, tendance qui avait sa source dans la mondanité et dans la méfiance des promesses divines, et qui ne pouvait que les rendre peu à peu conformes à ces voisins idolâtres. Achaz demanda, comme on a vu, le secours de Tiglath-Piléser contre les rois d'Israël et de Syrie; et quoique, au premier abord, il ait trouvé en effet la délivrance du mal le plus immédiat qui pesait sur lui, il put reconnaître plus tard qu'en réalité les Assyriens ne lui avaient été d'aucun secours. Il commença par devoir payer un lourd tribut en échange de l'aide momentanée qu'on lui avait accordé, et bientôt d'autres humiliations et d'autres souffrances se firent sentir encore. L'alliance coûta à Ezéchias la plus grande partie de ses trésors, et sans une intervention spéciale de la providence, elle lui aurait encore coûté son trône. Elle coûta à Manassé sa liberté, et à Josias la vie; car Josias fut entraîné, par son traité avec l'Assyrie, à s'opposer aux progrès de Néco, à l'est de Carkémis. Jéhoachaz, son fils, fut emmené prisonnier en Egypte. Jéhojakim, le frère de Jéhoachaz et son successeur, qui devait sa couronne à Néco, fut dépossédé par Nébucadnetsar. Peu après, son fils Jéchonias fut déposé par le même monarque, et conduit à Babylone, Sédécias, oncle de Jéchonias, et troisième fils de Josias, ayant été fait roi après avoir prêté dans sa propre maison un serment solennel de fidélité à l'étranger. Mais celui-ci, à son tour, séduit par Pharaon-Hophra, et malgré les remontrances de Jérémie, se révolta, et pour la

troisième fois Nébucadnetsar monte contre Jérusalem. Après un siège de dix-huit mois, la ville est prise au milieu de la nuit; un grand nombre de ses habitants sont mis à mort, les enfants de Sédécias sont égorgés, et lui-même, après qu'on lui eut crevé les yeux, est emmené, chargé de chaînes, à Babylone. Vers la même époque, peu de mois après, Nébuzar-Adan, général de Nébucadnetsar, mettait le feu à la ville, détruisait le temple, emportait les vases sacrés, emmenait captif ce qui restait de la nation, ne laissant en arrière que quelques pauvres malheureux pour cultiver la terre et l'entretenir un peu en état.

Il est remarquable qu'on ne fit rien pour coloniser cette contrée abandonnée, tandis qu'on avait envoyé des colons pour repeupler Samarie et le pays d'Israël; la providence de Dieu veillait à ce que Jérusalem et ses environs demeuraient libres et sans occupants jusqu'au jour où ses maîtres légitimes reviendraient après avoir complété les soixante-dix années de leur captivité. Lors de sa première expédition (606), Nébucadnetsar avait emmené comme otages à Babylone, Daniel et ses compagnons; à la seconde, avec Jéchonias (597), il emmena Ezéchiel; Jérémie et les autres prophètes de l'exil demeurèrent au milieu des ruines de leur patrie.

§ 72. La prophétie et la liberté humaine. - En comparant ces faits avec les oracles qui les avaient annoncés, nous pourrions en retirer de salutaires instructions. Tous ces événements qui viennent d'être rapidement esquissés avaient été prédits, et néanmoins, dans l'accomplissement de chacun d'eux, nous pouvons reconnaître et constater la liberté des instruments humains qui ont concouru à l'exécution des plans de Dieu.

Ahija, par exemple, annonce la division du royaume, la captivité d'Israël, et le lieu même où ils seront dispersés (1 Rois, XIV, 15). Esaïe prédit la ruine de Samarie, comme Osée l'avait fait, et la date de l'évènement; la préservation momentanée de Juda, mais son envahissement par Babylone, qui n'était encore alors qu'une puissance faible et pacifique. La catastrophe est complète et sans espoir pour Samarie; car "Ephraïm sera retranché pour n'être plus un

peuple,” mais il y aura une restauration pour Juda. La personne et le nom même de celui qui relèvera Juda de ses ruines, son pays-même, qui était alors presque inconnu, la restauration effectuée ou amenée par la destruction de Babylone, les circonstances du siège, la reconstruction de la ville et du temple, tous ces événements et bien d'autres sont annoncés, et nous en lisons l'accomplissement dans l'Écriture, sans que rien trahisse la moindre violence à la liberté, la moindre atteinte à la responsabilité morale de tous ceux qui agissent et concourent à les réaliser.

La désignation de Jéroboam, comme roi, n'est pas de la part de Dieu une élection de grâce pour lui; c'est un châtiment pour la famille dégénérée de David: la cause immédiate de son triomphe fut la folie de Roboam, qui agit et parla sous l'influence de la passion, sans tenir compte des oracles de Dieu qui menaçaient de briser son trône. On ne peut s'imaginer ce qui serait advenu d'Israël, si une race de rois pieux et craignant Dieu avait été placée sur le trône; le champ des suppositions est trop vaste, et pour les faits accomplis le travail des suppositions est une peine oiseuse; mais quant aux faits, la ruine et la destruction finale des rois qui occupèrent le trône, bien que prédite, n'en fut pas moins la conséquence immédiate de leurs péchés, et de péchés qui furent souvent de la part des prophètes l'occasion de reproches et de sérieux avertissements.

La prophétie conservait ses droits, et la liberté personnelle de chacun les siens. - L'échec de Sanchérib devant Jérusalem avait été prédit; il fut la conséquence directe de sa méfiance “contre le Saint d'Israël (Esaïe, XXXVII, 23).” De même, la délivrance d'Ezéchias, bien que prédite, n'en fut pas moins la réponse bénie faite à une prière humble et confiante. Sans doute les deux royaumes d'Israël et de Juda auraient pu être châtiés immédiatement de Dieu; mais en réalité leur ruine fut leur propre ouvrage, et ils ourdirent de leurs propres mains, et librement, la destruction qui vint les envelopper. Leur désobéissance volontaire fut le seul auxiliaire de la prophétie, le seul agent provocateur de son accomplissement. “Partout, dans la prophétie, dit Davison, nous trouvons la puissance régulatrice de Dieu et l'activité de l'homme, concourant au même

résultat moral, conformément aux maximes de la loi divine.” Dans quelques récits de la Bible, nous ne trouvons d'abord que l'un ou l'autre seulement de ces agents, comme lorsque Amon, un méchant prince, nomme son fils Josias (1 Rois, XIII, 2), ne connaissant la prophétie qui en avait été faite qu'après qu'il l'eut d'abord accomplie; ou comme César Auguste, qui, par son décret, amène Marie à Bethléem (Luc, II, 4), et réalise, sans s'en douter, la prédiction de Michée. Mais dans les prophéties on rencontre généralement combinées la puissance de Dieu, l'action de l'homme, et ces dispositions du coeur qui mettent l'accomplissement des prophéties en harmonie avec les principes du gouvernement moral de Dieu. Ce fait a souvent quelque chose de mystérieux, mais il n'en est pas moins constant et, par là même, fécond en riches enseignements. Voyez, par exemple, 1 Rois, XXII, 34. 2 Rois, IX, 24-37, et l'accomplissement de Jérémie, XXIX, 10-15.

§ 73. Les livres et les prophètes de cette période. - On peut diviser en trois séries les livres de l'Écriture qui se rattachent à cette période de ruine et de décadence.

I. 1 Rois, XII à 2 Rois, XVII.; 2 Chron., XII à XXXI, donnant l'histoire de Juda jusqu'à la division du royaume par la captivité d'Israël sous Salmanésér; deux cent cinquante-quatre ans. (Le deuxième livre des Chroniques ne donne que l'histoire de Juda, et consacre à peine vingt versets à Israël. Jonas. Histoire de sa mission à Ninive. Joël. La désolation de Juda. L'effusion du Saint-Esprit. Jugements contre diverses nations.

Amos. Prophéties concernant diverses nations et Israël. Osée. Il avertit Israël. Il prédit sa ruine, et jette un coup-d'oeil sur les derniers jours.

Esaïe. Diverses prophéties touchant Juda et Israël. Avertissements. Nations étrangères (I à XXXVI). Histoire (XXXVI à XXXIX). Le retour et les derniers jours (XL à LXVI).

Michée. Prophéties sur Israël et sur Juda, et concernant les derniers jours.
Nahum. Aussitôt après la destruction de Samarie, il annonce la destruction de Ninive.

II. 2 Rois, XVIII à XXV. 2 Chron., XXXII à XXXVI. Histoire de la décadence et de la chute du royaume de Juda, et de la captivité sous Nébucadnetsar. Cent quatre-vingt-quatre ans.

Esaïe, Nahum. Voyez plus haut.

Sophonie. Avertissements à Juda. Prophéties contre diverses nations. Le retour et les derniers temps.

Jérémie à Jérusalem et en Egypte. Prédications concernant Juda, Israël et d'autres nations (I à XXXIX; XLVI à LI; XL à XLV. Le chapitre LI, essentiellement historique, n'est pas de lui.

Habacuc. Prophéties sur le retour de l'exil, et contre les Caldéens.

Daniel à Babylone. Histoire (I à VI). Prophéties sur divers royaumes et sur Christ (VII à IX; X à XII. Voyez plus bas).

Abdias. Contre Edom, et sur les derniers temps.

Ezéchiël. Sur le Kébar. Prophéties sur Israël, Juda, les nations païennes et les derniers temps.

III. Aggée, Zacharie à Jérusalem (536 à 520);

Daniel (X à XII) à Babylone;

Ester à Babylone; Néhémie à Babylone et à Jérusalem (457 à 445); donnent l'histoire des restaurations successives et partielles qui eurent lieu sous Zorobabel (536), Esdras (457), et Néhémie (445); ils racontent la reconstruction du temple, son achèvement et sa dédicace avec des prophéties sur diverses nations et monarchies (Daniel), et sur les derniers jours. Malachie condamne la corruption qui s'est glissée dans le culte public; il annonce la venue "d'Elie" et celle de notre Seigneur (436-397). Pendant cette période, comme on le voit, la prophétie n'est plus circonscrite dans les étroites limites du pays de Canaan; la promesse faite à Abraham que toutes les nations de la terre seront bénies en sa postérité, commence à se réaliser. Jérémie prêche sans doute encore à Jérusalem, mais il prophétise

aussi en Egypte; Daniel prêche à Babylone, Ezéchiel sur les rives du Kébar, Jonas à Ninive. Presque toutes les nations connues sont comprises dans le champ de la mission prophétique; le règne de Dieu approche. Le tableau suivant fera mieux comprendre l'activité des prophètes, en fixant la date de leurs oracles, la longueur de leur carrière publique, et les règnes sous lesquels ils ont exercé leur ministère.

Observations. La date qui suit le nom des rois est celle de leur avènement au trône. - Joël est indiqué deux fois, parce que l'époque de son ministère n'est pas exactement connue. - Malachie a prophétisé entre 436 et 420, et n'a pu trouver place sur ce tableau.

1M Les nations en Galaad se coalisèrent contre les Israélites qui habitaient
5,9 sur leur territoire afin de les exterminer, et ceux-ci se réfugièrent dans la forteresse de Dathéma.

1M Ils envoyèrent à Judas et à ses frères des lettres ainsi conçues: ¶Les
5,10 nations qui nous entourent sont coalisées contre nous pour nous exterminer.

1M Elles se disposent à venir prendre la forteresse où nous avons trouvé un
5,11 refuge et c'est Timothée qui commande leur armée.

1M Viens donc maintenant nous arracher de leurs mains, car déjà nombre
5,12 d'entre nous ont succombé.

1M Tous nos frères établis au pays de Tobie ont été mis à mort, on a
5,13 emmené en captivité leurs femmes et leurs enfants, pris leurs biens et fait périr en ces lieux environ un millier d'hommes.¶

1M On était encore à lire ces lettres, quand arrivèrent de la Galilée d'autres
5,14 messagers, les vêtements déchirés, porteurs des mêmes nouvelles:

1M ¶De Ptolémaïs, disaient-ils, de Tyr et de Sidon, on s'est coalisé contre
5,15 nous avec toute la Galilée des Nations pour nous exterminer.¶

1M Lorsque Judas et le peuple eurent entendu ces discours, ils tinrent une
5,16 grande assemblée pour délibérer sur ce qu'ils devaient faire en faveur de
leurs frères en butte à la tribulation et aux attaques des ennemis.

1M Judas dit à son frère Simon: ¶Choisis-toi des hommes et va délivrer tes
5,17 frères qui sont en Galilée; moi et Jonathan, mon frère, nous irons en
Galaaditide.¶

1M Il laissa en Judée Joseph, fils de Zacharie, et Azarias, chef du peuple,
5,18 avec le reste de l'armée pour faire la garde.

1M Il leur donna cet ordre: ¶Gouvernez ce peuple et n'engagez pas de combat
5,19 avec les nations jusqu'à notre retour.¶

1M A Simon furent assignés 3.000 hommes pour aller en Galilée, à Judas
5,20 8.000 hommes pour la Galaaditide.

1M Étant donc allé dans la Galilée, Simon livra plusieurs combats aux
5,21 païens, qui furent balayés devant lui;

1M il les poursuivit jusqu'à la porte de Ptolémaïs. Ils avaient laissé sur le
5,22 terrain environ 3.000 hommes dont il recueillit les dépouilles.

1M Il prit avec lui les Juifs de Galilée et d'Arbatta avec leurs femmes, leurs
5,23 enfants et tout leur avoir, et les emmena en Judée au milieu d'une joie
débordante.

1M Cependant Judas Maccabée et Jonathan, son frère, passaient le
5,24 Jourdain et marchaient trois jours dans le désert.

SECTION II. - Nature de la prophétie pendant cette période.

Tableau synoptique des prophéties.

§ 74. Les prophètes de cette période. - On a vu (§ 45) comment l'esprit prophétique s'était réveillé aux jours de Samuel et de David. Il reprend dans la période qui nous occupe, dans cette dernière phase de l'histoire nationale des Juifs, une force et une activité nouvelles. Nous trouvons, se succédant les uns aux autres, seize prophètes dont les écrits nous sont restés, sans compter même les auteurs de quelques psaumes, ni ces grands prophètes, Elie, Elisée, etc., qui exercèrent en Juda et en Israël une si grande influence, mais n'ont laissé aucun souvenir écrit de leur activité. De ceux dont les oracles nous ont été conservés, Jonas, Amos et Osée, prêchèrent aux Israélites avant la destruction de Samarie, comme le firent également Esaïe et Michée, mais ceux-ci en s'adressant principalement au royaume de Juda. Après que les dix tribus eurent été emmenées en captivité, Jérémie prononça quelques oracles qui les concernaient; Ezéchiel fit de même. Mais le plus grand nombre des prophéties se rapportent dès cette époque, soit aux destinées de Juda, soit aux nations païennes, soit à l'Eglise.

§ 75. Coup-d'oeil général sur les écrits prophétiques. - On trouvera au paragraphe suivant un tableau synoptique des prophéties de l'Ecriture, et bien que ce tableau ne soit ni complet, ni même parfaitement exact dans tous ses détails, il donnera une idée générale assez juste et de l'ensemble et de la nature des sujets traités par les prophètes. Il est difficile de faire un travail de ce genre tout-à-fait exact, parce que les événements annoncés sont quelquefois si intimement unis les uns les autres, ou bien les prédictions si étroitement unies aux leçons morales, qu'on ne peut guère les séparer, et qu'alors il faut les grouper sous l'idée saillante qui leur est commune. C'est ce qu'on a fait. Les instructions qui ressortent du développement nouveau de la prophétie sont aussi nombreuses qu'importantes; nous n'en relèverons ici que les principales.

1° Si l'on compare le tableau des prophéties avec les miracles de l'Ancien-

Testament, on est frappé du fait que les miracles diminuent en nombre, et en grandeur à mesure que la prophétie gagne en étendue et en clarté. Avant que commence la dernière ère prophétique, aux jours d'Elie, par exemple, les miracles sont encore fréquents, mais ils n'ont plus la grandeur de ceux de Moïse et de Josué. Maintenant ils ont complètement disparu. La révélation prophétique s'est agrandie, son horizon s'est étendu, et l'accomplissement de la prophétie tient lieu de toute autre preuve. Ce fait, déjà remarquable par lui-même, fait ressortir aussi l'extrême importance de l'Évangile, puisque, pour établir d'une manière certaine la mission de Christ, toutes les évidences viennent se réunir. Il accomplit les anciens oracles, il en prononce de nouveaux, et sa personne, comme sa vie, est un miracle perpétuel de puissance, de sagesse et d'amour.

2° Les prophéties sur les nations païennes deviennent de plus en plus claires, précises et nombreuses, à mesure que ces nations semblent plus près de triompher. Leurs victoires, et l'esprit d'orgueilleuse idolâtrie que ces victoires ne pouvaient manquer d'entretenir, étaient pour les vrais croyants de rudes épreuves, et parurent plus d'une fois ébranler le crédit de leur religion (Ps. LXXIX et LXXX. Lament.). En conséquence, les prophètes se lèvent, ils flétrissent et condamnent l'orgueil des conquérants, ils fortifient la foi de l'Église par une série de prophéties annonçant la ruine définitive de ces mêmes nations dont les succès momentanés sont d'abord prédits. Voyez les oracles d'Ésaïe à divers peuples, ceux de Nahum contre l'Assyrie, ceux «Habacuc contre les Caldéens, ceux d'Abdias contre Edom, ceux de Jérémie, d'Ezéchiël, de Daniel, etc.

3° La révélation divine, dans ses développements graduels, n'embrasse pas seulement un plus grand nombre de sujets; elle porte aussi sur un plus grand nombre de nations. Jonas et Nahum, dans leurs prophéties écrites, ne s'adressent qu'aux Gentils. Il en est à peu près de même «Habacuc et d'Abdias; et dans la plupart des autres prophètes, des chapitres entiers sont souvent consacrés aux nations étrangères. C'est que Dieu n'est pas le Dieu d'un peuple seulement. Sa providence régit la terre entière, et toutes les nations doivent lui

être assujetties. Les peuples païens, il est vrai, ne sont introduits dans l'Écriture, soit dans la prophétie, soit dans l'histoire, que pour ce qui concerne leurs relations avec le peuple de Dieu, avec l'Église; mais la leçon n'en demeure pas moins. Toutes les nations lui appartiennent, elles sont dans sa main, et l'on entrevoit peu à peu que toutes finiront par reconnaître sa loi et par se soumettre à sa volonté.

4° Remarquons encore que le déclin et la chute du royaume temporel de Dieu sur la terre (Juda aussi bien qu'Israël) servent à marquer dans la prophétie l'avènement d'un nouveau royaume spirituel. Tandis que la première dispensation s'approche rapidement de sa fin, les objets et les promesses de la seconde prennent une forme plus sensible et se dessinent plus nettement. Tous les prophètes qui annoncent la ruine, annoncent en même temps la restauration, et semblent, par une confusion que nous comprenons aujourd'hui, mêler à l'annonce de cette restauration l'idée de bénédictions immenses, telles qu'on n'en a jamais connu de semblables. Nous pouvons, en présence de ces oracles, reconnaître l'éternité et l'immutabilité des desseins de Dieu. Mais nous y voyons davantage encore; nous y reconnaissons la miséricorde divine. Dans le cœur d'un Juif pieux, pour qui des bénédictions temporelles étaient le plus sûr gage de la faveur céleste, la prophétie et les événements contemporains devaient être une cause de grande perplexité. Les épreuves actuelles ou prochaines avaient été sans doute méritées, mais cette idée n'était pas une consolation. Les prophéties devaient intervenir pour calmer les agitations d'une foi ainsi troublée et parfois ébranlée. L'Évangile apparaissait, quoique voilé encore, à travers quelques-uns de ces oracles. De cette manière, les espérances de l'Église étaient ajournées à une époque plus ou moins éloignée, et les inquiétudes du moment présent étaient adoucies par les perspectives de l'avenir. Comme, dans le principe, la prophétie avait éclairé les ténèbres d'une nature déchue, elle éclaira plus tard les ténèbres d'une grâce négligée et méconnue, d'une alliance oubliée et violée. On peut voir, par les Lamentations et par plusieurs psaumes (LXXIX, 4, 9; LXXIV, 2, 20), combien les prophètes eux-mêmes avaient souvent besoin de consolations.

C'est ainsi qu'au même moment la spiritualité de la vraie religion et la nature de l'oeuvre sur laquelle elle repose se révèlent plus clairement. Les prophètes exposent le vrai sens de la loi ancienne, insistant sur l'infériorité du culte cérémoniel et proclamant, avec une clarté toute évangélique, le grand sacrifice de la croix, la nature divine et les souffrances mystérieuses de la grande victime expiatoire (Esaïe, LIII. Dan., IX). Combien n'est-il pas touchant (lue ces révélations si claires sur la spiritualité de la religion aient été données aux fidèles dans le moment le plus critique pour leur foi, lorsque toutes les institutions publiques du culte étaient corrompues ou suspendues, et quand le temple lui-même était détruit !

5° Enfin, tandis que tous les prophètes sont d'accord à diriger les regards vers l'Evangile et vers le règne du Seigneur, ils ont tous aussi leur langage particulier approprié, soit aux circonstances du moment, soit au caractère de leurs auditeurs. Tous annoncent un glorieux avenir, et le même glorieux avenir; mais les expressions dont ils se servent sont empruntées, soit aux malheurs qui s'approchent, soit aux biens auxquels on aspire. Cet avenir est toujours le contraire de la calamité présente ou la perfection des biens dont on jouit. Joël, par exemple, entrevoit d'abord l'invasion et la désolation de Juda; mais peu à peu la scène change, et c'est l'Egypte et Edom qui finissent par être ravagés, tandis que Juda demeurera à toujours et Jérusalem d'âge en âge (III, 19, 20). Amos voit la ruine de Samarie et celle de Sion mais au travers de ces calamités, il entrevoit d'autres tableaux "En ce temps-là je relèverai le tabernacle de David qui sera tombé.... je le rebâtirai comme il était aux jours anciens (IX, 11)." Tel est le caractère commun à toutes les prophéties jusqu'à la fin de la captivité. La restauration de Juda est au premier plan; partout le sens littéral l'indique; mais partout aussi le second sens, le sens profond, semble annoncer la gloire de l'Eglise et des derniers jours. Après la captivité, la reconstruction du temple est le thème principal des prophéties. Aggée prédit sa gloire future (II, 6-9), et, sous le type de Zorobabel, les victoires de notre Seigneur (II, 21 - 23). Zacharie annonce son achèvement glorieux (I, 16, 17), et par le couronnement symbolique du sacrificateur

Jéhosuah, il annonce la venue de celui qui s'appellera Germe (Esaïe, IV, 1; XI, 1 - Jér., XXIII, 5), lequel reconstruira le temple de l'Eternel et sera lui-même rempli de majesté (VI, 10-15). Malachie apparaît après que le second temple était achevé; ce qui manque de son temps, c'est un culte sincère et une sacrificature sainte et dévouée (I, 10, 11; III, 10). En conséquence, il annonce une nouvelle alliance et la venue d'un messager qui purifiera les fils de Lévi, de telle sorte que l'oblation de Juda et de Jérusalem "sera agréable à l'Eternel comme aux jours d'autrefois (III, 4)." Ici encore la prophétie emprunte ses traits et ses couleurs à l'état moral du peuple auquel elle est destinée. Elle annonce de prochaines bénédictions, mais dans des termes qui en font le Sage et le type de bénédictions plus riches et plus précieuses qui ne seront accordées que plus tard.

Cette observation peut servir de règle dans bien des cas, et jettera du jour sur bien des difficultés.

**SECTION III. - Les livres de Jonas, Joël, Amos, Osée,
Esaïe, Michée, Nahum.**

§ 77. Jonas. - Jonas succéda à Elisée, dont il était peut-être le disciple, comme messager de Dieu auprès des dix tribus, et parut de cent vingt à cent quatre-vingts ans environ après la mort de Salomon. Il vécut, selon quelques-uns, pendant le règne de Joachaz, alors qu'Hazaël s'occupait de réaliser les prédictions d'Elisée qui le concernaient (2 Rois, VIII, 12; X, 32). Il annonça l'agrandissement (le territoire et la courte prospérité d'Israël sous Jéroboam II, sous le règne duquel il aurait vécu, suivant d'autres auteurs, pendant quelques années (2 Rois, XIV, 25). Il était natif de Gath-Hépher, dans la tribu de Zabulon, en Galilée, et il est une preuve de plus de l'erreur, probablement volontaire, que faisaient les pharisiens, en affirmant qu'aucun prophète n'était venu de Galilée (Jean, VII, 52). On est d'accord à reconnaître qu'il est un des plus anciens prophètes dont nous possédions les écrits.

Le livre de Jonas, à l'exception du chapitre II, est un simple récit. Il raconte que Jonas, ayant été envoyé en mission à Ninive, qui était alors la principale ville du monde païen, aussi renommée pour sa magnificence que pour ses vices, essaya de s'enfuir à Tarsis; mais un orage étant survenu, il fut jeté à la mer et englouti par un immense poisson, dans le corps duquel il passa trois jours et trois nuits; il éleva son âme à Dieu par une fervente prière, et fut enfin délivré (chap. I et II). Dieu lui renouvela l'ordre de se rendre à Ninive, et cette fois Jonas obéit; il annonce à la ville coupable sa prochaine destruction. Les Ninivites croient à sa parole; ils jeûnent, ils prient, ils se repentent, et Dieu leur fait grâce pour un temps (chap. III). Jonas, craignant de passer pour un faux prophète, si la ville est épargnée, s'irrite de la patience de Dieu et souhaite ardemment de mourir. Il quitte la ville désespéré; un kikajon lui sert d'abri contre les ardeurs du soleil et calme un peu sa surexcitation; mais bientôt l'arbuste meurt, et par la douleur que lui cause cette perte, Jonas est amené à comprendre combien plus grande et plus douloureuse eût été celle de Ninive et de tous ses habitants (chap. IV).

Ce livre est un récit complètement historique. Cela ressort, non-seulement de la simplicité du langage, mais encore de la manière dont l'existence et le ministère de Jonas, ainsi que les détails de son histoire, sont cités par notre Seigneur; Jésus reconnaît explicitement son caractère prophétique, comme il le fait pour ceux d'Elie, d'Esaïe, de Daniel; il parle comme d'un miracle réel des trois jours passés dans le ventre du poisson; il rattache à ce fait un

fait analogue que sa propre histoire va bientôt présenter; et, après avoir rappelé les prédications de Jonas et la repentance des Ninivites, il conclut en disant de lui-même: “Voici, il y a ici plus que Jonas !”, Matth., XII, 39-41; XVI, 4. Luc, XI, 29, 30.)

Jonas étant généralement regardé comme l'auteur de son livre (ce que confirment du reste les caldaïsmes de style qu'on rencontre dans l'original), l'histoire de son péché est une preuve nouvelle de cet ardent et scrupuleux amour de la vérité qui brille à toutes les pages du volume inspiré. Les leçons que renferme cette courte histoire sont importantes. Jonas est dans sa personne même un signe prophétique du Messie. Le miracle de sa délivrance, après trois jours passés dans une sorte de sépulcre, est l'ombre la plus exacte, la figure la plus claire que nous fournisse l'Écriture de la mort et de la résurrection du Sauveur (Cradock). Et Davison fait remarquer avec raison que la première image renfermée dans le plus ancien monument des prophéties écrites, c'est celle, obscure encore, de la résurrection de notre Seigneur.

L'ensemble de cette histoire présente d'un bout à l'autre le contraste le plus frappant entre les tendres miséricordes de Dieu, et la rébellion, l'impatience et l'égoïsme de son serviteur: elle fait ressortir aussi la différence étonnante qu'il y a entre les dispositions des Ninivites à se repentir à la voix d'un prophète, et l'endurcissement prolongé des Israélites qui lapidèrent leurs prophètes et finirent par mettre à mort le Fils de Dieu.

Il y avait encore dans cette mission de Jonas à Ninive un enseignement pour le peuple d'Israël. Dieu voulait leur montrer et leur faire comprendre toujours mieux que ses miséricordes ne se borneront pas à eux seuls, mais que sa grâce veut s'étendre à tous les peuples de la terre. Il leur rappelait en même temps que leur mission, comme peuple élu, était de faire connaître au monde païen les voies du salut, et il travaillait à entretenir large ouverte la porte de l'avenir, la perspective de cette heureuse période où la repentance et le pardon des péchés seront annoncés à tous au nom de Jésus-Christ. Si le livre de Jonas n'était pas un type formel, il était tout au moins dans ce sens un modèle complet et parfait de ce que devait être plus tard le génie de l'Évangile.

Ce livre rappelle en outre à tous le devoir de l'humiliation et de la prière, la fidélité dans la prédication de la Parole de Dieu aux pécheurs, et la nécessité d'une soumission sans réserve à sa volonté sainte. - Voy. Guers, Méditations, etc.

§ 78. Le livre de Joël. L'auteur et le livre. - La Bible ne nous dit pas autre chose de Joël, sinon qu'il était fils de Péthuel; la tradition est également muette à son sujet. On croit qu'il était de la tribu de Ruben, et l'on peut conclure de ses écrits qu'il vécut dans le royaume de Juda, probablement pas plus tard que le règne d'Hosias (810 à 758); car, quand le prophète parle des ennemis de son pays, il nomme les Phéniciens, les Philistins, les Iduméens et les Egyptiens (III, 4-19), et il ne fait aucune allusion à l'Assyrie ni à Babylone; ce qu'il eût certainement fait, si ces deux vastes empires eussent déjà été redoutables pour Israël. Tout le livre indique d'ailleurs que le prophète vivait à une époque où le peuple de Juda n'était pas encore tombé dans cette dépravation qui plus tard amena sur lui de si terribles châtiments. Sans doute le coeur d'Hosias s'était déjà élevé pour sa perte; mais, quoique présentés sous une forme historique, les maux décrits par le prophète semblent, plutôt appartenir à l'avenir qu'au présent. Joël était contemporain d'Osée et d'Amos; et de même que ces derniers s'adressaient à Israël, pour lui il s'adressa surtout à Juda.

Dans le premier chapitre (I à II, 11), le prophète décrit, avec une grande énergie une prochaine désolation du pays, l'invasion de plusieurs armées de sauterelles et une affreuse sécheresse, voulant sans doute représenter par ces images les calamités qui sont l'accompagnement et la suite des invasions étrangères.

Puis il exhorte le peuple à la repentance, à la prière et au jeûne (II, 12-17), l'assurant que, dans ce cas, les malheurs qui le menacent seront éloignés et que des bénédictions spirituelles abondantes lui seront accordées. Il annonce en termes exprès l'effusion du Saint-Esprit (II, 18-31. Actes, II, 1-21; X, 41-48) et la destruction de Jérusalem. Ce dernier tableau est peint de si vives couleurs qu'il semble, en quelque mesure, nous faire assister au jugement dernier (II, 30. Matth., XXIV, 29).

Au chapitre III, il prédit le rassemblement des nations dans la vallée de Josaphat (le jugement de l'Eternel) et leur destruction, l'établissement de Jérusalem comme la sainte cité, et le glorieux état de paix et de prospérité dont jouira l'Eglise aux jours du Messie.

Son style est remarquablement clair et élégant, obscur seulement vers la fin dont les beautés sont comme voilées par des allusions à des événements non encore accomplis. La double destruction, prédite I à II, 11, la première par les sauterelles, la seconde par des ennemis dont elles étaient les avant-coureurs, est racontée en des termes à la fois métaphoriques et

parfaitement adaptés au double caractère de cette description. Joël était tenu en grande vénération par les anciens; il est cité par Pierre et Paul (Actes, II, Rom., X, 13).

.
§ 79. Interprétation de I à II, 11. - Il y a eu diverses explications de la prophétie contenue dans le premier chapitre et dans les onze premiers versets du second. Les uns entendent tout au sens littéral, et le rapportent à la famine et à la sécheresse dont il est parlé Amos, IV, 7, 8, ou aux sept années de famine qui désolèrent la Judée aux jours de Joram (2 Rois, VIII, 1-3). Les autres prennent tout ce morceau dans un sens figuré, et l'entendent soit des invasions de Tiglath-Piléser, de Salmanéser, de Sanchérib et de Nébucadnetsar, soit de l'asservissement du pays par les Assyriens, les Perses, les Grecs et les Romains. D'autres, comme Olshausen, combinent les deux interprétations: selon eux, Joël aurait prédit d'une manière générale une prochaine calamité qui se serait réalisée d'abord d'une manière littérale, ensuite dans le sens figuré. Le mot sauterelle est certainement employé dans l'Écriture dans ces deux sens, ainsi que plusieurs mots du chapitre II, de même que des expressions analogues employées plus tard par notre Seigneur (Matth., XXIV) se rapportent d'abord à la ruine de Jérusalem, et en second lieu à la fin du monde. On peut dire, en général, que comme toutes les grandes délivrances des Israélites préfiguraient la délivrance de la croix, de même toutes les visitations et les jugements de Dieu servent à représenter ou à préfigurer le jugement dernier.

.
§ 80. Amos. L'auteur et le livre. - Amos paraît avoir été contemporain d'Osée, et avoir, comme lui, exercé son ministère au milieu des dix tribus. Tous deux prophétisèrent sous les règnes d'Hosias et de Jéroboam II, et Amos eut sa première vision deux ans avant le tremblement de terre qui arriva, à ce que nous apprenons par Zacharie, aux jours d'Hosias (Zach., XIV, 5, cf. Esaïe, V, 25).

Il paraît avoir prophétisé à Béthel (VII, 10-13); mais il n'appartenait pas au royaume d'Israël, étant habitant et probablement originaire de Tékoah, ville située au sud de Jérusalem, sur les limites des vastes pâturages ou déserts qui bornaient la contrée montagneuse de Juda. Il était berger ou bouvier, et s'occupait aussi de piquer les figes sauvages pour les faire mûrir (VII, 14). Il n'était "ni prophète, ni fils de prophète (III, 8; VII, 15)." Et il insiste sur cette idée pour que l'on comprenne bien que, s'il a été appelé à prophétiser à

Israël, ce n'a pas été par une vocation humaine, mais par une charge spéciale et irrésistible de Dieu. Il rappelle ce fait, quand Amatsia, le sacrificateur idolâtre de Béthel, le dénonce auprès de Jéroboam comme conspirateur. Ses occupations antérieures et tout son genre de vie doivent écarter l'idée qu'il ait jamais eu avec la famille de David des relations politiques; il est un monument vivant de cette grâce souveraine de Dieu, qui choisit ses ministres sous les tentes des bergers aussi bien que dans les palais des rois, donnant à chacun les grâces et les qualités nécessaires pour remplir les devoirs auxquels il est appelé; cf. 1 Cor., 1, 27, 29. On voit par VII, 8; VIII, 1, 2, qu'Amos se donne comme l'auteur du livre qui porte son nom. Son caractère prophétique est établi par le témoignage d'Etienne, le premier martyr, par celui de Jacques et par l'accomplissement de ses prophéties (Actes, VII, 42, 43; XV, 15-17). Son livre se trouve dans tous les anciens catalogues des ouvrages inspirés (voyez 1^{re} partie, § 50). Son style est en général simple et sans figures, mais il ne manque pas de beauté. Quelques images, empruntées à son genre de vie, sont originales et pittoresques; elles ont la fraîcheur de la nature. Sa connaissance des événements de l'antiquité (IX, 7), et d'autres événements plus récents, qui ne sont rapportés nulle part ailleurs (VI, 2), la suite et l'enchaînement régulier de ses pensées, la correction du langage, tout prouve que les graves et quelquefois dangereuses (III, 12) fonctions de berger étaient encore aussi favorables au développement intellectuel qu'aux jours de Moïse et de David. Le peuple d'Israël se hâtait de combler la mesure de ses péchés. La mission d'Amos était par conséquent aussi d'effrayer et de terrifier plutôt que de consoler. Il leur reproche la corruption de leurs mœurs, suite naturelle de leur prospérité; il reproche aux magistrats leur partialité, aux juges leurs violences contre les chétifs; et il annonce, comme châtiment de Dieu, la captivité des dix tribus dans une contrée étrangère, prédiction qui s'accomplit soixante ans plus tard, quand Salmanésér, roi d'Assyrie, vint et détruisit le royaume.

Les deux premiers chapitres contiennent l'annonce des jugements de Dieu: d'abord contre les ennemis du peuple théocratique, puis (II, 4) contre les deux nations hébreues elles-mêmes, jugements qui s'accomplirent par les victoires de l'Assyrie et de Babylone. Le prophète met ensuite devant les yeux des Ephraïmites le tableau de leurs péchés; il leur rappelle tout ce que Dieu a fait pour les engager à revenir à lui, il leur montre encore une fois le chemin de la conversion, et les châtiments qui les attendent s'ils persévèrent dans leur endurcissement (III à VI). Au chapitre VII, le prophète dénonce, dans une suite de visions symboliques, les malheurs qui vont

successivement s'abattre sur les Israélites, tous plus rigoureux les uns que les autres. Il leur déclare (VIII, 9-11) que leur ruine est prochaine et sans remède. Mais au-delà de cet avenir si douloureux, le prophète entrevoit un avenir meilleur et comme un monde nouveau; il console les fidèles et leur donne l'assurance que Dieu ne détruira point à toujours la maison d'Israël; après l'avoir éprouver et purifiée en la dispersant au milieu des nations, il lui rendra une gloire plus grande que sa première gloire dans le royaume du Messie (IX, 11-15). Les peuples païens eux-mêmes auront leur part de bénédictions dans ce royaume nouveau (Actes, XV, 16, 17). La sévère franchise du prophète lui avait attiré la haine du clergé contemporain, comme on l'a vu: la tradition ajoute qu'il est mort victime de leurs cruels traitements.

§ 81. Osée (800-725). - Tout ce que l'on sait de la personne du prophète Osée, c'est qu'il était fils d'un certain Bééri, qui est, du reste, complètement inconnu. On ignore même s'il appartenait au royaume de Juda ou à celui des dix tribus; mais cette dernière opinion, qui est le plus généralement reçue (Haevernick), est aussi la plus probable, et semble confirmée par quelques allusions contenues dans le livre. Le temps auquel il vécut est indiqué au premier verset qui sert de titre à tout le recueil. Il a prophétisé sous le règne des six ou sept derniers rois, d'Israël, depuis Jéroboam II jusqu'à Hosée, pendant une période d'au moins soixante années. Il était contemporain d'Esaië, et commença peut-être son ministère quelque temps avant lui (Esaië, I, 1. Osée, I, 1).

Ses prophéties s'adressent presque exclusivement aux dix tribus; ce n'est qu'en passant qu'il parle de Juda, et quant aux nations étrangères, il n'a pas un mot pour elles. Il s'adresse aux dix tribus, tantôt sous le nom d'Israël, tantôt sous celui de Samarie, leur capitale depuis les jours d'Homri, tantôt sous celui d'Ephraïm, la plus considérable de leurs tribus et celle à laquelle avait appartenu Jéroboam leur premier roi. L'idolâtrie, qui, sous les auspices de ce monarque, s'était introduite à Dan et à Béthel, régnait presque sans partage, depuis cent cinquante ans, et avait développé dans toutes les classes les germes de tous les vices. Les courts et derniers moments de prospérité extérieure que donna au pays le règne vigoureux de Jéroboam furent bientôt suivis d'une anarchie et d'une décadence générale. Les rois et les princes n'étaient plus que des assassins et des débauchés (VII, 3-7); les prêtres idolâtres avaient semé leurs têtes impures et leurs oracles de mensonge par tout le pays (IV, 12-14; X; XII; XIII, 2); les partis

cherchaient un secours ou un point d'appui, tantôt en Assyrie, tantôt en Egypte (2 Rois, XV, 19; XVII, 4); la nation toute entière s'appuyait sur le bras de la chair (V, 13; VII, 8-12; VIII, 9, 10; X, 13, etc.); Ephraïm ne le cédait en rien à Canaan pour la mondanité et le péché, la tromperie et l'extorsion (XII, 7, 8); une sécurité fatale aveuglait tous les esprits (V, 4; XII, 9), et le danger n'excitait plus qu'une dévotion passagère, une repentance momentanée (VI, 4; VII, 16). Le grand mal, principe de tous les autres, c'est que Dieu et sa Parole étaient oubliés (IV, 1-6; VIII, 12). Voilà ce que le prophète déplore et condamne avec le plus d'énergie. Il compare cet oubli de Dieu, cette idolâtrie à un adultère, à la violation la plus grossière des engagements les plus solennels, et il déclare que, comme le peuple a cessé d'aimer Dieu, Dieu lui-même est dégagé de toutes ses obligations comme protecteur du peuple, et qu'il ne lui reste qu'à venger l'alliance violée. Ces oracles menaçants trouvèrent leur premier accomplissement dans l'assassinat de quatre rois les uns après les autres, et dans le désordre général du pays.

Ces appels continuèrent de retentir en Israël pendant soixante ans et toujours sans succès; et, sous ce rapport, Osée nous montre un bien rare exemple de courageuse fidélité dans les circonstances les plus décourageantes.

Le prophète parlant à la première personne (III, 1, 2, 3), il n'y a aucun doute que ces prophéties n'aient été recueillies par Osée lui-même. Plusieurs de ces oracles ont été accomplis à la lettre, et le livre est cité par Matthieu, par Paul et par notre Seigneur (Matth., II, 15. Rom., IX, 25, 26. 1 Cor., XV, 35. Matth., IX, 12, 13; XII, 7).

Si l'on pense à la longue carrière prophétique d'Osée, on peut s'étonner que ses écrits soient si peu nombreux; mais il est plus que probable, pour lui comme pour d'autres prophètes, que son livre est bien loin de contenir tous les oracles, tous les discours qu'il a prononcés. Le Saint-Esprit a veillé à la conservation de ceux-là seulement qui pouvaient avoir une utilité permanente et durable pour les Juifs et pour le monde. Le langage d'Osée renferme de nombreuses difficultés. Son style est lyrique, obscur, concis, plein de métaphores et d'images qui souvent se confondent l'une avec l'autre; ses phrases sont courtes et saccadées; les transitions d'une idée ou d'une figure à l'autre sont fréquentes et inattendues. L'occasion de chaque oracle n'est jamais indiquée par l'auteur et ne ressort que rarement du contexte. Quelques fragments sont plus particulièrement pathétiques, animés et sublimes.

Parmi les plus remarquables des prédictions d'Osée, il faut noter celles qui annoncent les captivités et les souffrances d'Israël (V, 5-7; IX, 3, 6-11; X, 5, 6, 15; XIII, 16), la délivrance de Juda menacé par Sanchérib, une figure du salut qui est en Christ (I, 7 cf. 2 Rois, XIX, 35), le châtement de Juda et de ses villes (V, 10 VIII, 14), l'état actuel des Juifs (III, 4), leur future conversion et leur union avec les Gentils sous le règne du Messie (I, 10, 11; II, 23; III, 5; XIV, 4, 8), la vocation de notre Sauveur hors d'Egypte (XI, 1. Cf. Matth., II, 15 -VI, 2. Cf. 1 Cor., XV, 4), enfin, d'une manière indirecte, peu claire sans doute, furtive, mais pourtant de nature à réveiller l'espérance, la délivrance d'Israël de la mort et de la puissance du sépulcre (XIII, 14. Cf 1 Cor., XV, 55).

Toutes ces prédictions ne sont pas également claires, mais rien ne surpasse la grandeur évangélique de quelques-unes d'entre elles. Elles revêtent dans l'original le caractère et la phraséologie de la loi ancienne, dont les traits viennent se confondre avec les premières perspectives de la nouvelle économie (Hengstenberg).

Les chapitres VI, XIII et XIV sont tout particulièrement riches en directions propres à éveiller les sentiments de repentance et de foi qui conviennent à l'Eglise et aux chrétiens de tous les temps.

Le livre se divise en deux parties: la première (I à III) renferme un récit symbolique; la seconde (IV à XIV), des discours prophétiques. La première partie représente, sous une forme symbolique, l'histoire passée, présente et future du peuple de Dieu. Elle décrit leur adoption, leurs rébellions, leurs infidélités, leur châtement et leur réjection, la conversion des Gentils, la conversion future et la restauration d'Israël. Ces trois chapitres sont comme l'abrégé du livre entier; les promesses de grâce qu'ils renferment, et qui ne reviennent pas dans les sept chapitres suivants, reparaissent au onzième et terminent heureusement le livre. La seconde partie contient des discours prophétiques prononcés à diverses époques, et les mêmes sujets qui viennent d'être présentés sous une forme symbolique sont reproduits et traités de nouveau sous de plus vivantes images. Il commence par des reproches et des menaces, qui laissent entrevoir sur l'arrière-plan de nombreuses et terribles calamités; mais par degrés l'horizon s'éclaircit, et la gloire des derniers temps finit par apparaître et briller dans un ciel sans nuages. On a fait diverses tentatives peu heureuses pour classer par ordre chronologique les derniers chapitres du livre. Le plan général est clair; mais

l'auteur n'a laissé aucune indication sur l'ordre de ses prophéties autre que l'ordre même dans lequel elles se suivent.

Le récit du mariage d'Osée a été regardé, par saint Augustin, Grotius, Horsley, comme un fait historique; d'autres pensent qu'il s'agit simplement d'un mariage projeté avec une femme israélite; la plupart, saint Jérôme, Rosenmuller, Lowth, Hengstenberg, n'y voient qu'une allégorie ou une vision. Le caractère historique du récit et l'emploi des noms propres se concilie aussi bien avec l'une qu'avec l'autre des opinions; un nom propre n'est jamais déplacé dans une parabole (Ezéch., XXIII. Luc, XVI, 20-31).

**SECTION III. - Les livres de Jonas, Joël, Amos, Osée,
Esaïe, Michée, Nahum. (Suite 1)**

§ 82. Le livre d'Esaïe. Esaïe; sa personne (765-698). - Le prophète Esaïe, dont le caractère, l'humilité, la compassion pour ceux à qui il parle, se trahissent en plusieurs passages de ses écrits (VI, 5; LXVI, 2; XXI, 3; XVI, 9), n'a laissé que peu d'indications sur sa personne et sur son histoire. Il fut appelé au ministère prophétique sous le règne d'Hosias, roi de Juda, et il continua de prophétiser sous Jotham, Achaz, Ezéchias, et probablement aussi pendant une partie du règne de Manassé. On ne sait rien de positif sur sa famille. Son père s'appelait Amots, ou plutôt Hamots, et ne doit pas être confondu avec le prophète Amos. La tradition juive prétend que le père d'Esaïe était frère du roi Amatsia, et qu'Esaïe lui-même fut le beau-père de Manassé; elle ajoute qu'il fut mis à mort par ce même Manassé et scié en deux, sous prétexte que, par ses oracles, il avait ajouté à la loi de Moïse ou qu'il l'avait contredite (Esaïe, VI, 1. Cf. Exode, XXXIII, 20. Hébr., XI, 37). Il semblerait ressortir de VIII, 3, que sa femme était prophétesse; il eut deux fils, dont les noms et l'histoire devaient avoir une signification symbolique destinée à renforcer ses prédictions (VII, 3; VIII, 3, 4). Son nom hébreu signifie salut de l'Eternel, et représente parfaitement son caractère et ses écrits.

La durée de son ministère n'est pas connue. L'ensemble des règnes d'Hosias et de ses successeurs, jusqu'à Ezéchias, comprend cent douze années. Depuis la dernière année d'Hosias, où commença probablement le ministère d'Esaïe, jusqu'à la quatorzième d'Ezéchias, où nous trouvons ses dernières traces dans l'histoire (2 Rois, XX, 1. Esaïe, XXXVII et XXXVIII), il y a quarante-sept ans: si l'on suppose qu'il fût âgé de vingt-cinq ans lorsqu'il commença son ministère, et si l'on admet avec la tradition juive qu'il ait vécu jusqu'aux jours de Manassé, Esaïe a pu arriver à l'âge de cent ans.

C'est vers la fin du règne d'Hosias, ou Hazaria, qu'Esaïe eut sa première vision (VI, 1). L'intégrité de coeur et une grande piété furent les caractères distinctifs de ce roi, et sous son gouvernement la nation jouit d'une grande prospérité

temporelle. C'était un adorateur du vrai Dieu, quoiqu'il ait manqué en ne détruisant pas les autels et les hauts lieux consacrés aux cultes idolâtres. Hosias eut pour successeur son fils Jotham, qui marcha sur ses traces, mais qui, comme lui, conserva les autels païens, et vit, sous l'influence du luxe et de la mollesse, la vraie piété décliner de plus en plus. Après lui vint Achaz roi méchant et idolâtre, dont le règne fut une calamité nationale la loi de Dieu était scandaleusement foulée aux pieds, et le temple fut non-seulement profané et dépouillé, mais même complètement fermé vers la fin de son règne. Esaïe (ainsi que le prophète Michée) n'hésita pas à le censurer publiquement, à l'exhorter et à le menacer; mais ses conseils et ses avertissements furent également inutiles. Le caractère de son fils Ezéchias fut bien différent; il fit la guerre à l'idolâtrie, purifia et restaura le temple de l'Eternel, rétablit le culte, et délivra son pays de la domination étrangère; il témoigna au prophète Esaïe le plus profond respect, et lui donna une grande place dans ses conseils au milieu des nombreuses agitations de son règne.

.
§ 83. Les prophéties d'Esaïe. - La vie d'Esaïe embrasse les dernières années et la fin du royaume d'Israël. Samarie avait encore jeté quelques clartés sous Jéroboam II, contemporain d'Hosias; mais divers usurpateurs successifs avaient achevé de démoraliser et de ruiner ce malheureux pays, qui fut finalement envahi dans la sixième année d'Ezéchias, et ses habitants emmenés en captivité.

Les prophéties d'Esaïe n'ont néanmoins que peu de rapports avec l'état et la condition morale ou politique d'Israël, et concernent essentiellement le royaume de Juda.

Il importe de se rappeler quelles étaient les relations de Juda avec les nations voisines. C'étaient, avec Edom, Moab et les Philistins, des conflits sans cesse renaissants. Ces peuples, quoique tributaires de Juda et soumis par David, faisaient d'incessants efforts pour recouvrer leur liberté, et ils y réussissaient en partie sous des rois faibles et idolâtres. L'Assyrie avait grandi, et ses conquêtes s'étendaient de tous côtés. L'Egypte avait été réduite par l'Ethiopie,

et les deux pays étaient réunis sous le même sceptre et sous la même dynastie. L'Assyrie et l'Égypte se préparaient à de prochains combats, et l'une et l'autre briguaient l'alliance de Juda et d'Israël. La politique la plus sage, soit que nous ne regardions qu'aux intérêts temporels, soit que nous tenions compte du caractère religieux des royaumes israélites, était naturellement de s'abstenir et de rester neutres. Babylone, comme l'a démontré Haevernick, n'était encore qu'un petit royaume tout-à-fait secondaire, défendant contre l'Assyrie son indépendance, mais s'élevant peu à peu. C'était de la part de Mérodac-Baladan une preuve de sagesse que l'envoi d'une ambassade à Ezéchias; mais il fallait l'inspiration de l'Esprit de Dieu pour prédire la future puissance de Babylone et pour annoncer que ce serait elle, encore insignifiante, qui subjuguerait un jour le royaume de Juda.

Les deux événements les plus considérables de l'époque d'Esaïe sont: d'abord l'invasion de Juda par les forces combinées de la Syrie et d'Israël, suivie de la destruction du royaume des dix tribus; puis, dans la quatorzième année d'Ezéchias, l'invasion assyrienne, qui se termina par la défaite de Sanchérib sous les murs de Jérusalem. C'est dans l'intervalle de cette période, ou quelques années plus tôt, que se placent les deux dates les plus importantes de l'histoire du monde, l'année de la fondation de Rome, 753 avant Christ, et le commencement de l'ère de Nabonassar, 747 avant Christ. La date de la première olympiade, 776 avant Christ, n'est que de peu d'années antérieure à Esaïe.

.
§ 84. Authenticité. - Depuis la fin du siècle dernier (1770-1780), l'on a essayé de répandre des doutes sur l'authenticité de certaines parties d'Esaïe, en particulier sur les chapitres XIII, XIV, XXI, XXIV à XXVII, XXXIV, XXXV, et sur toute la dernière partie de XL à LXVI. On les a attribués à divers auteurs qui auraient vécu beaucoup plus tard, à peu près à l'époque de la captivité de Babylone. On s'appuie, pour soutenir cette opinion, de quelques caldaïsmes de langage et de quelques particularités de style. Voici ce qu'on peut répondre: 1° S'il y avait en effet de nombreux caldaïsmes dans le style, cela même

n'aurait rien d'étonnant, puisque nous voyons, par 2 Rois, XVIII, 26, que la langue caldéenne (araméenne ou syriaque) était familière aux fonctionnaires publics de la cour d'Ezéchias. Mais, en fait, il n'y a que trois caldaïsmes bien caractérisés, tout au plus quatre, et encore se trouvent-ils dans les parties généralement reconnues comme authentiques (VII, 14 (?); XXIX, 1; XVIII, 7; XXI, 12).

2° Les soi-disant différences de style, entre certaines parties et certaines autres, ne sont pas plus grandes que celles que l'on trouve toujours entre les premières productions d'un écrivain et celles de sa vieillesse, ou bien entre des discours faits pour être prononcés et des pages écrites pour être lues. Un examen sérieux et attentif prouve, au contraire, que d'un bout à l'autre du livre c'est bien le même style, énergique, magnifique et sublime. Sous ce rapport, les chapitres indiqués ne le cèdent en rien à ceux qu'on admet comme ayant été composés par Esaïe.

3° Notre Seigneur et ses apôtres citent le prophète Esaïe comme ne formant qu'un seul tout. Ils le citent plus souvent qu'aucun autre prophète, et lui attribuent entre autres les chapitres I, VI, IX, X, XI, XXIX, XL, XLII, LIII, LXI et LXV. Tous ces chapitres faisaient partie de la version des Septante, qui datait de 280 avant Christ. C'est enfin le livre du prophète Esaïe qu'on remit à notre Seigneur dans la synagogue de Nazareth, quand il l'ouvrit pour y lire LXI, 1-3 (voyez Luc, IV, 17). L'unité du livre se voit également par la disposition régulière de l'ensemble.

4° Remarquons enfin que presque tous les auteurs qui donnent à ces fragments d'Esaïe une date postérieure, sont des hommes qui nient ou restreignent l'idée de l'inspiration, celle précisément dont ces chapitres fournissent par leur contenu les preuves les plus évidentes. Aucune sagesse humaine ne pouvait en effet prévoir aux jours d'Esaïe l'élévation et la chute de la monarchie des Caldéens, bien moins encore l'origine et le nom du futur conquérant de Babylone. Ceux qui nient la possibilité du fait prophétique doivent naturellement placer plus tard des oracles aussi clairs et aussi précis. Malheureusement pour leur cause, ils sont loin de s'entendre entre eux; leurs

assertions se contredisent souvent, et les recherches qu'ils ont provoquées n'ont fait que confirmer la tradition ancienne et la divine origine des oracles d'Esaië.

§ 85. Division du livre. - Les oracles d'Esaië ne sont pas arrangés exactement selon l'ordre chronologique. Le livre, tel que nous le possédons, se divise en deux parties principales.

1re Partie. Chap. 1 à XXXIX. Discours prophétiques prononcés en diverses circonstances et à diverses époques, la plupart portant immédiatement sur des questions morales et religieuses, et sur la prospérité de la nation. Cette partie se subdivise en quatre sections:

a. I à XII. Prophéties du temps d'Hosias (chap. VI), de Jotham (II à V), d'Achaz (VII à X, 4) et d'Ezéchias (I; X, 4 à XII), concernant le royaume de Juda et celui d'Israël, l'avènement de l'Evangile et la venue du Messie pour juger.

b. XIII à XXIII. Prophéties contre des peuples païens l'Assyrie, Babylone, Moab, l'Egypte, les Philistins, la Syrie, Edom et Tyr; le chapitre XXII est dirigé contre un certain Sebna.

c. XXIV à XXXV. Prophéties du temps d'Achaz et d'Ezéchias, concernant le royaume de Juda. Le prophète décrit les péchés et la misère du peuple; il dépeint l'invasion assyrienne, la destruction de Samarie, les alarmes, la détresse et la délivrance finale de Jérusalem, avec de nombreuses allusions à la conversion des Juifs à l'Evangile, et à la destruction des ennemis de l'Eglise.

d. XXXVI à XXXIX. Notice historique. Esaië raconte l'invasion de Sanchérib et la destruction miraculeuse de son armée en réponse aux prières d'Ezéchias. Maladie d'Ezéchias, sa guérison, sa vie prolongée de quinze ans (cf. 2 Rois, XVIII à XX).

Ile Partie. Chap. XL à LXVI. Ensemble de prophéties concernant les malheurs du peuple exilé, composé probablement sous le règne de Manassé. Le prophète se transporte dans l'avenir, et son coup-d'oeil comprend toute la période qui s'étend de la captivité à la fin de l'économie évangélique. La délivrance de Babylone sert à représenter une rédemption infiniment plus grande, le

prophète unissant l'un à l'autre ces deux événements d'une manière si intime, qu'il parle rarement de l'un sans laisser entrevoir le second. L'objet de toute cette partie est résumé dans les deux premiers versets (XL, 1, 2). Les principaux événements annoncés, ou sujets traités, sont l'affranchissement des Juifs par Cyrus (environ deux cents ans avant sa naissance), la ruine de leurs oppresseurs (XLIV, 28; XLV, 1-5; XLVII); le retour des Juifs en Judée, et le rétablissement de leur ancienne cité et de leur nationalité (XLIV, 28); la venue, le caractère, le ministère, les souffrances, la mort et la gloire du Messie (XL, 3, 4; XLII, 1, 6, 7; XLIX, 1; LV, 4, 5; LIII, 4-12, LXI, 1, 2; L, 6); la chute de l'idolâtrie, la vocation des Gentils (XLIX, 5-12; LXV, 1); la méchanceté des Juifs consommée par la réjection du Messie, leur propre réjection, leur future conversion et leur relèvement, le triomphe définitif de l'Eglise (LIII, LIX, LXII, LXV). Ces sujets sont quelquefois indiqués par un mot, «autres fois ils sont traités d'une manière plus explicite; souvent ils se confondent l'un avec l'autre par de rapides transitions et ne se distinguent pas toujours bien clairement. Le prophète parle aussi de l'influence du Saint-Esprit, tout en faisant comprendre que la plénitude de son développement reste réservée pour les temps évangéliques (LXIII, 10-14; XLIV, 3).

Le grand nombre et la clarté des oracles qui se rapportent au Messie et à l'Evangile sont si remarquables, qu'ils ont valu à Esaïe le titre de prophète évangélique, et l'on pourrait presque ranger ses écrits au nombre des livres historiques du volume inspiré.

Parmi les oracles d'Esaïe, nous en trouvons plusieurs qui ont eu un accomplissement assez immédiat et assez rapproché pour confirmer la foi des contemporains, et pour inspirer ainsi de la confiance dans la vérité des prophéties concernant un avenir plus éloigné. La Syrie, par exemple, et Israël devaient être conquis par l'Assyrie avant que le petit enfant du prophète pût seulement dire: Mon père (VIII, 4). La gloire de Kédar devait tomber dans l'espace d'une année (XXI, 16), celle de Moab au bout de trois ans (XVI, 14), celle d'Ephraïm au bout de soixante-cinq ans (VII, 8), celle de Tyr au bout de soixante-dix ans (XXIII, 15); la vie d'Ezéchias devait être prolongée de quinze

ans (XXXVIII, 5-9), et ces oracles, en se réalisant aux yeux des contemporains, ne pouvaient que consolider l'autorité du prophète, cri constatant qu'il était bien l'envoyé du Tout-Puissant.

Les leçons morales abondent également dans Esaïe. Des oracles aussi remarquables, comme preuve de l'intervention divine et de l'inspiration d'en haut, ne sont pas moins remarquables comme manifestation des volontés de l'Eternel, et de sa juste et jalouse sévérité envers ceux qui négligent son alliance. Les Juifs étaient fiers de l'Egypte, leur gloire, et ils se confiaient en l'Ethiopie, leur espérance. Dieu frappera l'une et l'autre, pour faire comprendre aux Juifs leur folie de s'appuyer sur eux et de chercher du secours chez ceux qui sont réellement pour eux des ennemis. Les oracles contre Edom et contre Babylone devaient encourager et fortifier les Juifs pieux au milieu des calamités dont leur patrie était menacée, et leur rappeler que les péchés finissent toujours par être frappés de la colère de Dieu, quelque longue qu'ait pu être sa patience. Les cruautés, les impuretés, les crimes des nations païennes sont suffisamment connus, et sont partout et toujours condamnés. Mentionnons encore l'orgueil condamné en Babylone et en Moab, en Tyr et en Ephraïm (XIV, 13; XVI, 6; XXIII, 9; XXVIII, 3); la convoitise, le luxe et la sensualité en Juda (V, 8, 20); la recherche de tous les plaisirs mondains à Jérusalem et à Babylone (XXII, 13; XLVII, 8); l'orgueil spirituel et l'incrédulité partout.

Abstraction faite même des prédictions proprement dites, le livre &Esaïe reste donc un des plus importants et des plus riches en enseignements salutaires que renferme pour nous la révélation.

**SECTION III. - Les livres de Jonas, Joël, Amos, Osée,
Esaïe, Michée, Nahum. (Suite 2)**

§ 86. Michée (758-699). - Le prophète Michée s'appelle lui-même Morastite, du nom de son lieu d'origine Marésa, ou plutôt Moréseth, près de Gath, village de peu d'importance, situé au sud de Juda (I, 1, 15). Il paraît avoir commencé son ministère peu de temps après qu'Osée, Amos et Esaïe eurent commencé le leur; les sujets qu'il traite sont les mêmes; ses conseils, ses avertissements, ses exhortations à Israël et à Juda sont les mêmes. Quelques écrivains grecs, entre autres Epiphane, disent qu'il fut mis à mort sous Joram, fils d'Achab; mais ils le confondent avec le fils de Jimla, qui vivait deux siècles auparavant (1 Rois, XXII, 8-28). Notre prophète paraît au contraire s'être endormi en paix aux jours d'Ezéchias (Jér., XXVI, 18, 19). Son nom et l'amertume de ses prophéties contribuèrent, cent ans plus tard, à sauver les jours de Jérémie, que les principaux de Jérusalem voulaient faire périr, parce qu'il avait annoncé la ruine de la ville sainte et la destruction du temple (Jér., XXVI, 18. Cf. Michée, III, 12). Michée rédigea lui-même ses prophéties (III, 1, 8). Il est désigné comme prophète par Jérémie, et dans le Nouveau-Testament (Matth., II, 5. Jean, VII 42). Il est cité Soph., III, 19. Ezéch., XXII, 27. Esaïe, II, 2-4 XLI, 15, et par notre Seigneur (Matth., X, 35, 36).

Son livre peut se diviser en trois parties:

a. Il décrit la ruine prochaine des deux royaumes. Le jugement de Dieu commencera par Samarie, mais il s'étendra bientôt jusqu'aux portes de Jérusalem, et le prophète jette un regard douloureux sur les différentes villes et villages qui entourent le lieu de sa naissance et qui lui sont plus particulièrement chers (chap. I). Il s'adresse ensuite aux princes, aux grands, aux prophètes et au peuple, et leur reproche leurs péchés avec des menaces qui laissent toujours entrevoir des promesses de miséricorde (II et III).

b. Il dévoile dans l'avenir des jours meilleurs; il montre l'Eglise, heureuse, bénie et glorieuse sous le sceptre et le gouvernement du Messie. Cette prophétie messianique est digne des derniers chapitres d'Esaïe par la magnificence et la clarté des images; puis, revenant en quelque sorte en arrière, le prophète termine en annonçant la délivrance prochaine des Juifs et la destruction de la puissance assyrienne (IV et V).

c. Retour à la première partie. Le prophète fait ressortir combien sont raisonnables, pures et justes les exigences de Dieu, et il les met en

contraste avec l'ingratitude, l'injustice et les superstitions du peuple, cause de sa ruine. Après avoir annoncé la catastrophe, le prophète exhorte le peuple à ne pas se décourager; il lui montre la fidélité et la miséricorde de l'Eternel comme le mobile le plus puissant qui doive les porter à une repentance sincère et profonde (VI et VII).

Son style est vif, animé, chaleureux; il a la poésie de celui d'Esaïe et la vigueur de celui d'Osée; parfois cependant il devient obscur à force de concision et par la brusque rapidité des transitions. Michée prédit clairement les invasions de Salmanésér, I, 6-8 (2 Rois, XVII, 4, 6), et de Sanchérib, I, 9-16 (2 Rois, XVIII, 13); la dispersion d'Israël, V, 7, 8; la cessation de la prophétie, III, 6, 7; la totale destruction de Jérusalem, III, 12; la délivrance d'Israël, II, 12; IV, 10; V, 8; la ruine de l'Assyrie et des ennemis qu'elle représente, V, 5, 6; VII, 8, 10; l'endroit de la naissance du Sauveur, sa nature divine, "car ses issues sont d'ancienneté dès les jours éternels," V, 2 (Matth., II, 6); la promulgation de son Evangile sur la montagne de Sion, ses résultats, IV, 1-8 (Esaïe, II, 2-4); enfin, l'exaltation de ce royaume spirituel par-dessus toutes les nations, IV, 1-7 (Luc, I, 33); V, 5 (Ephés., II, 14); VII, 17, 18 (Luc, I, 72, 73).

§ 87. Nahum (720-698). - Le nom du prophète signifie consolation, et son livre est bien de nature à fortifier la foi du fidèle, à le consoler dans l'épreuve, à l'encourager lorsque tout semble l'abandonner. Nahum était d'Elkos; c'est tout ce qu'on sait de sa personne; et encore Elkos est-il complètement inconnu, bien que Jérôme, qui vivait mille ans plus tard, le place en Galilée.

On suppose qu'il prophétisa en Juda, après que les dix tribus eurent été emmenées captives, et entre les deux invasions de Sanchérib. Dans ces temps d'angoisse et de perplexité, lorsque la ruine de Samarie devait inspirer à Juda tant de craintes sur sa propre existence, lorsque Jérusalem avait été dépouillée de ses trésors par Ezéchias, qui espérait ainsi détourner la fureur de Sanchérib, quand les rumeurs lointaines d'une conquête partielle de l'Egypte ajoutaient aux inquiétudes et à la démoralisation générales, le prophète se lève pour annoncer le pouvoir et les miséricordes de l'Eternel (I, 1-8); il prédit la ruine de l'empire d'Assyrie (I, 9-12), la mort de Sanchérib et la délivrance d'Ezéchias (I, 13-15). Il raconte par avance la ruine de Ninive, et il la décrit avec de si vives couleurs et avec tant «exactitude dans les détails, qu'on dirait qu'il en a sous les yeux le

spectacle; l'histoire profane dit, en effet, que ces prophéties ont été littéralement accomplies.

Pour bien comprendre Nahum, il faut le comparer avec Jonas, dont il est la continuation et le complément. Les deux prophètes nous donnent la même leçon morale en deux parties: l'un nous montre l'ajournement des jugements de Dieu, l'autre nous en montre l'exécution finale et définitive. La cité condamnée reçut encore une fois, quelques années plus tard, un dernier avertissement par la bouche de Sophonie (II, 13); puis la ruine fut consommée, 606 avant Christ.

Ninive, dont parle le prophète, était alors la capitale d'un empire immense et florissant. C'était une ville considérable par son étendue et par sa population; elle était le centre du plus grand commerce du monde. Elle ne devait cependant pas au commerce toutes ses richesses; c'était une "ville sanguinaire," toute pleine de mensonges et de rapine (III, 1). Elle pillait les nations voisines, et le prophète la compare à une famille de lions qui remplissent leurs tanières de proie et leurs repaires de rapines (II, 11, 12). Elle était extrêmement bien fortifiée; des murailles colossales, de 100 pieds de hauteur, armées de quinze cents tours, semblaient défier tous les ennemis. Elle a été si complètement détruite, que, dans le second siècle de l'ère chrétienne, il n'en restait déjà plus aucun vestige, et que sa position exacte a été longtemps matière à contestation. Le livre de Nahum est sans égal pour la sublimité des descriptions; c'est tout un poème. Il s'ouvre par un solennel hommage rendu à la puissance divine (2-8), puis il s'adresse aux Assyriens (9-14); les versets 12 et 13 sont une parenthèse ayant pour but de consoler les Israélites par la perspective d'un prochain repos et de leur future restauration. Le chapitre II décrit le siège et la ruine de Ninive. Au IIIe il revient sur ce sujet, et indique les causes de la condamnation, les désordres de Ninive, ses péchés, sa méchanceté. Le prophète rappelle l'exemple de No-Ammon (Thèbes) en Egypte, pour illustrer par un grand souvenir les malheurs prochains qu'il prophétise (III, 8-40).

SECTION IV. - Les livres de Sophonie, Jérémie, Habacuc, Daniel, Ezéchiel et Abdias.

§ 88. Sophonie (640-609 avant Christ). - Entre les derniers oracles des prophètes dont on vient de parler, Esaïe, Michée, Nahum, et l'avènement des prophètes postérieurs qui font l'objet de cette section, il s'écoula un intervalle de cinquante années pendant lesquelles aucun prophète ne paraît avoir été envoyé de Dieu, à moins que Joël n'appartienne à cette période. Les terribles événements survenus en Israël, la destruction de Samarie, les leçons des prophètes, d'Esaïe surtout, pouvaient suffire pour un temps. D'ailleurs, le Mauvais règne de Manassé, qui dura presque toute cette époque, devait rendre infructueuse et stérile toute tentative de réformation par l'enseignement prophétique. Mais avec Josias l'esprit des prophètes se réveille, et Sophonie, dont le nom signifie "l'Eternel a gardé," est le premier qui reparaît.

On croit qu'il a prophétisé vers le commencement du règne de Josias, et, dans tous les cas, avant la dix-huitième année de ce règne qui vit tomber les autels de Bahal. Il seconda probablement Josias dans ses efforts pour restaurer le culte public. On ne sait de sa personne que ce qu'il en dit lui-même dans le titre de son livre. Comme il remonte à quatre générations en arrière dans l'indication de ses ancêtres, on peut supposer qu'il était d'une grande famille; quelques auteurs juifs, et Eichhorn d'après eux, pensent même qu'il descendait du roi Ezéchias; mais ce n'est pas prouvé, et les cent ans qui séparent le roi du prophète suffisent à peine pour justifier trois générations intermédiaires. Fréd.-Ad. Strauss (*Vaticinia Zephaniae*; Berlin, 1843) admet cependant et justifie par «assez bonnes raisons l'origine royale de Sophonie.

Il a concentré, dans la courte prophétie qui reste de lui, le résumé des prophéties qu'il dut prononcer pendant la durée de son ministère public. Le chapitre I jusqu'à II, 3 renferme des menaces générales contre Juda et tous ceux qui se sont adonnés à l'idolâtrie; Bahal avec ses prêtres en robes noires (K'marim, 2 Rois, XXIII, 5) et Malcham (Moloc) sont également condamnés. La grande journée de l'Eternel est proche, journée de détresse et d'angoisse. Au chapitre II, nous avons l'annonce des jugements contre les Philistins, et spécialement contre les riverains de la Méditerranée (les Kéréthiens), contre les Moabites, les Hammonites et les Ethiopiens; puis le prophète décrit en termes admirablement précis la désolation de Ninive: ces prophéties commencèrent toutes à s'accomplir par les conquêtes de

Nébucadnetsar.

Au chapitre III, Sophonie revient sur Jérusalem, et après de nombreux reproches et de solennels avertissements, il termine en donnant aux justes l'assurance qu'ils seront épargnés au jour de la vengeance, et en annonçant une restauration future et des jours de paix pour le peuple de Dieu aux derniers temps.

On a remarqué de nombreuses analogies de style et d'expressions entre Sophonie et Esaïe, davantage encore entre ce prophète et Jérémie. Ajoutons que les oracles de Jérémie complètent le tableau que Sophonie présente des dévastations faites par les Caldéens en Juda et sur les côtes des Philistins.

.
§ 89. Accomplissement des prophéties. - Le docteur Keith fait ressortir la scrupuleuse et minutieuse exactitude avec laquelle Amos (I, 6-8), Zacharie (IX, 5) et Sophonie (II, 4-6) ont prédit les destinées des quatre principales villes des Philistins. En comparant ces oracles avec les faits, on voit de Gaza, qu'elle est abandonnée et qu'elle n'a plus de rois; le feu a dévoré ses murailles et ses palais; dans la plaine dont elle était l'orgueil, on ne rencontre plus que quelques villages bâtis en terre ou en bousillage, qui portent, comme leurs habitants, l'empreinte de la misère et de la pauvreté. Dieu a exterminé d'Asdod ses habitants; les murs d'Askélon ne renferment plus un seul être vivant; ce sont deux ruines,- deux tombeaux, deux monuments de la vérité des prophéties. Quant à Hébron, c'est pire encore. Hébron devait être "arrachée," et de fait son nom même n'existe plus, et l'on ne connaît plus son emplacement d'une manière positive. Evidemment, la prophétie et l'histoire ont été tracées par une seule et même main.

.
§ 90. Jérémie (628-585 avant Christ). - Fils de Hilkiya, de la race sacerdotale, probablement de la branche d'Ithamar., Jérémie était natif de Hanathoth, dans la tribu de Benjamin (Jér., I, 1; XXXII, 8). Sa vocation était déjà annoncée avant sa naissance; fort jeune encore, environ soixante-dix ans après la mort d'Esaïe, âgé de quatorze ans à peine, il commença son ministère dans la treizième année du roi Josias. Il paraît être resté quelque temps encore, plusieurs années, dans son village; mais à la fin, par suite peut-être des persécutions de ses compatriotes et même de sa famille (XI, 21; XII, 6), et sans doute par une direction de Dieu qui voulait donner à son activité un plus grand théâtre, il fut appelé à quitter Hanathoth et se rendit à Jérusalem. Il visita de là les villes de Juda, et prophétisa pendant environ

quarante années (XI, 6) sous les règnes successifs de Josias, Jéhoachaz, Jéhojakim, Jéchonias et Sédécias.

Il est hors de doute que Jérémie seconda puissamment le pieux Josias dans ses tentatives de réformation. D'après ce qu'il dit de Jéhoachaz (XXII, 10-12), on peut croire qu'il prophétisa sans obstacle pendant son règne. Mais lorsque Jéhojakim monta sur le trône, Jérémie fut entravé dans son ministère et faillit périr pour avoir annoncé la destruction de Jérusalem et du temple; les prêtres et les prophètes se portèrent ses accusateurs et demandèrent, d'accord avec le peuple, qu'il fût mis à mort (chap. XXVI). Les principaux de la nation n'osèrent pas défier Dieu aussi ouvertement; mais Jérémie, cédant à de redoutables intimidations, dut se retirer pour un temps et interrompre son ministère public. Dans ces circonstances, il reçut de Dieu l'ordre de rédiger ses oracles par écrit, et il envoya Baruc pour en faire lecture dans le temple un jour de jeûne. Les princes et les chefs de la maison du roi, l'ayant entendu, furent effrayés, et cherchèrent à faire partager leurs inquiétudes au monarque en lui communiquant le volume prophétique. Mais ce fut en vain. Le roi, ayant pris connaissance des oracles du prophète, déchira le volume à coups de canif, le jeta dans un brasier, et donna des ordres immédiats pour l'arrestation de Jérémie et de Baruc; mais Dieu fut avec ses serviteurs, et peu de temps après Jérémie put écrire de nouveau, avec quelques additions, le même oracle qui venait d'être lacéré (chap. XXXVI).

Pendant la courte durée du règne suivant, de Jéhojachin, nous retrouvons le prophète élevant, mais toujours en vain, sa voix d'avertissement (XIII, 18; XXII, 24-30. Cf. 2 Rois, XXIV, 12). Sous le règne de Sédécias, lorsque l'armée de Nébucadnetsar mit une première fois le siège devant Jérusalem, puis se retira sur la nouvelle qu'un secours arrivait d'Égypte au roi de Juda, Jérémie reçut de Dieu l'ordre d'annoncer que les Caldéens reviendraient une seconde fois, qu'ils s'empareraient de la ville et qu'ils la détruiraient par le feu. Voulant quitter Jérusalem, il est arrêté comme désertant auprès des Caldéens; il est jeté en prison, et il y reste jusqu'après la prise de la ville. Nébucadnetsar, qui avait appris à le respecter, donne l'ordre à son général Nébuzar-Adan, non-seulement de le protéger et de pourvoir à tous ses besoins, mais encore de l'écouter et de suivre ses avis. Jérémie a le choix de rester dans sa patrie ou de suivre les vainqueurs à Babylone, où de grands honneurs lui sont promis. Il choisit de rester. Parmi ceux qui étaient demeurés en arrière, quelques-uns, sous la conduite de Johannan, projetaient d'aller chercher en Égypte une patrie nouvelle.

Le prophète s'efforce en vain de les en détourner, en leur promettant de la part de l'Eternel une prochaine restauration; ils partent, et ils emmènent avec eux Jérémie et Baruc (XLIII, 6). En Egypte, il cherche encore à ramener à l'Eternel le coeur de ces masses égarées et à les préserver de l'idolâtrie, et surtout du culte des astres. Ici s'arrête son histoire; ses écrits ne donnent aucun détail sur la fin de son ministère; d'anciens auteurs assurent que les Juifs, irrités de ses remontrances, finirent par le mettre à mort; saint Jérôme ajoute que ce fut à Taphnès. Jérémie fut contemporain de Sophonie, d'Habacuc, d'Ezéchiél et de Daniel. Entre ses écrits et ceux d'Ezéchiél, il y a des points intéressants de ressemblance et de contraste. Les deux prophètes ont travaillé pour le même objet et à peu près à la même époque. L'un prophétisait en Palestine, l'autre en Caldée; mais la substance de leurs oracles est la même. Seulement, la forme de l'expression, le genre de style, le caractère personnel des deux auteurs diffère complètement. L'histoire de Jérémie nous montre un homme contraint, en quelque sorte malgré lui, de quitter sa retraite et son obscurité pour affronter la vie publique et les dangers de la carrière prophétique. Naturellement doux, pacifique, susceptible, et plus disposé à pleurer en secret sur les péchés du peuple qu'à braver les méchants et à dénoncer les jugements de Dieu, il se lève au premier appel, et, champion fidèle et sans peur de la cause de la vérité, il affronte sans se laisser ébranler, les reproches, les insultes et les traitements les plus durs ou les plus ignominieux. Cet ensemble de qualités opposées est si remarquable, que Haevernick le regarde comme une des preuves les plus frappantes de la divine autorité de la mission de Jérémie. Chez Ezéchiél, au contraire, nous trouvons toute la puissance de l'Esprit de Dieu agissant sur une âme, sur une intelligence déjà vigoureuse par elle-même, absorbant et vivifiant toutes ses facultés.

Le style de Jérémie correspond naturellement à son caractère. Il est essentiellement pathétique. Il abonde en expressions tendres et affectueuses, et se complait dans la peinture la plus touchante des maux et des souffrances de la nation.

Les oracles de Jérémie ont été réunis sans égard à l'ordre chronologique dans lequel ils ont été prononcés. On ne peut dire au juste ni d'après quel principe ils ont été réunis dans la forme en laquelle ils nous sont parvenus, ni quel est leur véritable ordre chronologique.

Voici comment le docteur Blayney fixe la suite des chapitres

1° Les prophéties qui ont été prononcées sous Josias, I à XII. –

2° Celles qui ont été prononcées sous Jéhojakim, XIII à XX; XXII; XXIII; XXV; XXVI; XXXV; XXXVI; XLV à XLVIII; XLIX; 1-33. –

3° Sous Sédécias, XXI; XXIV; XXVII à XXXIV; XXXVII à XXXIX; XLIX, 34-39; L à LII. –

4° Celles qui furent prononcées pendant le gouvernement de Guédaliah et en Egypte, XL à XLIV.

Le chapitre LII semble avoir été composé d'après les derniers chapitres de 2 Rois, XXIV, 18-XXV, 21, et reproduit une partie des chapitres XXXIX et XL. On pourrait conclure de LI, 34 et de la date postérieure de certains faits, que le chapitre LII tout entier pourrait être l'ouvrage d'un auteur plus récent, très-probablement d'Esdras.

Ewald propose une division nouvelle, basée sur l'ordre même des chapitres tel qu'il se trouve dans le recueil, et il a essayé de découvrir l'idée du plan qui a été adopté et choisi par le prophète dans l'arrangement de ses oracles. Il fait remarquer que plusieurs fragments sont introduits par ces mots La parole fut adressée à Jérémie par l'Eternel, en disant: VII, 1; XI, 1; XVIII, 1; XXI, 1; XXV, 1; XXX, 1; XXXII, 1; XXXIV, 1, 8; XXXV, 1; XL, 4; XLIV, 1; ou par ceux-ci. La parole de l'Eternel qui fut adressée à Jérémie, XIV, 1; XLVI, 1; XLVII, 1; XLIX, 34; que d'autres divisions, historiques surtout, sont marquées par l'indication de la date, XXVI, 1; XXVII, 1; XXXVI, 1; XXXVII, 1; et enfin, que deux autres fragments sont par eux-mêmes suffisamment distincts, XXIX, 1; XLV, 1. Partant de ces données, Ewald a cru pouvoir découvrir dans Jérémie les cinq livres suivants

1° L'introduction, chapitre I.

2° Censure des péchés des Juifs (II à XXIV) en sept sections, savoir: II; III à VI; - VII à X; - XI à XIII; - XIV à XVII; XVIII; XIX et XX; - XXI à XXIV.

3° Coup-d'oeil d'ensemble sur toutes les nations, les païens aussi bien que le peuple d'Israël, en deux sections: XXV, et XLVI à XLIX; suivi d'un appendice historique en trois sections: XXVI à XXIX.

4° Deux sections faisant entrevoir l'espérance de temps meilleurs: XXX et XXXI, XXXII et XXXIII, suivies, comme au livre précédent, d'un appendice historique en trois sections - XXXIV, 1-7; XXXIV, 8-22; - et XXXV.

5° La conclusion en deux sections: XXXVI et XLV. Ewald suppose que toute cette portion du recueil a été mise en ordre en Palestine pendant le court intervalle qui sépara la prise de la ville du départ

de Jérémie pour l'Égypte. Il pense qu'arrivé là, le prophète, au bout de quelque temps, aura ajouté trois nouvelles sections, savoir: XXXVII à XXXIX, XL à XLIII, et XLIV, ainsi que XLVI, 13-26, pour compléter ses précédentes prophéties sur l'Égypte; peut-être aura-t-il aussi modifié ou complété quelques autres portions de ses écrits.

Jérémie se donne comme l'auteur des prophéties qui portent son nom; mais quelques-unes ont été écrites sous sa dictée par son disciple (I, 1,4, 6,9; XXV, 13; XXIX, 4; XXX, 2; LI, 60; XLV, 1).

On l'a regardé quelquefois comme le prophète des Gentils (I, 5-10). Il est sûr que plusieurs de ses oracles concernent les nations étrangères, et qu'il les leur a adressés publiquement (XXVII, 3); mais c'est principalement à Jérusalem qu'il a été envoyé; son ministère le plus direct était pour la ville sainte.

Il a prédit le sort de Sédécias (XXXIV, 2, 3. Cf. 2 Chron.XXXVI, 19. 2 Rois, XXV, 5. Jér., LII, 11), la durée exacte de la captivité babylonienne (XXV, 11, 12. Cf. Dan., IX, 2) et le retour des Juifs (XXIX, 10-14.. Ezéch., I, 1). La décadence et la ruine de Babylone et de plusieurs autres nations sont également annoncées (XXV, 12) (voyez § 77), et l'accomplissement successif de ces prophéties devait entretenir chez les Juifs, la foi aux oracles relatifs au Messie (XXIII, 3-8; XXX, 9; XXXI, 15; XXXII, 36; XXXIII, 26). Il annonce très-clairement l'abrogation de la loi mosaïque; il parle de l'arche comme entièrement disparue; il prédit l'avènement d'une religion plus spirituelle que l'ancienne; le royaume et l'office médiateur du Messie, qu'il appelle "l'Éternel notre justice;" l'efficacité de sa mort expiatoire; l'excellence de l'Évangile qui procure la sainteté en même temps que le pardon; la vocation des Gentils et le salut final d'Israël, III, 15-18; XXXI, 31-34 (Cf. Hébr., X, 15); XXIII, 5, 6; XXXIII, 8 (Hébr., VIII, 8-13); L, 4, 5; XIX, 20.

Les Lamentations.,- Ce livre est une espèce d'appendice aux prophéties de Jérémie, dont il paraît avoir fait partie primitivement. Il exprime, avec une tendresse plaintive, la douleur du prophète, qui voit la ville et le temple de Jérusalem désolés, le peuple captif, les misères causées par la famine, la cessation du culte public, et toutes les calamités attirées sur ses concitoyens par leurs péchés. Le but principal du prophète est d'apprendre aux Juifs dans l'épreuve à ne pas mépriser le châtement du Seigneur, et à ne pas perdre courage quand ils sont repris de lui, mais à se convertir à Dieu par une vraie et profonde repentance, à confesser leurs péchés, et à compter humblement sur lui pour leur pardon et leur délivrance.

Aucun livre de l'Écriture n'est plus riche en expressions de sentiments patriotiques, de repentance et de confiance, tels qu'ils conviennent à un chrétien affligé.

La forme des Lamentations est tout-à-fait régulière. Les quatre premiers chapitres sont composés chacun de vingt-deux strophes acrostiches suivant l'ordre alphabétique; au chapitre III, les strophes sont de trois lignes, qui commencent toutes trois par la même lettre. Le chapitre V est un épilogue. Comme composition, le livre des Lamentations est remarquable par la grande variété «images qu'il contient, exprimant en général la plus profonde douleur, et bien dignes du sujet qu'elles sont destinées à faire ressortir.

SECTION IV. - Les livres de Sophonie, Jérémie, Habacuc, Daniel, Ezéchiel et Abdias. (Suite)

§ 91. Habacuc (612-598). - On ne sait rien de positif, ni sur la famille, ni sur la vie de ce prophète. Mais comme il ne fait aucune mention de l'Assyrie, et qu'il parle de l'invasion des Caldéens comme imminente, on suppose qu'il a prophétisé en Juda pendant les règnes de Jéhoachaz et de Jéhojakim, peu de temps avant l'invasion de Nébucadnetsar (I, 5; II, 3; III, 2, 16-19). Il était par conséquent contemporain de Jérémie, et l'on dit qu'il resta en arrière, au milieu de sa patrie désolée, au lieu de suivre ses frères dans la captivité. Aux jours d'Eusèbe, on montrait son tombeau à Bélah, en Juda. Le livre qui porte son nom a évidemment été écrit par lui (I, 1; II, 1, 2), et il est cité, comme l'ouvrage d'un prophète inspiré, par plusieurs auteurs du Nouveau-Testament (Héb., X, 37, 38. Rom., I, 17. Gal., III, 11. Actes, XIII, 41).

Parmi les nations qui furent les fléaux de Dieu pour frapper les Juifs, et en eux l'Eglise du Seigneur, on distingue surtout les Assyriens, les Caldéens et les Edomites. Trois prophètes ont reçu la mission spéciale de leur annoncer qu'après avoir frappé, ils seront frappés à leur tour. Nahum prophétise la ruine des Assyriens, Habacuc celle des Caldéens, Abdias celle d'Edom. Habacuc commence en déplorant les iniquités, les violences et la corruption du peuple; puis il annonce que Dieu fera en son temps une oeuvre étrange: il suscitera les Caldéens, qui étaient peut-être alors une nation amie et pacifique, et il les enverra, cruels et impétueux, ravager l'étendue de la terre et prendre possession de leurs demeures. Le prophète décrit ensuite les trois invasions successives qui eurent lieu plus tard sous Jéhojakim, Jéchonias et Sédécias; il raconte l'impétuosité de leurs attaques et la rapidité de leurs victoires. Mais au milieu de ces scènes de désolation, l'on entrevoit tout-à-coup une scène d'un genre tout différent, et qui offre le plus entier contraste avec ce qui précède. L'orgueil et la fausse sécurité des vainqueurs leur tourne en piège, et Nébucadnetsar est changé; sa démence future est pressentie. Le prophète demande humblement à Dieu comment des afflictions aussi douloureuses sont envoyées à son peuple par un peuple plus méchant encore (chap. I).

Au chapitre II, il reçoit la réponse à sa prière. Dieu lui fait connaître que si la vision tarde à venir, elle viendra cependant, et que le juste doit vivre par la foi et attendre. Il annonce les jugements qui fondront plus tard sur les Caldéens, en punition de leurs cruautés et de leur idolâtrie: leurs images

taillées ne leur profiteront de rien; l'Eternel seul “dans le temple de sa sainteté” est le Dieu fort.

Après avoir entendu ces promesses et ces jugements, le prophète termine son livre par un sublime cantique d'actions de grâces et de prière. Il célèbre les anciennes dispensations de la puissance et de la miséricorde de l'Eternel; il demande à Dieu la prochaine délivrance de son peuple, et il finit en exprimant une confiance inaltérable en ce Dieu toujours le même, toujours fidèle.

(Theman est Edom; Cusan est une partie de l'Arabie, le Chusistan; voyez encore Nomb., XIII, 15; XXXI, 2-11. Exode, XV, 15. Juges, III, 10; VII, 1. –

Quant au titre (III, 1), *Al-Shig'iônoth*, que nos versions traduisent “pour les ignorances;” il signifie plutôt: “sur les égarements.”)

Ce psaume, car c'en est un, évidemment destiné au culte public, avait pour but d'encourager et de fortifier les Juifs pieux, en présence des douloureuses calamités qui n'allaient pas tarder à fondre sur leur patrie. D'anciens écrivains Juifs rapportent II, 3 aux temps du Messie; mais l'Apôtre, sans contester cette interprétation, considère ces paroles comme devant avoir un autre accomplissement encore à venir (Héb., X, 37, 38). La foi, c'est-à-dire la patiente attente de Dieu et la confiance en lui, est le grand principe de la vie divine; et dans tous les âges une entière délivrance, un complet affranchissement, sera plutôt un objet de foi qu'une parfaite réalité. Le caractère du chrétien consiste à vivre par la foi; quant aux promesses, quant à la délivrance du péché et de ses amères conséquences, il l'attend.

Cf. Rom., I, 17. Gal., III, 2. Rom., V, 1-3. 1 Cor., I, 7.

§ 92. Daniel (606-534 avant Christ). - On n'a guère sur Daniel d'autres détails que ceux que nous donne le livre qui porte son nom. Il n'était pas de la famille sacerdotale, comme Jérémie et Ezéchiel; il appartenait plutôt, comme Esaïe, à la tribu de Juda, et probablement à la race royale (Dan., I, 6, 3). Il fut emmené à Babylone dans la quatrième année de Jéhojakim (606 avant Christ), huit ans avant Ezéchiel, âgé de douze ans suivant saint Ignace, de dix-huit selon Chrysostôme, selon toute apparence entre ces deux limites extrêmes (I, 4). Il fut placé à la cour de Nébucadnetsar, et instruit dans toute la science des Caldéens, à laquelle Dieu ajouta une science, une intelligence et une sagesse de beaucoup supérieures. Bientôt Daniel ayant, grâce à cette sagesse divine, interprété un songe de Nébucadnetsar, il fut élevé aux plus grands honneurs, il devint l'objet de

toutes les faveurs du monarque, et fut nommé gouverneur de Babylone et chef des mages.

Sous les successeurs de Nébucadnetsar, il paraît avoir perdu quelque peu de son crédit et n'avoir plus eu dans l'Etat qu'une position subalterne; mais une seule nuit, la dernière de Belsatsar, suffit à lui faire regagner tout le terrain qu'il avait perdu, et il redevint, sous la dynastie perse, ce qu'il avait été dans les premières années de Nébucadnetsar. Il mourut dans un âge avancé, ayant prophétisé pendant les soixante-dix ans de la captivité (I, 21); sa dernière prophétie est même postérieure de deux ans au retour de l'exil, ayant été prononcée dans la troisième année de Cyrus. Il ne paraît pas avoir accompagné ses compagnons d'exil quand ils retournèrent à Jérusalem. Quant à la chronologie des principaux événements racontés dans ce livre, le premier fait qui attira à Daniel la faveur de la cour de Babylone, la révélation et l'explication du songe de Nébucadnetsar, se passa en 603 avant Christ, dans la seconde année du règne de ce monarque, devenu seul roi par la mort de son père. Ussérius pense que c'est vingt-trois ans plus tard (580) qu'il faut placer l'histoire des trois jeunes gens dans la fournaise (chap. III). Daniel était probablement à cette époque employé ou occupé dans quelque autre partie de l'empire. Dix ans plus tard (570) eut lieu le second songe de Nébucadnetsar, et l'on croit que, pendant les sept temps de sa folie, Daniel gouverna le pays à sa place comme vice-roi. La date des événements racontés au chapitre V se place vers l'an 538, à la fin du règne de Belsatsar; Daniel étant alors complètement retiré des affaires (versets 12 et 13). Dans une seule nuit le roi fut tué et la dynastie changée. Les dignités que Belsatsar conféra à Daniel dans ses dernières heures lui furent confirmées et conservées par Darius et par Cyrus.

Le livre se divise en deux parties bien distinctes: l'une historique (I à VI), l'autre prophétique (VII à XII). Les chapitres II (depuis le verset 4) à VII sont écrits en Caldéen, le reste en hébreu.

La dernière moitié du livre a évidemment été écrite par Daniel lui-même; et quoique, dans la première, il soit mentionné à la troisième personne, on est généralement d'accord à penser qu'il est l'auteur de tout le livre. Ezéchiel, vers 584, parle de lui, et le cite comme un modèle de droiture et de sagesse, le plaçant au même rang que Job et Noé (XIV, 14; XVIII, 20; XXVIII, 23). Notre Seigneur le désigne comme prophète (Matth., XXIV, 15). Saint Paul fait allusion à lui (Héb., XI, 33, 34), et dans l'Apocalypse, Jean lui emprunte son langage. - On peut consulter sur l'authenticité de ce livre le traité de

Hengstenberg sur Daniel, le commentaire de Haevernick, et l'introduction du même auteur à l'Ancien-Testament.

La seconde partie de Daniel peut, comme la première, se diviser en périodes distinctes. La première vision prophétique eut lieu la première année de Belsatsar (555) (chap. VII); la seconde, deux ans plus tard (553) (chap. VIII); la troisième (chap. IX), la première année de Darius le Mède (538); la dernière, la troisième année de Cyrus (534) (X à XII). - Le songe de Nébucadnetsar (chap. II) est également prophétique.

Les prédictions de Daniel ont toute la précision de l'histoire; on les a longtemps considérées comme une des preuves les plus importantes de la divine inspiration des Ecritures. Depuis Porphyre, l'incrédulité n'a eu d'autre ressource, pour échapper à la force de ce témoignage, que de prétendre que ses prophéties avaient été écrites après les événements annoncés.

Le chapitre II contient une histoire abrégée des monarchies qui forment le principal sujet de ce livre. La statue représente la monarchie babylonienne sous la dynastie de Nébucadnetsar, l'empire des Perses, les Grecs et les Romains. Cette dernière monarchie se subdivise en dix royaumes, et donne naissance au royaume du Messie, indiqué par cette petite pierre qui se détache sans main, c'est-à-dire d'une origine miraculeuse, qui grandit comme une montagne, et finit par absorber, éclipser et faire disparaître les métaux les plus précieux, les trônes terrestres les plus magnifiques. Dans les derniers chapitres, les unes ou les autres de ces monarchies reparaissent encore de temps en temps.

Au chapitre VII, les quatre monarchies terrestres sont représentées par des bêtes féroces tout-à-fait caractéristiques. Des dix royaumes qui naissent de la quatrième, trois sont soumis et vaincus par une petite corne qui représente la puissance papale (verset 8). Cette puissance, que nous retrouverons encore, exercera sa tyrannie pendant douze cent soixante ans, puis viendra le triomphe des saints. Ce coup-d'oeil sur les quatre monarchies se rapporte plutôt au point de vue religieux, tandis que le précédent traitait le côté politique de leur existence.

Au chapitre VIII, nous avons l'histoire des empires médo-perse et macédonien, qui commencent, l'un avec Cyrus, et l'autre avec Alexandre. Le bélier à deux cornes, dont l'une est plus grande que l'autre, représente la dynastie médo-perse avec ses conquêtes (verset 4). Le bouc "avec une corne qui paraissait beaucoup," c'est Alexandre qui renverse l'empire des Mèdes;

on voit ses conquêtes, puis la division de son empire en quatre parts ou cornes; de l'une d'elles il en sort une autre, petite, mais qui ne tarde pas à grandir; c'est Antiochus Epiphane, le tyran fourbe et cruel. Ainsi l'a expliqué l'antiquité juive et chrétienne presque entière; mais on peut croire que cette première explication ou application n'est que partielle, et qu'on en trouvera aussi la plus complète réalisation dans la puissance romaine. Le chapitre IX annonce la venue du Messie. Au bout de sept semaines d'années, c'est-à-dire quatre cent quatre-vingt-dix ans, à partir du décret d'Artaxercès (Esdras, VII, 8-11) (457 avant Christ), les murailles de la ville seront reconstruites, et cela en un temps d'angoisse. Cette date nous conduit jusqu'au terme de l'administration de Néhémie. Puis après soixante-deux semaines, quatre cent trente-quatre ans, le Christ paraîtra et commencera son ministère; à la moitié d'une semaine nouvelle, c'est-à-dire après trois ans et demi, il sera retranché.

Le chapitre X nous montre **l'opposition du prince de Perse au décret de Cyrus en faveur des Juifs**, et le triomphe de Micaël combattant pour le peuple de Dieu.

Au chapitre XI, le prophète reprend, en y ajoutant de nombreux détails, ses oracles et ses visions sur l'histoire des monarchies perse et macédonienne. Quatre rois de Perse sont prédits: Cambyse, fils de Cyrus, Smerdis, Darius et Xerxès, puis l'élévation d'Alexandre.

On voit ensuite l'histoire de son royaume, celle de ses successeurs au midi en Egypte, au nord en Syrie, jusqu'aux temps d'Antiochus Epiphane et de Ptolémée Philométor (verset 25). Leur caractère et leurs destinées sont clairement décrits. Au verset 30, le prophète annonce la conquête de la Syrie par les Romains, et de là jusqu'à la fin du livre nous avons une suite de prédictions dont l'accomplissement se trouve, selon quelques-uns, dans l'histoire d'Antiochus; selon d'autres, dans l'histoire de l'Eglise de Christ et spécialement dans celle de la papauté jusqu'à la fin des temps. Les derniers versets du chapitre XI sont certainement appliqués par saint Paul à l'Antichrist (2 Thes., II), et les douze cent soixante années du chapitre XII sont rappelées dans l'Apocalypse comme une époque de trouble et d'oppression, qui sera suivie pour l'Eglise d'une grande délivrance. Le livre de Daniel est d'une étude difficile, et qui ne se laisse aisément ni résumer, ni analyser. Il sera utile de consulter les commentaires spéciaux: en anglais, Moses Stuart, docteur Lee, Newton, Birks, Tregelles, Keith, etc.; en allemand, Haevernick; en français, surtout Gaussen, Leçons sur Daniel. Indépendamment de l'importance des prophéties contenues dans le livre de

Daniel, nous y trouvons de nombreuses leçons morales et spirituelles. Il fut écrit au milieu des ténèbres de la plus terrible épreuve que le peuple de Dieu ait jamais eu à supporter, et cependant il contient les révélations les plus étonnantes sur les gloires futures de l'Eglise. Partout on reconnaît la providence de Dieu faisant concourir toutes choses pour le bien de ceux qui l'aiment. Les prophéties de Daniel comprennent toute l'histoire du monde, depuis la monarchie médo-perse jusqu'au grand jour de la résurrection des morts; la foi des fidèles et leur confiance en la vérité de ces révélations lointaines est entretenue, activée, justifiée par des prophéties concernant des faits plus rapprochés, la mort soudaine de deux rois orgueilleux et impies, et la reconstruction de Jérusalem. L'histoire des épreuves de Daniel et de ses compagnons, de leur constance, de leur fermeté, de leur délivrance, est bien instructive; elle nous montre une fois de plus le mystère des dispensations divines, et le secret de la fidélité et de la patience des serviteurs de Dieu, qui savent qu'ils peuvent compter sur une heureuse issue, quelles que soient d'ailleurs les apparences contraires. La promesse de la restauration de Jérusalem fut accordée à la prière et à la confession du prophète; la promesse accordait plus encore que la prière ne demandait. Daniel pria pour Jérusalem, Dieu lui accorda sa demande, et y ajouta la promesse du Messie comme roi. Les détails précis sur l'époque de la venue du Sauveur, les déclarations concernant son sacrifice expiatoire (IX, 24-26), l'annonce de sa gloire future et de son second avènement sur les nuées du ciel (Cf. Actes, I, 11) font de ce livre une étude du plus vif intérêt pour l'Eglise.

§ 93. Ezéchiel (595-571 avant Christ). - Ce prophète, dont le nom signifie la force de Dieu ou l'Eternel fortifiera, était, comme Jérémie, prêtre en même temps que prophète. Il fut emmené captif par Nébucadnetsar en même temps que Jéhojakim, en 599, onze ans avant la destruction de Jérusalem. Son ministère prophétique commença quatre ans après sa déportation, et toutes ses prophéties furent prononcées en Caldée, sur les rives du Chaboras, fleuve qui se jette dans l'Euphrate à Carkémis, à 100 lieues au nord de Babylone. C'est là qu'il demeurait (I, 1; VIII, 1) et qu'il perdit sa femme (XXIV, 18). La tradition raconte qu'il fut mis à mort par un de ses compatriotes, irrité comme tant d'autres de ses reproches et de ses prédications contre l'idolâtrie; au moyen-âge, on montrait encore son tombeau à quelque distance de Bagdad.

Il commença à prophétiser vers la cinquième année de la captivité de Jéhojakim (I, 2), c'est-à-dire pendant le règne de Sédécias, et il continua au moins jusqu'à la vingt-septième année de sa propre captivité (XXIX, 17). L'année de sa première prophétie est ainsi la trentième du règne de Nabopolassar et de l'ère de la réforme de Josias. C'est probablement à cette circonstance que se rapporte le chiffre indiqué I, 1, ou bien à la trentième année de son âge (cf. Nomb., IV, 3). L'influence dont il jouissait ressort des nombreuses visites qui lui étaient faites par des anciens, désireux de connaître les révélations que Dieu lui confiait (VIII, 1; XIV, 1; XX, 1). Ses écrits dénotent une vigueur remarquable, et l'on voit qu'Ezéchiél était bien qualifié pour lutter contre le peuple de col roide et de coeur dur, auprès duquel il était envoyé. Ce qui le caractérise surtout, c'est le parfait accord entre son ministère et sa vie toute entière il n'agit, ne parle, ne pense qu'au point de vue de son oeuvre toujours il se souvient qu'il est prophète. Sous ce rapport, ses écrits contrastent singulièrement avec ceux de Jérémie, son contemporain, qui plus d'une fois raconte son histoire ou donne essor à ses impressions personnelles. On voit cependant, par les quelques mots consacrés à la mort de sa femme, qu'il était susceptible de sentir vivement. Le point central de tous ses oracles, c'est la destruction de Jérusalem. Quelques-unes de ses prophéties sont antérieures, les autres postérieures à cet événement. Son but principal est d'abord d'appeler à la repentance ses compatriotes endormis dans une trompeuse sécurité, de les prémunir contre l'espérance illusoire que le secours de l'Egypte leur permettra de secouer le joug de Babylone (XVII, 15-17. Cf. Jér., XXXVII, 7), et de les prévenir enfin que la destruction de la ville et du temple est non-seulement inévitable, mais prochaine. Après cet événement, il s'occupe surtout de consoler les exilés en leur promettant, par le secours de Dieu, la délivrance, le retour dans leur patrie et la reconstruction de la ville et du temple; il leur fait entrevoir aussi, pour relever leur courage, de nouvelles bénédictions. Entre ces deux grandes divisions de son livre, c'est-à-dire du chapitre XXV au XXXIIe, nous avons des prophéties contre des peuples étrangers, prononcées pour la plupart dans l'intervalle entre la première nouvelle du siège de Jérusalem par Nébucadnetsar et la nouvelle de la prise de la ville (XXIV, 2; XXXIII, 21). - Les dates de ses prophéties sont en général clairement indiquées.

Haevernick divise en neuf sections distinctes le livre d'Ezéchiél, et ces sections sont assez naturelles pour qu'on puisse croire qu'elles ont été dans la pensée du prophète lui-même.

1° Vocation d'Ezéchiel aux fonctions prophétiques (I à III, 21). Dieu apparaît au milieu d'une nuée entre les chérubins et donne au prophète un rouleau sur lequel sont inscrits des caractères prophétiques, en lui ordonnant de le manger, c'est-à-dire d'en méditer le contenu.

2° Prédications et figures symboliques annonçant la prochaine destruction de Juda et de Jérusalem (III, 22 à VII). Les trois cent quatre-vingt-dix années de la défection d'Israël et les quarante années pendant lesquelles la rébellion de Juda a été plus particulièrement manifeste sont rappelées par le siège typique du chapitre IV. Au chapitre V on voit le triple jugement de la peste, de l'épée et de la dispersion.

3° Un an et deux mois plus tard, le prophète voit en vision le temple souillé par le culte de Thammuz (Adonis), les adorateurs se tournant comme les Perses idolâtres vers l'Orient, les jugements qui fondent sur Jérusalem et sur ses prêtres, un petit nombre seulement étant marqués pour être épargnés; ces oracles se terminent par la promesse de temps meilleurs et d'un culte plus pur (VIII à XI). Dieu semble ne vouloir s'éloigner que lentement, du temple d'abord, de la ville ensuite.

4° Reproches et avertissements particuliers (XII à XIX). Par deux signes symboliques, le prophète fait d'abord connaître aux captifs le sort réservé à Israël (chap. XII); il rappelle (XIII, 18) que les faux prophètes, tant à Jérusalem qu'à Babylone (Jér., XXIII, 16; XXIX, 8), ne parlaient au peuple que de paix et de repos; il répète ses menaces en présence de quelques anciens qui étaient venus le visiter dans l'espoir d'obtenir de lui des oracles en contradiction avec ceux de Jérémie (chap. XIV); il représente Israël comme une vigne stérile (chap. XV) et comme une nation adultère (chap. XVI). Au chapitre XVII, il montre par un grand aigle (Nébuchadnetsar) qui a enlevé la cime d'un cèdre (Jéhojakim), et par un autre grand aigle (Pharaon) vers lequel un cep étend ses branches (Sédécias), que l'un et l'autre ceps seront arrachés, et que leurs racines sécheront; puis, après avoir reproché à Sédécias la violation du serment qu'il avait prêté (verset 15. Cf. 2 Chron., XXXVI, 13), il annonce la restauration d'Israël et sa nouvelle prospérité sous l'emblème du Rameau messianique. Le prophète termine cette série en rappelant au peuple que ses épreuves sont la conséquence de ses propres fautes et non pas seulement la punition des péchés des pères (chap. XVIII).

5° Autre série d'oracles, prononcés environ un an après les précédents, lorsque Sédécias se fut révolté contre l'Égypte. Sédécias sera renversé, Jéhojakim sera élevé (XXI, 31. Voyez XVII, 24) et tous les changements qui

se préparent auront lieu en vue de “Celui à qui appartient le gouvernement” (verset 32. - Chap. XX à XXIII).

6° Le chapitre XXIV fut écrit deux ans et cinq mois plus tard, le jour même où commençait le siège de Jérusalem (XXIV, 1. Cf. 2 Rois, XXV, 1). Il annonce la complète destruction de la ville. Le même jour le prophète perdit sa femme, mais il ne mena point deuil, signifiant par là que la ruine de Jérusalem serait pour les malheureux Juifs une si effroyable catastrophe, qu'elle ne leur laisserait pas même le temps de pleurer leurs morts.

7° Prophéties contre les nations étrangères (XXV à XXXII). Elles s'étendent sur une période de trois années, pendant toute la durée du siège de Jérusalem; et pendant tout ce temps, aucune prophétie ne fut prononcée contre Israël (voyez XXIV, 27). Le prompt et rapide accomplissement de quelques-uns de ces oracles, en montrant à tous les âges la vérité des Ecritures, avait en outre pour but de donner aux Israélites une garantie morale de l'accomplissement assuré des autres portions de la prophétie.

8° Les oracles relatifs à Israël recommencent. Le signe annoncé, un réfugié de Jérusalem, est arrivé (cf. XXIV, 26; XXXIII, 21). Exhortations à la repentance. Prophétie contre Edom. Triomphe d'Israël et progrès du règne de Dieu sur la terre (chap. XXXIII à XXXIX).

9° Représentations symboliques des temps du Messie: grandeur et beauté de la sainte cité et du nouveau temple (XL à XLV III). - Ces derniers chapitres renferment de nombreuses difficultés. Quelques-uns ont voulu y voir un souvenir donné au temple de Salomon; selon d'autres, le prophète décrivait la gloire du second temple reconstruit; d'autres y voient enfin la description du temple spirituel qui est encore à venir. En y regardant de pré,, en tenant compte des détails, d'après l'analogie des derniers chapitres de l'Apocalypse et d'après la teneur générale du langage prophétique, on peut avec les meilleurs commentateurs contemporains, Haevernick, Fairbairn et autres, admettre que le prophète a en vue la grandeur, la gloire et la prospérité assurée du royaume de Dieu sur la terre à la fin des temps.

§ 94. Abdias (588-583 avant Christ). - Le temps auquel Abdias prononça sa prophétie ne peut être déterminé d'une manière certaine; ce fut probablement entre la destruction de Jérusalem par les Caldéens, sous Nébucadnetsar (588 avant Christ), et la conquête d'Edom qui eut lieu cinq ans plus tard. Quelques auteurs donnent à ce livre une date plus ancienne et le placent, mais sans raisons suffisantes, à l'époque d'Ezéchias. L'histoire et la personne du prophète sont peu connues; plusieurs personnages

éminents, portant le même nom, sont mentionnés dans l'Écriture. Contemporain de Jérémie et d'Ezéchiel, le prophète traite les mêmes sujets, et ses écrits rappellent les leurs en plusieurs passages (cf. 1 et 4, Jér., XLIX, 14-16. - 6, 8, Jér., XLIX, 9, 10. - 9, Ezéch., XXV, 13. - 12, Ezéch., XXXV, 15).

Israël n'avait pas de plus grands ennemis que les Edomites. Ils étaient fiers de leur sagesse, devenue proverbiale (verset 8) et de leur forte position au milieu de rochers imprenables (verset 3).

Mais le prophète annonce que leurs trésors seront découverts; il réproouve les cruautés qu'ils ont commises, eux, les fils d'Esäü, envers les Juifs, leurs frères, issus d'un même sang; il condamne la joie qu'ils ont éprouvée en apprenant les malheurs de Jérusalem, et les encouragements qu'ils ont donnés à Nébucadnetsar, l'excitant dans son couvre d'extermination (Ps. CXXXVII, 7). Pour toutes ces choses, le jour de la rétribution est arrivé. "Comme tu as fait, il te sera ainsi fait (verset 15)." Leur hostilité jalouse, et qui s'est manifestée dès les temps les plus anciens de leur histoire (Nomb., XX, 14-21) va trouver enfin son châtement.

Mais la race élue doit elle-même être emmenée en captivité; la terre sainte va devenir déserte; la ville sainte va être réduite en cendres, et les épreuves terribles dénoncées contre les Edomites ne sont pas plus grandes que celles qui vont frapper le reste de la maison de Jacob. N'y aurait-il entre ces deux branches de la même famille aucune différence? Le prophète va le dire. Edom ne se relèvera jamais; il n'y aura rien de reste de la maison d'Esäü; les nations seront comme si elles n'avaient jamais été, prophétie qui a été littéralement accomplie et de la manière la plus remarquable; mais Israël se relèvera; il reprendra possession de sa terre et même des terres voisines de la Philistée et de l'Idumée, et il se réjouira dans le règne glorieux du Messie promis à ses pères (voyez Ire partie, § 57 bis. - Cf. Amos, I, 11, 12; IX, 11-15. Joël, III, 19, 20. Ezéch., XXXV).

SECTION V. - La captivité. La restauration. Livres de cette époque. Esdras, Aggée, Zacharie, Ester, Néhémie, Malachie.

§ 95. La captivité et la restauration. - La captivité de Babylone fut une dispensation remarquable, et jusqu'alors sans exemple, des plans de la Providence. Le peuple d'Israël, à l'époque des juges, avait été plus d'une fois réduit en captivité par ses ennemis; et l'arche, symbole de la présence de l'Eternel, avait dû désertier une fois déjà le tabernacle de Silo pour accompagner dans le pays des Philistins ses ennemis victorieux; mais jamais le désastre national n'avait atteint les proportions auxquelles il arriva sous le règne de Nébucadnetsar.

Tout le pays est plongé dans la désolation: l'arche est détruite ou perdue, le temple a été consumé jusqu'en ses fondements, la ville de Jérusalem n'est plus qu'un monceau de ruines; le corps de la nation a été livré entre les mains de barbares ennemis; les habitants des villes et des campagnes ont été emmenés en esclavage dans une contrée éloignée; il n'y a plus pour eux de patrie. On a de la peine à se représenter quels devaient être les sentiments et les pensées des Israélites pieux qui avaient eu le malheur de naître en ces temps d'orage. Le livre des Lamentations de Jérémie, qui fut écrit à cette époque, est fait pour ces âmes éprouvées, et le prophète, en s'occupant de relever leur confiance et de ranimer leur courage, fait entrevoir les résultats bénis d'une visitation dont les causes ont été justes et légitimes.

En effet, quelque douloureux que fussent ces événements, ils étaient admirablement calculés pour amener le développement progressif des plans de Dieu et pour assurer le triomphe et les progrès de la vérité religieuse. La captivité des Juifs à Babylone eut pour résultat de les détourner à tout jamais de l'idolâtrie à laquelle ils avaient été si longtemps enclins, et dans laquelle ils étaient si souvent retombés depuis Moïse, malgré les avertissements de leurs prophètes, malgré les châtiments nombreux que Dieu leur avait envoyés à diverses reprises. Elle servit à répandre parmi les peuples païens la connaissance et la crainte de l'Eternel, et provoqua de la part des Cyrus, des Nébucadnetsar et des Darius de solennelles déclarations de leur foi en Jéhovah, le Dieu d'Israël. Elle prépara les voies à la venue du Messie et à la dispensation évangélique, en faisant disparaître quelques-unes des splendeurs du culte juif, quelques-unes de ses gloires terrestres, son temple, son arche sainte, son importance comme nation, sa foi en lui-même, et en dispersant les Juifs sur la plus grande partie de

l'ancien monde connu. Ces Juifs dispersés emportaient avec eux les saintes Ecritures et les oracles concernant le Messie; ils devinrent ainsi parmi tous les peuples les témoins d'une vérité supérieure et semèrent autour d'eux, en une certaine mesure, l'attente générale d'un grand libérateur. Ces événements eurent encore une autre importance. ils témoignèrent de l'accomplissement exact des prophéties. Longtemps avant que les deux royaumes de Juda et d'Israël eussent été emmenés en captivité, leurs diverses destinées avaient été annoncées de la bouche, et écrites de la main des prophètes. Au moment où ces deux royaumes s'élevèrent en face l'un de l'autre, lors de leur séparation, nul calcul d'homme n'eût pu pressentir quel serait le plus prospère des deux, ni lequel durerait le plus longtemps. A vues humaines, à cause de son territoire plus étendu, de sa population plus nombreuse, on eût même donné l'avantage au royaume des dix tribus. Mais la voix des prophètes se fit entendre et décida la question. Les trois prophètes qui, les premiers, ont abordé ce sujet, Osée, Amos et Esaïe, se sont accordés à annoncer qu'Israël succomberait d'abord et qu'il serait entièrement dévasté. "Dans soixante-cinq ans, Ephraïm sera froissé pour n'être plus un peuple (Esaïe, VII, 6-8)." C'est le roi d'Assyrie, dit Osée (XI, 5), qui sera chargé de l'exécution des jugements de Dieu.

Quant à la captivité de Juda, c'est sous le règne d'Ezéchias qu'elle est pour la première fois annoncée d'une manière formelle, à l'occasion de la visite des ambassadeurs de Babylone et à cause de l'orgueil avec lequel Ezéchias leur fit voir tous ses trésors et la splendeur de son royaume (Esaïe, XXXIX, 2. 2 Chron., XXXII, 27). Le caractère de plénitude de ces oracles est extrêmement remarquable; ce ne sont pas quelques détails isolés, c'est l'ensemble de la captivité qui est annoncé. Les prophètes ne se bornent pas à prédire de grands malheurs au peuple juif, ils en indiquent les causes; ils disent les desseins de Dieu, ils révèlent les secrets motifs de sa providence. Ce sera une visitation d'en haut, rendue nécessaire par les ravages du péché et par les progrès d'une corruption qui ne saurait être extirpée par des moyens plus doux; le châtement aura pour but, non de détruire et «anéantir, mais d'amener l'humiliation et la repentance. Ils déterminent le temps de sa durée, qu'ils fixent à soixante-dix ans; ils racontent comment la captivité finira; ils rattachent sa fin tout à la fois au fait de la repentance et de la conversion des captifs, et au cours des événements qui se seront produits dans l'intervalle. La restauration de Juda, qui pouvait si peu être prévue d'après le cours naturel des choses, est annoncée avec la même précision que la captivité (voyez Esaïe, XIV, 3; XLIV, 26-28; XLV, 1-4, 13.

Jér., XXV, 9-13; XXIX, 10-14; L, 4, 5; LI, etc. Ezéch., XI, 16, 17; XII, 15; XX, 34, etc).

On a déjà indiqué (Ile partie, § 72) les traits caractéristiques de la prophétie dans cette période. La grandeur de l'horizon qu'elle embrasse, ses oracles si précis contre les nations païennes, les perspectives qu'elle ouvre sur l'avènement du règne de l'Evangile, la spiritualité croissante de ses préceptes, sont des faits profondément instructifs; ils étaient légitimés, sinon même rendus absolument nécessaires par la décadence morale et spirituelle de l'Eglise juive.

La restauration. - Babylone est tombée, ainsi que les prophètes l'avaient annoncé. Daniel, on a tout lieu de le croire, jouit de la plus grande considération à la cour du conquérant Cyrus. Il fit lire probablement à ce monarque les oracles d'Esaië qui le concernaient, et maintenant qu'à la fin des soixante-dix années de la captivité, Cyrus avait entre les mains le pouvoir souverain, il publia le célèbre décret par lequel, en proclamant la grandeur de Jéhovah, il autorise tous les Juifs dispersés sur la surface de son immense empire à retourner dans leur patrie et à reconstruire le temple et la ville de Jérusalem. Les suites de ce décret et l'histoire des Juifs, jusqu'à la fin du canon de l'Ancien-Testament, sont racontées dans les derniers livres dont il nous reste à nous occuper. Il importe de faire attention à l'arrangement chronologique (voyez Ile partie, § 103 et suiv.).

§ 96. Esdras (536-457 avant Christ). - Né probablement à Babylone, Esdras était fils ou plutôt petit-fils du souverain sacrificateur Séraja, qui fût tué lors de la prise de Jérusalem (2 Rois, XXV, 18-21). Il était lui-même souverain sacrificateur, et l'Ecriture l'appelle "un scribe bien exercé en la loi de Moïse (VII, 6)." C'était, un homme d'une profonde humilité (IX, 10-15), rempli d'un zèle ardent pour la cause de Dieu (VII, 10; VIII, 21-23), déplorant amèrement les péchés de son peuple et n'épargnant aucun travail pour les amener à la repentance (IX, 3; X, 6, 10). Il rejoignit les Juifs à Jérusalem quelques années après leur retour, conduisant lui-même un second convoi, mais déjà moins nombreux que le premier, de Juifs retournant dans leur patrie.

Une partie de son livre est écrite en caldéen (IV, 8 à VI, 19; VII, 1-27). C'est la reproduction de conversations ou de décrets formulés dans cette langue. - Esdras se donne lui-même comme l'auteur de ce livre (VII, 27, 28; VIII, 1,

25-29; IX, 5). - La période racontée par Esdras comprend un espace de soixante-dix-neuf ans et va de 536 à 457 avant Christ.

Le livre se divise en deux parties bien distinctes, séparées par un intervalle de quarante-sept ans. La première (I à VI) raconte le retour des exilés et la reconstruction du temple, décrétée par Cyrus en 536 et achevée en 515 sous le règne de Darius, fils «Hystaspe. La seconde (VII à X) contient l'histoire d'Esdras, son retour à Jérusalem, la mission qui lui fut donnée par Artaxercès en 457 et le récit des travaux qu'il entreprit pour la réformation de son peuple.

Ire partie. Décret de Cyrus ordonnant la reconstruction de Jérusalem et du temple (chap. I). Liste de ceux qui retournèrent avec Zorobabel, petit-fils de Jéhojakim, et avec Jésusah, petit-fils de Jotsadak; énumération des richesses qu'ils emportèrent pour le temple (chap. II). L'autel des holocaustes est reconstruit; on jette les fondations du temple (chap. III). Opposition des Samaritains, interruption des travaux du temple (chap. IV). Prophéties d'Aggée et de Zacharie; on reprend les travaux du temple; lettre des Samaritains à Darius (chap. V). Décret de Darius, achèvement et dédicace du temple (chap. VI).

Ile partie. Mission donnée à Esdras par Artaxercès. Retour d'Esdras à Jérusalem avec ses compagnons (VII et VIII). Esdras mène deuil sur les péchés du peuple; confession des péchés et prière d'intercession (chap. IX). Repentance et réformation du peuple (chap. X). Le livre d'Esdras doit être lu et médité à la lumière des prophéties d'Aggée et de Zacharie.

Dans le retour des Juifs de Babylone, nous voyons l'accomplissement des oracles d'Esaië, XLIV, 28, et de Jérémie, XXV, 12; XXIX, 10. Le premier avait annoncé le nom du Libérateur, le second la durée exacte de la captivité et les conditions morales de repentance qui en détermineraient la fin. Cette restauration de l'Eglise juive, le relèvement du temple et du culte, était un événement de la plus haute importance, destiné à préserver pure dans le monde la doctrine de la vérité révélée et à préparer l'avènement du grand Libérateur, dont l'un des ancêtres, Zorobabel ou Sesbatsar (joie dans la tribulation), avait été chargé par la Providence divine de conduire son peuple hors de Babylone.

Les prophètes parlent souvent de cette délivrance du peuple juif comme d'une des plus glorieuses dispensations de l'Eternel envers les siens; ainsi que la sortie de leurs pères hors d'Egypte, elle peut être considérée comme

un type du grand salut qui est en Christ, comme une figure du voyage du peuple racheté de Dieu vers la Canaan céleste, sous la conduite et la direction de leur grand Dieu et Sauveur (Esaïe, XXXII, 2; XLII, 16; LI, 11). Parmi les dispensations les plus remarquables de la Providence rapportées dans cette histoire, il faut noter avant tout la manière merveilleuse dont Dieu inclina le coeur de plusieurs rois païens, Cyrus, Darius, Artaxercès, à favoriser et à protéger son peuple, et à l'aider dans l'oeuvre de sa restauration (I, IV, VI et VII). Il faut admirer aussi comment Dieu déjoua l'opposition des Samaritains, le décret de Darius, qui en fut la conséquence, étant beaucoup plus favorable encore que n'avait été celui de Cyrus (Esdras, I, et V, VI). Un autre fait, non moins caractéristique des soins attentifs et minutieux de la Providence dans l'accomplissement de ses promesses, se trouve dans cette circonstance, que, tandis que des colonies étrangères et païennes s'étaient établies dans le royaume de Samarie, de manière à prévenir et empêcher le retour de ses anciens habitants, le royaume de Juda était resté à peu près inoccupé et n'avait conservé que les débris de ses anciens habitants, tellement que le retour des Juifs et la restauration du pays put s'effectuer de la manière la plus facile et la plus naturelle. Différent à cet égard de Néhémie, Esdras paraît s'être fixé à Jérusalem. On raconte qu'il atteignit un âge fort avancé, l'âge de Moïse, cent vingt ans. Les Juifs l'estiment, comme restaurateur de leur culte, presque à l'égal de Moïse, leur législateur. Il exerça le pouvoir civil pendant environ douze ans. On voit par le livre d'Aggée qu'il remplissait avec zèle les fonctions sacrées de son ministère, et qu'il fut en beaucoup de choses, et notamment pour la régénération du peuple, le collaborateur énergique de Néhémie, qui lui succéda comme gouverneur du pays.

Il paraît à peu près certain que c'est lui qui a formé la collection définitive des livres sacrés et ainsi fixé le canon de l'Ancien-Testament.

§ 97. Aggée (520 à 518 avant Christ). - On suppose généralement qu'Aggée est né dans la captivité et qu'il a quitté Babylone avec Zorobabel (Esdras, II, 2). Il est le premier des trois prophètes qui furent suscités de Dieu au retour de l'exil pour fortifier les Juifs et les exhorter; il eut pour mission spéciale d'encourager Zorobabel et Jésusah, le souverain sacrificateur, à recommencer les travaux du temple, interrompus depuis près de quatorze ans par les Samaritains et par d'autres adversaires, dont les artifices ne tendaient à rien moins qu'à réduire à néant le décret de Cyrus (Esdras, IV, 24). Bien que ces obstacles matériels eussent fini par être écartés, les Juifs montraient peu d'empressement à reprendre le travail du

temple. Le temps, disaient-ils, n'est pas encore venu de rebâtir la maison de l'Eternel. Ils aimaient mieux orner et lambrisser leurs propres maisons, cultiver leurs champs, accroître leurs troupeaux. Mais leur mondanité devait être punie, leurs calculs égoïstes devaient être trompés. "On regardait à beaucoup, et voici, tout est revenu à peu." Dieu envoya la sécheresse et ferma les cieux pour les punir de leur négligence à accomplir ce qu'ils auraient dû considérer comme leur premier devoir, et les prophètes Aggée et Zacharie furent chargés de leur expliquer et de leur rappeler la volonté de l'Eternel (I, 4-11; II, 15-19. Zach., VIII, 9-12).

Le livre d'Aggée contient quatre messages distincts (I, 1; II, 1, 10, 20), qui furent adressés au peuple dans l'espace de quatre mois. ils sont si courts qu'on peut penser qu'ils renferment seulement le sommaire des prophéties originales.

Dans le premier, le prophète censure la tiédeur des Juifs, et il leur annonce des bénédictions spéciales pour le moment où le temple sera achevé. Vingt-quatre jours après ces paroles du prophète, Zorobabel et Jéhosçuah, aidés de tout le peuple, remirent la main à l'oeuvre, et furent encouragés par le témoignage que Dieu leur rendit: "Je suis avec vous."

Quatre semaines plus tard, il semble que le zèle des Juifs, se fût ralenti; des doutes s'élevaient dans leurs esprits, doutes dont le prétexte se trouvait peut-être dans les sacrifices qui leur étaient imposés. Pour les combattre, Aggée leur déclare de nouveau que l'Eternel est avec eux et que la gloire du Second temple sera plus grande que celle du premier (II, 1-9). Aggée reparait encore au bout de deux mois; pour la troisième fois il reproche aux Juifs leur négligence, et leur rappelle qu'ils n'ont commencé à être bénis que depuis le jour où les fondations du temple ont été jetées (II, 10-19). Le même jour encore un autre oracle est adressé à Zorobabel, le chef et représentant de la famille de David, celui à qui se rattache, à partir de la captivité, la généalogie du Messie, soit par Joseph, soit par Marie (Matth., I, 12. Luc, III, 27). Aggée lui annonce la conservation du peuple de Dieu et la continuation de son règne au milieu des ruines de tous les royaumes de ce monde (II, 20-23).

Ces admirables oracles, qui valurent à Aggée d'être rangé parmi les prophètes (Esdras, V, 1; VI, 14), étaient considérés par les Juifs eux-mêmes comme se rapportant aux temps du Messie (Ephés., II, 14. Hébr., XII, 26, 27) (Grotius). Le second temple devait être en effet témoin de la présence du Messie; et quoique ce temple eût été presque entièrement reconstruit par Hérode, ces travaux de réparation avaient été graduels et successifs; ils

avaient duré plus de quarante-six ans, et les écrivains juifs ne parlent jamais du temple d'Hérode autrement que comme du second temple. Dans les derniers mots du prophète, Christ est désigné lui-même sous le nom typique de Zorobabel, et les mouvements et révolutions temporelles qui précédèrent sa première venue, comme elles doivent précéder son second avènement, sont représentées sous le symbole de royaumes ébranlés et détruits.

.
§ 98. Zacharie (520-510 avant Christ). - Fils de Barachie, et petit-fils de Hiddo, Zacharie appartenait probablement à la famille sacerdotale (Néh., XII, 4); il était fort jeune encore lorsqu'il quitta la terre de l'exil avec Zorobabel et Jéhosçuah. Il ne ressort pas clairement du texte hébreu (voyez les Septante) que Hiddo ait été lui-même un prophète. Zacharie commença à prophétiser environ deux mois après Aggée (I, 1. Esdras, V, 1; VI, 14.

Aggée, I, 1), dans la seconde année de Darius Hystaspe, et il continua pendant deux ans environ (VII, 4). Son but est le même que celui -d'Aggée, il presse les Juifs de reconstruire le temple. "Les Juifs, est-il dit, prospérèrent suivant la prophétie (Esdras, VI, 14)," et au bout de six années le temple fut achevé.

Zacharie a lui-même recueilli ses discours et ses visions (I, 9; II, 2). Il est très-souvent cité dans le Nouveau-Testament, et c'est, après Esaïe, celui des prophètes qui renferme le plus grand nombre d'allusions directes au caractère et à la venue du Sauveur.

On a révoqué en doute l'authenticité des chapitres IX à XIV. Mède et d'autres les attribuent à Jérémie, s'appuyant de Matth., XXVII, 9, 10, et de quelques raisons intérieures. Jahn, Blayney, Hengstenberg, etc., maintiennent l'authenticité de ces cinq chapitres, et expliquent la citation de Matthieu par une erreur de copiste; le nom de Jérémie manque dans plusieurs manuscrits et dans la version syriaque; dans d'autres, il y a Zacharie, et l'on peut comprendre qu'avec le système d'abréviation employé par les manuscrits un copiste ait pu confondre Jérémie avec Zacharie, avec

.
Tandis que l'objet immédiat de Zacharie était de pousser à la reconstruction du temple, il poursuivait d'autres objets plus éloignés et plus importants. Ses prophéties, comme celles de Daniel, embrassent "les temps des Gentils," mais dans Zacharie, l'histoire du peuple élu de Dieu est le centre, le point de départ de ses prédictions, et cette histoire, il la développe, soit sous la

forme directe de la prophétie, soit par des actes et des visions symboliques. Comme le style de Zacharie abonde en images, nous donnerons, au lieu d'un simple sommaire, une esquisse de ses principales visions avec les explications adoptées par les meilleurs auteurs.

§ 99. Le livre de Zacharie. - Il se divise en trois parties bien distinctes: I. Les chapitres I à VI renferment neuf visions, indépendamment du prologue et des avertissements renfermés I, 1-6.

La première montre que, quoique soixante-dix ans se soient écoulés depuis la neuvième année de Sédécias, qui précéda de bien peu la ruine du temple et la désolation du pays, les Juifs sont encore maltraités et souffrants, tandis que tout le reste de la terre est en repos; l'ange de l'Eternel (le Messie ou l'Eglise) demande: Jusques à quand ? De bonnes et consolantes paroles sont adressées au prophète en réponse à ses plaintes (I, 7-17). Dans la seconde, le prophète voit quatre cornes symbolisant les puissances ennemies d'Israël, puis quatre forgerons s'appêtant à abattre ces quatre cornes. Le chiffre indiqué ne se rapporte à aucune idée de détail; il signifie d'une manière générale des puissances venues de tous les points du globe (I, 18-21).

La troisième nous montre un homme qui tient à la main un cordeau à mesurer, indiquant par là la reconstruction et l'agrandissement de Jérusalem; la ville débordera de ses murailles et les renversera, à cause de sa nombreuse population; l'Eternel sera lui-même une muraille autour de la ville, et sa gloire sera au milieu d'elle. Il exhorte ceux qui sont restés à Babylone à retourner dans leur patrie, et leur promet de nouveaux agrandissements (II, 1-13).

Dans la quatrième, il annonce, en la personne de Jéhosçuah, que le sacerdoce sera renouvelé et purifié, puis il passe à l'office de Christ; il représente le Messie comme un germe sorti de la racine de David (Esaïe, IV, 2. Jér., XXIII, 5; XXXIII, 15), comme une pierre angulaire, qui n'est qu'une et qui a sept yeux, pour indiquer la perfection de son intelligence, ornée et gravée de la main de Dieu même. En ce temps-là chacun vivra en paix sous sa vigne et sous son figuier (III, 1-10).

Dans la cinquième, le prophète voit un chandelier d'or dont les sept lampes sont alimentées par deux oliviers placés au-dessus de lui, qui versent leur huile dans ses bassins; le sens de cette vision, c'est que, par l'Esprit du Seigneur en Zorobabel et en Jéhosçuah, le temple et l'Eglise seront achevés

sans aucun secours extérieur (verset IV, 6) et malgré toute opposition (verset 7; IV, 1-14. Cf. verset 12 et Apoc., XI, 4).

La sixième montre, sous le symbole d'un rouleau volant, la rapidité des jugements qui fondront sur les voleurs et sur les parjures (V, 1-4). Dans la septième, on voit un épha (mesure), et une femme assise sur l'épha avec une masse de plomb sur elle; deux femmes ailées viennent et la transportent en Sinhar; le prophète annonce de sévères jugements contre une nation qui, ayant comblé la mesure de ses iniquités, sera transportée en Orient pour y rester à toujours (V, 5-11).

La huitième vision nous montre deux montagnes d'airain, les desseins arrêtés de Dieu, et de ces montagnes sortent quatre chariots attelés, les instruments des plans et de la justice divine. Ils tranquilisent l'esprit inquiet du prophète (verset 8. Cf. Juges, VIII, 3) en dirigeant leur course vengeresse vers Babylone (verset 8. Cf. Jér., I, 14) (VI, 1-8). Les quatre chariots désignent peut-être les quatre monarchies de Daniel: les chevaux roux, les Babyloniens; les chevaux noirs, les Perses qui firent la conquête de Babylone; les chevaux blancs, les Macédoniens qui vécurent en paix avec les Juifs; et les cendrés-mouchetés, les Romains.

Enfin dans la neuvième vision, Jéhosuah apparaît avec deux couronnes, l'une d'or, et l'autre d'argent, et sous cet emblème il préfigure le Messie, le Germe, qui unissant en sa personne les fonctions de roi et de sacrificateur bâtira le temple et sera rempli de majesté (VI, 9-15). Peut-être, au lieu d'une vision, avons-nous ici une action symbolique du prophète; les versets 10 et 14 le font au moins supposer.

II Chap. VII et VIII. Des envoyés de Babylone viennent consulter les sacrificateurs et les prophètes pour leur demander si l'Eternel a sanctionné les fêtes de deuil établies au commencement de la captivité, en mémorial de la ville et du temple détruits. Le prophète répond que ce n'est pas Dieu qui les a instituées: Dieu demande l'obéissance et la conversion du coeur, le jeûne intérieur que refusent les envoyés et le peuple (VII, 1 - 14). Suivent des prophéties, entremêlées de sérieux avertissements; les jours de jeûne et de deuil deviendront des jours de joie, et les Juifs seront la bénédiction du monde entier (VIII, 1-23; XIII.).

III. La troisième partie (chap. IX à XIV) contient l'histoire des Juifs et de l'Eglise jusqu'à la fin des temps. La Syrie, Tyr et Sidon seront conquises, tandis que la maison de l'Eternel sera préservée de tout mal, même lorsque des armées ennemies (Alexandre. Cf. IX, 6) traverseront le pays; puis le

Messie lui-même viendra pour établir un règne de paix qui finira par s'étendre sur toute la terre (IX, 1-17). Partout les idoles seront abandonnées; Juda, Ephraïm lui-même sera restauré (X, 1-12).

Néanmoins, de nouvelles scènes de désolation sont encore annoncées chap. XI, 1-17. La destruction de Jérusalem est derechef prédite, en des termes empruntés probablement à l'histoire de la première conquête: le ministère prophétique sera estimé au plus bas (verset 12); les verges ou houlettes, symboles du ministère pastoral, seront brisées, et des pasteurs insensés et mercenaires seront tenus en grand honneur; toutes ces prophéties furent littéralement accomplies lors de la conquête de Jérusalem par les Romains; les Juifs, dans leur impiété, rejetèrent le Messie, Judas vendit son Maître à vil prix, et les gouverneurs des Juifs se montrèrent sans force et sans connaissance; "le bras était séché, l'oeil était obscurci (verset 17)." Mais Jérusalem n'en restera pas moins une pierre pesante à tous les peuples. Les Juifs mèneront deuil sur leurs péchés, particulièrement sur le plus grand de tous, sur celui qui aura provoqué leur ruine (Jean, XIX, 37), et tout sera pardonné (XII, 1- 13). Les idoles seront retranchées, les faux prophètes finiront, il y aura un grand réveil. Puis le Saint-Esprit reporte notre pensée sur le grand fait de l'amour de Dieu; l'épée frappera le ministère prophétique dans la personne du Messie lui-même, et le pasteur étant frappé, les brebis seront dispersées, mais une portion demeurera de reste et survivra à la destruction de Jérusalem (XIII, 2-9). Jérusalem sera frappée et détruite, le peuple sera dispersé. Christ s'élèvera de la montagne des Oliviers, et les Juifs devenus chrétiens, contraints de fuir à cause des persécutions, porteront en tous lieux l'Eglise nouvellement née, toutes les barrières étant abaissées entre les Juifs et les Gentils (Leifchild. D'autres auteurs rapportent cette prédiction au second avènement de Christ, dans sa gloire antémilléniale). L'Eglise, sera dès-lors, et pour quelque temps, dans un état mélangé de prospérité et de souffrance, de jour et de nuit, jusqu'à ce qu'enfin le jour, plus glorieux que jamais, se lève et luise sur toute la terre, et le monde entier sera "la sainteté à l'Eternel (chap. XIV)."

Ajoutons que dans la version des Septante plusieurs psaumes sont attribués à Aggée et à Zacharie (CXXXVIII, CXLVI à CXLVIII); et, quoiqu'on ne puisse rien affirmer quant à ces psaumes en particulier, il est très-probable que ces deux prophètes ne sont pas étrangers à la composition de quelques-uns de ceux qui furent écrits après le retour de la captivité.

SECTION V. - La captivité. La restauration. Livres de cette époque. Esdras, Aggée, Zacharie, Ester, Néhémie, Malachie. (Suite)

§ 100. Ester (462-452). - On a vu qu'il n'y eut qu'un nombre, relativement très-restreint, de Juifs qui profitèrent de la permission de retourner à Jérusalem. Le plus grand nombre de ceux qui vivaient étaient nés en Babylonie; ils avaient fait de ce pays leur patrie, ils s'y étaient établis et s'étaient entourés d'une foule de jouissances qu'ils étaient peu disposés à abandonner pour recommencer une vie de colonisation. On ne peut guère compter plus de cinquante mille personnes dans la première caravane qui se mit en route sous la conduite de Zorobabel; et le second convoi qui, plus de soixante-dix ans après, partit sous la conduite d'Esdras, ne comprenait guère plus de six mille personnes. Sans doute que plus tard quelques autres migrations eurent lieu; d'autres troupes partirent pour retrouver la ville sainte et le temple de Dieu, mais la masse de la nation demeura sur la terre de l'exil.

Quelques auteurs supposent que le livre d'Ester a été écrit par Mardochée; mais l'opinion la plus probable, la seule qui explique la complète absence du nom de Dieu dans ce document, est celle qui le considère comme un simple extrait des annales de la Perse. On sait que les souverains de l'Asie avaient l'habitude de faire écrire l'histoire de leur règne. De nombreux passages, dans les livres des Rois et des Chroniques, prouvent que cet usage était adopté par les rois de Juda et par ceux d'Israël; et nous voyons par le livre d'Ester qu'Assuérus avait en effet des chroniques écrites de l'histoire de son royaume et de son règne (II, 23; VI, 1). C'est de ces chroniques, selon toute apparence, qu'a été détaché ce fragment de l'histoire des Juifs sous la reine Ester (voyez X, 2). Cette opinion est celle qui explique le mieux la conservation du mot persan Purim (IX, 24-32), certains détails concernant l'empire d'Assuérus, l'exactitude avec laquelle sont indiqués les noms des ministres et ceux des fils de Haman, la mention des Juifs à la troisième personne, la fréquente désignation d'Ester sous le simple titre de "la reine," et celle de Mardochée sous l'épithète de "le Juif." Elle rend également compte de certaines parenthèses qui viennent par moments interrompre le fil de la narration, et dont l'objet paraît être de donner des explications nécessaires pour un lecteur juif. Elle explique enfin comment le récit se termine assez subitement par une phrase relative à la puissance d'Assuérus et par une autre concernant la grandeur de Mardochée. Les événements racontés dans le livre d'Ester se placent entre le VIe et le

VIIe chapitre d'Esdras. L'institution de la fête des sorts, qui a continué d'être observée jusqu'à ce jour, est une preuve palpable et permanente de l'authenticité de ce récit. Le livre «Ester a du reste toujours été considéré comme canonique par les Juifs, qui le tenaient en grande vénération. Quant à son contenu, on peut le diviser comme suit: Festin donné par Assuérus, qui se termine par son divorce, et le renvoi de la reine Vasti (chap. I). Elévation «Ester au trône de Perse; service rendu au roi par Mardochée, qui découvre un complot tramé contre lui (chap. II). Avènement de Haman, son projet de détruire tous les Juifs (chap. III). Consternation des Juifs; mesures qu'ils prennent pour se soustraire au sort qui les menace (chap. IV). Ester déjoue les machinations de Haman contre Mardochée; honneurs accordés à Mardochée; exécution de Haman (chap. V, VI et VII). Le complot de Haman contre les Juifs est réduit à néant; institution de la fête des Purim en souvenir de cette délivrance; avancement de Mardochée (VIII à X).

Le livre d'Ester fait voir combien les Juifs, quoique dispersés au milieu des païens, étaient protégés par la Providence contre ceux même qui projetaient leur complète destruction. Bien que le nom de Dieu ne se rencontre pas dans ce livre, sa main s'y reconnaît à chaque ligne; il prévoit les événements, il les prépare, il les prévient et fait concourir toutes choses au plus grand bien des Juifs et même à celui des païens (I, II, 1-10). Ce n'était pas seulement la tranquillité des Juifs de Babylone qui était menacée; si Haman eût réussi, comme la Perse était également souveraine à Jérusalem et, par toute l'Asie, les Juifs, dans le monde entier, auraient péri, et avec eux l'ensemble de l'Eglise visible de Dieu sur la terre.

Dieu se sert des circonstances en apparence les plus insignifiantes pour amener l'accomplissement de ses desseins (verset 6). On doit remarquer la fermeté de la foi de Mardochée, qui craignait moins le décret irrévocable du roi de Perse qu'il ne se confiait en la fidélité de son Dieu (IV, 14). Il ne savait pas comment, mais il savait qu'Israël serait délivré, et s'il demande le secours d'Ester, c'est pour elle, pour sa gloire, et non point pour les Juifs qui, dans tous les cas, “seront délivrés par quelque autre moyen.”

§ 101. Néhémie (445-428). - Ce livre n'en formait primitivement qu'un seul avec celui d'Esdras, bien qu'il ait été écrit ou compilé par Néhémie. Le chapitre VII, 6-73, est probablement une compilation (verset 5); il en est de même de XII, 1-26 (verset 23). Quant au reste, il y a des preuves évidentes que c'est Néhémie qui l'a composé (I à VII; XII, 27-43; XIII, 6-31).

Le livre de Néhémie reprend l'histoire des Juifs environ douze ans après la fin du livre d'Esdras. Il raconte les améliorations qui ont été introduites dans la ville de Jérusalem et les progrès de la réformation parmi le peuple sous son gouvernement.

Bien que le temple eût été reconstruit sous l'administration d'Esdras, les murailles et les portes de la ville étaient encore dans l'état de ruine dans lequel les Caldéens les avaient laissées, et les habitants étaient exposés aux attaques et aux invasions de tous leurs ennemis. Néhémie fut l'instrument choisi de Dieu pour travailler à la défense de la ville. Quoique Juif et captif, il avait été, par les soins de la vigilante providence de Dieu, nommé échanson du roi de Perse, l'une des fonctions les plus honorables de la cour, l'une de celles qui supposaient ou amenaient le plus d'intimité avec le roi. Mais au milieu des richesses et des honneurs temporels, son coeur était resté pur, et quand il entendit parler de la déplorable condition de ses compatriotes de la Judée, il ne put se défendre d'en être profondément affecté. Il en fit le sujet de ses sérieuses prières, et après quatre mois, rabattement de son visage ayant révélé au roi la tristesse de son coeur, il saisit cette occasion de demander un congé pour retourner à Jérusalem. Le roi, peut-être sous l'influence de la reine Ester son épouse, nomma Néhémie gouverneur de Jérusalem, avec mission spéciale de reconstruire les murailles et de mettre la ville en état de défense (I; II, 1-8).

La reconstruction des murailles fut achevée en cinquante-deux jours, nonobstant toutes les difficultés suscitées par Sanballat et par Tobija, qui étaient les principaux chefs de la colonie rivale des Samaritains. Ils commencèrent par se moquer des travaux entrepris, puis ils essayèrent de les empêcher par la force; ils cherchèrent, par divers stratagèmes, à affaiblir l'autorité morale de Néhémie, et finirent par attenter à ses jours; mais tout fut inutile. A ces dangers du dehors se joignaient encore les difficultés intérieures, provenant de la misère générale qui était soigneusement entretenue et aggravée par les cruelles exactions des riches et des principaux. Les griefs du peuple étaient légitimes; Néhémie résolut d'y faire droit; il adressa de sérieuses observations aux grands de la nation, et donna lui-même l'exemple de toutes les réformes en réduisant au strict nécessaire les dépenses de sa maison. Il paraît que vers cette époque les principaux de Jérusalem conspirèrent aussi avec Tobija contre le gouverneur (II, 9-20; III à VI). C'est ainsi que les brèches furent réparées "en un temps d'angoisse (Dan., IX, 25)." Et l'achèvement des murailles fut joyeusement célébré par une fête solennelle sous la direction de Néhémie (XII, 27-43).

Néhémie porta ensuite son attention sur diverses autres branches du service public. Il nomma plusieurs fonctionnaires (VII, 1-3; XII, 44-47), et chercha à exciter et à ranimer l'intérêt général pour la religion, en faisant faire des lectures et des explications publiques de la loi, en faisant célébrer la fête des tabernacles avec une splendeur inaccoutumée, en proclamant un grand jeûne national, et en proposant au peuple de renouveler une alliance solennelle avec Dieu "pour marcher dans sa loi (VIII à X)."

Les habitants de Jérusalem étant trop peu nombreux pour la sûreté et la prospérité de la ville, Néhémie obligea, par la voie du sort, un dixième des colons du pays à se fixer dans leur ancienne capitale qui présentait si peu de ressources que "le peuple bénit tous ceux qui se présentèrent volontairement pour s'habituer à Jérusalem (VII, 4; XI, 1-19)." On peut croire que Néhémie fut secondé par Esdras dans l'accomplissement de toutes ces réformes religieuses et administratives.

Au bout de douze ans (V, 14), Néhémie retourna en Babylonie. Plus tard il revint à Jérusalem, et continua de s'occuper activement de l'oeuvre de la réformation parmi ses compatriotes, particulièrement en corrigeant les abus qui s'étaient développés et fortifiés en son absence (chap. XIII). L'ensemble de l'administration de Néhémie doit avoir duré environ trente-six ans; avec elle finit l'histoire de l'Ancien-Testament.

Néhémie présente un des plus nobles exemples du vrai patriotisme fondé sur la crainte de Dieu (V, 15) et se préoccupant du bien-être spirituel de son peuple. Son respect pour la loi divine, son observation scrupuleuse du sabbat (XIII, 18), sa pensée constamment dirigée vers Dieu en toutes choses (I, 11; II, 18), son intelligence pratique du caractère de Dieu (IV, 14; IX, 6-33), son esprit de vigilance et de prière (IV, 9, 20), son humilité en attribuant à la grâce de Dieu tout ce qu'il pouvait y avoir de bien en lui (II, 12; VII, 5), sont extrêmement remarquables. Au chapitre IX, nous lisons un abrégé très-instructif de l'histoire des Juifs, qui nous montre, à la lumière de la révélation, ce qu'est Dieu et ce que sont les hommes. Peu de livres, même dans la Bible, contiennent de plus riches et de plus abondants exemples de philosophie religieuse, de religion appliquée.

.
§ 102. Malachie (420-397 avant Christ). - Malachie (mon messager, mon ange) est le dernier des prophètes de l'Ancien-Testament, comme Néhémie est le dernier de ses historiens; le temps de son ministère coïncide avec celui de l'administration de Néhémie. Le second temple est reconstruit, le service

des autels, avec les offrandes et les sacrifices, est rétabli; mais partout, et surtout dans le clergé, règne un esprit profane et hypocrite, contre lequel le prophète réunit tous ses efforts. Il se plaint aussi de la fréquence des divorces et du grand nombre de mariages mixtes contractés avec des idolâtres, les mêmes maux que Néhémie condamne et combat si sévèrement (Cf. Mal., II, 11 avec Néh., XIII, 23-27. - Mal., II, 8; III, 8, 10. Néh. XIII, 10, 11, 29.) - Il vécut entre 436 et 397 avant Christ.

Malachie commence son livre en rappelant aux Juifs comment Dieu les a préférés à Edom, Jacob à Esaü, et il leur reproche leur ingratitude pour une si grande grâce; il censure les prêtres (I, 6; II, 1) et le peuple (II, 14). Il rappelle la sainteté de l'institution du mariage (verset 15). Il annonce qu'ils seront rejetés et maudits, et que Dieu se fera "un nom redouté parmi les nations," parce qu'il est travaillé et fatigué de l'impiété d'Israël (I et II). Puis il prophétise la venue du Précurseur, l'avènement du Messie dans le temple, lequel purifiera le culte et, ceux qui le rendent, par sa doctrine, par ses jugements et par sa grâce; le bonheur du petit nombre des élus qui, dans des temps de corruption, prendront conseil les uns des autres pour se fortifier par la pensée et la foi religieuse; Dieu les préservera, et fera comprendre enfin à tous les hommes qu'ils sont siens, et qu'ils doivent se convertir (III à IV, 1).

Il termine en annonçant que la délivrance est proche, que le précurseur du Soleil de justice va venir, et il recommande à tous, en attendant son arrivée, qu'ils aient à observer exactement la loi donnée en Horeb (Luc, I, 47).

.
§ 103. Résumé. - Les dernières prophéties de l'Écriture sont identiques avec les premières. Elles condamnent le mal et promettent la délivrance. Elles maintiennent l'autorité de la première révélation et laissent entrevoir la seconde. Le prophète est encore un docteur, et ses dernières paroles sont tout ensemble une proclamation de la loi, un appel à l'obéissance spirituelle, et l'annonce de l'Évangile et de sa gloire salutaire (Mal., IV, 2-6).

SECTION VI. - Tableau chronologique de l'histoire sainte depuis le schisme jusqu'au retour de la captivité

Nota. Les noms des prophètes sont imprimés en caractères gras. ceux des nouveaux rois à leur avènement en MAJUSCULES, et ceux des premiers rois d'une nouvelle dynastie en *MAJUSCULES ITALIQUES*.

§ 104. Histoire des deux royaumes.

JUDA	DATE (av. J.C.)	ISRAEL
<i>ROBOAM</i> , roi (1 Rois, XIV, 21. 2 Chron., XII, 13), monta sur le trône à quarante et un ans. Il régna dix-sept ans.	976 975 (Ussér.)	<i>JÉROBOAM</i> s'établit à Sichem et régna vingt-deux ans (1 Rois, XII, 25).
Il prépare une expédition contre les dix tribus; Mais il en est empêché par SEMAHJA (<i>Schemaeja</i>) (1 Rois, XII, 21-24. 2 Chron., XI, 1-4).	974	
Roboam fortifie son royaume; les prêtres et les lévites d'Israël se joignent à lui et à sa famille (2 Chron., XI, 5-23).		Jéroboam ayant établi des veaux d'or à Dan et à Béthel est repris et condamné par un HOMME DE DIEU (1 Rois, XII, 26, à XIII, 10). Entraîné par un vieux prophète de Béthel,

		l'homme de Dieu désobéit à la parole de l'Eternel; il est tué par un lion (1 Rois, XIII, 11-32).
<p>Idolâtrie de Roboam et de Juda (1 Rois, XIV, 22-24. 2 Chron., XII, 1).</p> <p>Sisçak (Schischak) pille Jérusalem (1 Rois, XIV, 25-28. 2 Chron., XII, 2-12)</p> <p>Caractère et mort de Roboam (1 Rois, XIV, 21, 29-31. 2 Chron., XII, 13, 14-16).</p>	<p>973 972 (970 Ussérius)</p>	<p>Les veaux d'or étaient empruntés à l'Egypte où Jéroboam avait fait un long séjour.</p> <p>Deux fois averti par l'homme de Dieu et par Abija, il persiste dans son idolâtrie. C'était un acte politique en apparence; il groupait les tribus autour d'un nouveau centre; mais il finit par amener la ruine du royaume.</p>
<p>ABIJA ou ABIJAM, roi (trois ans) (1 Rois, XV, 1, 2, 6 . 2 Chron., XIII, 1, 2).</p> <p>Il défait Jéroboam en bataille (2 Chron., XIII, 3-21). Son coeur ne fut point pur.</p>	<p>959 (958 Ussérius)</p>	
<p>Caractère et mort d'Abija. ASA, roi (quarante et un</p>	<p>957 956</p>	<p>Oracles d'AHIJA (Achija) contre Jéroboam (1 Rois,</p>

ans) (1 Rois, XV, 3-10. 2 Chron, XIII, 22; XIV, 1).		XIII, 33, 34; XIV, 1-18). - Touchant récit de la visite de la femme du roi d'Israël à Ahija, pour apprendre le sort de son fils malade, mais pieux (chap. XIV).
	955	Mort de Jéroboam. NADAB roi (deux ans) (1 Rois, XIV, 19, 20; XV, 25, 26). Il est tué à Guibbethon.
	953	<i>BAHASA</i> , (<i>Baescha</i>) roi (vingt-quatre ans) (1 Rois, XV, 27-34).
Asa détruit l'idolâtrie et affermit son royaume (1 Rois, XV, 11- 15. 2 Chron., XIV, 2-8; XV, 16-18).	951	
Sa victoire sur les Ethiopiens (2 Chron., XIV, 9-15).	944	
A l'instigation d'HAZARIA (<i>Azaria</i> .) il fait une alliance solennelle avec Dieu (2 Chron., XV, 1-15 <u>19</u>).	942	
Il pousse Ben-Hadad, roi de Syrie, à attaquer	941	Bahasa, essayant de reconstruire Rama, est

Bahasa (Baescha) (1 Rois, XV, 16-22).		attaqué par le roi de Syrie (2 Chron., XVI, 1-6). - (Au verset 1, il faut peut-être lire 24e, ou rapporter le chiffre 36e à la durée du royaume).
Asa, réprimandé par HANANI pour s'être appuyé sur Ben-Hadad, met le prophète en prison (2 Chron., XVI, 7-10).	941	
Son alliance idolâtre avec la Syrie et l'emprisonnement du prophète amènent sa ruine après tant de travaux réformateurs. Il ne rechercha point l'Eternel dans sa maladie, mais les médecins.	931	Bahasa condamné par JEHU; il meurt. ELA roi (deux ans) (1 Rois, XVI, 1-8).
	930	Ela est mis à mort. ZIMRI roi (sept jours) détruit la maison de Bahasa. Homri est élu roi. Zimri se tue (1 Rois, XVI, 9-20).
	926	<i>HOMRI</i> roi (douze ans, y

		compris six ans de guerre civile contre Tibni (Thibni). Samarie est construite (1 Rois, XVI, 21-26).
Mort d'Asa. JOSAPHAT, (roi 25 ans). Sa piété et sa prospérité (1 Rois, XV, 23, 24; XXII, 41-47. 2 Chron., XVI, XVII et XX).	917 915 (914 à 912, Ussérius)	Mort de Homri. ACHAB roi (vingt-deux ans). Jérigo reconstruite par Hiel que frappe la malédiction de Josué (1 Rois, XVI, 25. Cf. Michée, VI. 26. 1 Rois, XVI, 34. Cf. Josué, VI, 26).
Sa grande erreur fut son alliance avec Achab dont la fille Hathalie épousa son fils Joram. De là l'expédition de Ramoth qui faillit lui coûter la vie.	910 à 906	ELIE prophétise une famine; il ressuscite le fils de la veuve. Sa rencontre avec les prophètes de Bahal. ELISEE (1 Rois, XVII à XIX).
	902 et 901	Ben-Hadad assiège Samarie. Les Syriens défaits deux fois. Achab condamné (1 Rois, XX).
	900	Achab s'empare de la vigne de Naboth. Reproches et menaces d'Elie (1 Rois, XXI).
Josaphat visite Achab et	898	Guerre d'Achab contre la

<p>s'unit à lui en bataille contre les Syriens (2 Chron., XVIII).</p> <p>Josaphat repris par JEHU Pour son alliance avec Achab. Il visite son royaume et exhorte les juges, etc., à être fidèles (2 Chron., XIX. Ps. LXXXII).</p>		<p>Syrie Il est tué dans la bataille, ainsi que MICHEE le lui avait prédit.</p> <p>ACHAZIA roi (1 Rois, XXII, 40. Cf. Amos, III, 15).</p> <p>(C'est ici que Townsend place le psaume LXXXII à cause de son contenu).</p>
<p>Conquête de Moab, etc. Régence de Joram (2 Chron., XX, 1-30. Ps. CXV et XLVI).</p> <p>Josaphat s'allie avec Achazia. Blâmé pour ce fait, et ses vaisseaux ayant fait naufrage, il se refuse à une nouvelle expédition (1 Rois, XXII, 49, 50. 2 Chron., XX, 35, 37).</p> <p>Il s'allie ensuite à Joram contre Moab et n'est sauvé que par miracle (2 Rois, III).</p> <p>Sur 2 Chron., XX, 13, voyez Joël, II, 16.</p>	<p>897</p>	<p>(Ici, d'après Wells et Rosenmuller, les psaumes CXV et XLVI).</p> <p>Les écoles des prophètes (1 Sam., X, 10; XIX, 20. 2 Rois, II, 2) semblent avoir fourni vers cette époque un grand nombre d'élèves.</p> <p>Achazia malade, ayant envoyé consulter Bahal-Zébul, est condamné par Elie. Il meurt.</p> <p>JORAM, son frère, roi (douze ans) (2 Rois, I, III, 1-3).</p> <p>Ascension d'Elie. Elisée reconnu pour son successeur. Ses miracles (2 Rois, II).</p>

	894	<p>Joram, avec le secours de Josaphat et du roi d'Edom, défait Moab (2 Rois, III, 4-27).</p> <p>Elisée multiplie l'huile de la veuve; il promet un fils à la Sunamite (2 Rois, IV, 1-17).</p>
<p><u>2 Rois, IX, 2, 13.</u> Elie oignant Jéhu doit s'entendre de l'ordre qu'il donne à Elisée de le faire. Jéhu est oint avec la mission d'exterminer la maison d'Achab.</p>	893 892	<p>Guérison de Naaman (2 Rois, V).</p> <p>Elisée fait surnager du fer; il dévoile les plans du roi de Syrie et frappe son armée d'aveuglement (2 Rois, VI, 1-23).</p>
<p>Joram associé au trône de Josaphat (2 Rois, VIII, 16). Deux autres dates sont encore indiquées pour le commencement de son règne (2 Rois, I, 17; III, 1). Sa régence, 891; son association, 891, et son avènement, 889.</p>	891 890	<p>Ben-Hadad assiège Samarie; grande famine; abondance causée par la fuite soudaine des Syriens (2 Rois, VI et VII).</p> <p>Elisée ressuscite le fils de la veuve; autres miracles (2 Rois, IV, 18-44; VIII, 1, 2). C'est le douzième miracle d'Elisée; Elie en a fait six. - Townsend met IV, 18, après IV, 17; mais il y a environ deux ans</p>

		entre les deux.
Mort de Josaphat. JORAM, roi (huit ans). Mauvais règne et plein de troubles. On lui apporte la lettre d'Elie, écrite avant son ascension (1 Rois, XXII, 45, 50. 2 Rois, VIII, 17-22. 2 Chron., XX, 34; XXI, 1-18).	889 à 887	2 Chron., XXI, 12. Lettre d'Elie. Hales lit Elisée. Wall suppose un autre Elie. Quelques-uns pensent que la lettre d'Elie avait été envoyée en 897. - Voyez ci-contre.
Achazia commence à régner comme vice-roi de son père (2 Rois, IX, 29).	886	
Mort de Joram. ACHAZIA, roi (un an). Mauvais règne (2 Rois, VIII, 23-27. 2 Chron., XXI, 19, 20; XXII, 1-4).	885	Retour de la Sunamite. Hazael tue Ben-Hadad et devient, suivant la prophétie d'Elisée, roi de Syrie (2 Rois, VIII, 3-15).
Achazia s'unit à Joram contre Hazael, et lui fait visite à Jizréhel (2 Rois, VIII, 28, 29). Achazia tué par Jéhu (2 Chron., XXII, 7-9).	884	Joram, blessé à la bataille par les Syriens, se retire à Jizréhel (2 Chron., XXII, 5, 6). Jéhu oint (2 Rois, IX, 1-13). Joram tué par Jéhu (2 Rois, IX, 14-28).
[HATHALIE usurpe le trône	883	<i>JÉHU</i> roi (vingt-huit ans)

(six ans); Joas, fils d'Achazia, est sauvé du massacre] (2 Rois, XI, 1-3. 2 Chron., XXII, 10-12).	précipite Izébel (Jésabel), et fait mettre à mort les fils d'Achab, les frères d'Achazia et les adorateurs de Bahal (2 Rois, IX, 30, à X, 31).
---	---

Suite: 877 à 721 avant J.C.

**Histoire de Juda depuis la chute d'Israël jusqu'à la fin de la captivité,
720 à 536 (184 ans).**

§ 105. Jusqu'au commencement de la captivité (114 ans).

Dates et Lieux (av, J.C.)	EVENEMENTS
715	Prophéties contre Tyr (Esaïe, XXIII). Prophéties concernant l'invasion assyrienne (Esaïe, X, 5; XIV, 27).
714	La désolation et le rétablissement de Juda prédits (Esaïe, XXIV à XXVII Cf. XXVI, 17, 18).
713 Judée	Esaïe prédit l'invasion assyrienne et la destruction de Babylone. Sanchérib monte contre Juda; mais il se contente d'un tribut et se retire.
Date, voyez Esaïe, XXI, 15 Jérusalem	Menaces d'Esaïe contre l'Egypte. Avertissements à Jérusalem (Esaïe, XXII, 1-14, XXI. 2 Rois, XVIII, 13-16. 2 Chron., XXXII, 1-8. Esaïe, XXXVI, 1; XX, XXIX à XXXI). Maladie d'Ezéchias; son cantique d'actions de grâces. Esaïe annonce la bénédiction du règne de Christ et le jugement des ennemis de Sion (2 Rois, XX, 1-6, 8, 9-11, 7. Esaïe, XXXVIII, 1-6, 19. 2 Chron., XXXII, 24. Esaïe, XXXII à XXXV).
713	Jugements de NAHUM contre Ninive (I à III).

<p>712 Jérusalem</p>	<p>Ezéchias montre avec orgueil tous ses trésors aux envoyés de Babylone Esaïe lui prédit la captivité babylonienne (2 Rois, XX, 12-19. Esaïe, XXXIX. 2 Chron., XXXII, 25, 26).</p>
<p>711 Judée</p>	<p>Seconde invasion de Sanchérib; destruction de son armée (2 Rois, XVIII 17-37; XIX, 1-37. Ps. XLIV, LXXIII, LXXV, LXXVI. Esaïe, XXXVI et XXXVII. .</p>
<p>710-699 697 Jérusalem</p>	<p>Diverses prophéties d'Esaïe, XL à LXVI [LVII, 3-9]. Prospérité d'Ezéchias; sa mort. MANASSÉ roi (55 ans); son impiété jugements prononcés contre lui par les prophètes de l'Eternel (2 Rois, XX et XXI. 2 Chron., XXXII et XXXIII). Esaïe prédit la captivité de Sebna (Schebna), (XXII, 15-25).</p>
<p>678 Samarie</p>	<p>Les nations païennes qui ont été établies en Samarie à la place des Israélites transportés, étant tourmentées par les lions, forment un mélange de paganisme et de judaïsme (2 Rois, XVII, 24-41).</p>
<p>677 Babylone</p>	<p>Manassé fait prisonnier par le roi d'Assyrie. Sa conversion et sa restauration; il abjure l'idolâtrie 2 Chron., XXXIII, 11-17).</p>
<p>642 Jérusalem</p>	<p>Mort de Manassé. AMON roi (2 ans); son impiété (2 Rois, XXI, 17-22). 2 Chron, XXXIII, 18-23).</p>
<p>610</p>	<p>Amon mis à mort par ses serviteurs.</p>

	JOSIAS roi (trente et un ans) (2 Rois, XXI, 23-26; XXII, 1, 2. 2 Chron, XXXIII, 24, 25; XXXIV, 1, 2).
634	Josias fait une guerre vigoureuse à l'idolâtrie (2 Chron, XXXIV, 3-7).
628	Vocation de JEREMIE , il censure les Juifs à cause de leurs péchés (Jér., I, 2; III, 1-5
623 Jérusalem	Josias pourvoit aux réparations du temple, Le livre de la loi ayant été découvert, Josias consulte Hulda; il le fait lire publiquement et renouvelle l'alliance avec Dieu (2 Rois, XXII, 3-20; XXIII, 1-3, 4-20, 2 Chron., XXXIV, 8, 28, 29-32, 33). (Le changement religieux ne fut peut-être qu'extérieur, 2 Rois, XXIII, 26; et Jér., III, 10.)
623	SOPHONIE exhorte le peuple à la repentance (Soph., I à III).
622 Jérusalem	Solennelle célébration de la Pâque par Josias (2 Rois, XXIII, 21-27. 2 Chron., XXXV, 1-19).
612	JEREMIE censure l'apostasie du peuple et déplore la captivité qui s'approche (Jér., III, 6-11, 12-25; IV à VI).
612	HABACUC I à III, annonce de prochains jugements.
611	Jérémie, VII à X, exhorte le peuple à la repentance et se lamente à cause des calamités qui vont survenir.
610	Jérémie rappelle au peuple l'alliance de Josias (XI et

	XII).
609 Méguiddo et Jérusalem Ribla	<p>Josias tué dans une bataille contre le roi d'Egypte. Jérémie et le peuple le pleurent.</p> <p>JÉHOACHAZ (Joachaz) roi (trois mois) (2 Rois, XXIII, 29-32. 2 Chron., XXXV, 20-27; XXXVI, 1, 2).</p> <p>Jéhoachaz (Joachaz) déposé et emprisonné par Pharaon-Néco puis emmené en Egypte.</p> <p>JEHOJAKIM (Éliakim changé en: Jojakim) roi (onze ans) (2 Rois XXIII, 33-37. 2 Chron., XXXVI, 3-5).</p> <p>Divers oracles de Jérémie; ses appels aux Juifs touchant la captivité et la destruction de Jérusalem Jér, XIII à XIX). (Les chap. I à XII appartiennent à l'époque de Josias.)</p> <p>Jérémie prédit le sort de Pashur (Paschhur) (chap. XX), de Sallum (Schallum), de Jéhoachaz (Joachaz) et de Jéhojakim (Jojakim) (XXII, 1-23).</p>
608	Arrestation et mise en jugement de Jérémie (XXVI).
606	<p>Jérémie prédit la défaite de l'armée de Pharaon-Néco, roi d'Egypte, par Nébucadnetsar (XLVI, 1-12. Cf. verset <u>2</u> et Ezéch., XXIX, 17).</p> <p>L'obéissance des Récabites aux ordres de leur père, opposée à la désobéissance des Juifs (Jér., XXXV).</p> <p>Jérémie annonce la captivité des Juifs pendant soixante-dix ans et la ruine finale de Babylone Jér., XXV).</p>
Jérusalem	Jérémie fait écrire ses prophéties par BARUC sur

un rouleau et les fait lire publiquement dans le temple.

606

Nébucadnetsar prend Jérusalem; il fait jeter Jéhojakim dans les fers, se proposant d'abord de l'emmener à Babylone, puis se décidant à le laisser en arrière, après lui avoir imposé un tribut; il pille le temple (2 Rois, XXIV, 1. 2 Chron., XXXVI,6, 7. Dan., I, 1, 2).

Nébucadnetsar donne ordre au chef de ses eunuques de choisir et d'envoyer à Babylone, comme otages, quelques jeunes enfants de la famille royale ou de la noblesse, pour se tenir dans le palais du roi. Daniel, Hanania, Misaël et Hazaria Beltesatsar, Sadrac, Mésac et Habed-Négo) sont envoyés (Dan., I, 3-7).

§ 106. Depuis la prise de Jérusalem (606 av. C.) jusqu'au décret de Cyrus, pour le rétablissement des Juifs (536 av. C. - 70 ans).

A. Histoire de Jérusalem, avec les faits contemporains à Babylone.

Dates et Lieux (av, J.C.)	EVENEMENTS
605 Babylone	<p>DANIEL reçoit de bons traitements (Dan., 1, 5, 8-11).</p> <p>Baruc fait une seconde lecture du rouleau prophétique; Jéhojakim le jette dans le feu (Jér., XXXVI, 9-32).</p>
603 Babylone	<p>Jéhojakim (Jojakim) se rebelle contre Nébucadnetsar (2 Rois, XXIV). Daniel devant Nébucadnetsar (Dan., I, 18-21). Il interprète le songe de Nébucadnetsar (Dan., II); il décrit les quatre monarchies: babylonienne (verset 32), médoparse (32-39), macédonienne (32-39) et romaine (33, 40-43 ainsi que le règne du Messie (34, 35; 44, 45).</p>
599	<p>Mort de Jéhojakim (Jojakim).</p> <p>JÉHOJACHIN ou JÉCHONIAS (Jojakin) roi (trois mois) (2 Rois, XXIV, 5-9. 2 Chron., XXXVI, 8, 9. Jér., XXII, 24-30; XXIII)</p> <p>Seconde prise de Jérusalem par Nébucadnetsar. Jéhojachin est emmené à Babylone avec beaucoup de ses sujets.</p> <p>SÉDÉCIAS ou MATTHANIA roi (onze ans) (2 Rois,</p>

	XXIV, 10-19. 2 Chron., XXXVI 10-12. Jér., LII, 1, 2, 24).
597	Prédictions sur la durée de la captivité (Jér., XXIX). Sur la restauration des Juifs Jér., XXX et XXXI).
595	Oracles contre les nations voisines, contre Hanania le faux prophète (Jér., XXVII, XXVIII, XLVIII et XLIX). Contre Babylone (Jér., L et LI).
Babylone	Vision d'" EZECHIEL à Babylone; sa mission (Ezéch., I, II, III, 1-21). Il prophétise les malheurs de Jérusalem (III, 22-27; IV à VII).
594 Babylone	Vision des idolâtries qui ont amené la captivité, Ezéch., VIII, X [XI]. Divers oracles contre les faux prophètes, contre Jérusalem et la nation juive Ezéch., XII à XIX) [XVI; XVIII, 5-18].
593 Jérusalem	Prophéties adressées aux anciens des Juifs (XX [XXI à XXIII]. Rébellion et méchanceté de Sédécias Jér., XXXVII et LII. 2 Rois, XXIV, 20. 2 Chron., XXXVI, 13). La méchanceté des prêtres et du peuple (cause de la captivité, versets 15 et 16), avec un récit abrégé des jugements qui suivirent (2 Chron., XXXVI, 14-21).
590	Nébuchadnetsar met pour la troisième fois le siège devant Jérusalem (2 Rois, XXV, 1. Jér., XXXIX, 1; LII, 4; XXXVII, 3, 4).

<p>Babylone Jérusalem</p>	<p>Ezéchiel annonce la destruction de Jérusalem (XXIV). Prise de la ville. Le peuple, à la voix de Jérémie, relâche ses serviteurs et affranchit ses esclaves hébreux (Jér., XXXIV, 1-10).</p>
<p>589</p>	<p>Jérémie est jeté en prison; il continue de prophétiser (XXXII et XXXIII).</p>
<p>Babylone</p>	<p>Ezéchiel, à Babylone, prophétise contre l'Egypte (Ezéch., XXIX 1-16) et contre Tyr (XXVI. Voyez Esaïe, XXIII).</p>
<p>Jérusalem</p>	<p>Les Caldéens lèvent le siège pour marcher contre l'armée égyptienne qui s'approche. Jérémie annonce la destruction des Philistins (XXXVII, 5; XLVII). L'armée caldéenne étant partie, le peuple veut reprendre ses anciens esclaves et serviteurs, Jérémie le leur reproche et leur annonce le prochain retour de l'armée ennemie (XXXIV, 11-22; XXXVII, 6-10).</p>
<p>587</p>	<p>Jérémie est de nouveau jeté en prison (XXXVII, 11-21). Il continue de prophétiser contre Sédécias (XXI); il est jeté dans la fosse de Malkija (XXXVIII, XXXIX, 15-18). Ezéchiel, à Babylone, prophétise de nouveau contre l'Egypte et Ninive (XXX, 20 -26; XXXI. Cf. XXX, 20 et XXIX, 1). Jérusalem est prise; Sédécias emmené à Babylone;</p>

Jérémie délivré (2 Rois, XXV, 2, 4-7. Jér., LII, 5-7; XXXIX, 2-7, 11-14).

Nébuzar-Adan brûle le temple et emmène les habitants, ne laissant en arrière que quelques pauvres gens pour cultiver la terre (2 Rois, XXV, 8-21. Jér., LII, 12-30; XXXIX, 8-10. Ps. LXXIV (cf. versets 5 et 7), LXXIX, LXXXIII et XCIV).

Jérémie pleure les malheurs de sa patrie (Lament., 1 à V).

Guédalia nommé gouverneur. Jérémie et plusieurs autres s'attachent à lui (2 Rois, XXV, 22-24. Jér., XL, 1-16).

Ismaël tue Guédalia et cherche à entraîner le peuple vers Hammon; Johannan lui résiste; redoutant la vengeance des Caldéens, le peuple s'enfuit en Egypte, malgré la défense de l'Eternel (2 Rois XXV, 25, 26. Jér., XLI à XLIII, 7).

Jérémie prophétise contre l'Egypte et les Juifs idolâtres (XLIII, 8-13; XLVI, 13-28; XLIV).

Résumé des progrès de la captivité sous Nébucadnetsar (Jér., LII, 28-30).

Depuis la prise de Jérusalem (606 av. C.) jusqu'au décret de Cyrus, pour le rétablissement des Juifs (536 av. C. - 70 ans).

B. Fin de l'histoire des Juifs pendant la captivité. Babylone.

Babylone	Ezéchiel annonce la complète désolation de la Judée (XXXIII, 21-33)
587	Oracles contre Hammon, Moab, Edom, la Philistée, Tyr et l'Egypte (Ezéch., XXV, XXVII, XXVIII et XXXII). Appel d'Ezéchiel aux captifs (XXXIII . 1-20). Menaces contre les mauvais pasteurs; les Juifs seront rétablis. Prédications relatives au règne du Messie (Ezéch., XXXIV à XXXVII) (XVII fin). Prophétie sur l'Eglise et ses ennemis, et sur la conversion des Juifs XXXVIII et XXXIX).
573	Ezéchiel voit en vision le temple de l'avenir (XL à XVIII).
572	Dernière prophétie contre l'Egypte (XXIX, 17-21; XXX, 1-19).
570	Nébucadnetsar élève une idole (Dan., III).
569	Daniel interprète le second songe de Nébucadnetsar (Dan., IV, 1-27).
568-563	Accomplissement du songe de Nébucadnetsar; sa folie, sa guérison (IV, 28-37).
561	Evil-Mérodac, roi de Babylone, relâche Jéhojachin (Jojakin) (2 Rois, XXV 27-30. Jér., LII, 31-34).

558	Première vision de Daniel: les quatre bêtes (Dan., VII).
556	Festin de Belsatsar. Prise de Babylone (Dan., V). Vision de Daniel: le boue et le bélier (Dan., VIII).
538	Prière de Daniel pour la restauration de Jérusalem. Prophétie des septante semaines (Dan., IX. Ps. CII).
537	Daniel jeté dans la fosse aux lions Dan., VI).
536	Décret de Cyrus ordonnant la reconstruction du temple et la restauration des Juifs dans leur pays 2 Chron., XXXVI, 22, 23. Esdras, I, 1-4. Ps. CXXVI et LXXXV).
Jérusalem et Babylone	Psaumes composés pendant les souffrances et les afflictions de l'Eglise, particulièrement dans la captivité babylonienne (X, XIII, XIV, XV, XXV, XXVI, XXVII, XXXVI, XXXVII, XLIX, L, LIII, LXVII, LXXVII, LXXX, LXXXIX, XCII, XCIII, CXXIII, CXXX, CXXXVII).

§ 107. Depuis le décret de Cyrus (536 av. C.) jusqu'à la fin des prophéties de l'Ancien-Testament (420 à 397. - Environ 139 ans).

Dates et Lieux (av, J.C.)	EVENEMENTS
536 Jérusalem	A. Depuis le retour des Juifs jusqu'à la dédicace du second temple.

	Retour des Juifs. Cyrus restitue les vaisseaux du temple. Un autel est élevé (Esdras, I, 5-11 [2]; III, 1-7. Ps. LXXXVII, CVII, CXI-CXIV, CXVI, CXVII, CXXV, CXXVII, CXXVIII, CXXXIV).
535	Fondation du second temple, sous la direction de Zorobabel (Esdras, III, 8-13. Ps. LXXXIV et LXVI).
534	Les travaux du temple interrompus par les Samaritains (Esdras, IV, 1-5, 24. Ps. CXXIX).
Babylone	Dernière vision de Daniel (X à XII).
520 Jérusalem	Reprise des travaux du temple. Aggée et Zacharie excitent le peuple au travail et l'exhortent à la repentance (Esdras, IV, 24; V,1 Aggée, I, 1-11. Esdras, V, 2. Aggée. I, 12-15; II, 1-9. Zach., I, 1-6. Aggée, II, 10-23. Zach., I, 7-21; II à VI.
519	Les travaux du temple de nouveau interrompus, puis repris (Esdras, V, 3-17; VI, 1-13. Ps. CXXXVIII. Zach., VII et VIII).
516	Dédicace du second temple (Esdras, VI, 14-22. Ps. XLVIII, LXXXI, CXLVI à CL).
486	B. Depuis l'opposition des Juifs sous Xerxès jusqu'à la mort d'Haman. Violente opposition contre les Juifs sous Xerxès (Esdras, IV, 6).
464	Opposition sous le règne d'Artaxerce Longuemain (Esdras, IV, 7-23).

462 Suse	Artaxerce (Assuérus) renvoie la reine Vasti (Ester, I).
458	Esdras chargé de visiter Jérusalem (Esdras, VII).
451	Artaxerce épouse Ester (Ester, II, 1-20).
Jérusalem	Arrivée d'Esdras à Jérusalem. Il oblige les Juifs à renvoyer leurs femmes païennes (Esdras, VIII à X). Dernières prophéties de Zacharie (IX à XIV).
Suse	Mardochée découvre une conspiration contre Assuérus (Ester, II, 21-23).
453-452	Projet d'Haman de faire périr les Juifs; son insuccès. La fête de Purim (Ester, III à X).
445 Suse Jérusalem	C. Depuis la première mission de Néhémie jusqu'à la fin du Canon. Néhémie est chargé par Artaxerce de visiter Jérusalem et d'en reconstruire les murailles (Néh., I, II, 1-8). Arrivée de Néhémie à Jérusalem. Sanballat essaie d'entraver sa mission. Les ouvriers travaillent armés (Néh., II, 9-20; III et IV). Néhémie délivre les Juifs de l'usure qui les mine. Sa propre générosité (Néh., V). Les murailles achevées et bénies (Néh., VI et XII, 27-43).
Suse	Néhémie retourne en Perse (Néh., VII, 1-4).

Jérusalem	Seconde mission de Néhémie et réformation (Néh., VII à XIII, 3. Ps I et CXIX).
433	Oracles de MALACHIE contre la corruption qui a fait des progrès pendant l'absence de Néhémie.
428	Continuation des travaux réformateurs de Néhémie (Néh., XIII, 4-31).
397	Dernières prophéties de l'Ancien-Testament (Mal., III, 16-18; IV). Généalogies détachées, etc., insérées probablement lors de la clôture du canon (1 Chron., I à IX. Néh., XII, 10-26).

CHAPITRE IV.
HISTOIRE CIVILE ET MORALE DES JUIFS
DEPUIS MALACHIE JUSQU'A JEAN-BAPTISTE.

**SECTION Ire.-Esquisse de l'histoire civile des Juifs durant la période entre
l'Ancien et le Nouveau-Testament.**

§ 108. Sources historiques. - Quoique les livres historiques de l'Ancien-Testament ne renferment rien sur cette période qui leur est postérieure, plusieurs des événements qu'elle embrasse sont mentionnés dans la prophétie, et beaucoup d'entre eux servent à faire comprendre divers passages du Nouveau-Testament. Le tableau que nous donnons ici repose principalement sur les indications de Josèphe et sur celles des livres des Maccabées.

§ 109. Tableau chronologique.

	PALESTINE		PERSE, SYRIE, EGYPTE		EUROPE
413	Jéhojadah souverain sacrificateur.				
		405	Artaxerce Mnemon, Perse.	404	Euclide
		401	Mort de Cyrus le Jeune.	401	Retraite des dix milles.
				397	Zeuxis.
				389	Platon.

		381	Artaxerce Ochus, Perse. .		
373	Johanan souverain sacrificateur.				
				363	Mantinée. Mort d'Epaminondas.
				356	Naissance d'Alexandre.
351	Ochus, roi de Perse, transporte des Juifs près de la mer Caspienne.	350	L'Egypte reconquise par les Perses.		
341	Jadduah souverain sacrificateur.			345	Aristote
				338	Démosthènes
332	Alexandre, ayant détruit Tyr, visite	331	Alexandre défait les Perses: au	334	Apelles

	Jérusalem et transporte des Juifs à Alexandrie.		Granique, 334; à Issus, 333; à Arbèle, 331.		
324	Mort d'Alexandre. Partage du royaume.	324	Ptolémée Lagus, Egypte.		
321	Onias souverain sacrificateur.				
320	Ptolémée Lagus prend Jérusalem et emmène des Juifs à Alexandrie et à Cyrène				
312	Séleucus reçoit en partage la Syrie, Ere des Séleucides.	312	L'empire de Séleucus, depuis Antioche jusqu'aux Indes.		
306	Les possessions d'Alexandre				

	deviennent les quatre royaumes prédits par Daniel						
300	Simon-le-juste souverain sacrificateur.						
292	Eléazar souverain sacrificateur.	291	Séleucie construite sur le Tigre.				
285	La version des Septante à Alexandrie.	285	Denys d'Alexandrie détermine l'année solaire. <table border="1" data-bbox="703 1140 1003 1325"> <tr> <td>Egypte P. Philadelphie.</td> <td>Syrie</td> </tr> </table>	Egypte P. Philadelphie.	Syrie	285	Epicure
Egypte P. Philadelphie.	Syrie						
		280	<table border="1" data-bbox="690 1360 984 1545"> <tr> <td>Egypte</td> <td>Syrie Antiochus I.</td> </tr> </table>	Egypte	Syrie Antiochus I.	281 280	Théocrite Pyrrhos, roi d'Epire, entre en Italie.
Egypte	Syrie Antiochus I.						
				268 261	[Bérosus et Manéthon, Egyptiens].		
		261		264	Première		

			Egypte	Syrie Ant. II Théos.		guerre punique.
					258	Régulus, prisonnier.
251	Onias II souverain sacrificateur.					
246	Ptolémée Evergète offre des sacrifices à Jérusalem	247 246	Egypte 247 P. Evergète I.	Syrie 246 Sel. II. Callinic.		
					236	Archimède
		226	Egypte	Syrie Sel. III. Kéraun.		
		222	Egypte P. Philopater	Syrie Ant. III le Grand	220	Plaute. Annibal
216	Ptolémée Philopater, n'ayant pu				218 216	Seconde guerre punique.

	entrer dans le Saint des saints, veut exterminer les Juifs d'Alexandrie; il en est miraculeusement empêché.				Bataille de Cabnes.
				210	Zénon
203	Antiochus-le-Grand a la Palestine.	205	Egypte P. Epiphanes.	Syrie	
200	Formation de la secte des sadducéens.			202	Annibal défait en Afrique par Scipion l'Africain.
199	Scopas, général égyptien, recouvre la Judée pour le compte de son roi.				
198	Antiochus reprend la Judée.				

195	Onias III souverain sacrificateur.				
		190	Première armée romaine en Asie	190	Scipion l'Asiatique.
		187	Egypte Syrie Sel. IV Philop.		
		181	Egypte P. Philométor..	Syrie	
176	Héliodore, voulant piller le temple, en est empêché par un ange.	175	Egypte Syrie Ant. IV. Epiph. Ant. V. Eup.		
170	Antiochus Epiphane prend Jérusalem, tue 40,000 personnes et				

	souille le temple.								
167	Antiochus persécute les Juifs.								
165	Judas Maccabée purifie le temple et institue la fête de la dédicace.								
161	Mort de Judas Maccabée. Son frère Jonathan lui succède.	162	<table border="1"> <tr> <td>Egypte</td> <td>Syrie</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Démétr. Sol, défait et tué par Alexandre Balas</td> </tr> </table>	Egypte	Syrie		Démétr. Sol, défait et tué par Alexandre Balas		
Egypte	Syrie								
	Démétr. Sol, défait et tué par Alexandre Balas								
149	Onias bâtit en Egypte un temple semblable à celui de Jérusalem.	150	<table border="1"> <tr> <td>Egypte</td> <td>Syrie</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Alexandre Balas.</td> </tr> </table>	Egypte	Syrie		Alexandre Balas.	149	Troisième guerre punique; elle dure trois ans.
Egypte	Syrie								
	Alexandre Balas.								
		146	<table border="1"> <tr> <td>Egypte</td> <td>Syrie</td> </tr> </table>	Egypte	Syrie	148	Carthage détruite. Corinthe		
Egypte	Syrie								

			P. Physcon.	Démétrius Nicat.		détruite.		
144	Jonathan, tué par Tryphon, a pour successeur son frère Simon qui est nommé gouverneur par Démétrius.	144	<table border="1"> <tr> <td>Egypte P. Physcon.</td> <td>Syrie Ant. VI. Théos.</td> </tr> </table>		Egypte P. Physcon.	Syrie Ant. VI. Théos.		
Egypte P. Physcon.	Syrie Ant. VI. Théos.							
		143	Egypte	Syrie Tryphon				
141	La souveraineté et la sacrificature confirmées par les Juifs à Simon et à sa postérité.							
		139	Egypte	Syrie Antiochus VII.				
135	Les pharisiens.				136	Scipion Nasica,		

	Simon tué. Son fils Jean Hyrcan lui succède.				
130	Jean Hyrcan secoue le joug de la Syrie et se déclare indépendant. Il détruit le temple de Guérizim.	130	Egypte Syrie Demétr. Nic. II.	133	Tibérius Gracchus.
		127	Egypte Syrie Alexandre		
		123	Egypte Syrie Antiochus VIII.		
110	Les esséniens.	111	Egypte Syrie Antiochus IX.	111	Guerre de Jugurtha, cinq ans.
		116	Egypte P. Lathyrus.		

107	Aristobule succède à son père Hyrcan et prend le titre de roi.	108	Egypte	Syrie Ant. VIII et IX.	
106	Alexandre Jannée succède à son frère Aristobule et règne vingt-sept ans.				
				100	Naissance de Jules César.
		93 92	Egypte	Syrie (93) Philippe et Ant. X (92) Démétrius Euc.	
		88	Egypte P. Alexandre.	Syrie	88 Guerre civile. Marius et Sylla.
		83	Egypte	Syrie	

			Tigrane d'Arménie		
		81	Egypte Syrie P. Aulétès?	81	Premier discours de Cicéron.
79	Mort de Jannée. Alexandra, sa veuve lui succède, nomme son fils Hyrcan souverain sacrificateur et favorise les pharisiens.				
				71	Spartacus
70	Mort d'Alexandra. Hyrcan lui succède, mais doit céder la couronne à son plus jeune frère Aristobule	69	Egypte Syrie Antiochus XI.	69	Lucullus défait Mithridate et Tigrane.

65	<p>Pompée-le-Grand fait de la Syrie une province romaine.</p> <p>Hyrchan essaie de reprendre la couronne.</p>		<table border="1"> <tr> <td data-bbox="708 195 834 617">Egypte</td> <td data-bbox="834 195 980 617"> <p>Syrie</p> <p>Pompée en fait une province romaine .</p> </td> </tr> </table>	Egypte	<p>Syrie</p> <p>Pompée en fait une province romaine .</p>		
Egypte	<p>Syrie</p> <p>Pompée en fait une province romaine .</p>						
63	<p>Pompée, invoqué par Hyrchan et par Aristobule, se prononce pour le premier. Il prend Jérusalem et rend la Judée tributaire.</p>			63	<p>Conjuration de Catilina.</p>		
				60	<p>Premier triumvirat: Pompée, César, Crassus. Catulle</p>		
57	<p>Aristobule et son fils Alexandre s'étant</p>			57	<p>Salluste</p>		

	soulevés sont vaincus par Gabinius, gouverneur romain de Syrie.												
		55	<table border="1"> <tr> <td>Egypte</td> <td>Syrie</td> </tr> <tr> <td>P. Aulétès.</td> <td></td> </tr> <tr> <td>---</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Gabinuis (gouverneur romain)</td> <td></td> </tr> </table>	Egypte	Syrie	P. Aulétès.		---		Gabinuis (gouverneur romain)			
Egypte	Syrie												
P. Aulétès.													

Gabinuis (gouverneur romain)													
51	Crassus pille le temple.	51	<table border="1"> <tr> <td>Egypte</td> <td>Syrie</td> </tr> <tr> <td>Cléopâtre</td> <td>Gouverneurs romains.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>(51) Bibulus</td> </tr> <tr> <td></td> <td>(50) L. M. Scipion.</td> </tr> </table>	Egypte	Syrie	Cléopâtre	Gouverneurs romains.		(51) Bibulus		(50) L. M. Scipion.	50	Cornélius Nepos. Varron.
Egypte	Syrie												
Cléopâtre	Gouverneurs romains.												
	(51) Bibulus												
	(50) L. M. Scipion.												
				49	Bataille de Pharsale.								
47	Antipater, nommé par Jules César procurateur de la Judée, nomme son fils	47	<table border="1"> <tr> <td>Egypte</td> <td>Syrie</td> </tr> <tr> <td></td> <td>S. César.</td> </tr> </table>	Egypte	Syrie		S. César.	46	César réforme le calendrier.				
Egypte	Syrie												
	S. César.												

	Hérode gouverneur de Galilée, et Phasael de Jérusalem.					
44	Les murailles de Jérusalem reconstruites.			44	Mort de César Diodore de Sicile. Second triumvirat: Octave Antoine, Lépide.	
43	Antipater meurt empoisonné. Hérode et Phasael vengent sa mort.	43	Egypte	Syrie Cassius	42	Bataille de Philippe
40	Les Parthes, ayant pris Jérusalem, tuent Phasael, et mettent sur le trône Antigone, fils d'Aristobule.					

	Hérode s'enfuit à Rome et est nommé roi de Judée.								
		39	<table border="1"> <tr> <td>Egypte</td> <td>Syrie</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Les Parthes s'étant emparés de la Syrie (50), en sont chassés par Ventidius.</td> </tr> </table>	Egypte	Syrie	Les Parthes s'étant emparés de la Syrie (50), en sont chassés par Ventidius.			
Egypte	Syrie								
Les Parthes s'étant emparés de la Syrie (50), en sont chassés par Ventidius.									
		38	<table border="1"> <tr> <td>Egypte</td> <td>Syrie</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Ventidius.</td> </tr> </table>	Egypte	Syrie	Ventidius.		36	Lépide chassé du triumvirat.
Egypte	Syrie								
Ventidius.									
		34	<table border="1"> <tr> <td>Egypte</td> <td>Syrie</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Plaucus.</td> </tr> </table>	Egypte	Syrie	Plaucus.		33	Guerre entre Octave et Antoine.
Egypte	Syrie								
Plaucus.									
				31	Bataille d'Actium. Mécène.				
37	Hérode prend Jérusalem, tranche la tête								

	à Antigone et s'établit roi de Juda. Il règne trente-quatre ans.								
35	Hérode nomme Aristobule, frère de Marianne, sa femme, souverain sacrificateur, puis le fait mettre à mort.								
		30	<table border="1"> <tr> <td>Egypte</td> <td>Syrie</td> </tr> <tr> <td>L'Egypte devient prov. romaine sous Octave.</td> <td></td> </tr> </table>	Egypte	Syrie	L'Egypte devient prov. romaine sous Octave.		29	Horace
Egypte	Syrie								
L'Egypte devient prov. romaine sous Octave.									
		27	<table border="1"> <tr> <td>Egypte</td> <td>Syrie</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Messala C. .</td> </tr> </table>	Egypte	Syrie		Messala C. .	27	Octave empereur, avec le titre de César Auguste. Properce
Egypte	Syrie								
	Messala C. .								

25	Il reconstruit Samarie et l'appelle Sébaste.			25	Tite-Live.				
22	Il commence la reconstruction de Césarée. La Trachonite, l'Auranite et la Batanée s'ajoutent à son royaume.	22	<table border="1"> <tr> <td>Egypte</td> <td>Syrie</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Agrippa</td> </tr> </table>	Egypte	Syrie		Agrippa	21 20	Tibulle Ovide
Egypte	Syrie								
	Agrippa								
		13	<table border="1"> <tr> <td>Egypte</td> <td>Syrie</td> </tr> <tr> <td></td> <td>S. Saturninus et T. Volumnius.</td> </tr> </table>	Egypte	Syrie		S. Saturninus et T. Volumnius.		
Egypte	Syrie								
	S. Saturninus et T. Volumnius.								
17	Après deux ans de préparatifs, il commence les travaux d'agrandissement et d'embellissement du temple.								
6	Zacharie reçoit les oracles			5	Denys d'Halicarnasse.				

annonçant la
naissance de
Jean-Baptiste.
L'histoire du
Nouveau-
Testament
commence.

SECTION Ire.-Esquisse de l'histoire civile des Juifs durant la période entre l'Ancien et le Nouveau-Testament. (Suite)

§ 110. Les Juifs sous les Perses. - Après Néhémie (420 avant Christ), la Judée continua d'être soumise aux rois de Perse pendant près de cent ans. Elle cessa néanmoins de former un gouvernement distinct et fut annexée à la satrapie de Syrie. L'administration des affaires fut confiée au grand prêtre, sans autre contrôle que celui du gouverneur de la Syrie. Cette union du pouvoir civil et du pontificat fit bientôt des fonctions sacerdotales l'objet naturel de la plus haute ambition pour différents membres de la famille d'Aaron, et donna lieu fréquemment à de violents et honteux conflits.

§ 111. Alexandre (331 avant Christ). - Lors de la destruction de l'armée persane par Alexandre, la Syrie tomba au pouvoir de ce prince, et Tyr fut pris après une résistance opiniâtre. Alexandre marcha alors contre la Judée pour punir les Juifs, qui, oubliant le serment qui les liait au roi de Perse, avaient fourni aux Tyriens d'abondantes provisions, tandis qu'ils les avaient refusées à ce grand conquérant. Mais à ce que rapporte la tradition, comme il approchait de Jérusalem et qu'il vit le peuple s'avancer à sa rencontre en procession solennelle, ayant à sa tête le souverain sacrificateur Jaddua et toute la race des prêtres en habits sacerdotaux, Dieu inclina son coeur à l'indulgence et Alexandre pardonna. Il laissa aux Juifs la libre jouissance de leurs lois et de leur culte, les exempta du tribut durant leurs années sabbatiques, et lorsqu'il fonda la ville d'Alexandrie, il y établit un grand nombre de Juifs et leur accorda les mêmes privilèges qu'à ses sujets grecs. Lors du démembrement de l'empire d'Alexandre, la Judée échut en dernier lieu à Ptolémée Lagus et forma ainsi une partie de la monarchie égyptienne. Ce prince transporta un grand nombre de Juifs à Alexandrie, confirma leurs privilèges, et éleva même quelques-uns d'entre eux à de hautes fonctions gouvernementales ou administratives. Par des déportations successives et par des émigrations volontaires, l'Égypte ne tarda pas à devenir et resta longtemps un centre important et considérable de la population juive. On verra plus bas quelles furent les conséquences et l'influence morale de ce fait dont l'importance ne frappe pas au premier abord. Sous le règne de Ptolémée Lagus, la prospérité des Juifs s'accrut et se développa considérablement par les soins éclairés d'un grand prêtre qui joignait à une grande piété de grands talents «administrateur, Simon-le-Juste. Il répara et fortifia la ville et le temple au moyen de hautes et solides

murailles, et construisit un immense réservoir d'eau "aussi grand qu'un lac." On dit qu'il compléta le canon de l'Ancien-Testament en y ajoutant les livres d'Esdras, d'Aggée, de Zacharie, de Néhémie, d'Ester et de Malachie. Les Juifs affirment aussi que Simon fut "le dernier de la grande synagogue" qui aurait compté cent vingt membres, parmi lesquels on distingue entre autres Esdras, Aggée, Zacharie, Néhémie et Malachie. On donne le nom de grande synagogue à une succession d'hommes pieux et dévoués à leur patrie, qui se sont fait remarquer après la captivité par leur zèle à recueillir et à réviser ou rédiger les livres sacrés, et à fixer ou améliorer les institutions civiles et religieuses de leur pays. Simon mourut l'année 291 avant Jésus-Christ.

Après que la nation juive eut été tributaire des rois d'Egypte, l'espace d'un siècle environ (durant les soixante dernières années elle jouit d'une tranquillité presque continue sous leur domination), elle passa, sous le règne d'Antiochus-le-Grand, aux rois de Syrie (198 ans avant Christ). Le pays fut divisé en cinq provinces, dont trois situées à l'ouest du Jourdain, savoir: la Galilée, la Samarie et la Judée (depuis cette époque la contrée tout entière fut souvent appelée Judée); et deux à l'est, la Trachonite et la Pérée. Les Juifs continuèrent néanmoins à être gouvernés par leurs propres lois, sous la direction du grand prêtre et du conseil de la nation. La Judée, placée entre la Syrie et l'Egypte, eut beaucoup à souffrir des guerres fréquentes qui éclataient entre ces deux pays. Les malheurs auxquels cette situation l'exposait étaient aggravés par l'égoïsme, la cupidité et la mauvaise conduite de ses grands prêtres et de ses chefs, et par la corruption croissante du peuple.

§ 112. Les Syriens (170 avant Christ). - Dieu jugea à propos de punir les Juifs de leur infidélité par la main d'Antiochus Epiphane, roi de Syrie, qui vint et saccagea la ville et le temple de Jérusalem avec des circonstances presque incroyables de cruauté et de profanation, et tua ou réduisit en esclavage un grand nombre de ses habitants. Pendant trois ans et demi ils furent complètement privés de leurs droits civils et religieux. Le sacrifice journalier fut supprimé; le temple lui-même fut consacré par Antiochus à Jupiter, dont la statue fut élevée sur l'autel des holocaustes; l'observation de la loi de Dieu fut prohibée sous les peines les plus sévères; toute copie des écrits sacrés qui put être saisie fut brûlée; et le peuple fut contraint, sous peine de mort, de sacrifier aux idoles. Jamais les Juifs n'avaient été en butte à une aussi furieuse persécution. Un grand nombre apostasièrent, un

petit reste continua de demeurer fidèle: ces événements furent sans doute entre les mains de Dieu un moyen d'appeler l'attention des païens sur ces grands principes auxquels tant de Juifs demeuraient attachés au péril de leur vie.

.
§ 113. Les Asmonéens. - A la fin, Dieu suscita un libérateur à son peuple dans la noble famille des Asmonéens. Mattathias, prêtre éminent par sa piété et sa fermeté, et père de cinq fils, encouragea le peuple par son exemple et ses exhortations à “se lever pour la loi;” et ayant rassemblé autour de lui un grand nombre d'hommes sûrs et fidèles, il entreprit de délivrer la nation de l'oppression et de la persécution des Syriens, et de rétablir le culte du Dieu d'Israël; mais comme il était déjà très-âgé lorsqu'il s'engagea dans cette entreprise difficile, il ne vécut pas assez pour en voir l'accomplissement. A sa mort, son fils aîné, Judas, lui succéda dans le commandement de l'armée (163 avant Christ), et fut vaillamment secondé par ses quatre frères, particulièrement par Simon, le plus âgé d'entre eux, qui était un homme d'une sagesse remarquable. Leur devise, écrite sur leur étendard, portait ces paroles de l'Exode, XV, 11 Qui est semblable à toi parmi les dieux, ô Jéhovah ? en hébreu *Mi kamoka Baelim, Iehovah*; et des lettres initiales de ces mots: M. K. B. I. fut formé le mot Maccabi ou Maccabée, qui devint le surnom de la famille, et fut appliqué aussi à tous ceux qui embrassèrent leur cause.

Après plusieurs victoires remportées sur les troupes d'Antiochus, Judas s'empara de Jérusalem et du temple. Son premier soin fut de les purifier l'un et l'autre de toute trace «idolâtrie. Le temple fut de nouveau consacré au service de Dieu, et les sacrifices journaliers furent rétablis. Cette nouvelle dédicace du temple et la renaissance du culte fut toujours dans la suite célébrée par une fête annuelle qui durait huit jours. Elle tombait à l'époque du solstice d'hiver, et fut appelée la fête de la Dédicace (Jean, X, 22).

.
§ 114. La Judée sous les Maccabées. - Sous les princes Maccabées, la Judée devint un état libre, défendu par des troupes régulières, de fortes garnisons et par des alliances avec toutes les puissances étrangères, Rome même comprise. Le pays commença à recouvrer sa fertilité et sa tranquillité premières, et ses limites s'étendirent du côté de la Syrie, de la Phénicie, de l'Arabie et de l'Idumée. Cette prospérité toutefois fut de courte durée. La décadence de l'Égypte et de la Syrie, et l'extension graduelle de la puissance

romaine, amenèrent bientôt la destruction de la république juive. Pompée pénétra avec son armée en Judée, assiégea et prit Jérusalem, et rendit la Judée tributaire de Rome, tout en la laissant sous le gouvernement des princes Maccabées.

Le dernier de cette famille fut vaincu et déposé par Hérode-le-Grand, iduméen de naissance, mais professant la religion juive, protégé par Rome, et allié par Marianne sa femme avec la famille des Asmonéens. Il agrandit le territoire du royaume, mais restreignit et réduisit le pouvoir de la souveraine sacrificature, qui, au lieu de demeurer une charge héréditaire et à vie, fut dès-lors livrée, quant au choix du titulaire et à la durée des fonctions, aux caprices et à l'arbitraire du monarque. Hérode fut un cruel tyran pour le peuple; il le fut même pour ses propres enfants, dont il fit périr trois de mort violente. Esclave de ses passions, il n'était pas scrupuleux sur le choix des moyens qui pouvaient satisfaire son ambition. Pour plaire aux Juifs et les conserver plus sûrement sous sa domination, sans doute aussi pour ériger un monument durable à sa gloire, il répara le temple de Jérusalem à grands frais et ajouta beaucoup à sa magnificence.

.
§ 115. Les Hérodes. - C'est dans la trente-sixième année du règne d'Hérode, Auguste étant empereur de Rome, que le Sauveur du monde naquit.

Hérode eut pour successeur, dans une partie du gouvernement de la Palestine, son fils Archélaüs, qui se conduisit avec une grande cruauté, et qui, dans la dixième année de son règne, sur une plainte faite contre lui par les Juifs, fut exilé par Auguste à Vienne, dans les Gaules, où il mourut. Publius Sulpitius Quirinius (qui, selon la manière d'écrire son nom en grec, est appelé par Luc Cyrénus), président de Syrie, fut alors envoyé pour réduire en province romaine les contrées sur lesquelles Archélaüs avait régné; et un gouverneur fut donné à la Judée sous le titre de procurateur, subordonné au président de la Syrie.

Durant le ministère de notre Sauveur, la Judée et la Samarie furent gouvernées par un procurateur romain, qui avait le droit de vie et de mort; tandis que la Galilée était administrée, sous l'autorité des Romains, par Hérode Antipas, un des fils d'Hérode-le-Grand, qui reçut le titre de tétrarque.

SECTION II. - Esquisse de l'histoire morale et religieuse des Juifs pendant la période comprise entre l'Ancien et le Nouveau-Testament.

§ 116. Conséquences des rapports des Juifs avec les païens. - Entre la clôture du canon de l'Ancien-Testament et les temps de notre Seigneur, les Juifs nous apparaissent sous un jour un peu nouveau. Leur commerce avec les Gentils, à Babylone et ailleurs, et les châtiments sévères qu'ils avaient reçus, diminuèrent leur tendance à l'idolâtrie et les rendirent plus fermes dans la profession de leur propre foi. Les Ecritures furent plus fréquemment consultées et étudiées que sous la monarchie, et des synagogues furent établies dans la plupart des villes de la Palestine.

Les relations des Juifs avec les autres nations devinrent durant cette même période plus générales. De bonne heure, déjà à l'époque de la captivité, ils fondèrent une colonie en Egypte, violant ainsi la loi (Deut., XII) et affaiblissant les liens qui les rattachaient à la sainte cité. Leurs anciens rapports avec l'Egypte avaient été un châtiment, et maintenant ils devenaient un piège. Par choix ou par nécessité ils s'établirent encore dans l'Asie-Mineure, en Grèce, en Afrique et en Italie, tellement qu'à l'apparition de notre Seigneur, il y avait à peine une contrée dans tout l'empire romain où l'on ne pût trouver une colonie juive. C'était donc presque littéralement qu'on pouvait dire qu'il y a "dans toute ville" des gens qui prêchent Moïse (Actes, XV, 21).

Une des conséquences de cette dissémination des Juifs au milieu des nations, fut que la langue originale de la Palestine, qui avait été, comme nous l'avons vu, soumise à tant d'influences diverses (Ire partie, § 22), fut oubliée par la plupart des Juifs, et que le grec devint aussi commun que l'araméen dans les villes de la Judée. De là la traduction de l'Ancien-Testament en grec; de là encore l'adoption par les Juifs, dans leur foi plus pure, de quelques-unes des absurdités de la philosophie païenne. De là aussi chez les païens une connaissance étendue des saintes Ecritures, et dans tout l'Orient l'attente générale de la venue du Messie.

§ 117. Autres influences d'un caractère religieux. Les sectes. - La plupart des rites de la loi tiraient leur importance de leur caractère symbolique. C'étaient des doctrines en action; et quoique quelques-unes eussent pour but simplement de maintenir les Juifs isolés, ou tout au moins distincts des nations voisines, la plupart renfermaient des leçons de moralité et de piété, ou servaient à fixer l'attention sur la mission et l'oeuvre du Messie. Vers la fin de cette période cependant, tout ce qu'il y avait de spirituel dans la loi fut mis de côté; la partie rituelle ou matérielle fut seule considérée. De là surgirent une multitude de sectes, et la connaissance de leurs dogmes est nécessaire pour comprendre diverses allusions de notre Seigneur. Cette connaissance, en outre, est saintement instructive en nous éclairant sur la disposition de la nature humaine à se laisser séduire, et sur ses tendances dans notre propre époque. Nous pouvons remarquer en effet en Judée la direction que l'esprit humain prend partout toutes les fois que la vraie religion tombe en décadence. Ce fut, en premier lieu, la tendance traditionnelle, sous l'influence de laquelle des éléments humains étrangers se mêlèrent aux éléments divins. Des formes qui comprimèrent et détruisirent la substance de la piété furent substituées à celles qui en découlaient; la loi fut annulée par les traditions, A la place du fond et de la réalité se placèrent les cérémonies mortes. Ce fut le pharisaïsme ou le judaïsme légal.

Mais les extrêmes tendent naturellement à maintenir l'équilibre en se faisant contre-poids l'un à l'autre. On le vit bientôt.

Les additions étrangères introduites par une secte furent désavouées par une autre; mais avec le rejet de ces additions vint à son tour l'abandon de beaucoup de choses vraies. De là sortit le sadducéisme ou le judaïsme rationaliste, aboutissant souvent à l'incrédulité. En date, il était plus ancien que le pharisaïsme, mais il ne se développa que lorsque l'autre système eut commencé à prévaloir. Ni l'une ni l'autre de ces erreurs ne pouvait satisfaire les besoins d'hommes d'une dévotion plus ardente. Les pharisiens croyaient trop, les sadducéens pas assez. Les uns et les autres, dans l'opinion d'une troisième secte, se trompaient sur le sens vrai de l'Écriture, lequel n'est pas à

la surface, mais caché, et, selon eux, ne peut être découvert que par une méditation profonde et par des interprétations allégoriques. De là naquirent les esséniens, les représentants du monachisme dans tous les âges. Combien il est facile de se préserver des erreurs d'autrui, tout en professant soi-même des erreurs non moins funestes !

Il est digne de remarque que les trois principales sectes grecques, les stoïciens, les épicuriens et les pythagoriciens, ne différaient pas beaucoup de ces sectes juives. Sir John Malcolm a également montré que les trois grandes sectes mahométanes sont tombées dans les mêmes erreurs. Les sunnites sont les traditionnistes, les shiïtes s'en, tiennent au Koran, et les soofis cherchent leur religion dans ce que Mahomet appelle "la sensation divine intérieure." (Hist. de la Perse, chap. XXII.)

Après le temps de notre Seigneur, ces sectes furent connues sous des noms différents. Les pharisiens s'appelèrent successivement rabbinistes, c'est-à-dire disciples des rabbins ou grands docteurs; cabalistes, c'est-à-dire traditionnistes; et talmudistes. Ceux qui suivaient la doctrine des sadducéens sur la supériorité du texte littéral du Pentateuque, tout en ne professant pas leurs autres erreurs, étaient appelés karaïtes ou scripturistes. Les esséniens enfin sont connus dans l'histoire sous le nom de thérapeutes, c'est-à-dire médecins de l'âme: quelques-uns pensent cependant que ce nom était donné à une secte semblable, mais un peu différente de celle des esséniens (Burton's Bampton Lecture, note 32; et Hist. de l'Eglise de Néander, I).

§ 118. L'Ecriture et la tradition. - Il est bon de remarquer que, tandis que les pharisiens se servaient de la tradition pour découvrir la vérité, les sadducéens employaient dans le même but les raisonnements de la logique, comme firent plus tard aussi les scolastiques; et que ces sectes devaient leur origine aux tendances ordinaires de la nature humaine et au relâchement de la vie religieuse spirituelle. La grande question débattue entre elles roulait du reste sur l'étendue de l'autorité de la tradition. Le sadducéen, bien que disposé à en

tenir compte pour l'interprétation de l'Écriture, ne lui reconnaissait aucune autorité; le pharisien, au contraire, la recevait comme divine.

§ 119. La tradition juive. - L'ensemble des données de la tradition, objet des disputes dont on vient de parler, fut recueilli dans le second siècle, ou peut-être un peu plus tard, par des docteurs juifs, et principalement par le rabbin Judah, surnommé le saint, descendant de Gamaliel (Lightfoot) et favori de l'un des Antonin.

La collection fut appelée Mishna ou répétition (en grec). Les docteurs subséquents y ajoutèrent divers commentaires, sous le nom de Gemara (complément); et les deux mots Mishna et Gemara furent réunis sous le nom commun de Talmud, dérivé d'un mot hébreu qui signifie enseigner. La Mishna, avec les commentaires recueillis par les rabbins juifs dans le quatrième ou le cinquième siècle, reçut le nom de Targum de Jérusalem. Les commentaires du Targum de Babylone furent rassemblés dans le sixième siècle par les rabbins résidant dans cette ville. La Mishna, ou le texte, est la même dans les deux. Les traditions qui la composent remontent à environ 300 ans avant Jésus-Christ, et, sauf les interpolations, elles sont sans doute telles que notre Seigneur les trouva aux jours de son ministère. Il y a dans le 'Talmud beaucoup de commentaires critiques et grammaticaux sur le texte des Écritures. Ces commentaires, avec d'autres dont la tradition les a enrichis, furent réunis en un seul livre, sous le titre de Masora ou tradition. Toutefois cette origine des commentaires masorétiques n'est pas généralement admise. Quelques écrivains juifs soutiennent que la plus grande partie est aussi ancienne que les jours de Moïse. Kimchi et d'autres pensent qu'ils ont commencé avec la révision des manuscrits de l'Écriture par Esdras; d'autres encore (parmi lesquels Aben Ezra, 1150) prétendent qu'ils prirent naissance dans l'école de Tibériade, entre le troisième et le sixième siècle après Jésus-Christ. Eichhorn croit pouvoir démontrer qu'ils ne sont pas le produit d'une seule époque, mais qu'ils ont été écrits à de longs intervalles, et quelques-uns à une époque comparativement moderne. Ils ont tous été publiés dans la Bible

rabbinique de Bomberg (Venise, 1518-36). Ils sont imprimés à côté du texte et à la fin de chaque livre. Des extraits de cette Masora (sous le titre de Petite Masora) ont été souvent réimprimés, et on en trouve des fragments dans presque toutes les éditions hébraïques des saintes Ecritures. C'est aux Masorètes probablement que nous devons les points-voyelles, les accents et la plupart des corrections du texte imprimé, en même temps qu'une masse de renseignements curieux, mais peu importants du reste, sur les mots et les lettres de l'Ecriture. Quelques-unes de leurs corrections ont un caractère critique: elles indiquent la véritable division et relation des mots (Ps. LV, 16; CXXIII, 4); la transposition, l'altération ou l'omission de consonnes (1 Rois, 45. Ezéch., XXV, 7. Amos, VIII, 8); - grammatical et orthographique, comme dans divers passages du Pentateuque et Ezéch., XXVII, 5; - et euphémistique ou explicatif, (1 Sam., V, 6; VI, 4. Deut., XXVIII, 17. 2 Rois, XVIII, 27. Esaïe, XXVI, 12).

Les Masorètes indiquent sept passages, dans lesquels des mots doivent être lus (keri) dans l'hébreu, qui ne sont pas écrits (kethib) (2 Sam., VIII, 3; XVI, 23); et cinq où des mots sont écrits qui doivent être supprimés (2 Rois, V, 18, etc.). Ils se sont fait, en outre, une affaire importante de compter les mots et les lettres de chaque livre aussi bien que les constructions et les formes inusitées, et de noter beaucoup de faits sans valeur par eux-mêmes, mais qui prouvent, par le soin qu'ils ont pris d'accumuler des observations de ce genre, avec quel scrupule ils ont sauvegardé l'intégrité du texte sacré. Ils ont observé, par exemple, que, dans le Pentateuque, la lettre du milieu se trouve Lév., XI, 42; le mot du milieu, Lév., X, 13; le verset du milieu, Lév., XIII, 13. - Dans les Psaumes, la lettre du milieu est Ps. LXXX, 14; et le verset du milieu, Ps. LXXVIII, 36. Ils notent aussi le nombre de fois que chaque lettre est employée dans chaque livre et dans la Bible entière. Pour d'autres échantillons de leur manière de faire, voyez De Wette, introd.; Walton, prolég.; Buxtorf, Tibérias. Les lettres du milieu étaient écrites, et sont même imprimées, soit hors de leur place, soit avec un caractère particulier, et les cabalistes leur attribuent un sens spirituel profond.

.
§ 120. La Cabale. - La Cabale (ou reçue) était une interprétation mystique de l'Écriture, qu'on disait avoir été reçue de Dieu par Adam, Abraham et Moïse, et transmise par Josué aux soixante-dix anciens et à leurs successeurs, les docteurs rabbiniques. Le mot est aussi appliqué à tout le système de philosophie en honneur parmi les rabbins, qui supposaient que chaque lettre de l'Écriture renfermait un mystère (voyez des exemples, Ire partie, § 117).

.
§ 121. Pharisiens et sadducéens. - Les pharisiens formaient la secte la plus nombreuse chez les Juifs (1). Leur nom signifie interprètes ou séparés, et on le dérive, soit de ce qu'ils expliquaient la loi par la tradition, soit de ce qu'ils s'estimaient plus saints que les autres et paraissaient ainsi vouloir se séparer du reste des hommes (2) (Jean, VII, 49). Ils représentaient l'esprit légal du judaïsme; et comme ils reflétaient plus fidèlement le caractère national, leur secte était la plus en faveur parmi le peuple. Ils comptèrent parmi les ennemis les plus acharnés de notre Seigneur.

Tel était leur caractère général: chez quelques-uns cependant la religion était l'expression d'un zèle honnête et louable, mais mal dirigé (Rom., X, 3). Les sadducéens tirent leur nom soit de Tzédek, justice, soit de Tsadok, le pupille d'Antigone Sochaeus, le premier docteur en Mishna et président du grand sanhédrin (av. J.-C. 250). Ils rejetaient l'autorité de la tradition, et regardaient avec défiance toutes les révélations postérieures à Moïse. Ils s'opposaient à tout développement de la vérité divine, même à des doctrines dont le germe se trouvait déjà dans le Pentateuque; de sorte qu'ils méconnaissaient souvent en pratique les livres même qu'ils faisaient en apparence profession de recevoir. Avec ce point de départ, ils niaient la doctrine de la résurrection et de l'immortalité de l'âme. Leur négation de l'existence des anges et des esprits ne peut se baser sur aucun principe, si ce n'est qu'une fois que les hommes ont une tendance sceptique, leur doute les conduit insensiblement à l'incrédulité. Les préceptes de la loi étaient les seules parties qu'ils regardassent comme positives; tout le reste leur paraissait

incertain. Sans nier formellement la Providence, ils plaçaient Dieu aussi loin que possible, comme spectateur inactif des affaires de l'univers, et ils étaient conduits par cette vue à une espèce de déisme qui finissait par détruire toute l'autorité de la révélation. Leurs doctrines étaient favorablement accueillies surtout par les jeunes gens de Judée, et produisaient chez eux (au dire de Josèphe) une disposition à la froideur et à la sécheresse de coeur. Les sadducéens étaient ordinairement des personnes de condition, menant une vie aisée et mondaine, et n'ouvrant leur esprit à aucune sainte aspiration. Par leur position, ils avaient obtenu quelques-uns des postes les plus importants du pays. Caïphe, qui condamna notre Seigneur, était un sadducéen (Actes, IV, 6; V, 17); et Josèphe dit qu'Hérode, qui fut si vivement impressionné par les discours de Jean-Baptiste (Matth., XIV, 2), appartenait aussi à cette secte. Il fournit ainsi un exemple éclatant du pouvoir de la conscience sur un système d'incrédulité, qu'il avait embrassé bien plus par le coeur sans doute que par la tête.

.

§ 122. Les Galiléens et les hérodiens. - A côté des pharisiens se placent les Galiléens, du moins quant à leurs tendances religieuses, car ils différaient beaucoup au point de vue des opinions politiques.

Ils descendaient de ce Judas de Galilée (Gamala) qui, lors de l'établissement de l'impôt, soutint que toute domination étrangère était antiscrituraire, et que Dieu était le seul roi des Juifs.

Regardant comme contraire à la loi de prier pour les princes étrangers, ils faisaient leurs sacrifices à part. Comme notre Seigneur et ses disciples étaient de Galilée, les pharisiens affectèrent de les confondre ou de les identifier avec cette secte.

Les plus violents probablement, des partisans de cette idée, furent appelés zélotes. Ils apparurent immédiatement avant la destruction de Jérusalem, et sont peut-être mentionnés Actes, XXI, 38.

Une classe meilleure et plus respectable de zélotes est mentionnée Actes, XXI, 20; XXIII, 3.

Quant aux hérوديens ils étaient plutôt sadducéens quant à leurs doctrines (Cf. Marc, VIII, 15 avec Matth., XVI, 6); mais la question religieuse était en général absorbée chez eux par l'idée politique. Ils étaient partisans quand même du gouvernement d'Hérode, et par conséquent de la domination romaine, et s'efforçaient par tous les moyens, bassesses et flatterie, de se concilier la faveur des conquérants du pays, au détriment même des moeurs nationales de leur patrie. C'est sans doute cette union avec l'idolâtrie, basée sur le sable mouvant d'une politique tout humaine, que notre Seigneur appelle le levain d'Hérode.

.
§ 123. Les esséniens. - Les esséniens sont évalués, par Philon, au nombre d'environ 4,000, et tiraient probablement leur origine de l'Egypte. Ils renonçaient aux plaisirs et aux agréments de la vie et professaient un fatalisme exagéré (Matth., XIX, 12. Col., II, 16-19).

Quelques parties de Jean sont supposées renfermer des allusions à leurs doctrines; mais comme ils vivaient isolés et séparés de la masse du peuple juif, ils ne sont pas formellement mentionnés dans les récits du ministère de notre Seigneur.

.
§ 124. Les scribes. - Les scribes formaient une corporation savante et non une secte religieuse. Leur occupation était de faire des copies de la loi et de l'expliquer. De là vient qu'ils étaient appelés hommes de loi ou docteurs de la loi (Matth., XXII, 35. Cf. Marc, XII, 28. Luc, V, 17, 21). En religion, ils appuyaient généralement les pharisiens et sont d'ordinaire mentionnés avec eux (Matth., XXIII), bien que cependant toutes les sectes eussent des amis et des adhérents parmi les scribes (Matth., II, 4).

Les scribes du peuple étaient probablement des membres laïques du sanhédrin; ce corps se composait de soixante-douze membres, d'entre lesquels vingt-quatre étaient prêtres, et vingt-quatre anciens (Cf. Apoc., IV, 4); il est probable que les scribes du peuple formaient le reste (voyez 1 Chron., XXVII, 32).

§ 125. Prosélytes de la justice. Les prosélytes formaient, au temps de notre Seigneur, une classe très-nombreuse. Ce nom désignait ceux des Gentils qui s'étaient soumis aux obligations de la loi. Ils se rassemblaient pour offrir leurs sacrifices au Dieu d'Israël dans la cour extérieure du temple. Les pharisiens se donnaient beaucoup de peine pour faire des prosélytes, et ils étaient aidés dans leurs efforts par l'autorité expirante des anciennes religions et par la vénération croissante que les païens professaient pour le Dieu des Juifs. Comme ces docteurs n'avaient pas une idée juste de leur propre religion, ils ne pouvaient la communiquer à d'autres; leurs prosélytes, par conséquent, ne faisaient trop souvent que changer de superstitions, ils étouffaient les cris de leur conscience et devenaient ainsi plus qu'auparavant "les enfants de la géhenne." Ils étaient appelés les prosélytes de la justice, et on les compta souvent parmi les ennemis les plus ardents de la foi chrétienne.

§ 126. Prosélytes de la porte. - Il y avait encore un grand nombre de Gentils appelés (dans les derniers temps) les prosélytes de la porte (3), qui se contentaient de renoncer à l'idolâtrie pour adorer le vrai Dieu et qui s'abstenaient de toute pratique païenne. Ils avaient entendu parler d'une manière générale de la venue du Messie, et ne partageaient pas à son égard les préjugés des Juifs. Aussi la nouvelle religion fit-elle de grands et rapides progrès parmi eux.

Ils sont appelés dans le Nouveau-Testament des hommes pieux, craignant Dieu, ou qui servaient Dieu, et des prosélytes religieux (Actes, XIII, 16, 43); ils paraissent avoir été nombreux à Damas et à Thessalonique (XIII, 50; XVII, 4. Voyez aussi X, 2).

§ 127. Les Samaritains. Les Samaritains revendiquaient leur place et leurs droits dans l'alliance mosaïque, mais notre Seigneur les distingue des brebis perdues de la maison d'Israël aussi bien que des Gentils (Matth., X, 5, 6). Ceux du temps de notre Seigneur provenaient des colons qui furent envoyés par le roi d'Assyrie pour repeupler la Samarie après que les dix tribus eurent été

emmenées en captivité (2 Rois, XVII). Un des prêtres captifs leur fut envoyé pour les instruire, et quoique dans le commencement ils considérassent Dieu comme une sorte de divinité tutélaire, et qu'une grande partie de leur système religieux fût corrompue, ils sollicitèrent dans la suite leur réunion avec les Juifs. Dans cette vue, Sanballat, le cusite (non pas le Sanballat de Néhémie, XIII, 28), obtint la coopération d'un prêtre juif, Manassé, que les Juifs avaient banni. Avec son concours, il réussit à attirer dans la Samarie un grand nombre de personnes. Ils élevèrent alors sur le mont Guérizim un temple indépendant qui resta debout jusqu'aux jours de Jean Hyrcan (109 av. J.-C.), et ils célébrèrent le culte dans des conditions qui leur parurent plus conformes aux prescriptions de la loi mosaïque. Leur foi et leurs pratiques se fondaient sur le Pentateuque seul, et ils rejetaient, en bloc tous les autres livres inspirés. Cette séparation fut permise de Dieu pour amener un plus grand bien. Le texte samaritain de la loi a été soigneusement conservé et l'inimitié qui existait entre les Juifs et les Samaritains rendit les uns et les autres jaloux de conserver dans sa plus entière pureté leur texte respectif. Les Samaritains étaient, du reste, exempts de cette fierté et de cette étroitesse qui distinguaient leurs voisins. A cause de leur origine bâtarde et du mépris dont ils étaient l'objet tout autour d'eux, ils se faisaient probablement une plus juste idée de la grandeur de l'Evangile et de son caractère d'universalité. Ils considéraient toutes les nations comme appelées au même titre à participer à ses bénédictions. Ils reçurent aussi du Seigneur une des premières et des plus expresses déclarations qu'il était en effet le Messie (Jean, IV), et ils sont souvent mentionnés par lui dans le cours de son ministère.

Comme ils ne recevaient que le Pentateuque, il est particulièrement intéressant de noter les passages sur lesquels, à cette époque, ils appuyaient leur foi à la venue du Sauveur. Ils citaient Deut., XVIII, 15-19, et concluaient qu'il est le Sauveur du monde, de Gen., XII, 3; XXII, 18; XXVI, 4; XXVIII, 14, etc. Après les jours de notre Seigneur, il s'éleva trois sectes parmi eux; deux d'entre elles, fondées l'une par Simon le magicien, et l'autre par son disciple Ménandre, subsistèrent pendant plusieurs siècles, et furent souvent

confondues par les écrivains païens avec les chrétiens. Ajoutons que les sectes nombreuses dont on vient de parler dans ce chapitre ne sont pas un phénomène isolé, renfermé dans les contrées et les temps dans lesquels elles ont paru. Elles sont la représentation fidèle de la nature humaine dans tous les temps; les préceptes et les vérités qui les concernent ne nous sont pas moins applicables à nous-mêmes.

(1) Josèphe en compte six mille, principalement d'entre les prêtres. On fait remonter leur origine à l'an 135 avant Christ.

.

(2) Voyez Lightfoot's Hor. héb. sur Matth., XV, 2, § 4.

.

(3) Ce nom fut ignoré des commentateurs chrétiens jusqu'au quatorzième siècle. (Lardner). On le trouve chez Maïmonides (en 1200); il est certain, du reste, que cette classe d'hommes existait aux jours de notre Seigneur.

CHAPITRE V.
LES ÉVANGILES.
Introduction.

§ 128. Christ, fin de l'ancienne alliance et commencement de la nouvelle.

- Nous arrivons maintenant au Nouveau-Testament, la dernière et la plus complète des révélations de Dieu. L'ancienne dispensation n'avait rien amené à la perfection. Outre les abus dont elle fut entachée, elle était par elle-même incomplète (Gal., III, 21. Hébr., VII, 18; IX, 9, 11). Tout ce qui manquait à l'ancienne alliance se trouve comblé, complété et accompli par l'incarnation, la vie et la mort de notre Seigneur: il vint comme centre et sujet de l'Évangile. Ces faits forment la matière des Évangiles, comme leur développement constitue celle des Épîtres. Jésus-Christ est en réalité lui-même l'Évangile. Sa venue et son oeuvre, indépendamment même de ce qu'il a directement enseigné, constituent la bonne nouvelle d'une grande joie pour tout le peuple. Fallait-il un sacrifice réel et effectif pour le péché, dans lequel les rites de la loi trouvassent leur accomplissement et leur fin ? Ce sacrifice a été offert. Demanderons-nous un parfait modèle de vie? Cet exemple, il nous l'a donné quand il a habité parmi nous, et l'immortalité, il l'a rendue évidente, non pas tant par sa prédication et ses promesses, que par le fait même de sa résurrection d'entre les morts. Il n'y a en vérité dans la religion aucune question essentielle à connaître que la vie de Christ n'ait pas résolue. En lui nous voyons Dieu lui-même révélé, sa miséricorde, sa justice, sa fidélité et sa puissance; et en lui nous n'apercevons pas moins clairement notre propre nature: nous reconnaissons notre corruption dans ses souffrances, nos devoirs dans son exemple; et si nous vivons dans sa communion, nous pressentons notre dignité future dans son ascension et dans sa gloire.

§ 129. Particularités de son enseignement. - Ce double but de notre Seigneur, d'accomplir l'ancienne institution et d'être lui-même le fondement

d'une nouvelle, explique dans les Evangiles certaines particularités qui, sans cela, seraient inexplicables.

De là, par exemple, le fond et même la forme de l'enseignement du Sauveur. Les types et les prédictions, qui avaient été dans les temps anciens comme un dépôt de la vérité spirituelle, il les accomplit. Il donne souvent ses leçons en paraboles, éprouvant les coeurs des hypocrites et des indifférents, et rappelant à tous le véritable caractère de leur propre dispensation. Ses actes sont souvent symboliques pour la même raison. Il lave les pieds de ses disciples; il prend de petits enfants et les place au milieu d'eux; et dans ses miracles, il a constamment en vue ce double objet, de montrer, par des exemples clairs et positifs, comment il faut interpréter l'ancienne loi, et de faire connaître les mystères de son propre royaume.

.
§ 130. La vérité révélée graduellement. - On explique de la même manière le fait que les révélations de notre Seigneur ne furent données à ses disciples que graduellement, et ne furent entières et complètes qu'après sa résurrection. Il y a cependant à cela encore, d'autres raisons. Les préjugés de ses disciples étaient tenaces, et un développement graduel de la vérité était à cause de cela nécessaire; car ils n'auraient pas été capables de supporter, sans préparation aucune, la pleine et soudaine manifestation de la vérité tout entière. C'était d'ailleurs une règle chez lui de récompenser la foi, d'abord faible et petite, en l'enrichissant de lumières nouvelles, et de "donner à celui qui a." Mais la principale raison de ce caractère progressif de la révélation paraît être que les doctrines du christianisme ressortent des faits, et ne pouvaient être complètement révélées avant que les faits eux-mêmes ne fussent accomplis. De là des particularités, telles que les suivantes. Jésus fait d'abord à quelque doctrine ou à quelque événement une allusion indirecte, puis il répète son enseignement d'une manière plus explicite, et enfin il le révèle avec clarté, ou bien il renvoie ses disciples à l'école du Saint-Esprit qui doit bientôt venir. Il évite toujours de se prononcer ouvertement et clairement sur son oeuvre et sur son caractère, et même il défend à ceux qui le connaissent de le révéler. Il

restreint son ministère dans une petite contrée et chez un peuple méprisé. Il propose rarement, on pourrait presque dire pas du tout, ses doctrines; mais il fait les oeuvres qui en sont le fondement et la base. Il souffre, et de là la doctrine de l'expiation. Il intercède, et de là la doctrine de son influence spirituelle. Il sort du tombeau, de là notre résurrection et notre gloire. La vérité est, comme l'a remarqué Macknight, que notre Seigneur est venu du ciel, non pas tant pour annoncer l'Évangile que pour être lui-même le sujet de l'Évangile, laissant à l'Esprit le soin d'être son principal interprète. C'est pourquoi nous devons étudier la loi dans les Évangiles, les Évangiles dans les Épîtres, et le tout en Christ.

Tout en Christ, disons-nous. Car un Sauveur personnel est la gloire de l'Évangile, et l'étude d'un Sauveur personnel, le grand instrument de notre sanctification. La religion n'est pas simplement la contemplation de la vérité et la pratique de la morale, elle est la communion avec Dieu par son Fils. Nous ne devons pas aimer la beauté morale seulement, mais Christ; ne pas croire en elle seulement, mais en lui. De là le caractère spécial de l'enseignement apostolique. Au lieu de nous exciter à la vertu, les apôtres nous ordonnent de marcher sur les traces de Jésus-Christ et de faire ce qui est agréable à ses yeux. Ils représentent la mort comme une union avec lui; et suivre l'Agneau partout où il va, est dans leur pensée le résumé de la morale et de la félicité chrétiennes. Il nous faut donc, pour comprendre la morale du Nouveau-Testament, et bien plus encore ses doctrines, étudier avec grand soin les Évangiles.

.
§ 131. Importance des miracles de Jésus-Christ. - Les discours et les paraboles de notre Seigneur qui nous ont été transmis sont assez faciles à comprendre pour celui qui a la Bible entre les mains. Les règles qui déterminent leur but, leur sens et leur application, ont été indiquées dans la première partie, chap. IV, sect. VII, etc. La signification de ses miracles est peut-être moins apparente. Ils ont évidemment un sens extérieur et un sens intérieur.

Considérés extérieurement, ils rappellent une idée de puissance Ils excitent la surprise, et ainsi, à cause de leur caractère merveilleux ils portent à la recherche et fournissent la preuve d'une mission divine; dans ce sens encore, ils sont des signes Ils ont de l'importance à chacun de ces points de vue. La constance des lois de la nature a été souvent alléguée comme un argument contre l'idée d'une Providence active. Dans les miracles, la perpétuité et l'étendue d'un gouvernement providentiel trouvent leur justification et leur preuve. Ils montrent qu'une loi de la nature, et un agent personnel et vivant, sont deux choses distinctes. D'un autre côté, comme preuves et évidences, les miracles n'ont pas moins de signification.

Envisagés intérieurement, dans les leçons morales qu'ils renferment, ils sont plus importants encore. Dans leur ensemble, on peut les appeler miracles de la rédemption, comme ceux de l'ancienne dispensation étaient principalement judiciaires; ces derniers éclairant une économie légale, les autres l'économie de la grâce. Chaque miracle toutefois a son caractère propre et essentiel, enseignant quelque vérité ou quelque devoir, et préfigurant souvent un glorieux avenir. En fait, les miracles de notre Seigneur sont tout aussi paraboliques que ses paraboles et doivent être étudiés dans le même but. Son oeuvre, son royaume, notre devoir, nous sont également révélés dans les uns et les autres.

.

§ 132. Les miracles ne sont pas contraires aux lois de la nature.

- Si la vérité d'une intervention miraculeuse crée des difficultés dans l'esprit, il peut être bon de rappeler qu'un miracle, quoique au-dessus de la nature, n'est pas contraire à la nature, et qu'il peut même être regardé comme étant strictement en harmonie avec elle. Ce que nous appelons les lois de la nature n'est pas autre chose que l'uniformité des phénomènes extérieurs, uniformité qui implique en tout cas à un certain degré le pouvoir divin. Ces lois n'en sont réellement pas, et quand nous avons atteint la loi la plus élevée, nous sommes obligés de dire: "Ici Dieu lui-même semble s'interposer: les causes secondes nous échappent, nous ne pouvons les suivre plus loin." Une loi naturelle n'est ainsi qu'une théorie (telle que celle du mouvement, par exemple); elle n'est pas

une force vivante. Elle n'est que le plan d'après lequel agit un agent, et cet agent agit miraculeusement, c'est-à-dire surnaturellement, quoique avec constance et régularité; de sorte que les miracles de l'Évangile ne supposent réellement pas une plus grande puissance d'intervention que n'en suppose un phénomène ordinaire quelconque des sciences physiques.

.
§ 133. L'influence de Satan dans les maladies n'est pas contraire à la nature. - (*Satan l'esprit de la chair et de la loi, le concurrent, l'adversaire.*)

L'intervention surnaturelle des êtres malveillants, appelés démons (*dérèlements de conscience... occasionné par la culpabilité d'avoir briser la loi.*), telle qu'elle est rapportée dans les Évangiles, a aussi soulevé des difficultés; elle est cependant susceptible d'une interprétation ou d'une explication satisfaisante. Quelques-uns pensent qu'une pareille intervention était particulière au temps de notre Seigneur, et qu'elle a maintenant cessé. Il était naturel, disent-ils, que la manifestation de Dieu en chair fût accompagnée d'une activité et d'un développement extraordinaire des pouvoirs du diable - le but de Satan était de défendre sa propre cause; celui de Dieu, en permettant cette activité, était de manifester sa gloire. D'autres supposent que lorsque l'Écriture parle du mal comme étant le résultat de l'action de Satan, elle soulève un voile et révèle un secret caché à l'intelligence humaine, mais manifeste pour la sagesse divine. Les démons sont, dans ce cas, les causes premières de toutes les souffrances, bien que nous ne voyions agir que les causes secondes; et de nos jours, ajoutet-on, leur pouvoir est aussi réel, et les résultats de leur activité sont en apparence aussi naturels qu'aux jours de notre Seigneur. Ces deux explications s'accordent parfaitement avec les faits physiques. Ce que nous appelons les causes du mal ne sont que les causes secondes ou des symptômes. L'agent qui les engendre reste inaperçu. En attribuant ces phénomènes à une cause extérieure, l'Écriture reste en harmonie avec la philosophie; en les attribuant à une puissance maligne, elle n'est pas moins en harmonie avec ce que la simple raison peut suggérer ou laisser entrevoir.

§ 134. Christ homme-Dieu. - Faisons une dernière remarque sur la nature de notre Seigneur. Les Evangiles racontent la vie de Celui qui était à la fois Dieu et homme; nous ne devons donc pas être surpris de le voir représenter tantôt sous l'un de ses caractères et tantôt sous l'autre.

.

SECTION Ire. - Les quatre Évangiles comparés.

.

§ 135. L'Evangile. - Le mot grec évangile (Cf. Luc, II, 10) signifie bonne nouvelle *ou plus précisément: message de la grâce souveraine.* Les Evangiles furent écrits à différentes époques, sous la direction du Saint-Esprit, par les hommes dont ils portent les noms. Ils fournissent, non une histoire complète de la vie de notre Seigneur, mais les faits et les discours qui développent la nature, et prouvent aux différents lecteurs la divine origine du système chrétien. Ces quatre livres forment réellement, non pas une biographie, mais un mémoire, et seulement un. Ils constituent un seul Evangile, un Evangile à quatre faces, comme l'appelait Origène; et par leur merveilleuse unité, comme par leur diversité, ils sont propres à intéresser et à instruire toutes les classes d'hommes, tous les genres de caractères dans tous les temps.

.

§ 136. Les quatre Evangiles. - Le premier évangile, celui de Matthieu, fut écrit pour les Juifs. C'est pour cela qu'il ne donne ni explications, ni développements sur les coutumes juives ou sur la topographie du pays. Il établit la généalogie de notre Seigneur à partir de son père légal jusqu'à Abraham, et montre comment le Nouveau-Testament est l'accomplissement de l'Ancien. Le second évangile, celui de Marc, fut écrit pour l'instruction des Romains convertis. Les coutumes juives y sont par conséquent expliquées, et l'auteur entre dans les détails nécessaires pour faire comprendre la disposition des lieux, villes ou provinces. Les récits y sont plus fréquents que les discours, et l'écrivain insiste plus sur les actes que sur l'enseignement de notre Seigneur.

Son évangile est entièrement pratique, et bien qu'il ait ajouté vingt-quatre versets, qui ne se trouvent, ni dans l'évangile de Matthieu, ni dans celui de Luc, l'ensemble est admirablement adapté aux habitudes énergiques de concision du peuple romain.

Le troisième évangile fut écrit par Luc, à l'usage des Gentils en général. Ici encore Christ nous apparaît sous un nouvel aspect, non comme le ministre de la circoncision, caractère qu'il a dans Matthieu, ni comme le Lion de la tribu de Juda, "Seigneur de tout pouvoir et puissance," caractère qu'il revêt dans Marc, mais comme le Sauveur du monde. Luc trace sa généalogie à partir de sa mère en remontant jusqu'à Adam, le chef de toute la famille humaine. Tandis que Matthieu mentionne les douze apôtres qui furent envoyés à Israël, Luc parle des soixante-dix disciples qui furent envoyés vers toutes les nations de la terre. Certaines paraboles ne se trouvent que dans cet évangile, entre autres celles du bon Samaritain et de l'enfant prodigue, l'une tendant à humilier l'orgueil juif, l'autre montrant la joie* que donne au Sauveur la repentance et la conversion d'un païen. Les coutumes juives et les indications chronologiques sont rendues intelligibles pour un étranger, tandis que l'abondance dans la relation des discours de notre Seigneur satisfait la curiosité du caractère grec.- Enfin dans le quatrième évangile, nous avons une oeuvre qui répond aux plus hautes tendances spéculatives de l'homme; il corrige et redresse ce qu'il y avait de faux dans les systèmes de philosophie religieuse, tant juifs que païens, et complète ce qui manquait encore aux précédentes révélations. Aucun ne parle avec autant de plénitude du caractère divin de notre Seigneur, ou de la vie intérieure et spirituelle qui découle de l'union avec lui. De même que l'évangile de Matthieu a été appelé l'évangile matériel, celui de Jean a reçu le nom de spirituel ou de divin (Clément).

Ainsi l'Évangile se présente à nous comme un plan à quatre faces, dont chacune est tournée vers un côté correspondant du monde spirituel: Matthieu, s'adressant au Juif, révèle le règne messianique; Luc, regardant vers le Grec, révèle l'homme; Marc montre le pouvoir et la force vitale de la vérité; Jean, son charme et son amour irrésistible. Matthieu fait voir, surtout dans le

Rédempteur, l'homme juif soumis au plan divin de la grâce; Jean montre davantage en lui l'homme spirituel et divin; Marc, son autorité sur la nature et sur les démons; Luc, son histoire personnelle comme homme. Dans tous, considérés dans leur ensemble, Jésus est représenté comme le Messie, le Docteur, le Modèle, le Frère et le Dieu.

SECTION II. - L'intégrité des Évangiles.

137. Témoignages historiques. - L'évidence générale de l'intégrité du Nouveau-Testament a été déjà démontrée (ire partie). Nous résumerons brièvement, dans un tableau, les preuves historiques de l'intégrité de chacun des Évangiles. Les auteurs que nous mentionnerons appartiennent aux deux premiers siècles et à la moitié du troisième de notre ère.

Les passages sur lesquels la table est basée se trouvent indiqués dans le Traité de Less sur l'authenticité, etc., du Nouveau-Testament. Quant aux passages marqués du signe voyez l'introduction de Davidson au Nouveau-Testament, vol. I-III. Des témoignages postérieurs sont encore rapportés dans la Crédibilité de Lardner. Plusieurs des témoignages les plus anciens se trouvent également dans le même auteur; mais la liste de Less est arrangée avec plus de soin.

		Matthieu	Marc	Luc	Jean
Barnabas	An 122	*			
Clément de Rome	98	*	*	*	
Ignace	Mort 107	*	*	*	
Polycarpe	Mort 166	*		*	

Papias	119	1	1		
Divers, du premier siècle, cités par Eusèbe					
		Matthieu	Marc	Luc	Jean
Justin Martyr	148	1	1	1	1
Tatien	158	1	1	1	1
Basilides	122	*			
Irénée	176	1	1	1	1
Hégésippe	175	*			
Les Marcosiens	140	*		*	
Athénagorpe	176	1			
Théophile	178	1			1
Clément d'Alexandrie	217	1	1	1	
Tertullien	198	1	1	1	1
Ammonius	200	1	1	1	
Julius Africanus	210			1	1
Origène	213	1	1	1	1
Divers, examinés par Eusèbe					
		Matthieu	Marc	Luc	Jean

Egl. de Lyon et de Vienne	170			*	*
Valentiniens	440	*	*		
Marcion	450			*	
Héracléon	140	*		*	*
Celse	150	*		*	*

Les témoignages marqués d'une étoile * sont moins décisifs que ceux marqués 1 ou quoique la plupart puissent cependant être considérés comme tout-à-fait suffisants dans un cas ordinaire de critique. Quelques autres passages sont indiqués dans les ouvrages de Davidson et de Lardner. Ils ne sont pas mentionnés ici, parce qu'ils ne sont pas concluants. Les preuves de l'authenticité peuvent se voir dans la Ire partie, chap. II, sect. III. Ces témoignages sur l'intégrité des Evangiles s'appliquent à tout l'ensemble avec de légères et peu nombreuses exceptions. Les deux premiers chapitres de Matthieu, les onze derniers versets de Marc, le premier et le deuxième chapitre de Luc, les deux derniers versets de Jean, Jean, VII, 53 à VIII, 11, et Jean, V, 3, 4, ont été mis en question; toutefois, aujourd'hui leur intégrité est presque généralement admise. Les plus douteux seraient les deux derniers passages.

SECTION III. - Introductions aux Evangiles.

§138. L'Evangile selon saint Matthieu. - Matthieu était natif de Galilée et remplissait les fonctions de receveur des impôts sous le gouvernement des Romains, au bord du lac de Tibériade (Matth., IX, 9). Il est appelé Lévi (Marc, II, 14, et Luc, V, 27-32). - C'était probablement son nom hébreu, comme Matthieu celui qu'il prit en acceptant une fonction romaine. A l'appel de Christ, il abandonna sa charge et devint un de ses disciples peu de temps avant le discours sur la montagne. En donnant la liste des apôtres, il s'appelle lui-même Matthieu le publicain (X, 3), comme empressé de magnifier la grâce de Dieu dans sa vocation. La manière dont il raconte l'abandon qu'il a fait de ses richesses et de sa position pour suivre Christ est un exemple bien remarquable d'humilité, et fait ressortir le principe qui a présidé à la composition des Evangiles. Les écrivains ne se mettent jamais eux-mêmes en évidence; ils ne donnent aucun détail sur leur histoire personnelle. Leur thème, ce n'est pas eux, mais Jésus-Christ, le Seigneur.

La date précise de cet évangile est inconnue. Les dates extrêmes de sa composition sont les années 37 (Tillemont, Owen, Tomlin, 38) et 63 (Irénee, après 60). Les preuves militent en faveur d'une date quelque peu postérieure à la plus ancienne, c'est-à-dire environ l'an 42. - Ce qu'il y a de certain, c'est que le livre fut écrit avant la destruction de Jérusalem. C'était une tradition généralement répandue dans l'ancienne Eglise qu'il y avait un évangile écrit par Matthieu en syro-caldéen. Qu'il ait écrit quelques notices sur la vie de notre Seigneur dans la langue du pays, cela est probable; mais l'originalité et l'intégrité de l'évangile grec sont appuyées sur les preuves les plus solides. Il ne reste aujourd'hui aucune trace d'un évangile hébreu. En Palestine, le grec était la langue ordinaire des livres, des affaires et de la vie commune. En tenant compte aussi des habitudes de son pays et prévoyant l'approche de la ruine de l'état juif, il avait beaucoup de raisons pour préférer écrire dans une langue alors déjà répandue et qui promettait de se répandre davantage encore et de durer plus longtemps.

Son évangile peut se diviser ainsi:

Chap. I et II. Courte notice sur la naissance et l'enfance de notre Seigneur.

Chap. III à IV, 12. Récit de l'entrée de Jésus-Christ dans son ministère public et des événements qui le préparèrent.

Chap. V à VII. Manifestation de Christ comme docteur public révélée par son sermon sur la montagne.

Chap. VIII et IX. Christ opère des miracles; coup-d'oeil d'ensemble sur plusieurs miracles de différentes natures accomplis en divers endroits.

Chap. XIII. Christ enseignant par des paraboles, dont quelques-unes renferment en même temps des révélations prophétiques sur l'avenir et spécialement sur son royaume.

Chap. X à XX. Instructions; miracles et récits dans un ordre plus régulier.

Chap. XX à XXVIII. Récit des souffrances, de la passion, de la mort et de la résurrection de notre Seigneur.

L'intention de l'écrivain est claire: par le simple récit de ce que notre Seigneur a fait et souffert, il veut justifier la mémoire de son maître de tout reproche, désarmer les préjugés de ses compatriotes et mettre en lumière, pour les âges futurs, le véritable caractère du Messie. De là ses fréquents appels aux prophètes (I, 23; II, 6, 15, 18; III, 3; IV, 15; VIII, 17, etc.); de là encore les pages où il réfute les diverses sectes juives, le soin avec lequel il rapporte certaines parties des discours de notre Seigneur, propres à éveiller chez ceux de sa nation le sentiment de leurs péchés, à corriger leurs espérances d'un royaume terrestre, et à les préparer à l'admission des Gentils dans l'Eglise. Pour l'instruction particulière des chrétiens juifs, il rapporte les prédictions de notre Seigneur au sujet de Jérusalem, et les arguments par lesquels il cherchait à affermir ses disciples contre l'opposition et les persécutions que devait leur attirer leur attachement pour lui et pour sa doctrine.

.

§ 139. L'évangile selon saint Marc. - Marc, qui, outre son nom latin Marcus, paraît avoir porté le nom hébreu de Jean, était le fils de Marie, femme pieuse de Jérusalem, qui recevait dans sa maison les assemblées de la primitive

Eglise, et qui accueillit l'apôtre Pierre après sa délivrance de la prison par l'ange (Actes, XII, 12). Marc était le neveu de Barnabas, compagnon de voyage de Paul (Col., IV, 10).

Ces deux derniers se trouvant à Jérusalem à l'époque de la délivrance de Pierre prirent Marc avec eux pour leur mission (Actes, XII, 25). Il les accompagna d'abord jusqu'à Antioche; puis,, de là, dans leur premier voyage, jusqu'à Perge en Pamphylie, où il les quitta pour retourner à Jérusalem (Actes, XIII, 5, 13). Nous le retrouvons ensuite à Antioche avec Paul et Barnabas qu'il désirait accompagner dans leur second voyage; mais Paul, le jugeant impropre à l'oeuvre depuis qu'il les avait abandonnés une première. fois, ne voulut pas le prendre. Cette décision occasionna une vive dispute et une séparation temporaire des deux apôtres. Barnabas, influencé probablement par son attachement pour son neveu, prit Marc avec lui et fit voile vers l'île de Chypre. Sans doute que, par la suite, Marc reconnut son erreur, quelle qu'elle fût, soit qu'il lui eût manqué quelque chose de ce courageux abandon de soi-même nécessaire au missionnaire, soit qu'il eût eu des doutes sur la convenance d'annoncer l'Evangile aux Gentils. En effet, l'apôtre Paul paraît lui avoir rendu sa confiance et son affection, et il le recommande aux Eglises (voyez Col., IV, 10. 2 Tim., IV, 11. Phil., 1,24).

A ces renseignements, fournis par les écrivains sacrés, diverses traditions ajoutent que Marc alla plus tard en Egypte, et qu'il mourut à Alexandrie après y avoir fondé une Eglise.

On voit par là que si Marc n'était pas lui-même un des douze, il était néanmoins un ami et un compagnon des apôtres; vivant à Jérusalem, il était sur le théâtre où se sont accomplis les événements les plus importants de la vie de notre Seigneur et où un grand nombre de ses miracles se sont produits. Il faut ajouter encore à ces moyens qu'il eut de bien connaître, le témoignage uniforme de tous les écrivains chrétiens, portant que Marc fut longtemps auprès de Pierre, par lequel probablement il avait été amené à la connaissance de la vérité (voyez 1 Pierre, V, 13); qu'il l'assista pendant une partie considérable de son ministère; et qu'ayant vécu pendant plusieurs années dans

l'intimité de cet apôtre, il écrivit sous sa direction immédiate le récit de la vie de notre Seigneur. Aussi Justin appelle-t-il son évangile l'évangile de saint Pierre. Quelques commentateurs supposent même que ce fait est implicitement confirmé par 2 Pierre, I, 15, 16.

L'évidence interne autorise en effet à supposer que l'évangile de Marc a été rédigé sous la direction de Pierre. Il est rarement fait mention d'un acte ou d'une parole de Christ dont Pierre n'ait pas été le témoin oculaire ou auriculaire; et l'on trouve rapportés en détail les événements de la vie de notre Sauveur qui ont fait le plus d'impression sur l'apôtre. Plusieurs circonstances honorables pour Pierre sont omises dans Marc et rapportées par les autres évangélistes; tandis que d'un autre côté, les fautes de Pierre sont pleinement relatées. Comp. Marc, VIII, 29 avec Matth., XVI, 17. Voyez aussi Marc, VIII, 33; XIV, 31-71.

Le temps auquel cet évangile fut composé est incertain. Diverses dates ont été mises en avant, depuis l'an 48 jusqu'à l'an 65. Quelques-uns supposent qu'il fut écrit à Rome, d'autres à Césarée; mais tous s'accordent à reconnaître qu'il fut écrit pour les Romains convertis.

Les principaux caractères de Marc, comme écrivain, sont les suivants: Il rapporte plutôt les actes que les discours de notre Seigneur; ses descriptions sont plus exactes que celles de Matthieu et de Luc; il emploie souvent le présent; il fait parler ses personnages, et il décrit d'ordinaire minutieusement les personnes et les localités. Dans beaucoup de circonstances, où les mêmes événements sont racontés par Matthieu et par Marc, le dernier est plus complet que le premier, donnant une plus grande clarté à la peinture des choses (Comp. Marc, V, 22-43, et Matth., IX, 18-26. Marc, IX, 14-29, et Matth., XVII, 14-21).

.

§ 140. L'évangile selon saint Luc. - Luc, l'auteur de l'évangile qui porte son nom, est généralement regardé comme le médecin bien-aimé mentionné par Paul (Col., IV, 14). D'après le témoignage de quelques Pères, il était natif d'Antioche. A en juger par sa connaissance profonde de la langue grecque,

aussi bien que par son nom grec il était «origine grecque. Mais si l'on considère les mots hébreux dont il se sert dans ses écrits et la connaissance parfaite qu'il avait de la religion, des cérémonies et des coutumes juives, il est probable aussi qu'il fut, dans la première partie de sa vie, un prosélyte juif; et qu'ayant pins tard embrassé l'Évangile, il devint un fidèle et zélé compagnon de Paul dans la plupart des travaux et des voyages de ce dernier (Actes, XVI, 10; XX, 5, etc.). Nous voyons, par Actes, XXVIII, 15, et Phil., 24, qu'il était avec l'Apôtre lors de sa première captivité à Rome; et par 2 Tim., IV, 11, que, durant son second emprisonnement, Luc était demeuré seul auprès de lui (1). Luc passe généralement pour avoir reçu une certaine culture. Son style est plus classique que celui des autres évangélistes. En sa qualité de médecin, il décrit les maladies et raconte les cures opérées par le Sauveur et ses apôtres, en termes plus techniques que ne font les autres évangiles. Quant à la date et au lieu où son évangile fut composé, l'on n'en sait que peu de chose. Quelques-uns pensent qu'il fut rédigé pendant que Luc était dans la compagnie de Paul, probablement durant sa captivité à Rome, vers l'an 62 ou 63. D'autres donnent une date plus ancienne et supposent qu'il fut écrit à Philippe, environ l'an 57 (Voyez 2 Cor., VIII, 18-21). - Quoi qu'il en soit, il est évident qu'il fut originairement écrit pour des lecteurs d'entre les païens, comme l'évangile de Matthieu le fut pour des Juifs. On y voit toujours au premier plan "le salut préparé pour tous les peuples," - "une lumière pour éclairer les Gentils (II, 31, 32);" et comme il écrit pour des païens qui s'étaient entièrement écartés de Dieu, il a soin de rappeler les déclarations concernant la miséricorde de Dieu envers les plus grands pécheurs s'ils viennent à se repentir (VII, 36-50; XV; XVIII, 10-14; XIX, 5-10; XXIII, 40-43, etc.).

L'évangile de Luc est généralement regardé comme une biographie plus régulière ou mieux suivie que les trois autres évangiles. Il paraît avoir conservé l'ordre chronologique dans ses principaux faits, rattachant aux diverses périodes de son histoire un certain nombre d'événements et de discours qui appartiennent à une même époque, sans toutefois s'arrêter d'une manière minutieuse à noter la suite exacte des détails.

Les faits additionnels, nombreux et importants que Luc raconte, donnent à son évangile une valeur particulière. Il rapporte avec une remarquable clarté les conversations de Jésus, ainsi que les incidents qui l'ont mis en relief, les remarques des personnes qui étaient présentes, et leurs résultats. Quoiqu'il contienne des détails et des faits qui ne se trouvent pas dans Matthieu, son évangile n'a cependant pas le caractère d'un document supplémentaire; c'est évidemment un ouvrage indépendant et original. On peut dire qu'en général les paraboles et les discours de l'évangile de Luc sont beaucoup plus complets que ceux de Matthieu.

§ 141. Evangile selon saint Jean. - Jean, le frère cadet de Jacques, qui fut appelé avec lui à l'apostolat, était fils de Zébédée et de Salomé. Son père était un pêcheur originaire de Bethsaïda, en Galilée, sur les bords du lac de Génézareth. Sa famille paraît avoir été dans une position aisée; au moins nous voyons que Zébédée employait des ouvriers à gages (Marc, I, 20), et nous trouvons Salomé parmi les femmes qui contribuaient à assister Jésus de leurs biens (Cf. Matth., XXVII, 57).

Instruit et élevé dans la connaissance et dans l'amour du vrai Dieu par une mère pieuse, il paraît avoir été d'abord disciple du précurseur, et avoir été directement présenté par celui-ci à Jésus, qu'il suivit. Il est généralement considéré comme l'un des deux disciples mentionnés I, 37-41. Il vivait avec Jacques son frère et avec Pierre, dans l'intimité particulière du Sauveur, qui les choisit pour être les témoins des événements les plus importants et les plus solennels de sa vie (Marc, V, 37. Matth., XVIII, 1; XXVI, 37).

Jean apparaît même parmi les apôtres comme ayant été spécialement favorisé de l'attention et de la confiance du Seigneur, au point qu'il est appelé "le disciple que Jésus aimait." Il était profondément attaché à son maître, et quoiqu'il eût pris la fuite comme les autres apôtres, au moment de l'arrestation de Jésus, il recouvra bientôt sa fermeté; il assista à la passion et à la crucifixion du Sauveur, et fut chargé par lui de prendre soin de sa mère (XIX, 26, 27).

La tradition rapporte que Jean demeura à Jérusalem jusqu'à la mort de Marie, environ vers l'an 48. Après que Paul eut quitté l'Asie-Mineure, Jean vint y travailler; il résida principalement à Ephèse, et fonda plusieurs Eglises dans cette contrée. Peu après, sous la persécution de Domitien (selon d'autres, vers la fin du règne de Néron), il fut exilé à Patmos, île de la mer Egée, où il reçut les révélations de l'Apocalypse. A l'avènement de Nerva, il fut mis en liberté, et retourna à Ephèse, où il continua à travailler le reste de sa vie. Il mourut âgé de cent ans environ, vers l'an 100.

D'après le témoignage général de l'antiquité, Jean écrivit son évangile à Ephèse, vers l'an 97, longtemps après la ruine de Jérusalem. C'est ce qui explique pourquoi il ne fait pas mention des prédictions du Seigneur à l'égard de cet événement, ni de la dispersion des Juifs, ces prophéties ayant déjà reçu à cette époque leur accomplissement.

On est d'accord à penser que Jean connaissait les trois autres évangiles lorsqu'il écrivit le sien: il omet tout ce qui a été suffisamment décrit. Il suppose que les grands événements de la vie de notre Sauveur et ses principales instructions sont déjà connues de ses lecteurs. Si parfois il raconte quelque chose qui a été déjà mentionné par les autres évangélistes, c'est ordinairement pour le faire servir d'introduction à quelque discours important, ou parce que cela se lie étroitement avec le but particulier de son évangile. L'objet principal de ce livre est clairement exposé 1, 1-18; XX, 31. Son dessein paraît avoir été de donner au monde des notions exactes et justes sur la nature, l'oeuvre et le caractère du divin Rédempteur. C'est pourquoi Jean relève et met tout spécialement en relief ces passages de la vie de notre Sauveur, dans lesquels se déploient avec le plus de clarté son divin pouvoir et son autorité, et ceux de ses discours dans lesquels il parle avec le plus de plénitude de sa personne, de l'oeuvre que le Père lui a donnée à faire et de l'efficacité de sa mort pour l'expiation des péchés du monde. C'est aussi de cet évangile qu'ont été tirées les preuves les plus nombreuses et les plus convaincantes de la divinité du Seigneur. Du reste, aucun évangéliste n'a dessiné les traits plus doux de l'humanité de notre Seigneur avec plus de grâce

et de délicatesse, ni dévoilé comme lui les sentiments intimes et les affections du coeur du Sauveur. Les autres évangélistes donnent l'histoire du Seigneur principalement en Galilée; dans Jean, nous le voyons plus ordinairement en Judée. Jean nous le montre faisant trois voyages distincts à Jérusalem, tandis que les autres ne parlent que d'un seul voyage. Les deux tiers de cet évangile contiennent des choses nouvelles; les additions les plus importantes se trouvent dans les chapitres XIII-XVII et dans le chapitre XI. Il ne raconte que six miracles, et omet la plupart des paraboles et le discours sur la montagne tout entier.

Cet évangile fut probablement écrit le dernier de tous les livres de la Bible. En établissant la nature divine du Christ, il condamnait quelques-unes des hérésies qui commençaient à surgir aux premiers temps du christianisme, et il fournit une réponse à quelques-unes de celles qui prévalent encore de nos jours.

- (1) Tout cela en supposant les deux, captivités, question très-débatue comme on sait, et qui a été résolue négativement par plusieurs théologiens contemporains, entre autres par le professeur Reuss. (Trad.)

SECTION IV. - chronologie des Evangiles.

§ 142. Difficultés et solutions probables. - La chronologie des Evangiles est un sujet à la fois très-intéressant et très-difficile. Il nous suffira d'indiquer ici les résultats certains obtenus par les travaux et les recherches les plus récentes.

1° L'ère chrétienne commence avec l'an 754 de Rome; elle fut fixée, par Denys-le-Petit, au sixième siècle. Elle fut généralement admise au huitième siècle, et fut adoptée par Bède. Peu après, nous la trouvons employée pour les actes publics par Pépin et par Charlemagne. Or, Hérode-le-Grand mourut l'an de Rome 750, immédiatement avant Pâques (c'est-à-dire entre la fin de mars et la fin d'avril); ce fait est constaté par Josèphe et confirmé par l'astronomie, qui prouve qu'une éclipse de lune, qu'on dit avoir eu lieu immédiatement avant la mort de ce prince, a eu lieu en effet dans l'année 750. Si l'on met quatre ou six mois pour la visite des mages et la fuite en Egypte, la naissance de notre Seigneur ne peut être postérieure à janvier 750 ou même octobre 749 (voyez Matth., II, 1-6. Josèphe, Antiq., XVII; XVIII, 1, XVII, 9, 3). D'où il suit que l'ère chrétienne porte un retard de quatre ans au moins, opinion à laquelle se rangent presque tous les chronologistes.

La conclusion à laquelle le témoignage de Josèphe nous conduit est confirmée par un autre témoignage. - Luc, III, 1, 2, 23, nous apprend que Jean commença son ministère dans la quinzième année du règne de Tibère, et que Christ avait environ trente ans à l'époque de son baptême. Tous les deux, probablement, ne commencèrent leur oeuvre publique que lorsqu'ils eurent atteint leur trentième année (voyez Nomb., IV, 3, 35, 39, 43, 47). Tibère fut associé à l'empire par Auguste (et le texte original de Luc implique qu'il date de cette époque) vers l'an 764 de Rome; or, la quinzième année du règne de Tibère commence en 779. Par conséquent, Christ naquit en 750 ou 749. - Nous voyons encore, par Jean, II, 20, que le temple était en reconstruction depuis quarante-six ans. Josèphe constate qu'Hérode commença à élever cet édifice dans la dix-huitième année de son règne, à dater de la mort d'Antigone, 714.

D'où il suit que lorsque notre Seigneur parlait, c'est-à-dire à l'époque de sa première pâque, et probablement à l'âge de trente ans et demi, on était dans la soixante-cinquième année, à partir du commencement du règne d'Hérode, ou en l'an 779 de Rome. D'après ce calcul encore, Christ doit être né vers 749. - Les Pères latins, d'ailleurs, ont une tradition qui fait mourir Christ sous le consulat de Rubellius et de Fufius, c'est-à-dire en 782 ou 783; en supposant que son ministère ait duré trois ans et demi, nous arrivons de nouveau à l'an 749 pour la date de sa naissance.

2° Ce point de vue nous représente notre Seigneur comme ayant commencé son ministère à l'âge de trente ans. Ussérius, sans s'arrêter aux preuves de ce fait, et par une fausse interprétation de Luc, III, suppose que notre Seigneur commença son ministère dans sa trente-quatrième année, c'est-à-dire en l'an 30 de l'ère chrétienne; mais cette conclusion est aujourd'hui généralement abandonnée.

3° Il y a aussi différentes opinions sur la durée de son ministère. Les trois premiers évangélistes semblent ne donner que les événements qui se rapportent à un seul voyage; le dernier mentionne trois et probablement quatre voyages (voyez la section suivante). Ussérius n'admet que trois voyages, et fait durer le ministère de notre Seigneur deux ans et demi. Creswell et Robinson croient qu'il est fait mention de quatre voyages, et portent la durée du ministère de Jésus à trois ans ou trois ans et demi.

4° La date précise de la mort de notre Seigneur n'est point douteuse; le jour seul de sa naissance est sujet à des conjectures. - Lardner le fait naître entre août et novembre 748 ou 749; et Greswell maintient qu'il naquit le 5 avril 750. Mais déjà, depuis le troisième ou quatrième siècle, le 6 janvier et le 25 décembre furent choisis comme jours anniversaires de sa naissance et de son baptême par les deux principales sections de l'Eglise.

SECTION V. - Harmonie des Evangiles.

.
§ 143. Importance d'une vue synoptique des Evangiles. - Les Evangiles nous offrant une précieuse relation de la vie de notre Seigneur, il est du plus grand intérêt de les comparer et de chercher l'ordre chronologique des événements qu'ils décrivent. Les évangélistes sont leurs propres et leurs meilleurs interprètes.

Chaque récit complète l'autre, dans les détails aussi bien que dans les faits les plus importants. Le trait caractéristique de leur témoignage, c'est l'unité dans la diversité. Ces avantages n'apparaissent que dans la comparaison des récits les uns avec les autres. Ce travail est, sous plusieurs rapports, facile à faire.

.
§ 144. Difficultés quant à la fixation de l'ordre chronologique. - Un arrangement chronologique précis des événements et des discours est plus difficile, quoique non moins intéressant, qu'une vue synoptique des Evangiles. Ce dernier travail peut être fait par chacun; une harmonie chronologique demande plus de recherches et plus d'études. L'ordre adopté dans l'Harmonie de la Société des traités religieux de Londres, ordre basé sur les travaux du docteur Robinson, comparés avec ceux de Greswell et de Wieseler, est peut-être le meilleur. On en possède une traduction française faite par les soins de M. Tiddy (Bruxelles).

.
§ 145. Nombre des Pâques. - Quand on veut fixer l'ordre des événements dans les Evangiles, la première question à décider est celle du nombre de Pâques célébrées par notre Seigneur durant son ministère. Les trois premiers évangélistes n'en mentionnent qu'une; le quatrième, au moins trois (Jean, II, 13; VI, 4; XIII, 1) et probablement quatre (V, 1) (1). Quelques-uns, comme sir I. Newton et le docteur Macknight, en ont même supposé une cinquième, mais sans preuves suffisantes. Un très-petit nombre de commentateurs tiennent pour un seul voyage; un grand nombre, tels que Lardner, Bengel, Benson, en

admettent trois; mais la plupart, avec Grotius, Lightfoot, Newcome, Hengstenberg, en reconnaissent quatre.

.
§ 146. Quel est celui des évangélistes qui a le plus suivi l'ordre chronologique? - Une vue extrême qui, si elle était vraie, rendrait nulle toute tentative d'harmonie des Évangiles, a été soutenue par Osiander (1537) et d'autres luthériens. Selon eux, chaque évangile aurait observé un ordre strictement chronologique, et tous les événements qui, dans deux évangiles, occupent différentes places,, quoique en apparence identiques, seraient complètement distincts. Mais dans des temps plus récents, des vues plus sages ont prévalu,, dues spécialement aux travaux de Calvin et de Bengel. Il est maintenant généralement reçu que les évangélistes ne prétendent en aucune manière se rattacher à l'ordre chronologique, et qu'aucune harmonie ne peut être faite sans quelques transpositions dans l'ordre des faits et des discours. Tous les théologiens modernes sont d'accord sur ce principe, et ils ne diffèrent que dans l'importance qu'ils attachent à l'ordre suivi par chaque évangéliste. Dans les tables chronologiques, données par le docteur Robinson, l'ordre de Jean n'est jamais altéré, quoique, parmi les événements qu'il raconte, il ait introduit de grandes portions des autres évangiles. L'ordre de Marc n'est interverti que deux fois, celui de Luc guère davantage, celui de Matthieu l'est plus que tous les autres; toutefois, dans aucun cas, il n'y a des altérations sérieuses.

Les trois premiers évangiles sont quelquefois appelés synoptiques, parce que leurs récits ont entre eux beaucoup plus d'analogie qu'ils n'en ont avec celui de Jean.

.
§ 147. Des rapports des Évangiles entre eux. - On est frappé de deux faits quand on compare les Évangiles. Ils renferment des ressemblances, des rapports d'expressions si marqués, que l'on ne peut admettre qu'ils soient purement accidentels; et d'un autre côté, ils contiennent des contradictions apparentes. Le premier fait, a été diversement expliqué. Une opinion longtemps

répandue supposait que le premier évangile écrit avait servi de base à la rédaction des suivants; et chacun des trois premiers évangiles a tour-à-tour été considéré comme ayant servi de point de départ aux autres. Cette idée n'a cependant aujourd'hui plus guère de défenseurs. Les écrivains sacrés eux-mêmes ne laissent percer en rien une dépendance pareille à celle que leur attribuerait cette opinion. Les passages et les expressions semblables sont & ailleurs peu nombreux comparativement aux parties spéciales à chacun; de sorte que cette théorie crée plus de difficultés qu'elle n'en explique. Une seconde hypothèse admet que les trois évangélistes se sont servis d'un évangile commun, maintenant perdu; mais l'absence de tout témoignage traditionnel à l'appui de cette théorie et la difficulté de l'expliquer, de manière à rendre compte des faits reconnus, ont conduit la plupart des critiques à la rejeter. La dernière supposition, c'est que tous les Evangiles reposent sur des récits déjà familiers aux écrivains inspirés, par la fréquente répétition qu'ils en auraient faite ou entendu faire.

Les principaux événements de la vie de notre Seigneur, et son enseignement furent certainement répandus et racontés bien des années avant la rédaction d'aucun des Evangiles, et beaucoup d'expressions et de descriptions identiques devaient par là même être fixées et comme stéréotypées dans l'esprit des écrivains sacrés. Olshausen a combiné la première et la dernière de ces opinions; Matthieu et Luc ont été écrits, selon lui, d'une manière complètement indépendante, tels qu'ils sont, et Marc a eu l'évangile de Matthieu sous les yeux. Ces théories sont importantes, surtout pour détruire les objections qu'on a quelquefois essayé de tirer des rapports littéraux des écrivains inspirés. Il est à remarquer que la dernière hypothèse explique les faits sans ajouter aux difficultés matérielles.

.
§ 148. Divergences apparentes. - Les contradictions apparentes des Evangiles ne sont pas nombreuses, mais elles sont évidentes, et elles ont probablement donné lieu à plus de difficultés que la ressemblance entre d'autres récits des Evangiles. Voici quelques exemples de ces divergences.

Les généalogies (Matth., I, 1-47. Luc, III, 23-32). La solution de la difficulté se trouve dans le fait que Matthieu a tracé la descendance du Seigneur par Joseph, et Luc l'a donnée par Marie.

La vocation de Pierre (Matth., IV, 18-22. Marc, I, 16-20. Luc, V, 1 - 11. Greswell suppose deux faits différents. Robinson s'en tient à un seul, et pense, avec Spanheim, que l'un des évangélistes supplée ce que l'autre a omis; de cette manière, il n'y a pas de contradiction.

Le sermon sur la montagne (Matth., V, 1. Luc, VI, 20). Greswell pense que le sermon fut prononcé deux fois; Robinson suppose qu'il ne le fut qu'une fois, mais il termine le récit de Luc à VI, 19. Une troisième solution explique le mot dans une plaine VI, 17) en entendant par là un lieu uni, un plateau sur la montagne (Matth., V, 1).

Les deux démoniaques (Matth., VIII, 28. Luc, VIII, 26. Marc, V, 2). Matthieu parle de deux démoniaques; Marc et Luc n'en mentionnent qu'un seul. Le Clerc fait observer que le plus renferme le moins, et que celui-ci ne détruit pas le premier; il y avait deux démoniaques, mais l'un a joué un rôle plus actif que l'autre, et c'est celui-là qui a frappé surtout l'esprit de Marc et de Luc. On lit dans Matthieu les Gergéséniens, dans Marc et Luc les Gadaréniens; Gergesa était comprise dans le district de Gadara.

Le serviteur du centenier (Matth., VIII, 5-12; Luc, VII, 1-10). Quelques-uns supposent qu'il y a eu deux faits arrivés dans la même ville et à peu près à la même époque. Ce que Matthieu attribue au centenier, Luc le rapporte à ses amis et aux anciens d'entre les Juifs, ce qui n'est pas une façon extraordinaire de parler (comp. Marc, X, 35, et Matth., XX, 20). Une autre explication suppose que le centenier et les anciens allèrent tous auprès de Jésus, l'un plus tard que les autres.

Les deux aveugles de Jéricho (Matth., XX, 29-34. Marc, X, 46-52. Luc, XVIII, 35-43). Il y a ici plusieurs difficultés apparentes; Matthieu parle de deux aveugles et Luc d'un seul. Matthieu et Marc placent l'évènement au départ de Jésus-Christ de Jéricho; Luc le place à son entrée dans cette ville. Greswell, après Lighfoot, regarde ces miracles comme distincts; l'un ayant eu lieu quand

Jésus-Christ entra à Jéricho, et l'autre quand il en sortait. Toutefois, le mot employé par Luc peut signifier (en grec) être près, et répond à notre locution: dans le voisinage (1 Rois, XXI, 2. Deut., XXI, 3. Ruth., II, 20. Philip., II, 30). De Wette et quelques autres traduisent: Comme Christ s'en allait près de Jérusalem, à Jéricho, etc. (voyez Luc, versets 31, 19, 29, 41). Il est facile de supposer qu'une partie de la scène se passa au moment où Jésus entra à Jéricho, et qu'il n'y avait dans ce moment-là qu'un seul aveugle; la guérison aurait eu lieu à la sortie, et un second aveugle, partageant les espérances et la foi du premier, se serait joint à lui pour demander sa guérison. Ces exemples montrent les difficultés qui peuvent se rencontrer et les divers moyens employés pour les résoudre. Mais, quelque interprétation que l'on admette, les leçons morales du récit restent entières.

§ 149. Importance de l'étude des Evangiles. - L'étude synoptique et chronologique des Evangiles fournit très-souvent d'importants enseignements. Que l'on considère, par exemple, le récit de la première partie de la vie de Jésus-Christ. Le premier acte d'adoration lui fut offert par des Gentils, dont les riches présents fournirent à sa famille un secours inattendu lorsqu'elle fut obligée de s'enfuir devant la haineuse jalousie d'Hérode. L'histoire de la jeunesse de notre Seigneur, jusqu'à l'âge de douze ans, se résume en un mot: "Il croissait et se fortifiait en esprit, étant rempli de sagesse, et la grâce de Dieu était sur lui (Luc, II, 40)."

Il ne se hâta point pour revêtir le caractère public de sa mission même. Après son baptême, il s'écoule encore un intervalle de quelques mois avant qu'il ne se révèle, à son voyage à Jérusalem, comme "un docteur envoyé de Dieu." Cet intervalle il le passa en partie dans le jeûne, surmontant la tentation et endurant une souffrance mystérieuse. Il apprit ainsi à secourir ceux qui sont tentés (Héb., II, 18). Cette tentation précéda son entrée dans le ministère et suivit la reconnaissance publique que le Père avait faite de lui lors de son baptême. La même voix se fit entendre sur la croix. Des faveurs et des promesses particulières précèdent très-souvent de cruelles souffrances; les

unes et les autres préparent à l'accomplissement des fonctions ou des devoirs les plus douloureux.

Son caractère de Fils est reconnu par trois déclarations: la première, à sa naissance, indique sa nature divine (Luc, 1, 35); la seconde, à son baptême, montre la divinité de sa mission; la troisième, à sa transfiguration, manifeste sa dignité royale et son autorité: "Écoutez-le." A sa résurrection elles furent toutes confirmées, et il fut déclaré "le Fils de Dieu avec puissance." La première révélation faite de son entrée en activité se rapporte à son royaume (Matth., III, 2), la seconde à son sacrifice (Jean, 1, 29).

Son premier miracle eut lieu en Galilée; dès le début il voulait déclarer que dans son caractère officiel il ne connaissait ni distinctions, ni relations terrestres ou conventionnelles, et qu'il sympathiserait avec toute créature humaine dans la joie comme dans la douleur. Le premier de ses actes publics (Jean, II, 15) et aussi l'un des derniers fut la purification du temple. Il montrait par là qu'il était le Seigneur, et il accomplissait la prophétie de Mal., III, 1.

Le premier de ses discours qui nous soit rapporté est sa conversation avec Nicodème sur la régénération, le salut par la foi et l'amour de Dieu manifesté par le don de son Fils unique.

Un tiers à peu près des Evangiles est consacré à raconter l'histoire des sept derniers jours de sa vie terrestre, renfermant sa passion et sa crucifixion. Il explique lui-même l'importance tout exceptionnelle donnée à la narration de ces faits. "Voici, l'heure est venue où le Fils de l'homme doit être glorifié. En vérité, en vérité, je vous dis: Si le grain de froment tombant dans la terre ne meurt point, il demeure seul; mais s'il meurt il porte beaucoup de fruits (Jean, XII, 24)."

.

§ 150. Des miracles et des paraboles. - La connexion des miracles et des paraboles n'est pas moins intéressante à étudier. Quant aux paraboles en général, voyez Ire partie, § 115. Quant aux miracles, prenons pour exemples les chapitres VIII et IX de Matthieu: Christ commence

par guérir, en le touchant, un homme que la loi avait déclaré impur; puis il continue en établissant par des faits son pouvoir sur toutes les maladies (14-17), sur les démons (verset 16), sur la nature physique (23-27) et sur les animaux sans intelligence (28-34). Qu'aurait-il pu dire de plus concluant pour faire comprendre la puissance et l'étendue de sa domination? Au chapitre IX nous le voyons dans l'exercice de sa royauté spirituelle; il pardonne les péchés (1-8); il exauce les prières quand elles lui sont adressées directement (20-22) ou sur l'intercession d'autres personnes (23-26), formulées par plusieurs (27-31), ou non formulées (32, 33). Peut-être ne faut-il pas trop insister sur les détails et sur la classification qu'on en pourrait tirer, mais ils n'en sont pas moins caractéristiques, et il est toujours utile de les examiner avec soin et de chercher à s'en rendre compte. De même quant aux diverses résurrections opérées par Jésus. Il en est mentionné trois, chacune avec des circonstances différentes. Dans le cas de la fille de Jaïrus, le souffle vient à peine de mourir sur les lèvres de l'enfant; dans le second cas, c'est un jeune homme, le fils de la veuve de Nain; il est mort depuis quelque temps, on l'emporte pour l'enterrer; dans le troisième cas enfin, celui de Lazare, c'est un homme fait, il sent déjà, il est depuis quatre jours au sépulcre. Mais pour Jésus les difficultés ne sont rien; celui qui peut délivrer avec beaucoup peut aussi délivrer avec peu; il ressuscite les morts sur leur lit funèbre, dans le cercueil, et même dans la tombe. Chaque miracle porte d'ailleurs avec lui ses enseignements particuliers.

(1) Voyez pour ce passage, Winer Gramm, § 19, 4. [Matth., XXVII, 15.](#) [Marc, XV, 16.](#) Et pour toute la question, l'Harmonie des Evangiles indiquée plus haut.

SECTION VI. - Directions pour la lecture des Evangiles.

§ 151. Série de questions à poser. - En étudiant le Nouveau-Testament et en particulier les Evangiles, nous avons besoin d'examiner et de comparer. Les écrits inspirés sont infiniment riches en enseignements et en vérités de tous genres, et chaque verset est tellement lié avec le reste, qu'un lecteur intelligent peut aisément faire rayonner ses investigations sur un passage sur tout l'ensemble de l'Ecriture. Sans prétendre épuiser ici tous les sujets de recherche, toutes les questions à examiner, nous mentionnerons cependant les suivantes (1):

A. Quelle analogie peut-on découvrir dans tel et tel passage entre les choses sensibles et les choses spirituelles?

a. Quelle est la prophétie accomplie dans ce verset? Où la trouve-t-on ? Quand a-t-elle été écrite? Quelle règle d'interprétation peut-on en déduire?

B. Quelle bénédiction est demandée ou reconnue, ou promise, ou réclamée dans ce verset, et pourquoi?

C. De quelle coutume est-il parlé ici ?

c. Quel est le trait de caractère qui nous est fourni ici, bon ou mauvais ?concernant notre état naturel, ou notre nature renouvelée? Quels avantages y sont attachés ?

D. Quelle doctrine est enseignée ici ? Comment est-elle présentée?,Quelle est son influence pratique ?

d. Quel devoir est ici prescrit, comment, et pour quels motifs ?

D. Quelle difficulté y a-t-il dans cette histoire ou dans cette doctrine? Comment est-elle résolue?

E. Quelle est l'expérience évangélique ou autre ici présentée?

e. Quel exemple nous est ici fourni, de péché ou de sainteté ? Quelles leçons renferme-t-il?

F. Quels faits sont ici racontés? Devoirs ou doctrines qui en ressortent. Faut-il les approuver ou blâmer, et pourquoi ?

- G.** Quelle est la position géographique de cette contrée ou de ce lieu? Quelle est son histoire?
- H.** Quels sont les faits d'histoire naturelle ou d'histoire générale ici rapportés ou mis en lumière?
- I.** Quelle est l'institution ou l'ordonnance ici mentionnée? Obligations qu'elle entraîne, son but, ses rapports avec d'autres institutions.
- i.** Quelles instructions peut-on tirer de ce fait, de cette parabole ou de ce miracle?
- K.** Quelle connaissance (knowledge) de la nature humaine, ou quel défaut de connaissance est ici mis en relief?
- L.** Expressions remarquables (lofty) d'une pieuse ferveur.
- l.** Quelle est l'institution lévitique ici mentionnée? Pourquoi?
- M.** Quel miracle est ici raconté? Par qui est-il opéré, au nom de qui? Quels sont ses résultats? Quel enseignement fournit-il ?
- N.** Qu'y a-t-il de remarquable dans ce nom ?
- P.** Quelle défense (prohibition) est ici faite ? Est-ce une pensée, une parole, une action qu'elle condamne ?
- p.** Quelle est l'intention de cette parabole ? Quelle vérité enseigne-t-elle quant à Dieu, quant à Christ, quant à l'homme, quant au "royaume?"
- p.** Quelle promesse est ici donnée, et à qui?
- R.** Quelle prophétie est rappelée ici.? A-t-elle été accomplie? Comment, quand?
- S.** Quel péché (sin) est ici exposé?
- s.** Quelle secte est ici mentionnée? Quels sont ses principes?
- T.** Quel type est ici rapporté?
- t.** Quelles menaces (threatenings) ? Quand ont-elles été accomplies?
- U.** Quelle action injustifiable (unjustifiable) chez un homme de bien ? Quelle excellence extraordinaire (unusual) pour un homme impie!
- W.** Quel malheur (woe) est ici dénoncé? Quel avertissement (warning) ? Contre qui, et pourquoi?
- X.** Qu'est-il ici enseigné touchant l'oeuvre, le caractère et la personne de Christ?

x. Remarquez la sublimité des pensées ou du langage. Quelle conclusion en tirer ?

.

§ 152. Leçons résultant de la comparaison des passages. - Au lieu de se borner à épuiser toutes les leçons contenues dans un même verset, on peut quelquefois aussi l'étudier dans ses rapports avec d'autres qui en complètent le sens, qui l'étendent, le limitent, l'expliquent, et en font ressortir avec une nouvelle lumière les devoirs qu'il impose ou les vérités qu'il proclame. Voici, d'après l'ouvrage de Nichols (Help, etc.), quelques exemples de ce genre de travail.

Exemples de l'assiduité de Jésus au culte public dans le temple ou dans les synagogues, et de sa soumission aux rites et cérémonies de la loi mosaïque (Luc, IV, 16. Jean, VII, 37); il se recueillait pour prier en particulier et dans quelles circonstances (Matth., XIV, 23; XXVI, 36. Marc, I, 35. Luc, VI, 12); il priait pour les autres. pour Pierre (Luc, XXII, 32), pour l'Eglise (Jean, XVII), pour ses ennemis (Luc, XXIII, 34). Il prie avec d'autres (Luc, IX, 28). Exemples de sa soumission à la volonté de son Père céleste (Jean, IV, 34; V, 30; XVIII, 11); son zèle (Jean, II, 17; IV, 31-34. Luc, IX, 51, etc.). Il se sert de toutes les circonstances pour élever et diriger les pensées de ceux qui l'entourent vers les biens célestes et permanents (Matth., IX, 37. Luc, XII, 15. Jean, IV, 32; VI, 27; VII, 37); son humilité (Jean, VIII, 50; XIII, 1); son renoncement à lui-même, etc.

Exemples de sa conduite comme fils (Luc, II, 51. Jean, XIX, 26), comme ami (Jean, XI), comme sujet (Matth., XVII, 24), comme docteur (Matth., XI, etc.). Exemples de son empire sur lui-même dans les circonstances le plus propres à l'irriter (Matth., XXVII, 14. Luc, XXII. Jean, XIII), et de sa condescendance pour les faiblesses et les infirmités des autres (Jean, XX, 27. Matth., XXVI, 41). Nature des reproches faits à notre Seigneur; noms injurieux qu'on lui donnait. Motifs allégués par divers individus pour refuser de le suivre et de s'attacher à lui (Marc, VI, 3; X, 22. Jean, VII, 41).

Circonstances dans lesquelles notre Seigneur semble se détourner de ceux qui s'adressent à lui, refuser d'exaucer leurs requêtes ou les empêcher de le suivre (Marc, VIII, 11; X, 35. Luc, XXIII, 8. Matth., VIII, 19. Marc, V, 19. Luc, XIV, 25). On admire la sagesse et la prudence du Seigneur dans son refus de s'occuper d'affaires civiles et temporelles (Luc, XII, 13. Jean, VI, 15), dans les moyens qu'il employait pour garantir sa vie souvent menacée (Matth., IV, 12. Marc, III, 6, 7. Jean, VII, 1-10; X, 39; XI, 53, 54), dans la manière enfin dont il savait approprier ses enseignements au caractère et à l'intelligence de ses auditeurs, etc.

(1) Dans l'ouvrage anglais, les différentes lettres de l'alphabet correspondent à l'initiale du mot principal de la question et peuvent servir à la rappeler (M. Miracle, etc.) Pour faciliter autant que possible ce travail de mémorisation, nous avons mis en italiques le mot français lorsque son initiale est la même qu'en anglais; dans le cas contraire, nous reproduisons le mot anglais entre parenthèses.

CHAPITRE VI.

LE LIVRE DES ACTES.

SECTION Ire. - L'Evangile et les Gentils.

§ 153. Que sera l'Evangile pour les Gentils? - L'Evangile va donc maintenant être répandu parmi les nations. Le livre des Actes raconte l'histoire de ses progrès dans la Judée (I à VII), dans la Samarie (VIII) et jusqu'aux parties les plus reculées de "la terre (X à XXVIII)." Jusqu'à quel point les Gentils avaient-ils besoin de l'Evangile, et quelles vérités nouvelles allait-il leur révéler ? Ce sont là d'intéressantes questions à étudier.

Quelques-uns disent que dans le monde païen l'Evangile fut accueilli surtout comme le code de morale le plus parfait qu'il y ait; d'autres avancent avec Paley que son excellence consistait surtout en ce qu'il révélait la vie éternelle; selon d'autres encore, il est essentiellement une révélation religieuse, la moralité des païens ayant été jusqu'alors politique et temporelle, non spirituelle ou religieuse; elle ne dit rien, selon eux, des rapports de l'homme avec Dieu, et ne prend point pour base du sentiment moral le caractère ou la volonté de Dieu. Cette particularité, ajoutent-ils, est soigneusement relevée par Josèphe en ces termes . "Les autres nations ont une moralité sans religion; chez les Juifs seuls la religion est la base de la vertu."

Tout insuffisantes que soient ces idées, chacune d'elles contient une portion de la vérité. La vérité tout entière se trouve dans leur combinaison, à laquelle il faut en ajouter d'autres qui n'y sont pas renfermées. On peut les résumer toutes en une seule: "L'Evangile est la révélation de Jésus-Christ et de Dieu en lui." Mais ce sommaire abrégé renferme des notions particulières qui doivent être exposées en détail, si l'on veut en comprendre le sens et la beauté.

§ 154. 1° L'homme n'a pas la conscience de sa culpabilité. - En dehors de l'Evangile, les hommes n'avaient naturellement qu'une connaissance très-imparfaite de leur nature et de leur culpabilité. Le fait qu'ils étaient pécheurs était bien reconnu de tous. Mais l'étendue de leur péché, si on le compare à

une loi parfaite, son développement, découlant d'une nature dépravée, la culpabilité de cette dépravation, même son origine, qui gît non dans le hasard ou dans les circonstances, ni dans quelque tendance corrompue de la matière dont l'homme a été formé, bien moins encore dans un acte de la volonté de Dieu, mais dans une transgression volontaire, tout cela ils l'ignoraient ou l'avaient oublié. Une loi pour servir de mesure à notre culpabilité, une histoire pour retracer à nos yeux notre propre ruine et des preuves pour établir que la nature de l'homme n'est pas meilleure que ses actes, sont donc de véritables révélations essentielles tant pour provoquer notre repentance que pour rendre possible notre restauration. Tous les hommes ont une fois possédé la connaissance de ces vérités; mais cette connaissance ne peut plus être rétablie et développée que par la Bible seule.

§ 155. 2° L'homme ne comprend pas le caractère de Dieu. Quant à Dieu lui-même, les païens n'étaient pas moins ignorants. N'y avait-il qu'un seul Dieu; y en avait-il plusieurs, ou bien encore, suivant quelques-uns, y en avait-il plusieurs qui se résumaient en un seul! Dieu était-il toute chose, comme le disaient les stoïciens, et toute chose était-elle Dieu, la matière elle-même n'étant que la dernière émanation de la divinité, ou, d'après l'idée des platoniciens, Dieu était-il tout esprit, et tous les esprits étaient-ils Dieu, émanant de lui et finissant par être absorbés de nouveau en lui? Dieu était-il un être indifférent aux événements de ce monde, comme le prétendait Epicure? Toutes ces questions, ils n'avaient pas de quoi les résoudre. Ils voyaient cependant tous que les objets de l'adoration populaire étaient entachés des vices de leurs adorateurs, et qu'une indifférence légère, un vertueux mépris ou une crainte servile étaient à la base des sentiments avec lesquels ils regardaient leurs dieux. Un Dieu de sainteté, de providence et d'amour, agissant avec justice, était complètement inconnu des païens, ou, s'il servait parfois de thème aux discussions, il éveillait plutôt des idées de terreur. "C'est un principe commun à toutes les philosophies, dit" Cicéron, que la divinité ne peut éprouver aucune peine de la" part des hommes, et qu'elle ne saurait

davantage leur en faire.” Principe qui ressort aussi bien du caractère moral attribué aux faux dieux que de l'apathique indifférence dont on faisait le caractère essentiel de leur dignité.

.
§ 156. 3° L'homme n'a aucun système positif de morale. - L'influence que ces vices et ces lacunes devaient exercer sur les systèmes de morale des païens est évidente. Les rapports de Dieu avec l'homme et les vérités sur lesquels repose toute moralité n'étaient perçus qu'imparfaitement, et les obligations qui en découlent étaient encore plus imparfaitement comprises et senties. En Grèce, la religion était d'abord le culte de la nature extérieure; elle finit par devenir le culte de l'art. A Rome, c'était le culte de la patrie; ce fut plus tard l'adoration du pouvoir. Chez les uns et chez les autres, c'était ou la force ou le goût. Toutes deux appréciaient les vertus sociales politiques, et, dans l'origine, Rome mit au premier rang des vertus sociales la fidélité domestique; mais ni chez l'une ni chez l'autre la religion n'avait une tendance morale proprement dite; il y a plus, chez toutes deux la religion devint le principal instrument et le plus docile complice de la licence et de tous les vices.

.
§ 157. 4° L'homme n'a aucune certitude relative à la vie future. - Cette tendance dissolvante n'était pas neutralisée ou contrebalancée par la croyance à une immortalité personnelle et consciente. Une résurrection des morts était universellement rejetée comme ridicule.

L'immortalité de l'âme proprement dite n'était pas admise. Que les âmes des hommes pussent survivre dans une sorte d'état demi-conscient, ou même jouissent pour un certain temps de la société de leurs dieux, quelques-uns étaient disposés à le croire; mais les preuves étaient si incertaines et les difficultés si sérieuses, que le plus grand des philosophes païens lui-même, Socrate, était contraint d'avouer que savoir s'il est meilleur de vivre ou de mourir était un secret connu des dieux seuls.

.
§ 158. 5° L'homme n'est pas capable de concilier ses craintes avec ses

espérances, lui-même avec Dieu. - Il ne faudrait pas conclure de ce qui précède que l'on ne puisse trouver dans les écrits de quelques philosophes anciens, soit classiques, soit orientaux, des rayons de la vérité divine, morale et spéculative. De tels reflets existent. Platon tenta, de même que le fondateur du bouddhisme, de transporter la foi de l'homme des innombrables divinités visibles au Dieu invisible; Socrate discourut éloquemment sur le "bon et le beau." Mais d'un autre côté, l'un et l'autre, Platon et Socrate, lorsqu'ils parlent ouvertement et qu'ils se livrent tout entiers, confessent qu'ils ne sont arrivés qu'à des conjectures sur la vérité, et qu'on ne pourra savoir si leurs conclusions sont vraies que lorsqu'il apparaîtra quelque docteur venant de Dieu . La difficulté réelle dans toutes ces recherches demeurait, nue difficulté qui entraîna des milliers d'hommes à des résultats que leurs meilleurs principes condamnaient.

Si l'homme est pécheur, s'il est appelé à la vertu, si Dieu est juste, si une autre vie est une réalité; par quels moyens l'homme pourra-t-il atteindre à cette pureté et à cette sainteté qu'il rêve et dont il s'est fait un idéal? En l'absence de la lumière, ils niaient les vérités qu'ils redoutaient, ou, en dépit de la lumière, ils faisaient le mal qu'ils aimaient, jusqu'à ce qu'ils eussent fini par recueillir le fruit de leur conduite, savoir, l'obscurcissement de leur intelligence et le progrès dans le mal.

.

§ 159. 6° Condition morale de l'homme. - La condition morale des nations auxquelles l'Évangile fut apporté, était précisément telle que leur ignorance et les tendances corrompues dans lesquelles cette ignorance avait pris naissance peuvent nous le faire présumer.

Paul l'a décrite dans l'épître aux Romains, et Wetstein, Haldane, Tholuck et d'autres ont montré, par d'anciennes autorités, que le tableau de l'Apôtre n'est ni trop chargé ni trop sombre.

Tels étaient les ennemis avec lesquels l'Évangile eut à se mesurer; et ces ennemis il en triompha. L'Évangile répondait aux besoins des esprits et des cœurs dans des circonstances pareilles de doute et de corruption. Ces besoins,

il commence par les soulager d'abord, puis il finit, à la longue, par les éloigner pour toujours.

§ 160. Caractère universel et moral de ces maux. - Telle est partout la nature sans la révélation, l'homme sans Dieu. Les maux décrits dans la Grèce apparaissent les mêmes dans l'Inde, les mêmes encore au milieu de notre civilisation occidentale. L'homme sans la Bible et l'homme qui rejette la Bible tombent fatalement dans le même état (le dernier plus rapidement que l'autre); et c'est cet état, cette condition que l'Évangile est appelé à améliorer. Ce qui en fait l'essence, c'est la vie et l'oeuvre de notre Seigneur. Il était homme, saint et sans péché comme jamais homme n'a pu l'être. Il accomplit la loi que nous avons violée, et en l'accomplissant il l'explique et l'affermi. Il est mort à notre place, nous montrant ainsi ce que nos péchés avaient mérité et comment ils pouvaient être effacés. Revêtu de notre nature et comme notre représentant, il a triomphé de la mort et il est monté auprès de Dieu par son ascension, gage et preuve de notre propre ascension. Dans le ciel, il forme le trait d'union entre Dieu et l'homme, confondant avec sa nature divine notre propre nature, et prêt à faire servir à notre profit les fruits de son ministère, son pouvoir auprès de Dieu et sa compassion pour nos infirmités.

Il était Dieu, la splendeur de la gloire de Dieu, l'image empreinte de sa personne, l'Éternel Dieu sous une forme humaine, réalisant ainsi les douloureuses aspirations d'un grand nombre vers un objet d'adoration et d'amour. Dans ses actes, il a montré ce que Dieu est, combien il est tendre, combien il est saint; il a révélé ces relations que nous savons déjà qu'il soutient avec l'homme et en a fait pressentir d'autres encore plus propres à impressionner nos coeurs. Comme créateur et conservateur, les hommes avaient appris à le connaître par ses oeuvres; ils redoutaient de le voir apparaître comme juge. Mais ici il se montre comme notre frère, notre rédempteur et notre ami. Celui qui a donné la loi vient lui-même obéir à la loi qui nous est imposée et souffre le châtement qu'entraîne sa transgression, sa divinité nous garantissant la suffisance de son sacrifice. Nul n'a mieux connu

le péché de l'homme, et nul n'a mieux senti les exigences de son propre gouvernement. Le premier est effacé, le second est honoré par ses souffrances. En accomplissant le grand but de sa mission, il a accompli une oeuvre qui renferme les éléments de sa toute-puissance sur l'homme et auprès de Dieu. "Il a élevé, il a attiré toutes choses à lui," et en montant en haut il a reçu des grâces pour les hommes, la repentance, la rémission de leurs péchés, la sainteté et la vie éternelle. L'Évangile est, en un mot, une révélation de l'homme et de Dieu; de nouvelles relations et d'une moralité parfaite; de la vie éternelle, démontrée non par des arguments mais par des faits, et par-dessus tout un système de réconciliation qui harmonise, fortifie et explique toutes les autres révélations et les rend propres à devenir le sujet "une grande joie pour tout le peuple." C'est, en un mot, le suprême degré de la puissance, de la sainteté et de l'amour.

§ 161. Rapports des Évangiles, des Actes et des Épîtres. - Il peut être opportun de marquer ici la distinction qui existe entre les différents livres du Nouveau-Testament. Dans les Évangiles, nous avons l'Évangile incarné: Christ vint pour dire l'Évangile et pour faire ce qui devait former la base de son Église. Dans les Évangiles, par conséquent, quoique bien des choses soient révélées, bien des choses restent enveloppées de termes obscurs et voilés. La mort du Sauveur, sa résurrection, le don du Saint-Esprit, la nature de son royaume, la vocation des Gentils, son second avènement, toutes ces choses sont effleurées, prédites ou accomplies; mais nous cherchons plutôt, dans ces premiers livres, les faits qui nous donnent le sens et la clef de révélations futures sur ces sujets, qu'un enseignement explicite. Il n'est pas de vérité spirituelle que nous ne puissions trouver dans le récit; mais pour en voir le sens exact et complet, nous avons besoin des dernières révélations de l'Esprit. Le livre des Actes nous fait comprendre le but d'un grand nombre d'enseignements de notre Sauveur par le caractère et la vie des chrétiens, et par les manifestations de la Providence de Dieu. Dans les Épîtres, nous voyons la doctrine et le devoir dans leurs rapports réciproques et dans leurs

tendances, expliqués et développés autant que l'Esprit de Dieu le jugeait nécessaire pour notre condition présente. Dans l'Apocalypse enfin, nous avons l'histoire de ces doctrines incarnées dans l'Eglise jusqu'à la fin des temps. Les Epîtres développent et appliquent ce que les Evangiles décrivent; l'Apocalypse complète ce que le livre des Actes commence, et chaque partie est le complément de l'autre, les faits de la vie de notre Seigneur étant le fondement de l'édifice tout entier.

SECTION II. - Introduction au livre des Actes des apôtres.

§ 162. Caractère, auteur et date du livre des Actes. - Ce livre contient le commencement de l'histoire de l'Eglise chrétienne en deux sections principales: la première raconte la propagation du christianisme dans la Palestine, principalement par le ministère de Pierre (I-XII); la seconde, sa diffusion dans les autres contrées, surtout par les travaux de Paul (XIII-XXVIII). Quoique le livre se divise ainsi en deux parties, il décrit trois phases de l'histoire de l'Eglise. La première (an 30 à 41), décrite dans les chap. I à XI, 18, nous montre l'Eglise entièrement juive, bien qu'un Romain eût été baptisé par Pierre à Césarée. - La seconde période se trouve chap. XI, 19, jusqu'au chap. XV. L'élément juif prédomine encore, mais les Gentils convertis sont en grand nombre (an 45-50). - La troisième est renfermée dans les chap. XVI-XXVIII, et ici nous trouvons la position des Gentils bien établie et un grand nombre d'Eglises formées au milieu des païens (an 51-63).

Ce livre ne doit cependant pas être considéré comme une histoire régulière et complète de l'Eglise. Beaucoup de faits importants, racontés ailleurs, y sont omis. Il ne donne ni l'histoire de l'Eglise de Jérusalem après l'emprisonnement de Pierre et sa délivrance, ni l'introduction de l'Evangile à Rome, pas plus que plusieurs voyages et naufrages de Paul mentionnés 2 Cor., XI, 25; en outre, on trouve à peine quelques renseignements sur les travaux étendus des apôtres autres que Pierre et Paul. Comme les Evangiles sont loin «être un récit complet

de tout ce que notre bien-aimé Sauveur a dit et fait, mais sont plutôt des histoires qui décrivent son caractère, ses oeuvres, les principaux événements de sa vie et la première introduction de la dispensation chrétienne, de même les Actes ne sont pas une narration complète des travaux de ses apôtres, mais plutôt un simple exposé de quelques faits confirmant la vérité de la religion chrétienne et démontrant son pouvoir et ses effets, et une preuve du droit des Gentils à être admis dans l'Eglise contre les objections que leur opposaient les Juifs convertis.

Nous avons parlé de Luc, auteur de ce livre, dans la préface de son évangile; les Actes en sont évidemment la continuation: tous deux sont dédiés à la même personne, et l'histoire du second est reprise précisément au point où se termine la première. D'après l'usage fréquent qu'il fait du mot nous, il est évident qu'il assista à un grand nombre des événements qu'il raconte. Il accompagna Paul de Troas à Philippe (XVI, 11), et probablement demeura dans cette dernière ville jusqu'à la seconde visite de l'Apôtre, deux ans plus tard. A cette époque, il la quitta pour suivre de nouveau saint Paul (XX, 6); et depuis ce moment jusqu'à la fin du récit, il apparaît comme le compagnon de l'Apôtre. Il le suivit à Jérusalem, puis à Rome, où il demeura avec lui au moins durant la première partie de sa captivité, comme cela se voit d'après deux épîtres écrites par Paul et datées de cette ville (Col., IV, 14. Phil., 24). Comme son nom ne paraît pas dans l'épître aux Philippiens, écrite peu de temps après, on suppose qu'il avait quitté Rome. Mais à la seconde captivité de Paul à Rome, Luc est de nouveau auprès de lui (2 Tim., IV, 11).

On ne sait pas au juste où et dans quel temps ce livre a été écrit. Cependant, comme l'histoire va jusqu'à la deuxième année du premier emprisonnement de Paul à Rome, et que là elle s'arrête tout-à-coup sans mentionner l'issue de son épreuve ou sa délivrance, il est à présumer qu'elle fut écrite vers l'an 63; les paroles qui terminent le récit indiqueraient que l'écrivain était alors loin de l'Apôtre, et non en communication directe avec lui. On regarde en général Antioche comme le lieu de la rédaction de ce livre; et l'on suppose, non sans quelques raisons, que Théophile était un habitant de cette ville.

§ 163. Remarques sur le contenu du livre des Actes. -

1° On est frappé de voir comment la nature divine de notre Seigneur est reconnue dès le commencement. Une prière lui est adressée par Etienne (VII, 59, 60), et cette prière est, suivant le témoignage de Pierre et d'Ananias, un trait caractéristique du chrétien (II, 21; IX, 14. Voyez 1 Cor., I, 2). Pierre parle de Christ comme du Seigneur de toutes choses (X, 36; XIV, 23; XX, 35), et ce titre s'applique indistinctement dans tout le livre au Père et au Fils (X, 36; IX, 34, 35, 42; XI, 16, 20-23; XIII, 2, 7, 10-12, 48). Tel est l'enseignement d'un système qui réproouve l'idolâtrie et qui réserve pour Dieu seul l'honneur suprême.

Son office et son oeuvre ne sont pas moins clairement révélés. Christ forme le thème de l'enseignement apostolique. Immédiatement après son ascension, Pierre le désigne comme celui en qui s'accomplissaient les promesses faites aux pères, et comme la semence dans laquelle toutes les nations devaient être bénies (III, 20-26). Et cette vérité ils la proclament ainsi chaque jour de maison en maison (V, 42). Lorsque Paul fut converti, "aussitôt il prêcha Christ." Vingt-cinq ans plus tard, le dernier récit du livre des Actes raconte qu'il enseignait "les choses qui concernent le Seigneur Jésus (IX, 20; XXVIII, 31. Voyez aussi II, 22-40; X, 34-43; XIII, 16-41; XVII, 18, 22-31)."

En examinant de plus près sur ce point le récit inspiré, nous trouvons que, partout, à Jérusalem pour les Juifs, dans le désert pour l'officier d'Ethiopie, à Césarée pour le bon et pieux Corneille, pour les orgueilleux Grecs d'Athènes, il n'y a pas d'autre message, et partout il est exposé pleinement et sans réserve (comp. II, 8, 35; X, 42, 43; XVII, 31). Ce message unique, c'est que la foi en cette vérité est essentielle au salut (IV, 11, 12); que le salut renferme la rémission des péchés, la justification complète devant Dieu et la sainteté (II, 38; XIII, 39; XXVI, 18); méritées par les souffrances et la mort de Christ (XVII, 3; XX, 28), et distribuées à chacun par l'Esprit (V, 31; I, 4; II, 33); et que, de même que Christ est le Sauveur et le Seigneur de tous, il est aussi leur Juge (X, 42; XVII, 31). Ces doctrines ont été appelées par excellence les doctrines de Paul; mais il ne faudrait pas, de ce qu'il en est le représentant le plus complet,

conclure que ce ne sont pas aussi les doctrines du Sauveur et des autres apôtres (Cf. par exemple Actes, X, 43, 44. Jean, III, 16, etc.).

2° La nature et l'office du Saint-Esprit ne sont pas révélés avec moins de clarté. Pierre appelle le Saint-Esprit Dieu (V, 3, 4), et présente le péché d'Ananias comme une négation de sa toute-science. Celui qui est appelé par Esaïe Jéhovah est nommé par Paul le Saint-Esprit (XXVIII, 25. Esaïe, VI, 8, 9); pendant que sa personnalité (c'est-à-dire son existence individuelle, comme agent intelligent et personnel) est supposée clairement et à plusieurs reprises (VIII . 29; X, 19; XIII, 2; XVI, 7; XX, 28).

Son action était, ou miraculeuse (communiquant les dons de guérison, des langues, etc. (II, 17. 1 Cor., XII, 10), ou ordinaire. Son action sur les apôtres se manifeste en ce qu'il ouvre leurs esprits, détruit leurs préjugés, les enhardit dans leur oeuvre, et les rend capables de confirmer leur témoignage par des miracles tels, qu'on ne peut pas plus en douter que les comprendre (III, 1 -11; IV, 31; V, 12-16). Sur les Juifs qui entendaient l'Evangile, il déployait son pouvoir en les convainquant de péché (II, 36, 37. Voyez Jean, XVI, 8) et en changeant les meurtriers de notre Seigneur en des modèles de vertu. C'est au même pouvoir que nous devons attribuer l'union des premiers chrétiens (IV, 31, 32), leur dévouement et leur libéralité (II, 45), la joie que leur causait la conversion des Gentils, quoique cela leur parût une dispensation mystérieuse (XI, 23, 24), enfin leur fermeté et leur foi. La sagesse et l'amour d'Etienne, son zèle et sa sérénité avaient la même origine: "il était plein du Saint-Esprit (VII, 55);" des Eglises entières même avaient part à cette grâce (XIII, 52). Combien il est instructif et consolant que la dispensation de l'Esprit ait été introduite, non-seulement par des promesses particulières (Luc, XI, 13. Jean, XVI), mais encore par une histoire des riches manifestations de sa grâce. Si dans les Evangiles nous voyons l'oeuvre de notre Seigneur, dans les Actes nous voyons l'oeuvre de cet Agent béni, auquel, autant que cela concerne l'homme, la première doit tous ses succès. Nous n'avons besoin que d'une plus grande mesure de son influence, pour achever les triomphes dont l'histoire des Actes n'est que le commencement.

3° D'après les caractères individuels des croyants dont il est parlé dans ce livre, nous pouvons déduire le caractère et l'organisation des premières Eglises chrétiennes. Quand les apôtres avaient fait des prosélytes, ils les engageaient à se réunir au nom de Christ, le premier jour de la semaine, les instruisaient dans les ordonnances du christianisme, et leur préposaient des ministres capables de paître et de garder le troupeau (Actes, II, 42; VI, 1-6; XIV, 23; XX, 7, 18, 28-52). Voyez, sur le caractère de ceux qui composaient, les Eglises, les descriptions données à leur sujet dans chaque épître, et, sur le caractère des conducteurs, les épîtres pastorales à Timothée et à Tite. L'Eglise, il ne faut jamais l'oublier, est une institution divine, et elle réunit les avantages de chaque forme de société suivant laquelle les hommes peuvent être groupés. Elle n'est pas une caste, car elle ne méprise et ne rejette personne; et cependant, comme une caste, elle conserve au milieu des variations humaines un ordre invariable et sacré; tous ses membres sont rois et sacrificateurs devant Dieu. Elle n'est pas une société secrète, car elle ne fait aucunes réserves; elle n'a point de mystères, et pourtant ses membres ont une vie cachée et une joie à laquelle l'étranger ne saurait prendre part. Elle n'est pas une nation, car elle prend ses adhérents parmi toutes les nations et aspire à les renfermer toutes un jour dans son sein; elle n'en a cependant pas moins des limites bien tracées, quoique plus générales. Ce n'est pas une famille, et cependant ses liens sont tout aussi tendres, quoiqu'ils soient incomparablement plus larges et plus étendus. Un des buts de l'Evangile était de révéler Christ; un autre but, non moins évident, c'était de former un peuple pour sa gloire. Ces deux plans mettent en évidence la sagesse et l'amour de Dieu.

4° Remarquez encore, à mesure que l'Evangile fait des progrès, le développement des influences qui lui sont contraires et les motifs qui sont allégués pour justifier cette opposition. Les Juifs le repoussaient "comme contraire à leur loi." Chez les Gentils, comme à Thessalonique, on affirmait qu'il était l'ennemi de César. Partout il était accusé de mettre le monde sens dessus dessous. Et quoique toutes ces accusations ne fussent que des prétextes, elles avaient en quelque mesure l'apparence de la vérité. Mais les

vrais motifs de cette opposition étaient, pour le Juif, que l'Évangile enseignait une justification, non par les œuvres, mais par la foi (Rom., X, 3. 1 Cor., I, 21 - 25); - pour le Grec, qu'il dénonçait la folie partielle et l'impuissance totale de sa sagesse tant vantée; - pour le Romain, qu'il prétendait à des hommages exclusifs, ne révélant pas plusieurs dieux, mais un seul; - pour tous enfin, qu'il réclamait l'humilité et la sainteté.

Ces influences ne diffèrent malheureusement que par la forme de celles avec lesquelles l'Évangile a encore à combattre aujourd'hui.

Dans les Épîtres comme dans la société moderne, nous les voyons à l'œuvre, non-seulement s'opposant à l'Évangile, mais encore le tronquant, le mutilant et le dénaturant (Voyez le chapitre suivant).

SECTION III. - Chronologie des Actes et des Epîtres. Tableau synoptique.

§ 164. Chronologie apostolique. - La chronologie des Actes et des Epîtres ne le cède en intérêt qu'à celle des Evangiles, La période entière comprise dans les Actes est d'environ trente-trois ans; C'est le calcul auquel se rangent Winer, de Wette, Eichhorn, Davidson et Birks. Ussérius et Michaélis la réduisent à trente-deux ans; Greswell et Schott à trente et un; un petit nombre seulement à deux ou même quatre ans de moins. Les preuves cependant plaident en faveur du nombre le plus élevé; mais comme les dates ressortent principalement des faits de l'histoire profane et de coïncidences de détail, auxquelles chaque interprète peut donner une valeur différente, on n'a pas la garantie & une absolue certitude.

D'après Gal., I, 18; II, 1 (Cf. Actes, IX, 26), nous voyons qu'il s'était écoulé un espace de trois années pleines entre la conversion de Paul et son premier voyage à Jérusalem (voyez le grec); et que, dans le cours de la quatorzième année (après le même fait probablement), il visita cette ville pour la troisième fois (Actes, XV, 2), son second voyage ayant eu lieu immédiatement avant la mort d'Hérode Agrippa (XI, 30; XII, 23). Deux autres voyages sont encore mentionnés XVIII, 18, 22; XX, 6. Dans l'intervalle, l'Apôtre passe presque trois ans à Ephèse (XX, 31), une année et demie à Corinthe (XVIII, 11), trois mois en Grèce (XX, 3); et deux fois il traversa une grande partie de l'Asie-Mineure, de la Macédoine et de la Grèce. Après sa cinquième visite à Jérusalem, il fut mis en prison et il y resta deux ans. Félix fut alors rappelé et Paul envoyé à Rome, où il vécut et prêcha sans aucun empêchement, pendant deux ans entiers, dans une maison qu'il avait louée (XXVIII, 30, 31).

Ces faits, avec quelques autres moins importants et en apparence insignifiants, servent à fixer les dates de tout le récit. Hérode Agrippa mourut, d'après le témoignage de Josèphe, l'an 44. Félix perdit la procuration de sa province, autant qu'on peut le conclure du récit de Josèphe, vers l'an 60. D'un autre côté, Paul doit être arrivé à Rome environ vers l'an 61; car c'est l'an 61 que là persécution des chrétiens sous Néron commença (Tacite, Ann., XIV, 65), et

après cette époque, une sécurité comme celle dont parle Lue n'eût pas été possible.

·
§ 165. Tableau des résultats obtenus. - Calculant en arrière, à partir de cette date (l'au 61), nous obtenons les résultats suivants

A = Ussérius B = Tillemont C = Lardner D = Wieseler

E = Hist. lit. F = Davidson G = Birks

A	B	C	D	E	F	G	Epoque de l'année	
63	61	61	61	61	61	61	Printemps	Paul arrive à Rome, ayant laissé la Syrie, en 60.
60	58	58	58	58	58	58	Pentecôte	Paul visite Jérusalem (Actes, XXIV, 27), étant à Pâques à Philippe (XX, 6).
59	57	57	57	57	57	57		Paul passe la fin de l'année en Grèce (XX, 3) après avoir quitté Ephèse (XX, 1).
56				54	54	55	Janvier	Paul passe environ trois ans à Ephèse (deux ans et trois mois ou plus) (XIX, 8, 10;

									XX, 31).
56	53	53	54	53	53	54	Mai	Paul visite Jérusalem (XVIII, 22).	
					52	52		Paul passe un an et demi à Corinthe.	
				50		51		Paul fait un second voyage à travers l'Asie et la Grèce.	
52	51	50	50	50	51	50	Eté	Paul visite Jérusalem (XV, 2).	
				45		45		Premier voyage de Paul parmi les Gentils (XIII, 14).	
44	44	44	45	43	44	44	A Pâques	Paul à Antioche et à Jérusalem (XI, 30; XII).	
				42		43		Paul à Antioche, un an (XI, 26).	
				41		41		Paul à Tarse.	
38	37	39	43	40	41	40		Paul visite Jérusalem pour la première fois (IX, 26. Gal., 1, 18).	
35	34	36	40	37	38	37		Conversion de Paul (Gal., II, 1). Voyez plus haut, an 50	
33			39	37		36		Mort d'Etienne.	

33	33		30	30		30	Pâques	Crucifixion de notre Seigneur.
----	----	--	----	----	--	----	--------	--------------------------------

La dernière de ces colonnes, que nous regardons comme la plus satisfaisante de toutes, est tirée des *Horae evangelicae*, et ne diffère pas sensiblement des données de Davidson, ni de celles de l'auteur de l'Histoire littéraire du Nouveau Testament. Les deux principales dates, 44 et 61, sont généralement admises; les autres se rattachent au gouvernement d'Arétas (Actes, IX, 24, 25), à la présence de Gallion à Corinthe (XVIII, 12), au décret de Claude (XVIII, 2), et à d'autres questions de ce genre, toutes trop peu importantes pour trouver place ici. On peut en avoir le bref exposé dans l'introduction de Davidson, t. II; et des détails plus complets, dans l'Histoire littéraire du Nouveau- Testament, chap. VI; ou dans les *Horae evang.* de Birks, p. 146.

§ 166. Chronologie du Nouveau-Testament (67 ans). - La chronologie du Nouveau-Testament, depuis la crucifixion de notre Seigneur, l'an 30, jusqu'à la clôture du canon, l'an 97, embrasse un espace de soixante-sept années. En voici le tableau abrégé:

An de Rome et année de chaque empereur	Ere chrétienne	Evènements
	30	Introduction des Actes (I, 1-14).
783-8	30-35?	Evènements jusqu'à l'institution des diacres (I, 15-VI, 6).

	35-40	Jusqu'à la conversion de Corneille <i>fondateur de l'Église Italique du Nord de l'Italie</i> (VI, 7-X),
Caligula 4-7	40-43	Jusqu'à la prédication de l'Évangile à Antioche (XI, 1-26).
	43-46	Jusqu'à la fin du premier voyage missionnaire (XI, 27-XIV, 28).
Claude 10-14	46-54	Jusqu'à la fin du deuxième voyage missionnaire, XV, 1; XVIII, 22. 1 Thes. (an 52). 2 Thes. (an 53). Gal. (an 53, d'après Tate, etc.), furent écrites durant ce voyage.
Néron 1-6	55-60	Jusqu'à la fin du troisième voyage missionnaire et l'appel de Paul à César, XVIII, 23; XXVI. 1 Cor. (an 51). 2 Cor. Gal. (an 57, d'après Hug, etc.) Rom. (an 58), furent écrites pendant ce voyage.
814-6 Néron 6-9	60-63	Voyage et séjour de Paul à Rome (XXVII, XXXIII). <i>De là Paul alla visiter les frères de l'Église Italique où l'Épître aux Hébreux fut rédigé et porté par Timothée aux églises de la Judée. Paul entreprend son voyage vers l'Espagne et la Grande-Bretagne (Angleterre, puis se rend de nouveau à Rome ou il fut capturé et exécuté.</i>
	61 Jérusalem	Épître de Jacques aux chrétiens juifs en général.

	62 Rome	Paul écrit son épître aux Ephésiens. Peu après que sa lettre est écrite, Timothée et Epaphrodite arrivent à Rome; le dernier apportant des nouvelles de Colosse. (Voyez Col., I, 1-7). Paul écrit aux Colossiens (I-IV). Paul écrit à Philémon à l'égard d'Onésime qui, après s'être enfui de chez son maître à Rome, avait été converti.
	63 Rome	Paul écrit aux Philippiens.
	63 Italie En attendant Timothée	Paul écrit sa clef de l'Ancien-Testament, l'épître aux Hébreux. Timothée délivré (Héb., XIII, 23). Paul visite Crète, 63, et y laissant Tite, va en Macédoine, 64.
	63 Babylone	Pierre écrit sa première épître aux Juifs et aux Gentils dispersés et persécutés.
	64	Paul écrit à Timothée à Ephèse (I Tim., I-VI). Paul écrit à Tite (1). Paul passe l'hiver à Nicopolis, en Dalmatie et à Troas.
	64 Syrie Rome	Jude écrit son épître (voyez plus bas). Pierre, en attendant le martyre, écrit aux Juifs et aux Gentils convertis, dispersés dans le Pont, etc. Martyre de Pierre.

	65 - 66 Rome	Paul arrive à Rome, captif, et comparait devant Néron, 65. Paul écrit la seconde épître à Timothée. Il subit le martyre à Rome (Ussérius, 67). Jean écrit sa première épître (ou 68). Jean écrit sa deuxième épître (ou 68). Jean écrit sa troisième épître ou 68).
		Destruction de Jérusalem (an 70).
	75 ? Syrie	Jude écrit son épître (ou 64, voyez l'introduction à Jude).
	96 Patmos	Jean écrit l'Apocalypse et continue ainsi la succession des prophètes.
	97 ? Ephèse	Jean ferme le canon en écrivant son évangile (selon quelques-uns cependant avant les épîtres).

(1) Ceux qui doutent de la deuxième captivité de Paul, et le supposent livré à la mort l'an 64, placent 1 Tim. après Actes, XIX, 41, ou XX, 1, et Tite après 2 Cor. Voyez an 57.

CHAPITRE VII.
LES ÉPÎTRES ET L'APOCALYPSE.
SECTION Ire. - sur l'étude des Epîtres.

§ 167. But général des Epîtres. - Dans les quinze premiers chapitres des Actes, nous avons vu l'Évangile annoncé dans tout le monde connu. Dans les trente-cinq années qui suivent la mort de notre Seigneur, des Eglises ont été fondées en Asie, en Palestine, à Babylone, en Egypte, en Grèce, en Italie, "tant la Parole de Dieu croissait et prévalait." Partout où la vérité est parvenue, elle a rencontré la même opposition, sous différentes formes, et elle a produit les mêmes résultats paisibles et sanctifiants. Toutefois un enseignement de la vérité, plus stable que des paroles qui s'envolent, était nécessaire pour suppléer à ce qui pouvait manquer un jour sous le rapport de la prédication. Le même esprit qui s'est opposé jusqu'ici à l'Évangile commence à le pervertir, et ceux qui le falsifient tendent naturellement à le falsifier de plus en plus, séduisant et étant séduits. Il fallait donc fixer et développer par l'écriture ce qui avait été en grande partie enseigné de vive voix. Aussi le but principal des Epîtres est-il de conserver ces enseignements par, un "souvenir éternel," et de réfuter indirectement toute erreur naissante, de manière à ce que, par l'étude faite dans un esprit de prière, l'Eglise fût protégée contre l'envahissement de l'hérésie.

Pour bien comprendre le sens de chaque épître, il faut se rappeler par qui et pour qui elle a été écrite, quel est son objet direct, et quels étaient les adversaires dont l'auteur sacré avait à combattre les tendances ou l'influence.

§ 168. 1° Auteur et destinataires de l'épître. - Observons d'abord par qui chaque épître fut écrite. Cette règle n'est pas aussi essentielle quand il s'agit de l'histoire ou des Epîtres que quand il est question de la prophétie, attendu que les premières portent en général leur propre interprétation avec elles; mais elle est néanmoins importante.

Des vingt et une Epîtres, treize au moins ont été écrites par Paul et portent son nom. Comme il était par excellence l'apôtre des Gentils, il parle abondamment

du mystère de leur vocation et de leur participation aux mêmes privilèges que les Juifs croyants. Il maintient leur affranchissement du joug mosaïque, les exhorte à retenir ferme à cet égard leur liberté, et insiste sur leur assujettissement à la grande loi de la foi et de l'amour. C'est en défendant cette doctrine qu'il résista en face à Pierre; c'est pour elle qu'il supporta le scandale de la croix (Gal., V, 11), succombant à la fin martyr de son attachement à cette vérité et à toutes celles qui s'y rattachent (voyez l'introd. à la seconde épître à Timothée). Ses phrases sont souvent longues et entrecoupées de parenthèses. Son style est plein d'idées, abondant en digressions, mais très-exact, ferme, nerveux et riche en allusions à l'Ancien -Testament. Ses épîtres doivent s'expliquer l'une par l'autre, aussi bien que par son histoire. Dans l'épître aux Hébreux, il montre avec beaucoup de force comment Christ est le complément et la fin de la loi, de même que des choses étrangères à la loi. Pierre, l'auteur de deux épîtres, écrit principalement comme apôtre de la circoncision. Aussi ne doit-on lire ses écrits qu'en les rattachant aux parties de l'Ancien-Testament auxquelles, dans la plupart des cas, il nous renvoie. - Jacques, pasteur de l'Eglise de Jérusalem, écrivit après que la ferveur du premier amour de cette Eglise eût commencé à décroître. Une foi froide et négative semblait mettre en péril toute obéissance spirituelle. De là le ton et la tendance pratique de son épître. Les Eglises auxquelles Jean s'adresse n'étaient pas dans une meilleure condition. Son style est riche en aphorismes, et ses affirmations énergiques ont besoin d'être expliquées par d'autres parties de ses écrits ou par ceux de Paul. Jude n'a écrit qu'une épître; elle a beaucoup de rapport avec la seconde de Pierre, qui peut servir à son interprétation. L'Apocalypse parle un langage emprunté dans une large mesure à l'Ancien-Testament; ses oracles doivent être comparés avec ceux d'Ezéchiel et de Daniel, et avec les discours de notre Seigneur.

Pour qui chaque livre a-t-il été écrit ? c'est là une seconde question également importante. Les Evangiles ont pour but l'instruction de toutes les classes, et la grande partie de leur contenu s'adressait à tous. Les Epîtres, il faut y faire attention, étaient d'abord adressées exclusivement à ceux qui professaient être

chrétiens, séparés du monde, et unis par une communion spirituelle. Trois sont écrites à de simples particuliers fidèles; trois à des pasteurs ou évangélistes; deux, les Hébreux et Jacques, exclusivement aux Juifs convertis; deux, les deux de Pierre, aux Juifs convertis principalement; deux, la première de Jean et Jude, aux disciples de Christ en général; les cinq dernières sont appelées épîtres catholiques ou universelles; neuf sont adressées à diverses Eglises, composées surtout de païens convertis. Dans chacun de ces cas, l'auteur et les circonstances aident à faire comprendre le but particulier de l'épître; toutefois, comme il n'y a qu'un seul Evangile pour les Juifs comme pour les Gentils, ce détail est ici moins important qu'ailleurs.

§ 169. 2° Du but spécial de chaque épître. - Il a plu à l'Esprit de Dieu d'instruire le genre humain, non point par des traités précis et formels, mais par des lettres écrites sous sa direction et de nature à venir au-devant des besoins et des circonstances particulières qui pouvaient se présenter; chaque épître s'adresse en effet à des besoins différents et à des situations diverses. Il faut donc chercher à reconnaître quel est le but évident de chaque épître; nous disons à dessein le but évident, car c'est un abus scientifique de chercher partout à découvrir un but caché, et d'interpréter chaque partie en la subordonnant à ce but mystérieux, au détriment du sens naturel. Les directions de M. Locke sont, à cet égard, dignes d'être rappelées. Lisez, sans vous arrêter, une épître d'un bout à l'autre, et cherchez à en constater l'intention et le but. "Si la première lecture, dit-il, m'a fourni quelque lumière, la seconde m'en a donné davantage; et c'est ainsi que j'ai toujours procédé, lisant constamment l'épître entière du commencement à la fin, jusqu'à ce que j'eusse une idée générale exacte et claire du dessein de l'écrivain, des divisions principales de son ouvrage, des arguments qu'il emploie et de la disposition de l'ensemble.

Ce résultat, je l'avoue, ne peut être obtenu après une ou deux lectures faites à la hâte; il faut les répéter sans relâche, en faisant soigneusement attention à la teneur de l'épître, et sans égard à la division en chapitres et en versets. Le

moyen le plus sûr est d'admettre que l'épître n'a qu'un seul objet et qu'un seul but, jusqu'à ce que, par l'emploi fréquent de ce procédé, vous soyez forcé de distinguer dans l'épître des matières indépendantes les unes des autres, qui peu à peu se classeront assez d'elles-mêmes." Qu'un homme chrétien, homme de prière, qu'un homme, dont le coeur soit en tout à l'unisson avec celui de l'écrivain, lise une épître quelconque d'après ce système, on peut dire que le sens général de l'ensemble lui apparaîtra presque toujours sans difficulté. En même temps, et comme par une grâce spéciale, il sentira et appréciera les promesses particulières et les vérités révélées dans une mesure jusqu'alors inconnue pour lui. L'Ecriture est en fait un arbre de vie, qui produit des fruits infiniment précieux et des feuilles pour la guérison des nations. Pour aider le lecteur à distinguer plus facilement le but des Epîtres, nous avons indiqué les paragraphes et les principales sections de chacune. Dans les Bibles à paragraphes (1) les sections sont indiquées par des alinéas ou par quelque autre signe de convention. En l'absence de ce secours, une Bible ordinaire peut aisément être notée à la main, de manière à faire ressortir les différentes sections telles qu'elles seront indiquées plus loin.

§ 170. 3° Erreurs particulières contre lesquelles elles étaient dirigées. -

Signalons les erreurs généralement répandues contre lesquelles les disciples de l'Evangile avaient le plus à combattre..

La première de toutes avait sa source dans le formalisme et les idées superstitieuses des Juifs. Ils demeuraient attachés aux rites de leur loi, et ils en concluaient que si les Gentils devaient être admis aux mêmes privilèges qu'eux, ce ne pouvait être qu'en passant par la circoncision. "Si vous n'êtes circoncis selon l'usage de Moïse, vous ne pouvez être sauvés (Actes, XV, 1)." Telle était leur prétention. Sur cette question, il s'était élevé à Antioche une controverse sérieuse, et bien qu'elle eût été décidée dans un sens négatif sous la direction du Saint-Esprit, elle se renouvela sans cesse, arrêta les progrès de l'Evangile et jeta souvent le trouble et la division dans l'Eglise. Tout «abord, Paul prit à cet égard une position franche et hardie. Il maintint que, tandis

qu'un Juif pouvait et probablement devait être soumis à ce rite spécial aussi longtemps que l'ancienne loi demeurait en vigueur, pour un Gentil, s'astreindre à cette observance, c'était abandonner sa liberté 'en même temps que nier l'universalité de l'Évangile et la suffisance de la croix. Dans toute sa prédication comme dans presque toutes ses épîtres, il établit ce point de vue (Actes, XV, 1-31; XXI, 17-25. 2 Cor., XI, 3. Gal, II, 4; III, 5; VI, 12. Col., II, 4, 8, 16. Philip., III, 2. Tite, I, 10-14, etc.).

Tandis que la tendance judaïsante des premiers croyants les égarait dans une direction, l'esprit de la philosophie profane les égarait dans une autre plus fatale au christianisme, selon la remarque de Burton, que la persécution elle-même.

Cet esprit se manifestait sous diverses formes; mais le fond en était ordinairement un rationalisme orgueilleux qui refusait d'admettre comme vraie une doctrine incompatible avec aucun des systèmes déjà existants, ou qui accommodait à son propre système tout ce qu'il en admettait. Les Grecs recherchaient la sagesse. Cette tendance se montra de bonne heure dans les différentes sectes gnostiques qui surgirent au sein de l'Église chrétienne. Ce nom de gnostiques, dérivé de (connaissance), avait un sens général très-étendu et comprenait les défenseurs de systèmes très-différents.

Une de ces sectes était celle des docètes ou partisans de l'apparence; ils ne pouvaient comprendre qu'une personne divine (attribut qu'ils reconnaissaient à notre Seigneur) pût coexister avec une personne humaine. Ils prétendaient que Jésus n'avait eu qu'un corps apparent et qu'il n'avait vécu sur la terre qu'en apparence. Cette hérésie anéantissait donc la fraternité de Jésus-Christ avec notre race, et la réalité de son sacrifice expiatoire.

Une autre secte, celle des cérinthiens, ainsi nommée de Cérinthe, son fondateur, tirait du même principe des conclusions diamétralement opposées. Ils niaient la divinité de Jésus-Christ et disaient que le Christ n'était qu'une émanation de la divinité, descendue sur l'homme Jésus au moment de son baptême, et qui continua de demeurer en lui jusqu'à sa mort; qu'alors le

Christ, quittant une dépouille terrestre désormais sans valeur, remonta au ciel (voyez 1 Jean, II, 22; IV, 15, et l'Évangile de Jean).

Plus tard et après la clôture du canon, ces tendances prirent une forme plus décidée. L'école d'Alexandrie, appliquant les doctrines de Platon à l'Évangile, émit les idées les plus grossières sur la nature divine, sur Christ et sur l'homme. Plus tard encore, les docteurs appliquèrent aux enseignements de l'Écriture la logique d'Aristote et réclamèrent pour les déductions de ce dernier (voyez Ire partie, § 129) la même autorité que pour les enseignements exprès de la Bible. Toutes ces tentatives découlaient du même principe, à savoir que notre raison est la mesure de la vérité religieuse, et aboutissaient aux mêmes conséquences, la corruption de la vérité et la division de l'Église. Pour nous, nous apprenons par là qu'il y a sagesse à élever notre foi au niveau de la révélation de Dieu, et folie à abaisser cette révélation au niveau de notre intelligence. Le monde, par sa sagesse, ne peut arriver à connaître Dieu. Une troisième erreur tendait à se développer au milieu de toutes les sectes, juives ou païennes, formalistes ou philosophiques. Elle revêtit diverses phases, tout en ne représentant qu'un même principe: un cérémonialisme sans spiritualité, une connaissance (gnôsis) sans vie pratique, une justification par la foi sans sainteté. Les apôtres eurent beaucoup à lutter contre cette tendance relâchée, cette foi sans les oeuvres, qui était particulièrement en faveur de leur temps parmi les Juifs.

Un grand nombre de gnostiques l'adoptèrent, et dans la personne des nicolaïtes elle s'attira la sévère condamnation du Seigneur lui-même comme le rapporte le dernier des apôtres (Apoc., II, 6, 15). C'est en fait à toutes les époques le principe du relâchement en matière religieuse qui se manifeste le plus vite, et quelques portions des Épîtres sont spécialement dirigées contre ce principe. Les sectateurs de Balaam (semblables aux nicolaïtes), mentionnés par Pierre et Jude, appartenaient à la même classe.

Les noms de ces sectes (sauf la dernière) ne sont pas mentionnés dans l'Écriture, mais les principes le sont. Il y a là un double avantage. Nous apprenons d'abord à ne pas restreindre l'enseignement des hommes inspirés à

leur époque seulement; puis nous possédons des lettres dans lesquelles se trouvent condamnés pour toujours, non des sectes, mais des principes: la propre justice formaliste, l'orgueil rationaliste, et l'immoralité dans la pratique. Toutefois, la connaissance de ces sectes nous dévoile la nature humaine, nous prouve le besoin que nous avons d'une révélation, ainsi que la nécessité de l'étudier avec humilité, et donne lumière et force à ceux qui sont chargés de l'enseignement de l'Évangile.

Ce qui prouve la dépravation humaine, c'est l'histoire de la vérité divine dans le monde. La première révélation de Dieu se perdit dans les imaginations impies qui précédèrent le déluge; la seconde dans l'idolâtrie «Israël et de Juda, puis dans le formalisme et la ruine de la nation; la troisième a rencontré dès son début la plus violente opposition; et toujours, depuis ce moment, le monde, sous des influences diverses, s'est efforcé de corrompre ce qu'il ne pouvait vaincre autrement.

.
§ 171. 4° Importance de la comparaison des diverses parties du Nouveau-Testament. - Cette règle est la plus importante. Comparez soigneusement entre elles les diverses parties du Nouveau-Testament et particulièrement des Épîtres, et vous retirerez du tout une vue claire et étendue, tant des vérités que des devoirs.

La nécessité d'une telle comparaison, pour ce qui concerne le Nouveau-Testament, sera évidente si on le compare, comme travail et composition, avec la loi. La première dispensation tout entière fut révélée par un seul homme, Moïse, et à une seule classe d'hommes groupés et réunis pour la recevoir, la nation juive. Le Nouveau-Testament, au contraire, fut composé par huit auteurs différents, et fut adressé à un grand nombre de congrégations répandues sur la surface de la terre. La loi était écrite dans le style le plus simple, avec une abondance systématique, à la portée des intelligences les plus bornées, et n'exigeait une soumission absolue que pour des commandements exprès et matériellement indiqués. Le Nouveau-Testament, au contraire, se compose d'instructions détachées, dont un grand nombre ont été données

incidemment, indirectement, presque toutes adressées à des gens déjà retirés du milieu du monde et ayant accompli les ordonnances ou accepté les vérités, pour la pure conservation desquelles on leur fournissait des directions. De plus, l'obéissance est requise de gens instruits tout ensemble par la parole et par l'exemple, tout aussi bien que par les Epîtres (1 Cor., IV, 16, 17; XI, 2. Gal., I, 6-9. Philip., IV, 9); et le tout, quoique suffisamment clair pour que chacun puisse le comprendre et être sauvé, est assez riche et assez profond pour exercer éternellement le discernement spirituel le plus élevé. Nous pouvons donc conclure que pour faire du Nouveau-Testament l'étendard de notre foi et de notre vie pratique, il faut le comparer et l'étudier avec une scrupuleuse attention. Les faits de la vie de notre Seigneur, leur influence pratique sur la primitive Eglise, et les commentaires inspirés des apôtres doivent tous être examinés, les principes et les devoirs qu'ils renferment exposés, et les uns comme les autres crus et pratiqués de tout coeur, en dépit des traditions, des suggestions et des inventions humaines.

- (1) C'est le nom d'une édition anglaise publiée par la Société des traités religieux de Londres. Elle ne diffère des autres éditions que par ses parallèles et, comme son nom l'indique, par sa division en paragraphes; le texte, du reste, est le même. (Trad.)

SECTION II. - Intégrité des Epîtres.

§ 172. Tableau des autorités les plus anciennes. - Les preuves générales de l'intégrité des Epîtres, considérées dans leur ensemble, ont déjà été exposées. Pour ce qui concerne chaque épître en particulier, ces preuves peuvent être brièvement résumées sous forme de tableau. (Cf., pour la valeur des témoignages, chap. V, § 137.)

	R o m.	1 C o.	2 C o.	G al .	E p h.	P h i .	C ol.	1 T h.	2 T h.	1 Ti .	2 Ti .	Ti te	P h i .	H éb .	Jac .	1 Pi e.	2Pi e.	1 Je a .	2- 3Je .	Ju de	Ap o.
Clém ent Roma in		1	*	*	.	*
Ignac e	*	*	.	.	1	1	.	.	*
Polyc arpe	*	1	.	.	1	1	.	*	*	*	*	.	*	.	.	.
Papia s	1	.	1	.	.	1
Justi n Marty r	.	*	*	1	1
Tatie n	.	1	1
Irénée	1	1	1	1	.	1	1	1	1	1	1	1	.	.	.	1	.	1	.	.	1

Eglise de Lyon	*	*	
Canon de Muratori	1	*	1	1	.	1	.	.	1	.	1	1	
Athénagore	.	1	*	
Théophile	1	*	.	.	1	1	1	
Cyprien	.	1	1	1	.	.	.	
Clément d'Alexandrie	1	.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	.	1	.	1	.	1	*	1	1
Tertulien	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	.	1	.	1	.	1	.	1	.
Caüs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Origène	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	.	*	1	1	1	.	1	1
Ecrivains étudiés par	To us	To us	To us	To us	To us	To us	To us	To us	To us	To us	To us	To us	To us	To us	la plupart	To us	la plupart	To us	la plupart	la plupart	la plupart

Eusè be																					
	R o m.	1 C o.	2 C o.	G al .	E p h.	P hi .	C ol.	1 T h.	2 T h.	1 Ti .	2 Ti .	Ti te	P hi .	H éb .	Jac .	1 Pi e.	2Pi e.	1 Je a	2- 3Je .	Ju de	Ap

**SECTION III - Introduction spéciale aux Epîtres,
depuis la première aux Thessaloniens jusqu'à Jude.**

§173. Première aux Thessaloniens (Corinthe, an 52 de Jésus-Christ). - Thessalonique était le chef-lieu de l'un des quatre districts de la Macédoine et le siège d'un gouverneur romain. Sa position sur la grande route de la Macédoine et sur un excellent port avait favorisé son commerce, accru ses richesses et attiré dans son sein une population mixte de Grecs, de Romains et de Juifs. Elle est encore aujourd'hui, comme autrefois, une ville d'un commerce florissant, elle porte le nom de Salonique. Sa position géographique et son importance maritime la rendaient bien qualifiée pour devenir un des grands centres de l'évangélisation en Europe, et expliquent le fait que de cette cité la Parole de Dieu ait retenti "en tous lieux (1, 8)." L'Evangile y fut prêché pour la première fois par Paul et Silas, peu après leur sortie de la prison de Philippe (Actes, XVII, 1-10). Paul s'adressa, selon sa coutume constante, d'abord aux Juifs, et ensuite, avec un succès plus grand encore, aux Gentils. Combien de temps passa-t-il en cet endroit, c'est ce qui n'est pas établi d'une manière précise; mais il est évident que ce fut un temps plus long que les trois semaines pendant lesquelles il discuta avec les Juifs dans la synagogue les jours de sabbat (cf. Actes, XVII, 4, 5. 1 Thes., II, 9. 2 Thes., III, 8, et Philip., IV, 16).

L'Eglise qu'il fonda dans cet espace de temps se composait en partie de Juifs et de prosélytes juifs, dont un grand nombre étaient des femmes distinguées par leur rang et leur influence (Actes, XVII, 4), en partie aussi, et surtout, de convertis d'entre les païens (1, 9).

Ayant été chassé de la ville par la violence des Juifs, Paul laissa l'Eglise naissante dans des difficultés telles qu'il fut rempli d'inquiétudes à son sujet, et qu'il résolut de lui envoyer d'Athènes Timothée pour l'encourager et la fortifier dans les persécutions auxquelles elle était exposée (III, 1, 2). Timothée retourna auprès de Paul à Corinthe où ce dernier se trouvait depuis peu) et lui apporta des nouvelles si rassurantes sur la constance des chrétiens de Thessalonique, qu'il remplit son cœur de joie et de gratitude (III, 6-9) et réveilla son désir de les visiter. Mais en ayant été empêché à plusieurs reprises (II, 17, 18), il leur écrivit de Corinthe (an 52) la lettre dont il est ici question.

Cette lettre, la première des épîtres de Paul, était accompagnée d'une recommandation solennelle de la lire publiquement dans l'Eglise (V, 27).

1. Dans la première partie de l'épître (I à III), l'Apôtre exprime sa reconnaissance et sa joie pour tout ce qu'il a appris de la manière dont les Thessaloniens avaient reçu l'Évangile, et de leur fidélité au milieu des persécutions et des afflictions. Il justifie sa conduite et celle de ses compagnons d'œuvre dans la prédication de l'Évangile, et témoigne de l'intérêt affectueux qu'il prend à la prospérité de l'Église de Thessalonique.

2. Le reste de l'épître se compose d'avertissements pratiques aux Thessaloniens, il cherche à les prémunir contre un péché qui faisait à leur ville une réputation presque proverbiale, et les exhorte à la culture de toutes les vertus chrétiennes, particulièrement à la vigilance, et à une vie sobre et sainte en rapport avec leur profession et leurs glorieuses espérances (IV, 1-12; V). Des consolations spéciales sont adressées à ceux qui, plongés peut-être dans un deuil récent, paraissaient croire que leurs amis, en mourant, perdaient quelques avantages signalés, réservés à ceux qui vivraient jusqu'à la venue du Seigneur, venue qu'ils attendaient, du reste, comme très-prochaine. Il paraît que quelques-uns s'étaient laissés aller à une profonde douleur à ce sujet. Paul les console en leur exposant la vérité avec une autorité toute divine. Il leur révèle qu'à la venue de Christ les morts pieux ressusciteront pour être revêtus d'une vie nouvelle par une glorieuse transformation, et il les engage à se rassurer en vue de cette glorieuse espérance (IV, 13-18).

Lisez et comparez I, 1, 2; II, 1, 13, 17; III, 1, 6, 11; IV, 1, 9, 13; V, 1, 4, 12, 14, 15, 16, 19, 23, 25, 27, 28.

§ 174. Seconde aux Thessaloniens (Corinthe, an 53). - Cette épître fut écrite probablement aussi de Corinthe et peu de temps après la première (au commencement de 53), Silas et Timothée étant encore auprès de Paul (I, 1). Le principal objet paraît en être de redresser une idée erronée qui avait commencé de prévaloir parmi les chrétiens de Thessalonique, à savoir, que l'apparition de notre Sauveur et la fin du monde étaient imminentes. Cette opinion s'appuyait en partie sur une fausse interprétation des termes de la première épître, et paraît avoir été accueillie par quelques personnes qui avaient des prétentions à l'inspiration. Il y avait aussi des gens qui, sous un prétexte religieux, négligeaient leur travail et leurs occupations ordinaires, et vivaient dans le dérèglement.

Le commencement et la fin de l'épître se composent de recommandations

affectueuses, mêlées d'encouragements à la persévérance, d'exhortations à la sainteté et de directions pour le maintien de la discipline au sujet des membres paresseux et des dérégés (I; II, 13-17; III). Dans le fragment (II, 1-12), Paul expose et combat l'erreur qui avait cours sur la prochaine venue du Seigneur. Rappelant aux Thessaloniens ce qu'il leur avait dit lorsqu'il était parmi eux, il ajoute qu'il leur a parlé de l'événement plutôt comme soudain et inattendu que comme prochain, et que d'ailleurs il doit être précédé d'une grande apostasie et d'une domination temporaire de l'homme de péché, l'usurpateur du trône spirituel qui établira un système d'erreur et de destruction par lequel un grand nombre seront égarés, système d'ailleurs qui ne peut s'élever avant la disparition de certains obstacles. Il y a une analogie très-frappante entre la petite corne de la prophétie de Daniel (chap. VII) et l'homme de péché de cette épître. Dans Daniel, la corne ne peut s'élever aussi longtemps que l'empire romain n'est pas détruit; dans Paul, l'homme de péché ne peut être révélé que lorsque cet empire qui lui fait obstacle aura été mis de côté. Dans Daniel, ce pouvoir renverse les saints; dans Paul, il les combat et les persécute. Dans Daniel, il s'élève lui-même au-dessus de tout ce qui est le souverain; dans Paul, il s'exalte lui-même au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu. Dans Daniel il change les temps et la loi; dans Paul il est le mystère d'iniquité. Dans Daniel il fait prospérer la fraude par la subtilité de son esprit; dans Paul il vient avec des miracles de mensonge et toutes sortes de tromperies qui en séduiront plusieurs (Dan., VIII, 25; XI, 36). Remarquable connexion de la prophétie ! Six cents ans auparavant Daniel a prédit l'élévation de son pouvoir; Paul ajoute quelques traits à ce tableau, et Jean doit nous révéler son histoire complète. Cette prédiction mérite une sérieuse attention par un autre motif. Elle nous apprend que si la venue du Seigneur était alors prochaine, elle était cependant aussi, et dans un autre sens, éloignée. Bien des événements devaient la précéder; et malgré toute la clarté de la prophétie quant au fait lui-même, le temps précis de son accomplissement doit toujours demeurer inconnu. Si nous comparons ce passage avec d'autres, nous apprenons que les serviteurs de Christ doivent s'attendre à voir se dérouler une longue suite de siècles, sans se laisser abattre par le retard de l'apparition du Seigneur, ni décourager par la domination des méchants et des séducteurs qui auront l'apparence de la piété, mais qui en auront renié la force. (I Tim., IV, 1-3. 2 Tim., III, 1-8. 2 Pierre, II; Apoc., XI à XIII). - Lisez et comparez I, 1, 3, 11; II, 1, 5, 13, 15, 16; III, 1, 6, 16, 17, 18.

§ 175. Epître aux Galates (Ephèse ou Corinthe, an 53 ou 57). - La Galatie était une vaste province au centre de l'Asie-Mineure. Elle tirait son

nom des Gaulois, qui avaient conquis cette contrée et s'y étaient établis vers 280 avant Jésus-Christ. Elle était aussi appelée Gallogrèce, à cause des colons grecs qui, dans la suite, vinrent se mêler aux Gaulois. Vers 189 avant Jésus-Christ elle tomba sous la puissance romaine, et devint une province de l'empire en 26 avant Jésus-Christ. Les habitants étaient peu civilisés, et leur système d'idolâtrie était extrêmement grossier et immoral. Paul et Silas passèrent par cette contrée vers 51 après Jésus-Christ et y fondèrent des Eglises que Paul visita de nouveau dans son second voyage, trois ans plus tard. Cette épître fut probablement écrite peu après sa première visite (voyez Actes, XVI, 6; XVIII, 23. Gal., I, 6, 8; IV, 13, 19). Il paraît qu'après avoir reçu l'Evangile avec une grande joie et une grande promptitude de la bouche des apôtres, un grand nombre de ces convertis, parmi lesquels on comptait beaucoup de Juifs ou de prosélytes, avaient été égarés par quelques docteurs judaïsants, qui leur enseignaient que l'observance des obligations cérémonielles de la loi de Moïse était nécessaire au salut. Ce parti semble, en outre, avoir mis en doute l'autorité de Paul, insinuant qu'il était inférieur à Pierre et aux autres apôtres de Jérusalem, dont ils prétendaient tenir leurs vues et leur autorité. C'est pour régler ces points importants, qui paraissaient aux yeux de l'Apôtre mettre en danger la véritable essence et l'existence même du christianisme, qu'il écrivit cette épître; il l'écrivit de sa propre main (VI, 11), contrairement à son habitude ordinaire de dicter ses lettres. Elle peut se diviser en trois parties.

1. Après sa salutation habituelle, Paul revendique dès l'abord sa pleine et indépendante autorité comme apôtre de Christ. Il rappelle l'histoire de sa conversion et de son entrée dans le ministère, montrant qu'il a reçu la connaissance de la vérité chrétienne, non par un enseignement humain, mais par une révélation immédiate; et il ajoute que les autres apôtres ont reconnu son divin mandat et l'ont traité comme leur égal (chap. I et II).

2. A l'appui de sa doctrine, que les hommes sont sauvés devant Dieu par la foi seule et non par les rites et les cérémonies de la loi, il en appelle à l'expérience des Galates depuis leur conversion au christianisme, et à l'exemple d'Abraham, qui a été justifié et sauvé par la foi; et il montre que le but de la loi n'a pas été d'abolir l'alliance divine de la promesse faite auparavant à Abraham, mais de préparer le chemin et de faire ressortir la nécessité de l'Evangile (chap. III). Il fait voir le contraste qui existe entre l'état de minorité et la sujétion du peuple de Dieu sous la loi, et la condition plus heureuse des chrétiens sous l'Evangile, quand, par la rédemption du Fils de Dieu, ils ont été mis en possession des privilèges et des bénédictions

de l'adoption en Jésus-Christ. Et s'adressant à la portion des Galates qui avaient été païens, il leur rappelle qu'après avoir été délivrés de la plus dégradante servitude de l'idolâtrie, il était plus particulièrement déplorable de les voir retomber dans la servitude de la superstition (IV, 1-11). Il leur parle comme à ses chers enfants spirituels, leur rappelant leur ancienne affection pour lui. Puis, s'adressant à ceux qui s'appuyaient sur la loi et la lettre de l'Ancien-Testament, il leur montre par l'histoire des deux fils d'Abraham, par la bénédiction de l'un et la réjection de l'autre, la position relative et l'esprit de l'économie juive, qui reposait déjà, dans son principe, plus sur la liberté et la promesse que sur des prescriptions et des cérémonies (IV, 11-31).

3. Il exhorte les croyants à retenir fermes les privilèges de leur liberté chrétienne, mais en même temps à ne pas en abuser; il leur montre que la sainteté du coeur et de la vie est garantie sous l'Évangile par l'autorité de Christ et par la grâce du Saint-Esprit (chap. V). Il les exhorte ensuite au support mutuel, à la douceur, à l'amour et à la libéralité; et après avoir de nouveau condamné la doctrine des faux docteurs, il termine son épître par une déclaration qui peut être regardée comme le résumé de l'ensemble (chap. VI).

Cette épître a des rapports, d'un côté avec les épîtres aux Corinthiens, et de l'autre avec l'épître aux Romains. Comme les premières, elle défend l'autorité apostolique de Paul et montre qu'il avait été enseigné immédiatement de Christ. Comme la dernière, elle traite de la justification par la foi seule, de laquelle les Galates, peu après le départ de Paul, et à sa grande surprise, avaient été, détournés par les faux docteurs, qui insistaient sur la soumission à la loi mosaïque comme essentielle au salut, et qui insinuaient probablement que Paul lui-même avait prêché ailleurs la même doctrine. Remarquez à la fois la sévérité et la tendresse de ses reproches (III, 1; IV, 19), - la place assignée à la sainteté, non comme le fondement, mais comme le fruit du salut dont elle est inséparable (V, 6, 22). Remarquez encore combien peu nous devons faire de cas de l'ardeur & un sentiment religieux en tant que preuve de la force d'un principe religieux (IV, 15, 20).

Il est intéressant de se rappeler que les gens auxquels l'épître est adressée étaient Gaulois (en grec Galates) aussi bien de caractère que de nom. Ils montrent toute la susceptibilité d'impressions et la mobilité que les auteurs, depuis César jusqu'à Augustin Thierry, ont attribuées à cette race. Ils avaient reçu l'Apôtre comme un ange, et se seraient arraché les yeux et donnés eux-mêmes pour lui; puis, peu après, nous les voyons déjà

“détournés de la foi par de faux docteurs et entraînés vers un autre Evangile.” Alors, avec la même ardeur, ils commencent “à se mordre et à se déchirer les uns les autres (IV, 14, 15; V, 15).”

Lisez et comparez successivement I, 4, 6, 11; II, 15; III, 1, 6, 10, 15, 19, 24; IV, 1, 8, 12, 17, 21; V, 1, 7, 13, 16, 19, 22; VI, 1, 2, 6, 11, 17, 18. Sur la revendication de la liberté spirituelle contre ceux qui regardaient les observances rituelles comme nécessaires au salut, ci contre ceux, au contraire, qui enseignaient qu'un culte libre était une obéissance suffisante, voyez III, 5, 6. Rom., VII, 1-6. Col. II, 16-23. - Voyez le Commentaire de M. Sardinoux.

SECTION III - Introduction spéciale aux Epîtres, depuis la première aux Thessaloniens jusqu'à Jude. (Suite)

§ 176. Première aux Corinthiens (Ephèse, an 57). - Corinthe était une ville considérable et la capitale de la province romaine d'Achaïe, dans la partie méridionale de la Grèce. Sa situation sur l'isthme resserré qui joint le Péloponèse à la Grèce du nord, en faisait la clef du commerce entre le nord et le sud. D'un autre côté, par ses deux ports sur la mer Ionienne et sur la mer Egée, elle recevait d'une part les richesses de l'Asie, de l'autre, celles de l'Italie et des contrées de l'Occident. Avec de pareils avantages, Corinthe devint facilement le centre d'un commerce très-étendu. Elle brillait, en outre, par la somptuosité de ses édifices publics, et par la culture des arts et des belles lettres. Les jeux isthmiques (auxquels probablement il est fait allusion dans le chap. IX, 24-27), qui avaient lieu près de la ville, avaient acquis une grande célébrité et attiraient un immense concours d'étrangers de tous les pays. Par ces diverses causes, Corinthe se distingua bientôt par ses richesses et par son luxe, aussi bien que par ses moeurs dissolues et licencieuses que favorisait encore le culte de Vénus établi dans ses murs. Aussi finit-elle par devenir la ville la plus corrompue et la plus efféminée de toute la Grèce.

La première apparition de la religion chrétienne au milieu de cette forteresse du vice est racontée dans les Actes, chap. XVIII, Paul était alors en route pour retourner de la Macédoine à Jérusalem. Après avoir passé quelque temps à Athènes, il revint à Corinthe, et y fut rejoint par Silas et Timothée. Il prêcha l'Evangile dans cette cité d'abord aux Juifs; mais lorsqu'ils lui eurent répondu par des persécutions et par des injures, il renonça à toute relation avec eux, et se tourna vers les Grecs. Toutefois, quelques-uns des principaux Juifs crurent à l'Evangile. Ses craintes et son découragement, pendant qu'il travaillait à cette oeuvre (cf. chap. II, III. Actes, XVIII, 9, 10), furent dissipés par une révélation spéciale, qui l'assura que le Seigneur était avec lui, et qu'il voulait se former une Eglise à Corinthe. Paul continua donc ses travaux pendant plus d'une année et demie, puis il fut remplacé dans son enseignement par Apollos (Actes, XVIII, 27, 28 De sorte qu'il s'y forma une Eglise nombreuse et florissante des pasteurs y furent établis, et les ordonnances de Christ régulièrement observées.

Il paraît cependant que bientôt leur paix fut troublée par certaines gens qui voulaient greffer sur les préceptes de Christ les subtilités de la philosophie humaine. Des docteurs factieux s'attachèrent à déprécier l'Apôtre, le

représentant comme privé des grâces du style, et des ressources de l'art oratoire, et mettant même en question son autorité apostolique: ils plaidaient, en outre, en faveur d'une vie licencieuse, sous prétexte de liberté chrétienne. De là naquirent des divisions et des dérèglements; l'Eglise ne tarda pas à déchoir de sa foi primitive, de sa pureté et de son amour. Cette épître paraît avoir été écrite d'Ephèse, après le premier voyage de Paul à Corinthe, et comme il se disposait à en faire un second (II, 1; IV, 19; XVI, 5). Nous voyons par Actes, XVIII, 1, et XX, 1-3, que Paul visita deux fois l'Achaïe et indubitablement Corinthe, et que, la seconde fois, il y vint d'Ephèse, après avoir passé deux ans dans cette ville. Que cette épître ait été écrite pendant cet intervalle, c'est ce que confirment pleinement différentes mentions incidentes, telles que XV, 32; XVI, 8 (cf. aussi XVI, 9, avec Actes, XIX, 20-41), de même encore la salutation de la part des Eglises de l'Asie dans le chap. XVI, 19 (voyez Ire partie, § 107), et la salutation de la part de Priscille et Aquila, qui étaient à Ephèse à cette époque (Actes, XVIII, 26).

L'objet de l'épître paraît avoir été, en partie, de répondre à une lettre que Paul avait reçue de l'Eglise, et dans laquelle on lui demandait des conseils et des instructions sur certains points (voyez chap. VII, 1); et, en partie, de réprimer des désordres plus ou moins scandaleux, dont l'Apôtre avait entendu parler par quelques-uns de ses membres (I, 11; V, 1; XI, 18), qui lui avaient occasionné un profond chagrin et l'avaient engagé même à envoyer Timothée à Corinthe (IV, 17).

Les maux auxquels Paul cherchait à porter remède parmi les Corinthiens étaient surtout les suivants:

Les divisions de parti (I, 10-16; III, 4-6), un penchant exagéré pour la philosophie et l'éloquence (I, 17, etc.), une immoralité scandaleuse tolérée parmi eux (chap. V). Des procès étaient intentés par un membre contre un autre devant des juges païens, contrairement aux règles de la sagesse et de l'amour chrétiens, et quelquefois contrairement aux principes mêmes de la justice (VI, 1-8). Une indulgence licencieuse (VI, 9-20). Dans leurs assemblées religieuses, les femmes, dans les exercices de leurs dons spirituels, avaient manqué de la décence convenable en ôtant leur voile, marque distinctive de leur sexe (XI, 3-10). La cène était profanée par la manière dont elle se célébrait (XI, 20-34), quelques-uns y trouvant une occasion de réjouissance pour eux-mêmes, et un moyen d'humilier leurs frères pauvres (XI, 20, 21). Les dons miraculeux, particulièrement le don des langues, avaient donné lieu à des abus (chap. XIV). Enfin l'importante

doctrine de la résurrection avait été niée ou tout au moins révoquée en doute par quelques-uns (XV, 12).

Les matières sur lesquelles les Corinthiens avaient demandé à Paul des instructions étaient:

1° le mariage et les devoirs qui s'y rattachaient dans les conditions où ils se trouvaient (chap. VII); -

2° l'effet que leur conversion au christianisme pouvait avoir au point de vue d'un état antérieur de circoncision ou d'esclavage (VII, 17-24); - et

3° des directions quant à la nourriture, spécialement en ce qui concernait la faculté de manger des choses sacrifiées aux idoles (chap. VIII). Ils avaient probablement encore adressé quelques autres questions à l'Apôtre touchant l'usage des dons spirituels et l'ordre à observer dans leurs assemblées religieuses.

Dans aucune épître le caractère de Paul n'apparaît d'une manière plus sensible que dans celle-ci. Il affirme son autorité apostolique à la fois avec humilité et avec une sainte jalousie (II, 3; IX, 16, 27). Il déploie avec énergie toutes ses facultés pour la cause qui lui est confiée, et toutefois il reconnaît profondément sa complète dépendance vis-à-vis de Dieu (III, 6, 9; XV, 10). Il sait allier la fidélité à la tendresse la plus vive (III, 2; VI, 12; IV, 14), et, doué des plus nobles qualités, il place au-dessus de toutes l'amour (XIII, 1). Aussi peut-il être présenté comme modèle, non-seulement aux pasteurs, mais encore à tous les chrétiens de tout âge.

Ces épîtres sont particulièrement instructives aussi pour les personnes qui professent avoir peu de sympathie pour la superstition ou peu de respect pour l'autorité. Elles réunissent au plus haut point les allures indépendantes d'un esprit libéral et les doctrines les plus humiliantes. Elles réveillent les plus hautes espérances pour l'homme et pour la vérité, et nous apprennent le moyen unique par lequel elles doivent être réalisées. Sous un autre point de vue, ces épîtres sont encore d'un grand intérêt. Quant à leur contenu, ce sont les plus variés de tous les écrits de l'Apôtre, et plus qu'aucun autre, elles jettent du jour sur l'état de la primitive Eglise, et sur les mauvaises tendances contre lesquelles l'Évangile eut à lutter même parmi les gens pieux.

Lisez et comparez dans l'ordre suivant les passages: I, 1, 4, 10, 13, 17, 26; II, 1; III, 1, 10, 16, 18; IV, 1, 6, 8, 14; V, 1, 9; VI, 1, 9, 12; VII, 1, 17, 25, 29;

VIII, 1; IX, 1, 24; X, 14, 23; XI, 2, 17, 23, 27; XII, 1, 31; XIII, 1, 13; XIV, 1, 34, 36; XV, 1, 12-20, 35, 51; XVI, 1, 5, 10, 12, 13, 15, 17, 19, 21, 23.

§ 177. Seconde aux Corinthiens (Macédoine, an 57). - Peu de temps après avoir écrit la première épître, Paul quitta Ephèse et vint à Troas. Il espérait y rencontrer Tite (qu'il avait envoyé à Corinthe), et apprendre par lui où en était l'Eglise et quels effets avait produits sa première lettre (II, 12). Mais ne l'ayant pas trouvé, il poursuivit sa route jusqu'en Macédoine, où son anxiété fut dissipée par l'arrivée et le rapport de son disciple. Tite lui apprit que ses fidèles avertissements avaient causé aux chrétiens de Corinthe une sainte tristesse et réveillé leur attention sur la convenance de maintenir la discipline dans l'Eglise. A côté de ces faits réjouissants, il s'en trouvait d'autres d'un caractère plus pénible. Le parti formé par les faux docteurs méconnaissait encore son autorité apostolique et suspectait ses intentions et sa conduite; il exploitait même sa première lettre pour porter des accusations contre lui, disant qu'il n'avait pas tenu la promesse qu'il avait faite de venir les voir, et qu'il s'était servi, en écrivant, d'un style impératif peu en rapport, prétendaient-ils, avec la bassesse de sa personne et de son langage.

Ce fut sous le coup des vives et diverses émotions causées par ces nouvelles que l'Apôtre écrivit cette seconde épître, dans laquelle les paroles d'exhortation et d'amour se mêlent à la censure et même aux menaces. Il l'envoya par Tite et par d'autres disciples, dans l'intention, du reste, de les rejoindre bientôt, comme il paraît qu'il le fit en effet. Cette lettre avait pour but de hâter l'oeuvre des réformes, d'établir plus pleinement encore son autorité en présence des objections et des prétentions des faux docteurs, et de préparer les Corinthiens à sa visite projetée; il espérait aussi trouver leurs discordes apaisées, et les contributions qu'ils avaient promises en faveur des frères affligés toutes prêtes (VIII, 18; IX, 3, 5; X, 2, 11; XIII, 1, 2, 10).

Quoique cette épître et la précédente soient remplies de détails sur les circonstances particulières de l'Eglise de Corinthe, elles n'en sont pour cela ni moins importantes ni moins instructives. Elles contiennent, en effet, des directions et des avertissements appropriés à la plupart des circonstances ordinaires de la vie, directions qui n'auraient pas aussi bien trouvé leur place dans un discours plus général sur les grandes doctrines et les devoirs du christianisme. Nous y trouvons des principes et des règles d'une

application universelle, principalement quant à la marche à suivre en ce qui concerne les dissensions et les autres maux qui peuvent surgir dans l'Eglise; de même encore quant à la pratique du devoir important de la libéralité chrétienne.

Les principaux points traités dans cette épître sont les suivants:

1° Après avoir exprimé sa reconnaissance envers Dieu pour les consolations qu'il lui procure au milieu de ses souffrances qu'il endure pour la cause de Christ, l'Apôtre expose les motifs qui ont retardé sa visite à Corinthe. Il s'occupe ensuite du pécheur scandaleux contre lequel la discipline avait dû être exercée; puis, à cause de sa repentance, il exhorte les fidèles à le réintégrer dans leur communion (I, 12; II, 13).

2° Il fait ensuite mention de ses travaux dans le service de l'Evangile, et des succès qu'il a obtenus, ainsi que de ses relations personnelles avec les Corinthiens. De là il est amené à parler des différences qui existent entre le ministère de l'ancienne alliance et celui de la nouvelle; et il montre que la gloire du dernier est supérieure à celle du premier (chap. III). Il décrit les principes et les motifs par lesquels lui et ses frères ont été poussés à remplir leur ministère au milieu de grandes afflictions et tribulations, et exhorte les Corinthiens à ne pas compromettre la grande cause de l'Evangile en négligeant la discipline chrétienne et la pureté des moeurs (IV à VII).

3° Puis, reprenant un sujet déjà traité dans sa première épître, il leur recommande, avec une ardeur persuasive, la collecte en faveur des pauvres d'entre les saints de Jérusalem, et montre les nombreux et divers avantages attachés à la réciprocité de semblables services (VIII et IX).

4° Il défend son autorité apostolique contre les insinuations des faux docteurs, et met en parallèle (quoique avec une répugnance évidente), d'une part ses propres dons, ses travaux et ses souffrances; de l'autre, le caractère et la conduite de ceux qui lui font opposition (X et XI). - Comme preuve de sa mission divine, il en appelle aux visions et aux révélations dont il a été favorisé (XII, 1-11); il démontre la franchise, la sincérité et le désintéressement de toute sa conduite; et, après quelques exhortations affectueuses à l'examen de soi-même, à l'amour et à la sainteté, il termine l'épître par la prière et la bénédiction (XII, 11-21; XIII).
Lisez et comparez: I, 1, 3, 8, 12, 15, 23; II, 5, 12, 14; III, 1, 4, 12; IV, 1, 3, 7, 12; V, 5, 11, 16, 20; VI, 1, 11, 14; VII, 1, 2, 5, 11, 13; VIII, 1, 16; IX, 1, 6; X, 1, 7, 12; XI, 1, 5, 13, 16; XII, 1, 14, 19; XIII, 1, 5, 11, 14.
Voyez Monneron, Analyse et paraph. des deux ép. aux Corinth.

SECTION III - Introduction spéciale aux Epîtres, depuis la première aux Thessaloniens jusqu'à Jude. (Suite)

§ 178. Epître aux Romains (Corinthe, an 58). - L'épître aux Romains était adressée aux chrétiens qui résidaient dans la métropole du grand empire, dont la domination s'étendait alors sur tout le monde connu. La divine Providence avait préparé l'introduction de l'Evangile à Rome par l'extension de la colonie juive dans cette ville. L'établissement du culte juif à Rome avait produit une grande impression sur tous les habitants; c'est ce qui apparaît clairement par les relations des écrivains païens. Ovide parle des synagogues comme de lieux très-fréquentés; et un peu plus tard Juvénal tourne en ridicule ses concitoyens comme se convertissant au judaïsme. On ignore à quelle époque et par qui l'Evangile fut prêché pour la première fois dans la cité impériale. On suppose que ce fut dès les premiers temps, et on le conclut du fait que, lorsque saint Paul écrivit cette épître, la foi des chrétiens de Rome "était renommée dans le monde entier (I, 8)." Il est probable que ce furent quelques-uns de "ces étrangers de Rome, Juifs et prosélytes," qui se trouvaient à Jérusalem, au grand jour de la Pentecôte (Actes, II, 10), qui apportèrent à Rome la connaissance de l'Evangile. Il n'est pas impossible, en outre, si l'on considère les relations constantes qui existaient entre Rome et les provinces, que quelques-uns des nombreux prosélytes, convertis au christianisme en Judée, en Asie-Mineure et en Grèce, aient bientôt dirigé leur marche vers la capitale.

Quelques-unes des personnes qui prirent part à la fondation de l'Eglise de Rome (deux desquelles sont mentionnées par Paul comme ayant été même converties avant lui) étaient des amis particuliers de l'Apôtre, avec lequel elles avaient eu des rapports pendant qu'il prêchait en Asie et en Grèce. Ce fait ressort de la forme des salutations (XVI, 3-16). Les traditions de quelques anciens Pères, d'après lesquelles Pierre aurait été le fondateur de l'Eglise de Rome, sont en complète contradiction avec les preuves qui ressortent de cette épître elle-même, aussi bien que du livre des Actes,

lesquelles établissent que Pierre se serait trouvé à Jérusalem précisément à la même époque où l'on prétend qu'il était à Rome. Dans toute cette épître, il n'est fait aucune mention de Pierre comme ayant jamais été à Rome. D'ailleurs, si Pierre avait été dans cette ville, et surtout s'il y avait fondé l'Eglise et l'avait présidée, il serait impossible d'expliquer comment Paul aurait passé ce fait sous silence. Enfin, si Pierre avait été à Rome, lorsque Paul écrivit cette épître, il aurait été certainement nommé dans l'énumération si détaillée des personnes auxquelles les salutations sont adressées (chap. XVI).

La date de cette épître peut être fixée d'une manière très-exacte par les indications suivantes. Paul n'avait pas encore été à Rome (I, 11, 13, 15). Il avait l'intention de s'y rendre après son premier voyage à Jérusalem (XV, 23-28); or, ce projet, nous savons qu'il le forma pendant les trois mois de son séjour à Corinthe (Actes, XIX, 21). Il était sur le point de porter une collecte de Macédoine et d'Achaïe à Jérusalem (XV, 26, 31); et il porta en effet une collecte de Corinthe à Jérusalem, ainsi qu'il le rappelle vers la fin de sa visite (Actes, XXIV, 17). Quand il écrivit l'épître aux Romains, Timothée, Sosipater, Gaïus et Eraste étaient avec lui (XVI, 21, 23). Or, Gaïus était son hôte et résidait à Corinthe (I Cor., 1, 14). Eraste était lui-même Corinthien et avait été envoyé peu auparavant d'Ephèse avec Timothée, lorsqu'ils se rendaient par Corinthe en Macédoine (Actes, XIX, 22. 1 Cor., XVI, 10, 11). - Les trois premiers sont expressément mentionnés dans les Actes (XX, 4) comme étant avec Paul à Corinthe. Phoebé, porteur de l'épître, était une diaconesse de l'Eglise de Cenchrée, port de Corinthe (XVI, 1). Ainsi, comme Paul se préparait à visiter Jérusalem, une de ses disciples partait en même temps de Corinthe, mais dans une direction opposée, pour Rome, et c'est par elle que cette épître fut portée dans cette ville. La date en est ainsi fixée à l'an 58 de J.-C. Le caractère de l'Eglise de Rome peut être déduit de cette même épître. Elle renfermait quelques convertis du judaïsme (III, 4, 14, etc.), mais la majorité était évidemment d'origine païenne (I, 13; XV, 14, 15). Les uns et les autres avaient besoin d'une exposition complète et inspirée de la vérité divine, et c'est ce que l'Apôtre leur présente ici.

La doctrine de la justification par la foi avait servi de prétexte à quelques-uns pour autoriser des pratiques immorales (III, 8); en outre, des dissensions s'étaient élevées entre les Juifs et les chrétiens sortis du milieu des Gentils (XI, 17, 18; XIV). Le Juif croyant refusait de regarder son frère incirconcis comme son égal dans le royaume de Christ (III, 9; XV, 7-11); et d'un autre côté le Gentil converti, plus éclairé, était enclin à traiter avec mépris les scrupules retardataires du Juif (XIV, 3). C'est pourquoi ici la justification par la foi est représentée comme produisant la sainteté. Au chrétien juif, l'apôtre révèle la vérité et ses droits; au chrétien gentil, l'amour et ses droits; aux uns et aux autres il rappelle que la foi et la soumission en Christ sont les seules conditions requises pour obtenir une place dans l'Eglise et pour avoir part à l'alliance. - V. les Comment. de Haldane, Hodge, Olshausen, Tholuck, etc.

Plan de l'épître. - L'épître aux Romains traitant de doctrines qui ont été regardées comme la pierre de touche de la véritable Eglise, et formant, en outre, le plus complet et le plus systématique des écrits de l'Apôtre, nous donnerons ici une analyse de l'ensemble, qui montre la suite du raisonnement et l'enchaînement des idées. Le sens de passages particuliers dépend en grande partie, comme on le verra facilement, de leur connexion et de leur place dans l'épître.

(I) Introduction (I, 1-17).

(1) La salutation (I, 1-7).

2) Introduction et appréciation de l'Evangile par Paul (8-17).

(II) Exposition de la doctrine (I, 18-XI, 36).

(a) Corruption et culpabilité de la race humaine.

(1) Condition des païens,

Dans leur relation avec Dieu (I, 18-23),

Dans leur relation avec les devoirs humains (24-32).

(2) Condition des Juifs: -

La simple connaissance ne peut donner le salut (II, 1-11).

Elle aggrave même la culpabilité (12- 29).

(3) Comparaison des Juifs et des Gentils: -

Valeur de la dispensation de l'Ancien-Testament non diminuée (III, 1-8).
Les uns et les autres coupables, et ayant besoin d'un Sauveur (9-20).

(b) Le plan évangélique du salut développé en lui-même et dans ses résultats.

(1) Ce plan exposé, une révélation de la justice et de la miséricorde de Dieu
Exclut tout orgueil (III, 21, 26-28), et -

Sauve tous les hommes de la même manière (29-31).

(2) Saints hommes de l'Ancien-Testament justifiés par la foi;

Exemples: Abraham (IV, 1-5), David (6-8).

La circoncision, signe (9-12), et la théocratie (13-17), résultat de l'alliance; le
résultat par conséquent de la justification, plutôt que son auxiliaire.

(3) Description de la foi d'Abraham.

Ses résultats (IV, 18-25).

(4) Les fruits de la foi dans l'expérience chrétienne sont la paix, la joie et
l'espérance (V, 1-11).

(5) L'excellence de la foi montrée par la comparaison entre Adam, le chef de la
race déchue, et Christ, l'auteur de la vie spirituelle pour tous ceux qui sont
unis à lui (V, 12-21).

(c) Cette voie de salut, favorable à la sainteté (voyez III, 8).

(1) Nous ne pouvons pécher pour que la grâce abonde; car nous sommes un
avec Christ notre chef, dans son baptême, dans sa mort et dans sa vie (VI, 1-
14). Les versets 12-14 font ressortir l'idée que Christ est notre Roi aussi bien
que notre chef.

(2) Nous ne pouvons non plus pécher, parce que nous sommes sous la grâce et
non sous la loi.

Car les serviteurs de quelqu'un sont tenus d'obéir à leur maître, et, en outre, -
Les hommes sont toujours plus facilement gouvernés par une autorité qu'ils
ont acceptée librement et cordialement. Elle devient pour eux un joug qui,
malgré cela, s'il est juste, reste libre, et qui produit de glorieux résultats (VI,
15-23).

(3) L'Apôtre démontre la même vérité que VI, 2 par un exemple tiré de la loi (VII, 1-7). De là une double objection

(4) Est-ce que la loi est péché? –

Non; car elle révèle le péché, et en éveille le sentiment dans la conscience (VII, 7-12).

(5) Ou bien, si elle est bonne en elle-même, a-t-elle causé la mort par le bien (VII, 13-25) ?

Non; car nous (notre homme intérieur) nous admettons qu'elle est spirituelle, même lorsque nous ne lui obéissons pas; un fait reconnu par ceux qui sont réveillés et régénérés.

Ces deux faits vont au-devant de l'objection et démontrent le besoin que nous avons d'un système nouveau.

(d) La loi étant impuissante pour justifier et pour sanctifier, il reprend et développe la vérité que Christ pour nous et Christ en nous est notre justification et notre sainteté.

(1) Les chrétiens sont justifiés en Christ, et sanctifiés en lui par l'Esprit; sanctification qui doit devenir complète (VIII, 1 -11).

(2) Devoir et privilège du chrétien (VIII, 12-17).

(3) La connexion entre la perfection de la création et celle des enfants de Dieu (VIII, 18-25).

(4) Autres bénédictions (VIII, 26, 27, 28-30, 31-39).

(e) Comme dans le chapitre I, 18 à III, 20 l'Apôtre a exposé la relation des Juifs et des Gentils avec la loi; de même, dans les chapitres IX, 1 à XI, 36, il expose la relation des uns et des autres avec l'Évangile. Le salut est par Christ et pour tous ceux qui croient, telle est la conclusion à laquelle arrive l'Apôtre. Mais s'il en est ainsi, la plus grande partie des Juifs périssent, et les Gentils prennent leur place; résultat en apparence sévère et particulièrement choquant pour les Juifs. L'Apôtre prévient cette impression.

(1) Il affirme qu'il est lui-même profondément affligé de cet état de réjection (IX, 1-6).

(2) On ne peut dire cependant que la promesse ne soit pas accomplie, ou que

cette différence de traitement soit sans précédent, car - La promesse ne s'étendait pas à tous les enfants d'Abraham, mais seulement aux descendants de Sarah; ni à tous les descendants de Sarah, mais seulement à Jacob (7-13), le principe de cette différence se trouvant non dans le mérite réel actuel des personnes, mais dans l'élection de Dieu.

Il ne faut pas en conclure que Dieu soit injuste, car toute grâce de la part de Dieu est une preuve de son amour, et elle est toujours imméritée. Que Dieu ait le droit de faire des distinctions dans ses choix, et qu'il en fasse en effet, c'est ce que démontre pleinement l'exemple de Pharaon (14-18). (3) Mais cette idée d'élection de la part de Dieu, ne nous soustrait-elle pas à toute responsabilité? L'Apôtre répond en affirmant;

1° que Dieu a le droit de faire comme il lui plaît, sans que, dans l'exercice de ce droit, il puisse y avoir rien de mauvais; et

2° qu'en usant de sa volonté, Dieu révèle de la manière la plus éclatante à la fois sa justice et sa miséricorde (19-24) en sauvant tous les hommes aux mêmes conditions, tant les Juifs que les Gentils (verset 24).

(4) Cette vocation des Gentils et ce salut d'un résidu seulement d'entre les Juifs, ont tous deux été prédits ou ont eu leurs précédents dans l'Ancien-Testament (25-29).

(5) La chute et le rejet des Juifs, quoique dans un sens d'accord avec le plan de Dieu, sont en réalité le résultat de l'incrédulité (30-33). Chap. X. Cette dernière pensée est développée dans le chapitre X. Après avoir de nouveau exprimé son affliction de l'incrédulité des Juifs, il montre que leur réjection est la conséquence de leur incrédulité; mais que quiconque invoquera le nom du Seigneur, Juif ou Grec, sera sauvé (1-13).

On objecte que les Juifs ne peuvent pas invoquer quelqu'un dont ils n'ont pas entendu parler (14-17); l'Apôtre répond en montrant qu'ils en ont entendu parler, et que leur rejet de la vérité ne doit pas être attribué à l'ignorance, mais à une désobéissante incrédulité; fait que leurs propres prophètes ont prédit sous toutes les formes et dans toutes ses manifestations (18-21). Chap. XI. L'Apôtre arrive à ses conclusions.

(6) Il ne faut pas supposer qu'Israël ait été rejeté en masse. Ce ne sont pas les Juifs comme Juifs, mais les Juifs comme incroyants. Car “moi-même, dit-il, je suis un Israélite (verset 1),” et comme, aux temps d'Elie, il y avait des milliers qui n'avaient pas fléchi le genou devant Baal, de même aujourd'hui il y a un résidu qui est sauvé par l'élection de grâce, non à cause de leurs oeuvres, mais par la libre grâce de Dieu; tandis que les autres se sont volontairement privés de la bénédiction par leur incrédulité (2-10). De Même encore, toujours en considérant les Juifs comme nation, ce rejet n'est pas complet, ni définitif, car leur incrédulité a fourni l'occasion d'annoncer la vérité aux Gentils, et leur conversion finale doit se rattacher à la diffusion générale de la vérité (11-15), dont la foi de leurs pères était, en quelque sorte, les prémices (verset 16).

(7) L'humilité, la foi, une respectueuse adoration de la justice et de la miséricorde de Dieu, avec l'espérance d'une heureuse issue, conviennent à tous les Gentils convertis (17-24), et

(8) Peu à peu, Israël, dans son ensemble, reviendra à l'Eternel (25-32)

(9) Le plan du salut est tout entier une preuve de l'insondable sagesse et de l'amour infini de Dieu (33-36) à la gloire de qui toutes choses doivent contribuer finalement.

SECTION III - Introduction spéciale aux Epîtres, depuis la première aux Thessaloniens jusqu'à Jude. (Suite)

§ 179. Epître de Jacques (au 64). - Il y avait deux apôtres du nom de Jacques; l'un d'eux était fils de Zébédée et frère de Jean; il fût mis à mort par Hérode, comme cela est rapporté Actes, XII, 2. L'autre, surnommé Jacques-le-Mineur (ou le petit) (Marc, XV, 40), probablement par allusion à sa taille, était fils d'Alphée ou de Cléopas (voyez Matth., X, 4. Marc, III, 18. Actes, I, 13. Luc, XXIV, 17); et comme il était parent du Seigneur, il est appelé son frère (Gal., I, 19, etc). Ce dernier est ordinairement considéré comme l'auteur de cette épître (1).

Après que la plupart des apôtres furent partis pour d'autres contrées, Jacques paraît s'être fixé d'une manière permanente à Jérusalem, dirigeant les affaires de l'Eglise dans la ville et dans les environs (voyez Actes, XII, 17; XV, 13-29; XXI, 18-24. Gal., I, 18, 19; II, 9, 12), et jouissant d'une telle réputation à cause de son éminente sainteté, que ses compatriotes infidèles même lui décernèrent l'honorable surnom de juste. Il était donc naturel que Jacques fût conduit à adresser cette lettre aux hommes de sa nation, en leur exposant non pas tant des doctrines particulières que l'influence morale et sanctifiante de l'Evangile; car il savait bien qu'ils étaient trop disposés à se contenter d'une foi professionnelle quelconque en la Parole de Dieu, qu'elle fût annoncée par Moïse ou par Christ, sans s'inquiéter, du reste, de l'effet qu'elle devait avoir sur leurs coeurs et sur leur conduite. De là l'apparente mais non réelle divergence entre Jacques et Paul au sujet de la justification par la foi.

C'est une preuve frappante de l'adaptation de l'Evangile à notre condition, et de notre tendance à en abuser, que lorsque l'Evangile fut annoncé pour la première fois, les hommes aient refusé d'être justifiés par grâce seulement. De là les épîtres aux Romains et aux Galates. Maintenant que l'Evangile s'est établi, les hommes le pervertissent en

niant l'importance des oeuvres, comme une preuve et une conséquence nécessaire de la foi qui sauve; et cependant l'Evangile est un message approprié à ces deux tendances et destiné à les réunir en une seule vraie. On suppose que cette épître fut écrite après celle aux Romains, c'est-à-dire pas avant 58; probablement en 61, l'année avant le martyre de l'apôtre. Néandre, Davidson et d'autres donnent une date plus ancienne, environ l'an 45. Le caractère général de l'épître semble indiquer, toutefois, une dépravation tout ensemble profonde et étendue, telle qu'elle a pu difficilement se rencontrer dans les commencements de l'Evangile.

Comme ceux auxquels l'apôtre s'adresse étaient placés dans des circonstances assez fâcheuses, il commence par des encouragements et des conseils spécialement appropriés à leur condition (I, 1- 15). Il décrit ensuite la nature de la véritable religion dans son principe et dans ses effets sur le coeur et sur la conduite (I, 16-27). Il prescrit l'amour sincère et désintéressé, sans égard ni à la condition extérieure, ni aux circonstances (II, 1- 13), et montre l'hypocrisie de l'homme qui prétend avoir la foi, quoique ses oeuvres ne répondent pas à ses paroles, citant les exemples de l'Ecriture qui montrent que la foi que Dieu approuve a toujours été manifestée par des oeuvres (II, 14-27). Puis, pour prévenir certains désordres qui tendaient à se développer et qui avaient leur source dans la passion de plusieurs de devenir docteurs et censeurs, il donne des avertissements et des conseils à ce sujet.

Il fait ressortir ensuite, dans une série de frappantes métaphores, les maux que peut causer une langue qui n'est pas tenue en bride, et met en opposition l'esprit disputeur, envieux et colère des écoles de la sagesse terrestre, avec le caractère pur, paisible, doux et bienfaisant de la sagesse qui vient du ciel (chap. III). Il expose les effets de l'esprit du monde tels qu'ils se manifestent dans la conduite de ceux qui sont sous son influence; et il recommande la soumission à Dieu et la résistance au diable. Il invite les pécheurs et les hypocrites à se repentir et à s'humilier

devant Dieu, et met en garde les chrétiens contre la médisance, l'esprit de dénigrement, et les procès des uns contre les autres (IV, 1-12). Il censure la présomption mondaine de ceux qui forment des projets et qui disposent de l'avenir sans le moindre sentiment de leur dépendance vis-à-vis de Dieu; il condamne également l'avarice et l'oppression des riches (IV, 13-17; V, 4-6). Revenant ensuite aux chrétiens qui souffrent, il les encourage à la patience par la perspective de la venue du Seigneur; il leur donne des avertissements contre le serment (ou contre le parjure?); il leur recommande la prière comme la meilleure ressource dans l'épreuve, et la louange comme la meilleure expression de la joie; il donne des directions spéciales aux malades, prescrit la confession mutuelle des péchés, recommande l'intercession des uns pour les autres, et en montre l'efficacité dans l'exemple d'Elie; il insiste enfin sur le devoir de chercher à sauver un frère qui est dans l'erreur, et montre les conséquences bénies de semblables efforts quand ils réussissent (V, 7-20). Combien sont instructifs les exemples de l'Écriture ! L'histoire d'Abraham est citée pour prouver que la véritable foi produit les œuvres saintes. L'histoire nous apprend en outre que plus de vingt ans après qu'Abraham eut été amené à la justification de la foi, il eut l'occasion de prouver, par l'empressement qu'il mit à offrir son fils Isaac (Gen., XV, 6; XXI, 9-12), l'influence que ses principes avaient eus sur lui. Ce fait est encore une leçon pour nous et une preuve décisive que la foi justificante, lorsqu'elle est exercée, doit être habituelle. Elle n'est pas autant un acte qu'un état. Lisez et comparez: I, 1, 2, 5, 9, 12, 16, 19, 22, 26; II, 1, 12, 14, 24, 25; III, 1, 13; IV, 1, 4, 9, 11, 13; V, 1, 7, 9, 12, 13, 19.

§ 180. Épître aux Ephésiens (Rome, an 62). - Il y a d'abondantes preuves, soit externes, soit intérieures, que cette épître a été écrite par l'apôtre Paul, Mais comme le mot Ephèse manque (I, 1) dans deux ou trois manuscrits (B. 67, etc.), on a eu quelques doutes sur l'Église à laquelle cette épître était adressée; les uns ont cru que c'était l'épître aux

Laodicéens, dont il est parlé Col., IV, 16. D'autres ont conjecturé, d'après son caractère général et son contenu, que c'était une lettre-circulaire adressée aux Eglises de l'Asie-Mineure. Mais comme la leçon reçue dans le chapitre I, verset 1, est très probablement exacte, on admet généralement que cette épître était adressée aux chrétiens d'Ephèse, quoiqu'il soit probable aussi que les autres Eglises de la contrée dont Ephèse était le centre, fussent comprises dans l'intention et le but de l'Apôtre.

C'est l'opinion admise par Ussérius, Hug, Michaélis, Olshausen, etc. D'un autre côté, Paley, Wetstein et Greswell supposent (lue cette épître était adressée aux Laodicéens. Son caractère de circulaire s'appuie sur les plus forts indices.

Ephèse était une grande ville de l'Ionie, la principale de toute la province romaine en Asie. Elle était surtout célèbre par son temple de Diane, qui était d'une grande magnificence, possédait des trésors immenses et passait pour une des merveilles du monde. Ses habitants se faisaient remarquer par leur luxe, leurs moeurs voluptueuses, et la pratique des arts magiques.

Le livre des Actes (XVIII, 18-26; XIX) mentionne deux visites de Paul à Ephèse. Dans la première, lors de son voyage à Jérusalem, il prêcha un jour de sabbat dans la synagogue, laissant derrière lui Priscille et Aquila, qui furent peu après rejoints par Apollos. Dans sa seconde visite, Paul demeura à Ephèse plus de deux ans, probablement à cause de l'importance de cette ville, comme siège principal de l'idolâtrie, et grand centre d'affaires et d'influences; ses travaux furent couronnés d'un succès remarquable, tant parmi les habitants de la ville que parmi ceux de la contrée circonvoisine. L'année suivante, comme il se rendait de Macédoine à Jérusalem, il eut une entrevue avec les anciens de l'Eglise d'Ephèse, dans le voisinage du port de Milet. On s'accorde à regarder cette épître comme la première de celles que Paul écrivit pendant qu'il était prisonnier à Rome, environ cinq ans après

sa troisième entrevue avec les Ephésiens. De même que les deux épîtres qui suivirent, elle est remarquable par une chaleur toute particulière et par l'élévation des pensées et des sentiments. Tout l'esprit de l'Apôtre semble avoir été rempli de la sublime excellence des privilèges et des espérances de ceux qui croient en Christ, savoir, le caractère universel de la dispensation chrétienne, son triomphe certain et ses glorieux résultats.

Inquiet sur l'état des néophytes d'Ephèse, il était sur le point de leur envoyer Tychique; et il leur écrivit cette épître, dont un des objets était de dissiper les sentiments de doute ou de découragement que la nouvelle de son emprisonnement pouvait avoir produits sur eux, et d'empêcher que les Juifs zéloteurs de la loi ne prissent occasion de cette circonstance pour rabaisser son autorité apostolique, ou s'opposer à la grande vérité dont il se glorifiait, l'unité et l'universalité de l'Eglise comme corps de Christ.

Cette épître peut être divisée en deux parties:

I. l'une doctrinale (I à III);

II. l'autre pratique (IV à VI).

I. Immédiatement après la salutation apostolique, Paul éclate en expressions de louanges (2) à Dieu pour les bienfaits de la rédemption, et spécialement pour l'extension du salut aux Gentils, grâce dont ils ont eu la preuve et la garantie par le baptême du Saint-Esprit; il insiste sur les deux merveilleuses manifestations de la grâce toute-puissante: la première dans la glorification de Christ, la seconde dans celle de son peuple régénéré (1; II, 1-10), et rappelle aux Ephésiens leur précédent état de mort spirituelle et d'éloignement de Dieu, lorsqu'ils étaient encore païens, et le grand changement qui s'est opéré dans leur condition par leur admission à la communion des saints par le moyen de la miséricorde souveraine de Dieu (II, 11-22) (3). Puis, exposant qu'il est prisonnier pour la cause de Christ, à cause de son amour pour les Gentils, il parle de la révélation et de la mission spéciales qui lui ont été

données à leur égard; il s'appuie sur cette idée pour les exhorter à ne pas perdre courage à cause de ses souffrances; et il leur déclare qu'il prie pour eux, afin qu'ils soient éclairés et fortifiés, et qu'ils aient la pleine jouissance des bénédictions de l'amour rédempteur de Christ (chap. III).

II. Dans les autres chapitres de l'épître, qui sont principalement pratiques, l'Apôtre conjure les Ephésiens de persévérer dans une conduite et des dispositions dignes des grands privilèges auxquels ils ont été appelés; il leur rappelle les grandes choses que les dons spirituels qu'ils ont reçus sont destinés à réaliser; il leur prescrit une ligne de conduite en opposition directe avec celle des païens qui les entourent et avec leur première manière de vivre à eux-mêmes (voyez Col., III, 1-13); il les exhorte à l'unité, à la sincérité, à la douceur, à l'honnêteté et au travail; à la pureté dans les discours; à la bienveillance et à la générosité, suivant l'exemple de Christ; à la droiture en toutes choses et à la sainteté de la vie (IV; V, 1-20).

Il développe ensuite, et par des motifs particuliers à l'Evangile, tout ce qui concerne les devoirs réciproques (V, 21 à VI, 9), et conclut par de pressantes exhortations à la vaillance chrétienne, à la vigilance et à la prière. Les derniers versets renferment une recommandation pour Tychique, le porteur de l'épître, et la bénédiction apostolique (VI, 10-24) (4).

Cette épître est surtout intéressante si l'on considère les circonstances dans lesquelles elle fut écrite et l'histoire subséquente de l'Eglise d'Ephèse. L'épître qui insiste le plus sur les richesses insondables de la sagesse et de l'amour de Dieu fut écrite pendant que son auteur était dans les liens. Un coeur rempli des pensées les plus spirituelles et toutes célestes porte son attention sur les devoirs pratiques et moraux (IV, 28; V; VI, 1-9), et en recommande l'accomplissement par des motifs tirés de nos relations avec Christ et avec le Saint-Esprit (IV, 32; V, 2-25; VI, 5; IV, 30). Les Eglises auxquelles cette épître était adressée ne sont pas représentées ici comme étant dans une condition fâcheuse; mais

quelques années plus tard, elles étaient dans un état bien différent et très-déplorable (Apoc., II, 1-7; III, 14-19). Leur histoire est un solennel avertissement pour les chrétiens de tous les temps. Lisez et comparez: I, 1, 3, 15; II, 1, 11, 19; III, 1, 14, 20; IV, 1-7, 17, 25, 26, 28, 29, 31; V, 3, 15, 25; VI, 1, 4, 5, 10, 21, 23. - Voyez Méditations de Gauthey, etc.

(1) Voyez Bonnet, Commentaire sur le Nouveau-Testament introduction à l'épître de Jacques.

(2) Remarquez comment les prières et les actions de grâces sont offertes sous l'Évangile, par le moyen de l'Esprit et par le Fils (Rom., VIII, 26; I, 13-23; III, 14-21; VI, 18. 1 Jean, V. Jacq., I. Jude, 20. Philip., I, 3-11. Col., I, 9-12.

(3) Sur la faveur manifestée envers les païens convertis, voyez Rom., IV, V. Col., II, 9-14. 1 Pierre, I, 18; II, 10.

(4) Sur le combat et l'armure du chrétien, voyez VI, 10-18. 1 Thes., V, 6-10. 1 Pierre, V, 7. 8. Hébr., IV, 12. 2 Cor., VI, 7.

SECTION III - Introduction spéciale aux Epîtres, depuis la première aux Thessaloniens jusqu'à Jude. (Suite)

§ 181. Epître aux Colossiens (Rome, an 62). - Colosse était une des principales villes de la Phrygie, contrée alors très-riche et très-fertile, quoique aujourd'hui, sous le joug musulman, en majeure partie inculte. Paul visita deux fois cette province (Actes, XVI, 8; XVIII, 23; mais on ne sait pas s'il poussa jusqu'à Colosse. L'ensemble de l'épître ferait supposer que non (voyez, en particulier, II, 1). Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il fit la connaissance de plusieurs chrétiens de cette ville, entre autres d'Archippe, un de leurs pasteurs, et de Philémon, qui sont expressément désignés. Les Colossiens, ayant appris l'emprisonnement de Paul, lui envoyèrent Epaphras, leur pasteur, pour le consoler et l'informer de leur état: celui-ci, peu après son arrivée à Rome, fut à son tour aussi mis en prison (Phil., 24).

Cette épître fut écrite durant la première captivité de Paul à Rome (I, 24; IV, 18), probablement dans les commencements, à la même époque que celles aux Ephésiens et à Philémon; car toutes trois paraissent avoir été envoyées par les mêmes messagers, Tychique et Onésime, ce dernier retournant à Colosse auprès de son maître Philémon. Le rapport fait sur l'Eglise par Epaphras avait été de tout point satisfaisant. Il perce cependant, dans la lettre de Paul, quelques craintes au sujet des faux docteurs, qui tendaient à combiner avec le christianisme les spéculations des philosophes (II, 4-8) et des observances superstitieuses (II, 16). La frappante ressemblance qu'il est facile de remarquer entre cette épître et celle aux Ephésiens, indique quelque similitude dans les tendances et dans la position des deux Eglises.

Ces deux épîtres doivent, en effet, être lues simultanément. L'une est le commentaire de l'autre," suivant l'observation de Michaélis. Toutes deux sont d'ailleurs très-riche en manifestations de la gloire de l'Evangile.

Cette épître devait être envoyée à Laodicée, et les Colossiens devaient recevoir des Laodicéens l'épître qui avait dû être envoyée directement à ces derniers, probablement celle aux Ephésiens. L'épître se divise en deux parties principales: l'une doctrinale, l'autre pratique.

I. Après les salutations d'usage, Paul exprime sa reconnaissance envers Dieu pour les effets produits par l'Évangile au milieu des Colossiens; il raconte comment il prie, avec une constante sollicitude, pour qu'ils continuent de faire des progrès en toute connaissance spirituelle et dans la pratique des vertus chrétiennes (I, 1-14); il expose les gloires divines et médiatrices du Rédempteur, et donne une vue sublime de toute la doctrine de la réconciliation par Christ, tant dans son étendue, comme embrassant tous les êtres créés, que dans son application individuelle aux croyants par leur conversion personnelle à Dieu (I, 14-21). Il parle ensuite de ses propres travaux et de ses souffrances comme apôtre des Gentils, et manifeste la sollicitude la plus vive pour leur stabilité et leur persévérance (I, 21; II, 5).

Il les met ensuite en garde contre des erreurs particulières; leur montrant que ni les spéculations philosophiques, ni les ordonnances et les traditions humaines, ni les austérités ascétiques ne peuvent élever l'âme vers les choses d'en haut et la rendre capable de réaliser les choses invisibles et éternelles. D'un autre côté, ajoute-t-il, nous avons en Christ un parfait salut; la foi en lui, non-seulement nous réconcilie avec Dieu, mais, en nous unissant à un Rédempteur élevé au ciel, elle dirige nos pensées et nos désirs vers les choses qui sont en haut (II, 6; III, 4).

II. Dans la seconde partie, il développe d'une manière pratique la doctrine qui précède; il fait ressortir l'opération de cette foi vivifiante, qui subjugué les penchants de la vieille nature pécheresse, qui produit et entretient la sainteté du nouvel homme sous tous les rapports, et surtout qui féconde l'amour fraternel en l'exerçant par l'adoration en commun et par l'édification mutuelle (III, 4-16). il donne de courtes directions pour

l'accomplissement des devoirs domestiques (III, 18-25; IV, 1), exhorte les Colossiens à la persévérance dans la prière et l'action de grâces, et à une conduite sage, ferme et sérieuse devant le monde (IV, 1-6). En finissant, il fait mention de Tychique et d'Onésime, qui pourront donner aux Colossiens de complètes informations sur sa situation; et il envoie des salutations, de la part de ses compagnons d'oeuvre et de la sienne, à diverses personnes, entre autres à leur pasteur Archippe, ajoutant, au moment de signer la lettre, une touchante invitation à se souvenir de ses liens (IV, 6-18). - Comment. de Steiger.

Lisez et comparez: I, 1, 3, 9, 19, 21, 24; II, 1, 6, 8, 16, 20, III, 4, 5, 12, 16, 18, 20, 22; IV, 1, 2, 5, 7, 10, 15, 18.

.
§ 182. Epître à Philémon (Rome, an 62). - Ce modèle inspiré, de correspondance chrétienne privée fut adressé par l'apôtre Paul à Philémon, l'un de ses convertis résidant à Colosse (comp. versets 2, 10, 19, avec Col., IV, 9, 17), dont on ne sait, du reste, rien de plus que ce qu'on peut déduire de cette lettre. On a supposé qu'il était ancien ou diacre de l'Eglise, et qu'Appia était sa femme. Archippe paraît avoir été pasteur de Colosse (Col., IV, 17).

Cette épître fut évidemment écrite (voyez versets I, 10, 23) et envoyée à la même époque que celle aux Colossiens (voyez Col., IV, 8. Comp. aussi versets 23, 24, avec Col., IV, 10-14). Onésime, le sujet de cette épître et le porteur des deux, était un esclave (probablement un serviteur dans la maison) de Philémon, qui, s'étant enfui de chez son maître, s'était réfugié à Rome, et là avait été converti par le ministère de Paul (verset 10). Peu après, Paul, pensant qu'il était juste qu'il retournât auprès de son maître, écrivit cette lettre élégante et persuasive, dans le but de lui assurer une bienveillante réception.

Après une salutation affectueuse de sa part et de celle de Timothée, l'Apôtre rend grâces à Dieu pour tout le bien qu'il a entendu dire de Philémon comme chrétien. Il aborde ensuite, avec beaucoup de

délicatesse, le sujet principal de sa lettre; il sollicite, comme “ancien, et même maintenant prisonnier” pour leur foi commune, ce que comme apôtre il aurait pu ordonner. Reconnaisant le tort d'Onésime, il mentionne l'heureux changement qui s'est opéré en lui; il suggère à Philémon l'idée chrétienne que cette fuite a été permise de Dieu pour le bien du maître aussi bien que pour celui de l'esclave; et il le supplie de recevoir Onésime, non plus comme un esclave, mais comme un frère croyant. Il lui offre enfin, et d'une manière très-délicate, de lui tenir compte du dommage qu'il peut avoir éprouvé, en même temps qu'il lui rappelle les grandes obligations qu'il a lui-même envers l'Apôtre. Cette courte lettre est inappréciable comme exemple de l'humilité, de la courtoisie et de la liberté qui doivent exister dans les relations d'amis chrétiens; on ne peut supposer autrement, sinon que la douceur et la prudence avec lesquelles l'Apôtre plaida la cause du fugitif eurent un plein succès.

Lisez les versets 1, 4, 8, 21, 23, 25. Comparez, sur l'esprit de l'ensemble de cette épître, 1 Tim., VI, 1, 2. Jacq., I, 9-11. Philip., II, 3-8. - Méditations de Rochat.

.
§ 183. Epître aux Philippiens (Rome, an 63). - Philippe, ville de Macédoine, l'ancienne Crénidés, agrandie «abord par Philippe, roi de Macédoine, et quelque temps après déclarée colonie par Jules César, qui donna à ses habitants les droits et privilèges de citoyens romains, est désignée comme la première ville en Europe qui ait reçu l'Évangile, Paul y ayant été conduit par une direction spéciale du Saint-Esprit, contrairement à ses premiers plans (Actes, XVI). En arrivant à Philippe, Paul, suivant son usage habituel, s'adressa d'abord aux Juifs; ceux-ci, toutefois, paraissent avoir été peu nombreux. Ceux qui se rendaient pour le culte, à un lieu de prière situé hors de la ville, étaient surtout des femmes; une d'elles, une pieuse étrangère d'Asie, fut la première convertie au christianisme. Les travaux bénis de Paul et de Silas, et la

persécution qui s'éleva contre eux et provoqua leur départ, sont racontés dans les Actes, chapitre XVI. Paul visita de nouveau Philippe avant son premier emprisonnement. à Rome, comme on le voit par Actes, XX, 1, 2, 6. Lors de son premier départ, il semble avoir laissé Luc en arrière à Philippe (XVI, 12; XVII, 1). Il paraît encore que Luc, qui était avec l'Apôtre au début de son emprisonnement à Rome (Actes, XXVII. Col., IV, 14), l'avait quitté au moment où Paul écrivait aux Philippiens (II, 20, 21). Cette épître fut manifestement écrite de Rome (voyez chap. I, 12-14; IV, 22), et probablement pendant la dernière partie de la première captivité de l'Apôtre dans cette ville; car Paul, à l'époque où il l'écrivait, prévoyait une heureuse et prochaine solution de son procès, et comptait d'être rendu à la liberté (I, 25, 27; II, 23, 24). Elle paraît avoir été écrite à l'occasion du retour d'Epaphrodite, que l'Eglise de Philippe avait envoyé à Rome avec une contribution pécuniaire pour subvenir aux besoins de l'Apôtre durant sa captivité, et qui, pendant qu'il s'acquittait avec zèle de cette mission, était tombé dangereusement malade. Cette nouvelle affligea tellement les Philippiens, que Paul se décida à le renvoyer, pour son entier rétablissement, plus tôt qu'il n'avait pensé (II, 24-30). - Voyez Rilliet, Commentaire sur les Philippiens.

L'Eglise de Philippe paraît avoir été une des plus pures et des plus généreuses de cette époque. Ses membres montraient la plus grande tendresse pour Paul. Deux fois pendant qu'il était à Thessalonique, et une fois à Corinthe, ils lui avaient libéralement envoyé, pour fournir à son entretien, des collectes considérables, et l'Apôtre avait accepté ces dons pour éviter que l'Evangile devînt une charge pour de plus nouveaux convertis (IV, 15, 16. 2 Cor., XI, 9). Ils avaient en outre supporté joyeusement diverses épreuves et afflictions par fidélité pour leur Sauveur (I, 28-30). Leur conduite avait été en tout point si exemplaire, qu'il avait toujours eu sujet de se réjouir à cause d'eux. Aussi, dans cette épître, son coeur se répand-il en pieuses actions de grâces et en cordiales recommandations, sans négliger toutefois ni les exhortations, ni les

conseils.

L'épître peut se diviser en trois parties –

I. Après une affectueuse salutation, Paul exprime sa reconnaissance envers Dieu pour les Philippiens et son désir ardent de les voir croître en connaissance et en sainteté (I, 1-11). Pour qu'ils ne se laissent pas abattre par la pensée de sa position, il les assure que, loin d'avoir nui à la cause de l'Évangile, son emprisonnement lui a été plutôt favorable; car quelques-uns ont puisé de la hardiesse dans ses liens, tandis que d'autres ont prêché Christ avec un esprit de dispute, il est vrai, mais ils l'ont prêché. Et pourvu que Christ soit annoncé et glorifié, que ce soit par les travaux de Paul ou par son martyre, ou autrement encore, il sera lui-même plus que content. Il regarde la première solution comme plus probable, et exhorte les Philippiens à conserver, quoi qu'il arrive, une conduite digne de l'Évangile, à demeurer fermes et courageux, unis, généreux et humbles, imitant l'exemple de leur Seigneur et Sauveur; il leur rappelle que leur constance et leur fidélité sont sa plus sainte récompense. Il promet de leur envoyer bientôt Timothée; il donne la raison pour laquelle il envoie Epaphrodite, et décrit en quelques mots le caractère de l'un et de l'autre (I, 12 à II).

II. Il exhorte les Philippiens à se réjouir de leurs privilèges comme chrétiens, et à se tenir sur leurs gardes vis-à-vis des docteurs judaïsants, qui se prévalaient de distinctions humaines et légales, dont il aurait pu lui-même se prévaloir plus qu'eux; mais ce qui autrefois aurait eu pour lui de la valeur, il le regarde maintenant comme complètement inutile et même nuisible, en comparaison de l'excellence de la connaissance de Christ; sa sainte ambition est de tendre à la perfection, et il presse les Philippiens d'agir dans un même esprit; il oppose à cet esprit la conduite des faux docteurs dont il a déjà parlé, et contre lesquels il a déjà essayé de prémunir les Philippiens (III à IV, 1).

III. Exhortations particulières et conseils à quelques membres de l'Église.

- L'Apôtre ajoute ensuite des exhortations générales relatives à la joie, à

la modération, à la prière et à l'action de grâces, ainsi qu'à l'étude et à la pratique de tout ce qui est vrai, juste, pur, aimable et digne de louange (IV, 2-9). L'épître conclut par de profonds remerciements pour les preuves réitérées d'affection, de soins et de sympathies qu'il a reçues des Philippiens, et pour lesquels il s'est réjoui à cause d'eux. Il insinue d'ailleurs avec une noble délicatesse qu'il est content dans la disette comme dans l'abondance, et termine par des salutations et la bénédiction (IV, 10-23).

A lire et à comparer: I, 1, 12, 15, 21, 27; II, 1, 5, 12, 17, 19, 25; III, 1, 2, 12, 15; IV, 2, 4, 6, 8, 10, 15, 20, 21, 23.

SECTION III - Introduction spéciale aux Epîtres, depuis la première aux Thessaloniens jusqu'à Jude. (Suite)

§ 184. Epître aux Hébreux (Rome, an 63). - Comme le Saint-Esprit n'a pas poussé l'auteur de cette épître à faire connaître son nom, ni à spécifier les personnes auxquelles il écrivait, la détermination de ces points de détail ne saurait être considérée comme essentielle quant à l'usage à faire de cette lettre. Il ne faut pas être surpris non plus qu'on ait émis à cet égard des opinions diverses. Toutefois, quoique dans les premiers temps, comme dans les derniers, plusieurs écrivains aient pensé différemment, la croyance générale a prévalu que l'apôtre Paul est l'auteur de l'épître aux Hébreux. Les observations suivantes montreront jusqu'à quel point les preuves sont en faveur de cette opinion.

1° Ceux auxquels l'épître était envoyée doivent avoir su de qui elle leur venait (voyez chap. X, 34; XIII, 18, 19, 23); et il est difficile de croire qu'en la lisant, en la conservant et en la faisant circuler, ils aient caché la connaissance qu'ils avaient de son auteur. Les premiers Pères des Eglises d'Orient et de l'Eglise d'Alexandrie, au second et au troisième siècles, nous apprennent que les "anciens" (c'est-à-dire tout au moins les contemporains, si ce n'est les personnes mêmes auxquelles l'original était adressé) la leur avaient transmise comme un écrit de Paul; et les plus savants d'entre eux, Clément d'Alexandrie, Origène et Eusèbe, sans ignorer les difficultés et les doutes que soulève ce point, regardaient ce témoignage comme concluant.

2° Ce témoignage est corroboré par la connaissance profonde que l'auteur possède du système juif, connaissance digne d'un disciple de Gamaliel, et par le sympathique intérêt qu'il montre pour le salut du peuple juif, tel qu'on le trouve déjà exprimé dans Rom., IX, X et XI, et Philip., III.

3° Les allusions personnelles que nous trouvons dans l'épître n'ont rien qui ne soit parfaitement compatible avec ce que nous connaissons de l'histoire de Paul.

4° Il n'y a rien d'ailleurs, ni dans le style, ni dans la manière de traiter le sujet,

qui ne se puisse concilier d'une manière satisfaisante avec les autres épîtres de Paul. Si elle en diffère par l'ampleur oratoire du langage et par le parfait enchaînement des sentences, on retrouve la même manière dans quelques-uns des discours de Paul que Luc nous a conservés dans les Actes. Une composition aussi régulière devait naturellement différer, dans sa forme, de lettres ayant un caractère tout différent, et écrites dans des circonstances particulières. Du reste, le lecteur attentif peut plus d'une fois retrouver les expressions concises, les brusques transitions, les raisonnements adressés aux pensées cachées et aux objections secrètes des lecteurs, ainsi que les phrases enchevêtrées et les longues parenthèses résultant de l'ardeur et de l'exubérance de sentiment, qui caractérisent les autres écrits de l'Apôtre. Ainsi les preuves internes, comme les preuves externes, appuient l'opinion des anciens Pères, que l'épître, dans son ensemble, est de Paul; quoiqu'il puisse avoir adopté occasionnellement, comme le supposent quelques critiques, la phraséologie et le style de Luc, son compagnon. il est impossible de dire pourquoi cette épître, de même que la première de Jean, est anonyme. Peut-être l'Apôtre désirait-il que ses premiers auditeurs ou lecteurs sentissent la force de son contenu avant de connaître de qui elle venait, attendu que les Juifs avaient contre lui de grandes préventions. L'épître s'adressait évidemment à des chrétiens hébreux; ils paraissent avoir habité quelque ville ou contrée particulière (voyez chap. XIII, 23), et avoir formé entre eux une société ou une Eglise ayant son organisation propre, qui a subsisté pendant un certain temps; ils avaient eu des pasteurs enlevés par la mort (XIII, 7) et ils ont maintenant des docteurs auxquels ils sont exhortés à obéir (XIII, 17). On suppose généralement qu'ils résidaient en Palestine, soit à Jérusalem, soit à Césarée.

L'épître s'adresse particulièrement à cette classe de fidèles d'entre les Juifs; par leurs souvenirs et par leur position ils étaient exposés au danger de retomber dans le judaïsme ou d'attacher une trop grande importance à l'ancienne loi. L'écrivain met devant leurs yeux la suprême autorité, les sanctions particulières et la gloire souveraine de la dispensation chrétienne comme

concourant à rendre l'incrédule complètement inexcusable, et l'apostasie criminelle et fatale au plus haut degré.

Le raisonnement de l'Apôtre est admirablement approprié à l'esprit de ceux à qui l'épître était destinée. S'adressant à des Juifs, il profite avec beaucoup de tact et avec un grand à propos de tout ce qu'il y a de justement vénérable dans leur loi, leurs prophéties et leur histoire, et il puise tous ses arguments (XII, 16, 18; XIII, 2, 10, 12, 14) et ses exemples dans ce que leurs grands hommes et leurs grands écrivains présentent de plus noble et de plus excellent (chap. XI). Lorsqu'il doit exposer une idée en désaccord avec les vues et les sentiments juifs, il prépare avec soin leurs esprits à la recevoir (V, 11) et il raisonne constamment d'après leurs propres principes. Les Juifs se considéraient comme tout spécialement favorisés, puisqu'ils possédaient une révélation divine qui leur donnait Moïse comme le législateur, Aaron et sa race comme les prêtres, et tous les rites du temple comme le culte de Dieu. L'Apôtre ne renverse pas directement cette idée particulariste; mais l'acceptant pour point de départ de son argumentation, il s'attache à leur démontrer que la foi chrétienne n'est que l'accomplissement de la leur propre.

Cette épître peut se diviser en deux parties principales: La première, destinée à exposer le but et à prouver l'infériorité de la dispensation juive; la seconde, à confirmer et à affermir les Juifs croyants dans leur nouvelle profession religieuse.

I. Après avoir établi que la dispensation mosaïque et l'économie chrétienne procèdent du même auteur divin, l'écrivain sacré prouve l'excellence supérieure de la dernière, par ce fait qu'elle a été introduite par le Messie: **1°** plus grand que les prophètes, et même que les anges, nonobstant son humiliation momentanée et sa mort qui, loin de diminuer sa gloire, était le véritable moyen d'accomplir son oeuvre rédemptrice (I et II); **2°** supérieur à Moïse, leur législateur vénéré, qui n'était pourtant qu'un serviteur. Ici l'Apôtre, avec solennité, presse les chrétiens hébreux de ne pas perdre par leur incrédulité ce repos actuel et cette gloire finale, dont la Canaan, dans laquelle Josué avait conduit leurs pères, n'était qu'un type (III à IV, 13);

3° comme les Juifs attachaient avec raison la plus haute importance à leur sacerdoce et à leurs sacrifices, l'Apôtre s'étend longuement sur la valeur souveraine et l'efficacité du sacerdoce et du sacrifice de Christ. Il montre que les conditions requises du souverain sacrificateur, qui devait tenir de Dieu son mandat et pouvoir sympathiser avec les hommes, se trouvent réunies et accomplies dans le Seigneur Jésus (IV, 16; V, 10). Puis, après avoir cité des écrits prophétiques une déclaration concernant le suprême et éternel sacerdoce du Messie, dont Melchisédec était le type, il interrompt son raisonnement pour censurer ses lecteurs au sujet de leur peu de progrès dans la connaissance chrétienne, et il y ajoute des avertissements et (les encouragements (V, 11-VI). Après cette digression il compare le sacerdoce de Christ avec celui des grands prêtres du judaïsme dans quelques points particuliers (VII, VIII); il fait ressortir d'abord la nature emblématique et temporaire des cérémonies lévitiques qui ont été réalisées en Christ; il compare les fonctions du grand prêtre dans le sanctuaire terrestre avec l'intercession de Christ auprès de Dieu dans le ciel; il oppose la vertu simplement typique des sacrifices continuellement répétés du judaïsme, avec l'efficace éternelle, réelle et intrinsèque de la propitiation faite une seule fois, mais parfaite et toute suffisante, de Jésus-Christ (IX à X, 18).

II. C'est sur ce raisonnement que l'Apôtre base ses applications pratiques. Après une exhortation générale à la persévérance dans la foi, l'espérance et l'encouragement mutuel, il met en saillie l'énormité et les conséquences redoutables du péché d'apostasie. Puis, rappelant aux Hébreux croyants leur fermeté et leur fidélité dans leurs précédentes épreuves, il insiste sur la nécessité absolue, au point de vue de leur persévérance et de leur salut, de conserver la vie de la foi (X, 19-25). Après avoir décrit la nature de la foi, il montre qu'elle a été le grand principe de la religion dans tous les temps, et fait ressortir son opération puissante et sa triomphante efficace, par l'exemple d'une longue suite de héros, de martyrs et de confesseurs, depuis Abel jusqu'à la fin de l'ancienne alliance, et au-dessus de tous dans Jésus-Christ lui-même, dont les tentations et les souffrances ont de beaucoup surpassé les leurs (XI, XII, 1-3). Il les encourage ensuite en leur rappelant que leurs afflictions

n'étaient que la discipline de la main d'un père, infligée pour leur bien final (XII, 4-11). Il leur prescrit de tendres et fraternels égards les uns pour les autres; il leur recommande la vigilance et la sanctification et les avertit de ne pas changer, comme Esaü, leurs privilèges spirituels contre des avantages passagers (XII, 12-17); il les stimule par le contraste des splendeurs matérielles et terribles de la loi mosaïque avec les gloires spirituelles et solennelles mais joyeuses de l'Évangile; et en conclut que plus leurs privilèges sont grands, plus il y a de danger à les négliger (XII, 18-29). Il termine par quelques préceptes sur divers devoirs pratiques par quelques salutations et par la bénédiction (XIII, 1-25).

Les leçons pratiques de cette épître sont remarquables surtout par, le choix des motifs invoqués et par leur appropriation aux circonstances de ceux auxquels s'adresse l'écrivain sacré.

Il faut être reconnaissant, ferme et obéissant, car les ténèbres et la terreur de l'ancienne loi ont disparu, et un royaume qui ne peut être ébranlé a été révélé (XII, 18-29. 1 Pierre, II, 1-10).

Il faut être content, quoiqu'un héritage terrestre ne soit pas placé devant nos yeux. La promesse de Josué et les soins du Dieu de Josué subsistent toujours (XIII, 5, 6). Remarquez la beauté, pour un Juif surtout, du motif sur lequel l'Apôtre se fonde pour recommander l'hospitalité (XIII, 1). Il faut s'attacher aux docteurs fidèles, retenir ferme la doctrine immuable de Christ, rejeter les vaines traditions et les observances rituelles, suivre Jésus-Christ hors du camp et regarder vers la Jérusalem nouvelle qui doit remplacer celle qui est perdue (XIII, 7-14).

La bénédiction qui termine (versets 20, 21) est d'une grandeur pleine de beauté et riche en allusions à la doctrine capitale de l'épître, la nouvelle alliance, la dignité et la grâce du Médiateur.

§ 185. Première épître catholique de Pierre (Babylone, an 63).

Pierre, dont le nom primitif était Syméon ou Simon, était natif de Bethsaïda, sur la mer de Galilée, et fils de Jonas (d'où il est appelé Barjona. Matth., XVI, 17). La première mention qui est faite de lui dans l'histoire évangélique nous le

montre marié et vivant à Capernaüm (Marc, I, 29, 30); comme les fils de Zébédée, il était pêcheur. Il fut présenté à Jésus par son frère André, qui avait été disciple de Jean-Baptiste, mais qui, d'après le témoignage de son maître, s'était de lui-même attaché au docteur divin. Quelque temps encore, les deux frères continuèrent à exercer leur profession, jusqu'à ce que le Seigneur les appela d'une manière définitive à son service (Matth., IV, 18-20).

Les nombreux détails qui nous sont donnés sur l'apôtre Pierre pendant qu'il suivait le Sauveur, jettent une vive lumière sur son caractère à cette époque. Sa sincère piété, son attachement ardent pour son maître, le zèle qu'il montre pour son honneur, semblent avoir été mélangés d'une certaine mesure de précipitation et d'inconstance; mais après sa chute et son relèvement, et lorsqu'il eut été revêtu du pouvoir d'en haut, un grand changement se manifesta en lui. C'est ainsi qu'il justifie pleinement le nom prophétique que notre Seigneur lui donna en l'appelant Céphas ou Petros, deux mots, le premier syriaque, le second grec, qui signifient l'un et l'autre pierre ou rocher. Immédiatement après l'effusion du Saint-Esprit, Pierre eut l'honneur d'être choisi pour ouvrir les portes du royaume des cieux, premièrement aux Juifs, puis aux Gentils, dans le cas de Corneille et de sa famille. Ces faits n'impliquent nullement que Pierre ait été revêtu d'une dignité suprême; d'autres passages, tels que Matth., XXIII, 8. Gal., II, 2, prouvent pleinement qu'il ne l'a pas été, et cette conclusion est confirmée par le témoignage unanime de l'antiquité.

On ne connaît rien de certain sur la dernière partie de la vie de Pierre; on suppose qu'après sa visite à Antioche, mentionnée Gal., II, 11, il demeura à Jérusalem pendant quelques années, et qu'il visita ensuite la Syrie et les contrées mentionnées dans l'inscription de sa première épître, écrite après qu'il eut visité l'empire des Parthes. Quelques-uns disent que plus tard il vint à Rome, et qu'il y subit la mort de la crucifixion, en accomplissement de la prophétie de notre Seigneur à son sujet (Jean, XXI, 18, 19). D'autres maintiennent qu'il mourut à Babylone (1). Les deux partis, du reste, s'accordent à dire qu'il fut livré à la mort de bonne heure sous le règne de

Néron, probablement en l'an 64 ou 65, et dans les persécutions soulevées par cet empereur. La prétendue visite de Pierre à Rome, sous le règne de Claude, est tout-à-fait dénuée de fondement (voyez l'introduction aux Romains). Cette épître est généralement rapportée à l'année 63, quoique quelques-uns lui assignent une date plus ancienne. Ce qui est certain, c'est que Marc, qui était en ce moment avec Pierre (V, 13), pensait à quitter Paul en 62, lorsque l'épître aux Colossiens fut écrite (Col., IV, 10), et qu'il était loin de lui en 64 (2 Tim., IV, 11). Ces faits sont en faveur de la dernière date.

Cette épître était adressée aux chrétiens juifs dispersés dans les différentes provinces de l'Asie-Mineure, sans pourtant passer complètement sous silence les nombreux Gentils convertis que contenaient ces Eglises (I, 14; IV, 3). Elle fut écrite de Babylone (V, 13); selon quelques-uns cependant il faudrait voir dans ce nom une désignation mystique de la ville de Rome. Cette opinion a été favorisée par les écrivains de l'Eglise de Rome, dans le but de prouver le point contesté du séjour de Pierre dans la cité impériale. Toutefois il n'y a pas de preuve que le nom de Babylone ait jamais été donné à Rome, surtout à une époque aussi ancienne; on ne peut pas davantage donner de motifs pour expliquer l'emploi de ce nom. Pourquoi en effet Pierre aurait-il choisi un nom figuré, qui, s'il s'adapte à un style symbolique, est complètement inopportun dans les écrits épistolaires? Il nous paraît donc qu'il faut prendre le nom de Babylone dans sa signification simple et naturelle, comme tous les autres noms mentionnés dans les épîtres apostoliques, et le rapporter soit - la contrée de la Babylonie, soit à Babylone ou à Seleucie qui avait été construite sur les ruines de l'ancienne ville de ce nom, et dans son voisinage immédiat. Les Juifs étaient très-nombreux dans ce district, et ne peuvent vraisemblablement pas avoir été délaissés par l'apôtre de la circoncision; il est probable d'ailleurs qu'une Eglise chrétienne avait été fondée au milieu d'eux. Cette épître est très-bien caractérisée par Leighton, "un bref et très-clair résumé à la fois de consolations et d'instructions, nécessaires pour l'encouragement et la direction du chrétien dans son voyage vers le ciel, qui élève ses pensées et ses désirs vers cette félicité, et le fortifie contre toutes les

difficultés de son pèlerinage: d'un côté la corruption du dedans, de l'autre les tentations et les afflictions du dehors. Les points de doctrine qu'elle contient sont nombreux; mais les principaux et ceux sur lesquels l'apôtre insiste le plus sont ces trois: la foi, l'obéissance et la patience, dont le but est d'affermir dans la vérité, de diriger dans l'action, et de soutenir dans la souffrance. L'auteur rappelle souvent et place sous les yeux de ses lecteurs l'exemple incomparable du Seigneur Jésus, et la grandeur des motifs qui doivent les engager à le suivre."

L'objet général de l'épître est proposé dans V, 12, et l'ensemble peut être divisé en deux parties, non comprises la salutation (I, 1, 2), l'introduction (3-12) et la conclusion (V, 13, 14).

I. Exhortations générales à l'amour et à la sainteté (I, 13 à II 10).

II Exhortations particulières quant à des devoirs spéciaux (II, 1 à V, 12).

Quoique l'épître ait ainsi un but pratique, elle est tout aussi évangélique que si elle était principalement un écrit de doctrine. Elle vise partout à Christ; elle rappelle son sacrifice prédit par les prophètes, contemplé par les anges dès avant la fondation du monde, sa résurrection, son ascension et le don du Saint-Esprit, son exemple comme Sauveur souffrant, et les redoutables solennités du jugement dernier. De même que Paul son frère bien-aimé, Pierre insiste sur les doctrines de l'Évangile, et fait voir en elles les grands motifs qui doivent porter à la sainteté et à la patience; comme lui il s'applique à bien établir chaque devoir de détail, en même temps qu'il nous donne les idées les plus hautes de nos privilèges comme croyants et disciples de Christ. On retrouve dans cette épître cette même humilité de l'apôtre qu'on a déjà remarquée dans l'évangile de Marc. La mention honorable qu'il fait de Paul est un acte d'humilité bien frappant, quand on se rappelle surtout que Paul l'avait repris publiquement, et avait relaté cette censure dans son épître aux Galates, ces mêmes auxquels l'apôtre Pierre écrit en ce moment (Gal., II, 11. 1 Pierre, 1, 1. 2 Pierre, III, 4). Il met en pratique son propre précepte (1 Pierre, V, 5) et n'a pas oublié les leçons des derniers jours de notre Seigneur. - Voyez Steiger, et Leighton, traduit par Bonnet.

Remarquons encore que la Parole incorruptible est le seul moyen présenté au chrétien pour son avancement dans la sainteté (1 Pierre, II, 3. Col., I, 5, 6. 2 Pierre, I, 8; III, 18. Jean, XVII, 17. Ps. CXIX).

Lisez et comparez I, 1, 3, 10, 17; II, 13, 17, 18; III, 1, 7, 8, 18; IV, 1, 7, 12; V, 1, 5, 8, 10, 11, 14.

(1) Voyez, sur la première opinion, Hist. eccl. de Gieseler, 1, § 27, Philadelphie; et sur la seconde, Simon's mission and martyrdom of si. Peter, London, 1852, et A. Bost, Du prétendu droit des papes à la succession de saint Pierre.

SECTION III - Introduction spéciale aux Epîtres, depuis la première aux Thessaloniens jusqu'à Jude. (Suite)

§ 186. Première épître à Timothée (Macédoine, an de J.-C. 64 ou 57). -

Les deux épîtres à Timothée et l'épître à Tite ont été appelées épîtres pastorales. Elles abondent en instructions relatives à la conduite de l'Eglise et aux autres devoirs du ministère chrétien. Elles renferment en outre des instructions nombreuses concernant les Eglises elles-mêmes. Timothée habitait Lystre, peut-être sa ville natale (Actes, XVI, 1, 2). Son père était grec, sa mère et sa grand'mère de pieuses Juives qui l'avaient soigneusement élevé dans la connaissance des Ecritures (2 Tim., I, 5; III, 14). Il fut probablement converti par Paul, lors de sa première visite à Lystre (Actes, XIV, 6. Voyez 1 Tim., I, 2. 2 Tim., 1, 2. 1 Cor., IV, 17); et à sa seconde visite, l'Apôtre le choisit pour être le compagnon de ses voyages et de ses travaux. Il est parlé de lui partout dans les termes les plus élogieux (II Thes., III, 2. Philip., II, 20), et il est un noble exemple de dons éminents et de grandes grâces chez un homme jeune encore et d'une santé délicate (IV, .12; V, 23).

Il est difficile, peut-être impossible, de déterminer à quelle époque cette épître a été écrite. Elle fut évidemment adressée à Timothée à Ephèse, pendant que Paul était en Macédoine, ou lorsqu'il s'y rendait pour la troisième fois (voyez I, 3). Nous apprenons par Actes, XX, 1 que Paul quitta Ephèse après le tumulte causé par Démétrius, et qu'il vint de là en Macédoine; quelques critiques supposent que ce fut vers cette époque que Paul écrivit cette première lettre. Il y a pourtant de sérieuses difficultés à opposer à cette hypothèse. 1° Avant que Paul quittât Ephèse, il avait envoyé devant lui Timothée et Eraste en Macédoine, se proposant de les y suivre (Actes, XIX, 22); il est très-in vraisemblable que Timothée fût déjà de retour de ce long voyage avant le départ de Paul d'Ephèse.

2° Pendant la période dont nous parlons, Timothée était avec Paul en Macédoine (voyez 2 Cor., I, 1), tandis que lorsque Paul écrivit cette épître, il paraît que non-seulement Timothée était à Ephèse, mais que Paul désirait qu'il

y demeurât pendant quelque temps encore (voyez III, 15; IV, 13). Nous retrouvons ensuite Timothée derechef avec l'Apôtre à Corinthe, lorsque celui-ci écrivit son épître aux Romains (Rom., XVI, 21); de même lorsqu'il quitta la Grèce pour retourner en Syrie (Actes, XX, 4). - Quoique Paul ait pu s'arrêter quelque temps en Macédoine et écrire la seconde épître aux Corinthiens peu avant de quitter cette contrée, on peut difficilement supposer qu'il ait été rejoint là par Timothée aussi promptement, puisqu'il l'avait prié de demeurer à Ephèse.

3° De plus Paul exprime son intention de venir bientôt à Ephèse (III, 14). Mais dans la période en question, on voit d'après Actes, XIX, 21 et XX, 3 que Paul avait l'intention, après avoir passé par la Macédoine et l'Achaïe, de se rendre à Jérusalem, non par la route détournée de Troas et d'Ephèse, mais directement de Grèce en Syrie.

Ces considérations, avec d'autres encore, ont conduit beaucoup d'interprètes à conclure que cette épître devait avoir été écrite à une époque plus récente, après le premier emprisonnement de l'Apôtre à Rome, pendant un voyage qu'il est supposé avoir accompli peu de temps avant sa dernière captivité. La principale difficulté dans cette hypothèse est la déclaration de l'Apôtre aux anciens de l'Eglise d'Ephèse, lorsqu'il les réunit à Milet (Actes, XX, 25); mais ce qui nous montre que c'était une appréciation de son propre esprit, ce sont les versets 22, 23, où il dit qu'il ne connaît pas ce qui doit lui arriver, qu'il est assuré seulement par le Saint-Esprit que "des afflictions et des liens l'attendent" (voyez aussi Philip., 1, 25; comparé avec II, 17, 23, 24). - En résumé cette question doit être considérée comme douteuse encore. Mais les difficultés qui s'élèvent touchant la date la plus récente, paraissent moins fortes que celles qui se rattachent à la date plus ancienne. L'épître paraît avoir en vue deux objets principaux:

- I. De combattre les fausses doctrines des docteurs juifs, qui, tout en professant un attachement excessif pour la loi, enseignaient des doctrines en contradiction avec ses saintes exigences. Leurs erreurs et

les vérités contraires sont exposées avec force dans les chapitres I; IV, 7-10; VI, 3-5, 20, 21.

Comparez Actes, XX, 27-32. 2 Cor., IV, 4-7.

II. De guider et d'encourager Timothée dans les devoirs de sa charge; de le diriger par exemple:

1° pour ce qui concerne les services publics (II, 1-8);

2° quant aux devoirs et à la conduite des femmes chrétiennes (II, 9-12. Comp. 1 Cor., XI, 3-16; XIV, 34-40. 1 Pierre, III, 1-6);

3° quant aux devoirs des fonctionnaires de l'Eglise (III, 1-13);

4° dans son propre enseignement (III, 14; IV);

5° dans sa sainteté personnelle (IV, 11-16), et

6° dans l'administration de l'Eglise au sujet des personnes à censurer, des veuves, des bons et des mauvais anciens, des esclaves et des riches; et des devoirs de certaines classes de personnes (V, 6. Comp. Tite, I, 10; III, 10). A ces conseils se mêlent de pressants et d'affectueux appels, de tendres allusions à la propre conversion de Paul et de solennelles perspectives ouvertes sur l'apparition du Sauveur Jésus-Christ. L'objet de l'épître est établi dans les passages suivants: I, 3, 4; III, 15; VI, 20, 21.

Lisez encore et comparez: I, 1, 3, 5, 18; II, 1, 9; III, 1, 8, 14; IV, 1, 6, 12; V, 1, 3, 17, 19, 20, 22, 23, 24; VI, 1, 3, 6, 11, 17, 20. –

Voyez A. Saintes, Etudes critiques sur les lettres pastorales.

§ 187. Epître à Tite (Macédoine, an de J.-C. 64 ou 57). - On ne connaît rien de plus sur Tite que ce que nous en savons par les épîtres de Paul. Quelques-unes des allusions passagères à son sujet nous apprennent qu'il était Grec de naissance (Gal., II, 3), et qu'il avait été converti au christianisme par le ministère de Paul (Tite, I, 4.). Il vint avec Paul et Barnabas à Jérusalem (Gal., II, 1), et dans la suite accompagna Paul dans ses voyages. Celui-ci fait plusieurs fois mention de lui dans des termes d'approbation et d'affection (2 Cor., II, 1, 2, 13; VII, 5, 7; VIII, 16-24; XII, 17-

21).

Etant né de parents gentils, et placé par conséquent dans d'autres circonstances que Timothée, il n'était pas circoncis. La circoncision dans sa position aurait été, suivant le raisonnement de Paul, une désertion de ses principes (Gai., II, 5).

A l'époque où cette épître fut écrite, Tite avait été laissé par l'Apôtre dans l'île de Crète, pour y établir et organiser les Eglises (1, 5). Il n'est pas facile de déterminer à quelle époque cela eut lieu, aucun renseignement n'étant fourni par la seule et unique mention de la Crète, indiquée Actes, XXVII, 7, 8; car à ce moment Paul était en route pour Rome comme prisonnier; son séjour ne fut qu'un passage, et ce n'est pas alors qu'il pouvait espérer de passer l'hiver à Nicopolis (Tite, III, 12).

Quelques-uns supposent que Paul a pu se rendre en Crète lors de son voyage de Corinthe à Ephèse, mentionné Actes, XVIII, 18, et qu'il aura ensuite écrit cette épître d'Ephèse, avec l'intention de passer l'hiver dans une ville nommée Nicopolis, située entre Antioche et Tarse (voyez III, 12). - D'autres ont placé la visite de Paul en Crète entre son départ d'Ephèse pour la Macédoine et sa seconde visite à Corinthe, mentionnée Actes, XX, 2. - Mais l'opinion la plus générale est que la visite en Crète rapportée ici eut lieu dans un voyage que Paul fit après sa première captivité à Rome, lorsqu'il fit voile pour l'Asie; il aura touché Crète en passant, il y aura laissé Tite, et il lui aura écrit cette lettre de Macédoine en se rendant à Nicopolis. On suppose de plus que Tite, suivant le désir de Paul, le rejoignit à Nicopolis, l'accompagna dans son dernier voyage à Rome, passa quelque temps avec lui dans cette ville pendant sa seconde captivité (2 Tim., IV, 10), et se rendit de là en Dalmatie, probablement pour y prêcher l'Evangile ou pour y visiter des Eglises déjà fondées. Nous ne savons ce qu'il devint plus tard. La tradition rapporte qu'il retourna en Crète, et qu'il y mourut à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Nous ne connaissons rien de la première introduction de l'Evangile en Crète; mais comme il y avait beaucoup de Juifs de cette île parmi les auditeurs de

Pierre le jour de la Pentecôte (Actes, II, 11) et qu'ils étaient très-nombreux dans l'île (Philon), il est probable que la foi chrétienne y fut apportée par ceux d'entre eux qui se convertirent. Il paraît aussi, & après cette épître, que Paul y avait travaillé, et probablement avec un grand succès; mais que certains motifs l'obligèrent d'en partir avant qu'il pût y organiser l'état des Eglises d'une manière régulière.

La charge confiée à Tite en Crète paraît avoir été particulièrement difficile. Quoique la nature eût doté cette île de tout ce qui peut contribuer à rendre l'homme heureux, et que les habitants eussent anciennement été renommés pour la sagesse de leur constitution et de leurs lois, l'état moral du pays était tombé très-bas depuis longtemps lorsque l'Évangile y fut annoncé. Le caractère du peuple était inconstant, dissimulé et querelleur; ils étaient notoirement adonnés à la licence et à l'intempérance. Quelques-uns même des Juifs qui s'étaient établis parmi eux étaient regardés par l'Apôtre comme plus dangereux à beaucoup d'égards que les naturels eux-mêmes. Il y a une ressemblance frappante entre cette épître et la première à Timothée; et on les a généralement considérées comme ayant été écrites vers le même moment. Cette épître est particulièrement remarquable en ce qu'elle renferme, sous un très-petit volume, un nombre considérable d'enseignements, comprenant la doctrine, la morale et la discipline.

Voici sommairement quel en est le contenu.

Après une salutation apostolique, dans laquelle Paul expose pourquoi il a donné à Tite une autorité spéciale, il décrit les qualités nécessaires à ceux qui doivent être ordonnés pour le ministère, qualités rendues d'autant plus nécessaires par la présence des faux docteurs, aux principes dangereux desquels il faut faire opposition, et du caractère général des Crétois (chap. I). Il fait connaître ensuite les directions qui doivent être données à différentes classes de personnes, prescrivant à l'homme âgé et au jeune homme les vertus qui doivent plus particulièrement les distinguer. Il exhorte Tite (qui est lui-même un jeune homme) à se montrer dans sa propre conduite un modèle des vertus qu'il veut inculquer aux autres, à

recommander aux serviteurs la soumission et la fidélité; car le salut de l'Évangile a été préparé pour toutes les classes de la famille humaine, afin de les rendre saintes dans cette vie, et de les préparer pour une vie plus haute et meilleure (chap. II). Tite est ensuite chargé d'enseigner à tous l'obéissance aux puissances établies, la paix et la bienveillance avec tous les hommes, en rappelant à tous aussi leur premier état de péché et leur salut par la libre grâce de Dieu. Puis l'Apôtre insiste sur l'obligation indispensable dans laquelle sont les chrétiens à exceller dans les bonnes œuvres. Il les invite à ne pas s'engager dans des recherches frivoles et des disputes inutiles; et après quelques autres brèves directions données à Tite, l'épître se termine par des salutations et la bénédiction (chap. III). Il est facile de remarquer dans cette épître que ceux qui sont dans la condition la plus humble sont exhortés à rendre honorable l'Évangile (II, 10); et que, si notre salut ne doit être attribué qu'à la seule grâce de Dieu (II, 11), "à la bonté et à l'amour de Dieu, notre Sauveur (III, 4)," ce fait même est invoqué à l'appui des plus pressantes exhortations à la sainteté (II, 14; III, 8).

Sur les devoirs des chrétiens envers le pouvoir civil (Tite, III, 1), voyez Rom., XIII, 1-10. 1 Pierre, II, 13-17. 2 Pierre, II, 10. Jude, 8.

SECTION III - Introduction spéciale aux Epîtres, depuis la première aux Thessaloniens jusqu'à Jude. (Suite)

§ 188. Seconde épître de Pierre (an 64 ou 65). - L'épître est adressée à tous les croyants (I, 1) et spécialement aux mêmes personnes que la première (III, 1). Elle fut écrite peu avant le martyre de l'apôtre (1, 14), circonstance qui contribue à lui donner un solennel intérêt. De même que dans la première épître l'apôtre exhortait à la patience sous la persécution, il exhorte ici à la persévérance dans la vérité au milieu de l'erreur dominante et de l'infidélité pratique.

Le meilleur préservatif est, comme il le dit lui-même, une piété progressive (I, 3-11); il montre une preuve décisive de la vérité de la doctrine de l'Écriture dans l'irréfragable témoignage et dans l'accomplissement de la prophétie (I, 16-21). Il avertit, dans les termes les plus énergiques et les plus redoutables, les faux docteurs et ceux qui commencent à se laisser séduire par eux, et leur signale leur péché et le danger qu'il entraîne (II, 1-22). Il leur proteste que le second avènement du Seigneur, quoique différé par sa longue patience, est aussi certain que le fait du déluge (III, 1-13). Il leur montre tout ce qu'il y a aussi de beau et de consolant dans ce fait, et il invite les chrétiens à la vigilance et à la sainteté (III, 14, 18) Il invoque les enseignements de Paul en confirmation de ses vues, et fait remarquer comment les hommes ont tordu ces enseignements au point d'en déduire les pratiques les plus pernicieuses, mal auquel il faut remédier, non en négligeant ces Écritures, mais en redoublant d'attention, de docilité et d'humilité (III, 15, 16).

On ne sait pas au juste à quelle secte ou à quels hommes l'apôtre fait ici allusion. Il est parlé de leurs pratiques licencieuses (II, 10-15), de leur cupidité, de leur reniement du Seigneur (II, 1), de leurs promesses d'une fausse liberté (II, 19), caractères qui permettent de les confondre avec ceux qui sont mentionnés presque dans les mêmes termes par Jude et par Jean (Apoc., II, 14, etc.).

Sur l'authenticité de cette épître, et des autres antilègomènes, voyez § 172, et première partie, §§ 49 et 53.

Que les hommes sont donc enclins à pervertir la vérité ! Les Thessaloniens supposaient que la venue du Seigneur devait être immédiate; ceux dont parle Pierre supposent au contraire qu'elle doit être indéfiniment différée. Au milieu de ces tendances diverses, il ne fallait rien moins que l'Esprit saint pour maintenir les apôtres dans une vigilante et patiente conduite, et rien moins que la force de ce même Esprit pour enseigner à de pauvres pécheurs à parler comme ils le font de Dieu, du péché et du jugement à venir. La sublimité, la spiritualité et l'harmonie de ces révélations comptent parmi les preuves les plus décisives d'une inspiration divine.

Nous recueillons comme un trésor les dernières paroles des grands hommes. En voyant s'approcher rapidement l'heure du martyre, Pierre est frappé surtout de l'extrême importance de la sainteté, et il voit dans la persévérance la plus précieuse bénédiction. Son dernier précepte est “croître dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ,” et son dernier témoignage est en faveur de la divinité de son Seigneur; “à lui soit gloire maintenant et jusqu'au jour d'éternité, amen.” (2 Pierre, III, 18.)

§ 189. Seconde épître à Timothée (Rome, an de J.-C. 65 ou 66). - Cette épître fut écrite pendant que Paul était prisonnier à Rome (voyez I, 8, 16; IV, 6), et probablement pendant sa seconde captivité, peu avant son martyre. Ce qui fait supposer qu'elle ne le fut pas pendant la première, c'est en partie l'absence de quelques-uns de ceux qui étaient avec lui à cette époque (voyez Philip., I, 1. Col., I, 1. Phil., 1. Hébr., XIII, 23. Comp. aussi IV, 10, 11 avec Col., IV, 10, 14); la différence qu'il y a dans la manière dont l'Apôtre exprime ses espérances, maintenant fixées, au sujet de son prochain délogement (comp. IV, 6 avec Philip., I, 25; II, 24. Phil., 22. Hébr., XIII, 23); puis enfin sa position toujours plus isolée et son délaissement plus entier (comp. I, 17, 18 avec Actes, XXVIII, 30, 31, et Philip., 1, 13). Mais il y a une preuve plus décisive encore dans quelques allusions incidentes à des faits qui se sont manifestement passés peu

de temps avant que cette épître ne fût écrite. L'Apôtre fait mention d'un manteau et de parchemins laissés à Troas (IV, 13), ville que Paul n'avait pas visitée depuis cinq années lors de sa première captivité; il parle de Trophime, qu'il avait laissé malade à Milet (IV, 20); or, ce Trophime avait été avec Paul à Jérusalem à l'époque de sa première captivité (Actes, XXI, 29); d'Eraste qui était resté à Corinthe (IV, 20), où Paul n'était pas allé depuis la visite qu'il y avait faite cinq ans auparavant dans la compagnie de Timothée (Actes, XX, 4). Toutes ces circonstances semblent montrer que cette épître doit avoir une date plus récente, probablement l'an 65 ou 66, deux ans plus tard que la première épître.

L'intervalle entre ses deux emprisonnements, Paul paraît l'avoir passé d'abord en Asie (Phil., 22. Philip., II, 24; I, 25), puis en Macédoine (1 Tim., I, 3), enfin à Nicopolis où il a hiverné (Tite, III, 12). Pourquoi retourna-t-il à Rome? C'est ce qui ne nous est pas dit; mais il y fut bientôt mis en prison comme un malfaiteur (2 Tim., II, 9); parmi ses accusateurs était Alexandre, le docteur judaïsant d'Ephèse, "qui lui avait fait beaucoup de mal," (IV, 14.) Si cette manière de voir est exacte, et si cette épître fut la dernière que l'Apôtre écrivit avant son martyre, elle acquiert un intérêt particulier comme contenant les suprêmes conseils d'un homme qui "n'est en rien inférieur au premier des apôtres."

Un des objets de cette épître était de prier Timothée de venir promptement auprès de lui (IV, 9), parce que ses autres amis l'avaient abandonné (voyez IV, 10-12). Il désirait la présence de Timothée et de Marc, qui pouvaient tous deux lui être précieux dans ses afflictions et le soulager dans l'oeuvre du ministère (voyez verset 11). L'absence de toute allusion à Pierre jette du jour sur la question soulevée à propos du lieu du martyre de ce dernier (voyez §185); on voit tout au moins que Pierre n'était pas à Rome. Paul débute par des expressions pleines de force et d'une tendre affection; il adresse à son fils Timothée de vives exhortations à la persévérance, à la vigilance, à la patience dans son oeuvre, au courage et à la constance dans les persécutions, et à l'exercice de toutes les vertus particulières; il l'encourage à

se souvenir de sa première éducation dans la piété et la connaissance des Ecritures, et lui rappelle quelques exemples d'hommes qui se sont montrés infidèles à l'heure de l'épreuve. Il met en garde Timothée et son troupeau contre les faux docteurs, les vaines controverses et les fauteurs d'erreurs dont il prédit que le nombre ira en augmentant; il annonce les temps graves et difficiles qui se préparent, et termine en exhortant solennellement Timothée à être vigilant, fidèle et zélé dans l'exercice de son ministère; il l'encourage en lui rappelant que notre course sera bientôt terminée et que le temps de notre départ approche.

Dans toute cette lettre à son disciple bien-aimé, Paul manifeste sa forte et constante conviction de la vérité des principes qu'il a embrassés et proclamés, l'heureuse certitude qu'il sera plus fort que toutes les souffrances qu'il aura encore à supporter pour leur défense, et l'espoir triomphant qu'il recevra l'approbation et la récompense de son grand Maître dans les cieux. Lisez et comparez I, 1, 3, 6, 8, 13, 15; II, 1, 8, 14, 19, 22; III, 1, 10, 14; IV, 1, 6, 9, 14, 16, 19, 22.

Cette épître présente un beau tableau de la consolation dont jouissent les chrétiens au milieu des souffrances et en présence de la mort (I, 9-18; II, 9-13; IV, 6-8, 16-18). Non-seulement l'amour le plus spirituel envers Dieu et envers Christ s'allie avec les affections humaines, mais encore il les produit (I, 2-5; IV, 9, 21). Nulle part ailleurs on ne trouve mieux combinés le privilège et le devoir, la grâce et la sainteté, que dans 2 Tim., II, 19. Au moment où le christianisme commence à se corrompre, Paul donne à Timothée des directions sur le véritable principe qui peut en conserver la pureté; non point les miracles ni une révélation nouvelle, mais la doctrine dans laquelle Timothée a été instruit, et ces Ecritures qui rendent l'homme de Dieu parfait et entièrement accompli pour toute bonne oeuvre (III, 14-17. 2 Thes., II. 2 Pierre, I, 15-21; III, 1-4, 14-17. Combien il est instructif de voir que dans les derniers écrits de Pierre, aussi bien que dans ceux de Paul et, de Jean (Apoc., XXII), et à l'approche des hérésies qui devaient s'élever dans l'Eglise, nous soyons poussés vers l'étude de la Bible, et qu'ainsi nous soyons conduits à ne pas attendre d'autre révélation

de la volonté divine. La CROIX, notre espérance, notre modèle, notre mobile; la COURONNE, sa pureté, sa certitude, sa bénédiction; la PAROLE, ses promesses, ses préceptes, sa doctrine complète font partie des dernières recommandations du volume sacré. Laissons-leur seulement la place qui leur est due, et l'Eglise n'aura rien à craindre.

§ 190. Epître catholique de Jude (Syrie, an de Jésus-Christ 75 ou 64). -

Jude, l'auteur de cette épître, était appelé aussi Lebbée ou Thaddée (Matth., X, 3. Luc, VI, 15). Il était frère ou proche parent de notre Seigneur, et l'un des douze apôtres. Nous ne connaissons guère plus de lui, dans les Evangiles, que la question qu'il adressa à notre Seigneur, à savoir, pourquoi il se faisait connaître à ses disciples et non pas au monde (Jean, XIV, 22). On suppose que son épître fut écrite pour les Juifs chrétiens de Syrie et d'Arabie, où l'on place son champ de travail, de même que la seconde épître de Pierre fut écrite pour les personnes du même caractère qui habitaient l'Asie-Mineure. Il est très-probable que l'un des apôtres a connu les écrits de l'autre (comp. 2 Pierre, II). Ceux qui pensent que Pierre avait vu l'épître de Jude assignent à cette dernière la date de 64 ou 65 (comme le fait Lardner), ou même une date plus ancienne, tandis que les autres pensent qu'elle fut écrite vers l'an 75 ou même un peu plus tard.

Le but de cette épître est évidemment de préserver l'Eglise chrétienne de ces faux docteurs qui faisaient consister toute la religion dans une foi spéculative et dans une profession extérieure, et poussaient les disciples dans l'insubordination et la licence. On peut là diviser en deux parties . la première décrit le châtement (5-7); la seconde le caractère de ces séducteurs (8-19). Pour garder les disciples de leurs embûches, l'apôtre leur rappelle l'exemple des Israélites qui périrent au désert, celui des anges qui déchurent de leur dignité primitive, et les villes de la plaine qui furent un exemple de la vengeance divine; il montre qu'un sort semblable est réservé aux impies séducteurs. Il leur rappelle qu'il a été prédit que de telles gens se lèveraient dans la dernière période du monde; il les exhorte à rester fermes, à prier et à travailler au salut

des autres; et il termine par une expression de louange envers Celui qui peut seul les préserver de toute chute (voyez 2 Pierre, II, 3. 2 Thes., II. 2 Tim., III). Les impies sont toujours avertis de se mettre en mesure pour arrêter les effets du jugement. “Ils ont été délivrés;” mais Israël le fut aussi (verset 5). “Ils ont vécu auprès de Dieu, et sa faveur les a élevés;” ainsi firent également les anges rebelles (verset 6). “ils se sont abandonnés à leurs penchants;” ainsi fit Sodome (verset 7).

C'est ainsi que l'Ancien-Testament peut servir à expliquer le Nouveau, et que les principes peuvent s'appuyer sur les faits. -Voyez Arnaud, Recherches critiques, etc.

SECTION V. - Les trois épîtres de Jean et l'Apocalypse.

§ 191. Première épître de Jean (vers la fin du premier siècle ou en 68). -

Ce livre, quoiqu'il porte le nom d'épître, a plutôt le caractère d'un discours sur les doctrines et les devoirs du christianisme. Il paraît avoir été adressé aux croyants en général, et en particulier aux Gentils résidant dans l'Asie-Mineure, parmi lesquels Jean lui-même avait travaillé (II, 7; 11-14, 20-27). L'écrivain n'a pas cru devoir mettre son nom au titre; mais la ressemblance remarquable de cette épître, tant pour le fond que pour le style, avec les autres écrits de l'apôtre Jean, confirme le témoignage des chrétiens primitifs et fournit une preuve suffisante qu'il en est l'auteur. Ce qui est certain, c'est qu'elle fut écrite par un homme qui avait vu et touché la personne et contemplé les oeuvres de notre Seigneur, par un témoin oculaire de la vie de Jésus (I, 1-4; IV, 14). On suppose communément qu'elle fut écrite d'Ephèse, mais on ne sait précisément à quelle date. Une date tardive est très-probable, à cause du nombre et de la nature des erreurs auxquelles il est fait allusion, et qui sont ici censurées.

Un des buts de l'épître était évidemment de combattre certaines erreurs qui commençaient à prévaloir. Quelques-uns mettaient en doute la divinité de notre Seigneur et lui refusaient le titre de Fils de Dieu. L'apôtre leur donne les noms de séducteurs et d'antichrists (1) (II, 22; IV, 15; V, 1).

D'autres niaient son humanité, lui refusant ainsi toute association réelle avec les hommes (Héb., II, 16; IV, 15) et niant la réalité de sa mort et de son sacrifice. Son incarnation n'était à leurs yeux qu'une apparence, et l'histoire de sa vie qu'un mythe. L'apôtre s'élève avec beaucoup de force contre cette illusion (IV, 3) et déclare qu'il a lui-même touché de ses mains le corps du Seigneur (I, 4). Un troisième parti semble avoir prétendu qu'il suffisait d'adorer Dieu en esprit, et qu'on pouvait laisser au corps pleine liberté. L'apôtre réfute cette croyance immorale en montrant que tout péché est une transgression réelle (III, 4); que le service de Dieu purifie le chrétien, et que c'est par cette pureté

seulement que nous pouvons être reconnus comme ses enfants (III, 8-10; II, 5; IV, 13; V, 11).

Les erreurs qui étaient ainsi condamnées devinrent bientôt des hérésies, et leurs promoteurs reçurent différents noms. Il est douteux qu'à l'époque où l'épître fut écrite ces erreurs eussent fait assez de progrès pour former des sectes définies; mais les arguments de l'apôtre réfutent des principes et des erreurs semblables, soit anciennes, soit modernes, et sous ce rapport ils ont une valeur particulière.

Cependant, quoique la réfutation de l'erreur qui tendait à prévaloir fût clairement un des buts de l'épître, elle n'était pas le seul, peut-être même pas le principal. L'auteur aborde et discute d'autres sujets du plus haut intérêt, en présence desquels le premier paraît n'avoir qu'une importance secondaire.

I. Il nous fait connaître la véritable nature de la communion avec Dieu (I, 3) (1). Dieu est lumière (I, 5) et amour, et l'idée de communion implique celle de conformité avec lui. Lumière, par conséquent il faut être purifié et racheté (I, 7; II, 1); lumière, il faut être saint (II, 27); amour, c'est pourquoi nous devons nous aimer les uns les autres (II, 27). Si l'on renie Christ, toutes ces bénédictions sont perdues (II, 22-24).

II. Nous apprenons à connaître les bénédictions et les devoirs qui se rapportent à la qualité d'enfants de Dieu. Non-seulement la communion, mais l'adoption est notre privilège en Christ; et nous sommes encore conduits aux mêmes résultats. Dieu est juste; comme ses enfants, nous devons l'être aussi (II, 29; III, 3). Christ est venu pour enlever le péché; en lui il n'y a pas de péché; nous devons lui être semblables (III, 4-10). Il a donné sa vie pour nous, et dans son amour nous trouvons notre modèle (11-18). Etant animés de son esprit, nous devons participer de même à ses autres grâces et bénédictions (19-24). Mais qu'ici encore on renie Christ, principalement quant à sa nature humaine, et ces bénédictions sont perdues (III, 19; IV, 6).

III. Il a commencé par établir que Dieu est lumière; il a ensuite montré ce qu'est la communion avec lui et la nature des relations d'adoption qui en découlent. Il se place maintenant à un autre point de vue. Dieu est amour (IV,

7, 8). L'amour est son essence; il l'a manifesté dans la mission et dans le caractère de son Fils; il est la condition nécessaire du caractère et du service filial (V, 21). L'amour de Dieu et du prochain, la foi en Christ, une confiance qui bannit la crainte, tels sont les résultats que procure cette révélation. Croyons réellement que Dieu donne la vie éternelle et que la vie est en son Fils (V, 11-13), et nous acquerrons la sainteté et le bonheur; nous sommes pardonnés et sanctifiés. Rejetons cette vérité ou seulement une partie, et nous demeurons sans espérance. Comme le monde, nous sommes plongés dans le mal.

Il est très-intéressant de remarquer comment il tire de la sainteté (la lumière) et de l'amour de Dieu la doctrine de la propitiation, et prouve la nécessité de la sainteté (comp. I, 5 à II, 11, et IV, 7-13).

.
§ 192. Du caractère de saint Jean. - Le ton général de cette épître a probablement beaucoup contribué à accrédi-ter l'opinion des anciens, qui prête à Jean des dispositions particulièrement affectueuses, douces et tendres, opinion que d'autres faits encore tendent à confirmer. Cependant nul ne s'est élevé contre les fausses doctrines avec autant d'énergie et de sévérité que lui. Le chrétien le plus doux peut devenir un "fils du tonnerre (Marc, III, 17)" lorsque l'honneur de Christ est en question, et la charité peut s'exercer aussi bien en dénonçant le mal qu'en aimant ses frères. La vérité sur laquelle il est le plus insisté dans cette épître, c'est la nécessité de la sainteté, comme preuve et fruit de la foi (I, 6; II, 3-11, 29; III, 3-15, 19, 21, 24; V, 18. Rom., VIII, 16. Jacq., II, 17-26. Tite, I, 16; II, 11, 12. Ephés., II, 10. Jean, XV, 2).

.
§ 193. Seconde épître de Jean. - Des treize versets de cette épître, huit se trouvent en substance dans la première, et l'on conclut de la similitude de style et de sujet que toutes deux ont été écrites vers la même époque et à propos des mêmes questions. Elle est adressée à une dame chrétienne et à ses enfants, dans le but de les encourager à persévérer dans la vérité et à se garder de toute

relation avec les séducteurs. Il l'appelle la dame élue, peut-être parce que c'était son nom, mais plus probablement (voyez verset 13) à cause de son éminente piété. L'opinion que l'apôtre désigne sous ce titre une Eglise en particulier ou l'Eglise en général, peut difficilement se soutenir. Une semblable épître montre avec quelle vigilante affection les ministres de l'Evangile doivent entretenir la piété de ceux qu'ils ont réveillés; elle montre aussi l'importance aux yeux de Dieu de la position d'une mère chrétienne, et le zèle avec lequel elle doit s'intéresser à l'état religieux de ses enfants.

§ 194. Troisième épître de Jean. - Il est probable, sinon certain, que le Gaïus ou Caius, auquel cette épître est adressée, est le même que celui dont il est parlé Rom., XVI, 23 et 1 Cor., I, 14. Il paraît avoir été un chrétien éminent et s'être distingué particulièrement par son hospitalité envers les évangélistes et les missionnaires chrétiens. L'apôtre lui exprime la joie pleine d'affection que lui cause cette preuve, et «autres encore, de sa piété; il le prévient contre un certain Diotrèphe, connu pour son ambition et sa turbulence, et recommande Démétrius à son amitié, remettant &autres sujets à une entrevue personnelle. L'ancien, nom que prend l'auteur dans cette épître et dans la précédente, a pu être donné à Jean comme un titre de distinction et d'honneur, probablement lorsque tous les autres apôtres étaient morts; car il était le membre le plus âgé et le plus ancien de toute l'Eglise. Peut-être aussi dans cette occasion s'en est-il servi par modestie, en même temps qu'il y trouvait un titre légitime d'autorité. Si nous comparons ces deux épîtres avec celle de Paul à Philémon, il est évident que les apôtres ont écrit comme apôtres, même dans leurs lettres particulières, et que, quel qu'ait été l'objet de leurs communications, ils leur ont donné comme une saveur de Christ.

Table des matières

Page précédente: Introduction spéciale aux Epîtres, depuis la première aux Thessaloniens jusqu'à Jude. Suite: Seconde épître de Pierre - Seconde épître à Timothée - Epître catholique de Jude. Page suivante: L'Apocalypse de Jean...

(1) Le mot d'antichrist ne se trouve que dans les Epîtres. Il s'applique ou bien à celui qui se donne pour être le Christ, ou bien à celui qui lui fait opposition; tels sont tous ceux qui nient que Jésus est le Messie (ou Christ), ou que le Messie est venu en chair. Lorsque le mot s'applique à la grande apostasie (2 Thes., II, 3-10), comme dans les discussions modernes, il signifie que cette apostasie est une opposition absolue à l'enseignement comme à l'oeuvre de notre Seigneur.

(2) L'Apôtre semble résumer ici le thème entier de l'enseignement apostolique (I, 1, 2) et ses conséquences (verset 3):

1° l'éternité de Christ et son union avec le père (Jean, I, 1; XVI, 28; XVII, 5, 24),

2° manifestation de Christ en chair, et à chaque chrétien (Jean, I, 14),

3° la vie éternelle en lui (Jean, X, 28. 1 Jean, V, 11). -

Dans ses résultats, le message révélé nous met en communion avec les apôtres, avec Dieu et avec notre Seigneur; - avec les apôtres, car nous sommes participants, c'est-à-dire nous avons en commun avec eux (Actes, IV, 32) le même pardon, le même amour et la même discipline paternelle (Rom., V, 1. Apoc., I, 9); - avec Dieu, car nous sommes participants de sa sainteté (2 Pierre, I, 4. 1 Jean, II, 29; V, 18) et de sa bénédiction; - avec Christ, car nous sommes participants de sa justification (le péché n'ayant plus d'empire sur lui), de sa résurrection, de son adoption et de sa gloire. Cette idée de communion, de communauté, dont une contribution pécuniaire n'est que la forme la plus basse et la plus vulgaire, exprimée par le même mot explique bien des passages.

§ 195. - L'Apocalypse de Jean (Patmos, an de Jésus-Christ 96).

Ce livre est appelé Apocalypse ou Révélation (c'est-à-dire dévoilement ou manifestation de ce qui a été caché), parce qu'il se compose principalement d'oracles et de sujets prophétiques qui ont été révélés à Jean par notre Seigneur Jésus-Christ à l'époque où cet apôtre était dans l'île de Patmos, dans la mer Egée, exilé, suivant la tradition, par l'empereur Domitien, an de Jésus-Christ 91 ou 95. Quelques-uns cependant assignent à ce livre une date beaucoup plus ancienne et en placent la composition sous la persécution de Néron, en 67 ou 68; mais les arguments avancés à l'appui de cette opinion sont loin d'être concluants (voyez le commentaire de Bonnet). Irénée, Eusèbe, et dans le troisième siècle Victorin, disent expressément que ce livre appartient à l'époque de Domitien. Cette opinion est encore appuyée par les témoignages de Clément d'Alexandrie, d'Origène et de Jérôme, et il n'y a pas, dans toute l'ancienne Eglise, de tradition contraire à celle-ci. Les preuves internes confirment cette manière de voir: ainsi le redoublement de la persécution au temps de Domitien et la décadence dans laquelle paraît être tombée entre autres l'Eglise d'Ephèse, qui en l'an 62 était chaudement recommandée par saint Paul pour la fidélité et la charité de ses membres. Ajoutons qu'aucun livre n'a été plus anciennement l'objet des commentaires de l'Eglise, comme aucun ne le surpasse par la dignité et la sublimité de la composition. Ce livre a pour le fond comme pour la forme une grande ressemblance avec les livres d'Ezéchiel et de Daniel. Il paraît être, au reste, la continuation des prophéties de Daniel, mais avec une plus grande abondance de détails. Les sujets principaux sont les mêmes, et la fin est identique. Il se divise en deux parties principales.

La première partie (chap. I-III) se rapporte aux "choses qui sont," et comprend, d'abord une vision Préparatoire qui montre les perfections divines et les sympathies humaines du Rédempteur, puis les lettres adressées aux sept Eglises. Chacune de ces lettres peut se diviser en trois parties:

1° l'introduction, qui rappelle dans chaque cas quelques-uns des attributs de celui qui s'adresse à l'Eglise, attributs empruntés à la vision préparatoire qui précède: on peut y remarquer un ordre progressif et gradué, et comme un acheminement à la teneur générale de la lettre qui suit;

2° un exposé des traits caractéristiques de l'Eglise, accompagné, d'encouragements, d'avertissements ou de censures, appropriés à des besoins particuliers; et

3° des promesses de récompense à ceux qui vaincront, adressées à toutes les Eglises.

La seconde partie (IV-XXII), c'est-à-dire le reste du livre, contient la prophétie des "choses qui doivent arriver." Elle se compose d'une série de visions qui montrent, au moyen d'images symboliques et d'un langage figuré, les conflits et les souffrances du peuple de Dieu, et le jugement définitif que Dieu doit exercer sur ses ennemis. Le livre se termine par une représentation de l'Eglise de Christ, de la nouvelle Jérusalem, après le jugement dernier. Les points principaux que contient la prophétie sont les suivants:

Une vision représentant la gloire divine en forme l'introduction (chap. IV); - vient ensuite le rouleau scellé, et l'Agneau qui seul est digne de l'ouvrir (chap. V); - l'ouverture des six premiers sceaux (chap. VI); - les cent quarante-quatre mille marqués des, tribus d'Israël; - l'apparition et l'adoration de l'innombrable multitude d'âmes de toutes les nations, - et l'ouverture du septième sceau (VII à VIII, 1); - la vision de l'ange offrant l'encens sur l'autel, suivie du son des six premières trompettes (VIII, 2-13; IX,); - la vision de l'ange puissant, ayant un petit rouleau ouvert dans la main, que Jean doit prendre et manger, après avoir entendu les sept tonnerres et la proclamation de l'ange (chap. X); - le mesurage du temple et de l'autel; - les deux témoins: leur prophétie, leur mort, leur résurrection et leur ascension; - le son de la septième trompette (chap. XI); - la vision de la femme persécutée par le dragon; - le combat de Michel et de ses anges contre le dragon et ses anges; - la conservation de la femme dans le désert (chap. XII); - la bête sortant de la mer, et la seconde bête s'élevant de la

terre (chap. XIII); - la vision de l'Agneau et des cent quarante-quatre mille sur la montagne de Sion; - les proclamations des trois anges; - la moisson et la vendange (chap. XIV); - les sept fioles de plaies (chap. XVI), - la description donnée par l'ange de la femme qui se tient sur la bête (chap. XVII); - un autre ange proclamant la chute et la ruine de Babylone (XVIII, XIX, 1-10); - la "Parole de Dieu," à laquelle se sont attachés ses fidèles serviteurs, et par laquelle la bête, le faux prophète et les rois confédérés sont renversés et détruits (XIX, 11-21) - l'enchaînement du dragon et son emprisonnement pendant mille ans, durant lesquels les saints vivent et règnent avec Christ, et à la fin desquels Satan, de nouveau déchaîné, rassemble une dernière fois les nations pour combattre encore "la cité bien-aimée;" lui et ses soldats rebelles sont enfin détruits et jetés dans l'étang ardent de feu (XX, 1-10); - visions du dernier jugement; - les nouveaux cieux et la nouvelle terre, et la Jérusalem céleste (XX, 10 à XXII, 5); - déclarations finales prononcées par l'ange, par Christ et par l'apôtre, attestant la divine origine, l'absolue certitude et rentier accomplissement de ces prédictions (XXII, 6-21).

On peut grouper d'une manière plus sommaire encore le contenu de l'Apocalypse ainsi qu'il suit:

Nous avons

1° sept lettres aux sept Eglises (I à III), et vers la fin la nouvelle ou la céleste Jérusalem (XXI et XXII).

Nous avons

2° sept sceaux (IV, 1 à VIII, 1).

3° Sept trompettes retentissantes (VIII, 2 à XI).

4° Trois ennemis . Satan, la bête et le faux prophète, qui font la guerre à l'Eglise (XII à XIV).

5° Sept fioles sont répandues (XV et XVI).

6° Les trois ennemis de l'Eglise sont vaincus (XVII-XX).

Autour de ces objets principaux, les sceaux, les trompettes, les fioles, Satan, la bête et le faux prophète, se groupent et s'entremêlent d'autres visions et des scènes de détail qui leur servent d'introduction ou de conclusion.

§ 196. Règles et divers systèmes d'interprétation. - Dans l'interprétation de l'Apocalypse, on rencontre de nombreuses difficultés. Le sens général des symboles est à la vérité presque toujours assez clair, fondés comme ils le sont le plus souvent sur des analogies naturelles et employés d'une manière constante et uniforme; mais l'application des symboles à des événements particuliers n'est point du tout facile. Un principe adopté par le doyen Woodhouse nous paraît pouvoir être appliqué d'une manière générale; c'est que, à moins que le langage et le symbole de l'Apocalypse n'exigent clairement un autre mode d'application, les prédictions de ce livre doivent se rapporter aux événements qui surviennent dans le royaume progressif de Christ, c'est-à-dire dans l'histoire de l'Eglise chrétienne, depuis l'âge apostolique jusqu'à la fin des temps. La Bible est l'histoire de l'Eglise, et elle n'est celle des autres nations que pour autant que celles-ci ont des rapports avec la première. Il nous semble tout-à-fait raisonnable d'appliquer à l'Apocalypse la même règle, la même vérité générale que nous constatons partout ailleurs. L'analogie de l'Ecriture tout entière est en faveur de cette manière de voir.

Comme aucune portion de l'Ecriture-Sainte n'est plus difficile à expliquer, de même aucune n'a donné lieu à des interprétations plus nombreuses et plus variées que l'Apocalypse. Les différents systèmes qui se sont partagé les commentateurs peuvent se ranger sous trois chefs principaux.

I. Quelques-uns considèrent la plus grande partie de ces prophéties comme ayant déjà eu leur accomplissement dans les premiers âges de l'Eglise.

Tels sont Grotius, Hammond, Wetstein, Eichhorn, De Wette, Leo, Stuart, et Hug, qui par cela même assignent à ce livre la date la plus ancienne. Le professeur Stuart, qui défend ce point de vue, divise l'ensemble des prophéties apocalyptiques en trois grandes catastrophes: la première (VI à XI), décrit la destruction de Jérusalem; elle nous fait voir la puissance juive persécutrice ruinée elle-même par une série de jugements de Dieu; elle nous montre en même temps la délivrance des chrétiens; - la deuxième (XI à XIX) décrit la destruction de la puissance romaine persécutrice et le triomphe du christianisme sur le paganisme; - la troisième (XX à XXII), les grands et derniers efforts des puissances terrestres antichrétiennes, aboutissant à l'entière destruction de ces dernières, suivie du jugement général, châtiment terrible pour le méchant et récompense glorieuse pour le juste.

II. Une seconde classe d'interprètes, comprenant le plus grand nombre des écrivains protestants, regarde ces prophéties comme une esquisse des grands événements qui doivent s'accomplir dans l'histoire du monde ou de l'Eglise, depuis les temps apostoliques jusqu'à la fin des âges.

Ce système d'interprétation considère le récit comme une histoire continue qui s'étend jusqu'aux derniers jours, quoique certaines parties du livre puissent être considérées comme appartenant à une même époque. Les partisans de ce point de vue sont Mede, J. Newton, Vitringa, l'évêque Newton, Scott, Forbes, Frere, Cuninghame, Woodhouse, Elliot, Keith et Birks (en français les ouvrages de Guers, Burnier, Gaussen, Bonnet, Descombaz, etc.).

Du reste, sous ce système général se rangent les opinions les plus diverses quant à l'application des différents symboles; quelques-uns les rapportant plus ou moins aux événements de l'histoire profane, d'autres les restreignant exclusivement aux affaires de l'Eglise.

Voici quelques détails qui contribueront à donner une idée de la manière dont procèdent les commentateurs de cette école.

D'après Thomas Scott, les six premiers sceaux (chap. VI) prédisent d'abord les premiers progrès du christianisme, puis la décadence graduelle du paganisme persécuteur de l'empire romain par une série de jugements, jusqu'à ce que la lutte finisse par la conversion des empereurs à la foi chrétienne. Dans les quatre premières trompettes (chap. VIII) se trouve désignée la destruction de l'empire romain par les Goths, les Huns, les Maures et les Vandales; dans la cinquième et la sixième (chap. IX), l'accroissement du mahométisme, d'abord sous les Sarrasins, ensuite sous les Turcs. Le chapitre XI est interprété comme annonçant l'état corrompu de l'Eglise,, n'ayant plus de chrétien que le nom, pendant une période de 1260 ans, durant laquelle toutefois se lèvent un grand nombre de témoins de la vérité qui protestent contre cette corruption, jusqu'à ce qu'ils soient mis à mort et leur témoignage réduit au silence, mais pour un peu de temps seulement. Ces dernières circonstances sont considérées comme futures. Le chapitre XII se rapporte encore, mais avec plus de détails que les précédents, à la révolution par laquelle l'empire romain embrasse le christianisme. Le chapitre XIII décrit l'origine, l'établissement et la domination de l'empire romain papal, sous l'emblème de la bête à dix cornes; le clergé romain est la bête à deux cornes, et le pape est l'image de la bête. (On retrouve ces circonstances décrites d'une manière plus complète encore au chapitre XVII.) Le chapitre XIV a trait à l'opposition faite par les vrais croyants au pouvoir de l'Antichrist. Les sept fioles (chap. XVI) prédisent une succession de jugements (dont la plupart sont déjà accomplis), par lesquels l'empire de la Rome papale doit être entièrement détruit, comme cela est déclaré chapitre XVIII.

Le consciencieux et volumineux ouvrage de M. Elliot (*Horae apocalypticae*) procède de principes semblables, mais avec plus de détails et un grand nombre de différences importantes dans l'application. Les six premiers sceaux correspondent, selon lui, à six périodes de l'histoire de l'empire romain, comprises entre l'an 96 et l'an 324 environ. La "marque des serviteurs de Dieu (VII, 1-8)" indique la conservation d'un petit reste de fidèles durant la grande apostasie. - Le "petit livre" et les visions qui suivent (X et XI, 1-13) sont une

révélation supplémentaire qui se rapporte principalement à l'ère de la Réformation; la mesure du temple indique une séparation de la véritable et de la fausse Eglise; et les deux témoins (XI, 3-13) désignent la double succession d'Eglises chrétiennes fidèles dans l'est et dans l'ouest de la chrétienté. - Les sept fioles sont appliquées aux événements qui doivent surgir de la révolution française de 1789. La sixième, qui désigne les jugements prononcés contre l'empire turc, forme, selon ce système, la ligne de démarcation qui sépare aujourd'hui le passé de l'avenir. - Le reste se rapproche, en général, du système précédent.

Le docteur Keith explique les visions d'une manière assez analogue pour l'ensemble à celle de M. Elliot.

Le doyen Woodhouse adopte comme un principe fondamental le sens religieux de tous les symboles. Les sceaux décrivent l'histoire de l'Eglise; les trompettes, celles des hérésies et de toutes les oppositions faites à l'Eglise; les fioles, les vengeances et les châtiments de Dieu contre les persécuteurs de l'Eglise. Un commentaire sans nom d'auteur, Le livre de la Révélation avec des notes, se rattache au même principe, mais varie considérablement dans les applications. Les sceaux représentent des périodes de l'histoire de l'Eglise. Le septième sceau, les sept trompettes, les sept fioles se rapportent à des événements encore à venir.

Suivant un autre point de vue tiré du plan même de ce livre d'autres ont donné à la plupart des symboles un but plus général et ils regardent les sujets et visions successives comme n'étant pas disposés dans un ordre strictement chronologique. Par exemple les scènes présentées au son des quatre premières trompettes (VIII, 7-12) ne s'appliquent exclusivement dans cette supposition, ni à des lieux, ni à des temps, ni à des individus particuliers, mais prédisent d'une manière générale des scènes de dévastation, dont chacune l'emportera sur la précédente en douleurs et en calamité.

Un système, qui a été présenté dans la *Biblical Review*, 1847, procède de ces mêmes principes, et donne les conclusions suivantes - Les six sceaux montrent les jugements successifs de Dieu contre la nation juive; les trompettes, qui forment le sujet central de la série de visions qui suit, sont d'une manière générale des symboles de dévastation universelle et de calamités particulières infligées à quelques nations idolâtres (voyez IX, 20); ces oracles auraient été en partie accomplis dans les désastres de l'empire romain. La vision du temple et de l'autel et celle des deux témoins se rapportent aux fonctions, à la condition et à la prospérité de l'Eglise chrétienne. Le chapitre XII commence une nouvelle série dont les visions représentent les deux principaux moyens employés par Satan dans son opposition à Christ; les sept fioles sont des plaies contre les persécuteurs et les ennemis de la croix. La femme assise sur la bête (chap. XVII) et Babylone (chap. XVIII), en désignant les pouvoirs antichrétiens, s'appliquent spécialement à Rome et à la papauté, mais pas à elles seulement.

III. Une troisième classe «interprètes, se plaçant à un point de vue tout différent des deux précédents, considère la plus grande partie des prophéties, sinon toutes, comme ne devant s'accomplir pleinement que dans les derniers jours. (*Ce principe est connu comme «l'hérésie millénariste»*).

Tels sont Maitland, Bargh et d'autres (en français Rossier, et presque toutes les publications de l'école de Plymouth).

Selon ce système, la partie prophétique de l'Apocalypse représente des événements qui arriveront avant la seconde venue de Christ et la consommation de toutes choses: l'Israël dont il est parlé est l'Israël véritable et littéral; les deux témoins sont deux individus, probablement Moïse et Elie; les jours sont littéralement des jours; et l'Antichrist ou la bête, un personnage réel, etc.

§ 197. Une difficulté n'est pas une objection. - Si l'on était tenté, en voyant les difficultés que présente l'étude de ce livre, de traiter légèrement tous les

écrits prophétiques, il suffirait de se rappeler que les prophéties de l'Ancien-Testament étaient probablement aussi mystérieuses pour les Juifs que l'Apocalypse l'est pour nous. Qu'un fils de David ne dût pas sentir la corruption, que ce fils fût mis au rang des malfaiteurs et livré à une mort ignominieuse, et qu'il établît après cela son trône à perpétuité, ce devaient être pour les Juifs pieux des oracles remplis de profonds mystères. Et cependant tous ont été accomplis, et tous ont servi en même temps à soutenir l'espérance de ceux qui attendaient "la consolation d'Israël." Il en est de même de ce livre bien des choses sont obscures, mais elles seront toutes accomplies toutes aussi, malgré leurs voiles, annoncent clairement le triomphe définitif du règne de

Jésus-Christ.

§ 198. Résultats positifs de l'étude de l'Apocalypse. - Quelque différence d'opinion qu'il y ait parmi les interprètes au sujet des temps et des lieux précis, des événements et des personnes auxquelles se rapportent ces visions, tous s'accordent à reconnaître leur caractère général et leur but, aussi bien que les leçons qu'on peut en retirer, leçons plus ou moins appropriées à tous les âges de l'Eglise. Ainsi ils sont unanimes à déduire de ces symboliques représentations le fait que Christ est élevé à la plus haute dignité dans les cieux, et qu'il exerce une domination universelle sur la terre; - que l'état de l'Eglise de Christ doit être pour longtemps un état de trouble, de souffrances et de luttes; - que la persévérance et la fidélité sont pour nous des devoirs; - qu'après la destruction de ses premiers adversaires (les Juifs), le grand ennemi suscitera contre l'Eglise de nouveaux agents; - que le pouvoir temporel et politique, le persécuteur et le faux prophète s'allieront pour chercher à la détruire ou à la corrompre; - que les caractères de cette profonde alliance sont l'orgueil, la pompe mondaine, l'esprit de persécution, une vie désordonnée et luxurieuse (XIII, 7; XVIII, 3-24); - que, tout en étant exposée aux assauts de ces ennemis, elle sera toujours sous la protection divine; - que quiconque s'oppose au royaume de Christ sera certainement détruit; - que même maintenant il existe un rapport constant et intime entre le monde visible et le monde

invisible; car la louange et la prière montent constamment vers le trône de Dieu, pendant que des messagers de colère ou de miséricorde en descendent; - que la providence et le gouvernement de Dieu s'étendent sur toutes choses, dirigent tous les événements et les font contribuer aux meilleures fins; - que l'Eglise, après avoir passé par un état d'abaissement, de guerre et de tribulation, sera amenée à un état de gloire, de paix et de félicité; - que le Sauveur, qui a racheté son peuple par son sacrifice, continue de veiller sur ses enfants avec une tendresse et une bonté infinies, qu'il les aide et les défend par son pouvoir tout-puissant, et qu'il les recevra à la fin dans son royaume céleste; - enfin, que toute chose impure ou souillée étant rejetée, les serviteurs de Christ, de tout âge et de toute nation, seront unis en une glorieuse assemblée, où ils manifesteront la plus parfaite sainteté et jouiront d'un bonheur éternel, en la présence de leur Dieu et Sauveur. Ce sont là quelques-unes des principales vérités contenues dans ce livre. Elles sont présentées avec une vigueur et une puissance toutes particulières, et elles ont contribué pour beaucoup à entretenir la foi et l'amour, le courage et la patience, l'espérance et la joie dans le coeur de tous les serviteurs de Christ.

.
§ 199. La grande apostasie. - Parmi les visions prophétiques de l'Apocalypse, il en est une qui semble ressortir tout particulièrement (XVII, 18), et qui acquiert à la fois la plus grande importance et la plus grande clarté de plusieurs autres déclarations prophétiques qui se rapportent évidemment au même sujet (2 Thes., II, 3-12. 1 Tim., IV, 1-5). Il y a un accord bien rare à constater, entre presque tous les meilleurs commentateurs, touchant l'interprétation de ces diverses prophéties parallèles, quoique quelques-uns les considèrent encore, comme se rapportant à des événements futurs. Ces deux chapitres de l'Apocalypse, de même que les autres passages indiqués, annoncent, d'une manière incontestable, l'origine et l'accroissement temporaire d'un grand pouvoir apostat, au milieu de l'Eglise chrétienne, lequel se distinguera par les caractères suivants -

1° Une grande corruption religieuse, corruption qui se maintiendra au milieu du monde par la ruse aussi bien que par la force (2 Thes., II, 3, 8-10. 1 Tim., IV, 1, 2. Apoc., XVII, 2-5; XVIII, 3-5; XIX, 2). –

2° Une grande immoralité, une grande licence, combinée avec un ascétisme hypocrite et orgueilleux (1 Tim., IV, 2, 3). –

3° Des prétentions arrogantes et blasphématoires, l'usurpation des prérogatives divines, l'opposition contre Dieu et la persécution de son peuple (2 Thes., II, 4, 5. Apoc., XVII, 6-11; XVIII, 6-20; XIX, 2). –

4° Grandes richesses, magnificence et luxe (Apoc., XVII, 4; XVIII, 7, 8, 11-19). –

5° Confiance dans l'appui et le secours des puissances terrestres, qui sanctionneront et soutiendront cet Antichrist (Apoc., XVII, 1, 2, 15, 17; XVIII, 3, 9).

Tel est le tableau que trace le prophète de cette puissance rivale et ennemie de Dieu, assise dans son temple: on en reconnaît que trop clairement la reproduction dans l'histoire d'une grande fraction de la chrétienté. . Outre les preuves abondantes fournies par l'histoire de cette Eglise, durant la longue et sombre nuit qu'elle a traversée, et même par l'état présent du monde, il suffit de rappeler sommairement quelques-uns des traits principaux et caractéristiques qui distinguent ce système d'iniquité et qui font reconnaître en lui, d'une manière évidente, l'accomplissement des prédictions bibliques. Corruption de la doctrine et du culte chrétiens; - célibat forcé, austérités d'invention humaine, combinées avec une splendeur royale et un rituel emprunté des Juifs; - usurpation impie de titres et d'honneurs divins; - prétentions à l'infailibilité et à l'autorité suprême sur la conscience; - indulgences, droit d'absolution et de rémission des péchés; - prophéties de mensonge et faux miracles, - oppression et persécution du peuple de Dieu, exercée avec l'aide des puissances temporelles; toutes ces choses se rencontrent plus ou moins développées dans ces systèmes antichrétiens qui

ont si longtemps prévalu dans l'est et dans l'ouest de l'Europe, qui ont empêché ou retardé les progrès de la vérité divine, et contribué ainsi à la perte de milliers et de milliers d'âmes, aveuglées par l'erreur et mortes dans leurs péchés.

Les erreurs fatales de cette apostasie ne constituent pas cependant les dernières scènes de ce livre. Le "méchant" sera consumé par l'esprit de la bouche du Seigneur (2 Thes., II, 8), et il sera fait justice de celle qui a corrompu la terre (Apoc., XIX, 2). Ce grand événement, qui causera une grande douleur à quelques-uns sur la terre, sera dans les cieux la cause d'une grande joie mêlée d'actions de grâces (Apoc., XVIII, 9-19; XIX, 1-6). - On entendra toujours et toujours et sans cesse ce cri d'allégresse et de bénédiction: "Alléluia !" et les serviteurs de Dieu sur la terre sont invités à s'unir à ce concert des intelligences célestes.

Notre oeuvre est terminée. Les premiers chapitres de Matthieu nous montrent Christ dans son infirmité, descendant d'une famille royale à la vérité, et recevant les plus grands hommages, mais pauvre et persécuté. Les derniers chapitres de la révélation nous le montrent avec les marques de ses souffrances, car il est encore l'Agneau, mais triomphant, "régnant d'éternité en éternité." Dans la Genèse nous voyons le paradis perdu et l'homme chassé de la présence de Dieu; dans l'Apocalypse nous retrouvons plus que le paradis; les hommes jouissent d'une communion encore plus intime avec Dieu (XXII, 3-5), d'une communion qui n'aura jamais de fin.

Malachie terminait l'Ancien-Testament par "une malédiction;" les dernières paroles de Jean sont des paroles de bénédiction (XXII, 21). Contrastes caractéristiques entre les diverses portions du volume partout également inspiré; admirable harmonie de l'ensemble: tout se complète, et Dieu peut redire encore comme au premier jour: "Cela était bon."